U d'/of OTTAWA
39003002559432

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lesconfessi02rous

LES CONFESSIONS

II

Français

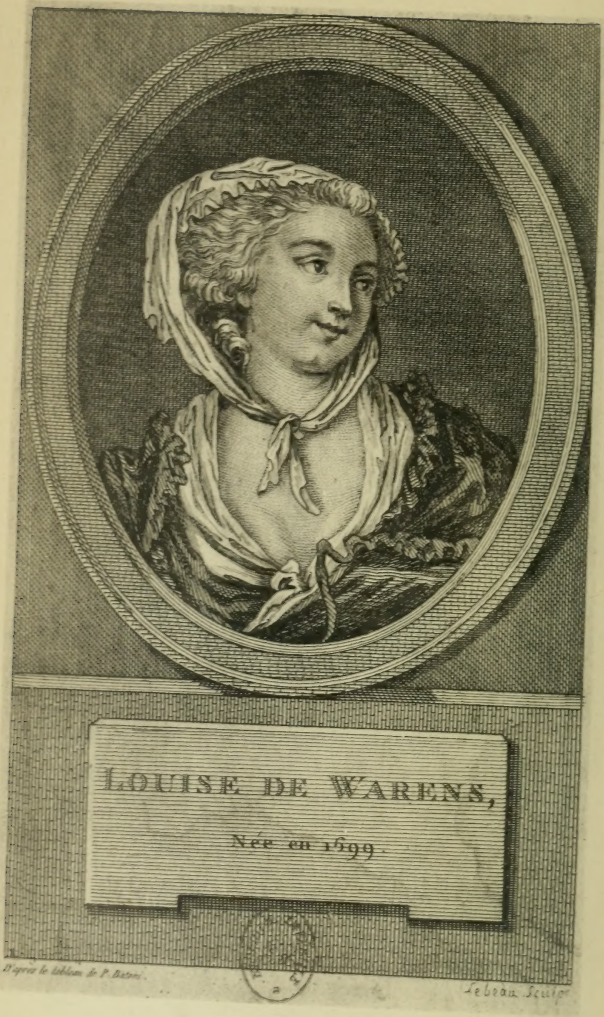
LOUISE DE WARENS,
Née en 1699.
D'après le tableau de P. Batoni.
Lebeau Sculp.

J.-J. ROUSSEAU

LES CONFESSIONS

ÉDITION INTÉGRALE

PUBLIÉE SUR LE TEXTE AUTOGRAPHE CONSERVÉ A LA BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE, ACCOMPAGNÉE DE VARIANTES EXTRAITES DU MANUSCRIT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, DE NOTES ET D'UN INDEX

PAR

AD. VAN BEVER

ET SUIVIE DES RÊVERIES DU PROMENEUR SOLITAIRE

DIX-HUIT PHOTOTYPIES D'APRÈS DES GRAVURES DE MAITRES

II

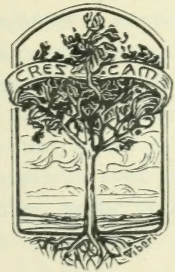

PARIS

GEORGES CRÈS ET Cie

116, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 116

MCMXIII

Universitas
BIBLIOTHECA

PQ
2036
.A1
1914
v. 2

LIVRE SIXIÈME

1737-1740

Hoc erat in votis : modus agri non ita magnus,
Hortus ubi et tecto vicinus jugis aquæ fons,
Et paulùm sylvæ super his foret [1]...

Je ne puis pas ajoûter : « Auctiùs atque dî melius fecere [2] » ; mais n'importe, il ne m'en falloit pas davantage ; il ne m'en falloit pas même la propriété, c'étoit assez pour moi de la jouissance : et il y a longtems que j'ai dit et senti que le propriétaire et le possesseur sont souvent deux personnes très différentes, même en laissant à part les maris et les amans.

1. « Voilà tout ce que je souhaitois : une terre d'une étendue raisonnable, un jardin, une source d'eau vive devant la maison, et avec cela un petit bois. » (Horace, *Satires*, l. II, satire VI. Trad. du P. Sanadon.)

2. « Les Dieux ont été au-delà de mes vœux. » *(Ibid.)*

Ici commence le court bonheur de ma vie[1] ; ici viennent les paisibles, mais rapides momens qui m'ont donné le droit de dire que j'ai vécu. Momens précieux et si regrettés ! ah ! recommencez pour moi votre aimable cours, coulez plus lentement dans mon souvenir, s'il est possible, que vous ne fîtes réellement dans votre fugitive succession. Comment ferai-je pour prolonger à mon gré ce récit si touchant et si simple, pour redire toujours les mêmes choses, et n'ennuyer pas plus mes lecteurs en les répétant que je ne m'ennuyois moi-même en les recommençant sans cesse? Encore si tout cela consistoit en faits, en actions, en paroles, je pourrois le décrire et le rendre en quelque façon ; mais comment dire ce qui n'étoit ni dit, ni fait, ni pensé même, mais goûté *(a)*, mais senti, sans que je puisse énoncer d'autre objet de mon bonheur que ce sentiment même ? Je me levois avec le soleil, et j'étois heureux ; je me promenois, et j'étois heureux ; je voyois Maman, et j'étois heureux *(b)* ; je la quittois, et j'étois heureux ; je parcourois les bois, les coteaux, j'errois dans les vallons, je lisois, j'étois oisif ; je travaillois au jardin, je cueillois les fruits, j'aidois au ménage, et le bonheur me suivoit partout : il n'étoit dans aucune chose assignable, il était tout en moi-même, il ne pouvoit me quitter un seul instant.

Rien de tout ce qui m'est arrivé durant cette

VAR. — *(a)* : pensé même, mais senti,... — *(b)* : Maman et j'étois heureux ; je parcourois...

1. Ce morceau, ainsi que ce qui suit, jusqu'à la page 35, appartient à l'année 1738.

époque chérie, rien de ce que j'ai fait, dit et pensé tout le tems qu'elle a duré, n'est échappé de ma mémoire. Les tems qui précèdent et qui suivent me reviennent par intervalles ; je me les rappelle inégalement et confusément : mais je me rappelle celui-là tout entier comme s'il duroit encore. Mon imagination, qui dans ma jeunesse alloit toujours en avant, et maintenant rétrograde, compense par ces doux souvenirs l'espoir que j'ai pour jamais perdu. Je ne vois plus rien dans l'avenir qui me tente ; les seuls retours du passé peuvent me flatter, et ces retours si vifs et si vrais dans l'époque dont je parle me font souvent vivre heureux malgré mes malheurs.

Je donnerai de ces souvenirs un seul exemple qui pourra faire juger de leur force et de leur vérité. Le premier jour que nous allâmes coucher aux Charmettes. Maman étoit en chaise à porteurs, et je la suivois à pied. Le chemin monte : elle étoit assez pesante, et craignant de trop fatiguer ses porteurs, elle voulut descendre à peu près à moitié chemin pour faire le reste à pied. En marchant elle vit quelque chose de bleu dans la haie, et me dit : Voilà de la pervenche encore en fleur. Je n'avois jamais vu de la pervenche, je ne me baissai pas pour l'examiner, et j'ai la vue trop courte pour distinguer à terre les plantes de ma hauteur. Je jetai seulement en passant un coup d'œil sur celle-là, et près de trente ans se sont passés sans que j'aie revu de la pervenche ou que j'y aie fait attention. En 1764, étant à Cressier avec mon ami M. du Peyrou, nous montions *(a)*

VAR. — *(a)* : à une petite montagne...

une petite montagne au sommet de laquelle il a un joli salon qu'il appelle avec raison Belle-Vue. Je commençois alors d'herboriser un peu. En montant et regardant parmi les buissons, je pousse un cri de joie : *Ah ! voilà de la pervenche !* et c'en étoit en effet. Du Peyrou s'aperçut du transport, mais il en ignoroit la cause ; il l'apprendra, je l'espère, lorsqu'un jour il lira ceci. Le lecteur peut juger par l'impression d'un si petit objet, de celle que m'ont faite tous ceux qui se rapportent à la même époque.

Cependant l'air de la campagne ne me rendit point ma première santé. J'étois languissant ; je le devins davantage. Je ne pus supporter le lait ; il fallut le quitter. C'était alors la mode de l'eau pour tout remède : je me mis à l'eau, et si peu discrètement, qu'elle faillit me guérir, non de mes maux, mais de la vie. Tous les matins, en me levant, j'allois à la fontaine avec un grand gobelet, et j'en buvois successivement, en me promenant, la valeur de deux bouteilles. Je quittai tout à fait le vin à mes repas. L'eau que je buvois étoit un peu crue et difficile à passer, comme sont la plupart des eaux des montagnes. Bref, je fis si bien, qu'en moins de deux mois je me détruisis totalement l'estomac, que j'avois eu très bon jusqu'alors. Ne digérant plus, je compris qu'il ne falloit plus espérer de guérir. Dans ce même tems il m'arriva un accident aussi singulier par lui-même que par ses suites, qui ne finiront qu'avec moi.

Un matin que je n'étois pas plus mal qu'à l'ordinaire, en dressant une petite table sur son pied, je sentis dans tout mon corps une révolution subite et

presque inconcevable. Je ne saurois mieux la comparer qu'à une espèce de tempête qui s'éleva dans mon sang, et gagna dans l'instant tous mes membres. Mes artères se mirent à battre d'une si grande force, que non seulement je sentois leur battement, mais que je l'entendois même, et surtout celui des carotides Un grand bruit d'oreilles se joignit à cela, et ce bruit étoit triple ou plutôt quadruple, savoir : un bourdonnement grave et sourd, un murmure plus clair comme d'une eau courante, un sifflement très aigu et le battement que je viens de dire, et dont *(a)* je pouvois aisément compter les coups sans me tâter le pouls ni toucher mon corps de mes mains. Ce bruit interne étoit si grand, qu'il m'ôta la finesse d'ouïe que j'avois auparavant, et me rendit non tout à fait sourd mais dur d'oreille, comme je le suis depuis ce tems-là.

On peut juger de ma surprise et de mon effroi. Je me crus mort ; je me mis au lit : le médecin fut appelé ; je lui contai mon cas en frémissant et le jugeant sans remède. Je crois qu'il en pensa de même ; mais il fit son métier. Il m'enfila de longs raisonnemens où je ne compris rien du tout ; puis en conséquence de sa sublime théorie, il commença *in anima vili* la cure expérimentale qu'il lui plut de tenter. Elle étoit si pénible, si dégoûtante, et opéroit si peu, que je m'en lassai bientôt ; et au bout de quelques semaines, voyant que je n'étois ni mieux ni pis, je quittai le lit et repris ma vie ordinaire avec mon battement d'artères et mes bourdonnemens,

VAR. — *(a)* : dire, dont je...

qui, depuis ce tems-là, c'est-à-dire depuis trente ans, ne m'ont pas quitté une minute.

J'avois été jusqu'alors grand dormeur. La totale privation du sommeil qui se joignit à tous ces symptômes, et qui les a constamment accompagnés jusqu'ici, acheva de me persuader qu'il me restoit peu de tems à vivre. Cette persuasion me tranquillisa pour un tems sur le soin de guérir. Ne pouvant prolonger ma vie, je résolus de tirer du peu qu'il m'en restoit tout le parti qu'il étoit possible ; et cela se pouvoit, par une singulière faveur de la nature *(a)*, qui, dans un état si funeste, m'exemptoit des douleurs qu'il sembloit devoir m'attirer. J'étois importuné de ce bruit, mais je n'en souffrois pas : il n'étoit accompagné d'aucune autre incommodité habituelle que de l'insomnie durant les nuits, et en tout tems d'une courte haleine qui n'alloit pas jusqu'à l'asthme et ne se faisoit sentir que quand je voulois courir ou agir un peu fortement.

Cet accident qui devoit tuer mon corps, ne tua que mes passions, et j'en bénis le ciel chaque jour par l'heureux effet qu'il produisit sur mon âme. Je puis bien dire que je ne commençai de vivre que quand je me regardai comme un homme mort. Donnant leur véritable prix aux choses que j'allois quitter, je commençai de m'occuper de soins plus nobles, comme par anticipation sur ceux que j'aurois bientôt à remplir et que j'avois fort négligés jusqu'alors. J'avois souvent travesti la religion à ma mode, mais je n'avois jamais été tout à fait sans religion.

VAR. — *(a)* : de la *providence*,...

Il m'en coûta moins de revenir à ce sujet, si triste pour tant de gens, mais si doux pour qui s'en fait un objet de consolation et d'espoir. Maman me fut, en cette occasion, beaucoup plus utile que tous les théologiens ne me l'auroient été.

Elle qui mettoit toute chose en système, n'avoit pas manqué d'y mettre aussi la religion ; et ce système étoit composé d'idées très disparates, les unes très saines, les autres très folles, de sentimens relatifs à son caractère et de préjugés venus de son éducation. En général, les croyans font Dieu comme ils sont eux-mêmes ; les bons le font bon, les méchans le font méchant ; les dévots, haineux et bilieux, ne voient que l'enfer, parce qu'ils voudroient damner tout le monde ; les âmes aimantes et douces n'y croient guère ; et l'un des étonnemens dont je ne reviens point est de voir le bon Fénelon en parler dans son *Télémaque* comme s'il y croyoit tout de bon : mais j'espère qu'il mentoit alors ; car enfin, quelque véridique qu'on soit, il faut bien mentir quelquefois quand on est évêque. Maman ne mentoit pas avec moi ; et cette âme sans fiel, qui ne pouvoit imaginer un Dieu vindicatif et toujours courroucé, ne voyoit que clémence et miséricordre où les dévots ne voient que justice et punition. Elle disoit souvent qu'il n'y auroit point de justice en Dieu d'être juste envers nous, parce que, ne nous ayant pas donné ce qu'il faut pour l'être, ce seroit redemander plus qu'il n'a donné. Ce qu'il y avoit de bizarre étoit que, sans croire à l'enfer, elle ne laissoit pas de croire au purgatoire. Cela venoit de ce qu'elle ne savoit que faire des âmes des méchans, ne pouvant ni les damner

ni les mettre avec les bons jusqu'à ce qu'ils le fussent devenus, et il faut avouer qu'en effet, et dans ce monde et dans l'autre, les méchans sont toujours bien embarrassans.

Autre bizarrerie. On voit que toute la doctrine du péché originel et de la rédemption est détruite par ce système, que la base du christianisme vulgaire en est ébranlée, et que le catholicisme au moins ne peut subsister. Maman, cependant, étoit bonne catholique, ou prétendoit l'être, et il est sûr qu'elle le prétendoit de très bonne foi. Il lui sembloit qu'on expliquoit trop littéralement et trop durement l'Ecriture *(a)*. Tout ce qu'on y lit des tourmens étrenels lui paroissoit comminatoire ou figuré. La mort de Jésus-Christ lui paroissoit un exemple de charité vraiment divine pour apprendre aux hommes à aimer Dieu et à s'aimer *(b)* entre eux de même. En un mot, fidèle à la religion qu'elle avoit embrassée, elle en admettoit sincèrement toute la profession de foi ; mais quand on venoit à la discussion de chaque article, il se trouvoit qu'elle croyoit tout autrement que l'Eglise, toujours en s'y soumettant.

Elle avoit là-dessus une simplicité de cœur, une franchise plus éloquente que des ergoteries, et qui souvent embarrassoit jusqu'à son confesseur, car elle ne lui déguisoit rien. Je suis bonne catholique, lui disoit-elle, je veux toujours l'être ; j'adopte de toutes les puissances de mon âme les décisions de

VAR. — *(a)* : *les Ecritures.* — *(b)* : *s'entr'aimer* entre eux...

Sainte mère Église. Je ne suis pas maîtresse de ma foi, mais je le suis de ma volonté. Je la soumets sans réserve, et je veux tout croire. Que me demandez-vous de plus?

Quand il n'y auroit point eu de morale chrétienne, je crois qu'elle l'auroit suivie, tant elle s'adaptoit bien à son caractère. Elle faisoit tout ce qui étoit ordonné ; mais elle l'eût fait de même quand il n'auroit pas été ordonné. Dans les choses indifférentes elle aimoit à obéir, et s'il ne lui eût pas été permis, prescrit même, de faire gras, elle auroit fait maigre entre Dieu et elle, sans que la prudence eût eu besoin d'y entrer pour rien. Mais toute cette morale étoit subordonnée aux principes de M. de Tavel, ou plutôt elle prétendoit n'y rien voir de contraire. Elle eût couché tous les jours avec vingt hommes en repos de conscience, et même sans en avoir plus de scrupule que de désir. Je sais que force dévotes ne sont pas sur ce point, plus *(a)* scrupuleuses ; mais la différence est qu'elles sont séduites par leurs passions, et qu'elle ne l'étoit que par ses sophismes. Dans les conversations les plus touchantes, et j'ose dire les plus édifiantes, elle fût tombée sur ce point sans changer ni d'air ni de ton, sans se croire en contradiction avec elle-même. Elle l'eût même interrompue au besoin pour le fait, et puis l'eût reprise avec la même sérénité qu'auparavant : tant elle étoit intimement persuadée que tout cela n'étoit qu'une maxime de police sociale, dont toute personne sensée

VAR. — *(a)* : *fort* scrupuleuses ;...

pouvoit faire l'interprétation, l'application, l'exception, selon l'esprit de la chose, sans le moindre risque d'offenser Dieu. Quoique sur ce point je ne fusse assurément pas de son avis, j'avoue que je n'osois le combattre, honteux du rôle peu galant qu'il m'eût fallu *(a)* faire pour cela. J'aurois bien cherché d'établir la règle pour les autres, en tâchant de m'en excepter ; mais, outre que son tempérament prévenoit assez l'abus de ses principes, je sais qu'elle n'étoit pas femme à prendre le change, et que réclamer l'exception pour moi *(b)* c'étoit la lui laisser pour tous ceux qu'il lui plairoit. Au reste, je compte ici par occasion cette inconséquence avec les autres, quoiqu'elle ait eu toujours peu d'effet dans sa conduite, et qu'alors elle n'en eût point du tout : mais j'ai promis d'exposer fidèlement ses principes, et je veux tenir cet engagement. Je reviens à moi.

Trouvant en elle toutes les maximes dont j'avois besoin pour garantir mon âme des terreurs de la mort et de ses suites, je puisois avec sécurité dans cette source de confiance. Je m'attachois à elle plus que je n'avois jamais fait : j'aurois voulu transporter tout en elle ma vie que je sentois prête à m'abandonner. De ce redoublement d'attachement pour elle, de la persuasion qu'il me restoit peu de tems à vivre, de ma profonde sécurité sur mon sort à venir, résultoit un état habituel très calme, et sensuel même, en ce qu'amortissant toutes les passions qui

VAR. — *(a)* : m'*auroit* fallu... — *(b)* : réc'amer pour moi l'exception...

portent au loin nos craintes et nos espérances, il me laissoit jouir sans inquiétude et sans trouble du peu de jours qui m'étoient laissés. Une chose contribuoit à les rendre plus agréables, c'étoit le soin de nourrir son goût pour la campagne par tous les amusemens que j'y pouvois rassembler. En lui faisant aimer son jardin, sa basse-cour, ses pigeons, ses vaches, je m'affectionnois moi-même à tout cela ; et ces petites occupations, qui remplissoient ma journée sans troubler ma tranquillité, me valurent mieux que le lait et tous les remèdes pour conserver ma pauvre machine, et la rétablir même autant que cela se pouvoit.

Les vendanges, la récolte des fruits, nous amusèrent le reste de cette année, et nous attachèrent de plus en plus à la vie rustique, au milieu des bonnes gens dont nous étions entourés. Nous vîmes arriver *(a)* l'hiver avec grand regret, et nous retournâmes à la ville comme nous serions allés en exil ; moi surtout, qui, doutant de revoir le printems, croyois dire adieu pour toujours aux Charmettes. Je ne les quittai pas sans baiser la terre et les arbres, et sans me retourner plusieurs fois en m'en éloignant. Ayant quitté depuis longtems mes écolières, ayant perdu le goût des amusemens et des sociétés de la ville, je ne sortois plus, je ne voyois plus personne, excepté Maman, et M. Salomon, devenu depuis peu son médecin et le mien ; honnête homme, homme d'esprit, grand cartésien, qui parloit assez bien du système du monde, et dont les entretiens

VAR. — *(a)* : nous vîmes *venir* l'hiver...

agréables et instructifs me valurent mieux que toutes ses ordonnances. Je n'ai jamais pu supporter ce sot et niais remplissage des conversations ordinaires ; mais des conversations utiles et solides m'ont toujours fait grand plaisir, et je ne m'y suis jamais refusé. Je pris beaucoup de goût à celle de M. Salomon ; il me sembloit que j'anticipois avec lui sur ces hautes connoissances que mon âme alloit acquérir quand elle auroit perdu ses entraves. Ce goût que j'avois pour lui s'étendit aux sujets qu'il traitoit, et je commençai de rechercher les livres qui pouvoient m'aider à le *(a)* mieux entendre. Ceux qui mêloient la dévotion aux sciences m'étoient les plus convenables, tels étoient particulièrement ceux de l'Oratoire et de Port-Royal. Je me mis à les lire, ou plutôt à les dévorer. Il m'en tomba dans les mains un du P. Lamy, intitulé : *Entretiens sur les sciences.* C'étoit une espèce d'introduction à la connoissance des livres qui en traitent. Je le lus et relus cent fois ; je résolus d'en faire mon guide. Enfin je me sentis entraîné peu à peu, malgré mon état, ou plutôt par mon état, vers l'étude avec une force irrésistible, et tout en regardant chaque jour comme le dernier de mes jours, j'étudiois avec autant d'ardeur que si j'avois dû toujours vivre. On disoit que cela me faisoit du mal ; je crois, moi, que cela me fit du bien, et non seulement à mon âme, mais à mon corps ; car cette application pour laquelle je me passionnois me devint si délicieuse, que, ne pensant plus à mes maux, j'en étois beaucoup moins

VAR. — *(a)* : à *les* mieux...

affecté. Il est pourtant vrai que rien ne me procuroit un soulagement réel ; mais, n'ayant pas de douleurs vives, je m'accoutumois à languir, à ne pas dormir, à penser au lieu d'agir, et enfin à regarder le dépérissement successif et lent de ma machine comme un progrès inévitable que la mort seule pouvoit arrêter.

Non seulement cette opinion me détacha de tous les vains soins de la vie, mais elle me délivra de l'importunité des remèdes auxquels on m'avoit jusqu'alors soumis malgré moi. Salomon, convaincu que ses drogues ne pouvoient me sauver, m'en épargna le déboire, et se contenta d'amuser la douleur de ma pauvre Maman avec quelques-unes de ces ordonnances indifférentes qui leurrent *(a)* l'espoir du malade et maintiennent le crédit du médecin. Je quittai l'étroit régime ; je repris l'usage du vin et tout le train de vie d'un homme en santé, selon la mesure de mes forces, sobre sur toute chose, mais ne m'abstenant de rien. Je sortis même, et recommençai d'aller voir mes connoissances, surtout M. de Conzié, dont le commerce me plaisoit fort. Enfin, soit qu'il me parût beau d'apprendre jusqu'à ma dernière heure, soit qu'un reste d'espoir de vivre se cachât au fond de mon cœur, l'attente de la mort, loin de ralentir *(b)* mon goût pour l'étude, sembloit l'animer, et je me pressois d'amasser un peu d'acquis pour l'autre monde, comme si j'avois cru n'y avoir que celui que j'aurois emporté. Je pris en affection la boutique d'un libraire appelé Bouchard, où se ren-

VAR. — *(a)* : qui *flattent* l'espoir... — *(b)* : loin *d'attiédir*...

doient quelques gens de lettres ; et le printems que j'avois cru ne pas revoir étant proche, je m'assortis de quelques livres pour les Charmettes, en cas que j'eusse le bonheur d'y retourner.

J'eus ce bonheur, et j'en profitai de mon mieux *(a)*. La joie avec laquelle je vis les premiers bourgeons est inexprimable. Revoir le printems étoit pour moi ressusciter en paradis. A peine les neiges commençoient à fondre que nous quittâmes notre cachot, et nous fûmes assez tôt aux Charmettes pour y avoir les prémices du rossignol. Dès lors je ne crus plus mourir, et réellement il est singulier que je n'ai jamais fait de grandes *(b)* maladies à la campagne. J'y ai beaucoup souffert, mais je n'y ai jamais été alité. Souvent, j'ai dit, me sentant plus mal qu'à l'ordinaire : Quand vous me verrez prêt à mourir, portez-moi à l'ombre *(c)* d'un chêne, je vous promets que j'en reviendrai.

Quoique foible, je repris mes fonctions champêtres, mais d'une manière proportionnée à mes forces. J'eus un vrai chagrin de ne pouvoir faire le jardin tout seul ; mais quand j'avois donné six coups de bêche, j'étois hors d'haleine, la sueur me ruisseloit, je n'en pouvois plus. Quand j'étois baissé, mes battemens redoubloient, et le sang me montoit à la tête avec tant de force, qu'il falloit bien vite me redresser. Contraint de me borner à des soins moins fatigans, je pris entre autres celui du colombier, et je m'y affectionnai si fort, que j'y passois souvent

VAR. — *(a)* profitai. La joie... — *(b)* : jamais de grandes... — *(c)* : portez-moi *sous un* chêne,...

plusieurs heures de suite sans m'ennuyer un moment. Le pigeon est fort timide et difficile à apprivoiser. Cependant je vins à bout d'inspirer aux miens tant de confiance, qu'ils me suivoient partout, et se laissoient prendre quand je voulois. Je ne pouvois paroître au jardin ni dans la cour sans en avoir à l'instant deux ou trois sur les bras, sur la tête, et enfin, malgré le plaisir que j'y prenois, ce cortège me devint si incommode, que je fus obligé de leur ôter cette familiarité. J'ai toujours pris un singulier plaisir à apprivoiser les animaux, surtout ceux qui sont craintifs et sauvages. Il me paroissoit charmant de leur inspirer une confiance que je n'ai jamais trompée. Je voulois qu'ils m'aimassent en liberté.

J'ai dit que j'avois apporté des livres ; j'en fis usage, mais d'une manière moins propre à m'instruire qu'à m'accabler. La fausse idée que j'avois des choses me persuadoit que pour lire un livre avec fruit il falloit avoir toutes les connoissances qu'il supposoit, bien éloigné de penser que souvent l'auteur ne les avoit pas lui-même, et qu'il les puisoit dans d'autres livres à mesure qu'il en avoit besoin. Avec cette folle idée, j'étois arrêté à chaque instant, forcé de courir incessamment d'un livre à l'autre, et quelquefois avant d'être à la dixième page de celui que je voulois étudier, il m'eût fallu épuiser *(a)* des bibliothèques. Cependant je m'obstinai si bien à cette extravagante méthode, que j'y perdis un

VAR. — *(a)* : L'auteur avait écrit primitivement : *étudier*. Il a biffé ce mot et l'a remplacé par le mot qu'on lit ici, lorsqu'il n'avait plus entre les mains son second manuscrit.

tems infini, et faillis à me brouiller la tête au point de ne pouvoir plus ni rien voir ni rien savoir. Heureusement je m'aperçus que j'enfilois une fausse route qui m'égaroit dans un labyrinthe immense, et j'en sortis avant d'y être tout à fait perdu.

Pour peu qu'on ait un vrai goût pour les sciences, la première chose qu'on sent en s'y livrant, c'est leur liaison, qui fait qu'elles s'attirent, s'aident, s'éclairent mutuellement, et que l'une ne peut se passer de l'autre. Quoique l'esprit humain ne puisse suffire à toutes *(a)*, et qu'il en faille toujours préférer une comme la principale, si l'on n'a quelque notion des autres, dans la sienne même on se trouve souvent dans l'obscurité. Je sentis que ce que j'avois entrepris étoit bon et utile en lui-même, qu'il n'y avoit que la méthode à changer. Prenant d'abord l'*Encyclopédie*, j'allois la divisant dans ses branches. Je vis qu'il falloit faire tout le contraire, les prendre chacune séparément, et les poursuivre chacune à part *(b)* jusqu'au point où elles se réunissent. Ainsi je revins à la synthèse ordinaire, mais j'y revins en homme qui sait ce qu'il fait. La méditation me tenoit en cela lieu de connoissances, et une réflexion très naturelle aidoit à me bien guider. Soit que je vécusse ou que je mourusse, je n'avois point de tems à perdre. Ne rien savoir à près de vingt-cinq ans, et vouloir tout apprendre, c'est s'engager à bien mettre le tems à profit. Ne sachant à quel point le sort ou la mort pouvoit arrêter mon zèle, je voulois à tout événement

VAR. — *(a)* : ne *puisse tout embrasser*, et... — *(b)* : et les poursuivre *ainsi* jusqu'au...

acquérir des idées de toutes choses, tant pour sonder mes dispositions naturelles que pour juger par moi-même de ce qui méritoit le mieux d'être cultivé.

Je trouvai dans l'exécution de ce plan un autre avantage auquel je n'avois pas pensé, celui de mettre beaucoup de tems à profit. Il faut que je ne sois pas né pour l'étude, car une longue application me fatigue à tel point qu'il m'est impossible de m'occuper demi-heure [1] de suite avec force du même sujet, surtout en suivant les idées d'autrui ; car il m'est arrivé quelquefois de me livrer plus longtems aux miennes, et même avec assez de succès. Quand j'ai suivi durant quelques pages un auteur qu'il faut lire avec application, mon esprit l'abandonne et se perd dans les nuages. Si je m'obstine, je m'épuise inutilement ; les éblouissements me prennent, je ne vois plus rien. Mais que des sujets différens se succèdent, même sans interruption, l'un me délasse de l'autre, et sans avoir besoin de relâche, je les suis plus aisément. Je mis à profit cette observation dans mon plan d'études, et je les entremêlai tellement, que je m'occupois tout le jour, et ne me fatiguois jamais *(a)*. Il est vrai que les soins champêtres et domestiques faisoient des diversions utiles ; mais dans ma ferveur croissante, je trouvai bientôt le moyen d'en ménager encore le tems pour l'étude, et de

VAR. — *(a)* : fatiguois *point*. Il...

1. Le texte de Paris porte : m'occuper *une* demi-heure. Seul, celui de Genève nous offre une expression familière à l'auteur.

m'occuper à la fois de deux choses, sans songer que chacune en alloit moins bien.

Dans tant de menus détails qui me charment et dont j'excède souvent mon lecteur, je mets pourtant une discrétion dont il ne se douteroit guère, si je n'avois soin de l'en avertir. Ici, par exemple, je me rappelle avec délices *(a)* tous les différens essais que je fis pour distribuer mon tems de façon que j'y trouvasse à la fois autant d'agrément et d'utilité qu'il étoit possible ; et je puis dire que ce tems où je vivois dans la retraite, et toujours malade, fut celui de ma vie où je fus le moins oisif et le moins ennuyé. Deux ou trois mois se passèrent ainsi à tâter la pente de mon esprit, et à jouir, dans la plus belle saison de l'année, et dans un lieu qu'elle rendoit enchanté, du charme de la vie dont je sentois si bien le prix, de celui d'une société aussi libre que douce, si l'on peut donner le nom de société à une aussi parfaite union, et de celui des belles connoissances que je me proposois d'acquérir ; car c'étoit pour moi comme si je les avois déjà possédées, ou plutôt c'étoit mieux encore, puisque le plaisir d'apprendre entroit pour beaucoup dans mon bonheur.

Il faut passer sur ces essais, qui tous étoient pour moi des jouissances, mais trop simples pour pouvoir être expliquées. Encore un coup, le vrai bonheur ne se décrit pas, il se sent, et se sent d'autant mieux qu'il peut le moins se décrire, parce qu'il ne résulte pas d'un recueil de faits, mais qu'il est un état per-

VAR. — *(a)* : avec *plaisir*...

manent. Je me répète souvent, mais je me répéterois bien davantage si je disois la même chose autant de fois qu'elle me vient dans l'esprit. Quand enfin mon train de vie, souvent changé, eut pris un cours uniforme, voici à peu près quelle en fut la distribution.

Je me levois tous les matins avant le soleil. Je montois par un verger voisin dans un très joli chemin qui étoit au-dessus de la vigne, et suivoit la côte jusqu'à Chambéri. Là, tout en me promenant, je faisois ma prière qui ne consistoit pas en un vain balbutiement de lèvres, mais dans une sincère élévation de cœur à l'auteur de cette aimable nature dont les beautés étoient sous mes yeux. Je n'ai jamais aimé à prier dans la chambre ; il me semble que les murs et tous ces petits ouvrages des hommes s'interposent entre Dieu et moi. J'aime à le contempler dans ses œuvres tandis que mon cœur s'élève à lui. Mes prières étoient pures, je puis le dire, et dignes par là d'être *(a)* exaucées. Je ne demandois pour moi, et pour celle dont mes vœux ne me séparoient jamais qu'une vie innocente et tranquille, exempte du vice, de la douleur, des pénibles besoins, la mort des justes, et leur sort dans l'avenir. Du reste, cet acte se passoit plus en admiration et en contemplation qu'en demandes, et je savois qu'auprès du dispensateur des vrais biens le meilleur moyen d'obtenir ceux qui nous sont nécessaires est moins de les demander que de les mériter. Je revenois en me promenant par un

VAR. — *(a)* : dignes d'être...

assez grand tour, occupé à considérer avec intérêt et volupté les objets champêtres dont j'étois environné, les seuls dont l'œil et le cœur ne se lassent jamais. Je regardois de loin s'il étoit jour chez Maman : quand je voyois son contrevent ouvert, je tressaillois de joie *(a)* et j'accourois. S'il étoit fermé, j'entrois au jardin en attendant qu'elle fût éveillée, m'amusant à repasser ce que j'avois appris la veille, ou à jardiner. Le contrevent s'ouvroit, j'allois l'embrasser dans son lit, souvent encore à moitié endormie, et cet embrassement aussi pur que tendre tiroit de son innocence même un charme qui n'est jamais joint à la volupté des sens.

Nous déjeunions ordinairement avec du café au lait. C'étoit le tems de la journée où nous étions le plus tranquilles, où nous causions le plus à notre aise. Ces séances, pour l'ordinaire assez longues, m'ont laissé un goût vif pour les déjeuners, et je préfère infiniment l'usage d'Angleterre et de Suisse, où le déjeuner est un vrai repas qui rassemble tout le monde, à celui de France, où chacun déjeune seul dans sa chambre, ou le plus souvent ne déjeune point du tout. Après une heure ou deux de causerie, j'allois à mes livres jusqu'au dîner. Je commençois par quelque livre de philosophie, comme la *Logique* de Port-Royal, l'*Essai* de Locke, Malebranche, Leibnitz, Descartes, etc. Je m'aperçus bientôt que tous ces auteurs étoient entre eux en contradiction presque perpétuelle, et je formai le chimérique projet de les accorder, qui me fatigua beaucoup et me fit

VAR. — *(a)* : je tressaillois *d'aise* et j'accourois.

perdre bien du tems. Je me brouillois la tête, et je n'avançois point. Enfin, renonçant encore à cette méthode, j'en pris une infiniment meilleure, et à laquelle j'attribue tout le progrès que je puis avoir fait, malgré mon défaut de capacité ; car il est certain que j'en eus toujours fort peu pour l'étude. En lisant chaque auteur, je me fis une loi d'adopter et suivre toutes ses idées sans y mêler les miennes ni celles d'un autre, et sans jamais disputer *(a)* avec lui. Je me dis : Commençons par me faire un magasin d'idées, vraies ou fausses, mais nettes, en attendant que ma tête en soit assez fournie pour pouvoir les comparer et choisir. Cette méthode n'est pas sans inconvénient, je le sais, mais elle m'a réussi dans l'objet de m'instruire. Au bout de quelques années passées *(b)* à ne penser exactement que d'après autrui, sans réfléchir pour ainsi dire et presque sans raisonner, je me suis trouvé un assez grand fonds d'acquis pour me suffire à moi-même, et penser sans le secours d'autrui. Alors, quand les voyages et les affaires m'ont ôté les moyens de consulter les livres, je me suis amusé à repasser et comparer ce que j'avois lu, à peser chaque chose à la balance de la raison, et à juger quelquefois mes maîtres. Pour avoir commencé tard à mettre en exercice ma faculté judiciaire, je n'ai pas trouvé qu'elle eût perdu sa vigueur ; et quand j'ai publié mes propres idées, on ne m'a pas accusé d'être un disciple servile et de jurer *in verba magistri.*

VAR. — *(a)* : sans disputer... — *(b)* : passées exactement à ne penser que...

Je passois de là à la géométrie élémentaire ; car je n'ai jamais été plus loin, m'obstinant à vouloir vaincre mon peu de mémoire, à force de revenir cent et cent fois sur mes pas et de recommencer incessamment la même marche. Je ne goûtai pas celle d'Euclide, qui cherche plutôt la chaîne des démonstrations que la liaison des idées ; je préférai la Géométrie du P. Lamy, qui dès lors devint un de mes auteurs favoris, et dont je relis encore avec plaisir les ouvrages. L'algèbre suivoit, et ce fut toujours le P. Lamy que je pris pour guide. Quand je fus plus avancé, je pris la *Science du calcul* du P. Reynaud, puis son *Analyse démontrée*, que je n'ai fait qu'effleurer. Je n'ai jamais été assez loin pour bien sentir l'application de l'algèbre à la géométrie. Je n'aimois point cette manière d'opérer sans voir ce qu'on fait, et il me sembloit que résoudre un problème de géométrie par les équations, c'étoit jouer un air en tournant une manivelle. La première fois que je trouvai par le calcul que le carré d'un binôme étoit composé du carré de chacune de ses parties, et du double produit de l'une par l'autre, malgré la justesse de ma multiplication, je n'en voulus rien croire jusqu'à ce que j'eusse fait la figure. Ce n'étoit pas que je n'eusse un grand goût pour l'algèbre en n'y considérant que la quantité abstraite ; mais appliquée à l'étendue, je voulois voir l'opération sur *(a)* les lignes ; autrement je n'y comprenois plus rien.

Après cela venoit le latin. C'étoit mon étude la

VAR. — *(a)* : *par* les...

plus pénible et dans laquelle je n'ai jamais fait de grands progrès. Je me mis d'abord à la méthode latine de Port-Royal, mais sans fruit. Ces vers ostrogoths me faisoient mal au cœur, et ne pouvoient entrer dans mon oreille. Je me perdois dans ces foules de règles, et en apprenant la dernière j'oubliois tout ce qui avoit précédé. Une étude de mots n'est pas ce qu'il faut à un homme sans mémoire, et c'étoit précisément pour forcer ma mémoire à prendre de la capacité que je m'obstinois à cette étude. Il fallut l'abandonner à la fin. J'entendois assez la construction pour pouvoir lire un auteur facile, à l'aide d'un dictionnaire. Je suivis cette route, et je m'en trouvai bien. Je m'appliquai à la traduction, non par écrit, mais mentale, et je m'en tins là. A force de tems et d'exercice, je suis parvenu à lire assez couramment les auteurs latins, mais jamais à pouvoir ni parler ni écrire dans cette langue ; ce qui m'a souvent mis dans l'embarras quand je me suis trouvé, je ne sais comment, enrôlé parmi les gens de lettres. Un autre inconvénient, conséquent à cette manière d'apprendre, est que je n'ai jamais su la prosodie, encore moins les règles de la versification. Désirant pourtant de sentir l'harmonie de la langue en vers et en prose, j'ai fait bien des efforts pour y parvenir ; mais je suis convaincu que sans maître cela *(a)* est presque impossible. Ayant appris la composition du plus facile de tous les vers, qui est l'hexamètre, j'eus la patience de scander presque tout Virgile, et d'y marquer les pieds et la quantité ; puis, quand

VAR. — *(a)* : sans maître *la chose* est...

j'étois en doute si une syllabe étoit longue ou brève, c'étoit mon Virgile que j'allois consulter. On sent que cela me faisoit faire bien des fautes, à cause des altérations permises par les règles de la versification. Mais s'il y a de l'avantage à étudier seul, il y a aussi de grands inconvéniens, et surtout une peine incroyable. Je sais cela mieux que qui que ce soit.

Avant midi je quittois mes livres, et si le dîner n'étoit pas prêt, j'allois faire visite à mes amis les pigeons, ou travailler au jardin en attendant l'heure. Quand je m'entendois appeler, j'accourois fort content et muni d'un grand appétit ; car, c'est encore une chose à noter, que, quelque malade que je puisse être, l'appétit ne me manque jamais. Nous dînions très agréablement, en causant de nos affaires, en attendant que Maman pût manger. Deux ou trois fois la semaine, quand il faisoit beau, nous allions derrière la maison prendre le café dans un cabinet frais et touffu, que j'avois garni de houblon, et qui nous faisoit grand plaisir durant la chaleur ; nous passions là une petite heure à visiter nos légumes, nos fleurs, à des entretiens relatifs à notre manière de vivre, et qui nous en faisoient mieux goûter *(a)* la douceur. J'avois une autre petite famille au bout du jardin : c'étoient des abeilles. Je ne manquois guère, et souvent Maman avec moi, d'aller leur rendre visite : je m'intéressois beaucoup à leur ouvrage, je m'amusois infiniment à les *(b)* voir revenir de la picorée, leurs petites cuisses quelquefois si chargées qu'elles avoient peine à marcher. Les premiers jours

VAR. — *(a)* : mieux *sentir* la douceur. — *(b)* : *de* les...

la curiosité me rendit indiscret, et elles me piquèrent deux ou trois fois ; mais ensuite nous fîmes si bien connoissance, que quelque près que je vinsse, elles me laissoient faire, et quelque pleines que fussent les ruches prêtes à jeter leur essaim, j'en étois quelquefois entouré, j'en avois sur les mains, sur le visage sans qu'aucune me piquât jamais. Tous les animaux se défient de l'homme, et n'ont pas tort : mais sont-ils sûrs une fois qu'il ne leur veut pas nuire, leur confiance devient si grande qu'il faut être plus que barbare pour en abuser.

Je retournois à mes livres : mais mes occupations de l'après-midi devoient moins porter le nom de travail et d'étude que de récréation et d'amusement. Je n'ai jamais pu supporter l'application du cabinet après mon dîner, et en général toute peine me coûte durant la chaleur du jour. Je m'occupois pourtant, mais sans gêne et presque sans règle, à lire sans étudier. La chose que je suivois le plus exactement étoit l'histoire et la géographie, et comme cela ne demandoit point de contention d'esprit, j'y fis autant de progrès que le permettoit mon peu de mémoire. Je voulus étudier le P. Pétau, et je m'enfonçai dans les ténèbres de la chronologie ; mais je me dégoûtai de la partie critique qui n'a ni fond ni rive, et je m'affectionnai par préférence à l'exacte mesure des tems et à la marche des corps célestes. J'aurois même pris du goût pour l'astronomie si j'avois eu des instrumens, mais il fallut me contenter de quelques élémens pris dans des livres, et de quelques observations grossières faites avec une lunette d'approche, seulement pour connoître la

situation générale du ciel : car ma vue courte ne me permet pas de distinguer, à yeux nus, assez nettement les astres. Je me rappelle à ce sujet une aventure dont le souvenir m'a souvent fait rire. J'avois acheté un planisphère céleste pour étudier les constellations. J'avois attaché ce planisphère sur un châssis, et les nuits où le ciel étoit serein, j'allois dans le jardin poser mon châssis sur quatre piquets de ma hauteur, le planisphère tourné en dessous, et pour l'éclairer sans que le vent soufflât ma chandelle, je la mis dans un seau à terre entre les quatre piquets ; puis, regardant alternativement le planisphère avec mes yeux et les astres *(a)* avec ma lunette, je m'exerçois à connoître les étoiles et à discerner les constellations. Je crois avoir dit que le jardin de M. Noiret étoit en terrasse ; on voyoit du chemin tout ce qui s'y faisoit. Un soir, des paysans passant assez tard me virent dans un grotesque équipage occupé à mon opération. La lueur qui donnoit sur mon planisphère, et dont ils ne voyoient pas la cause parce que la lumière étoit cachée à leurs yeux par les bords du seau, ces quatre piquets, ce grand papier barbouillé de figures, ce cadre, et le jeu de ma lunette, qu'ils voyoient aller et venir, donnoient à cet objet un air de grimoire qui les effraya. Ma parure n'étoit pas propre à les rassurer ; un chapeau clabaud par-dessus mon bonnet, et un pet-en-l'air ouaté de Maman qu'elle m'avoit obligé de mettre, offroient à leurs yeux l'image d'un vrai sorcier, et comme il étoit près de minuit, ils ne dou-

VAR. — *(a)* : et *le ciel* avec...

tèrent point que ce ne fût le commencement du sabbat. Peu curieux d'en voir davantage, ils se sauvèrent très alarmés, éveillèrent leurs voisins pour leur conter leur vision, et l'histoire courut si bien, que dès le lendemain chacun sut dans le voisinage que le sabbat se tenoit chez M. Noiret. Je ne sais ce qu'eût produit enfin cette rumeur, si l'un des paysans, témoin de mes conjurations, n'en eût le même jour porté sa plainte à deux jésuites qui venoient nous voir, et qui, sans savoir de quoi il s'agissoit, les désabusèrent par provision. Ils nous contèrent l'histoire ; je leur en dis la cause, et nous rîmes beaucoup. Cependant il fut résolu, crainte de récidive, que j'observerois désormais sans lumière, et que j'irois consulter le planisphère dans la maison. Ceux qui ont lu, dans les *Lettres de la Montagne*, ma magie de Venise trouveront, je m'assure, que j'avois de longue main une grande vocation pour être sorcier.

Tel étoit mon train de vie aux Charmettes quand je n'étois occupé d'aucuns soins champêtres : car ils avoient toujours la préférence, et dans ce qui n'excédoit pas mes forces, je travaillois comme un paysan ; mais il est vrai que mon extrême foiblesse ne me laissoit guères alors *(a)* sur cet article que le mérite de la bonne volonté. D'ailleurs je voulois faire à la fois deux ouvrages, et par cette raison je n'en faisois bien aucun. Je m'étois mis dans la tête *(b)* de me donner par force de la mémoire ; je m'obstinois à vouloir beaucoup apprendre par cœur. Pour cela je portois toujours avec moi quelque livre qu'avec

VAR. — *(a)* : guères sur... — *(b)* : *en* tête...

une peine incroyable j'étudiois et repassois tout en travaillant. Je ne sais pas comment l'opiniâtreté de ces vains et continuels efforts *(a)* ne m'a pas enfin rendu stupide. Il faut que j'aie appris et rappris bien vingt fois les églogues de Virgile, dont je ne sais pas un seul mot. J'ai perdu ou dépareillé des multitudes de livres par l'habitude que j'avois d'en porter partout avec moi, au colombier, au jardin, au verger, à la vigne. Occupé d'autre chose, je posois mon livre au pied d'un arbre ou sur la haie ; partout j'oubliois de le reprendre, et souvent au bout de quinze jours, je le retrouvois pourri ou rongé des fourmis et des limaçons. Cette ardeur d'apprendre devint une manie qui me rendoit comme hébété, tout occupé que j'étois sans cesse à marmotter quelque chose entre mes dents.

Les écrits de Port-Royal et de l'Oratoire, étant ceux que je lisois le plus fréquemment, m'avoient rendu demi-janséniste, et, malgré toute ma confiance, leur dure théologie m'épouvantoit quelquefois. La terreur de l'enfer, que jusques-là j'avois très peu craint, troubloit peu à peu ma sécurité, et si Maman ne m'eût tranquillisé l'âme, cette effrayante doctrine m'eût enfin tout à fait bouleversé. Mon confesseur, qui étoit aussi le sien, contribuoit pour *(b)* sa part à me maintenir dans une bonne assiette. C'étoit le P. Hemet, jésuite, bon et sage vieillard dont la mémoire me sera toujours en vénération. Quoique jésuite, il avoit la simplicité d'un enfant, et sa mo-

VAR. — *(a)* : vains efforts... — *(b)* : contribuoit *aussi* pour...

rale, moins relâchée que douce, étoit précisément ce qu'il me falloit pour balancer les tristes impressions du jansénisme. Ce bonhomme et son compagnon, le P. Coppier, venoient souvent nous voir aux Charmettes, quoique le chemin fût fort rude et assez long pour des gens de leur âge. Leurs visites me faisoient grand bien : que Dieu veuille le rendre à leurs âmes, car ils étoient trop vieux alors pour que je les présume en vie encore *(a)* aujourd'hui. J'allois aussi les voir à Chambéri ; je me familiarisois peu à peu avec leur maison ; leur bibliothèque étoit à mon service ; le souvenir de cet heureux tems se lie avec celui des jésuites au point de me faire aimer l'un par l'autre, et quoique leur doctrine m'ait toujours paru dangereuse, je n'ai jamais pu trouver en moi le pouvoir de les haïr sincèrement.

Je voudrois savoir s'il passe quelquefois dans les cœurs des autres hommes des puérilités pareilles à celles qui passent quelquefois dans le mien. Au milieu de mes études et d'une vie innocente autant qu'on la puisse mener, et malgré tout ce qu'on m'avoit pu dire, la peur de l'enfer m'agitoit encore. Souvent je me demandois : En quel état suis-je? Si je mourois à l'instant même, serois-je damné? Selon mes jansénistes la chose étoit *(b)* indubitable, mais selon ma conscience il me paroissoit que non. Toujours craintif, et flottant dans cette cruelle incertitude, j'avois recours, pour en sortir, aux expédiens les plus risibles, et pour lesquels je ferois volontiers enfermer un homme si je lui en voyois

VAR. — *(a)* : encore en vie... — *(b)* : *est*...

faire autant. Un jour, rêvant à ce triste sujet, je m'exerçois machinalement à lancer des pierres contre les troncs des arbres, et cela avec mon adresse ordinaire, c'est-à-dire sans presque en *(a)* toucher aucun. Tout au milieu de ce bel exercice, je m'avisai de m'en faire une espèce de pronostic pour calmer mon inquiétude. Je me dis : Je m'en vais jeter cette pierre contre l'arbre qui est vis-à-vis de moi ; si je le touche, signe de salut ; si je le manque, signe de damnation. Tout en disant ainsi, je jette ma pierre d'une main tremblante et avec un horrible battement de cœur, mais si heureusement, qu'elle va frapper au beau milieu de l'arbre ; ce qui véritablement n'étoit pas difficile, car j'avois eu soin de le choisir fort gros et fort près. Depuis lors je n'ai plus douté de mon salut. Je ne sais, en me rappelant ce trait, si je dois rire ou gémir sur moi-même. Vous autres grands hommes, qui riez sûrement, félicitez-vous ; mais n'insultez pas à ma misère, car je vous jure que je la sens bien.

Au reste, ces troubles, ces alarmes, inséparables peut-être de la dévotion, n'étoient pas un état permanent. Communément j'étois assez tranquille, et l'impression que l'idée d'une mort prochaine faisoit sur mon âme étoit moins de la tristesse qu'une langueur paisible, et qui même avoit ses douceurs. Je viens de retrouver parmi de vieux papiers une espèce d'exhortation que je me faisois à moi-même, et où je me félicitois de mourir à l'âge où l'on trouve assez de courage en soi pour envisager la mort, et

VAR. — *(a)* : presque *jamais* en...

sans avoir éprouvé de grands maux, ni de corps ni d'esprit, durant ma vie. Que j'avois bien raison ! Un pressentiment me faisoit craindre de vivre pour souffrir. Il sembloit que je prévoyois le sort qui m'attendoit sur mes vieux jours. Je n'ai jamais été si près de la sagesse que durant cette heureuse époque. Sans grands remords sur le passé, délivré des soucis de l'avenir, le sentiment qui dominoit constamment dans mon âme étoit de jouir du présent. Les dévots ont pour l'ordinaire une petite sensualité très vive qui leur fait savourer avec délices les plaisirs innocens qui leur sont permis. Les mondains leur en font un crime, je ne sais pourquoi, ou plutôt je le sais bien, c'est qu'ils envient aux autres la jouissance des plaisirs simples dont eux-mêmes ont perdu le goût. Je l'avois ce goût, et je trouvois charmant de le satisfaire en sûreté de conscience. Mon cœur, neuf encore, se livroit à tout avec un plaisir d'enfant, ou plutôt, si je l'ose *(a)* dire, avec une volupté d'ange, car en vérité ces tranquilles jouissances ont la sérénité de celles du paradis. Des dîners faits sur l'herbe, à Montagnole, des soupers sous le berceau, la récolte des fruits, les vendanges, les veillées à teiller avec nos gens, tout cela faisoit pour nous autant de fêtes auxquelles Maman prenoit le même plaisir que moi. Des promenades plus solitaires avoient un charme plus grand encore, parce que le cœur s'épanchoit plus en liberté. Nous en fîmes une entre autres qui fait époque dans ma mémoire, un jour de Saint-Louis dont Maman portoit le nom.

VAR. — *(a)* : j'ose *le* dire,...

Nous partîmes ensemble et seuls de bon matin, après la messe qu'un carme étoit venu dire à la pointe du jour, dans une chapelle attenante à *(a)* la maison. J'avois proposé d'aller parcourir la côte opposée à celle où nous étions, et que nous n'avions point visitée encore. Nous avions envoyé nos provisions d'avance, car la course devoir durer tout le jour. Maman, quoique un peu ronde et grasse, ne marchoit pas mal : nous allions de colline en colline et de bois en bois, quelquefois au soleil et souvent à l'ombre, nous reposant de tems en tems, et nous oubliant des heures entières ; causant de nous, de notre union, de la douceur de notre sort, et faisant pour sa durée des vœux qui ne furent pas exaucés. Tout sembloit conspirer au bonheur de cette journée. Il avoit plu depuis peu ; point de poussière, et des ruisseaux bien courans ; un petit vent frais agitoit les feuilles, l'air étoit pur, l'horizon sans nuage, la sérénité régnoit au ciel comme dans nos cœurs. Notre dîner fut fait chez un paysan, et partagé avec sa famille, qui nous bénissoit de bon cœur. Ces pauvres Savoyards sont si bonnes gens ! Après le dîner nous gagnâmes l'ombre sous de grands arbres, où, tandis que j'amassois des brins de bois sec pour faire notre café, Maman s'amusoit à herboriser parmi les broussailles, et avec les fleurs du bouquet que, chemin faisant, je lui avois ramassé, elle me fit remarquer dans leur structure mille choses curieuses qui m'amusèrent beaucoup, et qui devoient me donner du goût pour la botanique ; mais le moment

VAR. — *(a)* : attenante *de* la...

n'étoit pas venu, j'étois distrait par trop d'autres études. Une idée qui vint me frapper fit diversion aux fleurs et aux plantes. La situation d'âme où je me trouvois, tout ce que nous avions dit et fait ce jour-là, tous les objets qui m'avoient frappé, me rappelèrent l'espèce de rêve que tout éveillé j'avois fait à Annecy sept ou huit ans auparavant, et dont j'ai rendu compte en son lieu. Les rapports en étoient si frappans, qu'en y pensant j'en fus ému jusqu'aux larmes. Dans un transport d'attendrissement j'embrassai cette chère amie : Maman, Maman, lui dis-je avec passion, ce jour m'a été promis depuis longtems, et je ne vois rien au delà. Mon bonheur, grâce à vous, est à son comble ; puisse-t-il ne pas décliner désormais ! puisse-t-il durer aussi longtems que j'en conserverai le goût ! il ne finira qu'avec moi.

Ainsi coulèrent mes jours heureux, et d'autant plus heureux que, n'apercevant rien qui les dût troubler, je n'envisageois en effet leur fin qu'avec la mienne. Ce n'étoit pas que la source de mes soucis fût absolument tarie ; mais je lui voyois prendre un autre cours que je dirigeois de mon mieux sur des objets utiles, afin qu'elle portât son remède avec elle. Maman aimoit naturellement la campagne, et ce goût ne s'attiédissoit pas avec moi. Peu à peu elle prit celui des soins champêtres ; elle aimoit à faire valoir les terres ; et elle avoit sur cela des connoissances dont elle faisoit usage avec plaisir. Non contente de ce qui dépendoit de la maison qu'elle avoit prise, elle louoit tantôt un champ, tantôt un pré. Enfin, portant son humeur entreprenante sur

des objets d'agriculture, au lieu de rester oisive dans sa maison, elle prenoit le train de devenir bientôt une grosse fermière. Je n'aimois pas trop à la voir ainsi s'étendre, et je m'y opposois tant que je pouvois, bien sûr qu'elle seroit toujours trompée, et que son humeur libérale et prodigue porteroit toujours la dépense au delà du produit. Toutefois je me consolois en pensant que ce produit du moins ne seroit pas nul, et lui aideroit à vivre. De toutes les entreprises qu'elle pouvoir former, celle-là me paroissoit la moins ruineuse, et, sans y envisager comme elle un objet de profit, j'y envisageois une occupation continuelle, qui la garantiroit des mauvaises affaires et des escrocs. Dans cette idée je désirois ardemment de recouvrer autant de force et de santé qu'il m'en falloit pour veiller à ses affaires, pour être piqueur de ses ouvriers, ou son premier ouvrier, et naturellement l'exercice que cela me faisoit faire, m'arrachant souvent à mes livres et me distrayant sur mon état, devoit le rendre meilleur.

L'hiver suivant, Barillot revenant d'Italie m'apporta quelques livres, entre autres le *Bontempi* et la *Cartella per musica* du P. Banchieri, qui me donnèrent du goût pour l'histoire de la musique et pour les recherches théoriques de ce bel art. Barillot resta quelque tems avec nous, et comme j'étois majeur depuis plusieurs mois, il fut convenu que j'irois le printems suivant à Genève redemander le bien de ma mère, ou du moins la part qui m'en revenoit, en attendant qu'on sût ce que mon frère étoit devenu. Cela s'exécuta comme il avoit été résolu. J'allai à Genève, mon père y vint de son côté. De-

puis longtems il y revenoit sans qu'on lui cherchât querelle, quoiqu'il n'eût jamais purgé son décret : mais comme on avoit de l'estime pour son courage et du respect pour sa probité, on feignoit d'avoir oublié son affaire, et les magistrats, occupés du grand projet qui éclata peu après, ne vouloient pas effaroucher avant le tems la bourgeoisie, en lui rappelant mal à propos leur ancienne partialité.

Je craignois qu'on ne me fît des difficultés sur mon changement de religion ; l'on n'en fit aucune. Les lois de Genève sont à cet égard moins dures que celles de Berne, où quiconque change de religion perd non seulement son état, mais son bien. Le mien ne me fut donc pas disputé, mais se trouva, je ne sais comment, réduit à fort *(a)* peu de chose. Quoiqu'on fût à peu près sûr que mon frère étoit mort, on n'en avoit point de *(b)* preuve juridique. Je manquois de titres suffisans pour réclamer sa part, et je la laissai sans regret pour aider à vivre à mon père qui en a joui tant qu'il a vécu. Sitôt que les formalités de justice furent faites et que j'eus reçu mon argent, j'en mis quelque partie en livres, et je volai porter le reste aux pieds de Maman [1]. Le cœur

VAR. — *(a)* : *très* peu... — *(b)* avoit *aucune* preuve...

1. Rousseau atteignit sa majorité (25 ans), le 28 juin 1737, soit le lendemain du jour qu'il fut victime de l'accident rapporté au chap. V (p. 310). A peine rétabli, il se rendit à Genève (voyez dans la *Correspondance* la lettre XII adressée à Madame de Warens) et, le 31 juillet, toucha, chez le notaire Delorme, la part de succession qui lui revenait de sa mère, soit 6.500 florins (Un peu plus de trois mille livres de France). Tous les événements qui suivent jusqu'au retour de Rousseau à Chambéry appartien-

me battoit de joie durant la route, et le moment où je déposai cet argent dans ses mains me fut mille fois plus doux que celui où il entra dans les miennes. Elle le reçut avec cette simplicité des belles âmes, qui, faisant ces choses-là sans effort, les voient sans admiration. Cet argent fut employé presque tout entier à *(a)* mon usage, et cela avec une égale simplicité. L'emploi en eût exactement été *(b)* le même s'il lui fût venu d'autre part.

Cpendant ma santé ne se rétablissoit point ; je dépérissois au contraire à vue d'œil ; j'étois pâle comme un mort et maigre comme un squelette : mes battemens d'artères étoient terribles, mes palpitations plus fréquentes ; j'étois continuellement oppressé, et ma foiblesse enfin devint telle que j'avois peine à me mouvoir ; je ne pouvois presser le pas sans étouffer, je ne pouvois me baisser sans avoir de vertiges, je ne pouvois soulever le plus léger fardeau ; j'étois réduit à l'inaction la plus tourmentante pour un homme aussi remuant que moi. Il est certain qu'il se mêloit à tout cela beaucoup de vapeurs. Les vapeurs sont les maladies des gens heureux, c'étoit la mienne : les pleurs que je versois souvent sans raison de pleurer, les frayeurs vives au bruit d'une feuille ou d'un oiseau, l'inégalité d'humeur dans le calme de la plus douce vie, tout cela

VAR. — *(a)* : presque tout à... — *(b)* : en eût été exactement...

nent, ainsi que nous l'avons donné à entendre déjà, à la fin de l'année 1737. Seuls les paragraphes des pages précédentes, relatifs au séjour de l'auteur aux Charmettes, doivent figurer sous la date de 1738.

marquoit cet ennui du bien-être qui fait pour ainsi dire extravaguer la sensibilité. Nous sommes si peu faits pour être heureux ici-bas, qu'il faut nécessairement que l'âme ou le corps souffre quand ils ne souffrent pas tous les deux *(a)*, et que le bon état de l'un fait *(b)* presque toujours tort à l'autre. Quand j'aurois pu jouir délicieusement de la vie, ma machine en décadence m'en empêchoit, sans qu'on pût dire où la cause du mal avoit son vrai siège. Dans la suite, malgré le déclin des ans, et *(c)* des maux très réels et très graves, mon corps semble *(d)* avoir repris des forces pour mieux sentir mes malheurs, et maintenant que j'écris ceci, infirme et presque sexagénaire, accablé de douleurs de toute espèce, je me sens pour souffrir plus de vigueur et de vie que je n'en eus pour jouir à la fleur de mon âge et dans le sein du plus vrai bonheur.

Pour m'achever, ayant fait entrer un peu de physiologie dans mes lectures, je m'étois mis à étudier l'anatomie, et passant en revue la multitude et le jeu des pièces qui composoient ma machine, je m'attendois à sentir détraquer tout cela vingt fois le jour : loin d'être étonné de me trouver mourant je l'étois que je pusse encore vivre, et je ne lisois pas la description d'une maladie que je ne crusse être la mienne. Je suis sûr que si je n'avois pas été malade, je le serois devenu par cette fatale étude. Trouvant dans chaque maladie des symptômes de la mienne, je croyois les avoir toutes, et j'en gagnai

VAR. — *(a)* : tous deux,... — *(b)* : l'un *gâte* presque toujours l'autre... — *(c)* : et *malgré* des... — *(d)* : *sembloit*...

par-dessus une plus cruelle encore dont je m'étois cru délivré : la fantaisie de guérir ; c'en est une difficile à éviter quand on se met à lire des livres de médecine. A force de chercher, de réfléchir, de comparer, j'allai m'imaginer que la base de mon mal étoit un polype au cœur, et Salomon lui-même parut frappé de cette idée. Raisonnablement je devois partir de cette opinion pour me confirmer dans ma résolution précédente. Je ne fis point ainsi. Je tendis tous les ressorts de mon esprit pour chercher comment on pouvoit guérir d'un polype au cœur, résolu d'entreprendre cette merveilleuse cure. Dans un voyage qu'Anet avoit fait à Montpellier, pour aller voir le Jardin des Plantes et le démonstrateur, M. Sauvage, on lui avoit dit que M. Fizes avoit guéri un pareil polype *(a)*. Maman s'en souvint et m'en parla. Il n'en fallut pas davantage pour m'inspirer le désir d'aller consulter M. Fizes. L'espoir de guérir me fait retrouver du courage et des forces pour entreprendre ce voyage. L'argent venu de Genève en fournit le moyen. Maman, loin de m'en détourner, m'y exhorte *(b)*, et me voilà parti pour Montpellier.

Je n'eus pas besoin d'aller si loin pour trouver le médecin qu'il me falloit. Le cheval me fatiguant trop, j'avois pris une chaise à Grenoble [1]. A Moirans, cinq ou six chaises arrivèrent à la file après la mienne.

VAR. — *(a)* : polype. Il n'en fallut pas... — *(b)* : m'y *exhorta*,...

1. Il séjourna dans cette ville le 13 sept. 1737. Voyez dans la *Correspondance* une lettre à Madame de Warens, écrite de ce lieu.

Pour le coup c'étoit vraiment l'aventure des brancards. La plupart de ces chaises étoient le cortège d'une nouvelle mariée appelée madame du Colombier[1]. Avec elle étoit une autre femme, appelée madame de Larnage[2], moins jeune et moins belle que madame du Colombier *(a)*, mais non moins aimable, et qui de Romans, où s'arrêtoit celle-ci, devoit poursuivre sa route jusqu'au Bourg Saint-Andéol, près le Pont du Saint-Esprit. Avec la timidité qu'on me connoît, on s'attend que la connoissance ne fût pas sitôt faite avec des femmes brillantes et la suite qui les entouroit ; mais enfin, suivant la même route, logeant dans les mêmes auberges, et, sous peine de passer pour un loup-garou, forcé de me présenter à la même table, il falloit bien que cette connoissance se fît. Elle se fit donc, et même plus tôt que je n'aurois voulu ; car tout ce fracas ne convenoit guères à un malade, et surtout à un malade de mon humeur. Mais la curiosité rend ces coquines de femmes si insinuantes, que pour parvenir à connoître un homme, elles commencent par lui faire tourner la tête. Ainsi arriva de moi. Madame du Colombier, trop entourée de ses jeunes roquets,

VAR. — *(a)* : du Colombier, et qui de Romans,...

1. Justine de Chabrière de la Roche, épouse, depuis 1736, de Messire André du Colombier : morte à Grenoble, le 7 juin 1741 (Louis Auranche, *J.-J. Rousseau et Madame de Larnage*. Annales de la Soc. de J.-J. Rousseau, 1907, p. 69).

2. Suzanne-Françoise de Michel du Saulzey, née en octobre 1693. Elle avait épousé, le 11 juin 1716, Louis-François d'Hadémar de Monteil de Bruneil, d'origine provençale. Elle en avait eu, déjà, dix enfants, en 1737. Elle dut mourir après 1751. (L. Auranche, *étude citée.)*

n'avoit guères le tems de m'agacer, et d'ailleurs ce n'en étoit pas la peine, puisque nous allions nous quitter ; mais madame de Larnage, moins obsédée, avoit des provisions à faire pour sa route. Voilà madame de Larnage qui m'entreprend, et adieu le pauvre Jean-Jacques, ou plutôt adieu la fièvre, les vapeurs, le polype ; tout part auprès d'elle, hors certaines palpitations qui me restèrent et dont elle ne vouloit pas me guérir. Le mauvais état de ma santé fut le premier texte de notre connoissance. On voyoit que j'étois malade, on savoit que j'allois à Montpellier, et il faut que mon air et mes manières n'annonçassent pas un débauché, car il fut clair dans la suite qu'on ne m'avoit pas soupçonné d'aller y faire *(a)* un tour de casserole. Quoique l'état de maladie ne soit pas pour un homme une grande recommandation près des dames, il me rendit toutefois intéressant pour celles-ci. Le matin elles envoyoient savoir de mes nouvelles et m'inviter à prendre le chocolat avec elles ; elles s'informoient comment j'avois passé la nuit. Une fois, selon ma louable coutume de parler sans penser, je répondis que je ne savois pas. Cette réponse leur fit croire que j'étois fou ; elles m'examinèrent davantage, et cet examen ne me nuisit pas. J'entendis une fois madame du Colombier dire à son amie : Il manque de monde, mais il est aimable. Ce mot me rassura beaucoup, et fit que je le devins en effet.

En se familiarisant, il falloit parler de soi, dire d'où l'on venoit, qui l'on étoit. Cela m'embarrassoit ;

VAR. — *(a)* : d'y aller faire...

car je sentois très bien que, parmi la bonne compagnie, et avec des femmes galantes, ce mot de nouveau converti m'alloit tuer. Je ne sais par quelle bizarrerie je m'avisai de passer pour Anglois, je me donnai pour jacobite, on me prit pour tel ; je m'appelai Dudding, et l'on m'appela M. Dudding. Un maudit marquis de Torignan[1] qui étoit là, malade ainsi que moi, vieux au par-dessus et d'assez mauvaise humeur, s'avisa de lier conversation avec M. Dudding. Il me parla du roi Jacques, du prétendant, de l'ancienne cour de Saint-Germain. J'étois sur les épines : je ne savois de tout cela que le peu que j'en avois lu dans le comte Hamilton et dans les gazettes ; cependant je fis de ce peu si bon usage que je me tirai d'affaire : heureux qu'on ne se fût pas avisé de me questionner sur la langue angloise, dont je ne savois pas un seul mot.

Toute la compagnie se convenoit et voyoit à regret le moment de se quitter. Nous faisions des journées de limaçon. Nous nous trouvâmes un dimanche à Saint-Marcellin. Madame de Larnage voulut aller à la messe, j'y fus avec elle *(a)* : cela faillit à gâter mes affaires. Je me comportai comme j'ai toujours fait *(b)*. Sur ma contenance modeste et recueillie elle me crut dévot, et prit de moi la plus mauvaise opinion du monde, comme elle me l'avoua deux

VAR. — *(a)* : avec elle. Je me... — *(b)* : fait à *l'église* ; cela faillit à gâter mes affaires. Sur ma...

1. Joseph-Louis Bernard de Blégiers, marquis de Taulignan — et non pas Torignan — baron de Barry, seigneur de Puymérac et d'Antellon, né en septembre 1676. (Cf. L. Auranche.)

jours après. Il me fallut ensuite beaucoup de galanterie pour effacer cette mauvaise impression ; ou plutôt madame de Larnage, en femme d'expérience et qui ne se rebutoit pas aisément, voulut bien courir les risques de ses avances pour voir comment je m'en tirerois. Elle m'en fit beaucoup et de telles, que bien éloigné de présumer de ma figure, je crus qu'elle se moquoit de moi. Sur cette folie il n'y eut sorte de bêtises que je ne fisse ; c'étoit pis que le marquis du *Legs*. Madame de Larnage tint bon, me fit tant d'agaceries et me dit des choses si tendres, qu'un homme beaucoup moins sot eût eu bien de la peine à prendre tout cela sérieusement. Plus elle en faisoit, plus elle me confirmoit dans mon idée, et ce qui me tourmentoit davantage étoit qu'à bon compte je me prenois d'amour tout de bon. Je me disois, et je lui disois en soupirant : Ah ! que tout cela n'est-il vrai ! je serois le plus heureux des hommes. Je crois que ma simplicité de novice ne fit qu'irriter sa fantaisie ; elle n'en voulut pas avoir le démenti.

Nous avions laissé à Romans madame du Colombier et sa suite. Nous continuions notre route le plus lentement et le plus agréablement du monde, madame de Larnage, le marquis de Torignan, et moi. Le marquis *(a)*, quoique malade et grondeur, étoit un assez bon homme, mais qui n'aimoit pas trop à manger son pain à la fumée du rôti. Madame de Larnage cachoit si peu le goût qu'elle avoit pour moi, qu'il s'en aperçut plus tôt que moi-même :

VAR. — *(a) : M. de Torignan*, quoique...

et ses sarcasmes malins auroient dû me donner au moins la confiance que je n'osois prendre aux bontés de la dame, si, par un travers d'esprit dont moi seul étois capable, je ne m'étois imaginé qu'ils s'entendoient pour me persifler. Cette sotte idée acheva de me renverser la tête, et me fit faire le plus plat personnage dans une situation où mon cœur, étant réellement pris, m'en pouvoit dicter un assez brillant. Je ne conçois pas comment madame de Larnage ne se rebuta pas de ma maussaderie, et ne me congédia pas avec le dernier mépris. Mais c'étoit une femme d'esprit qui savoit discerner son monde, et qui voyoit bien qu'il y avoit plus de bêtise que de tiédeur dans mes procédés.

Elle parvint enfin à se faire entendre, et ce ne fut pas sans peine. A Valence, nous étions arrivés pour dîner, et, selon notre louable coutume, nous y passâmes le reste du jour. Nous étions logés hors de la ville, à Saint-Jacques ; je me souviendrai toujours de cette auberge, ainsi que de la chambre que madame de Larnage y occupoit. Après le dîner elle voulut se promener : elle savoit que M. de Torignan *(a)* n'étoit pas allant ; c'étoit le moyen de se ménager un tête-à-tête dont elle avoit bien résolu de tirer parti, car il n'y avoit plus de tems à perdre pour en avoir à mettre à profit. Nous nous promenions autour de la ville le long des fossés. Là je repris la longue histoire de mes complaintes, auxquelles elle répondoit d'un *(b)* ton si tendre, me pressant quelquefois contre son cœur le bras qu'elle tenoit,

VAR. — *(a)* : que Torignan n'étoit... — *(b)* : *sur* un ton...

qu'il falloit une stupidité pareille à la mienne pour m'empêcher de vérifier si elle parloit sérieusement. Ce qu'il y avoit d'impayable étoit que j'étois moi-même excessivement ému. J'ai dit qu'elle étoit aimable : l'amour la rendoit charmante ; il lui rendoit tout l'éclat de la première jeunesse, et elle ménageoit ses agaceries avec tant d'art, qu'elle auroit séduit un homme à l'épreuve. J'étois donc fort mal à mon aise et toujours sur le point de m'émanciper ; mais la crainte d'offenser ou de déplaire, la frayeur plus grande encore d'être hué, sifflé, berné, de fournir une histoire à table, et d'être complimenté sur mes entreprises par l'impitoyable Torignan, me retinrent au point d'être indigné moi-même de ma sotte honte, et de ne la pouvoir vaincre en me la reprochant. J'étois au supplice : j'avois déjà quitté mes propos de Céladon, dont je sentois tout le ridicule en si beau chemin : ne sachant plus quelle contenance tenir ni que dire, je me taisois ; j'avois l'air boudeur, enfin je faisois tout ce qu'il falloit pour m'attirer le traitement que j'avois redouté. Heureusement madame de Larnage prit un parti plus humain. Elle interrompit brusquement ce silence en passant un bras autour de mon cou, et dans l'instant sa bouche parla trop clairement sur la mienne pour me laisser mon erreur. La crise ne pouvoit se faire plus à propos. Je devins aimable. Il en étoit tems. Elle m'avoit donné cette confiance dont le défaut m'a presque toujours *(a)* empêché d'être moi. Je le fus alors. Jamais mes yeux, mes

VAR — *(a)* : m'a toujours empêché...

sens, mon cœur et ma bouche n'ont si bien parlé : jamais je n'ai si pleinement réparé mes torts ; et si cette petite conquête avoit coûté des soins à madame de Larnage, j'eus lieu de croire qu'elle n'y avoit pas regret.

Quand je vivrois cent ans, je ne me rappellerois jamais sans plaisir le souvenir de cette charmante femme. Je dis charmante, quoiqu'elle ne fût ni belle ni jeune ; mais n'étant non plus ni laide ni vieille, elle n'avoit rien dans sa figure qui empêchât son esprit et ses grâces de faire tout leur effet. Tout au contraire des autres femmes, ce qu'elle avoit de moins frais étoit le visage, et je crois que le rouge le lui avoit gâté. Elle avoit ses raisons pour être facile, c'étoit le moyen de valoir tout son prix.

On pouvoit la voir sans l'aimer, mais non pas la posséder sans l'adorer. Et cela prouve, ce me semble, qu'elle n'étoit pas toujours aussi prodigue de ses bontés qu'elle le fut avec moi. Elle s'étoit prise d'un goût trop prompt et trop vif pour être excusable mais où le cœur entroit du moins autant que les sens ; et durant le tems court et délicieux que je passai auprès d'elle j'eus lieu de croire, aux ménagemens forcés qu'elle m'imposoit, que, quoique sensuelle et voluptueuse, elle aimoit encore mieux ma santé que ses plaisirs.

Notre intelligence n'échappa pas au marquis de Torignan. Il n'en tiroit pas moins sur moi ; au contraire, il me traitoit plus que jamais en pauvre amoureux transi, martyr des rigueurs de sa dame. Il ne lui échappa jamais un mot, un sourire, un

regard qui pût me faire soupçonner qu'il nous eût devinés, et je l'aurois cru notre dupe, si madame de Larnage, qui voyoit mieux que moi, ne m'eût dit qu'il ne l'étoit pas, mais qu'il étoit galant homme ; et en effet on ne sauroit avoir des intentions plus honnêtes, ni se comporter plus poliment qu'il fit toujours, même envers moi, sauf ses plaisanteries, surtout depuis mon succès. Il m'en attribuoit l'honneur peut-être, et me supposoit moins sot que je ne l'avois paru. Il se trompoit, comme on a vu : mais n'importe, je profitois de son erreur, et il est vrai qu'alors les rieurs étant pour moi, je prêtois le flanc de bon cœur et d'assez bonne grâce à ses épigrammes, et j'y ripostois quelquefois, même assez heureusement, tout fier de me faire honneur auprès de madame de Larnage de l'esprit qu'elle m'avoit donné. Je n'étois plus le même homme.

Nous étions dans un pays et dans une saison de bonne chère[1] ; nous la faisions partout excellente, grâce aux bons soins de M. de Torignan. Je me serois pourtant passé qu'il les étendît jusqu'à nos chambres, mais il envoyoit devant son laquais pour les retenir, et le coquin, soit de son chef, soit par l'ordre de son maître, le logeoit toujours à côté de madame de Larnage, et me fourroit à l'autre bout de la maison. Mais cela ne m'embarrassoit guères, et nos rendez-vous n'en étoient que plus piquans. Cette vie délicieuse dura quatre ou cinq jours, pendant lesquels je me gorgeai, je m'enivrai des plus douces voluptés. Je les goûtai pures, vives, sans aucun

1. A la fin de septembre ou dans les premiers jours d'octobre.

mélange de peine : ce sont les premières et les seules que j'ai ainsi goûtées, et je puis dire que je dois à madame de Larnage de ne pas mourir sans avoir connu le plaisir.

Si ce que je sentois pour elle n'étoit pas précisément de l'amour, c'étoit du moins un retour si tendre pour celui qu'elle me témoignoit, c'étoit une sensualité si brûlante dans le plaisir, et une intimité si douce dans les entretiens, qu'elle avoit tout le charme de la passion sans en avoir le délire qui tourne la tête et fait qu'on ne sait pas jouir. Je n'ai senti l'amour vrai qu'une seule fois en ma vie, et ce ne fut pas auprès d'elle. Je ne l'aimois pas non plus comme j'avois aimé et comme j'aimois madame de Warens ; mais c'étoit pour cela même que je la possédois cent fois mieux. Près de Maman mon plaisir étoit toujours troublé par un sentiment de tristesse, par un secret serrement de cœur que je ne surmontois *(a)* pas sans peine ; au lieu de me féliciter de la posséder, je me reprochois de l'avilir. Près de madame de Larnage, au contraire, fier d'être homme et d'être heureux, je me livrois à mes sens avec joie, avec confiance ; je partageois l'impression que je faisois sur les siens ; j'étois assez à moi pour contempler avec autant de vanité que de volupté mon triomphe et pour tirer de là de quoi le redoubler.

Je ne me souviens pas de l'endroit où nous quitta le marquis de Torignan, qui étoit du pays, mais nous nous trouvâmes seuls avant d'arriver à Montélimart, et dès lors madame de Larnage établit sa femme de

VAR. — (*a*) : je ne *supportois* pas...

chambre dans ma chaise et je passai dans la sienne avec elle. Je puis assurer que la route ne nous ennuyoit pas de cette manière, et j'aurois eu bien de la peine à dire comment le pays que nous parcourions étoit fait. A Montélimart, elle eut des affaires qui l'y retinrent trois jours, durant lesquels elle ne me quitta pourtant qu'un quart d'heure pour une visite qui lui attira des importunités désolantes et des invitations qu'elle n'eut garde d'accepter. Elle prétexta des incommodités, qui ne nous empêchèrent pourtant pas d'aller nous promener tous les jours *(a)* tête-à-tête dans le plus beau pays et sous le plus beau ciel du monde. Oh ! ces trois jours ! j'ai dû les regretter quelquefois, il n'en est plus revenu de semblables.

Des amours de voyage ne sont pas faits pour durer. Il fallut nous séparer, et j'avoue qu'il en étoit tems, non que je fusse rassasié ni prêt à l'être, je m'attachois chaque jour davantage ; mais, malgré toute la discrétion de la dame, il ne me restoit guères que la bonne volonté, et avant de nous séparer, je voulus jouir de ce reste, ce qu'elle endura par précaution contre les filles de Montpellier. Nous donnâmes le change à nos regrets par des projets pour notre réunion. Il fut décidé que, puisque ce régime me faisoit du bien, j'en userois et que j'irois passer l'hiver au Bourg Saint-Andéol, sous la direction de madame de Larnage. Je devois seulement rester à Montpellier cinq ou six semaines, pour lui laisser le tems de préparer les choses de manière à prévenir les caquets.

VAR. — *(a)* : tous les *soirs*...

Elle me donna d'amples instructions sur ce que je devois savoir, sur ce que je devois dire, sur la manière dont je devois me comporter. En attendant nous devions nous écrire. Elle me parla beaucoup et sérieusement du soin de ma santé : m'exhorta de consulter d'habiles gens, d'être très attentif *(a)* à tout ce qu'ils me prescriroient, et se chargea, quelque sévère que pût être leur ordonnance, de me la faire exécuter tandis que je serois auprès d'elle. Je crois qu'elle parloit sincèrement, car elle m'aimoit : elle m'en donna mille preuves plus sûres que des faveurs. Elle jugea par mon équipage que je ne nageois pas dans l'opulence ; quoiqu'elle ne fût pas riche elle-même, elle voulut, à notre séparation, me forcer de partager sa bourse, qu'elle apportoit de Grenoble assez bien garnie, et j'eus beaucoup de peine à m'en défendre. Enfin je la quittai le cœur tout plein d'elle, et lui laissant, ce me semble, un véritable attachement pour moi.

J'achevois ma route en la recommençant dans mes souvenirs, et pour le coup très content d'être dans une bonne chaise pour y rêver plus à mon aise aux plaisirs que j'avois goûtés et à ceux qui m'étoient promis. Je ne pensois qu'au Bourg Saint-Andéol et à la charmante vie qui m'y attendoit : je ne voyois que madame de Larnage et ses entours : tout les reste de l'univers n'étoit rien pour moi. Maman même étoit oubliée. Je m'occupois à combiner dans ma tête tous les détails dans lesquels madame de Larnage étoit entrée, pour me faire d'avance une

VAR. — *(a)* : d'être attentif...

idée de sa demeure, de son voisinage, de ses sociétés, de toute sa manière de vivre. Elle avoit une fille dont elle m'avoit parlé très souvent *(a)* en mère idolâtre. Cette fille avoit quinze ans passés ; elle étoit vive, charmante et d'un caractère aimable. On m'avoit promis que j'en serois caressé : je n'avois pas oublié cette promesse, et j'étois fort curieux d'imaginer comment mademoiselle de Larnage traiteroit le bon ami de sa maman. Tels furent les sujets de mes rêveries depuis le Pont-Saint-Esprit jusqu'à Remoulin. On m'avoit dit d'aller voir le pont du Gard ; je n'y manquai pas. Après un déjeuner d'excellentes figues, je pris un guide, et j'allai voir le pont du Gard. C'étoit le premier ouvrage, des Romains que j'eusse vu. Je m'attendois à voir un monument digne des mains qui l'avoient construit. Pour le coup l'objet passa mon attente ; et ce fut la seule fois en ma vie. Il n'appartenoit qu'aux Romains de produire cet effet. L'aspect de ce simple et noble ouvrage me frappa d'autant plus qu'il est au milieu d'un désert où le silence et la solitude rendent l'objet plus frappant et l'admiration plus vive, car ce prétendu pont n'étoit qu'un aqueduc. On se demande quelle force a transporté ces pierres énormes si loin de toute carrière, et a réuni les bras de tant de milliers d'hommes dans un lieu où il n'en habite aucun. Je parcourus les trois étages de ce superbe édifice, que le respect m'empêchoit presque d'oser fouler sous mes pieds. Le retentissement de mes pas sous ces immenses voûtes *(b)* me faisoit

VAR. — *(a)* : parlé souvent... — *(b)* : sous ces voûtes...

croire entendre la forte voix de ceux qui les avoient bâties. Je me perdois comme un insecte dans cette immensité. Je sentois, tout en me faisant petit, je ne sais quoi qui m'élevoit l'âme, et je me disois en soupirant : Que ne suis-je né Romain ! Je restai là plusieurs heures dans une contemplation ravissante. Je m'en revins distrait et rêveur *(a)*, et cette rêverie ne fut pas favorable à madame de Larnage. Elle avoit bien songé à me prémunir contre les filles de Montpellier, mais non pas contre le pont du Gard. On ne s'avise jamais de tout.

A Nîmes, j'allai voir les arènes. C'est un ouvrage beaucoup plus magnifique que le pont du Gard, et qui me fit beaucoup moins d'impression, soit que mon admiration se fût épuisée sur le premier objet, soit que la situation de l'autre au milieu d'une ville fût moins propre à l'exciter. Ce vaste et superbe cirque est entouré de vilaines petites maisons, et d'autres maisons plus petites et plus vilaines encore en remplissent l'arène, de sorte que le tout ne produit qu'un effet disparate et confus où le regret et l'indignation étouffent le plaisir et la surprise. J'ai vu depuis le cirque de Vérone, infiniment plus petit et moins beau que celui de Nîmes, mais entretenu et conservé avec toute la décence et la propreté possibles, et qui par cela même me fit une impression plus forte et plus agréable. Les François n'ont soin de rien et ne respectent aucun monument. Ils sont tout feu pour entreprendre et ne savent rien finir ni rien conserver.

VAR. — *(a)* : distrait, rêveur,...

J'étois changé à tel point, et ma sensualité mise en exercice s'étoit si bien éveillée, que je m'arrêtai un jour au *Pont de Lunel* pour y faire bonne chère avec de la compagnie qui s'y trouva. Ce cabaret, le plus estimé de l'Europe, méritoit alors de l'être. Ceux qui le tenoient avoient su tirer parti de son heureuse situation pour le tenir abondamment approvisionné et avec choix. C'étoit réellement une chose curieuse de trouver dans une maison seule et isolée au milieu de la campagne une table fournie en poisson de mer et d'eau douce, en gibier excellent, en vins fins, servie avec ces attentions et ces soins qu'on ne trouve que chez les grands et les riches, et tout cela pour vos trente-cinq sols. Mais le *Pont de Lunel* ne resta pas longtems sur ce pied, et à force d'user sa réputation, la perdit enfin tout à fait.

J'avois oublié, durant ma route, que j'étois malade ; je m'en souvins en arrivant à Montpellier. Mes vapeurs étoient bien guéries, mais tous mes autres maux me restaient et quoique l'habitude m'y rendît moins sensible, c'en seroit assez *(a)* pour se croire mort à qui s'en trouveroit attaqué tout d'un coup. En effet, ils étoient moins douloureux qu'effrayans, et faisoient plus souffrir l'esprit que le corps dont ils sembloient annoncer la destruction. Cela faisoit que, distrait par des passions vives, je ne songeois plus à mon état ; mais comme il n'étoit pas imaginaire, je le sentois sitôt que j'étois de sang-froid. Je songeai donc sérieusement aux conseils de madame de Larnage et au but de mon voyage. J'allai consulter les praticiens les plus illustres, sur-

tout M. Fizes [1], et, pour surabondance de précaution, je me mis en pension chez un médecin [2]. C'étoit un Irlandois appelé Fitz-Moris, qui tenoit une table assez nombreuse d'étudians en médecine, et il y avoit cela de commode pour un malade à s'y mettre, que M. Fitz-Moris se contentoit d'une pension honnête pour la nourriture, et ne prenoit rien de ses pensionnaires pour ses soins comme médecin. Il se chargea de l'exécution des ordonnances de M. Fizes, et de veiller sur ma santé. Il s'acquitta fort bien de cet emploi quant au régime ; on ne gagnoit pas d'indigestion à cette pension-là, et, quoique je ne sois pas fort sensible aux privations de cette espèce, les objets de comparaison étoient si proches, que je ne pouvois m'empêcher de trouver quelquefois en moi-même que M. de Torignan étoit un meilleur pourvoyeur que M. Fitz-Moris. Cependant, comme on ne mouroit pas de faim non plus, et que toute cette jeunesse étoit fort gaie, cette manière de vivre me fit du bien réellement, et m'empêcha de retomber dans mes langueurs. Je passois la matinée à prendre des drogues, surtout je ne sais quelles eaux, je crois les eaux de Vals, et à écrire à madame de Larnage ; car la correspondance alloit son train, et Rousseau

1. Professeur de la Faculté de Montpellier. Il devint par la suite premier médecin du duc d'Orléans,

2. Rousseau, qui habita rue Basse, — actuellement rue J.-J. Rousseau — chez un huissier de la Bourse, du nom de Barcellon, prit tout d'abord pension chez une dame Mazet. (Voyez sa lettre à Madame de Warens du 23 oct. 1737.) On trouvera dans cette épître de singuliers détails sur son voyage à Montpellier ainsi qu'un jugement peu favorable sur la vie et les usages en pays languedocien.

se chargeoit de retirer les lettres de son ami Dudding. A midi, j'allois faire un tour à la Canourgue, avec quelqu'un de nos jeunes commensaux, qui tous étoient de très bons enfans ; on se rassembloit, on alloit dîner. Après dîner une importante affaire occupoit la plupart *(a)* d'entre nous jusqu'au soir, c'étoit d'aller hors de la ville jouer le goûter en deux ou trois parties de mail. Je ne jouois pas, je n'en avois ni la force ni l'adresse ; mais je pariois, et suivant, avec l'intérêt du pari, nos joueurs et leurs boules à travers des chemins raboteux et pleins de pierres, je faisois un exercice agréable et salutaire *(b)* qui me convenoit tout à fait. On goûtoit dans un cabaret hors la ville. Je n'ai pas besoin de dire que ces goûters étoient gais ; mais j'ajouterai qu'ils étoient assez décens, quoique les filles du cabaret fussent jolies. M. Fitz-Moris, grand joueur de mail, étoit notre président, et je puis dire, malgré la mauvaise réputation des étudians, que je trouvai plus de mœurs et d'honnêteté parmi toute cette jeunesse qu'il ne seroit aisé d'en trouver dans le même nombre d'hommes faits. Ils étoient plus bruyans que crapuleux, plus gais que libertins, et je me monte si aisément à un train de vie quand il est volontaire, que je n'aurois pas mieux demandé que de voir durer celui-là toujours. Il y avoit parmi ces étudians plusieurs *(c)* Irlandois avec lesquels je tâchois d'apprendre quelques mots d'anglois par précaution pour le Bourg-Saint-Andéol, car le tems

VAR. — *(a)* : occupoit *plusieurs* d'entre... — *(b)* : exercice *amusant* et salutaire... — *(c)* : *quelques* Irlandois...

approchoit de m'y rendre. Madame de Larnage m'en pressoit chaque ordinaire, et je me préparois à lui obéir. Il étoit clair que mes médecins, qui n'avoient rien compris à mon mal, me regardoient comme un malade imaginaire, et me traitoient sur ce pied avec leur squine, leurs eaux, et leur petit lait. Tout au contraire des théologiens, les médecins et les philosophes n'admettent pour vrai que ce qu'ils peuvent expliquer, et font de leur intelligence la mesure des possibles. Ces messieurs ne connoissoient rien à mon mal ; donc je n'étois pas malade : car comment supposer que des docteurs ne sussent pas tout? Je vis qu'ils ne cherchoient qu'à m'amuser et me faire manger mon argent, et jugeant que leur substitut du Bourg-Saint-Andéol feroit cela tout aussi bien qu'eux, mais plus agréablement, je résolus de lui donner *(a)* la préférence, et je quittai Montpellier dans cette sage intention [1].

Je partis vers la fin de novembre [2], après six semaines ou deux mois de séjour dans cette ville, où je laissai une douzaine de louis sans aucun profit pour ma santé ni pour mon instruction, si ce n'est

VAR. — *(a)* : agréablement, je *lui donnai* la...

1. On lira quelques particularités intéressantes sur le séjour que fit Rousseau en cette ville, dans la *Correspondance* (lettres XIV et XVI), ainsi que dans un travail du Dr Grasset : *J.-J. Rousseau à Montpellier* (Mémoires de l'Acad. des sc. et lettres de Montpellier, 1854, I, p. 553 et ss.).

2. Non pas en novembre, mais après le 14 décembre 1737. (Voyez la *Correspondance*, l. XVII, *A Madame la Baronne de Warens.)* Dans une lettre précédente, on apprend que Madame de Warens ne l'attendait pas avant la Saint-Jean (24 juin) de l'année 1738.

un cours d'anatomie commencé sous M. Fitz-Moris, et que je fus obligé d'abandonner par l'horrible puanteur des cadavres qu'on disséquoit, et qu'il me fut impossible de supporter.

Mal à mon aise au dedans de moi sur la résolution que j'avois prise, j'y réfléchissois en m'avançant *(a)* toujours vers le Pont-Saint-Esprit, qui étoit également la route du Bourg-Saint-Andéol et de Chambéri. Les souvenirs de Maman, et *(b)* ses lettres, quoique moins fréquentes que celles de madame de Larnage, réveilloient dans mon cœur des remords que j'avois étouffés durant ma première route *(c)*. Ils devinrent si vifs au retour, que, balançant l'amour du plaisir, ils me mirent en état d'écouter la raison seule. D'abord, dans le rôle d'aventurier que j'allois recommencer, je pouvois être moins heureux que la première fois ; il ne falloit, dans tout le Bourg-Saint-Andéol, qu'une seule personne qui eût été en Angleterre, qui connût les Anglois, ou *(d)* qui sût leur langue pour me démasquer. La famille de madame de Larnage pouvoit se prendre de mauvaise humeur contre moi et me traiter peu honnêtement. Sa fille, à laquelle malgré moi je pensois plus qu'il n'eût fallu, m'inquiétoit encore : je tremblois d'en devenir amoureux, et cette peur faisoit déjà la moitié de l'ouvrage. Allois-je donc, pour prix des bontés de la mère, chercher à corrompre sa *(e)* fille, à lier le plus détestable commerce, à mettre la dissension *(f)*, le déshonneur, le scandale et l'enfer dans

VAR. — *(a)* : en avançant... — *(b)* : et *de* ses... — *(c)* : étouffés *en venant*. Ils... — *(d)* : *et* qui... — *(e)* : *la* fille,... — *(f)* : la dissension, le scandale et l'enfer...

sa maison? Cette idée me fit horreur ; je pris bien la ferme résolution de me combattre et de me vaincre si ce malheureux penchant venoit à se déclarer. Mais pourquoi m'exposer à ce combat ? Quel misérable état de vivre avec la mère, dont je serois rassasié, et de brûler pour la fille sans oser lui montrer mon cœur ! Quelle nécessité d'aller chercher cet état, et m'exposer aux malheurs, aux affronts, aux remords, pour des plaisirs dont j'avois d'avance épuisé le plus grand charme? car il est certain que ma fantaisie avoit perdu sa première vivacité ; le goût du plaisir y étoit encore, mais la passion n'y étoit plus. A cela se mêloient des réflexions relatives à ma situation, à mes devoirs, à cette Maman si bonne, si généreuse, qui, déjà chargée de dettes, l'étoit encore de mes folles dépenses, qui s'épuisoit pour moi, et que je trompois si indignement. Ce reproche devint si vif qu'il l'emporta à la fin. En approchant du Saint-Esprit, je pris la résolution de brûler l'étape du Bourg-Saint-Andéol, et de passer tout droit. Je l'exécutai *(a)* courageusement, avec quelques soupirs, je l'avoue, mais aussi avec cette satisfaction intérieure, que je goûtois pour la première fois de ma vie, de me dire : Je mérite ma propre estime : je sais préférer mon devoir à mon plaisir. Voilà la première obligation véritable *(b)* que j'aie à l'étude. C'étoit elle qui m'avoit appris à réfléchir, à comparer. Après les principes si purs que j'avois adoptés il y avoit peu de tems, après les règles de sagesse et de vertu que je

VAR. — *(a)* : droit. J'exécutai *cette résolution* avec... — *(b)* : obligation que j'aie...

m'étois faites et que je m'étois senti si fier de suivre, la honte d'être si peu conséquent à moi-même, de démentir si tôt et si haut mes propres maximes, l'emporta sur la volupté. L'orgueil eut peut-être autant de part à ma résolution que la vertu ; mais si cet orgueil n'est pas la vertu même, il a des effets si semblables, qu'il est pardonnable de s'y tromper.

L'un des avantages des bonnes actions est d'élever l'âme et de la disposer à en faire de meilleures : car telle est la foiblesse humaine, qu'on doit mettre au nombre des bonnes actions l'abstinence du mal qu'on est tenté de commettre. Sitôt que j'eus pris ma résolution je devins un autre homme, ou plutôt je redevins celui que j'étois auparavant, et que ce moment d'ivresse avoit fait disparaître. Plein de bons sentimens et de bonnes résolutions, je continuai ma route dans la bonne intention *(a)* d'expier ma faute, ne pensant qu'à régler désormais ma conduite sur les lois de la vertu, à me consacrer sans réserve au service de la meilleure des mères, à lui vouer autant de fidélité que j'avois d'attachement pour elle, et à n'écouter plus d'autre amour que celui de mes devoirs. Hélas ! la sincérité de mon retour au bien sembloit me promettre une autre destinée ; mais la mienne étoit écrite et déjà commencée, et quand mon cœur, plein d'amour pour les choses bonnes et honnêtes, ne voyoit plus qu'innocence et bonheur dans la vie, je touchois au moment funeste qui devoit traîner à sa suite la longue chaîne de mes malheurs.

VAR. — *(a)* : dans la *ferme* intention.

L'empressement d'arriver me fit faire plus de diligence que je n'avois compté. Je lui avois annoncé de Valence le jour et l'heure de mon arrivée. Ayant gagné une demi-journée sur mon calcul, je restai autant de tems à Chaparillan, afin d'arriver juste au moment que j'avois marqué. Je voulois goûter dans tout son charme le plaisir de la revoir. J'aimois mieux le différer un peu pour y joindre celui d'être attendu. Cette précaution m'avoit toujours réussi. J'avois vu toujours marquer mon arrivée par une espèce de petite fête : je n'en attendois pas moins cette fois ; et ces empressemens, qui m'étoient si sensibles, valoient bien la peine d'être ménagés.

J'arrivai donc exactement à l'heure. De tout loin je regardois si je ne la verrois point sur le chemin ; le cœur me battoit de plus en plus à mesure que j'approchois. J'arrive essoufflé, car j'avois quitté ma voiture en ville ; je ne vois personne dans la cour, sur la porte, à la fenêtre : je commence à me troubler, je redoute quelque accident. J'entre ; tout est tranquille ; des ouvriers goûtoient dans la cuisine ; du reste, aucun apprêt. La servante parut surprise de me voir ; elle ignoroit que je dusse arriver. Je monte, je la vois enfin cette chère Maman, si tendrement, si vivement, si purement aimée : j'accours, je m'élance à ses pieds. Ah ! te voilà, petit, me dit-elle en m'embrassant ; as-tu fait bon voyage? comment te portes-tu? Cet accueil m'interdit un peu. Je lui demandai si elle n'avoit pas reçu ma lettre. Elle me dit que oui. J'aurois cru que non, lui dis-je, et l'éclaircissement finit là. Un jeune homme étoit avec elle. Je le connoissois pour l'avoir vu déjà

dans la maison avant mon départ ; mais cette fois il y paroissoit établi ; il l'étoit. Bref, je trouvai ma place prise.

Ce jeune homme étoit du pays de Vaud ; son père, appelé Vintzenried [1], étoit concierge ou soi-disant capitaine du château de Chillon. Le fils de M. le capitaine étoit garçon perruquier, et couroit le monde en cette qualité quand il vint se présenter à madame de Warens, qui le reçut bien, comme elle faisoit tous les passans, et surtout ceux de son pays. C'étoit un grand fade blondin, assez bien fait, le visage plat, l'esprit de même, parlant comme le beau Liandre ; mêlant tous les tons, tous les goûts de son état avec la longue histoire de ses bonnes fortunes ; ne nommant que la moitié des marquises avec lesquelles il avoit couché, et prétendant n'avoir point coiffé de jolies femmes dont il n'eût aussi coiffé les maris ; vain, sot, ignorant, insolent, au demeurant le meilleur fils du monde. Tel fut le substitut qui me fut donné durant mon absence, et l'associé qui me fut offert après mon retour .

Oh ! si les âmes dégagées de leurs terrestres entraves voient encore du sein de l'éternelle lumière ce qui se passe chez les mortels, pardonnez, ombre chère et respectable, si je ne fais pas plus de grâce à vos fautes qu'aux miennes, si je dévoile également

1. Jean-Samuel-Rodolphe Wintzenried, dit de Courtilles, du nom d'un petit village du baillage de Moudon. Il était né en mars 1716. Il mourut le 18 février 1772, à Chambéry, où il tenait les fonctions d'inspecteur du château de la Ville. Il avait épousé Jeanne-Marie Bergonzy. Son père était un fonctionnaire important du pays de Vaud. (Fr. Mugnier, *ouvr. cité*, *Epilogue*, p. 416 et ss.)

les unes et les autres aux yeux des lecteurs. Je dois, je veux être vrai pour vous comme pour moi-même : vous y perdrez toujours beaucoup moins que moi. Eh ! combien votre aimable et doux caractère, votre inépuisable bonté de cœur, votre franchise et toutes vos excellentes vertus ne rachètent-elles pas de foiblesses, si l'on peut appeler ainsi les torts de votre seule raison ! Vous eûtes des erreurs et non pas des vices ; votre conduite fut répréhensible, mais votre cœur fut toujours pur. Qu'on mette le bien et le mal dans la balance, et qu'on soit équitable : quelle autre femme, si sa vie secrète étoit manifestée ainsi que la vôtre, s'oseroit jamais comparer à vous?

Le nouveau venu s'étoit montré zélé, diligent, exact pour toutes ses petites commissions, qui étoient toujours en grand nombre ; il s'étoit fait le piqueur de ses ouvriers. Aussi bruyant que je l'étois peu, il se faisoit voir et surtout entendre à la fois à la charrue, aux foins, au bois, à l'écurie, à la basse-cour. Il n'y avoit que le jardin qu'il négligeoit, parce que c'étoit un travail trop paisible *(a)* et qui ne faisoit point de bruit. Son grand plaisir étoit de charger et charrier, de scier ou fendre du bois ; on le voyoit toujours la hache ou la pioche à la main ; on l'entendoit courir, cogner, crier à pleine tête. Je ne sais de combien d'hommes il faisoit le travail, mais il faisoit toujours le bruit de dix ou douze. Tout ce tintamarre en imposa à ma pauvre Maman ; elle crut ce jeune homme un trésor pour ses *(b)* affaires. Voulant se l'attacher, elle employa pour

VAR. — *(a)* : paisible qui ne... — *(b)* : pour *les* affaires.

cela tous les moyens qu'elle y crut propres, et n'oublia pas celui sur lequel elle comptoit le plus.

On a dû connoître mon cœur, ses sentimens les plus constans, les plus vrais, ceux surtout qui me ramenoient en ce moment *(a)* auprès d'elle. Quel prompt et plein bouleversement dans tout mon être ! qu'on se mette à ma place pour en juger. En un moment je vis évanouir pour jamais tout l'avenir de félicité que je m'étois peint. Toutes les douces idées que je caressois si affectueusement disparurent, et moi, qui depuis mon enfance ne savois voir mon existence qu'avec la sienne, je me vis seul pour la première fois. Ce moment fut affreux : ceux qui le suivirent furent toujours sombres. J'étois jeune encore, mais ce doux sentiment de jouissance et d'espérance qui vivifie la jeunesse me quitta pour jamais. Dès lors, l'être sensible fut mort à demi. Je ne vis plus devant moi que les tristes restes d'une vie insipide, et si quelquefois encore une image de bonheur effleura mes désirs, ce bonheur n'étoit plus celui qui m'étoit propre ; je sentois qu'en l'obtenant je ne serois pas vraiment heureux.

J'étois si bête et ma confiance étoit si pleine, que, malgré le ton familier du nouveau venu, que je regardois comme un effet de cette facilité d'humeur de Maman qui rapprochoit tout le monde d'elle, je ne me serois pas avisé d'en soupçonner la véritable cause si elle ne me l'eût dit elle-même ; mais elle se pressa de me faire cet aveu avec une franchise capable d'ajouter à ma rage, si mon cœur eût pu se tourner

VAR. — *(a)* : me ramenoient auprès...

de ce côté-là *(a)* ; trouvant quant à elle la chose toute simple, me reprochant ma négligence dans la maison, et m'alléguant mes fréquentes absences, comme si elle eût été d'un tempérament fort pressé d'en remplir les vides. Ah ! Maman, lui dis-je, le cœur serré de douleur, qu'osez-vous m'apprendre ! quel prix d'un attachement pareil au mien ! Ne m'avez-vous tant de fois conservé la vie que pour m'ôter tout ce qui me la rendoit chère? J'en mourrai, mais vous me regretterez. Elle me répondit d'un ton tranquille à me rendre fou, que j'étois un enfant, qu'on ne mouroit point de ces choses-là ; que je ne perdrois *(b)* rien ; que nous n'en serions pas moins bons amis, pas moins intimes dans tous les sens ; que son tendre attachement *(c)* pour moi ne pouvoit ni diminuer ni finir qu'avec elle. Elle me fit entendre, en un mot, que tous mes droits demeuroient les mêmes, et qu'en les partageant avec un autre, je n'en étois pas privé pour cela.

Jamais la pureté, la vérité, la force de mes sentimens pour elle, jamais la sincérité, l'honnêteté de mon âme, ne se firent mieux sentir à moi que dans ce moment. Je me précipitai à ses pieds, j'embrassai ses genoux en versant des torrens de larmes. Non, Maman, lui dis-je avec transport, je vous aime trop pour vous avilir ; votre possession m'est trop chère pour la partager ; les regrets qui l'accompagnèrent quand je l'acquis se sont accrus avec mon amour ; non, je ne la puis conserver au même prix. Vous aurez

VAR. — *(a)* : de ce côté ; trouvant... — *(b)* : ne *perdois* rien ;... — *(c)* : *sa* tendre *amitié* pour...

toujours mes adorations, soyez-en toujours digne : il m'est plus nécessaire encore de vous honorer que de vous posséder. C'est à vous, ô Maman ! que je vous cède : c'est à l'union de nos cœurs que je sacrifie tous mes plaisirs. Puissé-je périr mille fois avant d'en goûter qui dégradent ce que j'aime !

Je tins cette résolution avec une constance digne, j'ose le dire, du sentiment qui me l'avoit fait former. Dès ce moment je ne vis plus cette Maman si chérie que des yeux d'un véritable fils ; et il est à noter que, bien que *(a)* ma résolution n'eût point son approbation secrète, comme je m'en suis trop aperçu, elle n'employa jamais pour m'y faire renoncer ni propos insinuans, ni caresses, ni aucune de ces adroites agaceries dont les femmes savent user sans se commettre, et qui manquent rarement de leur réussir. Réduit à me chercher un sort indépendant d'elle, et n'en pouvant même imaginer, je passai bientôt à l'autre extrémité, et le cherchai tout en elle. Je l'y cherchai si parfaitement que je parvins presque à m'oublier moi-même. L'ardent désir de la voir heureuse, à quelque prix que ce fût, absorboit toutes mes affections : elle avoit beau séparer son bonheur du mien, je le voyois mien en dépit d'elle.

Ainsi commencèrent à germer avec mes malheurs les vertus dont la semence étoit au fond de mon âme, que l'étude avoit cultivées, et qui n'attendoient pour éclore que le ferment de l'adversité. Le premier fruit de cette disposition si désintéressée fut d'écarter

VAR. — *(a)* : que *quoique* ma...

de mon cœur tout sentiment de haine et d'envie contre celui qui m'avoit supplanté. Je voulus, au contraire, et je voulus sincèrement m'attacher à ce jeune homme, le former, travailler à son éducation, lui faire sentir son bonheur, l'en rendre digne, s'il étoit possible, et faire en un mot pour lui tout ce qu'Anet avoit fait pour moi dans une occasion pareille. Mais la parité manquoit entre les personnes. Avec plus de douceur et de lumières je n'avois pas le sang-froid et la fermeté d'Anet, ni cette force de caractère qui en imposoit, et dont j'aurois eu besoin pour réussir. Je trouvai encore moins dans le jeune homme les qualités qu'Anet avoit trouvées en moi : la docilité, l'attachement, la reconnoissance, surtout le sentiment du besoin que j'avois de ses soins, et l'ardent désir de les rendre utiles. Tout cela manquoit ici. Celui que je voulois former ne voyoit en moi qu'un pédant importun qui n'avoit que du babil. Au contraire, il s'admiroit lui-même comme un homme important dans la maison, et mesurant les services qu'il y croyoit rendre sur le bruit qu'il y faisoit, il regardoit ses haches et ses pioches comme infiniment plus utiles que tous mes bouquins. A quelque égard il n'avoit pas tort ; mais il partoit de là pour se donner des airs à faire mourir de rire. Il tranchoit avec les paysans du gentilhomme campagnard ; bientôt il en fit autant avec moi, et enfin avec Maman elle-même. Son nom de Vintzenried ne lui paroissant pas assez noble, il le quitta pour celui de M. de Courtilles, et c'est sous ce dernier nom qu'il a été connu depuis à Chambéri et en Maurienne, où il s'est marié.

Enfin, tant fit l'illustre personnage qu'il fut tout dans la maison, et moi rien. Comme, lorsque j'avois le malheur de lui déplaire, c'étoit Maman et non pas pas moi qu'il grondoit, la crainte de l'exposer à ses brutalités me rendoit docile à tout ce qu'il désiroit, et chaque fois qu'il fendoit du bois, emploi qu'il remplissoit avec une fierté sans égale, il falloit que je fusse là spectateur oisif et tranquille admirateur de sa prouesse *(a)*. Ce garçon n'étoit pourtant pas absolument d'un mauvais naturel ; il aimoit Maman, parce qu'il étoit impossible de ne la pas aimer ; il n'avoit même pas pour moi de l'aversion, et quand les intervalles de ses fougues permettoient de lui parler, il nous écoutoit quelquefois assez docilement, convenant franchement qu'il n'étoit qu'un sot : après quoi il n'en faisoit pas moins de nouvelles sottises. Il avait d'ailleurs une intelligence si bornée et des goûts si bas, qu'il étoit difficile de lui parler raison et presque impossible de se plaire avec lui. A la possession d'une femme pleine de charmes, il ajouta le ragoût d'une femme de chambre vieille, rousse, édentée, dont Maman avoit la patience d'endurer le dégoûtant service, quoiqu'elle lui fît mal au cœur. Je m'aperçus de ce nouveau ménage, et j'en fus outré d'indignation : mais je m'aperçus d'une autre chose qui m'affecta bien plus vivement encore, et qui me jeta dans un plus profond découragement que tout ce qui s'étoit passé *(b)* jusqu'alors ; ce fut le refroidissement de Maman envers moi.

VAR. — *(a)* : de *ses prouesses*. Ce... — *(b)* : ce qui m'*étoit arrivé*...

La privation que je m'étois imposée et qu'elle avoit fait semblant d'approuver est une de ces choses que les femmes ne pardonnent point, quelque mine qu'elles fassent, moins par la privation qui en résulte pour elles-mêmes, que par l'indifférence qu'elles y voient pour leur possession. Prenez la femme la plus sensée, la plus philosophe, la moins attachée à ses sens ; le crime le plus irrémissible que l'homme, dont au reste elle se soucie le moins, puisse commettre envers elle, est d'en pouvoir jouir et de n'en rien faire. Il faut bien que ceci soit sans exception, puisqu'une sympathie si naturelle et si forte fut altérée en elle par une abstinence qui n'avoit que des motifs de vertu, d'attachement et d'estime *(a)*. Dès lors je cessai de trouver en elle cette intimité des cœurs qui fit toujours la plus douce jouissance du mien. Elle ne s'épanchoit plus avec moi que quand elle avoit à se plaindre du nouveau venu ; quand ils étoient bien ensemble, j'entrois peu dans ses confidences. Enfin elle prenoit peu à peu une manière d'être dont je ne faisois plus partie. Ma présence lui faisoit plaisir encore, mais elle ne lui faisoit plus besoin, et j'aurois passé des jours entiers sans la voir, qu'elle ne s'en seroit pas aperçue.

Insensiblement je me sentis isolé et seul dans cette même maison dont auparavant j'étois l'âme, et où je vivois pour ainsi dire à double. Je m'accoutumai peu à peu à me séparer de tout ce qui s'y faisoit, de ceux mêmes qui l'habitoient, et pour m'épargner de continuels déchiremens, je m'enfermois avec mes

VAR. — *(a)* : d'estime et d'attachement. Dès...

livres, ou bien j'allois soupirer et pleurer à mon aise au milieu des bois. Cette vie me devint bientôt tout à fait insupportable. Je sentis que la présence personnelle et l'éloignement de cœur d'une femme qui m'étoit si chère irritoient ma douleur, et qu'en cessant de la voir je m'en sentirois moins cruellement séparé. Je formai le projet de quitter sa maison ; je le lui dis, et, loin de s'y opposer, elle le favorisa. Elle avoit à Grenoble une amie appelée madame Deybens, dont le mari étoit ami de M. de Mably, grand-prévôt à *(a)* Lyon. M. Deybens me proposa l'éducation des enfans de M. de Mably : j'acceptai, et je partis pour Lyon [1], sans laisser ni presque sentir le moindre regret d'une séparation dont auparavant la seule idée nous eût donné les angoisses de la mort.

J'avois à peu près les connoissances nécessaires pour un précepteur, et j'en croyois avoir le talent. Durant un an que je passai chez M. de Mably, j'eus le tems de me désabuser. La douceur de mon naturel m'eût rendu propre à ce métier, si l'emportement n'y eût mêlé ses orages. Tant que tout alloit bien,

VAR. — *(a)* : *de* Lyon.

1. A la fin du mois d'avril 1740. Le 1er mai, Rousseau était installé à Lyon chez M. de Mably, rue Saint-Dominique, aux appointements de quatre cents livres, y compris les gratifications. Voyez sa *Correspondance* et, en particulier, ses lettres à Madame de Warens du 1er mai et du 24 octobre 1740. Un court billet à la même, non daté, et dont le texte ne nous est pas parvenu en entier, contient aussi quelques renseignements précieux sur le séjour à Lyon de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. Publié d'abord dans le *Courrier français* du 3 mars 1837, il a été réimprimé par M. F. Mugnier *(ouvr. cité*, p. 190.)

et que je voyois réussir mes soins et mes peines, qu'alors je n'épargnois point, j'étois un ange ; j'étois un diable quand les choses alloient de travers. Quand mes élèves ne m'entendoient pas, j'extravaguois, et, quand ils marquoient de la méchanceté, je les aurois tués : ce n'étoit pas le moyen de les rendre savans et sages. J'en avois deux : ils étoient d'humeurs très différentes. L'un de huit à neuf ans, appelé Sainte-Marie, étoit d'une jolie figure, l'esprit assez ouvert, assez vif, étourdi, badin, malin, mais d'une malignité gaie[1]. Le cadet, appelé Condillac *(a)*, paroissoit presque stupide, musard, têtu comme une mule, et ne pouvant rien apprendre. On peut juger qu'entre ces deux sujets je n'avois pas besogne faite. Avec de la patience et du sang-froid peut-être aurois-je pu réussir ; mais, faute de l'une et de l'autre, je ne fis rien qui vaille, et mes élèves tournoient très mal. Je ne manquois pas d'assiduité, mais je manquois d'égalité, surtout de prudence. Je ne savois employer auprès d'eux que trois instrumens toujours inutiles et souvent pernicieux auprès des enfans : le sentiment, le raisonnement, la colère. Tantôt je m'attendrissois avec Sainte-Marie jusqu'à pleurer ; je

VAR. — *(a)* : Condillac, *du nom de son oncle devenu si célèbre* *, paroissoit...

* Etienne Bonnot, abbé de Condillac (1715-1780), l'auteur de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746) et du *Traité des sensations* (1754). On sait qu'il était le frère de M. de Mably et de l'abbé du même nom.

1. On trouvera dans les *Œuvres de Rousseau (Mélanges)* un *Projet pour l'Education de M. de Sainte-Marie*. Il y a loin du style de cet essai à celui de l'*Emile*.

voulois *(a)* l'attendrir lui-même, comme si l'enfant étoit susceptible d'une véritable émotion de cœur ; tantôt je m'épuisois à lui parler *(b)* raison, comme s'il avoit pu m'entendre ; et comme il me faisoit quelquefois des argumens très subtils, je le prenois tout de bon pour raisonnable, parce qu'il étoit raisonneur. Le petit Condillac étoit encore plus embarrassant *(c)*, parce que, n'entendant rien, ne répondant rien, ne s'émouvant de rien, et d'une opiniâtreté à toute épreuve, il ne triomphoit jamais mieux de moi que quand il m'avoit mis en fureur ; alors c'étoit lui qui étoit le sage, et c'étoit moi qui étois l'enfant. Je voyois toutes mes fautes, je les sentois : j'étudiois l'esprit de mes élèves, je les pénétrois très bien, et je ne crois pas que jamais une seule fois j'aie été la dupe de leurs ruses. Mais que me servoit de voir le mal sans savoir appliquer le remède? En pénétrant tout je n'empêchois rien, je ne réussissois à rien, et tout ce que je faisois étoit précisément ce qu'il ne falloit pas faire.

Je ne réussissois guères mieux pour moi que pour mes élèves. J'avois été recommandé par madame Deybens à Madame de Mably. Elle l'avoit priée de former mes manières et de me donner le ton du monde. Elle y prit quelques soins, et voulut que j'apprisse à faire les honneurs de sa maison ; mais je m'y pris si gauchement, j'étois si honteux, si sot, qu'elle se rebuta, et me planta là. Cela ne m'empêcha pas de devenir, selon ma coutume, amoureux d'elle. J'en

VAR. — *(a)* : je *pensois* l'attendrir... — *(b)* : tantôt je lui *parlois* raison,... — *(c)* : embarrassant ; n'entendant...

fis assez pour qu'elle s'en aperçût ; mais ne j'osai jamais me déclarer. Elle ne se trouva pas d'humeur à faire les avances, et j'en fus pour mes lorgneries et mes soupirs, dont même je m'ennuyai *(a)* bientôt, voyant qu'ils n'aboutissoient à rien.

J'avois tout à fait perdu chez Maman le goût des petites friponneries, parce que, tout étant à moi, je n'avois rien à voler. D'ailleurs les principes élevés que je m'étois faits devoient me rendre désormais bien supérieur à de telles bassesses, et il est certain que depuis lors je l'ai d'ordinaire été : mais c'est moins pour avoir appris à vaincre mes tentations que pour en avoir coupé la racine, et j'aurois grand'peur de voler comme dans mon enfance si j'étois sujet aux mêmes désirs. J'eus la preuve de cela chez M. de Mably. Environné de petites choses volables que je ne regardois même pas, je m'avisai de convoiter un certain petit vin blanc d'Arbois très joli, dont quelques verres que par-ci par-là je buvois à table m'avoient fort affriandé. Il étoit un peu louche ; je croyois savoir bien coller le vin, je m'en vantai, on me confia celui-là ; je le collai et le gâtai, mais aux yeux seulement ; il resta toujours agréable à boire, et l'occasion fit que je m'en accommodai *(b)* de tems en tems de quelques bouteilles pour boire à mon aise en mon petit particulier. Malheureusement je n'ai jamais pu boire sans manger. Comment faire pour avoir du pain ? Il m'étoit impossible d'en mettre en réserve. En faire acheter par les

VAR. — *(a)* : je *me rebutai* bientôt, voyant... *(b)* : m'en accommodai de quelques...

laquais, c'étoit me déceler, et presque insulter le maître de la maison. En acheter moi-même, je n'osai jamais. Un beau monsieur, l'épée au côté, aller chez un boulanger acheter un morceau de pain, cela se pouvoit-il? Enfin je me rappelai le pis-aller d'une grande princesse à qui l'on disoit que les paysans n'avoient pas de pain, et qui répondit : Qu'ils mangent de la brioche. J'achetai de la brioche. Encore que de façons pour en venir là ! Sorti seul à ce dessein, je parcourois quelquefois toute la ville, et passois devant trente pâtissiers avant d'entrer chez aucun. Il falloit qu'il n'y eut qu'une seule personne dans la boutique, et que sa physionomie m'attirât beaucoup, pour que j'osasse franchir le pas. Mais aussi quand j'avois une fois *(a)* ma chère petite brioche, et que, bien enfermé dans ma chambre, j'allois trouver ma bouteille au fond d'une armoire, quelles bonnes petites buvettes je faisois là tout seul, en lisant quelques pages de roman ! Car lire en mangeant fut toujours ma fantaisie, au défaut d'un tête-à-tête. C'est le supplément de la société qui me manque. Je dévore alternativement une page et un morceau : c'est comme si mon livre dînoit avec moi.

Je n'ai jamais été dissolu ni crapuleux, et ne me suis enivré de ma vie. Ainsi mes petits vols n'étoient pas fort indiscrets : cependant ils se découvrirent ; les bouteilles me décelèrent. On ne m'en fit pas semblant, mais je n'eus plus la direction de la cave. En tout cela, M. de Mably se conduisit honnête-

VAR. — *(a)* : Quand une fois j'avois...

ment et prudemment. C'étoit un très galant homme, qui, sous un air aussi dur que son emploi, avoit une véritable douceur de caractère et une rare bonté de cœur. Il étoit judicieux, équitable, et, ce qu'on n'attendroit pas d'un officier de maréchaussée, même très humain. En sentant son indulgence, je lui en devins plus attaché, et cela me fit prolonger mon séjour dans sa maison plus que je n'aurois fait sans cela. Mais enfin, dégoûté d'un métier auquel je n'étois pas propre et d'une situation très gênante qui n'avoit rien d'agréable pour moi, après un an d'essai [1], durant lequel je n'épargnai point mes soins, je me déterminai à quitter mes disciples, bien convaincu que je ne parviendrois jamais à les bien élever. M. de Mably lui-même voyoit cela tout aussi bien que moi. Cependant je crois qu'il n'eût jamais pris sur lui de me renvoyer si je ne lui en eusse épargné la peine ; et cet excès de condescendance en pareil cas n'est assurément pas ce que j'approuve.

Ce qui me rendoit mon état plus insupportable étoit la comparaison continuelle que j'en faisois avec celui que j'avois quitté ; c'étoit le souvenir de mes chères Charmettes, de mon jardin, de mes arbres, de ma fontaine, de mon verger, et surtout de celle pour qui j'étois né, qui donnoit de l'âme à tout cela. En repensant à elle, à nos plaisirs, à notre innocente vie, il me prenoit des serremens de cœur, des étouffemens qui m'ôtoient le courage de rien faire. Cent fois j'ai été violemment tenté de partir à l'instant

1. En mai 1741. On a vu plus haut que Rousseau était établi chez M. de Mably le 1er mai 1740.

et à pied pour retourner auprès d'elle ; pourvu que je la revisse encore une fois, j'aurois été content de mourir à l'instant même. Enfin je ne pus résister à ces souvenirs si tendres, qui me rappeloient auprès d'elle à quelque prix que ce fût. Je me disois que je n'avois pas été assez patient, assez complaisant, assez caressant, que je pouvois encore vivre heureux dans une amitié très douce, en y mettant du mien plus que je n'avois fait. Je forme les plus beaux projets du monde, je brûle de les exécuter. Je quitte tout, je renonce à tout, je pars, je vole, j'arrive dans tous les mêmes transports de ma première jeunesse, et je me retrouve[1] *(a)* à ses pieds. Ah ! j'y serois mort de joie si j'avois retrouvé dans son accueil *(b)*, dans ses caresses, dans son cœur enfin, le quart de ce que j'y retrouvois autrefois *(c)* et que j'y reportois encore.

Affreuse illusion des choses humaines ! Elle me reçut toujours avec son excellent cœur, qui ne pouvoit mourir qu'avec elle ; mais je venois rechercher le passé qui n'étoit plus et qui ne pouvoit renaître. A peine eus-je resté demi-heure avec elle, que je sentis mon ancien bonheur mort pour toujours. Je me retrouvai dans la même situation désolante que j'avois été forcé de fuir, et cela sans que je pusse dire qu'il y eût *(d)* de la faute de personne ;

VAR. — *(a)* : je me *revois* à... — *(b)* : dans son accueil, *dans ses yeux*, dans ses caresses... — *(c)* : *jadis*... — *(d)* : qu'il y *avoit*...

1. On présume en effet que Rousseau revint aux Charmettes immédiatement après son départ de Lyon, soit dans le courant de mai 1741.

car au fond Courtilles n'étoit pas mauvais, et parut me revoir avec plus de plaisir que de chagrin. Mais comment me souffrir surnuméraire près de celle pour qui j'avois été tout, et qui ne pouvoit cesser d'être tout pour moi? Comment vivre étranger dans la maison dont j'étois l'enfant? L'aspect des objets témoins de mon bonheur passé me rendoit la comparaison plus cruelle. J'aurois moins souffert dans une autre habitation. Mais me voir rappeler incessamment tant de doux *(a)* souvenirs, c'étoit irriter le sentiment de mes pertes. Consumé de vains regrets, livré à la plus noire mélancolie, je repris le train de rester seul hors les heures des repas. Enfermé avec mes livres, j'y cherchois des distractions utiles, et sentant le péril imminent que j'avois tant craint autrefois, je me tourmentois derechef à chercher en moi-même *(b)* les moyens d'y pourvoir quand Maman n'auroit plus de ressources. J'avois mis les choses dans sa maison sur le pied d'aller sans empirer ; mais depuis moi tout étoit changé. Son économe étoit un dissipateur. Il vouloit briller : bon cheval, bon équipage ; il aimoit à s'étaler noblement aux yeux des voisins ; il faisoit des entreprises continuelles en choses où il n'entendoit rien. La pension se mangeoit d'avance, les quartiers en étoient engagés, les loyers étoient arriérés, et les dettes alloient leur train. Je prévoyois que cette pension ne tarderoit *(c)* pas d'être saisie et peut-être supprimée. Enfin je n'envisageois que ruine et

VAR. — *(a)* : tant de souvenirs,... — *(b)* : derechef en moi-même à chercher... — *(c)* : ne *manqueroit* pas...

désastres, et le moment m'en sembloit si proche, que j'en sentois d'avance toutes les horreurs.

Mon cher cabinet étoit ma seule distraction. A force d'y chercher des remèdes contre le trouble de mon âme, je m'avisai d'y en chercher contre les maux que je prévoyois, et revenant à mes anciennes idées, me voilà bâtissant de nouveaux châteaux en Espagne pour tirer cette pauvre Maman des extrémités cruelles où je la voyois prête à tomber. Je ne me sentois pas assez savant et ne me croyois pas assez d'esprit pour briller dans la république des lettres et faire une fortune par cette voie. Une nouvelle idée qui se présenta m'inspira la confiance que la médiocrité de mes talens ne pouvoit me donner. Je n'avois pas abandonné la musique en cessant de l'enseigner ; au contraire, j'en avois assez étudié la théorie pour pouvoir me regarder au moins comme savant en cette partie. En réfléchissant à la peine que j'avois eue d'apprendre à déchiffrer la note, et à celle que j'avois encore à chanter à livre ouvert, je vins à penser que cette difficulté pouvoit bien venir de la chose autant que de moi, sachant surtout qu'en général apprendre la musique n'étoit pour personne une chose aisée. En examinant la constitution des signes, je les trouvois souvent fort mal inventés. Il y avoit longtems que j'avois pensé à noter l'échelle par chiffres, pour éviter d'avoir toujours à tracer des lignes et portées lorsqu'il falloit noter le moindre petit air. J'avois été arrêté par les difficultés des octaves et par celles de la mesure et des valeurs. Cette ancienne idée me revint dans l'esprit, et je vis, en y repensant, que ces difficultés n'étoient pas in-

surmontables. J'y rêvai avec succès, et je parvins à noter quelque musique que ce fût par mes chiffres avec la plus grande exactitude, et je puis dire avec la plus grande simplicité. Dès ce moment je crus ma fortune faite, et dans l'ardeur de la partager avec celle à qui je devois tout, je ne songeai qu'à partir pour Paris, ne doutant pas qu'en présentant mon projet à l'Académie je ne fisse une révolution. J'avois rapporté de Lyon quelque argent : je vendis mes livres. En quinze jours ma résolution fut prise et exécutée. Enfin, plein des idées magnifiques qui me l'avoient inspirée, et toujours le même dans tous les tems, je partis de Savoie avec mon système de musique comme autrefois j'étois parti de Turin avec ma fontaine de Héron.

Telles ont été les erreurs et les fautes de ma jeunesse. J'en ai narré l'histoire avec une fidélité dont mon cœur est content. Si dans la suite, j'honorai mon âge mûr de quelques vertus, je les aurois dites avec la même franchise, et c'étoit mon dessein. Mais il faut m'arrêter ici. Le tems peut lever bien des voiles. Si ma mémoire parvient à la postérité, peut-être un jour elle apprendra ce que j'avois à dire. Alors on saura pourquoi je me tais.

FIN DU LIVRE SIXIÈME ET DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

Extrait de *Sites et Monuments* du Touring Club de France

LES CHARMETTES

Ces cahiers pleins de fautes de toute espèce, et que je n'ai pas même le tems de relire, suffisent pour mettre tout ami de la vérité sur sa trace, et lui donner les moyens de s'en assurer par ses propres informations. Malheureusement, il me paroît difficile et même impossible qu'ils échappent à la vigilance de mes ennemis. S'ils tombent entre les mains d'un honnête homme [ou des amis de M. de Choiseul, s'ils parviennent à M. de Choiseul lui-même, je ne crois pas l'honneur de ma mémoire encore sans ressource. Mais, ô ciel, protecteur de l'innocence, garantis ces derniers renseignemens de la mienne des mains des Dames de Boufflers, de Verdelin, et de celles de leurs amis. Dérobe du moins à ces deux furies la mémoire d'un infortuné que tu leur as abandonné de son vivant[1]].

J.-J. Rousseau.

1. Cette note consignée, en manière d'avertissement, au début de la seconde partie, ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris. Les mots placés entre crochets dans ce texte sont biffés de la main de l'auteur et rendus à peu près illisibles sur le manuscrit de la Bibliothèque de Genève. Ils ont été déchiffrés et transcrits par M. Léopold Micheli, conservateur à cette bibliothèque. Voyez les *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau*, t. IV, p. 247.

LIVRE SEPTIÈME

1741-1747

Après deux ans de silence et de patience, malgré mes résolutions, je reprens la plume. Lecteur, suspendez votre jugement sur les raisons qui m'y forcent. Vous n'en pouvez juger qu'après m'avoir lu.

On a vu s'écouler ma paisible jeunesse dans une vie égale, assez douce, sans de grandes traverses ni de grandes prospérités. Cette médiocrité fut en grande partie l'ouvrage de mon naturel ardent, mais foible, moins prompt encore à entreprendre que facile à décourager ; sortant du repos par secousses, mais y rentrant par lassitude et par goût, et qui, me ramenant toujours, loin des grandes vertus et plus loin des grands vices, à la vie oiseuse et tranquille

pour laquelle je me sentois né, ne m'a jamais permis d'aller à rien de grand, soit en bien, soit en mal.

Quel tableau différent j'aurai bientôt à développer *(a)* ! Le sort, qui durant trente ans favorisa mes penchans, les contraria durant les trente autres, et, de cette opposition continuelle entre ma situation et mes inclinations, on verra naître des fautes énormes, des malheurs inouïs, et toutes les vertus, excepté la force, qui peuvent honorer l'adversité.

Ma première partie a été toute écrite de mémoire et j'y ai dû faire beaucoup d'erreurs. Forcé d'écrire la seconde de mémoire aussi, j'y en ferai probablement beaucoup davantage. Les doux souvenirs de mes beaux ans passés avec autant de tranquillité que *(b)* d'innocence, m'ont laissé mille impressions charmantes que j'aime sans cesse à me rappeler. On verra bientôt combien sont différens ceux du reste de ma vie. Les rappeler, c'est en renouveler l'amertume. Loin d'aigrir celle de ma situation par ces tristes retours, je les écarte autant qu'il m'est possible, et souvent j'y réussis au point de ne les pouvoir plus retrouver au besoin. Cette facilité d'oublier les maux est une consolation que le ciel m'a ménagée dans ceux que le sort devoit un jour accumuler sur moi. Ma mémoire, qui me retrace uniquement les objets agréables, est l'heureux contrepoids de mon imagination effarouchée, qui ne me fait prévoir que de cruels avenirs.

Tous les papiers que j'avois rassemblés pour suppléer à ma mémoire et me guider dans cette

VAR. — *(a)* : *à tracer !* — *(b)* : autant de *simplicité* que...

entreprise, passés en d'autres mains, ne rentreront plus dans les miennes. Je n'ai qu'un guide fidèle sur lequel je puisse compter, c'est la chaîne des sentimens qui ont marqué la succession de mon être, et *(a)* par eux celle des événemens qui en ont été la cause ou l'effet. J'oublie aisément mes malheurs ; mais je ne puis oublier mes fautes, et j'oublie encore moins mes bons sentimens. Leur souvenir m'est trop cher pour s'effacer jamais de mon cœur. Je puis faire des omissions dans les faits, des transpositions, des erreurs de dates ; mais je ne puis me tromper sur ce que j'ai senti, ni sur ce que mes sentimens m'ont fait faire ; et voilà de quoi principalement il s'agit. L'objet propre de mes confessions est de faire connoître exactement mon intérieur dans toutes les situations de ma vie. C'est l'histoire de mon âme que j'ai promise *(b)*, et pour l'écrire fidèlement je n'ai pas besoin d'autres mémoires ; il me suffit, comme j'ai fait jusqu'ici, de rentrer au dedans de moi.

Il y a cependant, et très heureusement, un intervalle de six à sept ans dont j'ai des renseignemens

VAR. — *(a)* : mon être, *et dont l'impression ne s'efface point de mon cœur. Ces sentimens me rappelleront assez les événemens qui les ont fait naître, pour pouvoir me flatter de les narrer fidèlement, et s'il se trouve quelque omission, quelque transposition de faits ou de dates, ce qui ne peut avoir lieu qu'en choses indifférentes et qui m'ont fait peu d'impression, il reste assez de monumens de chaque fait pour le remettre aisément à sa place dans l'ordre de ceux que j'aurai marqués.* L'objet propre de mes confessions... — *(b)* : que j'ai promise, *et cette histoire devient désormais d'autant plus intéressante qu'elle est la clef d'un tissu d'événemens bien connus de tout le monde, mais qu'on n'expliquera jamais raisonnablement sans cela.* Il y a cependant...

sûrs dans un recueil transcrit de lettres dont les originaux sont dans les mains *(a)* de M. du Peyrou [1]. Ce recueil, qui finit en 1760, comprend tout le tems de mon séjour à l'Hermitage et de ma grande brouillerie avec mes soi-disans amis : époque mémorable dans ma vie et qui fut la source de tous mes autres malheurs. A l'égard des lettres originales plus récentes qui peuvent me rester, et qui sont en très petit nombre, au lieu de les transcrire à la suite du recueil, trop volumineux pour que je puisse espérer de les soustraire à la vigilance de mes Argus, je les transcrirai dans cet écrit même, lorsqu'elles me paroîtront fournir quelque éclaircissement *(b)* soit à mon avantage, soit à ma charge : car je n'ai pas peur que le lecteur oublie jamais *(c)* que je fais mes confessions pour croire que je fais mon apologie ; mais *(d)* il ne doit pas s'attendre non plus que je taise la vérité lorsqu'elle parle en ma faveur.

Au reste, cette seconde partie n'a que cette même vérité de commune avec la première, ni d'avantage sur elle que par l'importance des choses. A cela près, elle ne peut que lui être inférieure en tout. J'écrivois la première avec plaisir, avec complaisance, à mon

VAR. — *(a)* : entre les mains... — *(b)* : quelque éclaircissement *sur la vérité des faits*, soit... — *(c)* : le mot *jamais* a été biffé par l'auteur. — *(d)* : mais, *après l'exploitation de mon projet*, il ne doit...

1. On les trouvera à la Bibliothèque de Neuchâtel. Un grand nombre de ces lettres, provenant des correspondants de Rousseau, ont été publiées par G. Streckeisen-Moultou *(J.-J. Rousseau, ses Amis et ses Ennemis*. Paris, Calmann-Lévy, s. d., 2 vol. in-8°).

aise, à Wooton ou dans le château de Trye[1] ; tous les souvenirs que j'avois à me rappeler étoient autant *(a)* de nouvelles jouissances *(b)*. J'y revenois sans cesse avec un nouveau plaisir, et je pouvois tourner mes descriptions sans gêne jusqu'à ce que j'en fusse content. Aujourd'hui, ma mémoire et ma tête affoiblies me rendent presque incapable de tout travail ; je ne m'occupe de celui-ci que par force et le cœur serré de détresse. Il ne m'offre que malheurs, trahisons, perfidies, que souvenirs attristans et déchirans. Je voudrois pour tout au monde pouvoir ensevelir dans la nuit des tems ce que j'ai à dire, et, forcé de parler malgré moi, je suis réduit encore à me cacher, à ruser, à tâcher de donner le change, à m'avilir aux choses pour lesquelles j'étois le moins né ; les planchers sous lesquels je suis ont des yeux, les murs qui m'entourent ont des oreilles ; environné d'espions et de surveillans malveillans et vigilans, inquiet et distrait, je jette à la hâte *(c)* sur le papier quelques mots interrompus qu'à peine j'ai le tems de relire, encore moins de corriger. Je sais que, malgré les barrières immenses qu'on entasse sans cesse *(d)* autour de moi, l'on craint toujours que la vérité ne s'échappe par quelque fissure. Comment m'y prendre pour la faire percer? Je le tente avec peu d'espoir de succès. Qu'on juge si c'est là de quoi faire des tableaux agréables et leur donner un

VAR. — *(a)* : étoient autant *pour moi*, de... — *(b)* : jouissances ; j'y... — *(c)* : hâte et *furtivement* sur... — *(d)* : entasse autour...

1. Château du prince de Conti, à quinze lieues de Paris, près de Gisors.

coloris bien attrayant. J'avertis donc ceux qui voudront commencer cette lecture, que rien, en la poursuivant, ne peut les garantir de l'ennui, si ce n'est le désir d'achever de connoître un homme, et l'amour sincère *(a)* de la justice et de la vérité.

Je me suis laissé, dans ma première partie, partant à regret pour Paris, déposant *(b)* mon cœur aux Charmettes, y fondant mon dernier château en Espagne, projetant d'y rapporter un jour aux pieds de Maman, rendue à elle-même, les trésors que j'aurois acquis, et comptant sur mon système de musique comme sur une fortune assurée.

Je m'arrêtai quelque tems à Lyon pour y voir mes connoissances, pour m'y procurer quelques recommandations pour Paris, et pour vendre mes livres de géométrie que j'avois apportés avec moi. Tout le monde m'y fit accueil. M. et madame de Mably marquèrent du plaisir à me revoir, et me donnèrent à dîner plusieurs fois. Je fis chez eux connoissance avec l'abbé de Mably, comme je l'avois faite déjà avec l'abbé de Condillac, qui tous deux étoient venus voir leur frère. L'abbé de Mably me donna des lettres pour Paris, entre autres une pour M. de Fontenelle et une pour le comte de Caylus. L'un et l'autre me furent des connoissances très agréables, surtout le premier, qui jusqu'à sa mort n'a point cessé de me marquer de l'amitié et de *(c)* me donner dans nos tête-à-tête des conseils dont j'aurois dû mieux profiter.

VAR. — *(a)* : l'amour *pur* de la justice... — *(b)* : le mot : *déposant* est en surcharge ; l'auteur avait écrit primitivement : *laissant*. — *(c)* : — de me marquer de la *bienveillance* et de l'amitié...

Je revis M. Bordes[1], avec lequel j'avois depuis longtems fait connoissance, et qui m'avoit souvent obligé de *(a)* grand cœur et avec le plus vrai plaisir. En cette occasion je le retrouvai toujours le même. Ce fut lui qui me fit vendre mes livres, et il me donna *(b)* par lui-même ou me procura de bonnes recommandations pour Paris.

Je revis M. l'Intendant, dont je devois la connoissance à M. Bordes, et à qui je dus celle de M. le duc de Richelieu, qui passa à Lyon dans ce tems-là. M. Pallu me présenta à lui. M. de Richelieu me reçut bien et me dit de l'aller voir à Paris ; ce que je fis plusieurs fois *(c)*, sans pourtant que cette haute connoissance *(d)*, dont j'aurai souvent à parler dans la suite, m'ait été jamais utile à rien.

Je revis le musicien David, qui m'avoit rendu service dans ma détresse à un de mes précédens voyages. Il m'avoit prêté *(e)* ou donné un bonnet et des bas, que je ne lui ai jamais rendus, et qu'il ne m'a jamais redemandés *(f)*, quoique nous nous soyons revus souvent depuis ce tems-là. Je lui ai pourtant fait dans la suite un présent à peu près équivalent. Je dirois mieux que cela *(g)* s'il s'agissoit ici de ce que j'ai dû ; mais il s'agit de ce que j'ai fait,

VAR. — *(a)* : de *très* grand... — *(b)* : donna lui-même ou... — *(c)* : fois, *comme il sera dit ci-après*, sans... — *(d)* : connoissance, *qui ne laissa pas d'avoir des suites*, m'ait été... — *(e)* : prêté un bonnet... — *(f)* : qu'il ne m'a jamais redemandés et que je ne lui ai jamais rendus. Je lui ai pourtant... — *(g)* : mieux s'il s'agissoit de ce que j'ai dû ;...

1. Charles Bordes, membre de l'Académie de Lyon ; mort en 1781.

et malheureusement ce n'est pas *(a)* la même chose.

Je revis le noble et généreux Perrichon [1], et ce ne fut pas sans me ressentir de sa magnificence ordinaire ; car *(b)* il me fit le même cadeau qu'il avoit fait auparavant au Gentil Bernard [2], en me défrayant de ma place à la diligence. Je revis le chirurgien Parisot, le meilleur et le mieux faisant des hommes ; je revis sa chère Godefroi, qu'il entretenoit depuis dix ans, et dont la douceur de caractère et la bonté de cœur faisoient à peu près tout le mérite, mais qu'on ne pouvoit aborder sans intérêt ni quitter sans attendrissement ; car elle étoit au dernier terme d'une étisie dont elle mourut peu après. Rien ne montre mieux les vrais penchans d'un homme que l'espèce de ses attachemens [3]. Quand on avoit vu la douce Godefroi, on connoissoit le bon Parisot.

VAR. — *(a)* : pas *toujours* la ...— *(b)* : ordinaire ; il me fit...

1. Camille Perrichon, chevalier des ordres du Roi, conseiller d'Etat ordinaire, ancien prévôt des marchands et commandant de Lyon. Il fut des amis de Madame de Warens (Mugnier, *ouvr. cité)*.

2. Pierre-Joseph Bernard (1710-1775), le gracieux poète de *L'Art d'aimer*.

3. A moins qu'il ne se soit d'abord trompé dans son choix ou que celle à laquelle il s'étoit attaché n'ait ensuite changé de caractère par un concours de causes extraordinaires ; ce qui n'est pas impossible absolument. Si l'on vouloit admettre sans modification cette conséquence *(a)*, il faudroit donc juger de Socrate par sa femme Xantippe, et de Dion par son ami Calippus : ce qui seroit le plus inique et le plus faux jugement qu'on ait jamais porté. Au reste, qu'on écarte ici toute application injurieuse à ma femme. Elle est, il est vrai, plus bornée et plus facile à tromper que je n'avois cru ; mais pour son caractère, pur, excellent, sans malice, il est digne de toute mon estime, et l'aura tant que je vivrai. *(Note de J.-J. Rousseau.)*

VAR. — *(a)* : sans modification *ce principe*, il...

J'avois obligation à tous ces honnêtes gens. Dans la suite je les négligeai tous, non certainement par ingratitude, mais par cette invincible paresse qui m'en a souvent donné l'air. Jamais le sentiment de leurs services n'est sorti de mon cœur ; mais il m'en eût moins coûté de leur prouver ma reconnoissance que de la leur témoigner *(a)* assidûment. L'exactitude à écrire a toujours été au-dessus de mes forces *(b)* ; sitôt que je commence à me relâcher, la honte et l'embarras de réparer ma faute me la font aggraver, et je n'écris plus du tout. J'ai donc gardé le silence, et j'ai paru les oublier. Parisot et Perrichon n'y ont même pas fait attention, et je les ai toujours trouvés les mêmes ; mais on verra vingt ans après, dans M. Bordes, jusqu'où l'amour-propre d'un bel esprit peut porter la vengeance lorsqu'il se croit négligé.

Avant de quitter Lyon, je ne dois pas oublier une aimable personne que j'y revis avec plus de plaisir que jamais, et qui laissa dans mon cœur des souvenirs bien tendres. C'est mademoiselle Serre, dont j'ai parlé dans ma première partie, et avec laquelle j'avois renouvelé connoissance tandis que j'étois chez M. de Mably [1]. A ce voyage, ayant plus de loisir, je la vis davantage : mon cœur se prit et très vivement. J'eus quelque lieu de penser que le sien

VAR. — *(a)* : témoigner *et* l'exactitude... — *(b)* : forces. J'ai donc gardé le silence...

1. En 1741. Voyez dans la *Correspondance* l'épître brûlante qu'il lui écrivit alors. Les éditeurs ont, par erreur, donné la date de 1736 à cette lettre.

ne m'étoit pas contraire, mais elle m'accorda une confiance qui m'ôta la tentation d'en abuser. Elle n'avoit rien, ni moi non plus ; nos situations étoient trop semblables pour que nous pussions nous unir, et, dans les vues qui m'occupoient, j'étois bien éloigné de songer au mariage. Elle m'apprit qu'un jeune *(a)* négociant appelé M. Genève paroissoit vouloir s'attacher à elle. Je le vis chez elle une fois ou deux : il me parut honnête homme, il passoit pour l'être. Persuadé qu'elle seroit heureuse avec lui, je désirai qu'il l'épousât, comme il a fait dans la suite [1], et, pour ne pas troubler leurs innocentes amours, je me hâtai de partir, faisant pour le bonheur de cette charmante personne des vœux qui n'ont été exaucés ici-bas que pour un tems, hélas ! bien court, car j'appris dans la suite qu'elle étoit morte au bout de deux ou trois ans de mariage. Occupé de mes tendres regrets durant toute ma route, je sentis et j'ai souvent senti depuis lors, en y repensant, que si les sacrifices qu'on fait au devoir et à la vertu coûtent à faire, on en est bien payé par les doux souvenirs qu'ils laissent au fond du cœur.

Autant à mon précédent voyage j'avois vu Paris par son côté défavorable, autant à celui-ci je le vis par son côté brillant ; non pas toutefois quant à mon logement ; car, sur une adresse que m'avoit donnée M. Bordes, j'allai loger à l'hôtel Saint-Quentin, rue

VAR. — *(a)* : un jeune *commerçant*...

2. Mlle Suzanne Serre épousa en effet, le 26 janvier 1745, un sieur Jean-Victor-Genève dont elle eut deux enfants ; le dernier fut baptisé le 5 janvier 1752. Elle était née le 22 mars 1726.

des Cordiers, proche la Sorbonne, vilaine rue, vilain hôtel, vilaine chambre, mais où cependant avoient logé des hommes de mérite, tels que Gresset, Bordes, les abbés de Mably, de Condillac, et plusieurs autres dont malheureusement je n'y trouvai plus aucun. Mais j'y trouvai un M. de Bonnefond, hobereau boiteux, plaideur, faisant le puriste, auquel je dus la connoissance de M. Roguin, maintenant le doyen de mes amis, et par lui celle du philosophe Diderot, dont j'aurai beaucoup à parler dans la suite.

J'arrivai à Paris dans l'automne de 1741 [1], avec quinze louis d'argent comptant, ma comédie de *Narcisse*, et mon projet de musique pour toute ressource, et ayant par conséquent peu de tems à perdre pour tâcher d'en tirer parti. Je me pressai de faire valoir mes recommandations. Un jeune homme qui arrive à Paris avec une figure passable, et qui s'annonce par des talens, est toujours sûr *(a)* d'être accueilli. Je le fus ; cela me procura des agrémens sans me mener à grand'chose. De toutes les personnes à qui je fus recommandé *(b)*, trois seules me furent utiles : M. Damesin, gentilhomme savoyard, alors écuyer, et, je crois, favori de madame la princesse de Carignan ; M. de Boze, secrétaire de l'Académie des inscriptions, et garde des médailles du cabinet du roi [2] ; et le P. Castel, jésuite, auteur du *Clavecin*

VAR. — *(a)* : est *assuré* d'être... — *(b)* : recommandé, *il n'y en eut* que trois qui me...

1. En décembre, pour parler avec quelque précision.
2. Claude Gros de Boze né à Lyon, le 28 janvier 1680, mort à Paris, le 10 sept. 1753.

oculaire (a). Toutes ces recommandations, excepté celle de M. Damesin, me venoient de l'abbé de Mably.

M. Damesin pourvut au plus pressé par deux connoissances qu'il me procura : l'une de M. de Gasc, président à mortier au parlement de Bordeaux, et qui jouoit très bien du violon ; l'autre, de M. l'abbé de Léon, qui logeoit alors en Sorbonne, jeune seigneur très aimable, qui mourut à la fleur de son âge après avoir brillé quelques instans dans le monde sous le nom de chevalier de Rohan. L'un et l'autre eurent la fantaisie d'apprendre la composition. Je leur en donnai quelques mois de leçons qui soutinrent un peu ma bourse tarissante. L'abbé de Léon me prit en amitié, et vouloit m'avoir pour son secrétaire ; mais il n'étoit pas riche, et ne put m'offrir en tout que huit cents francs, que je refusai bien à regret, mais qui ne pouvoient me suffire pour mon logement, ma nourriture et mon entretien.

M. de Boze me reçut fort bien. Il aimoit le savoir, il en avoit ; mais il étoit un peu pédant. Madame de Boze auroit été sa fille ; elle étoit brillante et petite maîtresse. J'y dînois quelquefois. On ne sauroit avoir l'air plus gauche et plus sot que je l'avois vis-à-vis d'elle. Son maintien dégagé m'intimidoit et rendoit le mien plus plaisant. Quand elle me présentoit une assiette, j'avançois ma fourchette pour piquer modestement un petit morceau de ce qu'elle m'offroit ; de sorte qu'elle rendoit à son laquais l'assiette qu'elle m'avoit destinée, en se tournant pour que je

VAR. — *(a)* : oculaire. M. Damesin pourvut...

ne la visse pas rire. Elle ne se doutoit guères que dans la tête de ce campagnard il ne laissoit pas d'y avoir quelque esprit. M. de Boze me présenta à M. de Réaumur, son ami, qui venoit dîner chez lui tous les vendredis, jours d'Académie des sciences. Il lui parla de mon projet, et du désir que j'avois de le soumettre à l'examen de [1] l'Académie. M. de Réaumur [2] se chargea de la proposition, qui fut agréée ; le jour donné, je fus introduit et présenté par M. de Réaumur, et le même jour, 22 août 1742, j'eus l'honneur de lire à l'Académie le Mémoire que j'avois préparé pour cela [3]. Quoique cette illustre assemblée fût assurément très imposante, j'y fus bien *(a)* moins intimidé que devant madame de Boze, et je me tirai passablement de mes lectures *(b)* et de mes réponses. Le Mémoire réussit, et m'attira des complimens, qui me surprirent autant qu'ils me flattèrent, imaginant à peine que devant une Académie, quiconque n'en étoit pas pût avoir le sens commun. Les commissaires qu'on me donna furent : MM. de Mairan [4], Hellot [5] et de Fouchy [6] : tous trois gens de mérite

VAR. — *(a)* : *beaucoup* moins... — *(b)* : *ma lecture*. Le...

1. Ces quatre derniers mots sont placés en marge dans le manuscrit de Genève. L'auteur avait écrit primitivement : *de le présenter à l'Académie*. Dans le manuscrit dit de Paris, le mot : *soumettre* est en surcharge.

2. René-Antoine Ferchault de Réaumur, physicien et naturaliste (1683-1757).

3. *Projet concernant de nouveaux signes pour la musique*. (*Œuvres complètes*, éd. Hachette, t. VI.)

4. Jean-Jacques Dortous de Mairan, mathématicien et physicien (1678-1771).

5. Jean Hellot, chimiste (1685-1766).

6. Jean-Paul Grand-Jean de Fouchy, astronome (1707-1788).

assurément, mais dont pas un ne savoit la musique, assez du moins pour être en état de juger de mon projet.

Durant mes conférences avec ces Messieurs, je me convainquis, avec autant de certitude que de surprise, que si quelquefois les savans ont moins de préjugés que les autres hommes, ils tiennent, en revanche, encore plus fortement à ceux qu'ils ont. Quelque foibles, quelque fausses que fussent la plupart de leurs objections, et quoique j'y répondisse timidement, je l'avoue, et en mauvais termes, mais par des raisons péremptoires, je ne vins pas une seule fois à bout de me faire entendre et de les contenter. J'étois toujours ébahi de la facilité avec laquelle, à l'aide de quelques phrases sonores, ils me réfutoient sans m'avoir compris. Ils déterrèrent, je ne sais où, qu'un moine appelé le P. Souhaitti avoit jadis imaginé de noter la gamme par chiffres ; c'en fut assez pour prétendre que mon système n'étoit pas neuf, et passe pour cela : car bien que je n'eusse jamais ouï parler du P. Souhaitti, et bien que sa manière d'écrire les sept notes du plain-chant sans même songer aux octaves ne méritât en aucune sorte d'entrer en parallèle avec ma simple et commode invention pour noter aisément par chiffres toute musique imaginable, clefs, silences, octaves, mesures, tems, et valeurs des notes, choses auxquelles Souhaitti n'avoit pas même songé ; il étoit néanmoins très vrai de dire que, quant à l'élémentaire expression des sept notes, il en étoit le premier inventeur. Mais outre qu'ils donnèrent à cette invention primitive plus d'importance qu'elle n'en avoit, ils ne s'en

tinrent pas là, et sitôt qu'ils voulurent parler du fond du système, ils ne firent plus que déraisonner. Le plus grand avantage du mien étoit d'abroger les transpositions et les clefs, en sorte que le même morceau se trouvoit noté et transposé à volonté, dans quelque ton qu'on voulût, au moyen du changement supposé d'une seule lettre initiale à la tête de l'air. Ces Messieurs avoient ouï dire aux croque-sol de Paris que la méthode d'exécuter par transposition ne valoit rien. Ils partirent de là pour tourner en invincible objection contre mon système son avantage le plus marqué, et ils décidèrent que ma note étoit bonne pour la vocale, et mauvaise pour l'instrumentale ; au lieu de décider, comme ils l'auroient dû, qu'elle étoit bonne pour la vocale, et meilleure pour l'instrumentale. Sur leur rapport, l'Académie m'accorda un certificat plein de très beaux complimens à travers lesquels on démêloit, pour le fond, qu'elle ne jugeoit mon système ni neuf ni utile. Je ne crus pas devoir orner d'une pareille pièce l'ouvrage intitulé *Dissertation sur la musique moderne*, par lequel j'en appelois au public.

J'eus lieu de remarquer en cette occasion combien, même avec un esprit borné, la connoissance unique, mais profonde, de la chose est préférable, pour en bien juger, à toutes les lumières que donne la culture des sciences, lorsqu'on n'y a pas joint l'étude particulière de celle dont il s'agit. La seule objection solide qu'il y eût à faire à mon système y fut faite par Rameau. A peine le lui eus-je expliqué, qu'il en vit

le côté foible. Vos signes *(a)*, me dit-il, sont très bons en ce qu'ils déterminent simplement et clairement les valeurs, en ce qu'ils représentent nettement les intervalles et montrent toujours le simple dans le redoublé *(b)*, toutes choses que ne fait pas la note ordinaire ; mais ils sont mauvais en ce qu'ils exigent *(c)* une opération de l'esprit qui ne peut toujours suivre la rapidité de l'exécution. La position de nos notes, continua-t-il, se peint à l'œil sans le concours de cette opération. Si deux notes, l'une très haute, l'autre très basse, sont jointes par une tirade de notes intermédiaires, je vois du premier coup d'œil le progrès de l'une *(d)* à l'autre par degrés conjoints ; mais pour m'assurer chez vous de cette tirade, il faut nécessairement que j'épelle tous vos chiffres l'un après l'autre : le coup d'œil ne peut suppléer à rien. L'objection me parut sans réplique, et j'en convins à l'instant : quoiqu'elle soit simple et frappante, il n'y a qu'une grande pratique de l'art qui puisse la suggérer, et il n'est pas étonnant qu'elle ne soit venue à aucun académicien ; mais il l'est que tous ces grands savans, qui savent tant de choses, sachent si peu que chacun ne devoit juger que de son métier.

Mes fréquentes visites à mes commissaires et à d'autres académiciens me mirent à portée de faire connoissance avec tout ce qu'il y avoit à Paris de plus distingué dans la littérature, et par là cette

VAR. — *(a)* : signes, dit-il, sont... — *(b)* : redoublé : mais ils... — *(c)* : en ce qu'ils exigent, *pour chaque intervalle*, une opération... — *(d)* : d'œil *que* l'une *est jointe* à l'autre...

connoissance se trouva toute faite lorsque je me vis, dans la suite, inscrit tout d'un coup parmi eux. Quant à présent, concentré dans mon système de musique, je m'obstinai à vouloir par lui faire une révolution dans cet art, et parvenir de la sorte à une célébrité qui, dans les beaux-arts, se conjoint toujours à Paris avec la fortune. Je m'enfermai dans ma chambre et travaillai deux ou trois mois avec une ardeur inexprimable à refondre, dans un ouvrage destiné pour le public, le Mémoire que j'avois lu à l'Académie. La difficulté fut de trouver un libraire qui voulût se charger de mon manuscrit, vu qu'il y avoit quelque dépense à faire pour les nouveaux caractères, que les libraires ne jettent pas leurs écus à la tête des débutans, et qu'il me sembloit cependant bien juste que mon ouvrage me rendît le pain que j'avois mangé en l'écrivant.

Bonnefond me procura Quillau le père, qui fit avec moi un traité à moitié profit, sans compter le privilège que je payai seul. Tant fut opéré par ledit Quillau, que j'en fus pour mon privilège, et n'ai tiré jamais un liard de cette édition [1], qui vraisemblablement eut un débit médiocre, quoique l'abbé Desfontaines m'eut promis de la faire aller, et que les autres journalistes en eussent dit assez de bien.

Le plus grand obstacle à l'essai de mon système étoit la crainte que, s'il n'étoit pas admis, on ne perdît le tems qu'on mettroit à l'apprendre. Je disois à cela que la pratique de ma note rendoit les idées si

1. Elle parut en 1743. Voyez : *Dissertation sur la musique moderne*... Paris, G.-F. Quillau père, in-8°, planches.

claires, que pour apprendre la musique par les caractères ordinaires on gagneroit encore *(a)* du tems à commencer par les miens. Pour en donner la preuve par l'expérience, j'enseignai gratuitement la musique à une jeune Américaine appelée mademoiselle Desroulins, dont M. Roguin m'avoit procuré la connoissance ; en trois mois elle fut en état de déchiffrer sur ma note quelque musique que ce fût, et même de chanter à livre ouvert mieux que moi-même toute celle qui n'étoit pas *(b)* chargée de difficultés. Ce succès fut frappant, mais ignoré. Un autre en auroit rempli les journaux ; mais avec quelque talent pour trouver des choses utiles, je n'en eus jamais pour les faire valoir.

Voilà comment ma fontaine de Héron fut encore cassée : mais cette seconde fois j'avois trente ans *(c)*, et je me trouvois sur le pavé de Paris, où l'on ne vit pas pour rien. Le parti que je pris dans cette extrémité n'étonnera que ceux qui n'auront pas bien lu ma première partie. Je venois de me donner des mouvemens aussi grands qu'inutiles ; j'avois besoin de reprendre haleine. Au lieu de me livrer au désespoir, je me livrai tranquillement à ma paresse et aux soins de la Providence, et, pour lui donner le tems de faire son œuvre, je me mis à manger, sans me presser, quelques louis qui me restoient encore, réglant la dépense de mes nonchalans plaisirs sans la retrancher, n'allant plus au café que de deux jours l'un, et au spectacle que deux fois la semaine. A l'égard de

VAR. — *(a)* : encore *beaucoup* de temps... — *(b)* : pas *fort* chargée... — *(c)* : trente ans, *j'étois homme fait* et je me...

la dépense des filles, je n'eus aucune réforme à y faire, n'ayant mis de ma vie un sol à cet usage, si ce n'est une seule fois, dont j'aurai bientôt à parler.

La sécurité, la volupté, la confiance avec laquelle je me livrois à cette vie indolente et solitaire, que je n'avois pas de quoi faire durer trois mois, est une des singularités de ma vie et une des bizarreries de mon humeur. L'extrême besoin que j'avois qu'on pensât *(a)* à moi étoit précisément ce qui m'ôtoit le courage de me montrer, et la nécessité de faire des visites me les rendit insupportables, au point que je cessai même de voir les académiciens et autres gens de lettres avec lesquels j'étois déjà faufilé. Marivaux, l'abbé de Mably, Fontenelle, furent presque *(b)* les seuls chez qui je continuai d'aller quelquefois. Je montrai même au premier ma comédie de *Narcisse*. Elle lui plut, et il eut la complaisance de la retoucher. Diderot, plus jeune qu'eux, étoit à peu près de mon âge. Il aimoit la musique ; il en savoit la théorie ; nous en parlions ensemble ; il me parloit aussi de ses projets d'ouvrages. Cela forma bientôt entre nous des liaisons plus intimes, qui ont duré quinze ans, et qui probablement dureroient encore si malheureusement, et bien par sa faute, je n'eusse été jeté dans son même métier.

On n'imagineroit pas à quoi j'employois *(c)* ce court et précieux intervalle qui me restoit encore avant d'être forcé de mendier mon pain : à étudier

VAR. — *(a)* : — que *l'on s'occupât de* moi... — *(b)* : furent les seuls chez qui... (Le mot : *presque* est en surcharge dans le Ms. de Genève). — *(c)* : à quoi *j'occupois...*

par cœur des passages de poètes, que j'avois appris cent fois et autant de fois oubliés. Tous les matins, vers les dix heures, j'allois me promener au Luxembourg, un Virgile ou *(a)* un Rousseau[1] dans ma poche, et là, jusqu'à l'heure du dîner, je remémorois tantôt une ode sacrée et tantôt une bucolique, sans me rebuter de ce qu'en repassant celle du jour je ne manquois point d'oublier celle de la veille. Je me rappelois qu'après la défaite de Nicias à Syracuse, les Athéniens captifs *(b)* gagnoient leur vie à réciter les poèmes d'Homère. Le parti que je tirai de ce trait d'érudition, pour me prémunir contre la misère, fut d'exercer mon heureuse mémoire à retenir tous les poètes par cœur.

J'avois un autre expédient non moins solide dans les échecs, auxquels je consacrois régulièrement, chez Maugis *(c)*, les après-midi des jours que je n'allois pas au spectacle. Je fis là connoissance avec M. de Légal, avec un M. Husson, avec Philidor, avec tous les grands joueurs d'échecs de ce tems-là, et n'en devins pas plus habile. Je ne doutois pas cependant que je ne devinsse à la fin plus fort qu'eux tous, et c'en étoit assez, selon moi, pour me servir de ressource. De quelque folie que je m'engouasse, j'y portois toujours la même manière de raisonner. Je me disois : Quiconque prime en quelque chose est toujours sûr d'être recherché. Primons donc, n'importe en quoi ; je serai recherché, les occasions

VAR. — *(a)* : Virgile *et* un Rousseau... — *(b)* : Athéniens *prisonniers* gagnoient... — *(c)* : *au café de* Maugis,...

1. Les poésies de Jean-Baptiste Rousseau.

se présenteront, et mon mérite fera le reste. Cet enfantillage n'étoit pas le sophisme de ma raison, c'étoit celui de mon indolence. Effrayé des grands et rapides efforts qu'il auroit fallu faire pour m'évertuer, je tâchois de flatter ma paresse, et je m'en voilois la honte par des argumens dignes d'elle.

J'attendois ainsi tranquillement la fin de mon argent, et je crois que je serois arrivé au dernier sou sans m'en émouvoir davantage, si le P. Castel, que j'allois voir quelquefois en allant au café, ne m'eût arraché de ma léthargie. Le P. Castel[1] étoit fou, mais bon homme au demeurant : il étoit fâché de me voir consumer ainsi sans rien faire. Puisque les musiciens, me dit-il, puisque les savans ne chantent pas à votre unisson, changez de corde et voyez les femmes. Vous réussirez peut-être mieux de ce côté-là. J'ai parlé de vous à madame de Beuzenval ; allez la voir de ma part. C'est une bonne femme qui verra avec plaisir un pays de son fils et de son mari. Vous verrez chez elle madame de Broglie, sa fille, qui est une femme d'esprit. Madame Dupin en est une autre à qui j'ai aussi parlé de vous : portez-lui votre ouvrage ; elle a envie de vous voir, et vous recevra bien. On ne fait rien dans Paris que par les femmes : ce sont comme des courbes dont les sages sont les asymptotes ; ils s'en approchent sans cesse, mais ils n'y touchent jamais.

Après avoir *(a)* remis d'un jour à l'autre *(b)* ces

VAR. — *(a)* : avoir *longtems* remis... — *(b)* : l'*exécution* de ces...

1. Louis-Bertrand Castel (1668-1757), jésuite, rédacteur au Journal de Trévoux, auteur du *Clavecin oculaire* (1735).

terribles corvées, je pris enfin courage, et j'allai voir madame de Beuzenval. Elle me reçut avec bonté *(a)*. Madame de Broglie étant entrée dans sa chambre, elle lui dit : Ma fille, voilà M. Rousseau dont le P. Castel nous a parlé. Madame de Broglie me fit compliment sur mon ouvrage, et, me menant à son clavecin, me fit voir qu'elle s'en étoit occupée. Voyant à sa pendule qu'il étoit près d'une heure, je voulus m'en aller. Madame de Beuzenval me dit : Vous êtes loin de votre quartier, restez, vous dînerez ici. Je ne me fis pas prier. Un quart d'heure après je compris par quelques mots que le dîner auquel elle m'invitoit étoit celui de son office. Madame de Beuzenval étoit une très bonne femme, mais bornée, et trop pleine de son illustre noblesse polonaise ; elle avoit peu d'idées des égards qu'on doit aux talens. Elle me jugeoit même en cette occasion sur mon maintien plus que sur mon équipage, qui, quoique très simple, étoit fort propre, et n'annonçoit point du tout un homme fait pour dîner à l'office. J'en avois oublié le chemin depuis trop longtems pour vouloir le rapprendre. Sans laisser voir tout mon dépit, je dis à Madame de Beuzenval qu'une petite affaire, qui me revenoit en mémoire, me rappeloit dans mon quartier, et je voulus partir. Madame de Broglie s'approcha de sa mère, et lui dit à l'oreille quelques mots qui firent effet. Madame de Beuzenval se leva pour me retenir et me dit : Je compte que c'est avec nous que vous nous ferez l'honneur de dîner. Je crus que faire le

VAR. — *(a)* : avec bonté *et* Madame...

fier seroit *(a)* faire le sot, et je restai. D'ailleurs la bonté de madame de Broglie m'avoit touché et me la rendoit intéressante. Je fus fort aise de dîner avec elle et j'espérai qu'en me connoissant davantage elle n'auroit pas regret à m'avoir procuré cet honneur. M. le président de Lamoignon, grand ami de la maison, y dîna aussi. Il avoit, ainsi que madame de Broglie, ce petit jargon de Paris, tout en petits mots, tout en petites allusions fines. Il n'y avoit pas là de quoi briller pour le pauvre Jean-Jacques. J'eus le bon sens de ne vouloir pas faire le gentil malgré Minerve, et je me tus. Heureux si j'eusse été toujours aussi sage ! je ne serois pas dans l'abîme où je suis aujourd'hui.

J'étois désolé de ma lourdise, et de ne pouvoir justifier aux yeux de madame de Broglie ce qu'elle avoit fait en ma faveur. Après le dîner, je m'avisai de ma ressource ordinaire. J'avois dans ma poche une épître en vers, écrite à Parisot pendant mon séjour à Lyon. Ce morceau ne manquoit pas de chaleur ; j'en mis dans la façon de le réciter, et je les fis pleurer tous trois. Soit vanité, soit vérité dans mes interprétations, je crus voir que les regards de madame de Broglie disoient à sa mère : Eh bien, maman, avois-je tort de vous dire que cet homme étoit plus fait pour dîner avec vous qu'avec vos femmes? Jusqu'à ce moment j'avois eu le cœur un peu gros ; mais après m'être ainsi vengé, je fus content. Madame de Broglie, poussant un peu trop loin le jugement avantageux qu'elle avoit porté

VAR. — *(a)* : *eût été* faire...

de moi, crut que j'allois faire sensation dans Paris et devenir un homme à bonnes fortunes. Pour guider mon inexpérience, elle me donna les *Confessions du Comte de* *** [1]. Ce livre, me dit-elle, est un Mentor dont vous aurez besoin dans le monde : vous ferez bien de le consulter quelquefois. J'ai gardé plus de vingt ans cet exemplaire avec reconnoissance pour la main dont il me venoit, mais riant souvent *(a)* de l'opinion que paroissoit avoir cette dame de mon mérite galant. Du moment que j'eus lu cet ouvrage, je désirai d'obtenir l'amitié de l'auteur. Mon penchant m'inspiroit très bien : c'est le seul ami vrai que j'aie eu parmi les gens de lettres [2].

Dès lors j'osai compter que madame la baronne de Beuzenval et madame la marquise de Broglie, prenant intérêt à moi, ne me laisseroient pas longtems sans ressource, et je ne me trompai pas. Parlons maintenant de mon entrée chez madame Dupin, qui a eu de plus longues suites.

Madame Dupin [3] étoit, comme on sait, fille de

VAR. — *(a)* : riant *quelquefois* de...

1. Cet ouvrage de Duclos venait alors de paraître (1742).

2. Je l'ai cru si longtems et si parfaitement, que c'est à lui que, depuis mon retour à Paris, je confiai le manuscrit de mes confessions. Le défiant Jean-Jacques n'a jamais pu croire à la perfidie et à la fausseté qu'après en avoir été la victime. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Au lieu de cette note, on trouve celle-ci dans le Manuscrit de Paris : *Voilà ce que j'aurois pensé toujours si je n'étois jamais revenu à Paris.*

3. Louise-Marie-Madeleine de Fontaine, née à Paris, le 28 octobre 1706, mariée, le 1er décembre 1722, à Claude Dupin, conseiller du roi, receveur des tailles de l'élection générale de Châteauroux, morte à Chenonceaux, le 20 novembre 1799. Elle était, par sa mère, petite-fille de Dancourt et cousine germaine de

Samuel Bernard et de madame Fontaine. Elles étoient trois sœurs qu'on pouvoit appeler les trois Grâces. Madame de la Touche, qui fit une escapade en Angleterre avec le duc de Kingston ; madame d'Arty, la maîtresse, et, bien plus l'amie, l'unique et sincère amie de M. le prince de Conti, femme adorable autant par la douceur, par la bonté de son charmant caractère, que par l'agrément de son esprit et par l'inaltérable gaieté de son humeur ; enfin, madame Dupin, la plus belle des trois, et la seule à qui l'on n'ait point reproché d'écart dans sa conduite. Elle fut le prix de l'hospitalité de M. Dupin, à qui sa mère la donna avec une place de fermier général et une fortune immense, en reconnoissance du bon accueil qu'il lui avoit fait dans sa province [1]. Elle étoit encore, quand je la vis pour la première fois, une des plus belles femmes de Paris. Elle me reçut à sa toilette. Elle avoit les bras nus, les cheveux épars, son peignoir mal arrangé. Cet abord m'étoit très nouveau ; ma pauvre tête n'y tint pas ; je me trouble, je m'égare, et bref me voilà épris de madame Dupin.

Mon trouble ne parut *(a)* pas me nuire auprès

VAR. — *(a)* : parut *pourtant* pas...

Madame de la Popelinière. (Voyez : G. Desnoiresterres, *Epicuriens et Lettrés*. Paris, Charpentier, 1879, p. 438 et ss. ; G. de Villeneuve-Guibert, *Le Portefeuille de Madame Dupin*. Paris, Calmann-Lévy, s. d., in-18.)

1. Claude Dupin était né en 1681 : il exerça la charge de fermier général à partir du 1er octobre 1726 et mourut à Paris, le 25 février 1769. Voyez l'ouvrage de G. de Villeneuve-Guibert cité dans la note précédente.

d'elle, elle ne s'en aperçut point. Elle accueillit le livre et l'auteur, me parla de mon projet en personne instruite, chanta, s'accompagna du clavecin, me retint à dîner, me fit mettre à table à côté d'elle ; il n'en falloit pas tant pour me rendre fou ; je le devins. Elle me permit de la venir voir : j'usai, j'abusai de la permission. J'y allois presque tous les jours, j'y dînois deux ou trois fois *(a)* la semaine. Je mourois d'envie de parler ; je n'osois jamais. Plusieurs raisons renforçoient ma timidité naturelle. L'entrée d'une maison opulente étoit une porte ouverte à la fortune ; je ne voulois pas, dans ma situation, risquer de me la fermer. Madame Dupin, tout aimable qu'elle étoit, étoit sérieuse et froide ; je ne trouvois rien dans ses manières d'assez agaçant pour m'enhardir *(b)*. Sa maison, aussi brillante alors qu'aucune autre dans Paris, rassembloit des sociétés auxquelles il ne manquoit que d'être un peu moins nombreuses pour être d'élite dans tous les genres. Elle aimoit à voir tous les gens qui jetoient de l'éclat, les grands, les gens de lettres, les belles femmes. On ne voyoit chez elle que ducs, ambassadeurs, cordons-bleus. Madame la princesse de Rohan, madame la comtesse de Forcalquier, madame de Mirepoix, madame de Brignole, milady Hervey, pouvoient passer pour ses amies. M. de Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre, l'abbé Sallier, M. de Fourmont, M. de Bernis, M. de Buffon, M. de Voltaire étoient de son cercle et de ses dîners. Si son maintien

VAR. — *(a)* : *par* semaine... — *(b)* : enhardir. *Enfin* sa maison...

réservé n'attiroit pas beaucoup les jeunes gens, sa société, d'autant mieux composée, n'en étoit que plus imposante, et le pauvre Jean-Jacques n'avoit pas de quoi se flatter de briller beaucoup au milieu de tout cela. Je n'osai donc parler : mais, ne pouvant plus me taire, j'osai écrire. Elle garda deux jours ma lettre *(a)* sans m'en parler. Le troisième jour elle me la rendit *(b)*, m'adressant verbalement quelques mots d'exhortation d'un ton froid qui me glaça. Je voulus parler, la parole expira sur mes lèvres ; ma subite passion s'éteignit avec l'espérance, et, après une déclaration dans les formes, je continuai de *(c)* vivre avec elle comme auparavant, sans plus lui parler de rien, même des yeux.

Je crus ma sottise oubliée ; je me trompai. M. de Francueil[1], fils de M. Dupin et beau-fils de madame, étoit à peu près de son âge et du mien. Il avoit de l'esprit, de la figure ; il pouvoit avoir des prétentions ; on disoit qu'il en avoit auprès d'elle, uniquement peut-être parce qu'elle lui avoit donné une femme bien laide, bien douce, et qu'elle vivoit parfaitement bien avec tous les deux. M. de Francueil

VAR. — *(a)* : garda ma lettre deux jours sans... — *(b)* : rendit, *en* m'adressant... — *(c)* : *à* vivre.

1. Claude-Louis Dupin de Francueil, né à Châteauroux en 1716. Il était receveur général des finances pour Metz et l'Alsace et secrétaire du cabinet du roi. Il avait épousé, en 1737, Mademoiselle Suzanne Bollioud de Saint-Julien qui mourut en 1754. A l'âge de soixante-deux ans (en mars 1777), Dupin de Francueil épousa en secondes noces Aurore de Saxe, veuve du comte de Horn, fille du maréchal de Saxe et de Mademoiselle de Verrière. De ce second mariage naquit un fils, Maurice Dupin, qui fut le père de Géorge Sand.

aimoit et cultivoit les talens. La musique, qu'il savoit fort *(a)* bien, fut entre nous un moyen de liaison. Je le vis beaucoup ; je m'attachois à lui : tout d'un coup il me fit entendre que madame Dupin trouvoit mes visites trop fréquentes, et me prioit de les discontinuer [1]. Ce compliment auroit pu être à sa place quand elle me rendit ma lettre ; mais huit ou dix jours après, et sans aucune autre cause, il venoit, ce me semble, hors de propos. Cela faisoit une position d'autant plus bizarre, que je n'en étois pas moins bien venu qu'auparavant chez M. et madame de Francueil [2]. J'y allai cependant plus rarement, et j'aurois cessé d'y aller tout à fait, si, par un autre caprice imprévu, madame Dupin ne m'avoit fait prier de veiller pendant huit ou *(b)* dix jours à son fils, qui, changeant de gouverneur, restoit seul durant cet intervalle. Je passai ces huit jours dans un supplice que le plaisir *(c)* d'obéir à madame Dupin pouvoit seul me rendre souffrable ; car le pauvre Chenonceaux [3] avoit dès lors cette mauvaise tête qui a failli déshonorer sa famille, et qui l'a fait mourir à l'île de Bourbon. Pendant que je fus

VAR. — *(a)* : *très* bien,... — *(b)* : huit *à* dix... — *(c)* : que le *désir* d'obéir...

1. Ce fut probablement à la suite de cet entretien que Rousseau écrivit, le 9 avril 1743, à Madame Dupin, la lettre publiée par le comte de Villeneuve-Guibert *(Le Portefeuille de Madame Dupin*, p. 334) et dans laquelle l'auteur des *Confessions* regrette sincèrement d'avoir encouru la disgrâce de sa bienfaitrice.

2. Dupin de Francueil habitait, avec sa femme, chez son père, rue Platrière.

3. Jacques-Armand de Chenonceaux, né en février 1730, mort à l'Ile-de-France, le 3 mai 1767.

auprès de lui, je l'empêchai de faire du mal à lui-même ou à d'autres, et voilà tout : encore ne fut-ce pas une médiocre peine ; je ne m'en serois pas chargé huit autres jours de plus, quand madame Dupin se seroit donnée à moi pour récompense.

M. de Francueil me prenoit en amitié, je travaillois avec lui : nous commençâmes ensemble un cours de chimie chez Rouelle [1]. Pour me rapprocher de lui, je quittai mon hôtel Saint-Quentin et vins me loger au jeu de Paume de la rue Verdelet, qui donne dans la rue Plâtrière, où logeoit M. Dupin. Là, par la suite d'un rhume négligé, je gagnai une fluxion de poitrine dont je faillis mourir. J'ai eu souvent dans *(a)* ma jeunesse de ces maladies inflammatoires, pleurésies, et surtout des esquinancies auxquelles j'étois très sujet, dont je ne tiens pas ici le registre, et qui toutes m'ont fait voir la mort d'assez près pour me familiariser avec son image. Durant ma convalescence, j'eus le tems de réfléchir sur mon état, et de déplorer ma timidité, ma foiblesse, et mon indolence qui, malgré le feu dont je me sentois embrasé, me laissoit languir dans l'oisiveté d'esprit toujours à la porte de la misère. La veille du jour où j'étois tombé malade, j'étois allé à un opéra de Royer, qu'on donnoit alors, et dont j'ai oublié le titre. Malgré ma prévention pour les talens des autres, qui m'a toujours fait défier des miens, je ne pouvois m'empêcher de trouver cette musique foible, sans chaleur, sans

VAR. — *(a)* : *durant* ma jeunesse...

1. Guillaume-François Rouelle (1703-1770), membre de l'Académie des sciences.

invention. J'osois quelquefois me dire : Il me semble que je ferois mieux que cela. Mais la terrible idée que j'avois de la composition d'un opéra, et l'importance que j'entendois donner par les gens de l'art à cette entreprise, m'en rebutoient à l'instant même, et me faisoient rougir d'oser y *(a)* penser. D'ailleurs où trouver quelqu'un qui voulût me fournir des paroles et prendre la peine de les tourner à mon gré? Ces idées de musique et d'opéra me revinrent durant ma maladie, et dans le transport de ma fièvre, je composois *(b)* des chants, des duos, des chœurs. Je suis certain d'avoir fait deux ou trois morceaux *di prima intenzione* dignes peut-être de l'admiration des maîtres s'ils avoient pu les entendre exécuter. Oh ! si l'on pouvoit tenir registre des rêves d'un fiévreux, quelles grandes et sublimes choses on verroit sortir quelquefois de son délire !

Ces sujets de musique et d'opéra m'occupèrent encore pendant ma convalescence, mais plus tranquillement. A force d'y penser, et même malgré moi, je voulus en avoir le cœur net, et tenter de faire à moi seul un opéra, paroles et musique. Ce n'étoit pas tout à fait mon coup d'essai. J'avois fait *(c)* à Chambéri un opéra-tragédie, intitulé *Iphix et Anaxarète*, que j'avois eu le bon sens de jeter au feu. J'en avois fait à Lyon un autre intitulé *la Découverte du nouveau monde* [1], dont, après l'avoir lu à M. Bor-

VAR. — *(a)* : d'oser y *songer*. — *(b)* : je composois *des vers*, des chants,... — *(c)* : fait *jadis* à...

1. On trouvera des fragments de cet ouvrage de jeunesse, ainsi que d'*Iphix* et *Anaxarète* dans les *Œuvres complètes*, t. V.

des, à l'abbé de Mably, à l'abbé Trublet et à d'autres, j'avois fini par faire le même usage, quoique j'eusse déjà fait la musique du prologue et du premier acte, et que David m'eût dit, en voyant cette musique, qu'il y avoit des morceaux dignes du *Buononcini*.

Cette fois, avant *(a)* de mettre la main à l'œuvre, je me donnai le tems de méditer mon plan. Je projetai dans un ballet héroïque trois sujets différens en trois actes détachés, chacun dans un différent caractère de musique ; et, prenant pour chaque sujet les amours d'un poète, j'intitulai cet opéra *les Muses galantes*. Mon premier acte, en genre de musique forte, étoit le Tasse ; le second, en genre de musique tendre, étoit Ovide *(b)* ; et le troisième, intitulé *Anacréon*, devoit respirer la gaieté du dithyrambe. Je m'essayai d'abord sur le premier acte, et je m'y livrai avec une ardeur qui, pour la première fois, me fit goûter les délices de la verve dans la composition. Un soir, près d'entrer à l'Opéra, me sentant tourmenté, maîtrisé par mes idées, je remets mon argent dans ma poche, je cours m'enfermer chez moi, je me mets au lit, après avoir bien fermé tous mes rideaux pour empêcher le jour d'y pénétrer, et là, me livrant à tout l'œstre poétique et musical, je composai rapidement en sept ou huit heures la meilleure partie de mon acte. Je puis dire que mes amours pour la princesse de Ferrare (car j'étois le Tasse pour lors) et mes nobles et fiers sentimens vis-à-vis de son injuste frère, me donnèrent une nuit cent fois plus délicieuse que je ne l'aurois trouvée

VAR. — *(a)* : avant *que* de... — *(b)* : Ovide. Le troisième,...

dans les bras de la *(a)* princesse elle-même. Il ne resta le matin dans ma tête qu'une bien petite partie de ce que j'avois fait ; mais ce peu, presque effacé par la lassitude et le sommeil, ne laissoit pas de marquer encore l'énergie des morceaux dont il offroit les débris.

Pour cette fois, je ne poussai pas fort loin ce travail, en ayant été détourné par d'autres affaires. Tandis que je m'attachois à la maison Dupin, madame de Beuzenval et madame de Broglie, que je continuois de voir quelquefois, ne m'avoient pas oublié. M. le comte de Montaigu, capitaine aux gardes, venoit d'être nommé ambassadeur à Venise [1]. C'étoit un ambassadeur de la façon de Barjac [2], auquel il faisoit *(b)* assidûment sa cour. Son frère, le chevalier de Montaigu, gentilhomme de la manche de Monsieur *(c)* le Dauphin, étoit de la connoissance de ces deux dames et de celle de M. l'abbé Alary, de l'Académie françoise, que je voyois aussi quelquefois. Madame de Broglie, sachant que l'ambassa-

VAR. — *(a)* : dans les bras de la *première beauté de l'univers.* — *(b)* : *très* assidûment... — *(c)* : de *M.* le...

1. Pierre-François-Auguste, comte de Montaigu, né en 1692. Il exerça d'abord la profession des armes et prit part, en 1707, avec le régiment royal d'infanterie, aux campagnes des Pays-Bas et du Rhin. En 1741, il était capitaine de grenadiers aux gardes françaises. Il quitta peu après la carrière militaire et entra dans la diplomatie. Il avait épousé, le 30 juin 1736, Mademoiselle de la Chaise d'Aix. (Voyez l'ouvrage d'Aug. de Montaigu, *Démêlés du comte de Montaigu*, etc... *et de son secrétaire J.-J. Rousseau.* Paris, Plon, 1904, in-8°.)

2. Valet de chambre et confident du cardinal de Fleury. (Consultez sur ce personnage les *Mémoires du Duc de Richelieu*, par Soulavie, ch. XXXVI.)

deur *(a)* cherchoit un secrétaire, me proposa. Nous entrâmes en pourparlers. Je demandai cinquante louis d'appointement, ce qui étoit bien peu dans une place où l'on est obligé de figurer. Il ne vouloit me donner que cent pistoles, et que je fisse le voyage à mes frais. La proposition étoit ridicule. Nous ne pûmes nous accorder. M. de Francueil, qui faisoit *(b)* ses efforts pour me retenir, l'emporta. Je restai, et M. de Montaigu partit, emmenant un autre secrétaire appelé *(c)* M. Follau, qu'on lui avoit donné au bureau des affaires étrangères. A peine furent-ils arrivés à Venise[1] qu'ils se brouillèrent. Follau, voyant qu'il avoit affaire à un fou, le planta là ; et M. de Montaigu n'ayant qu'un jeune *(d)* abbé appelé de Binis, qui écrivoit sous le secrétaire et n'étoit pas en état d'en remplir la place, eut recours à moi. Le chevalier son frère, homme d'esprit, me tourna si bien, me faisant entendre qu'il y avoit des droits attachés à la place de secrétaire, qu'il me fit accepter les mille francs. J'eus vingt louis pour mon voyage, et je partis.

A Lyon, j'aurois bien voulu prendre la route du Mont Cenis pour voir en passant ma pauvre Maman. Mais je descendis le Rhône et fus m'embarquer à Toulon *(e)*, tant à cause de la guerre et par raison d'économie, que pour prendre un passeport de

VAR. — *(a)* : que le *nouvel* ambassadeur... — *(b)* : faisoit *tous* ses efforts... — *(c)* : secrétaire *nommé* M. Follau,... — *(d)* : un *petit* abbé... — *(e)* : Toulon *pour Gênes*, tant par raison d'économie...

1. Le 11 juillet 1743.

M. de Mirepoix, qui commandoit alors en Provence, et à qui j'étois adressé. M. de Montaigu, ne pouvant se passer de moi, m'écrivoit lettre sur lettre, pour presser mon voyage. Un incident le retarda.

C'étoit le tems de la peste de Messine. La flotte angloise y avoit mouillé, et visita la felouque sur laquelle j'étois. Cela nous assujettit en arrivant à Gênes, après une longue et pénible *(a)* traversée, à une quarantaine de vingt-[et]-un jours. On donna le choix aux passagers de la faire à bord ou au lazaret, dans lequel on nous prévint que nous ne trouverions que les quatre murs, parce qu'on n'avoit pas encore eu le tems de le meubler. Tous choisirent la felouque. L'insupportable chaleur, l'espace étroit, l'impossibilité d'y marcher, la vermine, me firent préférer le lazaret, à tout risque. Je fus conduit dans un grand bâtiment à deux étages absolument nu, où je ne trouvai ni fenêtre, ni lit, ni table, ni chaise, pas même un escabeau pour m'asseoir, ni une botte de paille pour me coucher. On m'apporta mon manteau, mon sac de nuit, mes deux malles ; on ferma sur moi de grosses portes à grosses serrures, et je restai là, maître de me promener à mon aise de chambre en chambre et d'étage en étage, trouvant partout la même solitude et la même nudité.

Tout cela ne me fit pas repentir d'avoir choisi le lazaret plutôt que la felouque, et, comme un nouveau *(b)* Robinson, je me mis à m'arranger pour mes vingt-[et]-un jours comme j'aurois *(c)* fait pour

VAR. — *(a)* : longue et *fatigante*... — *(b)* : comme un *autre* Robinson,... — *(c)* : j'aurois *pu faire* pour...

toute ma vie. J'eus d'abord l'amusement d'aller à la chasse aux poux que j'avois gagnés dans la felouque. Quand, à force de changer de linge et hardes, je me fus enfin rendu net, je procédai à l'ameublement de la chambre que je m'étois choisie *(a)*. Je me fis un bon matelas de mes vestes et de mes chemises, des draps de plusieurs serviettes que je cousis, une couverture de ma robe de chambre, un oreiller de mon manteau *(b)* roulé. Je me fis un siège d'une malle posée à plat, et une table de *(c)* l'autre posée de champ. Je tirai du papier, une écritoire, j'arrangeai en manière de bibliothèque une douzaine de livres que j'avois. Bref, je m'accommodai si bien, qu'à l'exception des rideaux et des fenêtres, j'étois presque aussi commodément à ce lazaret absolument nu *(d)* qu'à mon jeu de paume de la rue Verdelet. Mes repas étoient servis avec beaucoup de pompe ; deux grenadiers, la baïonnette au bout du fusil, les escortoient ; l'escalier étoit ma salle manger, le *(e)* palier me servoit de table, la marche inférieure me servoit de siège, et quand mon dîner étoit servi, l'on sonnoit en se retirant une clochette pour m'avertir de me mettre à table. Entre mes repas, quand je ne lisois ni n'écrivois, ou que je ne travaillois pas à mon ameublement, j'allois me promener dans le cimetière des protestans, qui me servoit de cour, où je montois dans une lanterne qui donnoit sur le port et d'où je pouvois voir entrer et

VAR. — *(a)* : choisie ; je... — *(b)* : manteau. Je me... — *(c)* : table d'*une* autre *que je mis* de champ... — *(d)* : lazaret, qu'à... — *(e)* : le *haut du* palier...

sortir les navires. Je passai de la sorte quatorze jours, et j'y aurois passé la vingtaine entière sans m'ennuyer un moment si M. de Jonville, envoyé de France, à qui je fis parvenir une lettre vinaigrée, parfumée et demi-brûlée, n'eût fait abréger mon tems de huit jours : je les allai passer chez lui, et je me trouvai mieux, je l'avoue, du gîte de sa maison que de celui du lazaret. Il me fit force caresses. Dupont, son secrétaire, étoit un bon garçon, qui me mena, tant à Gênes qu'à la campagne, dans plusieurs maisons où l'on s'amusoit assez, et je liai avec lui connoissance et correspondance, que nous entretînmes fort longtems. Je poursuivis agréablement ma route à travers la Lombardie. Je vis Milan, Vérone, Bres[cia], Padoue, et j'arrivai enfin à Venise, impatiemment attendu par M. l'ambassadeur [1].

Je trouvai des tas de dépêches, tant de la cour que des autres ambassadeurs, dont il n'avoit pu lire ce qui étoit chiffré, quoiqu'il eût tous les chiffres nécessaires pour cela. N'ayant jamais travaillé dans aucun bureau ni vu de ma vie un chiffre de ministre, je craignis d'abord d'être embarrassé ; mais je trouvai que rien n'étoit plus simple, et en moins de huit jours j'eus déchiffré le tout, qui assurément n'en

1. A la fin du mois d'août 1743. Pour le détail de ce séjour à Venise, ainsi que pour les démêlés de Rousseau et du comte de Montaigu, on consultera utilement : *J.-J. Rousseau à Venise, notes et doc. recueillis par Victor Ceresole, publiés par Th. de Saussure.* Genève et Paris, 1885, in-8° ; *J.-J. Rousseau à Venise,* par Faugère, deux articles publiés dans le *Correspondant* des 10 et 25 juin et même l'ouvrage partial d'Aug. de Montaigu, *Démêlés du comte de Montaigu... et de son secrétaire J.-J. Rousseau* (1743-1749). Paris, Plon, 1904, in-8°.

valoit pas la peine ; car, outre que l'ambassade de Venise est toujours assez oisive, ce n'étoit pas à un pareil *(a)* homme qu'on eût voulu confier la moindre négociation. Il s'étoit trouvé dans un grand embarras jusqu'à mon arrivée, ne sachant ni dicter, ni écrire lisiblement. Je lui étois très utile ; il le sentoit *(b)*, et me traita bien. Un autre motif l'y portoit encore. Depuis M. de Froulay [1], son prédécesseur, dont la tête s'étoit dérangée, le consul de France, appelé M. Le Blond [2], étoit resté chargé des affaires de l'ambassade, et, depuis l'arrivée de M. de Montaigu, il continuoit de les faire jusqu'à ce qu'il l'eût mis au fait. M. de Montaigu, jaloux qu'un autre fît son métier, quoique lui-même *(c)* en fût incapable, prit en guignon le consul, et sitôt que je fus arrivé *(d)*, il lui ôta les fonctions de secrétaire d'ambassade pour me les donner. Elles étoient inséparables du titre ; il me dit de le prendre. Tant que je restai près de lui, jamais il n'envoya que moi sous ce titre au Sénat et à *(e)* son conférent ; et dans le fond il étoit fort naturel qu'il aimât mieux avoir pour secrétaire d'ambassade un homme à lui, qu'un consul ou un commis des bureaux nommé par la cour.

Cela rendit ma situation assez agréable, et em-

VAR. — *(a)* : *à ce pauvre* homme... — *(b)* : il le *sentit*,... — *(c)* : lui-même *n'y entendoit rien*, prit... — *(d)* : arrivé, lui ôta... — *(e)* : et *chez* son...

1. Charles-François, comte de Froullay, ambassadeur à Venise de 1733 à 1743.

2. Jean Le Blond, sous-brigadier des gardes de marine, au département de Toulon, nommé par décret royal du 18 avril 1718, consul de France à Venise.

pêcha ses gentilshommes, qui étoient Italiens, ainsi que ses pages et la plupart de ses gens, de me disputer la primauté dans sa maison. Je me servis avec succès de l'autorité qui y étoit attachée pour maintenir son droit de liste, c'est-à-dire la franchise de son quartier contre les tentatives qu'on fit plusieurs fois pour l'enfreindre, et auxquelles ses officiers vénitiens n'avoient garde de résister. Mais aussi je ne souffris jamais qu'il s'y réfugiât des bandits, quoiqu'il m'en eût pu revenir des avantages dont Son Excellence n'auroit pas dédaigné sa part[1].

Elle osa même la réclamer sur les droits du secrétariat qu'on appeloit la chancellerie. On étoit en guerre ; il ne laissoit pas d'y avoir bien des expéditions de passeports. Chacun de ces passeports payoit un sequin au secrétaire qui l'expédioit et le contresignoit. Tous mes prédécesseurs s'étoient fait payer indistinctement ce sequin tant des François que des

1. Dans son *Essai sur J.-J. Rousseau*, Bernardin de Saint-Pierre donne les détails suivants sur les procédés du comte de Montaigu. Il les tenait, sans doute, de la bouche même de Rousseau, car nous en retrouvons une partie dans les *Confessions* : « L'ambassadeur, qui était fort avare, voulut partager avec lui l'argent que la Cour de France passe dans ces circonstances, en gratifications, aux secrétaires. Pour l'engager à faire ce sacrifice, l'ambassadeur lui disait : « Vous n'avez point de dépense à faire, point de maison à soutenir ; pour moi, je suis obligé de raccommoder mes bas. — *Et moi aussi*, dit Rousseau ; *mais quand je les raccommode, il faut bien que je paye quelqu'un pour faire vos dépêches...* » Le caractère de cet ambassadeur était bien connu aux affaires étrangères. Une personne digne de foi m'a cité plusieurs traits de son avarice. « Trois souliers, disait-il souvent, équivalent à deux paires, parce qu'il y en a toujours un plus tôt usé que l'autre » ; en conséquence, il se faisait toujours faire trois souliers à la fois

étrangers *(a)*. Je trouvai cet usage injuste ; et, sans être François, je l'abrogeai pour les François ; mais j'exigeai si rigoureusement mon droit de tout autre, que le marquis Scotti, frère du favori de la reine d'Espagne, m'ayant fait demander un passeport sans m'envoyer le sequin, je le lui fis demander, hardiesse que le vindicatif Italien n'oublia pas. Dès qu'on sut la réforme que j'avois faite dans la taxe des passeports, il ne se présenta plus, pour en avoir, que des foules de prétendus François, qui, dans des baragouins abominables, se disoient l'un Provençal, l'autre Picard, l'autre Bourguignon. Comme j'ai l'oreille assez fine, je n'en fus guère la dupe, et je doute qu'un seul Italien m'ait soufflé mon sequin *(b)* et qu'un seul François l'ait payé. J'eus la bêtise de dire à M. de Montaigu, qui ne savoit rien de rien, ce que j'avois fait. Ce mot de sequin lui fit ouvrir les oreilles, et sans me dire son avis sur la suppression de ceux des François, il prétendit que j'entrasse en compte avec lui sur les autres, me promettant des avantages équivalens. Plus indigné de cette bassesse qu'affecté par mon propre *(c)* intérêt, je rejetai hautement sa proposition ; il insista, je m'échauffai : Non, monsieur, lui-dis je très vivement ; que Votre Excellence garde ce qui est à elle et me laisse ce qui est à moi ; je ne lui en céderai jamais un sol. Voyant qu'il ne gagnoit *(d)* rien par cette voie, il en prit une autre, et n'eut pas honte de

VAR. — *(a)* : étrangers. Sans être François je trouvai cet usage injuste et je l'abrogeai... — *(b)* : sequin. J'eus... — *(c)* : par mon intérêt... — *(d)* : *gagneroit* rien...

me dire que, puisque j'avois les profits de sa chancellerie, il étoit juste que j'en fisse les frais. Je ne voulus pas chicaner sur cet article, et depuis lors j'ai fourni de mon argent encre, papier, cire, bougie, non pareille *(a)*, jusqu'au sceau, que je fis refaire, sans qu'il m'en ait remboursé jamais un liard. Cela ne m'empêcha pas de faire une petite part du produit des passeports à l'abbé de Binis, bon garçon, et bien éloigné de prétendre à rien de semblable. S'il étoit complaisant envers moi, je n'étois pas moins honnête envers lui, et nous avons toujours bien vécu ensemble.

Sur l'essai de ma besogne, je la trouvai moins embarrassante que je n'avois craint pour un homme sans expérience, auprès d'un ambassadeur qui n'en avoit pas davantage, et dont, pour surcroît, l'ignorance et l'entêtement contrarioient comme à plaisir tout ce que le bon sens et quelques lumières m'inspiroient de bien pour son service et celui du roi. Ce qu'il fit de plus raisonnable fut de se lier avec le marquis Mari, ambassadeur d'Espagne, homme adroit et fin, qui l'eût mené par le nez s'il l'eût voulu, mais qui, vu l'union d'intérêt des deux couronnes, le conseilloit *(b)* d'ordinaire assez bien, si l'autre n'eût gâté ses conseils en fourrant toujours du sien dans leur exécution. La seule chose qu'ils eussent à faire de concert étoit d'engager les Vénitiens à maintenir la neutralité. Ceux-ci ne manquoient pas de protester de leur fidélité à l'observer, tandis qu'ils four-

VAR. — *(a)* : non-pareille *et tout le reste* sans qu'il... — *(b)* : conseilloit assez bien...

nissoient publiquement des munitions aux troupes autrichiennes, et même des recrues, sous prétexte de désertion. M. de Montaigu, qui, je crois, vouloit plaire à la république, ne manquoit pas aussi, malgré mes représentations *(a)*, de me faire assurer dans toutes ses dépêches qu'elle n'enfreindroit jamais la neutralité. L'entêtement et la stupidité de ce pauvre homme me faisoient écrire et faire à tout moment des extravagances dont j'étois bien forcé d'être l'agent, puisqu'il le vouloit, mais qui me rendoient quelquefois mon métier insupportable et même presque impraticable. Il vouloit absolument *(b)*, par exemple, que la plus grande partie de sa dépêche au roi et de celle au ministre fût en chiffres, quoique l'une et l'autre ne continssent absolument rien qui demandât cette précaution. Je lui représentai qu'entre le vendredi qu'arrivoient les dépêches de la cour et le samedi que partoient les nôtres, il n'y avoit pas assez de tems pour l'employer à tant de chiffres et à la forte correspondance dont j'étois chargé pour *(c)* le même courrier. Il trouva à cela un expédient admirable, ce fut de faire dès le jeudi la réponse aux dépêches qui devoient arriver le lendemain. Cette idée lui parut même *(d)* si heureusement trouvée, quoi que je pusse lui dire sur l'impossibilité, sur l'absurdité de son exécution, qu'il en fallut passer par là ; et tout le tems que j'ai demeuré chez

VAR. — *(a)* : Rousseau avait écrit primitivement : ne manquoit pas malgré *toutes mes protestations* : le mot *toutes* a été biffé et les mots *aussi* et *représentations* ont été placés en surcharge dans le manuscrit de Paris. — *(b)* : absolument que,... — *(c)* : *par* le même... — *(d)* : lui parut si...

lui, après avoir tenu note de quelques mots qu'il me disoit dans la semaine à la volée, et de quelques nouvelles triviales que j'allois écumant par-ci par-là, muni de ces uniques matériaux, je ne manquois jamais le jeudi matin de lui porter le brouillon des dépêches qui devoient partir le samedi, sauf quelques additions ou corrections *(a)* que je faisois à la hâte sur celles qui devoient venir le vendredi, et auxquelles les nôtres servoient de réponses. Il avoit un autre tic fort plaisant et qui donnoit à sa correspondance un ridicule difficile à imaginer. C'étoit de renvoyer chaque nouvelle à sa source, au lieu de lui faire suivre son cours. Il marquoit à M. Amelot les nouvelles de la cour, à M. de Maurepas celles de Paris, à M. d'Havrincourt celles de Suède, à M. de La Chetardie celles de Pétersbourg, et quelquefois à chacun celles qui venoient de lui-même *(b)*, et que j'habillois en termes un peu différens. Comme de tout ce que je lui portois à signer il ne parcouroit que les dépêches de la cour et signoit celles *(c)* des autres ambassadeurs sans les lire, cela me rendoit un peu plus le maître de tourner ces dernières à ma mode, et j'y fis au moins croiser les nouvelles. Mais il me fut impossible de donner un tour raisonnable aux dépêches essentielles : heureux encore quand il ne s'avisoit pas d'y larder impromptu quelques lignes de son estoc, qui me forçoient de retourner transcrire en hâte toute la dépêche ornée de cette nouvelle impertinence, à laquelle il falloit donner l'honneur

VAR. — *(a)* : corrections *à faire* sur celles... — *(b)* : lui-même en termes un peu... — *(c)* : signoit *pour les* autres ambassadeurs...

du chiffre, sans quoi il ne l'auroit pas signée. Je fus tenté vingt fois, pour l'amour de sa gloire de *(a)*, chiffrer autre chose que ce qu'il avoit dit ; mais sentant que rien ne pouvoit autoriser une pareille infidélité, je le laissai délirer à ses risques, content de lui parler avec franchise, et de remplir aux miens mon devoir auprès de lui.

C'est ce que je fis toujours avec une droiture, un zèle et un courage qui méritoient de sa part une autre récompense que celle que j'en reçus à la fin. Il étoit tems que je fusse une fois ce que le ciel qui m'avoit doué d'un heureux naturel, ce que l'éducation que j'avois reçue de la meilleure des femmes, ce que celle que je m'étois donnée à moi-même m'avoit fait être *(b)* ; et je le fus. Livré à moi seul, sans ami, sans conseil, sans expérience, en pays étranger, servant une nation étrangère, au milieu d'une foule de fripons, qui, pour leur intérêt et pour écarter le scandale du bon exemple, m'excitoient *(c)* à les imiter, loin d'en rien faire, je servis bien la France, à qui je ne devois rien, et mieux l'ambassadeur, comme il étoit juste, en tout ce qui dépendit de moi. Irréprochable dans un poste assez en vue, je méritois, j'obtins l'estime de la République, celle de tous les ambassadeurs avec qui nous étions en correspondance, et l'affection de tous les François établis à Venise, sans en excepter le consul même, que je supplantois à regret dans des fonctions que je savois lui être dues, et qui me donnoient plus d'embarras que de plaisir.

VAR. — *(a)* : à... — *(b)* : être. Et... — *(c)* : me *tentoient de* les...

M. de Montaigu, livré sans réserve au marquis Mari, qui n'entroit pas dans les détails de ses devoirs, les négligeoit à tel point que, sans moi, les François qui étoient à Venise ne se seroient pas aperçus qu'il y eût un ambassadeur de leur nation. Toujours éconduits sans qu'il voulût les entendre lorsqu'ils avoient besoin de sa protection, ils se rebutèrent, et l'on n'en voyoit plus aucun ni à sa suite ni à sa table, où il ne les invita jamais. Je fis souvent de mon chef ce qu'il auroit dû faire : je rendis aux François qui avoient recours à lui, ou à moi, tous les services qui étoient en mon pouvoir *(a)*. En tout autre pays j'aurois fait davantage ; mais, ne pouvant voir personne en place à cause de la mienne, j'étois forcé de recourir souvent au consul, et le consul, établi dans le pays où il avoit sa famille, avoit des ménagemens à garder qui l'empêchoient de faire ce qu'il auroit voulu. Quelquefois cependant, le voyant mollir et n'oser parler, je m'aventurois à des démarches hasardeuses dont plusieurs m'ont réussi. Je m'en rappelle une dont le souvenir me fait encore rire. On ne se douteroit guère que c'est à moi que les amateurs du spectacle à Paris ont dû Coralline et sa sœur Camille [1] : rien cependant n'est plus vrai.

VAR. — *(a)* : pouvoir ; en tout...

1. Camille-Jacquette-Antoinette Véronèse, fille de Charles-Antoine Véronèse, dit Pantalon. Elle était née à Venise en 1735. Elle parut pour la première fois au théâtre, à l'âge de neuf ans et dansa avec sa sœur Caroline. Elle débuta à Paris, sur la scène de la Comédie Italienne, le 1er juillet 1747, et mourut fort regrettée le 20 juillet 1768.

Véronèse, leur père, s'étoit engagé avec ses enfans *(a)* pour la troupe italienne ; et après avoir reçu deux mille francs pour son voyage, au lieu de partir, il s'étoit tranquillement mis à Venise au théâtre de Saint-Luc [1], où Coralline, tout enfant qu'elle étoit encore, attiroit beaucoup de monde. M. le duc de Gesvres, comme premier gentilhomme de la chambre, écrivit à l'ambassadeur pour réclamer le père et la fille. M. de Montaigu, me donnant *(b)* la lettre, me dit pour toute instruction : *Voyez cela.* J'allai chez M. Le Blond le prier de parler au patricien à qui appartenoit le théâtre de Saint-Luc, et qui étoit, je crois, un Zustiniani, afin qu'il renvoyât Véronèse, qui étoit engagé au service du roi. Le Blond, qui ne se soucioit pas trop de la commission, la fit mal. Zustinian battit la campagne, et Véronèse ne fut point renvoyé. J'étois piqué. L'on étoit en carnaval. Ayant pris la bahute et le masque, je me fis mener au palais Zustiniani. Tous ceux qui virent entrer ma gondole avec la livrée de l'ambassadeur, furent frappés : Venise n'avoit jamais vu pareille chose. J'entre, je me fais annoncer sous le nom d'*una siora maschera.* Sitôt que je fus introduit, j'ôte *(c)* mon masque et je me nomme. Le sénateur pâlit et reste stupéfait. Monsieur, lui dis-je *(d)* en vénitien, c'est à regret

VAR. — *(a)* : engagé pour la... — *(b)* : me *donna* la lettre *et* pour toute instruction me dit :... — *(c)* : j'*ôtai* mon masque et je me nommai.... — *(d)* : dis-je, c'est à...

1. Je suis en doute si ce n'étoit point *Saint-Samuel.* Les noms propres m'échappent absolument. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris.

que j'importune Votre Excellence de ma visite ; mais vous avez à votre théâtre de Saint-Luc un homme nommé Véronèse qui est engagé au service du roi, et qu'on vous a fait demander inutilement : je viens le réclamer au nom de Sa Majesté. Ma courte harangue fit effet. A peine étois-je parti, que mon homme courut rendre compte de son aventure aux inquisiteurs d'État, qui lui lavèrent la tête. Véronèse fut congédié le jour même. Je lui fis dire que s'il ne partoit dans la huitaine, je le ferois arrêter ; et il partit.

Dans une autre occasion je tirai de peine un capitaine de vaisseau marchand par moi seul et presque sans le secours de personne. Il s'appeloit le capitaine Olivet, de Marseille *(a)* ; j'ai oublié le nom du vaisseau [1]. Son équipage avoit pris querelle avec des Esclavons au service de la République : il y avoit eu des voies de fait, et le vaisseau avoit été mis aux arrêts avec une telle sévérité, que personne, excepté le seul capitaine, n'y pouvoit aborder ni en sortir sans permission. Il eut recours à l'ambassadeur, qui l'envoya promener ; il fut au consul, qui lui dit que ce n'étoit pas une affaire de commerce et qu'il ne pouvoit s'en mêler ; ne sachant plus que faire, il revint à moi. Je représentai à M. de Montaigu qu'il devoit me permettre de donner sur cette affaire un mémoire au Sénat ; je ne me rappelle pas s'il y consentit et si je présentai le mémoire ; mais je me

VAR. — *(c)* : Marseille. Son équipage...

1. Ce vaisseau était le *Sainte-Barbe*. Le capitaine se nommait Antoine Olivet

rappelle bien que mes démarches n'aboutissant à rien, et l'embargo durant toujours, je pris un parti qui me réussit. J'insérai la relation de cette affaire dans une dépêche à M. de Maurepas, et j'eus même assez de peine à faire consentir M. de Montaigu à passer cet article. Je savois que nos dépêches, sans valoir trop la peine d'être ouvertes, l'étoient à Venise. J'en avois la preuve dans les articles que j'en trouvois mot pour mot dans la gazette : infidélité dont j'avois inutilement *(a)* voulu porter l'ambassadeur à se plaindre. Mon objet, en parlant de cette vexation dans la dépêche, étoit de tirer parti de leur curiosité pour leur faire peur et les engager à délivrer le vaisseau ; car s'il eût fallu attendre pour cela la réponse de la cour, le capitaine étoit ruiné avant qu'elle fût venue. Je fis plus, je me rendis au vaisseau pour interroger l'équipage. Je pris avec moi l'abbé Patizel [1], chancelier du consulat, qui ne vint qu'à contre-cœur ; tant tous ces pauvres gens craignoient *(b)* de déplaire au Sénat. Ne pouvant monter à bord à cause de la défense, je restai dans ma gondole, et j'y dressai mon verbal, interrogeant à haute voix et successivement tous les gens de l'équipage, et dirigeant mes questions de manière à tirer des réponses qui leur fussent avantageuses. Je voulus engager Patizel à faire les interrogations et le verbal lui-même, ce qui en effet étoit plus de son métier

VAR. — *(a)* : inutilement *porté* l'ambassadeur... — *(b)* : tant ces pauvres gens craignoient tous...

1. Jean Patizel, originaire de Bapaume, chancelier depuis 1731.

que du mien. Il n'y voulut jamais consentir *(a)*, ne dit pas un seul mot *(b)*, et voulut à peine signer le verbal après moi. Cette démarche un peu hardie eut cependant un heureux succès, et le vaisseau fut délivré longtems avant la réponse du ministre. Le capitaine voulut me faire un présent. Sans me fâcher, je lui dis, en lui frappant sur l'épaule : Capitaine Olivet, crois-tu que celui qui ne reçoit pas des François un droit de passeport qu'il trouve établi, soit homme à leur vendre la protection du roi? Il voulut au moins me donner sur son bord un dîner, que j'acceptai, et où je menai le secrétaire d'ambassade d'Espagne, nommé Carrio, homme d'esprit *(c)* et très aimable, qu'on a vu depuis secrétaire d'amsade à Paris et chargé des affaires, avec lequel je m'étois intimement lié, à l'exemple de nos ambassadeurs.

Heureux si, lorsque je faisois avec le plus parfait désintéressement tout le bien que je pouvois faire, j'avois su mettre assez d'ordre et d'attention dans tous ces menus détails pour n'en pas être *(d)* la dupe et servir les autres à mes dépens ! Mais dans des places comme celle que j'occupois, où les moindres fautes ne sont point sans conséquence, j'épuisois toute mon attention pour n'en point faire contre mon service ; je fus jusqu'à la fin du plus grand ordre et de la plus grande exactitude en tout ce qui regardoit mon devoir essentiel. Hors quelques erreurs qu'une précipitation forcée me fit faire en chiffrant,

VAR. — *(a)* : consentir *et* ne dit... — *(b)* : mot. Cette démarche... — *(c)* : homme *de mérite* et... — *(d)* : être pas *moi-même* la dupe...

et dont les commis de M. Amelot se plaignirent une fois, ni l'ambassadeur ni personne n'eut jamais à me reprocher une seule négligence dans aucune de mes fonctions *(a)*, ce qui est à noter pour un homme aussi négligent et aussi étourdi que moi ; mais je manquois parfois de mémoire et de soin dans les affaires particulières dont je me chargeois, et l'amour de la justice m'en a toujours fait supporter le préjudice de mon propre mouvement avant que personne songeât à se plaindre. Je n'en citerai qu'un seul trait, qui se rapporte à mon départ de Venise, et dont j'ai senti le contre-coup dans la suite à Paris.

Notre cuisinier, appelé Rousselot, avoit apporté de France un ancien billet de deux cents francs, qu'un perruquier de ses amis avoit d'un noble vénitien appelé Zanetto Nani pour fournitures de perruques. Rousselot m'apporta ce billet, me priant de tâcher d'en tirer quelque chose par accommodement. Je savois, il savoit aussi que l'usage constant des nobles vénitiens est de ne jamais payer, de retour dans leur patrie, les dettes qu'ils ont contractées en pays étranger ; quand on les y veut contraindre, ils consument en tant de longueurs et de frais le malheureux créancier, qu'il se rebute, et finit par tout abandonner, ou s'accommoder presque pour rien. Je priai M. Le Blond de parler à Zanetto ; celui-ci convint du billet, non du paiement. A force de batailler, il promit enfin trois sequins. Quand Le Blond lui porta le billet, les trois sequins ne se trouvèrent pas prêts ;

VAR. — *(a)* : fonctions : mais je...

il fallut attendre. Durant cette attente survint ma querelle avec l'ambassadeur et ma sortie de chez lui. Je laissai *(a)* les papiers de l'ambassade dans le plus grand ordre, mais le billet de Rousselot ne se trouva point. M. Le Blond m'assura me l'avoir rendu; je le connoissois trop honnête homme pour en douter : mais il me fut impossible de me rappeler ce qu'étoit devenu ce billet. Comme Zanetto avoit avoué la dette, je priai M. Le Blond de tâcher d'en tirer les trois sequins *(b)* sur un reçu, ou de l'engager à renouveler le billet par duplicata. Zanetto, sachant le billet perdu, ne voulut faire ni l'un ni l'autre. J'offris à Rousselot les trois sequins de ma bourse pour l'acquit du billet. Il les refusa, et me dit que je m'accommoderois à Paris avec le créancier, dont il me donna l'adresse. Le perruquier, sachant ce qui s'étoit passé, voulut son billet ou son argent en entier. Que n'aurois-je point donné dans mon indignation pour retrouver ce maudit billet ! Je payai les deux cents francs, et cela dans ma plus grande détresse. Voilà comment la perte du billet valut au créancier le paiement de la somme entière, tandis que si, malheureusement pour lui, ce billet se fût retrouvé, il en auroit difficilement tiré les dix écus promis par Son Excellence Zanetto Nani.

Le talent que je crus me sentir pour mon emploi me le fit remplir avec goût, et hors la société de mon ami de Carrio, celle du vertueux Altuna, dont j'aurai bientôt à parler, hors les récréations bien innocentes de la place Saint-Marc, du spectacle,

VAR. — *(a)* : *tous* les papiers... — *(b)* : trois sequins, ou...

et de quelques visites que nous faisions presque toujours *(a)* ensemble, je fis mes seuls plaisirs de mes devoirs. Quoique mon travail ne fût pas fort pénible, surtout avec l'aide de l'abbé de Binis, comme la correspondance étoit très étendue et qu'on *(b)* étoit en tems de guerre, je ne laissois pas d'être occupé raisonnablement. Je travaillois tous les jours une bonne partie de la matinée, et les jours de courrier quelquefois jusqu'à minuit. Je consacrois le reste du tems à l'étude du métier que je commençois, et dans lequel je comptois bien, par le succès de mon début, être employé plus avantageusement dans la suite. En effet, il n'y avoit qu'une voix sur mon compte, à commencer par celle de l'ambassadeur, qui se louoit hautement de mon service, qui ne s'en est jamais plaint, et dont toute la fureur ne vint dans la suite que de ce que, m'étant plaint inutilement moi-même, je voulus enfin avoir *(c)* mon congé. Les ambassadeurs et ministres du roi, avec qui nous étions en correspondance, lui faisoient, sur le mérite de son secrétaire, des complimens qui devoient le flatter, et qui, dans sa mauvaise tête, produisirent un effet tout contraire *(d)*. Il en reçut un surtout dans une circonstance essentielle qu'il ne m'a jamais pardonné. Ceci vaut la peine d'être expliqué.

Il pouvoit si peu se gêner, que le samedi même, jour de presque tous les courriers, il ne pouvoit attendre pour sortir que le travail fût achevé : et me

VAR. — *(a)* : faisions toujours ensemble,... — *(b)* : et que *nous étions* en...— *(c)* : avoir enfin... — *(d)* : tout *différent*. Il...

talonnant sans cesse pour expédier les dépêches du roi et des ministres, il *(a)* les signoit en hâte, et puis couroit je ne sais où, laissant la plupart des autres lettres sans signature : ce qui me forçoit, quand ce n'étoit que des nouvelles, de les tourner en bulletins ; mais lorsqu'il s'agissoit d'affaires qui regardoient le service du roi, il falloit bien que quelqu'un signât, et je signois [1]. J'en usai ainsi pour un avis important que nous venions de recevoir de M. Vincent, chargé des affaires du roi à Vienne. C'étoit dans le tems que le prince de Lobkowitz marchoit à Naples, et que le comte de Gages fit cette mémorable retraite, la plus belle manœuvre de guerre de tout le siècle, et dont l'Europe a trop peu parlé. L'avis portoit qu'un homme dont M. Vincent nous envoyoit le signalement partoit de Vienne, et devoit passer à Venise, allant furtivement dans l'Abruzze, chargé d'y faire soulever le peuple à l'approche des Autrichiens. En l'absence de M. le comte de Montaigu, qui ne s'intéressoit à rien, je fis passer à M. le marquis de l'Hôpital cet avis si à propos, que c'est peut-être à ce pauvre Jean-Jacques si bafoué que la maison de Bourbon doit la conservation du royaume de Naples.

Le marquis de l'Hôpital, en remerciant son collègue comme il étoit juste, lui parla de son secrétaire et du service qu'il venoit de rendre à la cause com-

VAR. — *(a)* : il signoit en..

1. Ce fait se produisit fort rarement, car sur cent seize lettres de cette provenance, conservées actuellement dans les Archives du Ministère des Affaires Etrangères, on n'en trouve aucune portant la signature de Rousseau.

mune. Le comte de Montaigu, qui avoit à se reprocher sa négligence dans cette affaire, crut entrevoir *(a)* dans ce compliment un reproche, et m'en parla avec humeur. J'avois été dans le cas d'en user avec le comte de Castellane, ambassadeur à Constantinople, comme avec le marquis de l'Hôpital, quoique en chose moins importante. Comme il n'y avoit point d'autre poste pour Constantinople que les courriers que le Sénat envoyoit de tems en tems à son bayle, on donnoit avis du départ de ces courriers à l'ambassadeur de France, pour qu'il pût écrire par cette voie à son collègue, s'il le jugeoit à propos. Cet avis venoit d'ordinaire un jour ou deux à l'avance : mais on faisoit si peu de cas de M. de Montaigu, qu'on se contentoit d'envoyer chez lui pour la forme, une heure ou deux avant le départ du courrier ; ce qui me mit plusieurs fois dans le cas *(b)* de faire la dépêche en son absence. M. de Castellane, en y répondant, faisoit mention de moi en termes honnêtes ; autant en faisoit à Gênes M. de Jonville *(c)* ; autant de nouveaux griefs.

J'avoue que je ne fuyois pas l'occasion de me faire connoître, mais je ne la cherchois pas non plus hors de propos ; et il me paroissoit fort juste, en servant bien, d'aspirer au prix naturel des bons services, qui est l'estime de ceux qui sont en état d'en juger et de les récompenser. Je ne dirai pas si mon exactitude à remplir mes fonctions étoit de la part de l'ambassadeur un légitime sujet de plainte, mais je

VAR. — *(a)* : crut *voir aussi* dans... — *(b)* : dans *la nécessité*... — *(c)* : M. de Jonville. Autant...

dirai bien que c'est le seul qu'il ait articulé jusqu'au jour de notre séparation.

Sa maison, qu'il n'avoit jamais mise sur un trop bon pied, se remplissoit de canaille ; les François y étoient maltraités, les Italiens y prenoient l'ascendant ; et même, parmi eux, les bons serviteurs attachés depuis longtems à l'ambassade furent tous malhonnêtement chassés, entre autres son premier gentilhomme, qui l'avoit été du comte de Froulay, et qu'on appeloit, je crois, le comte Peati, ou d'un nom très approchant. Le second gentilhomme du choix de M. de Montaigu étoit un bandit de Mantoue, appelé Dominique Vitali, à qui l'ambassadeur confia le soin de sa maison, et qui, à force de patelinage et de basse lésine, obtint sa confiance et devint son favori, au grand préjudice du peu d'honnêtes gens qui y étoient encore, et du secrétaire qui étoit à leur tête. L'œil intègre d'un honnête homme est toujours inquiétant pour les fripons. Il n'en auroit pas fallu davantage pour que celui-ci me prît en haine : mais cette haine avoit une autre cause encore qui la rendit bien plus cruelle. Il faut dire cette cause, afin qu'on me condamne si j'avois tort.

L'ambassadeur avoit, selon l'usage, une loge à chacun des cinq spectacles. Tous les jours à dîner il nommoit le théâtre où il vouloit aller ce jour-là ; je choisissois après lui, et les gentilshommes disposoient des autres loges. Je prenois en sortant la clef de la loge *(a)* que j'avois choisie. Un jour, Vitali *(b)*

VAR. — *(a)* : la clef de *celle* que... — *(b)* : Vitali, *qui tenoit les clefs*, n'étant pas là,...

n'étant pas là, je chargeai le valet de pied qui me servoit de m'apporter la mienne dans une maison que je lui indiquai. Vitali, au lieu de m'envoyer ma clef, dit qu'il en avoit disposé. J'étois d'autant plus outré, que le valet de pied m'avoit rendu compte de ma commission devant tout le monde. Le soir, Vitali voulut me dire quelques mots d'excuse que je ne reçus point : Demain, monsieur, lui dis-je, vous viendrez *(a)* me les faire à telle heure dans la maison où j'ai reçu l'affront et devant les gens qui en ont été témoins ; ou après-demain, quoi qu'il arrive, je vous déclare que vous ou moi sortirons d'ici. Ce ton décidé lui en imposa. Il vint au lieu et à l'heure me faire des excuses publiques avec une bassesse digne de lui ; mais il prit à loisir ses mesures, et, tout en me faisant de grandes courbettes, il travailla tellement à l'italienne que, ne pouvant porter l'ambassadeur à me donner mon congé, il me mit dans la nécessité de le prendre.

Un pareil misérable n'étoit assurément pas fait pour me connoître ; mais il connoissoit de moi ce qui servoit à ses vues. Il me connoissoit bon et doux à l'excès pour supporter des torts involontaires, fier et peu endurant pour des offenses préméditées, aimant la décence et la dignité dans les choses convenables, et non moins exigeant pour l'honneur qui m'étoit dû qu'attentif à rendre celui que je devois aux autres. C'est par là qu'il entreprit et vint à bout de me rebuter. Il mit la maison sens dessus dessous ; il en ôta ce que j'avois tâché d'y maintenir de règle,

VAR. — *(a)* : ... monsieur, vous viendrez, lui dis-je,...

de subordination, de propreté, d'ordre. Une maison sans femme [1] a besoin d'une discipline un peu sévère pour y faire régner la modestie inséparable de la dignité. Il fit bientôt de la nôtre un lieu de crapule et de licence, un repaire de fripons et de débauchés. Il donna pour second gentilhomme à Son Excellence, à la place de celui qu'il avoit fait chasser, un autre maquereau comme lui qui tenoit bordel public à la Croix-de-Malte ; et ces deux coquins bien d'accord étoient d'une indécence égale à leur insolence. Hors la seule chambre de l'ambassadeur, qui même n'étoit pas trop en règle, il n'y avoit pas un seul coin dans la maison souffrable pour un honnête homme.

Comme Son Excellence ne soupoit pas, nous avions le soir, les gentilshommes et moi, une table particulière, où mangeoient aussi l'abbé de Binis et les pages. Dans la plus vilaine gargote on est servi plus proprement, plus décemment, en linge moins sale, et l'on a mieux à manger. On nous donnoit une seule petite chandelle bien noire, des assiettes d'étain, des fourchettes de fer. Passe encore pour ce qui se faisoit en secret ; mais on m'ôta ma gondole ; seul de tous les secrétaires d'ambassadeurs, j'étois forcé d'en louer une, ou d'aller à pied, et je n'avois plus la livrée de Son Excellence que quand j'allois au Sénat. D'ailleurs, rien de ce qui se passoit au dedans n'étoit ignoré dans la ville. Tous les officiers de l'ambassadeur *(a)* jetoient les hauts cris. Dominique, la seule

VAR. — *(a)* : *en* jetoient...

1. On voit par la correspondance de Rousseau que la comtesse de Montaigu était restée à Paris.

cause de tout, criait le plus haut, sachant bien que l'indécence avec laquelle nous étions traités m'étoit plus sensible qu'à tous les autres. Seul de la maison, je ne disois rien au dehors, mais je me plaignois vivement à l'ambassadeur et du reste et *(a)* de lui-même, qui, secrètement excité par son âme damnée, me faisoit chaque jour quelque nouvel affront. Forcé de dépenser beaucoup pour me tenir au pair de mes confrères, et convenablement à mon poste, je ne pouvois arracher un sol de mes appointemens, et quand je lui demandois de l'argent, il me parloit de son estime et de sa confiance, comme si elle eût dû remplir ma bourse et pourvoir *(b)* à tout.

Ces deux bandits *(c)* finirent par faire tourner tout à fait la tête à leur maître, qui ne l'avoit déjà pas trop droite *(d)*, et le ruinoient dans un brocantage continuel par des marchés de dupe, qu'ils lui persuadoient être des marchés d'escroc. Ils lui firent louer sur la Brenta un palazzo le double de sa valeur, dont ils partagèrent le surplus avec le propriétaire. Les appartemens en étoient incrustés en mosaïque et garnis de colonnes et de pilastres de très beaux marbres à la mode du pays. M. de Montaigu fit superbement masquer tout cela d'une boiserie de sapin, par l'unique raison qu'à Paris les appartemens sont ainsi boisés. Ce fut par une raison semblable que, seul de tous les ambassadeurs qui étoient à Venise, il ôta l'épée à ses pages et la canne à ses valets de pied. Voilà quel étoit l'homme qui, toujours par

VAR. — *(a)* : et *surtout* de... — *(b)* : et *suffire* à... — *(c)* : Ces deux *coquins*... — *(d)* : trop *bonne*,..

le même motif peut-être, me prit en grippe, uniquement sur ce que je le servois *(a)* fidèlement.

J'endurai patiemment ses dédains, sa brutalité, ses mauvais traitemens, tant qu'en y voyant de l'humeur je crus n'y pas voir de la haine : mais dès que je vis le dessein formé de me priver de l'honneur que je méritois par mon bon service, je résolus d'y renoncer. La première marque que je reçus de sa mauvaise volonté fut à l'occasion d'un dîner qu'il devoit donner à M. le duc de Modène et à sa famille, qui étoient *(b)* à Venise, et dans lequel il me signifia que je n'aurois pas place à sa table. Je lui répondis piqué, mais sans me fâcher, qu'ayant l'honneur d'y dîner journellement, si M. le duc de Modène exigeoit que je m'en abstinsse *(c)* quand il y viendroit, il étoit de la dignité de Son Excellence et de mon devoir de n'y pas consentir. Comment ! *(d)* dit-il avec emportement, mon secrétaire, qui même n'est pas gentilhomme, prétend dîner avec un souverain quand mes gentilshommes n'y dînent pas ? Oui, monsieur, lui répliquai-je, le poste dont m'a honoré Votre Excellence m'ennoblit si bien tant que je le remplis, que j'ai même le pas sur vos gentilshommes *(e)* ou soi-disant tels, et suis admis où ils ne peuvent l'être. Vous n'ignorez pas que, le jour que vous ferez votre entrée publique, je suis appelé par l'étiquette, et par un usage immémorial, à vous y suivre en habit de cérémonie et à l'honneur d'y dîner avec vous au palais de Saint-Marc ; et je ne vois pas

VAR. — *(a)* : je servois fidèlement. — *(b)* : étoient *alors* à... — *(c)* : m'en *absentasse* quand... — *(d)* : *me* dit-il... — *(e)* : gentilshommes soi-disant...

pourquoi un homme qui peut et doit manger en public avec le doge et *(a)* le Sénat de Venise, ne pourroit pas manger en particulier avec M. le duc de Modène. Quoique l'argument fût sans réplique, l'ambassadeur ne s'y rendit point : mais nous n'eûmes pas occasion de renouveler la dispute, M. le duc de Modène n'étant point venu dîner chez lui.

Dès lors il ne cessa de me donner des désagrémens, de me faire des passe-droits, s'efforçant de m'ôter les petites prérogatives attachées à mon poste pour les transmettre à son cher Vitali ; et je suis sûr que s'il eût osé *(b)* l'envoyer au Sénat à ma place, il l'auroit fait. Il employoit ordinairement l'abbé de Binis pour écrire dans son cabinet ses lettres particulières : il se servit de lui pour écrire à M. de Maurepas une relation de l'affaire du capitaine Olivet, dans laquelle, loin de lui *(c)* faire aucune mention de moi qui seul m'en étois mêlé, il m'ôtoit même l'honneur du verbal, dont il lui envoyoit un double, pour l'attribuer à Patizel, qui n'avoit pas dit un seul mot. Il vouloit me mortifier et complaire à son favori : mais non pas se défaire de moi. Il sentoit qu'il ne lui seroit plus aussi aisé de me trouver un successeur qu'à M. Follau, qui l'avoit déjà fait connoître. Il lui falloit absolument un secrétaire qui sût l'italien à cause des réponses du Sénat ; qui fît toutes ses dépêches, toutes ses affaires, sans qu'il se mêlât de rien ; qui joignît au mérite de le bien servir la bassesse d'être le com-

VAR. — *(a)* : et *tout* le Sénat... — *(b)* : s'il eut *pu*... — *(c)* : loin de faire...

plaisant de messieurs ses faquins de gentilshommes. Il vouloit donc me garder et me mater, en me tenant loin de mon pays et du sien, sans argent pour y retourner : et il auroit réussi, peut-être, s'il s'y fût pris *(a)* modérément : mais Vitali, qui avoit d'autres vues, et qui vouloit me forcer de prendre mon parti, en vint à bout. Dès que je vis que je perdois toutes mes peines, que l'ambassadeur me faisoit des crimes de mes services au lieu de m'en savoir gré, que je n'avois plus à espérer chez lui que désagrémens au dedans, injustice au dehors, et que dans le décri général où il s'étoit mis, ses mauvais offices pouvoient me nuire sans que les bons pussent me servir, je pris mon parti et lui demandai mon congé, lui laissant le tems de se pourvoir d'un secrétaire. Sans me dire ni oui, ni non, il alla toujours son train. Voyant que rien n'alloit mieux et qu'il ne se mettoit en devoir de chercher personne, j'écrivis à son frère, et, lui détaillant mes motifs, je le priai *(b)* d'obtenir mon congé de Son Excellence, ajoutant que de manière ou d'autre il m'étoit impossible de rester. J'attendis longtems et n'eus point de réponse. Je commençois d'être fort embarrassé *(c)*, mais l'ambassadeur reçut enfin une lettre de son frère. Il falloit qu'elle fût vive, car, quoiqu'il fût sujet à des emportemens très féroces, je ne lui en vis *(d)* jamais un pareil. Après des torrens d'injures abominables, ne sachant plus que dire, il m'accusa d'avoir vendu ses chiffres. Je me mis à rire et lui demandai d'un ton moqueur s'il croyoit qu'il

VAR. — *(a)* : *plus* modérément :... — *(b)* : priai *seulement*... — *(c)* : embarrassé. Mais... — *(d)* : vis, *de ma vie*,...

y eût dans tout Venise un homme assez sot pour en donner un écu. Cette réponse le fit écumer de rage. Il fit mine d'appeler ses gens pour me faire, dit-il, jeter par la fenêtre. Jusques-là j'avois été fort tranquille ; mais à cette menace la colère et l'indignation me transportèrent à mon tour. Je m'élançai vers la porte ; et après avoir tiré un bouton qui la fermoit en dedans : Non pas, monsieur le comte, lui dis-je en revenant à lui d'un pas grave ; vos gens ne se mêleront pas de cette affaire, trouvez bon qu'elle se passe entre *(a)* nous. Mon action, mon air, le calmèrent à l'instant même : la surprise et l'effroi se marquèrent dans son maintien. Quand je le vis revenu de sa furie, je lui fis mes adieux en peu de mots ; puis, sans attendre sa réponse, j'allai rouvrir la porte, je sortis, et passai posément dans l'antichambre au milieu de ses gens, qui se levèrent à l'ordinaire, et qui, je crois, m'auroient plutôt prêté main-forte contre lui qu'à lui contre moi. Sans remonter chez moi, je descendis l'escalier tout de suite, et sortis sur-le-champ du palais pour n'y plus rentrer.

J'allai droit chez M. Le Blond lui conter l'aventure. Il en fut peu surpris ; il connoissoit l'homme. Il me retint à dîner. Ce dîner, quoique impromptu, fut brillant. Tous les François de considération qui étoient à Venise s'y trouvèrent. L'ambassadeur n'eut pas un chat. Le consul conta mon cas à la compagnie. A ce récit, il n'y eut qu'un cri, qui ne fut pas en faveur de Son Excellence. Elle n'avoit point réglé

VAR. — *(a)* : entre *vous et moi*. Mon...

mon compte, ne m'avoit pas donné un sol, et réduit pour toute ressource à quelques louis que j'avois sur moi, j'étois dans l'embarras pour mon retour. Toutes les bourses me furent ouvertes. Je pris une vingtaine de sequins dans celle de M. Le Blond, autant dans celle de M. de Saint-Cyr, avec lequel, après lui, j'avois le plus de liaison ; je remerciai tous les autres, et en attendant mon départ, j'allai loger chez le chancelier du consulat, pour bien prouver au public que la nation n'étoit pas complice des injustices de l'ambassadeur. Celui-ci, furieux de me voir fêté dans mon infortune, et lui délaissé, tout ambassadeur qu'il étoit, perdit tout à fait la tête, et se comporta comme un forcené. Il s'oublia jusqu'à présenter un mémoire au Sénat pour me faire arrêter. Sur l'avis que m'en donna l'abbé de Binis, je résolus de rester encore quinze jours, au lieu de partir le surlendemain, comme j'avois compté. On avoit vu et approuvé ma conduite ; j'étois universellement estimé. La seigneurie ne daigna pas même répondre à l'extravagant *(a)* mémoire de l'ambassadeur, et me fit dire par le consul que je pouvois rester à Venise aussi longtems qu'il me plairoit sans m'inquiéter des démarches d'un fou. Je continuai de voir mes amis : j'allai prendre congé de M. l'ambassadeur d'Espagne, qui me reçut très bien, et du comte de Finochietti, ministre de Naples, que je ne trouvai pas, mais à qui j'écrivis, et qui me répondit la lettre du monde la plus obligeante. Je partis enfin, ne laissant, malgré mes embarras, d'autres dettes que

VAR. — *(a)* : répondre *au* mémoire...

les emprunts dont je viens de parler et une cinquantaine d'écus chez un marchand nommé Morandi, que Carrio se chargea de payer, et que je ne lui ai jamais rendus, quoique nous nous soyons souvent revus depuis ce tems-là : mais quant aux deux emprunts dont j'ai parlé, je les remboursai très exactement sitôt que la chose me fut possible.

Ne quittons pas Venise sans dire un mot des célèbres amusemens de cette ville, ou du moins de la très petite part que j'y pris durant mon séjour. On a vu dans le cours de ma jeunesse combien peu j'ai couru les plaisirs de cet âge, ou du moins ceux qu'on nomme ainsi. Je ne changeai pas de goût à Venise ; mais mes occupations, qui d'ailleurs m'en auroient empêché, rendirent plus piquantes les récréations *(a)* simples que je me permettois. La première et la plus douce étoit la société des gens de mérite, MM. Le Blond, de Saint-Cyr, Carrio, Altuna et un gentilhomme forlan [1], dont j'ai grand regret d'avoir oublié le nom, et dont je ne me rappelle point sans émotion l'aimable souvenir : c'étoit, de tous les hommes que j'ai connus dans ma vie, celui dont le cœur ressembloit le plus au mien. Nous étions liés aussi avec deux ou trois Anglois pleins d'esprit et de connoissances, passionnés de la musique ainsi que nous. Tous ces messieurs avoient leurs femmes, ou leurs amies, ou leurs maîtresses ; ces dernières, presque toutes filles à talens, chez lesquelles on faisoit de la musique ou des bals. On y jouoit aussi, mais

VAR. — *(a)* : *très* simples...

1. C'est-à-dire natif de Forli, ville de l'Italie septentrionale.

très peu ; les goûts vifs, les talens, les spectacles, nous rendoient cet amusement insipide. Le jeu n'est que la ressource des gens ennuyés. J'avois apporté de Paris le préjugé qu'on a dans ce pays-là contre la musique italienne ; mais j'avois aussi reçu de la nature cette sensibilité de tact contre laquelle les préjugés ne tiennent pas. J'eus bientôt pour cette musique la passion qu'elle inspire à ceux qui sont faits pour en juger. En écoutant des barcarolles, je trouvois que je n'avois pas ouï chanter jusqu'alors, et bientôt je m'engouai tellement de l'opéra, qu'ennuyé de babiller, manger et jouer dans les loges, quand je n'aurois voulu qu'écouter, je me dérobois souvent à la compagnie pour aller d'un autre côté. Là, tout seul, enfermé dans ma loge, je me livrois, malgré la longueur *(a)* du spectacle, au plaisir d'en jouir à mon aise et jusqu'à la fin. Un jour, au théâtre de Saint-Chrysostome, je m'endormis, et bien plus profondément que je n'aurois fait dans mon lit. Les airs bruyans et brillans ne me réveillèrent point. Mais qui pourroit exprimer la sensation délicieuse que me firent la douce harmonie et les chants angéliques de celui qui me réveilla? Quel réveil, quel ravissement, quelle extase quand j'ouvris au même instant les oreilles et les yeux ! Ma première idée fut de me croire en paradis. Ce morceau ravissant, que je me rappelle encore et que je n'oublierai de ma vie, commençoit ainsi :

« Conservami la bella
« Che si m'accende il cor. »

VAR. — *(a)* : la longueur *énorme* du...

Je voulus avoir ce morceau : je l'eus, et je l'ai gardé longtems ; mais il n'étoit pas sur mon papier comme dans ma mémoire. C'étoit bien la même note, mais ce n'étoit pas la même chose. Jamais cet air divin ne peut être exécuté que dans ma tête, comme il le fut en effet le jour qu'il me réveilla.

Une musique à mon gré bien supérieure à celle des opéras, et qui n'a pas sa semblable en Italie ni dans le reste du monde, est celle des *scuole*. Les *scuole* sont des maisons de charité établies pour donner l'éducation à de jeunes filles sans bien, et que la république dote ensuite, soit pour le mariage, soit pour le cloître. Parmi les talens qu'on cultive dans ces jeunes filles, la musique est au premier rang. Tous les dimanches, à l'église de chacune de ces quatre *scuole*, on a durant les vêpres des motets à grand chœur et en grand orchestre, composés et dirigés par les plus grands maîtres de l'Italie, exécutés dans des tribunes grillées uniquement par des filles dont la plus vieille n'a pas vingt ans. Je n'ai l'idée de rien d'aussi voluptueux, d'aussi touchant que cette musique : les richesses de l'art, le goût exquis des chants, la beauté des voix, la justesse de l'exécution, tout dans ces délicieux concerts concourt à produire une impression qui n'est assurément pas du bon costume, mais dont je doute qu'aucun cœur d'homme soit à l'abri. Jamais Carrio ni moi ne manquions ces vêpres aux *Mendicanti*, et nous n'étions pas les seuls. L'église étoit toujours pleine d'amateurs : les acteurs même de l'Opéra venoient se former au vrai goût du chant sur ces excellens modèles. Ce qui me désoloit étoit ces maudites grilles, qui ne laissoient passer

que des sons, et me cachoient les anges de beauté dont ils étoient dignes. Je ne parlois d'autre chose. Un jour que j'en parlois chez M. Le Blond : Si vous êtes si curieux, me dit-il, de voir ces petites filles, il est aisé de vous contenter. Je suis un des administrateurs de la maison. Je veux vous y donner à goûter avec elles. Je ne le laissai pas en repos qu'il ne m'eût tenu parole. En entrant dans le salon qui renfermoit ces beautés si convoitées, je sentis un frémissement d'amour que je n'avois jamais éprouvé. M. Le Blond me présenta l'une après l'autre ces chanteuses célèbres, dont la voix et le nom *(a)* étoient tout ce qui m'étoit connu. *Venez, Sophie...* Elle étoit horrible. *Venez, Cattina...* Elle étoit borgne. *Venez, Bettina...* La petite vérole l'avoit défigurée. Presque pas une n'étoit sans quelque notable défaut. Le bourreau rioit de ma cruelle surprise. Deux ou trois cependant me parurent passables : elles ne chantoient que dans les chœurs. J'étois désolé. Durant le goûter on les agaça ; elles s'égayèrent. La laideur *(b)* n'exclut pas les grâces ; je leur en trouvai. Je me disois : On ne chante pas ainsi sans âme ; elles en ont. Enfin ma façon de les voir changea si bien, que je sortis presque amoureux de tous ces laiderons. J'osois à peine retourner à leurs vèpres. J'eus de quoi me rassurer. Je continuai de trouver leurs chants délicieux, et leurs voix fardoient si bien leurs visages, que tant qu'elles chantoient je m'obstinois, en dépit de mes yeux, à les trouver belles.

VAR. — *(a)* : dont le nom et la voix... — *(b)* : La laideur *même...*

La musique en Italie coûte si peu de chose, que ce n'est pas la peine de s'en faire faute quand on a du goût pour elle. Je louai un clavecin, et pour un petit écu j'avois chez moi quatre ou cinq symphonistes, avec lesquels je m'exerçois une fois la semaine à exécuter les morceaux qui m'avoient fait le plus de plaisir à l'Opéra. J'y fis essayer aussi quelques symphonies de mes *Muses galantes*. Soit qu'elles plussent, ou qu'on me voulût cajoler, le maître des ballets de Saint-Jean-Chrysostome *(a)* m'en fit demander deux, que j'eus le plaisir d'entendre exécuter par cet admirable orchestre, et qui furent dansées par une petite Bettina, jolie et surtout aimable fille, entretenue par un Espagnol de nos amis appelé Fagoaga, et chez laquelle nous allions passer la soirée assez souvent *(b)*.

Mais, à propos de filles, ce n'est pas dans une ville comme Venise qu'on s'en abstient ; n'avez-vous rien, pourroit-on me dire, à confesser sur cet article? Oui, j'ai quelque chose à dire en effet, et je vais procéder à cette confession avec la même naïveté que j'ai mise à toutes les autres.

J'ai toujours eu du dégoût *(c)* pour les filles publiques, et je n'avois pas à Venise autre chose à ma portée, l'entrée *(d)* de la plupart des maisons du pays m'étant interdite à cause de ma place. Les filles de M. Le Blond étoient très aimables, mais d'un difficile abord, et je considérois trop le père et la mère pour penser même à les convoiter. J'aurois eu

VAR. — *(a)* : de Saint-Chrysostome... — *(b)* : souvent *en hiver*. — *(c)* : J'ai toujours eu *de l'aversion* pour les filles... — *(d)* : l'entrée *des bonnes* maisons...

plus de goût pour une jeune personne appelée mademoiselle de Cataneo, fille de l'agent du roi de Prusse : mais Carrio étoit amoureux d'elle, il a même été question de mariage. Il étoit à son aise, et je n'avois rien ; il avoit cent louis d'appointemens, je n'avois que cent pistoles ; et, outre que je ne voulois pas aller sur les brisées d'un ami, je savois que *(a)* partout, et surtout à Venise, avec une bourse aussi mal garnie on ne doit pas se mêler de faire le galant. Je n'avois pas perdu la funeste *(b)* habitude de donner le change à mes besoins ; trop occupé pour sentir *(c)* vivement ceux que le climat donne, je vécus près d'un an dans cette ville aussi sage que j'avois fait à Paris, et j'en suis reparti *(d)* au bout de dix-huit mois sans avoir approché du sexe que deux seules fois par les singulières occasions que je vais dire.

La première me fut procurée par l'honnête gentilhomme Vitali, quelque tems après l'excuse que je l'obligeai de me demander dans toutes les formes *(e)*. On parloit à table des amusemens de Venise. Ces messieurs me reprochoient *(f)* mon indifférence pour le plus piquant de tous, vantant *(g)* la gentillesse des courtisanes vénitiennes, et disant *(h)* qu'il n'y en avoit point au monde qui les valussent. Dominique dit *(i)* qu'il falloit que je fisse connoissance avec la plus aimable de toutes ; qu'il vouloit m'y mener, et que j'en serois content. Je me mis à

VAR. — *(a)* : que, *quand on n'a pas* la bourse bien garnie, on ne doit pas se mêler de faire *l'amour*, surtout à Venise. — *(b)* : la *triste*... — *(c)* : *bien* vivement... — *(d)* : et j'en repartis... — *(e)* : *Un soir*, on parloit... — *(f)* : me *reprochant*... — *(g)* : *me vantoient*...— *(h)* : et *disoient*... — *(i)* Dominique *ajouta*...

rire de cette offre obligeante ; et le comte Peati, homme déjà vieux et vénérable, dit avec plus de franchise que je n'en aurois attendu d'un Italien qu'il me croyoit trop sage *(a)* pour me laisser mener chez des filles par mon ennemi. J'en avois en effet ni l'intention ni la tentation, et malgré cela, par une de ces inconséquences que *(b)* j'ai peine à comprendre moi-même, je finis par me laisser entraîner, contre mon goût, mon cœur, ma raison, ma volonté même, uniquement par foiblesse, par honte de marquer de la défiance, et, comme on dit dans ce pays-là, *per non parer troppo coglione*. La *Padoana (c)*, chez qui nous allâmes, étoit d'une assez jolie figure, belle même, mais non pas d'une beauté qui me plût. Dominique me laissa chez elle ; je fis venir des sorbetti, je la fis chanter, et au bout d'une demi-heure je voulus m'en aller, en laissant sur la table un ducat ; mais elle eut le singulier scrupule de n'en vouloir point qu'elle ne l'eût gagné, et moi la singulière bêtise de lever son scrupule. Je m'en revins *(d)* au palais si persuadé que j'étois poivré, que la première chose que je fis en arrivant *(e)* fut d'envoyer chercher le chirurgien pour lui demander des tisanes. Rien ne peut égaler le malaise d'esprit que je souffris *(f)* durant trois semaines, sans qu'aucune incommodité réelle, aucun signe apparent le justifiât *(g)*. Je ne pouvois concevoir qu'on pût sortir impunément

VAR. — *(a)* : trop *sensé* pour... — *(b)* : que *je ne comprends pas* moi-même,... — *(c)* : La Padoana étoit assez *bien* de figure,... — *(d)* : revins si... — *(e)* : *en entrant*... — *(f)* : que j'*éprouvai* durant *plus* de trois semaines, *quoique* aucune... — *(g)* : *ne l'autorisât*. Je ne pouvois...

des bras de la Padoana. Le chirurgien lui-même *(a)* eut toute la peine imaginable à me rassurer. Il n'en put venir à bout qu'en me persuadant que j'étois conformé d'une façon particulière à ne pouvoir pas aisément être infecté, et quoique je me sois moins exposé peut-être qu'aucun autre homme à cette expérience, ma santé de ce côté n'ayant jamais reçu d'atteinte m'est une preuve que le chirurgien avoit raison. Cette opinion cependant ne m'a jamais *(b)* rendu téméraire, et, si je tiens en effet cet avantage de la nature, je puis dire que je n'en ai pas abusé.

Mon autre aventure, quoique avec une fille aussi, fut d'une espèce bien différente, et quant à son origine, et quant à ses effets. J'ai dit que le capitaine Olivet m'avoit donné à dîner sur son bord, et que j'y avois mené le secrétaire d'Espagne. Je m'attendois au salut du canon. L'équipage nous reçut en haie ; mais il n'y eut pas une amorce brûlée, ce qui me mortifia beaucoup à cause de Carrio, que je vis en être un peu piqué ; et il étoit vrai que sur les vaisseaux marchands on accordoit le salut du canon à des gens qui *(c)* ne nous valoient certainement pas : d'ailleurs je croyois avoir mérité quelque distinction du capitaine. Je ne pus me déguiser, parce que cela m'est toujours impossible ; et quoique le dîner fût très bon et qu'Olivet en fît très *(d)* bien les honneurs, je le commençai de mauvaise humeur, mangeant peu et parlant encore moins. A la première santé, du moins, j'attendois une salve : rien. Carrio,

VAR. — *(a)* : chirurgien eut toute... — *(b)* : opinion ne m'a cependant jamais... — *(c)* : qui, *par leur rang*, ne... — *(d)* : fît bien...

qui me lisoit dans l'âme, rioit de me voir grogner comme un enfant. Au tiers du dîner je vois approcher une gondole. Ma foi, Monsieur, me dit le capitaine, prenez garde à vous, voici l'ennemi. Je lui demande ce qu'il veut dire : il répond en plaisantant. La gondole aborde, et j'en vois sortir une jeune personne éblouissante, fort coquettement mise et fort leste, qui dans trois sauts fut dans la chambre ; et je la vis établie à côté de moi avant que j'eusse aperçu *(a)* qu'on y avoit mis un couvert. Elle étoit aussi charmante que vive, une brunette de vingt ans au plus. Elle ne parloit qu'italien ; son accent seul eût suffit pour me tourner la tête. Tout en mangeant, tout en causant, elle me regarde, me fixe un moment, puis s'écriant : Bonne Vierge ! Ah ! mon cher Brémond, qu'il y a de tems que je ne t'ai vu ! se jette entre mes bras, colle sa bouche contre la mienne, et me serre à m'étouffer. Ses grands yeux noirs à l'orientale lançoient dans mon cœur des traits de feu ; et, quoique la surprise fît d'abord quelque diversion, la volupté me gagna très rapidement, au point que, malgré les spectateurs, il fallut bientôt que cette belle me contînt elle-même ; car j'étois ivre ou plutôt furieux. Quand elle me vit au point où elle me vouloit, elle mit plus de modération dans ses caresses, mais non dans sa vivacité ; et quand il lui plut de nous expliquer la cause vraie ou fausse de toute cette pétulance, elle nous dit que je ressemblois, à s'y tromper, à M. de Brémond, directeur des douanes de Toscane ; qu'elle avoit raffolé de ce M. de Brémond ;

VAR. — *(a)* : j'eusse *remarqué*...

qu'elle en raffoloit encore ; qu'elle l'avoit quitté parce qu'elle étoit une sotte ; qu'elle me prenoit à sa place ; qu'elle vouloit m'aimer parce que cela lui convenoit ; qu'il falloit, par la même raison, que je l'aimasse tant que cela lui conviendroit ; et que, quand elle me planteroit là, je prendrois patience comme avoit fait son cher Brémond. Ce qui fut dit fut fait. Elle prit possession de moi comme d'un homme à elle, me donnoit à garder ses gants, son éventail, son *cinda*, sa coiffe ; m'ordonnoit d'aller ici ou là, de faire ceci ou cela, et j'obéissois. Elle me dit d'aller renvoyer sa gondole, parce qu'elle vouloit se servir de la mienne, et j'y fus ; elle me dit de m'ôter de ma place, et de prier Carrio de s'y mettre, parce qu'elle avoit à lui parler, et je le fis. Ils causèrent très longtems ensemble et tout bas ; je les laissai faire. Elle m'appela, je revins. Écoute, Zanetto, me dit-elle, je ne veux point être aimée à la françoise, et même il n'y feroit pas bon. Au premier moment d'ennui, va-t'en ; mais ne reste pas à demi, je t'en avertis. Nous allâmes après le dîner voir la verrerie à Murano. Elle acheta beaucoup de petites breloques, qu'elle nous laissa payer sans façon ; mais elle donna partout des tringueltes[1] beaucoup plus forts que tout ce que nous avions dépensé. Par l'indifférence avec laquelle elle jetoit son argent et nous laissoit jeter le nôtre, on voyoit qu'il n'étoit d'aucun prix pour elle. Quand elle se faisoit payer, je crois que c'étoit par vanité plus *(a)* que par avarice.

VAR. — *(a) : plutôt...*

1. Etrennes, pourboires.

Elle s'applaudissoit du prix qu'on mettoit à ses faveurs.

Le soir nous la ramenâmes chez elle. Tout en causant je vis deux pistolets sur sa toilette. Ah ! ah ! dis-je en en prenant un, voici une boîte à mouches de nouvelle fabrique ; pourroit-on savoir quel en est l'usage? Je vous connois d'autres armes qui font feu mieux que celles-là. Après quelques plaisanteries sur le même ton, elle nous dit, avec une naïve fierté qui la rendoit encore plus charmante : Quand j'ai des bontés pour des gens que je n'aime point, je leur fais payer l'ennui qu'ils me donnent ; rien n'est plus juste : mais en endurant leurs caresses, je ne veux pas endurer leurs insultes, et je ne manquerai pas le premier qui me manquera.

En la quittant j'avois pris son heure pour le lendemain. Je ne la fis pas attendre. Je la trouvai *in vestito di confidenza*, dans un déshabillé plus que galant, qu'on ne connoît que dans les pays méridionaux, et que je ne m'amuserai pas à décrire, quoique je me le rappelle trop bien. Je dirai seulement que ses manchettes et son tour de gorge étoient bordés d'un fil de soie garni de pompons couleur de rose. Cela me parut animer fort une belle peau. Je vis ensuite que c'étoit la mode à Venise ; et l'effet en est si charmant, que je suis surpris que cette mode n'ait jamais passé en France. Je n'avois point d'idée des voluptés qui m'attendoient. J'ai parlé de madame de Larnage, dans les transports que son souvenir me rend quelquefois encore : mais qu'elle étoit vieille, et laide, et froide auprès de ma Zulietta ! Ne tâchez pas d'imaginer les charmes et les grâces de cette fille

enchanteresse, vous resteriez trop loin de la vérité. Les jeunes vierges des cloîtres sont moins fraîches, les beautés du sérail sont moins vives, les houris du paradis sont moins piquantes. Jamais si douce jouissance ne s'offrit au *(a)* cœur et aux sens d'un mortel. Ah ! du moins, si je l'avois su goûter pleine et entière un seul moment !... Je la goûtai, mais sans charme. J'en émoussai toutes les délices, je les tuai comme à plaisir. Non, la nature ne m'a point fait pour jouir. Elle a mis dans ma mauvaise tête le poison de ce bonheur ineffable dont elle a mis l'appétit dans mon cœur.

S'il est une circonstance de ma vie qui peigne bien mon naturel *(b)*, c'est celle que je vais raconter. La force avec laquelle je me rappelle en ce moment l'objet de mon livre me fera mépriser ici la fausse bienséance qui m'empêcheroit de le remplir. Qui que vous soyez, qui voulez connoître un homme, osez lire les deux ou trois pages qui suivent ; vous allez connoître à plein Jean-Jacques Rousseau.

J'entrai dans la chambre d'une courtisane comme dans le sanctuaire de l'amour et de la beauté ; j'en crus voir la divinité dans sa personne. Je n'aurois jamais cru que, sans respect et sans estime, on pût rien sentir de pareil à ce qu'elle me fit éprouver. A peine eus-je connu, dans les premières familiarités, le prix de ses charmes et de ses caresses, que, de peur d'en perdre le fruit d'avance, je voulus me hâter de le cueillir. Tout à coup, au lieu des flammes qui

VAR. — *(a)* : aux sens et au cœur... — *(b)* : qui peigne bien mon *caractère*,...

me dévoroient, je sens un froid mortel courir dans mes veines, les jambes me flageolent, et prêt à me trouver mal, je m'assieds, et je pleure comme un enfant.

Qui pourroit deviner la cause de mes larmes, et ce qui me passoit par la tête en ce moment ? Je me disois : Cet objet dont je dispose est le chef-d'œuvre de la nature et de l'amour ; l'esprit, le corps, tout en est parfait ; elle est aussi bonne et généreuse qu'elle est aimable et belle. Les grands, les princes, devroient être ses esclaves ; les sceptres devroient être à ses pieds. Cependant la voilà, misérable coureuse, livrée au public ; un capitaine de vaisseau marchand dispose d'elle ; elle vient se jeter à ma tête, à moi qu'elle sait qui n'ai rien, à moi dont le mérite, qu'elle ne peut connoître, doit être nul à ses yeux. Il y a là quelque chose d'inconcevable. Ou mon cœur me trompe, fascine mes sens et me rend la dupe d'une indigne salope, ou il faut que quelque défaut secret que j'ignore détruise l'effet de ses charmes et la rende odieuse à ceux qui devroient se la disputer. Je me mis à chercher ce défaut avec une contention d'esprit singulière, et il ne me vint pas même à l'esprit que la vérole pût y avoir part. La fraîcheur de ses chairs, l'éclat de son coloris, la blancheur de ses dents, la douceur de son haleine, l'air de propreté répandu sur toute sa personne, éloignoient de moi si parfaitement cette idée, qu'en doute encore sur mon état depuis la Padoana, je me faisois plutôt un scrupule de n'être pas assez sain pour elle, et je suis très persuadé qu'en cela ma confiance ne me trompoit pas.

Ces réflexions, si bien placées, m'agitèrent au point d'en pleurer. Zulietta, pour qui cela faisoit sûrement un spectacle tout nouveau dans la circonstance, fut un moment interdite. Mais ayant fait un tour de chambre et passé devant son miroir, elle comprit, et mes yeux lui confirmèrent que le dégoût n'avoit point de part à ce rat. Il ne lui fut pas difficile de m'en guérir et d'effacer cette petite honte. Mais, au moment que j'étois prêt à me pâmer sur une gorge qui sembloit pour la première fois souffrir la bouche et la main d'un homme, je m'aperçus qu'elle avoit un téton borgne. Je me frappe, j'examine, je crois voir que ce téton n'est pas conformé comme l'autre. Me voilà cherchant dans ma tête comment on peut avoir un téton borgne ; et, persuadé que cela tenoit à quelque notable vice naturel, à force de tourner et retourner cette idée, je vis clair comme le jour que dans la plus charmante personne dont je pusse me former l'image, je ne tenois dans mes bras qu'une espèce de monstre, le rebut de la nature, des hommes et de l'amour. Je poussai la stupidité jusqu'à lui parler de ce téton borgne. Elle prit d'abord la chose en plaisantant *(a)*, et, dans son humeur folâtre, dit et fit des choses à me faire mourir d'amour. Mais gardant un fond d'inquiétude que je ne pus lui cacher, je la vis enfin rougir, se rajuster, se redresser, et, sans dire un seul mot, s'aller mettre à sa fenêtre*(b)*. Je voulus m'y mettre à côté d'elle ; elle s'en ôta, fut s'asseoir sur un lit de repos, se leva le moment d'après, et se promenant par la chambre en s'éventant, me

VAR. — *(a)* : en *plaisanterie*,... — *(b)* : fenêtre ; je voulus...

dit d'un ton froid et dédaigneux : Zanetto, *lascia le donne, e studia la matematica.*

Avant de la quitter, je lui demandai pour le lendemain un autre rendez-vous, qu'elle remit au troisième jour, en ajoutant, avec un sourire ironique, que je devois avoir besoin de repos. Je passai ce tems mal à mon aise, le cœur plein de ses charmes et de ses grâces, sentant mon extravagance, me la reprochant, regrettant les momens si mal employés, qu'il n'avoit tenu qu'à moi de rendre les plus doux de ma vie, attendant avec la plus vive impatience celui d'en réparer la perte, et néanmoins inquiet encore, malgré que j'en eusse, de concilier les perfections de cette adorable fille avec l'indignité de son état. Je courus, je volai chez elle à l'heure dite. Je ne sais si son tempérament ardent eût été plus content de cette visite. Son orgueil l'eût été du moins, et je me faisois d'avance une jouissance délicieuse de lui montrer de toutes manières comment je savois réparer mes torts. Elle m'épargna cette épreuve. Le gondolier, qu'en abordant j'envoyai chez elle, me rapporta qu'elle étoit *(a)* partie la veille pour Florence. Si je n'avois pas senti tout mon amour en la possédant, je le sentis bien cruellement en la perdant. Mon regret insensé ne m'a point quitté. Toute aimable, toute charmante qu'elle étoit à mes yeux, je pouvois me consoler de la perdre : mais de quoi je n'ai pu me consoler, je l'avoue, c'est qu'elle n'ait emporté de moi qu'un souvenir méprisant.

Voilà mes deux histoires. Les dix-huit mois que j'ai

VAR. — *(a) : repartie...*

passés à Venise[1] ne m'ont fourni de plus à dire qu'un simple projet tout au plus. Carrio étoit galant. Ennuyé de n'aller toujours que chez des filles engagées à d'autres, il eut la fantaisie d'en avoir une à son tour : et, comme nous étions inséparables, il me proposa l'arrangement, peu rare à Venise, d'en avoir une à nous deux. J'y consentis. Il s'agissoit de la trouver sûre. Il chercha tant qu'il déterra une petite fille d'onze à douze ans, que son indigne mère cherchoit à vendre. Nous fûmes la voir ensemble. Mes entrailles s'émurent en voyant cette enfant. Elle étoit blonde et douce comme un agneau *(a)* : on ne l'auroit jamais crue italienne. On vit pour très peu de chose à Venise. Nous donnâmes quelque argent à la mère, et pourvûmes à l'entretien de la fille. Elle avoit de la voix : pour lui procurer un talent de ressource, nous lui donnâmes une épinette et un maître à chanter. Tout cela nous coûtoit à peine à chacun deux sequins par mois, et nous en épargnoit davantage en autres dépenses ; mais comme il falloit attendre qu'elle fût mûre, c'étoit semer beaucoup avant que de recueillir. Cependant, contens d'aller là passer les soirées, causer et jouer très innocemment avec cette enfant, nous nous amusions plus agréablement peut-être que si nous l'avions possédée : tant il est vrai que ce qui nous attache le plus aux femmes est moins la débauche qu'un certain agrément de vivre auprès d'elles ! Insensiblement mon cœur

VAR. — *(a)* : agneau. On...

1. Non pas dix-huit mois, mais une année, soit jusqu'au 22 août 1744.

s'attachoit à la petite Anzoletta, mais d'un attachement paternel, auquel les sens avoient si peu de part, qu'à mesure qu'il augmentoit il *(a)* m'auroit été moins possible de les y faire entrer ; et je sentois que j'aurois eu horreur d'approcher de cette fille devenue nubile comme d'un inceste abominable. Je voyois les sentimens du bon Carrio prendre, à son insu, le même tour. Nous nous ménagions, sans y penser, des plaisirs non moins doux, mais bien différens de ceux dont nous avions d'abord eu l'idée ; et je suis certain que, quelque belle qu'eût pu devenir cette pauvre enfant, loin d'être jamais les corrupteurs de son innocence, nous en aurions été les protecteurs. Ma catastrophe, arrivée peu *(b)* de tems après, ne me laissa pas celui *(c)* d'avoir part à cette bonne œuvre ; et je n'ai à me louer dans cette affaire que du penchant de mon cœur. Revenons à mon voyage.

Mon premier projet en sortant de chez M. de Montaigu étoit de me retirer à Genève, en attendant qu'un meilleur sort, écartant les obstacles, pût me réunir à ma pauvre Maman ; mais l'éclat qu'avoit fait notre querelle, et la sottise qu'il fit *(d)* d'en écrire à la cour, me fit prendre le parti d'aller moi-même y rendre compte de ma conduite, et *(e)* me plaindre de celle d'un forcené. Je marquai de Venise ma résolution à M. du Theil [1], chargé par intérim des affaires

VAR. — *(a)* : il *me devenoit* moins... — *(b)* : peu après,... — *(c)* : pas *le tems* d'avoir... — *(d)* : qu'il *eut*... — *(e)* : *et demander justice.* Je marquai...

1. Cf. *Correspondance*, Lettres XXX à XXXIV, à M. du Theil, datées de Venise, des 8 et 15 août 1744, et, de Paris, du mois de septembre et du 11 octobre suivant.

étrangères après la mort de M. Amelot. Je partis aussitôt que ma lettre : je pris ma route par Bergame, Côme et Domodossola ; je traversai le Simplon. A Sion, M. de Chaignon, chargé des affaires de France, me fit mille amitiés ; à Genève, M. de la Closure m'en fit autant [1]. J'y renouvelai connoissance avec M. de Gauffecourt, dont j'avois quelque argent à recevoir. J'avois traversé Nyon sans voir mon père, non qu'il ne m'en coutât extrêmement ; mais je n'avois pu me résoudre à me montrer à ma belle-mère après mon désastre, certain qu'elle me jugeroit sans vouloir m'écouter. Le libraire Duvillard, ancien ami de mon père, me reprocha vivement ce tort. Je lui en dis la cause ; et, pour le réparer sans m'exposer à voir ma belle-mère, je pris une chaise, et nous fûmes ensemble à Nyon descendre au cabaret. Duvillard s'en fut chercher mon pauvre père qui vint tout courant m'embrasser. Nous soupâmes ensemble, et, après avoir passé une soirée bien douce à mon cœur, je retournai le lendemain matin à Genève avec Duvillard, pour qui j'ai toujours conservé de la reconnoissance du bien qu'il me fit en cette occasion.

Mon plus court chemin n'étoit pas par Lyon ; mais j'y voulus passer pour vérifier une friponnerie bien basse de M. de Montaigu. J'avois fait venir de Paris une petite caisse contenant une veste brodée en or, quelques paires de manchettes et six paires de

1. Ici Rousseau commet une erreur. M. de la Closure avait quitté son poste en 1739. (E. Ritter, *Nouv. recherches sur les Confessions.*)

bas de soie blancs *(a)* ; rien de plus. Sur la proposition qu'il m'en fit lui-même, je fis ajouter cette caisse, ou plutôt cette boîte, à son bagage. Dans le mémoire d'apothicaire qu'il voulut me donner en payement de mes appointemens, et qu'il avoit écrit de sa main, il avoit mis que cette boîte, qu'il appeloit ballot, pesoit onze quintaux, et il m'en avoit passé le port à un prix énorme. Par les soins de M. Boy de La Tour, auquel j'étois recommandé par M. Roguin son oncle, il fut vérifié sur les registres des douanes de Lyon et de Marseille que ledit ballot ne pesoit que quarante-cinq livres, et n'avoit payé le port qu'à raison de ce poids. Je joignis cet extrait authentique au mémoire de M. de Montaigu ; et, muni de ces pièces et de plusieurs autres de la même force, je me rendis à Paris, très impatient d'en faire usage. J'eus, durant toute cette longue route, de petites aventures à Côme, en Valais et ailleurs. Je vis plusieurs choses, entre autres les îles Borromées, qui mériteroient *(b)* d'être décrites. Mais le tems me gagne, les espions m'obsèdent ; je suis forcé de faire à la hâte et mal un travail qui demanderoit le loisir et la tranquillité qui me manquent. Si jamais la Providence, jetant les yeux sur moi, me procure enfin des jours plus calmes, je les destine à refondre, si je puis, cet ouvrage, ou à y faire au moins un supplément dont je sens qu'il a grand besoin [1].

VAR. — *(a)* : blancs sur la... *(b)* : — qui *vaudroient la peine* d'être...

1. J'ai renoncé à ce projet. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note n'est pas dans le manuscrit de Paris.

Le bruit de mon histoire m'avoit devancé, et en arrivant je trouvai que dans les bureaux et dans le public tout le monde étoit scandalisé des folies de l'ambassadeur. Malgré cela, malgré le cri public dans Venise, malgré les preuves sans réplique que j'exhibois, je ne pus obtenir aucune justice. Loin d'avoir ni satisfaction ni réparation, je fus même laissé à la discrétion de l'ambassadeur pour mes appointemens, et cela par l'unique raison que, n'étant pas François, je n'avois pas droit à la protection nationale, et que c'étoit une affaire particulière entre lui et moi. Tout le monde *(a)* convint avec moi que j'étois offensé, lésé, malheureux ; que l'ambassadeur étoit un extravagant cruel, inique, et que toute cette affaire le déshonoroit à jamais. Mais quoi ! il étoit l'ambassadeur ; je n'étois, moi, que le secrétaire. Le bon ordre, ou ce qu'on appelle ainsi, vouloit que je n'obtinsse aucune justice, et je n'en obtins aucune. Je m'imaginai qu'à force de crier et de traiter publiquement ce fou comme il le méritoit, on me diroit à la fin de me taire ; et c'étoit ce que j'attendois, bien résolu de n'obéir qu'après qu'on auroit prononcé. Mais il n'y avoit point alors de ministre des affaires étrangères. On me laissa clabauder, on m'encouragea même, on faisoit *chorus* ; mais l'affaire en resta toujours là, jusqu'à ce que, las d'avoir toujours raison et jamais justice, je perdis enfin courage, et plantai là tout.

La seule personne qui me reçut mal et dont j'aurois le moins attendu cette injustice, fut madame de

VAR. — *(a)* : monde *en particulier* convint...

Beuzenval. Toute pleine des prérogatives du rang et de la noblesse, elle ne put jamais se mettre dans la tête qu'un ambassadeur pût avoir tort avec *(a)* son secrétaire. L'accueil qu'elle me fit fut conforme à ce préjugé. J'en fus si piqué, qu'en sortant de chez elle je lui écrivis une des fortes et vives lettres que j'aie peut-être écrites [1], et *(b)* n'y suis jamais retourné. Le P. Castel me reçut mieux ; mais, à travers le patelinage jésuitique, je le vis suivre assez fidèlement une des grandes maximes de la Société, qui est d'immoler toujours le plus foible au plus puissant. Le vif sentiment de la justice de ma cause et ma fierté naturelle ne me laissèrent pas endurer patiemment cette partialité. Je cessai de voir le P. Castel, et par là d'aller aux Jésuites, où je ne connoissois que lui seul. D'ailleurs, l'esprit tyrannique et intrigant de ses confrères, si différent de la bonhomie du bon P. Hemet, me donnoit tant d'éloignement pour leur commerce, que je n'en ai vu aucun depuis ce tems-là, si ce n'est le P. Berthier, que je vis deux ou trois fois chez M. Dupin, avec lequel il travailloit de toute sa force à la réfutation de Montesquieu.

Achevons, pour n'y plus revenir, ce qui me reste à dire de M. de Montaigu. Je lui avois dit dans nos démêlés qu'il ne lui falloit pas un secrétaire, mais un clerc de procureur. Il suivit cet avis et me donna réellement pour successeur un vrai procureur, qui dans moins d'un an lui vola vingt ou trente mille livres. Il le chassa, le fit mettre en prison, chassa ses

VAR. — *(b)* : *envers* son... — *(c)* : et *je* n'y...

1. *Correspondance*. Lettre XXXV, novembre 1744.

gentilshommes avec esclandre et scandale ; se fit partout des querelles, reçut des affronts qu'un valet n'endureroit pas et finit, à force de folies, par se faire rappeler et renvoyer planter ses choux. Apparemment que, parmi les réprimandes qu'il reçut à la cour, son affaire avec moi ne fut pas oubliée. Du moins, peu de tems après son retour, il m'envoya son maître d'hôtel pour solder mon compte et me donner de l'argent. J'en manquois dans ce moment-là ; mes dettes de Venise, dettes d'honneur si jamais il en fut, me pesoient sur le cœur. Je saisis le moyen qui se présentoit de les acquitter, de même que le billet de Zanetto Nani. Je reçus ce qu'on voulut me donner ; je payai toutes mes dettes, et je restai sans un sol, comme auparavant, mais soulagé d'un poids qui m'étoit insupportable. Depuis lors, je n'ai plus entendu parler de M. de Montaigu qu'à sa mort, que j'appris par la voix publique. Que Dieu fasse paix à ce pauvre homme ! Il étoit aussi propre au métier d'ambassadeur que je l'avois été dans mon enfance à celui de grapignan. Cependant il n'avoit tenu qu'à lui de se soutenir honorablement par mes services, et de me faire avancer rapidement dans l'état auquel le comte de Gouvon m'avoit destiné dans ma jeunesse, et dont par moi seul je m'étois rendu capable dans un âge plus avancé.

La justice et l'inutilité de mes plaintes me laissèrent dans l'âme un germe d'indignation contre nos sottes institutions civiles, où le vrai bien public et la véritable justice sont toujours sacrifiés à je ne sais quel ordre apparent, destructif en effet de tout ordre, et qui ne fait qu'ajouter la sanction de l'autorité pu-

blique à l'oppression du foible et à l'iniquité du fort. Deux choses empêchèrent ce germe de se développer pour lors comme il a fait dans la suite : l'une, qu'il s'agissoit de moi dans cette affaire, et que l'intérêt privé, qui n'a jamais rien produit de grand et de noble, ne sauroit tirer de mon cœur les divins élans qu'il n'appartient qu'au plus pur amour du juste et du beau d'y produire. L'autre fut le charme de l'amitié, qui tempéroit et calmoit ma colère par l'ascendant d'un sentiment plus doux. J'avois fait connoissance à Venise avec un Biscaïen, ami de mon ami de Carrio, et digne de l'être de tout homme de bien. Cet aimable jeune homme, né pour tous les talens et pour toutes les vertus, venoit de faire le tour de l'Italie pour prendre le goût des beaux-arts ; et, n'imaginant rien de plus à acquérir, il vouloit s'en retourner en droiture dans sa patrie. Je lui dis que les arts n'étoient que le délassement d'un génie comme le sien, fait pour cultiver les sciences ; et je lui conseillai, pour en prendre le goût, un voyage et six mois de séjour à Paris. Il me crut et fut à Paris. Il y étoit et m'attendoit quand j'y arrivai. Son logement étoit trop grand pour lui, il m'en offrit la moitié ; je l'acceptai. Je le trouvai dans la ferveur des hautes *(a)* connoissances. Rien n'étoit au-dessus de sa portée ; il dévoroit et digéroit tout avec une prodigieuse rapidité. Comme *(b)* il me remercia d'avoir procuré cet aliment à son esprit, que le besoin de savoir tourmentoit sans qu'il s'en doutât lui-même ! quels trésors

VAR. — *(a)* : dans la ferveur des hautes *sciences* : rien... — *(b)* : *Combien* il...

de lumières et de vertus je trouvai dans cette âme forte ! Je sentis que c'étoit l'ami qu'il me falloit : nous devînmes intimes. Nos goûts n'étoient pas les mêmes ; nous disputions toujours. Tous deux opiniâtres, nous n'étions jamais d'accord sur rien. Avec cela nous ne pouvions nous quitter ; et, tout en nous contrariant sans cesse, aucun des deux n'eût voulu que l'autre fût autrement.

Ignatio Emanuel de Altuna étoit un de ces hommes rares que l'Espagne seule produit, et dont elle produit trop peu pour sa gloire [1]. Il n'avoit pas ces violentes passions nationales, communes dans son pays. L'idée de la vengeance ne pouvoit pas plus entrer dans son esprit que le désir dans son cœur. Il étoit trop fier pour être vindicatif, et je lui ai souvent ouï dire avec beaucoup de sang-froid qu'un mortel ne pouvoit pas offenser son âme. Il étoit galant sans être tendre *(a)*. Il jouoit avec les femmes comme avec de jolis enfans. Il se plaisoit avec les maîtresses de ses amis ; mais je ne lui en ai jamais vu aucune, ni aucun désir d'en avoir. Les flammes de la vertu dont son cœur étoit dévoré ne permirent jamais à celles de ses sens de naître. Après ses voyages, il s'est marié ; il est mort jeune ; il a laissé des enfans, et je suis persuadé, comme de mon existence, que sa femme est la première et la seule qui lui ait fait connoître les plaisirs

VAR. — *(a)* : tendre ; il...

1. Don Manuel Ignacio Altuna Portu, fils légitime de Don Manuel Ignacio Corta et de Dona Maria Ana Portu y Ozaeta. Né le 3 septembre 1722, il fit ses études au séminaire des Nobles, à Madrid. Dans la suite, il épousa Dona Brigida de Zuolaga et il mourut le 27 mai 1763. (E. Ritter, *ouvr. cité*, p. 191.)

de l'amour. A l'extérieur il étoit dévot comme un Espagnol, mais en dedans étoit la piété d'un ange. Hors moi, je n'ai vu que lui seul de tolérant depuis que j'existe. Il ne s'est jamais informé d'aucun homme comment il pensoit en matière de religion. Que son ami fût juif, protestant, Turc *(a)*, bigot, athée, peu lui importoit, pourvu qu'il fût honnête homme. Obstiné, têtu pour des opinions indifférentes, dès qu'il s'agissoit de religion, même de morale, il se recueilloit, se taisoit, ou disoit simplement : Je ne suis chargé que de moi. Il est incroyable qu'on puisse associer autant d'élévation d'âme avec un esprit de détail porté jusqu'à la minutie. Il partageoit et fixoit d'avance l'emploi de sa journée par heures, quarts d'heure et minutes, et suivoit cette distribution avec un tel scrupule, que si l'heure eût sonné tandis qu'il lisoit sa phrase, il eût fermé le livre sans achever. De toutes ces mesures de tems ainsi rompues, il y en avoit pour telle étude, il y en avoit pour telle autre ; il y en avoit pour la réflexion, pour la conversation, pour l'office, pour Locke, pour le Rosaire, pour les visites, pour la musique, pour la peinture ; et il n'y avoit ni plaisir, ni tentation, ni complaisance qui pût intervertir cet ordre. Un devoir à remplir seul l'auroit pu. Quand il me faisoit la liste de ses distributions, afin que je m'y conformasse, je commençois par rire et je finissois par pleurer d'admiration. Jamais il ne gênoit personne *(b)*, ni ne supportoit la gêne ; il brusquoit les gens

VAR. — *(a)* : Turc, athée, peu... — *(b)* : personne ; mais il *brusquoit...*

qui, par politesse, vouloient le gêner. Il étoit emporté sans être boudeur. Je l'ai vu souvent en colère, mais je ne l'ai jamais vu fâché. Rien n'étoit si gai que son humeur : il entendoit raillerie et il aimoit à railler. Il y brilloit même, et *(a)* il avoit le talent de l'épigramme. Quand on l'animoit, il étoit bruyant et tapageur en paroles, sa voix s'entendoit de loin *(b)*. Mais, tandis qu'il crioit, on le voyoit sourire, et tout à travers ses emportemens, il lui venoit quelque mot plaisant qui faisoit éclater tout le monde. Il n'avoit pas plus le teint espagnol que le flegme. Il avoit la peau blanche, les joues colorées, les cheveux d'un châtain presque blond. Il étoit grand et bien fait. Son corps fut formé pour loger son âme.

Ce sage de cœur ainsi que de tête se connoissoit en hommes et fut mon ami. C'est toute ma réponse à quiconque ne l'est pas. Nous nous liâmes si bien, que nous fîmes le projet de passer nos jours ensemble. Je devois, dans quelques années, aller *(c)* à Ascoytia pour vivre avec lui dans sa terre. Toutes les parties de ce projet furent arrangées entre nous la veille de son départ. Il n'y manqua que ce qui ne dépend pas des hommes dans les projets les mieux concertés. Les événemens postérieurs, mes désastres, son mariage, sa mort enfin, nous ont séparés pour toujours.

On diroit qu'il n'y a que les noirs complots des méchans qui réussissent ; les projets *(d)* innocens des bons n'ont presque jamais d'accomplissement.

VAR. — *(a)* : *car* il avait... — *(b)* : loin ; mais,... — *(c)* : années, *le joindre*... — *(d)* : Les projets...

Ayant senti l'inconvénient de la dépendance, je me promis bien de ne m'y plus exposer. Ayant vu renverser dès leur naissance des *(a)* projets d'ambition que l'occasion m'avoit fait former, rebuté de rentrer dans la carrière que j'avois si bien commencée, et dont néanmoins je venois d'être expulsé, je résolus de ne plus m'attacher à personne, mais de rester dans l'indépendance en tirant parti de mes talens, dont enfin je commençois à sentir la mesure, et dont j'avois trop modestement pensé jusqu'alors. Je repris le travail de mon opéra, que j'avois interrompu pour aller à Venise ; et pour m'y livrer plus tranquillement, après le départ d'Altuna, je retournai loger à mon ancien hôtel Saint-Quentin, qui, dans un quartier solitaire et peu loin du Luxembourg, m'étoit plus commode pour travailler à mon aise que la bruyante rue Saint-Honoré. Là m'attendoit la seule consolation réelle que le ciel m'ait fait goûter dans ma misère, et qui seule me la rend supportable. Ceci n'est pas une connoissance passagère ; je dois entrer dans quelque détail sur la manière dont elle se fit.

Nous avions une nouvelle hôtesse qui étoit d'Orléans. Elle prit pour travailler en linge une fille de son pays, d'environ vingt-deux à vingt-trois ans, qui mangeoit avec nous ainsi que l'hôtesse. Cette fille, appelée Thérèse Le Vasseur [1], étoit de bonne famille ;

VAR. — *(a)* : *les* projets...

1. Marie-Thérèse Le Vasseur, fille de François Le Vasseur et de Marie Renoux. Elle était née à Orléans, le 22 sept. 1721 ; elle mourut au Plessis-Belleville, près d'Ermenonville, en 1801.

son père étoit officier de la Monnoie d'Orléans : sa mère étoit marchande. Ils avoient beaucoup d'enfans. La Monnoie d'Orléans n'allant plus, le père se trouva sur le pavé ; la mère, ayant essuyé des banqueroutes, fit mal ses affaires, quitta le commerce, et vint à Paris avec son mari et sa fille, qui les nourrissoit tous trois de son travail.

La première fois que je vis paroître cette fille à table, je fus frappé de son maintien modeste, et plus encore de son regard vif et doux, qui pour moi n'eut jamais son semblable. La table étoit composée, outre M. de Bonnefond, de plusieurs abbés irlandais, gascons, et autres gens de pareille étoffe. Notre hôtesse elle-même avoit rôti le balai : il n'y avoit là que moi seul qui parlât et se comportât décemment. On agaça la petite ; je pris sa défense. Aussitôt les lardons tombèrent sur moi. Quand je n'aurois eu naturellement aucun goût pour cette pauvre fille, la compassion, la contradiction m'en auroient donné. J'ai toujours aimé l'honnêteté dans les manières et dans les propos, surtout *(a)* avec le sexe. Je devins hautement son champion *(b)*. Je la vis sensible à mes soins, et ses regards, animés par la reconnoissance, qu'elle n'osoit exprimer de bouche, n'en devenoient que plus pénétrans.

Elle étoit très timide ; je l'étois aussi. La liaison que cette disposition commune sembloit éloigner se fit pourtant très rapidement. L'hôtesse, qui s'en aperçut, devint furieuse, et ses brutalités avancèrent encore mes affaires auprès de la petite, qui, n'ayant

VAR. — *(a)* : *principalement* avec... — *(b)* : champion : je...

d'appui que moi seul dans la maison, me voyoit sortir avec peine et soupiroit après le retour de son protecteur. Le rapport de nos cœurs, le concours de nos dispositions eut bientôt son effet ordinaire *(a)*. Elle crut voir en moi un honnête homme : elle ne se trompa pas. Je crus voir en elle une fille sensible, simple et sans coquetterie ; je ne me trompai pas non plus. Je lui déclarai d'avance que je ne l'abandonnerois ni ne l'épouserois jamais. L'amour, l'estime, la sincérité naïve, furent les ministres de mon triomphe ; et c'étoit parce que son cœur étoit tendre et honnête que je fus heureux sans être entreprenant.

La crainte qu'elle eut que je ne me fâchasse de ne pas trouver en elle ce qu'elle croyoit que j'y cherchois recula mon bonheur plus que toute autre chose. Je la vis interdite et confuse avant *(b)* de se rendre, vouloir se faire entendre, et n'oser s'expliquer. Loin d'imaginer la véritable cause de son embarras, j'en imaginai une bien fausse et bien insultante pour ses mœurs, et croyant qu'elle m'avertissoit que ma santé couroit des risques, je tombai dans des perplexités qui ne me retinrent pas, mais qui durant plusieurs jours empoisonnèrent mon bonheur. Comme nous ne nous entendions point l'un l'autre, nos entretiens à ce sujet étoient autant d'énigmes et d'amphigouris plus que risibles. Elle fut prête à me croire absolument fou *(c)* : je fus prêt à ne savoir plus que penser d'elle. Enfin nous nous expliquâmes :

VAR. — *(a)* : ordinaire ; elle... — *(b)* : avant *que* de... — *(c)* : fou. Enfin nous nous...

elle me fit, en pleurant, l'aveu d'une faute unique au sortir de l'enfance, fruit de son ignorance et de l'adresse d'un séducteur. Sitôt que je la compris, je fis un cri *(a)* de joie : Pucelage ! m'écriai-je ; c'est bien à Paris, c'est bien à vingt ans qu'on en cherche ! Ah ! ma Thérèse, je suis trop heureux de te posséder sage et saine, et de ne pas trouver ce que je ne cherchois pas.

Je n'avois cherché d'abord qu'à me donner un amusement. Je vis que j'avois plus fait, et que je m'étois donné une compagne. Un peu d'habitude avec cette excellente fille, un peu de réflexion sur ma situation, me firent sentir qu'en ne songeant qu'à mes plaisirs j'avois beaucoup fait pour mon bonheur. Il me falloit à la place de l'ambition éteinte un sentiment vif qui remplît mon cœur. Il falloit, pour tout dire, un successeur à Maman : puisque je ne devois plus vivre avec elle, il me falloit quelqu'un qui vécût avec son élève, et en qui je trouvasse la simplicité, la docilité de cœur qu'elle avoit trouvée en moi. Il falloit que la douceur de la vie privée et domestique me dédommageât du sort brillant auquel je renonçois. Quand j'étois absolument seul, mon cœur étoit vide ; mais il n'en falloit qu'un pour le remplir. Le sort m'avoit ôté, m'avoit aliéné, du moins en partie, celui pour lequel la nature m'avoit fait. Dès lors j'étois seul ; car il n'y eut jamais pour moi d'intermédiaire entre tout et rien. Je trouvai dans Thérèse le supplément dont j'avois besoin ; par elle

VAR. — *(a)* : un cri. Pucelage !

je vécus heureux autant que je pouvois l'être selon le cours des événemens.

Je voulus d'abord former son esprit. J'y perdis ma peine. Son esprit est ce que l'a fait la nature ; la culture et les soins n'y prennent pas. Je ne rougis point d'avouer qu'elle n'a jamais bien su *(a)* lire, quoiqu'elle écrive passablement. Quand j'allai loger dans la rue Neuve-des-Petits-Champs, j'avois à l'hôtel de Pontchartrain, vis-à-vis *(b)* mes fenêtres, un cadran sur lequel je m'efforçai durant plus d'un mois à lui faire connoître les heures. A peine les connoît-elle encore à présent. Elle n'a jamais pu suivre l'ordre des douze mois de l'année, et ne connoît pas un seul chiffre, malgré tous les soins que j'ai pris pour les lui montrer. Elle ne sait ni compter l'argent ni le prix d'aucune chose. Le mot qui lui vient en parlant est souvent *(c)* l'opposé de celui qu'elle veut dire. Autrefois j'avois fait un dictionnaire de ses phrases pour amuser madame de Luxembourg, et ses quiproquos sont devenus célèbres dans les sociétés où j'ai vécu. Mais cette personne si bornée, et, si l'on veut, si stupide, est d'un conseil excellent dans les occasions difficiles. Souvent, en Suisse, en Angleterre, en France, dans les catastrophes où je me trouvois, elle a vu ce que je ne voyois pas moi-même ; elle m'a donné les avis les meilleurs à suivre ; elle m'a tiré des dangers où je me précipitois aveuglément ; et devant les dames du plus haut rang, devant les grands et les princes, ses sentimens, son bon sens,

VAR. — *(a)* : qu'elle n'a jamais bien *appris à* lire.... — *(b)* : vis-à-vis *de* mes fenêtres,... — *(c)* : est *toujours* l'opposé...

ses réponses et sa conduite, lui ont attiré l'estime universelle, et à moi, sur son mérite, des complimens dont je sentois la sincérité.

Auprès des personnes qu'on aime, le sentiment nourrit l'esprit ainsi que le cœur, et l'on a peu besoin de chercher ailleurs des idées. Je vivois avec ma Thérèse aussi agréablement qu'avec le plus beau génie de l'univers. Sa mère, fière d'avoir été jadis élevée auprès de la marquise de Monpipeau, faisoit le bel esprit, vouloit diriger le sien, et gâtoit, par son astuce, la simplicité de notre commerce. L'ennui de cette importunité me fit un peu surmonter la sotte honte de n'oser me montrer avec Thérèse en public, et nous faisions tête-à-tête de petites promenades champêtres et de petits goûters qui m'étoient délicieux. Je voyois qu'elle m'aimoit sincèrement, et cela redoubloit ma tendresse *(a)*. Cette douce intimité me tenoit lieu de tout ; l'avenir ne me touchoit plus, ou ne me touchoit que comme le présent prolongé : je ne désirois rien que d'en assurer la durée.

Cet attachement me rendit toute autre dissipation superflue et insipide. Je ne sortois plus que pour aller chez Thérèse ; sa demeure devint presque la mienne. Cette vie retirée *(b)* devint si avantageuse à mon travail, qu'en moins de trois mois mon opéra tout entier fut fait, paroles et musique. Il restoit seulement quelques accompagnemens et remplissages à faire. Ce travail de manœuvre m'ennuyoit fort. Je

VAR. — *(a)* : tendresse : cette... — *(b)* : retirée *et domestique fut* si...

proposai à Philidor de s'en charger, en lui donnant part au bénéfice. Il vint deux fois, et fit quelques remplissages dans l'acte d'Ovide, mais il ne put se captiver à ce travail assidu pour un profit éloigné et même incertain. Il ne revint plus, et j'achevai ma besogne moi-même.

Mon opéra [1] fait, il s'agit d'en tirer parti : c'étoit un autre opéra bien plus difficile. On ne vient à bout de rien à Paris quand on *(a)* y vit isolé. Je pensai à me faire jour par M. de la Poplinière, chez qui Gauffecourt, de retour de Genève, m'avoit introduit. M. de la Poplinière [2] étoit le Mécène de Rameau : madame de la Poplinière étoit sa très humble écolière. Rameau faisoit, comme on dit, la pluie et le beau tems dans cette maison. Jugeant qu'il protégeroit avec plaisir l'ouvrage d'un de ses disciples, je voulus lui montrer le mien. Il refusa de le voir, disant qu'il ne pouvoit lire des partitions, et que cela le fatiguoit trop. La Poplinière dit là-dessus qu'on pouvoit le lui faire entendre, et m'offrit de rassembler des musiciens pour en exécuter des morceaux ; je ne demandois pas mieux. Rameau consentit en grommelant, et répétant sans cesse que ce devoit être une belle chose que de *(b)* la composition d'un homme qui n'étoit pas enfant de la balle, et qui avoit appris la musique tout seul. Je me hâtai de

VAR. — *(a)* : on vit isolé. — *(b)* : que la composition...

1. *Les Muses Galantes.*

2. Alexandre-Joseph Le Riche de la Popelinière, né à Paris, en 1692, mort le 5 déc. 1762. Il avait épousé en premières noces Mademoiselle Thérèse Deshayes, dont la mère était fille de Florent Carton Dancourt, l'auteur comique.

tirer en parties cinq ou six morceaux choisis. On me donna une dizaine de symphonistes, et pour chanteurs *(a)* Albert, Bérard, et mademoiselle Bourbonnois. Rameau commença, dès l'ouverture, à faire entendre, par ses éloges outrés, qu'elle ne pouvoit être de moi. Il ne laissa passer aucun morceau sans donner des signes d'impatience ; mais à un air de haute-contre, dont le chant étoit mâle et sonore et l'accompagnement très brillant, il ne put plus se contenir ; il m'apostropha avec une brutalité qui scandalisa tout le monde, soutenant qu'une partie de ce qu'il venoit d'entendre étoit d'un homme consommé dans l'art, et *(b)* le reste d'un ignorant qui ne savoit pas même la musique ; et il est vrai que mon travail, inégal et sans règle, étoit tantôt sublime et tantôt très plat, comme doit être celui de quiconque ne s'élève que par quelques élans de génie, et que la science ne soutient point. Rameau prétendit ne voir en moi qu'un petit pillard sans talent et sans goût. Les assistans, et surtout le maître de la maison, ne pensèrent pas de même. M. de Richelieu, qui, dans ce tems-là, voyoit beaucoup monsieur et, comme on sait, madame de la Poplinière, ouït parler de mon ouvrage, et voulut l'entendre *(c)* en entier, avec le projet de le faire donner à la cour s'il en étoit content. Il fut exécuté à grand chœur et en grand orchestre, aux frais du roi, chez M. de Bonneval, intendant des Menus. Francœur dirigeoit l'exécution. L'effet en fut surprenant. M. le duc ne cessoit de s'écrier et

VAR. — *(a)* : chanteurs Bérard, Lagarde et... — *(b)* : et *que* le reste *étoit* d'un... — *(c)* : l'entendre, avec le...

d'applaudir, et à la fin d'un chœur, dans l'acte du Tasse, il se leva, vint à moi, et me serrant la main : Monsieur Rousseau, me dit-il, voilà de l'harmonie qui transporte. Je n'ai jamais rien entendu de plus beau : je veux faire donner cet ouvrage à Versailles. Madame de la Poplinière, qui étoit là, ne dit pas un mot. Rameau, quoique invité, n'y avoit pas voulu venir. Le lendemain, madame de la Poplinière me fit à sa toilette un accueil fort dur, affecta de rabaisser ma pièce, et me dit que, quoique un peu de clinquant eût d'abord ébloui M. de Richelieu, il en étoit bien revenu, et qu'elle ne me conseilloit pas de compter sur mon opéra. M. le duc arriva peu après, et me tint un tout autre langage, me dit des choses flatteuses sur mes talens, et me parut toujours disposé à faire donner ma pièce devant le Roi. Il n'y a, dit-il, que l'acte du Tasse qui ne peut passer à la cour : il en faut faire un autre. Sur ce seul mot j'allai m'enfermer chez moi, et dans trois semaines j'eus fait à la place du Tasse un autre acte dont le sujet étoit Hésiode inspiré par une muse. Je trouvai le secret de faire passer *(a)* dans cet acte une partie de l'histoire de mes talens, et de la jalousie dont Rameau vouloit bien les honorer. Il y avoit dans ce nouvel acte une élévation moins gigantesque et mieux soutenue que celle du Tasse. La musique en étoit aussi noble et beaucoup mieux faite, et si les deux autres actes avoient valu celui-là, la pièce entière eût avantageusement soutenu la représentation : mais tandis

VAR. — *(a)* : faire *entrer* dans...

que j'achevois de la mettre en état, une autre entreprise suspendit l'exécution de celle-là.

L'hiver qui suivit la bataille de Fontenoi, il y eut beaucoup de fêtes à Versailles, entre autres plusieurs opéras au théâtre des Petites-Ecuries. De ce nombre fut le drame de Voltaire intitulé *La Princesse de Navarre*, dont Rameau avoit fait la musique, et qui venoit d'être changé et réformé sous le nom des *Fêtes de Ramire*[1]. Ce nouveau sujet demandoit plusieurs changemens aux divertissemens de l'ancien, tant dans les vers que dans la musique. Il s'agissoit de trouver quelqu'un qui pût remplir ce double objet, Voltaire, alors en Lorraine, et Rameau, tous deux occupés pour lors à l'opéra du *Temple de la Gloire*, ne pouvant donner des soins à celui-là. M. de Richelieu pensa à moi, me fit proposer de m'en charger, et pour que je pusse examiner *(a)* mieux ce qu'il y avoit à faire, il m'envoya séparément le poème et la musique. Avant toute chose, je ne voulus toucher aux paroles que de l'aveu de l'auteur ; et je lui écrivis à ce sujet une lettre très honnête, et même respectueuse, comme il convenoit[2]. Voici sa réponse, dont l'original est dans la liasse A, n° 1.

VAR. — *(a)* : examiner ce qu'il...

1. *Les Festes de Ramire*, ballet donné à Versailles, le 22 décembre 1745. Paris, Impr. de J.-B. Ballard, 1745, in-4°. (Voyez sur cette pièce, et sur les emprunts que Rousseau fit à Voltaire, un excellent travail de M. E. Ritter publié dans les *Annales de la Société de J.-J. Rousseau*, 1905, p. 246.)

2. *Œuvres complètes*, X, lettre XXXVIII (14 déc. 1745).

15 *décembre* 1745.

Vous réunissez, monsieur, deux talens qui ont toujours été séparés jusqu'à présent. Voilà déjà deux bonnes raisons pour moi de vous estimer et de chercher à vous aimer. Je suis fâché pour vous que vous employiez ces deux talens à un ouvrage qui n'en est pas trop digne. Il y a quelques mois que M. le duc de Richelieu m'ordonna absolument de faire en un clin d'œil une petite et mauvaise esquisse de quelques scènes insipides et tronquées, qui devoient s'ajouter à des divertissemens qui ne sont point faits pour elles. J'obéis avec la plus grande exactitude ; je fis très vite et très mal. J'envoyai ce misérable croquis à M. le duc de Richelieu, comptant qu'il ne serviroit pas, ou que je le corrigerois. Heureusement il est entre vos mains, vous en êtes le maître absolu ; j'ai perdu entièrement tout cela de vue. Je ne doute pas que vous n'ayez rectifié toutes les fautes échappées nécessairement dans une composition si rapide d'une simple esquisse, que vous n'ayez suppléé à tout.

Je me souviens qu'entre autres balourdises il n'est pas dit, dans ces scènes qui lient les divertissemens, comment la princesse Grenadine passe tout d'un coup d'une prison dans un jardin ou dans un palais. Comme ce n'est point un magicien qui lui donne des fêtes, mais un seigneur espagnol, il me semble que rien ne doit se faire par enchantement. Je vous prie, monsieur, de vouloir bien revoir cet endroit, dont je n'ai qu'une idée confuse. Voyez s'il est nécessaire que la prison s'ouvre et qu'on fasse passer notre princesse de cette prison dans un beau palais doré et verni, préparé pour

elle. Je sais très bien que tout cela est fort misérable, et qu'il est au-dessous d'un être pensant de faire une affaire sérieuse de ces bagatelles ; mais enfin, puisqu'il s'agit de déplaire le moins qu'on pourra, il faut mettre le plus de raison qu'on peut même dans un mauvais divertissement d'opéra.

Je me rapporte de tout à vous et à M. Ballod, et je compte avoir bientôt l'honneur de vous faire mes remerciemens, et de vous assurer, monsieur, à quel point j'ai celui d'être, etc.

Qu'on ne soit pas surpris de la grande politesse de cette lettre, comparée aux autres lettres demi-cavalières qu'il m'a écrites depuis ce tems-là. Il me crut en grande faveur auprès de M. de Richelieu, et la souplesse courtisane qu'on lui connoît l'obligeoit à beaucoup d'égards pour un nouveau venu, jusqu'à ce qu'il connût mieux la mesure de son crédit.

Autorisé par M. de Voltaire et dispensé de tous égards pour Rameau, qui ne cherchoit qu'à me nuire, je me mis *(a)* au travail, et en deux mois ma besogne fut faite *(b)*. Elle se borna, quant aux vers, à très peu de chose. Je tâchai seulement qu'on n'y sentît pas la différence des styles, et j'eus la présomption de croire avoir réussi. Mon travail en musique fut plus long et plus pénible. Outre que j'eus à faire plusieurs morceaux d'appareil, et entre autres l'ouverture, tout le récitatif dont j'étois chargé se trouva d'une difficulté extrême, et ce qu'il falloit lier, souvent en peu de vers et par des modulations très rapides, des

VAR. — *(a)* : mis à *travailler,...* — *(b)* : fut *prête.*

symphonies et des chœurs dans des tons fort éloignés ; car, pour que Rameau ne m'accusât pas d'avoir défiguré ses airs, je n'en voulus changer ni transposer aucun. Je réussis à ce récitatif. Il étoit bien accentué, plein d'énergie, et surtout excellemment modulé. L'idée des deux hommes supérieurs auxquels on daignoit m'associer m'avoit élevé le génie, et je puis dire que dans ce travail ingrat et sans gloire, dont le public ne pouvoit pas même être informé, je me tins presque toujours à côté de mes modèles.

La pièce, dans l'état où je l'avois mise, fut répétée au grand théâtre de l'Opéra. Des trois auteurs, je m'y trouvai seul. Voltaire étoit absent, et Rameau n'y vint pas ou se cacha.

Les paroles du premier monologue étoient très lugubres. En voici le début :

O mort ! viens terminer les malheurs de ma vie.

Il avoit bien fallu faire une musique assortissante. Ce fut pourtant là-dessus que madame de la Poplinière fonda sa censure, en m'accusant, avec beaucoup d'aigreur, d'avoir fait une musique d'enterrement. M. de Richelieu commença judicieusement par s'informer de qui étoient les vers *(a)* de ce monologue. Je lui présentai le manuscrit qu'il m'avoit envoyé, et qui faisoit foi qu'ils étoient de Voltaire. En ce cas, dit-il, c'est Voltaire seul qui a tort. Durant la répétition, tout ce qui étoit de moi fut successivement improuvé par madame de la Poplinière, et justifié par M. de Richelieu. Mais enfin

VAR. — *(a)* : les *paroles* de ce...

j'avois affaire à trop forte partie, et il me fut signifié qu'il y avoit à refaire à mon travail plusieurs choses sur lesquelles il falloit consulter M. Rameau. Navré d'une conclusion pareille, au lieu des éloges que j'attendois, et qui certainement m'étoient dus, je rentrai chez moi, la mort dans le cœur. J'y tombai malade, épuisé de fatigue, dévoré de chagrin, et de six semaines je ne fus en état de sortir.

Rameau, qui fut chargé des changemens indiqués par madame de la Poplinière, m'envoya demander l'ouverture de mon grand opéra pour la substituer à celle que je venois de faire. Heureusement je sentis le croc-en-jambe, et je la refusai. Comme il n'y avoit plus que cinq ou six jours jusqu'à la représentation *(a)*, il n'eut pas le tems d'en faire une, et il fallut laisser la mienne. Elle étoit à l'italienne, et d'un style très nouveau pour lors en France. Cependant, elle fût goutée, et j'appris par M. de Valmalette, maître d'hôtel du roi, et gendre de M. Mussard, mon parent et mon ami, que les amateurs *(b)* avoient été très contens de mon ouvrage, et que le public ne l'avoit pas distingué de celui de Rameau. Mais celui-ci, de concert avec madame de la Poplinière, prit des mesures pour qu'on ne sût pas même que j'y avois travaillé. Sur les livres qu'on distribue aux spectateurs, et où les auteurs sont toujours nommés, il n'y eut de nommé que Voltaire, et Rameau aima mieux que son nom fût supprimé que d'y voir associer le mien.

VAR. — *(a)* représentation *devant le roi*, il... — *(b)* : que les *connoisseurs* avoient...

Sitôt que je fus en état de sortir, je voulus aller chez M. *(a)* de Richelieu. Il n'étoit plus tems. Il venoit de partir pour Dunkerque, où il devoit commander le débarquement destiné pour l'Écosse. A son retour, je me dis, pour autoriser ma paresse, qu'il étoit trop tard. Ne l'ayant plus revu depuis lors, j'ai perdu l'honneur que méritoit mon ouvrage, l'honoraire qu'il devoit me produire, et mon tems, mon travail, mon chagrin, ma maladie et l'argent qu'elle me coûta, tout cela fut à mes frais, sans me rendre un sol de bénéfice, ou plutôt de dédommagement. Il m'a cependant toujours paru que M. de Richelieu avoit naturellement de l'inclination pour moi et pensoit avantageusement de mes talens. Mais mon malheur et madame de la Poplinière empêchèrent tout l'effet de sa bonne volonté.

Je ne pouvois rien comprendre à l'aversion de cette femme à qui je m'étois efforcé de plaire et à qui je faisois assez régulièrement ma cour. Gauffecourt m'en expliqua les causes. D'abord, me dit-il, son amitié pour Rameau, dont elle est la prôneuse en titre et qui ne veut souffrir aucun concurrent, et de plus un péché originel qui vous damne auprès d'elle, et qu'elle ne vous pardonnera jamais, c'est d'être Genevois. Là-dessus, il m'expliqua que l'abbé Hubert, qui l'étoit, et sincère ami de M. de la Poplinière, avoit fait ses efforts pour l'empêcher d'épouser cette femme qu'il connoissoit bien, et qu'après le mariage elle lui avoit voué une haine implacable, ainsi qu'à tous les Genevois. Quoique la Poplinière,

VAR. — *(a)* : M. *le duc* de Richelieu.

ajouta-t-il, ait de l'amitié pour vous, et que je le sache, ne comptez pas sur son appui. Il est amoureux de sa femme ; elle vous hait ; elle est méchante, elle est adroite ; vous ne ferez jamais rien dans cette maison. Je me le tins pour dit.

Ce même Gauffecourt me rendit à peu près dans le même tems un service dont j'avois grand besoin. Je venois de perdre mon vertueux père âgé d'environ soixante ans [1]. Je sentis moins cette perte que je n'aurois fait en d'autre tems, où les embarras de ma situation m'auroient moins occupé. Je n'avois point voulu réclamer de son vivant ce qui restoit du bien de ma mère et dont il tiroit le petit revenu. Je n'eus plus là-dessus de scrupule après sa mort. Mais le défaut de preuve juridique de la mort de mon frère faisoit une difficulté que Gauffecourt se chargea de lever, et qu'il leva en effet par les bons offices de l'avocat de Lorme. Comme j'avois le plus grand besoin de cette petite ressource, et que l'événement étoit douteux, j'en attendois la nouvelle définitive avec le plus vif empressement *(a)*. Un soir, en rentrant chez moi, je trouvai la lettre qui devoit contenir cette nouvelle, et je la pris pour l'ouvrir avec un tremblement d'impatience dont j'eus honte au-dedans de moi. Eh quoi ! me dis-je avec dédain, Jean-Jacques se laissera-t-il subjuguer à ce point par l'intérêt et par la curiosité? Je remis sur-le-champ la lettre sur ma cheminée. Je me déshabillai, me couchai tranquillement, dormis mieux qu'à mon

VAR. — *(a)* : avec *la plus vive impatience.* Un...

1. Le 9 mars 1747. Il avait soixante-quinze ans

ordinaire, et me levai le lendemain assez tard, sans plus penser à ma lettre. En m'habillant, je l'aperçus ; je l'ouvris sans me presser : j'y trouvai une lettre de change. J'eus bien des plaisirs à la fois, mais je puis jurer que le plus vif fut celui d'avoir su me vaincre. J'aurois vingt traits pareils à citer en ma vie, mais je suis trop pressé pour pouvoir tout dire. J'envoyai une petite partie de cet argent à ma pauvre Maman, regrettant avec larmes l'heureux tems où j'aurois mis le tout à ses pieds. Toutes ses lettres se sentoient de sa détresse. Elle m'envoyoit des tas de recettes et de secrets dont elle prétendoit que je fisse ma fortune et la sienne. Déjà le sentiment de sa misère lui resserroit *(a)* le cœur et lui rétrécissoit l'esprit. Le peu que je lui envoyai fut la proie des fripons qui l'obsédoient. Elle ne profita de rien. Cela me dégoûta de partager mon nécessaire avec ces misérables, surtout après l'inutile tentative que je fis pour la leur arracher, comme il sera dit ci-après.

Le tems s'écouloit et l'argent avec lui. Nous étions deux, même quatre, ou, pour mieux dire, nous étions sept ou huit. Car, quoique Thérèse fût d'un désintéressement qui a peu d'exemples, sa mère n'étoit pas comme elle. Sitôt qu'elle se vit un peu remontée par mes soins, elle fit venir toute sa famille pour en partager le fruit. Sœurs, fils, filles, petites-filles, tout vint, hors sa fille aînée, mariée au directeur des carosses d'Angers. Tout ce que je faisois pour Thérèse étoit détourné par sa mère en faveur

VARJ — *(a)* : lui *serroit* le cœur...

de ces affamés. Comme je n'avois pas affaire à une personne avide, et que je n'étois pas subjugué par une passion folle, je ne faisois pas des folies. Content de tenir Thérèse honnêtement, mais sans luxe, à l'abri des pressans besoins, je consentois que ce qu'elle gagnoit par son travail fût tout entier au profit de sa mère, et je ne me bornois pas à cela. Mais, par une fatalité qui me poursuivoit, tandis que Maman étoit en proie à ses croquans, Thérèse étoit en proie à sa famille, et je ne pouvois rien faire d'aucun côté qui profitât à celle pour qui je l'avois destiné. Il étoit singulier que la cadette des enfans de madame Le Vasseur, la seule qui n'eût point été dotée, étoit la seule qui nourrissoit son père et sa mère, et qu'après avoit été longtems battue par ses frères, par ses sœurs, même par ses nièces, cette pauvre fille en étoit maintenant pillée, sans qu'elle pût mieux se défendre de leurs vols que de leurs coups. Une seule de ses nièces, appelée Goton *(a)* Leduc, étoit assez aimable et d'un caractère assez doux, quoique gâtée par l'exemple et les leçons des autres. Comme je les voyois souvent ensemble, je leur donnois les noms qu'elles s'entredonnoient ; j'appelois la nièce, *ma nièce*, et la tante, *ma tante*. Toutes deux m'appeloient leur oncle. De là le nom de *tante*, duquel j'ai continué d'appeler Thérèse, et que mes amis répétoient quelquefois en plaisantant.

On sent que, dans une pareille situation, je n'avois pas un moment à perdre pour tâcher de m'en tirer.

VAR. — *(a)* : appellée Goton, étoit...

Jugeant que M. de Richelieu m'avoit oublié, et n'espérant plus rien du côté de la cour, je fis quelques tentatives pour faire passer à Paris mon opéra ; mais j'éprouvai des difficultés qui demandoient bien du tems pour les vaincre, et j'étois de jour en jour plus pressé. Je m'avisai de présenter ma petite comédie de *Narcisse* aux Italiens ; elle y fut reçue, et j'eus les entrées, qui me firent grand plaisir. Mais ce fut tout. Je ne pus jamais parvenir à faire jouer ma pièce ; et ennuyé de faire ma cour à des comédiens, je les plantai là. Je revins enfin au dernier expédient qui me restoit, et le seul que j'aurois dû prendre. En fréquentant la maison de M. de la Poplinière je m'étois éloigné de celle de M. Dupin. Les deux dames, quoique parentes [1], étoient mal ensemble et ne se voyoient point. Il n'y avoit aucune société entre les deux maisons, et Thieriot seul vivoit dans l'une et dans l'autre. Il fut chargé de tâcher de me ramener chez M. Dupin. M. de Francueil suivoit alors l'histoire naturelle et la chimie, et faisoit un cabinet. Je crois qu'il aspiroit à l'Académie des sciences ; il vouloit pour cela faire un livre, et il jugeoit que je pouvois lui être utile dans ce travail. Madame Dupin, qui, de son côté, méditoit un autre livre, avoit sur moi *(a)* des vues à peu près semblables. Ils auroient voulu m'avoir en commun pour une espèce de secrétaire, et c'étoit là l'objet des semonces de Thieriot. J'exigeai préalablement que

VAR. — *(a)* : les mots : *sur moi* ont été ajoutés postérieurement sur le Ms. de la Chambre.

1. Elles étaient, en effet, cousines-germaines, par leur mère.

M. de Francueil emploieroit son crédit avec celui de Jelyote pour faire répéter mon ouvrage à l'Opéra ; il y consentit. Les *Muses galantes* furent répétées d'abord plusieurs fois au magasin, puis au grand théâtre. Il y avoit beaucoup de monde à la grande répétition, et plusieurs morceaux furent très applaudis. Cependant je sentis moi-même durant l'exécution, fort mal conduite par Rebel, que la pièce ne passeroit pas, et même qu'elle n'étoit pas en état de paroître sans de grandes corrections. Ainsi je la retirai sans mot dire et sans m'exposer au refus ; mais je vis clairement par plusieurs indices que l'ouvrage, eût-il été parfait, n'auroit pas passé. Francueil m'avoit bien promis de le faire répéter, mais non pas de le faire recevoir. Il me tint exactement parole. J'ai toujours cru voir dans cette occasion et dans beaucoup d'autres que ni lui ni madame Dupin ne se soucioient de me laisser acquérir une certaine réputation dans le monde, de peur peut-être qu'on ne supposât, en voyant leurs livres, qu'ils avoient greffé leurs talens sur les miens *(a)*. Cependant, comme madame Dupin m'en a toujours supposé de très médiocres, et qu'elle ne m'a jamais employé qu'à écrire sous sa dictée ou à des recherches de pure érudition, ce reproche, surtout à son égard, eût été bien injuste.

Ce dernier mauvais succès acheva de me décourager. J'abandonnai tout projet d'avancement et de gloire ; et, sans plus songer à des talens vrais ou vains qui me prospéroient si peu, je consacrai mon

VAR. — *(a)* : qu'ils avoient greffé *mes* talens sur les *leurs*.

tems et mes soins à me procurer ma subsistance et celle de ma Thérèse, comme il plairoit à ceux qui se chargeroient d'y pourvoir. Je m'attachai donc tout à fait à Madame Dupin et à M. de Francueil. Cela ne me jeta pas dans une grande opulence ; car, avec huit à neuf cents francs par an que j'eus les deux premières années, à peine avois-je de quoi fournir à mes premiers besoins, forcé de me loger à leur voisinage, en chambre garnie, dans un quartier assez cher [1], et payant un autre loyer à l'extrémité de Paris, tout au haut de la rue Saint-Jacques, où, quelque tems qu'il fît, j'allois souper presque tous les soirs. Je pris bientôt le train et même le goût de mes nouvelles occupations. Je m'attachai à la chimie. J'en fis plusieurs cours avec M. de Francueil chez M. Rouelle [2], et nous nous mîmes à barbouiller du papier tant bien que mal sur cette science dont nous possédions à peine les élémens. En 1747 nous allâmes passer l'automne en Touraine, au château de Chenonceaux, maison royale sur le Cher, bâtie par Henri second pour Diane de Poitiers, dont on y voit encore les chiffres, et maintenant possédée par M. Dupin, fermier général. On s'amusa beaucoup dans ce beau lieu ; on y faisoit très bonne chère ; j'y devins gras comme un moine. On y fit beaucoup de musique. J'y composai plusieurs trios à chanter, pleins d'une assez forte harmonie, et dont je reparlerai peut-être dans mon supplément *(a)*, si jamais j'en fais un.

VAR. — *(a)* : supplément. On...

1. Probablement à l'hôtel du Saint-Esprit, rue Platrière.

2. Voyez : Th. Dufour, *Les Institutions chimiques de J.-J. Rousseau*. Genève, Imprim. du Journal de Genève, janv. 1905

On y joua la comédie. J'y en fis, en quinze jours, une en trois actes, intitulée *L'Engagement téméraire*, qu'on trouvera parmi mes papiers, et qui n'a d'autre mérite que beaucoup de gaieté. J'y composai d'autres petits ouvrages, entre autres une pièce en vers, intitulée *L'Allée de Sylvie* [1], du nom d'une allée du parc qui bordoit le Cher, et tout cela se fit sans discontinuer mon travail sur la chimie, et celui que je faisois auprès de madame Dupin.

Tandis que j'engraissois à Chenonceaux, ma pauvre Thérèse engraissoit à Paris d'une autre manière, et quand j'y revins, je trouvai l'ouvrage que j'avois mis sur le métier *(a)* plus avancé que je ne l'avois cru. Cela m'eût jeté, vu ma situation, dans un embarras extrême, si des camarades de table ne m'eussent fourni la seule ressource qui pouvoit m'en tirer. C'est un de ces récits essentiels que je ne puis faire avec trop de simplicité, parce qu'il faudroit, en les commentant, m'excuser ou me charger, et que je ne dois faire ici ni l'un ni l'autre.

Durant le séjour d'Altuna à Paris, au lieu d'aller manger chez un traiteur, nous mangions ordinairement lui et moi à notre voisinage, presque vis-à-vis le cul-de-sac de l'Opéra, chez une madame La Selle femme d'un tailleur, qui donnoit assez mal à manger, mais dont la table ne laissoit pas d'être recherchée, à cause de la bonne et sûre compagnie qui s'y trouvoit : car on n'y recevoit aucun inconnu, et il falloit être introduit par quelqu'un de ceux qui y mangeoient

VAR. — *(a)* : sur le *chantier* plus...

1. *Œuvres complètes* (Ed. Hachette), t. VI.

DENIS DIDEROT

De l'Académie des Sciences de Berlin

[illegible] de Peinture Sculpt. et Gra[illegible] rue de la Harpe.

d'ordinaire. Le commandeur de Graville, vieux débauché, plein de politesse et d'esprit, mais ordurier, y logeoit, et y attiroit une folle et brillante jeunesse en officiers aux gardes et mousquetaires. Le commandeur de Nonant, chevalier de toutes les filles de l'Opéra, y apportoit journellement toutes les nouvelles *(a)* de ce tripot. M. du Plessis, lieutenant-colonel retiré, bon et sage vieillard, Ancelet [1], officier des mousquetaires, y maintenoient un certain ordre parmi ces jeunes gens. Il y venoit aussi des commerçans, des financiers, des vivriers, mais polis, honnêtes, et de ceux qu'on distinguoit dans leur métier ; M. de Besse, M. de Forcade, et d'autres dont j'ai oublié les noms. Enfin l'on y voyoit des gens de mise de tous les états, excepté des abbés et des gens de robe que je n'y ai jamais vus ; et c'étoit une convention de n'y en point introduire. Cette table, assez nombreuse, étoit très gaie sans être bruyante, et l'on y polissonnoit beaucoup sans grossièreté.

VAR. — *(a)* : les *anecdotes* de...

1. Ce fut à M. Ancelet que je donnai une petite comédie de ma façon, intitulée *Les Prisonniers de guerre*, que j'avois faite après les désastres des François en Bavière et en Bohême, et que je n'osai jamais avouer ni montrer, et cela par la singulière raison que jamais le roi, ni la France, ni les François, ne furent peut-être mieux loués, ni de meilleur cœur, que dans cette pièce, et que, républicain et frondeur en titre, je n'osois m'avouer panégyriste d'une nation dont toutes les maximes étoient contraires aux miennes. Plus navré des malheurs de la France que les François mêmes, j'avois peur qu'on ne taxât de flatterie et de lâcheté les marques d'un sincère attachement dont j'ai dit l'époque et la cause dans ma première partie, et que j'étois honteux de montrer. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note n'est pas dans le manuscrit de Paris.

Le vieux commandeur, avec tous ses contes gras, quant à la substance, ne perdoit jamais sa politesse de la vieille cour, et jamais un mot de gueule ne sortoit de sa bouche qu'il ne fût si plaisant que des femmes l'auroient pardonné. Son ton servoit de règle à toute la table : tous ces jeunes gens contoient leurs aventures galantes avec autant de licence que de grâce, et les contes de filles manquoient d'autant moins que le magasin étoit à la porte ; car l'allée par où l'on alloit *(a)* chez madame La Selle étoit la même où donnoit la boutique de la Duchapt, célèbre marchande de modes, qui avoit alors de très jolies filles avec lesquelles nos *(b)* messieurs alloient causer avant ou après dîner. Je m'y serois amusé comme les autres si j'eusse été plus hardi. Il ne falloit qu'entrer comme eux ; je n'osai jamais. Quant à Madame La Selle, je continuai d'y aller manger assez souvent après le départ d'Altuna. J'y apprenois des foules d'anecdotes très amusantes, et j'y pris aussi peu à peu, non, grâce au ciel, jamais les mœurs, mais les maximes que j'y vis établies. D'honnêtes personnes mises à mal, des maris trompés, des femmes séduites, des accouchemens clandestins, étoient là les textes les plus ordinaires, et celui qui peuploit le mieux les Enfans-Trouvés étoit toujours le plus applaudi. Cela me gagna ; je formai ma façon de penser sur celle que je voyois en règne chez des gens très aimables, et dans le fond très honnêtes gens, et je me dis : Puisque c'est l'usage du pays, quand on y vit on

VAR. — *(a)* : l'allée *qui menoit* chez Madame La Selle, où étoit la... — *(b)* : *tous* nos...

peut le suivre. Voilà l'expédient que je cherchois. Je m'y déterminai gaillardement sans le moindre scrupule, et le seul que j'eus à vaincre fut celui de Thérèse, à qui j'eus toutes les peines du monde de faire adopter cet unique moyen de sauver son honneur. Sa mère, qui de plus craignoit un *(a)* nouvel embarras de marmaille, étant venue à mon secours, elle se laissa vaincre. On choisit une sage-femme prudente et sûre, appelée mademoiselle Gouin *(b)*, qui demeuroit à la pointe Sainte-Eustache, pour lui confier ce dépôt, et quand le tems fut venu, Thérèse fut menée par sa mère chez la Gouin *(c)* pour y faire ses couches [1]. J'allai l'y voir plusieurs fois, et je lui portai un chiffre que j'avois fait à double sur deux cartes, dont une fut mise dans les langes de l'enfant, et il fut déposé par la sage-femme au bureau des Enfans-Trouvés, dans la forme ordinaire. L'année suivante, même inconvénient et même expédient, au chiffre près qui fut négligé. Pas plus de réflexion de ma part, pas plus d'approbation de celle de la mère : elle obéit en gémissant. On verra successivement toutes les vicissitudes que cette fatale conduite a produites dans ma façon de penser, ainsi que dans ma destinée. Quant à présent, tenons-nous à cette première époque. Ses suites, aussi cruelles qu'imprévues, ne me forceront que trop d'y revenir.

VAR. — *(a)* : *ce* nouvel... — *(b)* : mademoiselle Gouin, pour lui... — *(c)* : la Gouin, *à la Pointe Saint-Eustache*. J'allai...

1. Le premier enfant de Rousseau naquit dans l'hiver de 1746-1747, la liaison avec Thérèse datant de l'été 1746. L'auteur des *Confessions* habitait alors à l'hôtel du Saint-Esprit, rue Plâtrière.

Je marque ici celle de ma première connoissance avec madame d'Épinay, dont le nom reviendra souvent dans ces Mémoires. Elle s'appeloit mademoiselle d'Esclavelles [1], et venoit d'épouser M. d'Épinay, fils de M. de Lalive de Bellegarde, fermier-général. Son mari étoit musicien, ainsi que M. de Francueil. Elle étoit musicienne aussi, et la passion de cet art mit entre ces trois personnes une grande intimité. M. de Francueil m'introduisit chez madame d'Épinay ; j'y soupois quelquefois avec lui. Elle étoit aimable, avoit de l'esprit, des talens ; c'étoit assurément une bonne connoissance à faire. Mais elle avoit une amie, appelée mademoiselle d'Ette [2], qui

1. Louise-Florence-Pétronille d'Esclavelles, née le 11 mars 1726, à Valenciennes ; morte à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, le 17 avril 1783. Elle avait épousé, le 23 décembre 1745, son cousin Denis-Joseph La Livre d'Epinay, de deux ans plus âgé qu'elle. Ce dernier mourut le 16 février 1782. On consultera, sur cette femme célèbre, son salon et ses amis : Lucien Perey et Gaston Maugras, *La Jeunesse de Madame d'Epinay* ; *Dernières années de Madame d'Epinay*. Paris, Calmann-Lévy, 1898, et s. d., 2 vol. in-8° ; *Mémoires de Madame d'Epinay* publiés par Paul Boiteau. Paris, Charpentier, 1884, 2 vol. in-8° ; G. Streckeisen-Moultou, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*. Paris, Calmann-Lévy, s. d., 2 vol. in-8° ; Frederika Macdonald, *La Légende de J.-J. Rousseau rectifiée d'après une nouv. critique et des doc. nouveaux*. Paris, Hachette, 1909, in-18 ; Aug. Rey, *Le Château de la Chevrette et Madame d'Epinay*. Paris, Plon, s. d., in-8°.

2. Elle avait environ trente-trois ans à cette époque ; elle mourut à Paris, le 24 mars 1785, rue Neuve-du-Luxembourg, n° 24. Diderot, qui ne l'a guère connue qu'en 1760, chez la belle-mère du baron d'Holbach, en parle ainsi : « J'ai fait connaissance avec cette demoiselle d'Ette. C'étoit une Flamande, et il y paroit à la peau et aux couleurs. Son visage est comme une jatte de lait sur laquelle on a jeté des feuilles de roses, et des têtons à servir de coussins au menton, les fesses à l'avenant. Elle est bien née. Le chevalier de Valory l'enleva de la maison paternelle à l'âge de

passoit pour méchante, et qui vivoit avec le chevalier de Valory, qui ne passoit pas pour bon. Je crois que le commerce de ces deux personnes fit tort à madame d'Épinay, à qui la nature avoit donné, avec un tempérament très exigeant, des qualités excellentes pour en régler ou racheter les écarts. M. de Francueil lui communiqua une partie de l'amitié qu'il avoit pour moi, et m'avoua ses liaisons avec elle, dont, par cette raison, je ne parlerois pas ici si elles ne fussent devenues publiques au point de n'être pas même cachés à M. d'Épinay. M. de Francueil me fit même sur cette dame des confidences [1] bien singulières, qu'elle ne m'a jamais faites elle-même et dont elle ne m'a jamais cru instruit ; car je n'en ouvris ni n'en ouvrirai de ma vie la bouche ni à elle ni à qui que ce soit. Toute cette confiance de part et d'autre rendoit ma situation très embarrassante, surtout avec madame de Francueil, qui me connoissoit assez pour ne pas se défier de moi, quoique en liaison avec sa rivale. Je consolois de mon mieux cette pauvre femme, à qui son mari ne rendoit assurément pas l'amour qu'elle avoit pour lui. J'écoutois séparément ces trois personnes ; je gardois leurs secrets avec la plus grande fidélité, sans qu'aucune des trois m'en

quatorze ans, et vécut une quinzaine d'années avec elle, lui fit des enfants, lui promit de l'épouser, s'entêta d'une autre et la planta là. Et voilà ce qu'on appelle d'honnêtes gens. »

1. Voyez sur l'objet de ces confidences les *Mémoires de Madame d'Epinay*, publiés par P. Boiteau, t. I, p. 162 et suivantes. M. d'Epinay, dont les mœurs étaient fort dissolues, avait communiqué à sa femme une maladie que celle-ci transmit à son amant.

arrachât jamais aucun de ceux des deux autres, et sans dissimuler à chacune des deux femmes mon attachement pour sa rivale. Madame de Francueil, qui vouloit se servir de moi pour bien des choses, essuya des refus formels ; et madame d'Épinay, m'ayant voulu charger une fois d'une lettre pour Francueil, non seulement en reçut un pareil, mais encore une déclaration très nette que, si elle vouloit me chasser pour jamais de chez elle, elle n'avoit qu'à me faire une seconde fois pareille proposition. Il faut rendre justice à madame d'Épinay : loin que ce procédé parût lui déplaire, elle en parla à Francueil, avec éloge, et ne m'en reçut pas moins bien. C'est ainsi que, dans des relations orageuses entre trois personnes que j'avois à ménager, dont je dépendois en quelque sorte, et pour qui j'avois de l'attachement, je conservai jusqu'à la fin leur amitié, leur estime, leur confiance, en me conduisant avec douceur et complaisance, mais toujours avec droiture et fermeté. Malgré ma bêtise et ma gaucherie, madame d'Épinay voulut me mettre des amusemens de la Chevrette, château près de Saint-Denis, appartenant à M. de Bellegarde. Il y avoit un théâtre où l'on jouoit souvent des pièces. On me chargea d'un rôle que j'étudiai six mois sans relâche, et qu'il fallut me souffler d'un bout à l'autre à la représentation [1]. Après cette épreuve, on ne me proposa *(a)* plus de rôle.

VAR. — *(a)* : on ne me *donna* plus...

1. Il s'agissait d'une représentation de l'*Engagement téméraire*, de Rousseau. Voyez les *Mémoires de Madame d'Epinay*, t. I, p. 177 et ss.

En faisant la connoissance de madame d'Épinay, je fis aussi celle de sa belle-sœur, mademoiselle de Bellegarde, qui devint bientôt comtesse de Houdetot[1]. La première fois que je la vis, elle étoit à la veille de son mariage *(a)* ; elle me causa longtems avec cette familiarité charmante qui lui est naturelle. Je la trouvai très aimable ; mais j'étois bien éloigné de prévoir que cette jeune personne feroit un jour le destin de ma vie, et m'entraîneroit, quoique bien innocemment, dans l'abîme où je suis aujourd'hui.

Quoique je n'aie pas parlé de Diderot depuis mon retour de Venise, non plus que de mon ami M. Roguin, je n'avois pourtant négligé ni l'un ni l'autre, et je m'étois surtout lié de jour en jour plus intimement avec le premier. Il avoit une Nanette[2] ainsi que j'avois une Thérèse ; c'étoit entre nous une conformité de plus. Mais la différence étoit que ma Thérèse, aussi bien *(b)* de figure que sa Nanette, avoit une humeur douce et un caractère aimable, fait pour attacher un honnête homme ; au lieu que la sienne, pie-grièche et harengère, ne mon-

VAR. — *(a)* : à la veille de son mariage, *elle me fit voir l'appartement qu'on lui préparoit* et me causa longtems... — *(b)* : aussi bien, *tout au moins*, de figure...

2. Elisabeth-Sophie-Françoise de Bellegarde, née le 18 décembre 1730, à Paris, morte dans la même ville, le 28 janvier 1813. Elle épousa, le 10 février 1748, Claude-Constant-César, comte d'Houdetot, capitaine de la compagnie des gendarmes de Berry, de six ans plus âgé qu'elle. Ce dernier mourut en 1806. (Voyez sur Madame d'Houdetot, les *Mémoires de Madame d'Epinay*, éd. Paul Boiteau, et les ouvrages d'Hippolyte Buffenoir : *La Comtesse d'Houdetot*. Paris, Calmann-Lévy, s. d., in-8° ; *La Comtesse d'Houdetot, sa famille, ses amis*. Paris, Leclerc, 1905, in-8°.)

3. Elle s'appelait Anne-Antoinette Champion.

troit rien aux yeux des autres qui pût racheter la mauvaise éducation. Il l'épousa toutefois : ce fut fort bien fait, s'il l'avoit promis. Pour moi, qui n'avois rien promis de semblable, je ne me pressai pas de l'imiter.

Je m'étois aussi lié avec l'abbé de Condillac [1], qui n'étoit rien, non plus que moi, dans la littérature, mais qui étoit fait pour devenir ce qu'il est aujourd'hui. Je suis le premier peut-être qui ai vu sa portée, et qui l'ai estimé ce qu'il valoit. Il paroissoit aussi se plaire avec moi ; et tandis qu'enfermé dans ma chambre, rue Jean-Saint-Denis, près l'Opéra, je faisois mon acte d'Hésiode, il venoit quelquefois dîner avec moi tête-à-tête, en piquę-nique. Il travailloit alors à l'*Essai sur l'origine des Connoissances humaines*, qui est son premier ouvrage. Quand il fut achevé, l'embarras fut de trouver un libraire qui voulût s'en charger. Les libraires de Paris sont arrogans et durs pour tout homme qui commence, et la métaphysique, alors très peu à la mode, n'offroit pas un sujet bien attrayant. Je parlai à Diderot de Condillac et de son ouvrage ; je leur fis faire connoissance. Ils étoient faits pour se convenir ; ils se convinrent. Diderot engagea le libraire Durand à prendre le manuscrit de l'abbé, et ce grand métaphysicien eut de son premier livre, et presque par grâce, cent écus qu'il n'auroit *(a)* peut-être pas trouvés sans moi. Comme nous demeurions dans des

VAR. — *(a)* : qu'il n'*eût*...

1. Etienne Bonnot de Condillac, abbé de Mureaux (1715-1780), élu membre de l'Académie française en 1768.

quartiers fort éloignés les uns des autres, nous nous rassemblions tous trois une fois la semaine au Palais-Royal, et nous allions dîner ensemble à l'hôtel du Panier-Fleuri. Il falloit que ces petits dîners hebdomadaires plussent extrêmement à Diderot, car lui qui manquoit presque à tous ses rendez-vous *(a)* ne manqua jamais aucun de ceux-là. Je formai là le projet d'une feuille périodique, intitulée *Le Persifleur*, que nous devions faire alternativement, Diderot et moi. J'en esquissai la première feuille [1], et cela me fit faire connoissance avec d'Alembert, à qui Diderot en avoit parlé. Des événemens imprévus nous barrèrent, et ce projet en demeura là.

Ces deux auteurs venoient d'entreprendre le *Dictionnaire Encyclopédique*, qui ne devoit d'abord être qu'une espèce de traduction de Chambers, semblable à peu près à celle du *Dictionnaire de Médecine*, de James, que Diderot venoit d'achever. Celui-ci voulut me faire entrer pour quelque chose dans cette seconde entreprise, et me proposa la partie de la musique, que j'acceptai, et que j'exécutai très à la hâte et très mal, dans les trois mois qu'il m'avoit donnés, comme à tous les auteurs qui devoient concourir à cette entreprise ; mais je fus le seul qui fut prêt au terme prescrit. Je lui remis mon manuscrit, que j'avois fait mettre au net par un laquais de M. de Francueil, appelé Dupont, qui écrivoit très bien, et à qui je payai dix écus *(b)*,

VAR. — *(a)* : presque à tous ses rendez-vous, *fussent-ils même avec des femmes*, ne manqua jamais... — *(b)* : écus *de copie*, tirés...

1. *Œuvres complètes*, t. XII, p. 294 et ss.

tirés de ma poche, qui ne m'ont jamais été remboursés. Diderot m'avoit promis, de la part des libraires, une rétribution dont il ne m'a jamais reparlé, ni moi à lui.

Cette entreprise de l'*Encyclopédie* fut interrompue par sa détention. Les *Pensées philosophiques* lui avoient attiré quelques chagrins qui n'eurent point de suite. Il n'en fut pas de même de la *Lettre sur les Aveugles*, qui n'avoit rien de répréhensible que quelques traits personnels, dont madame Dupré de Saint-Maur et M. de Réaumur furent choqués, et pour lesquels il fut mis au Donjon de Vincennes. Rien ne peindra jamais les angoisses que me fit sentir le malheur de mon ami. Ma funeste imagination, qui porte toujours le mal au pis, s'effaroucha. Je le crus là pour le reste de sa vie. La tête faillit à m'en tourner. J'écrivis à madame de Pompadour pour la conjurer de le faire relâcher, ou d'obtenir qu'on m'enfermât avec lui. Je n'eus aucune réponse à ma lettre : elle étoit trop peu raisonnable pour être efficace, et je ne me flatte pas qu'elle ait contribué aux adoucissemens qu'on mît quelque tems après à la captivité du pauvre Diderot. Mais si elle eût duré quelque tems encore avec la même rigueur, je crois que je serois mort de désespoir au pied de ce malheureux Donjon. Au reste, si ma lettre a produit peu d'effet, je ne m'en suis pas, non plus, beaucoup fait valoir ; car je n'en parlai *(a)* qu'à très peu de gens, et jamais à Diderot lui-même.

VAR. — *(a)* : je n'*en ai parlé* qu'à...

FIN DU LIVRE SEPTIÈME

LIVRE HUITIÈME

1748-1755

J'ai dû faire une pause à la fin du précédent livre. Avec celui-ci commence, dans sa première origine, la longue chaîne de mes malheurs.

Ayant vécu dans deux des plus brillantes maisons de Paris, je n'avois pas laissé, malgré mon peu d'entregent, d'y faire quelques connoissances. J'avois fait, entre autres, chez madame Dupin, celle du jeune prince héréditaire de Saxe-Gotha, et du baron de Thun, son gouverneur. J'avois fait chez M. de la Poplinière celle de M. Segui, ami du baron de Thun, et connu dans le monde littéraire par sa belle édition de Rousseau. Le baron nous invita, M. Segui et moi, d'aller passer un jour ou deux à Fontenay-sous-Bois *(a)*, où le prince avoit une maison. Nous y

Var. — *(a)* : à Fontenay-*aux-Roses*, où...

fûmes. En passant devant Vincennes, je sentis à la vue du Donjon un déchirement de cœur dont le baron remarqua l'effet sur mon visage. A souper, le prince parla de la détention de Diderot. Le baron, pour me faire parler, accusa le prisonnier d'imprudence : j'en mis dans la manière impétueuse dont je le défendis. L'on pardonna cet excès de zèle à celui qu'inspire un ami malheureux, et l'on parla d'autre chose. Il y avoit là deux Allemands attachés au prince. L'un, appelé M. Klupffel, homme de beaucoup d'esprit, étoit son chapelain, et devint ensuite son gouverneur, après avoir supplanté le baron. L'autre étoit un jeune homme appelé M. Grimm, qui lui servoit de lecteur en attendant qu'il trouvât quelque place, et dont l'équipage très mince annonçoit le pressant besoin de la trouver. Dès ce même soir, Klupffel et moi commençâmes une liaison qui bientôt devint amitié. Celle avec le sieur Grimm n'alla pas tout à fait si vite. Il ne se mettoit guère en avant, bien éloigné de ce ton avantageux que la prospérité lui donna dans la suite. Le lendemain à dîner on parla de musique : il en parla bien. Je fus transporté d'aise en apprenant qu'il accompagnoit du clavecin. Après le dîner on fit apporter de la musique *(a)*. Nous musiquâmes tout le jour au clavecin du prince, et ainsi commença cette amitié qui d'abord me fut si douce, enfin si funeste, et dont j'aurai tant à parler désormais.

En revenant à Paris, j'y appris l'agréable nouvelle que Diderot étoit sorti du Donjon, et qu'on lui avoit

VAR. — *(a)* : musique *italienne*.

donné le château et le parc de Vincennes pour prison, sur sa parole, avec permission de voir ses amis. Qu'il me fut dur de n'y pouvoir courir à l'instant même ! Mais retenu deux ou trois jours chez madame Dupin par des soins indispensables, après trois ou quatre siècles d'impatience je volai dans les bras de mon ami. Moment inexprimable ! il n'étoit pas seul. D'Alembert et le trésorier de la Sainte-Chapelle étoient avec lui. En entrant je ne vis que lui, je ne fis qu'un saut, un cri, je collai mon visage sur le sien, je le serrai étroitement sans lui parler autrement que par mes pleurs et par mes sanglots ; j'étouffois de tendresse et de joie. Son premier mouvement, sorti de mes bras *(a)*, fut de se tourner vers l'ecclésiastique, et de lui dire : Vous voyez, monsieur, comment m'aiment mes amis. Tout entier à mon émotion, je ne réfléchis pas alors à cette manière d'en tirer avantage. Mais en y pensant quelquefois depuis ce tems-là, j'ai toujours jugé qu'à la place de Diderot, ce n'eût pas été là la première idée qui me seroit venue.

Je le trouvai *(b)* très affecté de sa prison. Le Donjon lui avoit fait une impression terrible, et quoiqu'il fût fort agréablement au château, et maître de ses promenades dans un parc qui n'est pas même fermé de murs, il avoit besoin de la société de ses amis pour ne pas se livrer à son humeur noire. Comme j'étois assurément celui qui compatissoit le plus à sa peine, je crus être aussi celui dont la vue lui seroit

VAR. — *(a)* : mouvement, *après ce transport*, fut... — *(b)* : Je trouvai *Diderot* très affecté...

la plus consolante, et tous les deux jours au plus tard, malgré des occupations très exigeantes, j'allois, soit seul, soit avec sa femme, passer avec lui les après-midi.

Cette année 1749, l'été fut d'une chaleur excessive. On compte deux lieues de Paris à Vincennes. Peu en état de payer des fiacres, à deux heures après midi j'allois à pied quand j'étois seul, et j'allois vite pour arriver plus tôt. Les arbres de la route, toujours élagués, à la mode du pays, ne donnoient presque aucune ombre, et souvent, rendu de chaleur et de fatigue, je m'étendois par terre n'en pouvant plus. Je m'avisai, pour modérer mon pas, de prendre quelque livre. Je pris un jour le *Mercure de France* [1], et tout en marchant et le parcourant, je tombai sur cette question proposée par l'académie de Dijon pour le prix de l'année suivante : *Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs.*

A l'instant de cette lecture je vis un autre univers, et je devins un autre homme. Quoique j'aie un souvenir vif de l'impression que j'en reçus, les détails m'en sont échappés depuis que je les ai déposés *(a)* dans une de mes quatre lettres à M. de Malesherbes. C'est une des singularités de ma mémoire qui méritent d'être dites. Quand elle me sert, ce n'est qu'autant que je me suis reposé sur elle : sitôt que j'en confie le dépôt au papier, elle m'abandonne ; et dès

VAR. — *(a)* : déposés *sur le papier* dans...

1. Octobre 1749. Voyez la lettre à M. de Malesherbes, du 12 janvier 1762.

qu'une fois j'ai écrit une chose, je ne m'en souviens plus du tout. Cette singularité me suit jusques dans la musique. Avant de l'apprendre *(a)* je savois par cœur des multitudes de chansons : sitôt que j'ai su chanter des airs notés, je n'en ai pu retenir aucun ; et je doute que de ceux que j'ai le plus aimés j'en puisse aujourd'hui redire un seul tout entier.

Ce que je me rappelle bien distinctement dans cette occasion, c'est qu'arrivant à Vincennes j'étois dans une agitation qui tenoit du délire. Diderot l'aperçut : je lui en dis la cause, et je lui lus la prosopopée de Fabricius, écrite en crayon sous un chêne *(b)*. Il m'exhorta de donner l'essor à mes idées, et de concourir au prix. Je le fis, et dès cet instant je fus perdu. Tout le reste de ma vie et de mes malheurs fut l'effet *(c)* inévitable de cet instant d'égarement.

Mes sentimens se montèrent, avec la plus inconcevable rapidité, au ton de mes idées. Toutes mes petites passions furent étouffées par l'enthousiasme de la vérité, de la liberté, de la vertu, et ce qu'il y a de plus étonnant est que cette effervescence se soutint dans mon cœur, durant plus de quatre ou cinq ans, à un aussi haut degré peut-être qu'elle ait jamais été dans le cœur d'aucun autre homme.

Je travaillai ce discours d'une façon bien singulière, et que j'ai presque toujours suivie dans mes autres ouvrages. Je lui consacrois les insomnies de mes nuits. Je méditois dans mon lit à yeux fermés,

VAR. — *(a)* : de *l'avoir apprise...* — *(b)* : sous un *arbre.* — *(c)* : l'effet *et la suite* inévitables...

et je tournois et retournois mes périodes dans ma tête *(a)* avec des peines incroyables ; puis, quand j'étois parvenu à en être content, je les déposois dans ma mémoire jusqu'à ce que je pusse les mettre sur le papier : mais le tems de me lever et de m'habiller me faisoit tout perdre, et quand je m'étois mis à mon papier il ne me venoit presque plus rien de ce que j'avois composé. Je m'avisai de prendre pour secrétaire madame Le Vasseur. Je l'avois logée avec sa fille et son mari plus près de moi, et c'étoit elle qui, pour m'épargner un domestique, venoit tous les matins allumer mon feu et faire mon petit service. A son arrivée, je lui dictois de mon lit mon travail de la nuit, et cette pratique, que j'ai longtems suivie, m'a sauvé bien des oublis.

Quand ce discours fut fait, je le montrai à Diderot, qui en fut content, et m'indiqua quelques corrections. Cependant cet ouvrage, plein de chaleur et de force, manque absolument de logique et d'ordre *(b)* ; de tous ceux qui sont sortis de ma plume, c'est le plus foible de raisonnement et le plus pauvre de nombre et d'harmonie ; mais avec quelque talent qu'on puisse être né, l'art d'écrire ne s'apprend pas tout d'un coup.

Je fis partir cette pièce sans en parler à personne autre, si ce n'est, je pense, à Grimm, avec lequel, depuis son entrée chez le comte de Frièse, je commençois à vivre dans la plus grande intimité. Il avoit un clavecin qui nous servoit de point de

VAR. — *(a)* : dans ma tête, mes périodes avec... — *(b)* : d'ordre et de logique ;...

réunion, et autour duquel je passois avec lui tous les momens que j'avois de libres, à chanter des airs italiens et des barcarolles sans trêve et sans relâche du matin au soir, ou plutôt du soir au matin, et sitôt qu'on ne me trouvoit pas chez madame Dupin, on étoit sûr de me trouver chez M. Grimm, ou du moins avec lui, soit à la promenade, soit au spectacle. Je cessai d'aller à la Comédie italienne, où j'avois mes entrées, mais qu'il n'aimoit pas, pour aller avec lui, en payant, à la Comédie françoise, dont il étoit passionné. Enfin, un attrait si puissant me lioit à ce jeune homme, et j'en devins tellement inséparable, que la pauvre tante elle-même en *(a)* étoit négligée ; c'est-à-dire que je la voyois moins, car jamais un moment de ma vie mon attachement pour elle ne s'est affaibli.

Cette impossibilité de partager à mes inclinations le peu de tems que j'avois de libre, renouvela plus vivement que jamais le désir que j'avois depuis longtems de ne faire qu'un ménage avec Thérèse : mais l'embarras de sa nombreuse famille, et surtout le défaut d'argent pour acheter des meubles, m'avoient jusqu'alors retenu. L'occasion de faire un effort se présenta, et j'en profitai. M. de Francueil et madame Dupin, sentant bien que huit à neuf cents francs par an ne pouvoient me suffire, portèrent de leur propre mouvement mon honoraire annuel jusqu'à *(b)* cinquante louis, et de plus, madame Dupin, apprenant que je cherchois à me mettre dans mes meubles, m'aida de quelques secours pour cela.

VAR. — *(a)* : elle-même étoit... — *(b)* : annuel à cinquante...

Avec les meubles qu'avoit déjà Thérèse, nous mîmes tout en commun, et ayant loué un petit appartement à l'hôtel de Languedoc, rue de Grenelle-Saint-Honoré, chez de très bonnes gens, nous nous y arrangeâmes comme nous pûmes ; et nous y avons demeuré paisiblement et agréablement pendant sept ans, jusqu'à mon délogement pour l'Ermitage.

Le père de Thérèse étoit un vieux bonhomme, très doux, qui craignoit extrêmement sa femme, et qui lui avoit donné pour cela le surnom de Lieutenant-criminel, que Grimm, par plaisanterie, transporta dans la suite à la fille. Madame Le Vasseur ne manquoit pas d'esprit, c'est-à-dire d'adresse *(a)*, elle se piquoit même de politesse et d'airs du grand monde ; mais elle avoit un patelinage mystérieux qui m'étoit insupportable, donnant d'assez mauvais conseils à sa fille, cherchant à la rendre dissimulée avec moi, et cajolant séparément mes amis aux dépens les uns des autres et aux miens ; du reste, assez bonne mère, parce qu'elle trouvoit son compte à l'être, et couvrant les fautes de sa fille, parce qu'elle en profitoit. Cette femme, que je comblois d'attentions, de soins, de petits cadeaux, et dont j'avois extrêmement à cœur de me faire aimer, étoit, par l'impossibilité que j'éprouvois d'y parvenir, la seule cause de peine que j'eusse dans mon petit ménage, et du reste je puis dire avoir goûté, durant ces six ou sept ans, le plus parfait bonheur domestique que la foiblesse humaine puisse comporter. Le cœur de ma Thérèse étoit celui d'un ange : notre attachement croissoit avec notre

VAR. — *(a)* : d'esprit, elle se...

intimité, et nous sentions davantage de jour en jour combien nous étions faits l'un pour l'autre. Si nos plaisirs pouvoient se décrire, ils feroient rire par leur simplicité. Nos promenades tête-à-tête hors de la ville, où je dépensois magnifiquement huit ou dix sols à quelque guinguette. Nos petits soupers à la croisée de ma fenêtre, assis en vis-à-vis sur deux petites chaises posées sur une maile qui tenoit la largeur de l'embrasure. Dans cette situation, la fenêtre nous servoit de table, nous respirions l'air, nous pouvions voir les environs, les passans, et, quoiqu'au *(a)* quatrième étage, plonger dans la rue tout en mangeant. Qui décrira, qui sentira les charmes de ces repas, composés, pour tous mets, d'un quartier de gros pain, de quelques cerises, d'un petit morceau de fromage et d'un demi-setier de vin que nous buvions à nous deux? Amitié, confiance, intimité, douceur d'âme, que vos assaisonnemens sont délicieux! Quelquefois nous restions là jusqu'à minuit sans y songer et sans nous douter de l'heure, si la vieille maman ne nous *(b)* en eût avertis. Mais laissons ces détails qui paroîtront insipides ou risibles. Je l'ai toujours dit et senti, la véritable jouissance ne se décrit point.

J'en eus à peu près dans le même tems une plus grossière, la dernière de cette espèce que j'aie eu à me reprocher. J'ai dit que le ministre Klupffel étoit aimable : mes liaisons avec lui n'étoient guères moins étroites qu'avec Grimm, et devinrent aussi fami-

VAR. — *(a)* : et quoique *nous fussions* au... — *(b)* : ne nous eût...

lières : ils mangeoient quelquefois chez moi. Ces repas, un peu plus que simples, étoient égayés par les fines et folles polissonneries de Klupffel, et par les plaisans germanismes de Grimm, qui n'étoit pas encore devenu puriste. La sensualité ne présidoit pas à nos petites orgies, mais la joie y suppléoit, et nous nous trouvions si bien ensemble, que nous ne pouvions plus nous quitter. Klupffel avoit mis dans ses meubles une petite fille, qui *(a)* ne laissoit pas d'être à tout le monde, parce qu'il ne pouvoit l'entretenir à lui seul. Un soir, en entrant au café, nous le trouvâmes qui en sortoit pour aller souper avec elle. Nous le raillâmes ; il s'en vengea galamment en nous mettant du même souper, et puis nous raillant à son tour. Cette pauvre créature me parut d'un assez bon naturel, très douce, et peu faite à son métier, auquel une sorcière qu'elle avoit avec elle la styloit de son mieux. Les propos et le vin nous égayèrent au point que nous nous oubliâmes. Le bon Klupffel ne voulut pas faire ses honneurs à demi, et nous passâmes tous trois successivement dans la chambre voisine avec la pauvre petite, qui ne savoit si elle devoit rire ou pleurer. Grimm a toujours affirmé qu'il ne l'avoit pas touchée : c'étoit donc pour s'amuser à nous impatienter qu'il resta si longtems avec elle, et s'il s'en abstint, il est peu probable que ce fût par scrupule, puisqu'avant d'entrer chez le comte de Frièse, il logeoit chez des filles au même quartier Saint-Roch *(b)*.

VAR. — *(a)* : qui, *par convention*, ne laissoit pas... — *(b)* : quartier *de* Saint-Roch.

Je sortis de la rue des Moineaux, où logeoit cette fille, aussi honteux que Saint-Preux sortit de la maison où on l'avoit enivré, et je me rappelai bien mon histoire en écrivant la sienne. Thérèse s'aperçut, à quelque signe, et surtout à mon air confus, que j'avois quelque reproche à me faire ; j'en allégeai le poids par ma franche et prompte confession. Je fis bien ; car dès le lendemain Grimm vint en triomphe lui raconter mon forfait en l'aggravant, et depuis lors il n'a jamais manqué de lui en rappeler malignement le souvenir, en cela d'autant plus coupable que, l'ayant mis librement et volontairement *(a)* dans ma confidence, j'avois droit d'attendre de lui qu'il ne m'en feroit pas repentir. Jamais je ne sentis mieux qu'en cette occasion la bonté de cœur de ma Thérèse ; car elle fut plus choquée du procédé de Grimm qu'offensée de mon infidélité, et je n'essuyai de sa part que des reproches touchans et tendres, dans lesquels je n'aperçus jamais la moindre trace de dépit.

La simplicité d'esprit de cette excellente fille égaloit sa bonté de cœur, c'est tout dire : mais un exemple qui se présente mérite pourtant *(b)* d'être ajouté. Je lui avois dit que Klupffel étoit ministre et chapelain du prince de Saxe-Gotha. Un ministre étoit pour elle un homme si singulier *(c)*, que, confondant comiquement les idées les plus disparates, elle s'avisa de prendre Klupffel pour le pape : je la crus folle la première fois qu'elle me dit, comme je

VAR. — *(a)* : mis *pleinement* et librement dans... — *(b)* : mérite *cependant*... — *(c)* : si *extraordinaire*,...

rentrois, que le pape m'étoit venu voir. Je la fis expliquer, et je n'eus rien de plus pressé que d'aller conter cette histoire à Grimm et à Klupffel, à qui le nom de pape en resta parmi nous. Nous donnâmes à la fille de la rue des Moineaux le nom de papesse Jeanne. C'étoient des rires inextinguibles ; nous étouffions. Ceux qui, dans une lettre qu'il leur a plu de m'attribuer, m'ont fait dire que je n'avois ri que deux fois en ma vie, ne m'ont pas connu dans ce tems-là, ni dans ma jeunesse, car assurément cette idée n'auroit jamais pu leur venir.

L'année suivante, 1750, comme je ne songeois plus à mon *Discours*, j'appris qu'il avoit remporté le prix à Dijon. Cette nouvelle réveilla toutes les idées qui me l'avoient dicté, les anima d'une nouvelle force, et acheva de mettre en fermentation dans mon cœur ce premier levain d'héroïsme et de vertu que mon père, et ma patrie, et Plutarque, y avoient mis dans mon enfance. Je ne trouvai plus rien de grand et de beau que d'être libre et vertueux *(a)*, au-dessus de la fortune et de l'opinion, et de se suffire à soi-même. Quoique la mauvaise honte et la crainte des sifflets m'empêchassent de me conduire d'abord sur ces principes et de rompre brusquement en visière aux maximes de mon siècle, j'en eus dès lors la volonté décidée, et je ne tardai à l'exécuter qu'autant de tems qu'il en falloit aux contradictions pour l'irriter et la rendre triomphante.

Tandis que je philosophois sur les devoirs de l'homme, un événement vint me faire mieux réfléchir

VAR. — *(a)* : libre, vertueux...

sur les miens. Thérèse devint grosse pour la troisième fois. Trop sincère avec moi, trop fier en dedans pour vouloir démentir mes principes par mes œuvres, je me mis à examiner la destination de mes enfans, et mes liaisons avec leur mère, sur les lois de la nature, de la justice et de la raison, et sur celles de cette religion pure *(a)*, sainte, éternelle comme son auteur, que les hommes ont souillée en feignant de vouloir la purifier, et dont ils n'ont plus fait, par leurs formules, qu'une religion de mots, vu qu'il en coûte peu de prescrire l'impossible quand on se dispense de le pratiquer.

Si je me trompai dans mes résultats, rien n'est plus étonnant que la sécurité d'âme avec laquelle je m'y livrai. Si j'étois de ces hommes mal nés, sourds à la douce voix de la nature, au dedans desquels aucun vrai sentiment de justice et d'humanité ne germa jamais, cet endurcissement seroit tout simple. Mais cette chaleur de cœur, cette sensibilité si vive, cette facilité à former des attachemens, cette force avec laquelle ils me subjuguent, ces déchiremens cruels quand il les faut rompre, cette bienveillance innée pour *(b)* mes semblables, cet amour ardent du grand, du vrai, du beau, du juste, cette horreur du mal en tout genre, cette impossibilité de haïr, de nuire, et même de le vouloir, cet attendrissement, cette vive et douce émotion que je sens à l'aspect de tout ce qui est vertueux, généreux, aimable : tout cela peut-il jamais s'accorder dans la même âme, avec la dépravation qui fait fouler aux pieds, sans scrupule, le

VAR. — *(a)* : pure *et* sainte,... — *(b)* : pour *tous* mes..

plus doux des devoirs ? Non, je le sens, et le dis hautement, cela n'est pas possible. Jamais un seul instant de sa vie Jean-Jacques n'a pu être un homme *(a)* sans sentiment, sans entrailles, un père dénaturé. J'ai pu me tromper, mais non m'endurcir. Si je disois mes raisons, j'en dirois trop. Puisqu'elles ont pu me séduire, elles en séduiroient bien d'autres : je ne veux pas exposer les jeunes gens qui pourroient *(b)* me lire à se laisser abuser par la même erreur. Je me contenterai de dire qu'elle fut telle *(c)*, qu'en livrant mes enfans à l'éducation publique, faute de pouvoir les élever moi-même, en les destinant à devenir ouvriers et paysans, plutôt qu'aventuriers et coureurs de fortunes, je crus faire un acte de citoyen et de père ; et je me regardai comme un membre de la république de Platon. Plus d'une fois, depuis lors, les regrets de mon cœur m'ont appris que je m'étois trompé ; mais, loin que ma raison m'ait donné *(d)* le même avertissement, j'ai souvent béni le ciel de les avoir garantis par là du sort de leur père, et de celui qui les menaçoit quand *(e)* j'aurois été forcé de les abandonner. Si je les avois laissés à madame d'Épinay ou à madame de Luxembourg, qui, soit par amitié, soit par générosité, soit par quelque autre motif, ont voulu

VAR. — *(a)* : un homme *sans entrailles, sans mœurs*, un... — *(b)* : qui *pourront* me... — *(c)* : qu'elle fut telle *que dès lors je ne regardai plus mes liaisons avec Thérèse que comme un engagement honnête et sain, quoique libre et volontaire* ; *ma fidélité pour elle, tant qu'il duroit, comme un devoir indispensable* ; *l'infraction que j'y avois faite, une seule fois, comme un véritable adultère. Et quant à mes enfans, en les livrant* à l'éducation publique,... — *(d)* : donné *jamais* le... — *(e)* : *lorsque* j'aurois...

s'en charger dans la suite, auroient-ils été *(a)* plus heureux, auroient-ils été élevés du moins en honnêtes gens ? Je l'ignore ; mais je suis sûr qu'on les auroit portés à haïr, peut-être à trahir leurs parens : il vaut mieux cent fois qu'ils ne les aient point connus.

Mon troisième enfant fut donc mis aux Enfans-Trouvés, ainsi que les premiers *(b)*, et il en fut de même des deux suivans ; car j'en ai eu cinq en tout. Cet arrangement me parut si bon, si sensé, si légitime, que si je ne m'en vantai pas ouvertement, ce fut uniquement par égard pour la mère ; mais je le dis à tous ceux à qui j'avois déclaré nos liaisons *(c)* ; je le dis à Diderot, à Grimm ; je l'appris dans la suite à madame d'Épinay, et dans la suite encore à madame de Luxembourg [1], et cela librement, franchement, sans aucune espèce de nécessité, et pouvant aisément le cacher à tout le monde ; car la Gouin étoit une *(d)* honnête femme, très discrète, et sur laquelle je comptois parfaitement. Le seul de mes amis à qui *(e)* j'eus quelque intérêt de m'ouvrir fut le médecin Thierry, qui soigna ma pauvre tante dans une de ses couches où elle se trouva fort mal. En un mot, je ne mis aucun mystère à ma conduite, non

VAR. — *(a)* : dans la suite, auroient-ils été élevés en honnêtes... — *(b)* : ainsi que les *deux autres,...* — *(c)* : à qui nos liaisons *n'étoient point cachées...* — *(d)* : une *très...* — *(e)* : *auquel* j'eus...

1. Ainsi qu'à d'autres personnes de sa connaissance. Ce témoignage se trouve d'ailleurs confirmé par le texte de la *Correspondance*. Voyez les lettres à Madame de Francueil (20 avril 1751), à Madame de Luxembourg (12 juin et 10 août 1761), à Madame B... (17 janvier 1770) et à M. de Saint-Germain (26 février 1770). Voyez, de plus, la quatrième et la neuvième promenade des *Rêveries*.

seulement parce que je n'ai jamais rien su cacher à mes amis, mais parce qu'en effet je n'y voyois aucun mal. Tout pesé, je choisis pour mes enfans le mieux, ou ce que je crus l'être. J'aurois voulu, je voudrois encore avoir été élevé et nourri comme ils l'ont été.

Tandis que je faisois ainsi mes confidences, madame Le Vasseur les faisoit aussi de son côté, mais dans des vues moins désintéressées. Je les avois introduites, elle et sa fille, chez madame Dupin, qui, par amitié pour moi, avoit mille bontés pour elles. La mère la mit dans le secret de sa fille. Madame Dupin, qui est bonne et généreuse, et à qui elle ne disoit pas combien, malgré la modicité de mes ressources, j'étois attentif à pourvoir à tout, y pourvoyoit de son côté avec une libéralité que, par l'ordre de la mère, la fille m'a toujours cachée durant mon séjour à Paris, et dont elle ne me fit l'aveu qu'à l'Hermitage, à la suite de plusieurs autres épanchemens de cœur. J'ignorois que madame Dupin, qui ne m'en a jamais fait le moindre semblant, fût si bien instruite ; j'ignore encore si madame de Chenonceaux, sa bru, le fut aussi : mais madame de Francueil, sa belle-fille, le fut, et ne put s'en taire. Elle m'en parla l'année suivante lorsque j'avois déjà quitté leur maison. Cela m'engagea à lui écrire à ce sujet une lettre qu'on trouvera dans mes recueils, et dans laquelle j'expose celles de mes raisons que je pouvois dire sans compromettre madame Le Vasseur et sa famille ; car les plus déterminantes venoient de là, et je les tus [1].

1. C'est la lettre que nous avons signalée dans la note 1 de la page précédente, et qui porte la date du 20 avril 1751. La vraie

Je suis sûr de la discrétion de madame Dupin et de l'amitié de madame de Chenonceaux ; je l'étois de celle de madame de Francueil, qui d'ailleurs mourut longtems avant que mon secret fût ébruité. Jamais il n'a pu l'être que par les gens mêmes à qui je l'avois confié, et ne l'a été en effet qu'après ma rupture avec eux. Par ce seul fait, ils sont jugés : sans vouloir me disculper du blâme que je mérite, [j'aime mieux en être chargé] *(a)* que de celui que mérite leur méchanceté *(b)*. Ma faute est grande, mais c'est une erreur ; j'ai négligé mes devoirs, mais le désir de nuire n'est pas entré dans mon cœur, et les entrailles de père ne sauroient parler bien puissamment pour des enfans qu'on n'a jamais vus : mais trahir la confiance de l'amitié, violer le plus saint de tous les pactes, publier les secrets versés dans notre sein, déshonorer à plaisir l'ami qu'on a trompé, et qui nous respecte encore en nous quittant *(c)*, ce ne sont pas là des fautes, ce sont des bassesses d'âme et des noirceurs.

J'ai promis ma confession, non ma justification ; ainsi je m'arrête ici sur ce point. C'est à moi d'être

VAR. — *(a)* : Les mots placés entre crochets ne se trouvent pas dans la version de Genève. Nous avons du les emprunter au Manuscrit de Paris. — *(b)* : de celui *qu'ils méritent eux-mêmes*. Ma... — *(c)* : et qui nous quittant nous respecte encore...

raison de l'abandon des enfants de Rousseau tient sans doute à la crainte qu'eut ce dernier de les voir tourner fort mal et déshonorer son nom. Cette crainte se justifie par les mauvaises mœurs de la famille Le Vasseur. Nous donnons cette opinion pour ce qu'elle vaut et nous nous garderons bien d'engager une discussion sur un tel sujet.

vrai, c'est au lecteur d'être juste. Je ne lui demanderai jamais rien de plus.

Le mariage de M. de Chenonceaux me rendit la maison de sa mère encore plus agréable, par le mérite et l'esprit de la nouvelle mariée, jeune personne très *(a)* aimable et qui parut me distinguer parmi les scribes de M. Dupin. Elle étoit fille unique de madame la vicomtesse de Rochechouart [1], grande amie du comte de Frièse, et par contre-coup de Grimm qui lui étoit attaché. Ce fut pourtant moi qui l'introduisis chez sa fille : mais leurs humeurs ne se convenant pas, cette liaison n'eut point de suite ; et Grimm, qui dès lors visoit au solide, préféra la mère, femme du grand monde, à la fille, qui vouloit des amis sûrs et qui lui convinssent, sans se mêler d'aucune intrigue ni chercher du crédit parmi les grands. Madame Dupin, ne trouvant pas dans madame de Chenonceaux toute la docilité qu'elle en attendoit, lui rendit sa maison fort triste, et madame de Chenonceaux, fière de son mérite, peut-être de sa naissance, aima mieux renoncer aux agrémens de la société, et rester presque seule dans son appartement, que de porter un joug pour lequel elle ne se sentoit pas faite. Cette espèce d'exil augmenta mon attachement pour elle, par cette pente naturelle qui m'attire vers les malheureux. Je lui trouvai l'esprit métaphysique et penseur, quoique parfois

VAR. — *(a)* : *fort* aimable...

1. Elle se nommait Marie-Alexandre-Sophie de Rochechouart Pontville. Elle épousa, en 1751, Jacques-Armand de Chenonceaux.

un peu sophistique. Sa conversation, qui n'étoit point du tout *(a)* celle d'une jeune femme qui sort du couvent, étoit pour moi très attrayante. Cependant elle n'avoit pas vingt ans. Son teint étoit d'une blancheur éblouissante ; sa taille eût été grande et belle si elle se fût mieux tenue ; ses cheveux, d'un blond cendré et d'une beauté peu commune, me rappeloient ceux de ma pauvre Maman dans son bel âge, et m'agitoient vivement le cœur. Mais les principes sévères que je venois de me faire, et que j'étois résolu de suivre à tout prix, me garantirent d'elle et de ses charmes. J'ai passé, durant tout un été, trois ou quatre heures par jour tête-à-tête avec elle, à lui montrer gravement l'arithmétique, et à l'ennuyer de mes chiffres éternels, sans lui dire un seul mot galant ni lui jeter une œillade. Cinq ou six ans plus tard je n'aurois pas été si sage ou si fou ; mais il étoit écrit que je ne devois aimer d'amour qu'une *(b)* fois en ma vie, et qu'une autre qu'elle auroit les premiers et les derniers soupirs de mon cœur.

Depuis que je vivois chez madame Dupin, je m'étois toujours contenté de mon sort, sans marquer aucun désir de le voir améliorer. L'augmentation qu'elle avoit faite à mes honoraires, conjointement avec M. de Francueil, étoit venue uniquement de leur propre mouvement. Cette année, M. de Francueil, qui me prenoit de jour en jour plus en amitié, songea à me mettre un peu plus au large et dans une situation moins précaire. Il étoit receveur général des finances. M. Dudoyer, son caissier, étoit vieux,

VAR. — *(a)* : du tout point celle... — *(b)* : une *seule* fois...

riche, et vouloit se retirer. M. de Francueil m'offrit cette place, et pour me mettre en état de la remplir, j'allai pendant quelques semaines chez M. Dudoyer prendre les instructions nécessaires. Mais, soit que j'eusse peu de talent pour cet emploi, soit que Dudoyer, qui me parut vouloir se donner un autre successeur, ne m'instruisît pas de bonne foi, j'acquis lentement et mal les connoissances dont j'avois besoin, et tout cet ordre de comptes embrouillés à dessein ne put jamais bien m'entrer dans la tête. Cependant, sans avoir saisi le fin du métier, je ne laissai pas d'en prendre la marche courante assez pour pouvoir l'exercer rondement *(a)*. J'en commençai même les fonctions ; je tenois les registres et la caisse ; je donnois et recevois de l'argent, des récépissés, et quoique j'eusse aussi peu de goût que de talent pour ce métier, la maturité des ans commençant à me rendre sage, j'étois déterminé à vaincre ma répugnance pour me livrer tout entier à mon emploi. Malheureusement, comme je commençois à me mettre en train, M. de Francueil fit un petit voyage, durant lequel je restai chargé de sa caisse, où il n'y avoit cependant pour lors que vingt-cinq à trente mille francs. Les soucis, l'inquiétude d'esprit que me donna ce dépôt me firent sentir que je n'étois point fait pour être caissier, et je ne doute point que le mauvais sang que je fis durant cette absence n'ait contribué à la maladie où je tombai après son retour.

J'ai dit, dans ma première partie, que j'étois né

VAR. — *(a)* : rondement *tant bien que mal.* J'en...

mourant. Un vice de conformation dans la vessie me fit éprouver, durant mes premières années, une rétention d'urine presque continuelle, et ma tante Suson, qui prit soin de moi, eut des peines incroyables à me conserver. Elle en vint à bout cependant ; ma robuste constitution prit enfin le dessus, et ma santé s'affermit tellement, durant ma jeunesse, qu'excepté la maladie de langueur dont j'ai raconté l'histoire, et de fréquens besoins d'uriner, que le moindre échauffement me rendit toujours incommodes, je parvins jusqu'à l'âge de trente ans sans presque me sentir de ma première infirmité. Le premier ressentiment que j'en eus fut à mon arrivée à Venise. La fatigue du voyage et les terribles chaleurs que j'avois souffertes me donnèrent une ardeur d'urine et des maux de reins que je gardai jusqu'à l'entrée de l'hiver. Après avoir vu la Padoana, je me crus mort, et n'eus pas la moindre incommodité. Après m'être épuisé plus d'imagination que de corps pour ma Zulietta, je me portai mieux que jamais. Ce ne fut qu'après la détention de Diderot, que l'échauffement contracté dans mes courses de Vincennes, durant les terribles chaleurs qu'il faisoit alors, me donna une violente néphrétique, depuis laquelle je n'ai jamais recouvré ma première santé.

Au moment dont je parle, m'étant peut-être un peu fatigué au maussade travail de cette maudite caisse, je retombai plus bas qu'auparavant, et je demeurai dans mon lit cinq ou six *(a)* semaines, dans le plus triste état que l'on puisse imaginer.

VAR. — *(a)* : *près de* six...

Madame Dupin m'envoya le célèbre Morand [1], qui, malgré son habileté et la délicatesse de sa main, me fit souffrir des maux incroyables, et ne put jamais venir à bout de me sonder. Il me conseilla de recourir à Daran [2], dont les bougies plus flexibles parvinrent en effet à s'insinuer *(a)* ; mais, en rendant compte à madame Dupin de mon état, Morand lui déclara que dans six mois je ne serois pas en vie. Ce discours, qui me parvint, me fit faire de sérieuses réflexions sur mon état et sur la bêtise de sacrifier le repos et l'agrément du peu de jours qui me restoient à vivre, à l'assujettissement d'un emploi pour lequel je ne me sentois que du dégoût. D'ailleurs, comment accorder les sévères principes que je venois d'adopter avec un état qui s'y rapportoit si peu et n'aurois-je pas bonne grâce, caissier d'un receveur général des finances, à prêcher le désintéressement et la pauvreté? Ces idées fermentèrent si bien dans ma tête, avec la fièvre, elles s'y combinèrent avec tant de force, que rien depuis lors ne les en put arracher, et durant ma convalescence je me confirmai de sens froid dans les résolutions que j'avois prises dans mon délire. Je renonçai pour jamais à tout projet de fortune et d'avancement. Déterminé à passer dans l'indépendance et la pauvreté le peu de tems qui me restoit à vivre, j'appliquai toutes les forces de mon âme à briser les fers de l'opinion, et à faire avec courage tout

VAR. — *(a)* : s'insinuer *et vaincre l'obstacle.* Mais,...

1. Sauveur-François Morand (1697-1773), chirurgien en chef de la Charité, puis de l'Hôtel des Invalides.
2. Jacques Daran (1701-1784), l'un des chirurgiens du roi.

ce qui me paroissoit bien, sans m'embarrasser aucunement du jugement des hommes. Les obstacles que j'eus à combattre, et les efforts que je fis pour en triompher, sont incroyables. Je réussis autant qu'il étoit possible, et plus que je n'avois espéré moi-même. Si j'avois aussi bien secoué le joug de l'amitié que celui de l'opinion, je venois à bout de mon dessein, le plus grand peut-être, ou du moins le plus utile à la vertu, que mortel ait jamais conçu ; mais, tandis que je foulois aux pieds les jugemens insensés de la tourbe vulgaire des soi-disans grands et des soi-disans sages, je me laissois subjuguer et mener comme un enfant par de soi-disans amis, qui, jaloux de me voir marcher *(a)* seul dans une route nouvelle, tout en paroissant s'occuper beaucoup à me rendre heureux, ne s'occupoient en effet qu'à me rendre ridicule, et commencèrent par travailler à m'avilir, pour parvenir dans la suite à me diffamer. Ce fut moins ma célébrité littéraire que ma réforme personnelle, dont je marque ici l'époque, qui m'attira leur jalousie : ils m'auroient pardonné peut-être de briller dans l'art d'écrire, mais ils ne purent me pardonner de donner par ma conduite un exemple *(b)* qui sembloit les importuner. J'étois né pour l'amitié ; mon humeur facile et douce la nourrissoit sans peine. Tant que je vécus ignoré du public, je fus aimé de tous ceux qui me connurent, et je n'eus pas un seul ennemi. Mais sitôt que j'eus un nom, je n'eus plus d'amis. Ce fut un très grand malheur ; un plus grand

VAR. — *(a)* : marcher *fièrement et* seul dans... — *(b)* : un exemple *qu'ils ne vouloient pas suivre* et qui...

encore fut d'être environné de gens qui prenoient ce nom, et qui n'usèrent des droits qu'il leur donnoit que pour m'entraîner à ma perte. La suite de ces Mémoires développera cette odieuse trame ; je n'en montre ici que l'origine : on en verra bientôt former le premier nœud.

Dans l'indépendance où je voulois vivre, il falloit cependant subsister. J'en imaginai un moyen très simple : ce fut de copier de la musique à tant la page. Si quelque occupation plus solide eût rempli le même but, je l'aurois prise ; mais ce talent étant de mon goût, et *(a)* le seul qui, sans assujettissement personnel, pût me donner du pain au jour le jour, je m'y tins. Croyant n'avoir plus besoin de prévoyance, et faisant taire la vanité, de caissier d'un financier je me fis copiste de musique. Je crus avoir gagné beaucoup à ce choix, et je m'en suis si peu repenti, que je n'ai quitté ce métier que par force, pour le reprendre aussitôt que je pourrai. Le succès de mon premier discours me rendit l'exécution de cette résolution plus facile *(b)*. Quand il eut remporté le prix, Diderot se chargea de le faire imprimer [1]. Tandis que j'étois dans mon lit, il m'écrivit un billet pour m'en annoncer la publication et l'effet. *Il prend*, me marquoit-il, *tout par-dessus les nues ; il n'y a pas (c) d'exemple d'un succès pareil.*

VAR. — *(a)* : et, sans assujettissement personnel le seul qui pût... — *(b)* : facile. Diderot *s'étoit chargé* de... — *(c)* : il n'y a *nul* exemple...

1. *Discours sur cette question : le rétablissement des sciences a-t-il contribué à épurer les mœurs ?* (*Œuvres complètes*, t. I).

Cette faveur du public, nullement briguée, et pour un auteur inconnu, me donna la première assurance véritable de mon talent, dont *(a)*, malgré le sentiment intime, j'avois toujours douté jusqu'alors. Je compris tout l'avantage que j'en pouvois tirer pour le parti que j'étois prêt à prendre, et je jugeai qu'un copiste de quelque célébrité dans les lettres ne manqueroit vraisemblablement pas de travail.

Sitôt que ma résolution fut bien prise et bien confirmée, j'écrivis un billet à M. de Francueil pour lui en faire part, pour le remercier, ainsi que madame Dupin, de toutes leurs bontés, et pour leur demander leur pratique. Francueil, ne comprenant rien à ce billet, et me croyant encore dans le transport de la fièvre, accourut chez moi ; mais il trouva ma résolution si bien prise qu'il ne put parvenir à l'ébranler. Il alla dire à madame Dupin et à tout le monde que j'étois devenu fou. Je laissai dire et j'allai mon train. Je commençai ma réforme par ma parure ; je quittai la dorure et les bas blancs, je pris une perruque ronde, je posai l'épée, je vendis ma montre, en me disant avec une joie incroyable : Grâce au ciel, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est. M. de Francueil eut l'honnêteté d'attendre assez longtems encore avant de disposer de sa caisse. Enfin, voyant mon parti bien pris, il la remit à M. d'Alibard, jadis gouverneur du jeune Chenonceaux, et connu dans la botanique par sa *Flora parisiensis* [1].

VAR. — *(a)* : talent, dont j'avois toujours...

1. Je ne doute pas que tout ceci ne soit maintenant conté bien différemment par Francueil et ses consorts ; mais je m'en rapporte

Quelque austère que fût ma réforme somptuaire, je ne l'étendis pas d'abord jusqu'à mon linge, qui étoit beau *(a)* et en quantité, reste de mon équipage de Venise, et pour lequel j'avois un attachement particulier. A force d'en faire un objet de propreté, j'en avois fait un objet de luxe, qui ne laissoit pas de m'être coûteux. Quelqu'un me rendit le bon office *(b)* de me délivrer de cette servitude. La veille de Noël, tandis que les Gouverneuses étoient à vêpres et que j'étois au concert spirituel, on força la porte d'un grenier où étoit étendu tout notre linge, après une lessive qu'on venoit de faire. On vola tout, et entre autres quarante-deux[1] chemises à moi, de très belle toile, et qui faisoit le fond *(c)* de ma garde-robe en linge. A la façon dont les voisins dépeignirent un homme qu'on avoit vu sortir de l'hôtel, portant des paquets à la même heure, Thérèse et moi soupçonnâmes son frère, qu'on savoit être un très mauvais sujet. La mère repoussa vivement ce soupçon ; mais tant d'indices le confirmèrent qu'il nous resta, malgré qu'elle en eût. Je n'osai faire d'exactes recherches, de peur de trouver plus que je n'aurois voulu. Ce frère ne se montra plus

VAR. — *(a)* : beau, en quantité,... — *(b)* : le *service* de... — *(c)* : faisoit mon *principal* fond de garde-robe...

à ce qu'il en dit alors et longtems après à tout le monde, jusqu'à la formation du complot, et dont les gens de bon sens et de bonne foi ont dû conserver le souvenir. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note manque au manuscrit de Paris.

1. Non point quarante-deux, mais vingt-deux chemises. Voyez l'article d'Auguste Longnon : *Un vol commis au préjudice de J.-J. Rousseau*... Bulletin de la Soc. de l'Hist. de Paris, IV, 1877, p. 29-32.

chez moi *(a)*, et disparut enfin tout à fait. Je déplorai le sort de Thérèse et le mien de tenir à une famille si mêlée, et je l'exhortai plus que jamais de secouer un joug aussi dangereux. Cette aventure me guérit de la passion du beau linge, et je n'en ai plus eu depuis lors que de très commun, plus assortissant au reste de mon équipage.

Ayant ainsi complété ma réforme [1], je ne songeai plus qu'à la rendre solide et durable, en travaillant à déraciner de mon cœur tout ce qui tenoit encore au jugement des hommes, tout ce qui pouvoit me détourner, par la crainte du blâme, de ce qui étoit bon et raisonnable en soi. A l'aide du bruit que faisoit mon ouvrage, ma résolution fit du bruit aussi, et m'attira des pratiques ; de sorte que je commençai mon métier avec assez de succès. Plusieurs causes cependant m'empêchèrent d'y réussir comme j'aurois pu faire en d'autres circonstances. D'abord ma mauvaise santé. L'attaque que je venois d'essuyer eut des suites qui ne m'ont laissé jamais aussi bien portant qu'auparavant ; et je crois que les médecins auxquels je me livrai me firent bien autant de mal que la maladie. Je vis successivement Morand, Daran, Helvétius, Malouin *(b)*, Thierry, qui, tous très savans, tous mes amis, me traitèrent chacun à sa mode, ne me soulagèrent point, et m'affoiblirent considérablement. Plus je m'asservissois à leur di-

VAR. — *(a)* : moi ; je déplorai... — *(b)* : Thierry, Malouin,...

1. On consultera sur cette « conversion » de Rousseau, sa seconde lettre à M. de Malesherbes, et la troisième promenade des *Rêveries*.

rection, plus je devenois jaune, maigre, foible. Mon imagination qu'ils effarouchoient, mesurant mon état sur l'effet de leurs drogues, ne me montroit avant la mort qu'une suite de [1] *(a)* rétentions, la gravelle, la pierre. Tout ce qui soulage les autres, les tisanes, les bains, la saignée, empiroient mes maux. M'étant aperçu que les sondes de Daran, qui seules me faisoient quelque effet *(b)*, et sans lesquelles je ne croyois plus pouvoir vivre, ne me donnoient cependant qu'un soulagement momentané, je me mis à faire *(c)* à grands frais d'immenses provisions de sondes, pour pouvoir en porter toute ma vie *(d)*, même au cas que Daran vînt à manquer. Pendant huit ou dix ans que je m'en suis servi si souvent, il faut *(e)*, avec tout ce qui m'en reste, que j'en aie acheté pour cinquante louis. On sent qu'un traitement si coûteux, si douloureux, si pénible, ne me laissoit pas travailler sans distraction, et qu'un mourant ne met pas une ardeur bien vive à gagner son pain quotidien.

Les occupations littéraires firent une autre distraction non moins préjudiciable à mon travail journalier. A peine mon discours eut-il paru, que les défenseurs des lettres fondirent sur moi *(f)* comme de concert. Indigné de voir tant de petits messieurs Josse, qui n'entendoient pas même la question,

VAR. — *(a)* : qu'une suite de *souffrances, les* rétentions, la gravelle,... — *(b)* : effet, ne me donnoient... — *(c)* : me *voilà faisant* à... — *(d)* : vie. Pendant... — *(e)* : il faut que j'en aie *employé* pour cinquante... — *(f)* : sur moi de concert.

1. Dans le Manuscrit de Genève, le mot : de est suivi d'un astérisque destiné à marquer la place d'une correction, ou d'une addition dont le texte est caché par la reliure.

vouloir en décider en maîtres, je pris la plume; et j'en traitai quelques-uns de manière à ne pas *(a)* laisser les rieurs de leur côté. Un certain M. Gautier, de Nanci, le premier qui tomba sous ma plume *(b)*, fut rudement malmené dans une lettre à M. Grimm [1]. Le second fut le roi Stanislas lui-même, qui ne dédaigna pas d'entrer en lice avec moi [2]. L'honneur qu'il me fit me força de changer de ton pour lui répondre ; j'en pris un plus grave, mais non moins fort ; et, sans manquer de respect à l'auteur, je réfutai pleinement l'ouvrage. Je savois qu'un jésuite appelé le P. de Menou y avoit mis la main. Je me fiai à mon tact pour démêler ce qui étoit du prince et ce qui étoit du moine ; et, tombant sans ménagement sur toutes les phrases jésuitiques, je relevai, chemin faisant, un anachronisme que je crus ne pouvoir venir que du Révérend. Cette pièce, qui, je ne sais pourquoi, a fait moins de bruit que mes autres écrits, est jusqu'à présent un ouvrage unique dans son espèce. J'y saisis l'occasion qui m'étoit offerte d'apprendre au public comment un particulier pouvoit défendre la cause de la vérité contre un souverain même. Il est difficile de prendre en même tems un ton plus fier et plus respectueux que

VAR. — *(a)* : pas *leur* laisser les rieurs *pour eux*. Un... — *(b)* : sous ma *coupe*, fut...

1. *Lettre de M. J.-J. Rousseau à M. Grimm sur la réfutation de son Discours par M. Gautier, professeur de mathématiques et d'histoire et membre de l'Académie royale des Belles-Lettres de Nancy.* (*Œuvres complètes*, t. I.)

2. *Réponse de J.-J. Rousseau au Roi de Pologne*, etc. (*Ibid.*, t. I.)

celui que je pris pour lui répondre. J'avois le bonheur d'avoir affaire à un adversaire pour lequel mon cœur plein d'estime pouvoit, sans adulation, la lui témoigner ; c'est ce que je fis avec assez de succès, mais toujours avec dignité. Mes amis, effrayés pour moi, croyoient déjà me voir à la Bastille. Je n'eus pas cette crainte un seul moment, et j'eus raison. Ce bon prince, après avoir vu ma réponse, dit : *J'ai mon compte ; je ne m'y frotte plus.* Depuis lors, je reçus de lui diverses marques d'estime et de bienveillance, dont j'auroi quelques-unes à citer, et mon écrit courut tranquillement la France et l'Europe, sans que personne y trouvât rien à blâmer.

J'eus peu de tems après un autre adversaire auquel je ne m'étois pas attendu : ce même M. Bordes, de Lyon, qui dix ans auparavant m'avoit fait beaucoup d'amitiés et rendu plusieurs services. Je ne l'avois pas oublié, mais je l'avois négligé par paresse ; et je ne lui avois pas envoyé mes écrits, faute d'occasion toute trouvée pour les lui faire passer. J'avois donc tort, et il m'attaqua, honnêtement toutefois, et je répondis de même. Il répliqua sur un ton plus décidé. Cela donna lieu à ma dernière réponse [1], après laquelle il ne dit plus rien ; mais il devint mon plus ardent ennemi, saisit le tems de mes malheurs pour faire contre moi *(a)* d'affreux libelles, et fit un voyage à Londres exprès pour m'y nuire.

Toute cette polémique m'occupoit beaucoup, avec

VAR. — *(a)* : contre moi, *sans me nommer*, d'affreux...

1. Voir dans les *Œuvres complètes*, t. I, la *Dernière réponse* à M. Bordes.

beaucoup de perte de tems pour ma copie, peu de progrès pour la vérité, et peu de profit pour ma bourse. Pissot, alors mon libraire, me donnant toujours très peu de chose de mes brochures, souvent rien du tout, et par exemple, je n'eus pas un liard de mon premier Discours ; Diderot le lui donna gratuitement. Il falloit attendre longtems, et tirer sol à sol le peu qu'il me donnoit. Cependant la copie n'alloit point. Je faisois deux métiers : c'étoit le moyen de faire mal l'un et l'autre.

Ils se contrarioient encore d'une autre façon, par les diverses manières de vivre auxquelles ils m'assujettissoient. Le succès de mes premiers écrits m'avoit mis à la mode. L'état que j'avois pris excitoit la curiosité ; l'on vouloit connoître cet homme bizarre qui ne recherchoit personne, et ne se soucioit de rien que de vivre libre *(a)* et heureux à sa manière : c'en étoit assez pour qu'il ne le pût point *(b)*. Ma chambre ne désemplissoit pas de gens qui, sous divers prétextes, venoient s'emparer de mon tems. Les femmes employoient mille ruses pour m'avoir à dîner. Plus je brusquois les gens, plus ils s'obstinoient. Je ne pouvois refuser tout le monde. En me faisant mille ennemis par mes refus, j'étois incessamment subjugué par ma complaisance, et de quelque façon que je m'y prisse, je n'avois pas par jour une heure de tems à moi.

Je sentis alors qu'il n'est pas toujours aussi aisé qu'on se l'imagine d'être pauvre et indépendant. Je voulois vivre de mon métier, le public ne le vouloit

VAR. — *(a)* : libre, à sa manière :... — *(b)* : *pas.* Ma...

pas. On imaginoit mille petits moyens de me dédommager du tems qu'on me faisoit perdre *(a)*. Bientôt il auroit fallu me montrer comme Polichinelle à tant par personne. Je ne connois pas d'assujettissement plus avilissant et plus cruel que celui-là. Je n'y vis de remède que de refuser les cadeaux grands et petits et de ne faire d'exception pour qui que ce fût. Tout cela ne fit qu'attirer les donneurs, qui vouloient avoir la gloire de vaincre ma résistance, et me forcer de leur être obligé malgré moi. Tel qui ne m'auroit pas donné un écu, si je l'avois demandé, ne cessoit de m'importuner de ses offres, et, pour se venger de les voir rejetées, taxoit mes refus d'arrogance et d'ostentation.

On se doutera bien que le parti que j'avois pris, et le système que je voulois suivre, n'étoient pas du goût de madame Le Vasseur. Tout le désintéressement de la fille ne l'empêchoit pas de suivre les directions de sa mère, et les Gouverneuses, comme les appeloit Gauffecourt, n'étoient pas toujours aussi fermes que moi dans leurs refus. Quoiqu'on me cachât bien des choses, j'en vis assez pour juger que je ne voyois pas tout, et cela me tourmenta, moins par l'accusation de connivence qu'il m'étoit aisé de prévoir, que par l'idée cruelle de ne pouvoir jamais être maître chez moi ni de moi. Je priois, je conjurois, je me fâchois, le tout sans succès ; la maman me faisoit passer pour un grondeur éternel, pour un bourru. C'étoit, avec mes amis *(b)*, des chuchoteries

VAR. — *(a)* : perdre. *Les cadeaux de toute espèce venoient me chercher.* Bientôt... — *(b)* : C'étoit des chuchoteries continuelles avec mes amis,...

continuelles ; tout étoit mystère et secret pour moi dans mon ménage, et pour ne pas m'exposer sans cesse à des orages, je n'osois plus m'informer de ce qui s'y passoit. Il auroit fallu, pour me tirer de tous ces tracas, une fermeté dont je n'étois pas capable. Je savois crier, et non pas agir ; on me laissoit dire et l'on alloit son train.

Ces tiraillemens continuels, et les importunités journalières auxquelles j'étois assujetti, me rendirent enfin ma demeure et le séjour de Paris désagréables. Quand mes incommodités me permettoient de sortir, et que je ne me laissois pas entraîner ici ou là par mes connoissances, j'allois me promener seul ; je rêvois à mon grand système, j'en jetois quelque chose sur le papier, à l'aide d'un livret blanc et d'un crayon *(a)* que j'avois toujours dans ma poche. Voilà comment les désagrémens imprévus d'un état de mon choix me jetèrent par diversion tout à fait dans la littérature, et voilà comment je portai dans tous mes premiers ouvrages la bile et l'humeur qui m'en faisoient occuper.

Une autre chose y contribuoit encore. Jeté malgré moi dans le monde sans en avoir le ton, sans être en état de le prendre *(b)* et de m'y pouvoir assujettir, je m'avisai d'en prendre un à moi qui m'en dispensât. Ma sotte et maussade timidité que je ne pouvois vaincre, ayant pour principe la crainte de manquer aux bienséances, je pris *(c)*, pour m'enhardir, le parti de les fouler aux pieds. Je me fis cynique et caustique

VAR. — *(a)* : à l'aide d'un crayon et d'un livret que... — *(b)* : prendre, je m'avisai... — *(c)* : je pris le parti...

par honte *(a)* ; j'affectai de mépriser la politesse que je ne savois pas pratiquer. Il est vrai que cette âpreté, conforme à mes nouveaux principes, s'ennoblissoit dans mon âme, y prenoit l'intrépidité de la vertu, et c'est, je l'ose dire, sur cette auguste base qu'elle s'est soutenue mieux et plus longtems qu'on auroit dû l'attendre d'un effort si contraire à mon naturel. Cependant, malgré la réputation de misanthropie que mon extérieur et quelques mots heureux me donnèrent dans le monde, il est certain que, dans le particulier, je soutins toujours mal mon personnage ; que mes amis et mes connoissances menoient cet ours si farouche comme un agneau, et que, bornant mes sarcasmes à des vérités dures, mais générales, je n'ai jamais su dire un mot *(b)* désobligeant à qui que ce fût.

Le *Devin du village* acheva de me mettre à la mode, et bientôt il n'y eut pas d'homme plus recherché que moi dans Paris. L'histoire de cette pièce, qui fait époque, tient à celle des liaisons que j'avois pour lors. C'est un détail dans lequel je dois entrer pour l'intelligence *(c)* de ce qui doit suivre.

J'avois un assez grand nombre de connoissances, mais deux seuls amis de choix, Diderot et Grimm. Par un effet du désir que j'ai de rassembler tout ce qui m'est cher, j'étois trop l'ami de tous les deux pour qu'ils ne le fussent pas bientôt l'un de l'autre. Je les liai, ils se convinrent, et s'unirent encore plus étroitement entre eux qu'avec moi. Diderot avoit des

VAR. — *(a)* : *et* j'affectai... — *(b)* : un *seul* mot... — *(c)* : pour *l'éclaircissement*...

connoissances sans nombre ; mais Grimm, étranger et nouveau venu [1], avoit besoin d'en faire. Je ne demandois pas mieux que de lui en procurer. Je lui avois donné Diderot, je lui donnai Gauffecourt. Je le menai chez madame de Chenonceaux, chez madame d'Épinay, chez le baron d'Holbach, avec lequel je me trouvois lié presque malgré moi. Tous mes amis devinrent les siens, cela étoit tout simple : mais aucun des siens ne devint jamais le mien, voilà *(a)* ce qui l'étoit moins. Tandis qu'il logeoit chez le comte de Friese [2], il nous donnoit *(b)* souvent à dîner chez lui ; mais jamais je n'ai reçu aucun témoignage d'amitié ni de bienveillance du comte de Friese, ni du comte de Schomberg, son parent *(c)*, très familier avec Grimm, ni d'aucune des personnes, tant hommes que femmes, avec lesquelles Grimm eut par eux des liaisons. J'excepte le seul abbé Raynal, qui, quoique son ami, se montra des miens, et m'offrit dans l'occasion sa bourse avec une générosité peu commune. Mais je connoissois l'abbé Raynal longtems avant que Grimm le connût lui-même, et je lui avois toujours été attaché depuis un procédé plein de délicatesse et d'honnêteté qu'il eut pour moi dans

VAR. — *(a)* : voilà *peut-être* ce qui... — *(b)* : *assez* souvent... — *(c)* : parent, *qui logeoit chez lui*, ni d'aucune...

1. On sait que Frédéric-Melchior Grimm était né à Ratisbonne, le 26 septembre 1723. Il était arrivé à Paris en 1748.

2. Auguste-Henri, comte de Friesen, neveu du maréchal de Saxe. Il avait obtenu, le 1er mars 1747, une commission de maître de camp. Il mourut à Paris, le 29 mars 1755, laissant une réputation d'esprit, de galanterie et de cynisme (Voyez les *Mémoires de Besenval*).

une occasion bien légère, mais que je n'oubliai jamais.

Cet abbé Raynal [1] est certainement un ami chaud. J'en eus la preuve à peu près au tems dont je parle envers le même Grimm, avec lequel il étoit *(a)* très étroitement lié. Grimm, après avoir vu quelque tems de bonne amitié *(b)* mademoiselle Fel [2], s'avisa tout d'un coup d'en devenir éperdument amoureux, et de vouloir supplanter Cahusac. La belle, se piquant de constance, éconduisit ce nouveau prétendant. Celui-ci prit l'affaire au tragique et s'avisa d'en vouloir mourir. Il tomba *(c)* tout subitement dans la plus étrange maladie dont jamais peut-être on ait ouï parler. Il passoit les jours et les nuits dans une continuelle léthargie, les yeux bien ouverts, le pouls bien battant, mais sans parler, sans manger, sans bouger, paroissant quelquefois entendre, mais ne répondant jamais, pas même par signe, et du reste sans agitation, sans douleur, sans fièvre, et restant là comme s'il eût été mort. L'abbé Raynal et moi nous partageâmes sa garde : l'abbé, plus robuste et mieux portant, y passoit les nuits, moi les jours, sans le quitter jamais ensemble ; et l'un ne partoit jamais que l'autre ne fût arrivé. Le comte de Frièse, alarmé, lui amena Senac, qui, après l'avoir bien examiné, dit que ce ne seroit rien, et n'ordonna rien. Mon effroi

VAR. — *(a)* : il s'étoit très étroitement... — *(b)* : quelque tems Mlle Fel, de bonne amitié, s'avisa... — *(c)* : Il tomba dans...

1. Guillaume-Thomas-François Raynal, né à Saint-Géniez (Aveyron), le 11 mars 1713, mort à Chaillot, en 1796.

2. Marie Fèel, chanteuse de l'Opéra, née à Bordeaux, le 24 octobre 1713.

pour mon ami me fit observer avec soin la contenance du médecin, et je le vis sourire en sortant. Cependant le malade resta plusieurs jours immobile, sans prendre ni bouillon, ni quoi que ce fût que des cerises confites que je lui mettois de tems en tems sur la langue, et qu'il avaloit fort bien. Un beau matin il se leva, s'habilla, et reprit son train de vie ordinaire, sans que jamais il m'ait reparlé, ni, que je sache, à l'abbé Raynal, ni à personne, de cette singulière léthargie, ni des soins que nous lui avions rendus tandis qu'elle avoit duré.

Cette aventure ne laissa pas de faire du bruit, et c'eût été réellement une anecdote *(a)* merveilleuse, que la cruauté d'une fille d'Opéra eût fait mourir un homme de désespoir. Cette belle passion mit Grimm à la mode ; bientôt il passa pour un prodige d'amour, d'amitié, d'attachement de toute espèce. Cette opinion le fit rechercher et fêter dans le grand monde, et par là l'éloigna de moi, qui jamais n'avois été pour lui qu'un pis aller. Je le vis prêt à m'échapper tout à fait *(b)*, car tous les sentimens vifs dont il faisoit parade *(c)* étoient ceux qu'avec moins de bruit j'avois pour lui. J'étois *(d)* bien aise qu'il réussît dans le monde, mais je n'aurois pas voulu que ce fût en oubliant son ami. Je lui dis un jour : Grimm, vous me négligez ; je vous le pardonne. Quand la première ivresse des succès *(e)* bruyans aura fait son effet, et que vous en sentirez le vide, j'espère que vous reviendrez à moi, et vous me retrouverez

VAR. — *(a)* : *assez* merveilleuse,... — *(b)* : tout à fait. *J'en fus navré*, car tous... — *(c)* : il faisoit *trophée*... — *(d)* : J'étois *pourtant* bien... — *(e)* : des *plaisirs* bruyans...

toujours. Quant à présent, ne vous gênez point ; je vous laisse libre, et je vous attens. Il me dit que j'avois raison, s'arrangea en conséquence, et se mit si bien à son aise, que je ne le vis plus qu'avec nos amis communs.

Notre principal point de réunion, avant qu'il fût aussi lié avec madame d'Épinay qu'il le fut *(a)* dans la suite, étoit la maison du baron d'Holbach. Ce dit baron étoit un fils de parvenu [1], qui jouissoit d'une assez grande fortune, dont il usoit noblement, recevant chez lui des gens de lettres *(b)* et de mérite, et, par son savoir et ses lumières *(c)*, tenant bien sa place au milieu d'eux. Lié depuis longtems avec Diderot, il m'avoit recherché par son entremise, même avant que mon nom fût connu. Une répugnance naturelle m'empêcha longtems de répondre à ses avances. Un jour qu'il m'en demanda la raison, je lui dis *(d)* : Vous êtes trop riche. Il s'obstina et vainquit enfin. Mon plus grand malheur fut toujours de ne pouvoir *(e)* résister aux caresses. Je ne me suis jamais bien trouvé d'y avoir cédé.

Une autre connoissance, qui devint amitié sitôt que j'eus un titre pour y prétendre, fut celle de M. Duclos [2]. Il y avoit plusieurs années que je l'avois

VAR. — *(a)* : *l'a été..* — *(b)* : lettres, et par...— *(c)* : et ses *connoissances,...* — *(d)* : jour, il *me* demanda *pourquoi je le fuyois ; je lui répondis* : Vous... — *(e)* : ne *savoir...*

1. Paul Thiry, baron d'Holbach, allemand naturalisé, né à Heidelstein (Bade), en 1723, mort à Paris, le 21 janvier 1789. Selon l'abbé Morellet, il avait plus de soixante mille livres de rente.

2. Charles Pinot Duclos, de l'Académie française (Dinan, 12 février 1704-Paris, 26 mars 1772).

vu pour la première fois, à la Chevrette, chez madame d'Épinay, avec laquelle il étoit très bien. Nous ne fîmes que dîner ensemble ; il repartit le même jour. Mais nous causâmes quelques momens après le dîner. Madame d'Épinay lui avoit parlé de moi et de mon opéra des *Muses galantes*. Duclos, doué de trop grands talens pour ne pas aimer ceux qui en avoient, s'étoit prévenu pour moi, m'avoit invité à l'aller voir. Malgré mon ancien penchant renforcé par la *(a)* connoissance, ma timidité, ma paresse, me retinrent tant que je n'eus aucun passeport auprès de lui *(b)* que sa complaisance ; mais encouragé par mon premier succès et par ses éloges qui me revinrent, je fus le voir, il vint me voir, et ainsi commencèrent entre nous des liaisons qui me le rendront toujours cher, et à qui je dois de savoir, outre le témoignage de mon propre cœur, que la droiture et la probité peuvent s'allier quelquefois avec la culture des lettres.

Beaucoup d'autres liaisons *(c)* moins solides, et dont je ne fais pas ici mention, furent l'effet de mes premiers succès, et durèrent jusqu'à ce que la curiosité fût satisfaite. J'étois un homme sitôt vu, qu'il n'y avoit rien à voir de nouveau *(d)* dès le lendemain. Une femme cependant qui me rechercha dans ce tems-là tint plus solidement que toutes les autres : ce fut madame la marquise de Créqui, nièce de M. le bailli de Froulay, ambassadeur de Malte, dont le frère avoit précédé M. de Montaigu dans

VAR. — *(a)* : *sa*... — *(b)* : lui ; mais... — *(c)* : d'autres liaisons *moins étroites, moins durables*, et dont je... *(d)* : voir dès...

l'ambassade de Venise *(a)*, et que j'avois été voir à mon retour de ce pays-là. Madame de Créqui m'écrivit ; j'allai chez elle : elle me prit en amitié [1]. J'y dînois quelquefois ; j'y vis plusieurs gens de lettres, et entre autres *(b)* M. Saurin [2], l'auteur de *Spartacus*, de *Barnevelt*, etc., devenu depuis lors mon très cruel ennemi, sans que j'en puisse imaginer d'autre cause, sinon que je porte le nom d'un homme que son père a bien vilainement persécuté.

On voit que, pour un copiste qui devoit être occupé de son métier du matin jusqu'au soir, j'avois bien des distractions qui ne rendoient pas ma journée fort lucrative, et qui m'empêchoient d'être assez attentif à ce que je faisois pour le bien faire ; aussi perdois-je à effacer ou *(c)* gratter mes fautes, ou à recommencer ma feuille, plus de la moitié du tems qu'on me laissoit. Cette importunité me rendoit de jour en jour Paris plus insupportable, et me faisoit rechercher la campagne avec ardeur. J'allai plusieurs fois passer quelques jours à Marcoussis, dont madame Le Vasseur connoissoit le vicaire, chez lequel nous nous arrangions tous de façon qu'il ne s'en trouvoit pas mal. Grimm y vint une fois avec nous [3].

VAR. — *(a)* : précédé dans l'ambassade de Venise, Mr de Monte aigu. Madame de... — *(b)* : *ce* Mr Saurin... — *(c)* : *et* gratter...

1. Renée-Caroline de Froulay, marquise de Créqui, née en 1714, morte en 1803. On trouvera dans l'ouvrage de Streckeisen-Moultou, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, XIII lettres que cette femme spirituelle adressa à l'auteur des *Confessions*.

2. Bernard-Joseph Saurin, de l'Académie française (1706-1781).

3. Puisque j'ai négligé de raconter ici une petite, mais mémorable aventure, que j'eus là avec ledit M. Grimm, un matin que

Le vicaire avoit de la voix, chantoit bien, et quoiqu'il ne sût pas la musique, il apprenoit sa partie avec beaucoup de facilité et de précision. Nous y passions le tems à chanter mes trios de Chenonceaux. J'y en fis deux ou trois nouveaux, sur des paroles que Grimm et le vicaire bâtissoient tant bien que mal. Je ne puis m'empêcher de regretter ces trios faits et chantés dans des momens de bien pure *(a)* joie, et que j'ai laissés à Wooton avec toute ma musique. Mademoiselle Davenport en a peut-être déjà fait des papillotes ; mais ils méritoient d'être conservés *(b)* et sont pour la plupart d'un très bon contre-point. Ce fut après quelqu'un de ces petits voyages, où j'avois le plaisir de voir la tante à son aise, bien gaie, et où je m'égayois fort aussi, que j'écrivis au vicaire, fort rapidement et fort mal, une épître en vers qu'on trouvera parmi mes papiers [1].

J'avois, plus près de Paris, une autre station *(c)* fort de mon goût chez M. Mussard [2], mon compatriote, mon parent et mon ami, qui s'étoit fait à

VAR. — *(a) : douce* joie... — *(b) :* conservés. Ce fut... — *(c) :* près de Paris, *un autre refuge,* fort de...

nous devions aller dîner à la fontaine de Saint-Vandrille, je n'y reviendrai pas ; mais en y repensant dans la suite, j'en ai conclu qu'il couvoit dès lors, au fond de son cœur, le complot qu'il a exécuté depuis avec un si prodigieux succès. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note n'est pas dans le manuscrit de Paris. L'aventure à laquelle Rousseau fait allusion ici ne serait-elle point celle qui est rapportée dans les *Mémoires de Madame d'Epinay,* tome II éd. Boiteau), p. 151 ?

1. Voyez dans les *Œuvres complètes,* t. VI, l'*Epître à M. de l'Etang, vicaire de Marcoussis* (1751).

2. François Mussard, fils de Théophile Mussard (cf. J.-A. Galiffe, *Notices généalog.* II, p. 852).

Passy une retraite charmante, où j'ai coulé de bien paisibles momens. M. Mussard étoit un joaillier, homme de bon sens, qui, après avoir acquis dans son commerce une fortune honnête, et avoir marié sa fille unique à M. de Valmalette *(a)*, fils d'un agent de change, et maître d'hôtel du roi, prit le sage parti de quitter sur ses vieux jours le négoce et les affaires, et de mettre un intervalle de repos et de jouissance entre les tracas de la vie et la mort. Le bonhomme Mussard, vrai philosophe de pratique, vivoit sans souci, dans une maison très agréable *(b)* qu'il s'étoit bâtie, et dans un très joli jardin qu'il avoit planté de ses mains. En fouillant à fond de cuve les terrasses de ce jardin, il trouva des coquillages fossiles, et il en trouva en si grande quantité, que son imagination exaltée ne vit plus que coquilles dans la nature, et qu'il crut enfin tout de bon que l'univers *(c)* n'étoit que coquilles, débris de coquilles, et que la terre entière n'étoit que du cron. Toujours occupé de cet objet et de ses singulières découvertes, il s'échauffa si bien sur ces idées, qu'elles se seroient enfin tournées dans sa tête en système, c'est-à-dire en folie, si, très heureusement pour sa raison, mais bien malheureusement pour ses amis *(d)* auxquels il étoit cher, et qui trouvoient chez lui l'asile le plus agréable, la mort ne fût venue le leur enlever par la plus étrange et cruelle maladie. C'étoit une tumeur dans l'estomac, toujours croissante, qui l'empêchoit de manger, sans que durant très longtems on en trouvât

VAR. — *(a)* : Valmalette, maître d'hôtel du roi, *avoit pris* le... — *(b)* : très *élégante*... — *(c)* : l'univers *entier*... — *(d)* : ses amis qui trouvoient...

la cause, et qui finit, après plusieurs années de souffrances, par le faire mourir de faim. Je ne puis me rappeler, sans des serremens de cœur, les derniers tems de ce pauvre et digne homme, qui, nous recevant encore avec tant de plaisir, Lenieps et moi, les seuls amis que le spectacle des maux qu'il souffroit n'écarta pas de lui jusqu'à sa dernière heure, qui, dis-je, étoit réduit à dévorer des yeux le repas qu'il nous faisoit servir, sans pouvoir *(a)* presque humer quelques gouttes d'un thé bien léger, qu'il falloit rejeter un moment après. Mais avant ces tems de douleurs, combien j'en ai passés chez lui d'agréables, avec les amis d'élite qu'il s'étoit faits ! A leur tête je mets l'abbé Prévôt, homme très aimable et très simple, dont le cœur vivifioit ses écrits, digne de l'immortalité, et qui n'avoit rien dans *(b)* l'humeur, ni dans sa société, du sombre coloris qu'il donnoit à ses ouvrages ; le médecin Procope, petit Ésope à bonnes fortunes ; Boulanger, le célèbre auteur posthume du *Despotisme oriental*, et qui, je crois, étendoit les systèmes de Mussard sur la durée du monde. En femmes, madame Denis, nièce de Voltaire, qui, n'étant alors qu'une bonne femme, ne faisoit pas encore du bel esprit : madame Vanloo, non pas belle assurément, mais charmante, qui chantoit comme un ange ; madame de Valmalette elle-même, qui chantoit aussi, et qui, quoique fort maigre, eût été très aimable si elle en eût moins eu la prétention. Telle étoit à peu près la société de

VAR. — *(a)* : pouvoir humer *à peine* quelques... — *(b)* : rien dans *la* société du coloris qu'il...

M. Mussard, qui m'auroit assez plu si son tête-à-tête avec sa conchyliomanie ne m'avoit plu davantage, et je puis dire que pendant plus de six mois j'ai travaillé à son cabinet avec autant de plaisir que lui-même.

Il y avoit longtems qu'il prétendoit que pour mon état les eaux de Passy me seroient salutaires, et qu'il m'exhortoit à les venir prendre chez lui. Pour me tirer un peu de l'urbaine cohue *(a)*, je me rendis à la fin, et je fus passer à Passy huit ou dix jours, qui me firent plus de bien parce que j'étois à la campagne que parce que j'y prenois les eaux. Mussard jouoit du violoncelle, et aimoit passionnément la musique italienne. Un soir, nous en parlâmes beaucoup avant que de nous coucher, et surtout des *opere buffe* que nous avions vus l'un et l'autre en Italie, et dont nous étions tous deux transportés. La nuit, ne dormant pas, j'allois rêver comment on pourroit faire pour donner en France l'idée d'un drame de ce genre ; car les *Amours de Ragonde*[1] n'y ressembloient point du tout. Le matin, en me promenant et prenant les eaux, je fis quelque manière de vers très à la hâte, et j'y adaptai des chants qui me vinrent en les faisant. Je barbouillai le tout dans une espèce de salon voûté qui étoit au haut du jardin ; et au thé je ne pus m'empêcher de montrer ces airs à Mussard et à mademoiselle Duvernois, sa gouvernante, qui étoit *(b)* en vérité une

VAR. — *(a)* : de *la* cohue,... — *(b)* : qui étoit une...

1. Comédie de Néricault Destouches, musique de Mouret, qu'on venait de reprendre à l'Opéra.

très bonne et aimable fille. Les trois morceaux que j'avois esquissés étoient le premier monologue, *J'ai perdu mon serviteur*, l'air du Devin, *L'amour croît s'il s'inquiète*, et le dernier duo, *A jamais, Colin, je t'engage*, etc. J'imaginois si peu que cela valût la peine d'être suivi, que, sans les applaudissemens et les encouragemens de l'un et de l'autre, j'allois jeter au feu mes chiffons et n'y plus penser, comme j'ai fait tant de fois pour des choses du moins aussi bonnes : mais ils m'excitèrent si bien, qu'en six jours mon drame fut écrit, à quelques vers près, et toute ma musique esquissée, tellement que je n'eus plus à faire à Paris qu'un peu de récitatif et tout le remplissage *(a)*, et j'achevai le tout avec une telle rapidité, qu'en trois semaines mes scènes furent mises au net et en état d'être représentées. Il n'y manquoit que le divertissement, qui ne fut fait que longtems après.

Échauffé de la composition de cet ouvrage, j'avois une grande passion de l'entendre, et j'aurois donné tout au monde pour le voir représenter à ma fantaisie, à portes fermées, comme on dit que Lulli fit une fois jouer *Armide* pour lui seul. Comme il ne m'étoit pas possible d'avoir ce plaisir qu'avec le public, il falloit nécessairement, pour jouir de ma pièce, la faire passer à l'Opéra. Malheureusement elle étoit dans un genre absolument neuf, auquel les oreilles n'étoient point accoutumées ; et, d'ailleurs, le mauvais succès des *Muses galantes* me faisoit prévoir

VAR. — *(a)* : et *que ce qui étoit purement de* remplissage,...

celui du *Devin (a)*, si je le présentois sous mon nom. Duclos me tira de peine, et se chargea de faire essayer l'ouvrage en laissant ignorer l'auteur. Pour ne pas me déceler, je ne me trouvai point à cette répétition ; et les *petits violons*[1], qui la dirigèrent, ne surent eux-mêmes quel en étoit l'auteur qu'après qu'une acclamation générale eut attesté la bonté de l'ouvrage. Tous ceux qui l'entendirent en étoient enchantés, au point que dès le lendemain, dans toutes les sociétés, on ne parloit d'autre chose. M. de Cury, intendant des Menus, qui avoit assisté à la répétition, demanda l'ouvrage pour être donné à la cour. Duclos, qui savoit mes intentions, jugeant que je serois moins le maître de ma pièce à la cour qu'à Paris, la refusa. Cury la réclama d'autorité ; Duclos tint bon, et le débat entre eux devint si vif, qu'un jour à l'Opéra ils alloient sortir ensemble, si on ne les eût séparés. On voulut s'adresser à moi : je renvoyai la décision de la chose à M. Duclos. Il fallut retourner à lui. M. le duc d'Aumont s'en mêla. Duclos crut enfin devoir céder à l'autorité, et la pièce fut donnée pour être jouée à Fontainebleau.

La partie à laquelle je m'étois le plus attaché, et où je m'éloignois le plus de la route commune, étoit le récitatif. Le mien étoit accentué d'une façon toute nouvelle, et marchoit avec le débit de la parole. On n'osa laisser cette horrible innovation, l'on

VAR. — *(a)* : m'*en* faisoit prévoir *un pareil pour* le *Devin*,...

1. C'est ainsi qu'on appeloit Rebel et Francœur, qui s'étoient fait connoître dès leur jeunesse, en allant toujours ensemble jouer du violon dans les maisons. *(Note de J.-J. Rousseau.)*

craignoit qu'elle ne révoltât les oreilles moutonnières. Je consentis que Francueil et Jelyotte[1] fissent un autre récitatif, mais je ne voulus pas m'en mêler.

Quand tout fut prêt et le jour fixé pour la représentation, l'on me proposa le voyage de Fontainebleau, pour voir au moins la dernière répétition. J'y fus avec mademoiselle Fel, Grimm, et, je crois, l'abbé Raynal; dans une voiture de la cour. La répétition fu passable ; j'en fus plus content que je ne m'y étois attendu. L'orchestre étoit nombreux, composé de ceux de l'Opéra et de la musique du roi. Jelyotte faisoit Colin ; mademoiselle Fel, Colette ; Cuvilier, le Devin ; les chœurs étoient ceux de l'Opéra. Je dis peu de chose : c'étoit Jelyotte qui avoit tout dirigé ; je ne voulus pas contrôler ce qu'il avoit fait, et malgré mon ton romain, j'étois honteux comme un écolier au milieu de tout ce monde.

Le lendemain, jour de la représentation, j'allai déjeuner au café du Grand-Commun. Il y avoit là beaucoup de monde. On parloit de la répétition de la veille, et de la difficulté qu'il y avoit eu d'y entrer. Un officier qui étoit là dit qu'il y étoit entré sans peine, conta au long ce qui s'y étoit passé, dépeignit l'auteur, rapporta ce qu'il avoit fait, ce qu'il avoit dit ; mais ce qui m'émerveilla de ce récit assez long, fait avec autant d'assurance que de simplicité, fut qu'il ne s'y trouva pas un seul mot de vrai. Il m'étoit très clair que celui qui parloit si

1. Le plus célèbre chanteur du siècle. Retiré du théâtre en 1755, il continua à chanter dans les spectacles de la cour. Il mourut en 1785.

savamment de cette répétition n'y avoit point été, puisqu'il avoit devant les yeux, sans le connoître, cet auteur qu'il disoit avoir tant vu. Ce qu'il y eut de plus singulier dans cette scène fut l'effet qu'elle fit sur moi. Cet homme étoit d'un certain âge ; il n'avoit point l'air *(a)* ni le ton fat et avantageux ; sa physionomie annonçoit un homme de mérite, sa croix de Saint-Louis annonçoit un ancien officier. Il m'intéressoit malgré son impudence et malgré moi ; tandis qu'il débitoit ses mensonges je rougissois, je baissois les yeux, j'étois sur les épines ; je cherchois quelquefois en moi-même s'il n'y auroit pas moyen de le croire dans l'erreur et de bonne foi. Enfin, tremblant que quelqu'un ne me reconnût et ne lui en fît l'affront, je me hâtai d'achever mon chocolat sans rien dire, et baissant la tête en passant devant lui, je sortis le plus tôt qu'il me fut possible, tandis que les assistans pérorcient sur sa relation. Je m'aperçus dans la rue que j'étois en sueur, et je suis sûr que si quelqu'un m'eût reconnu et nommé avant ma sortie, on m'auroit vu la honte et l'embarras d'un coupable, par le seul sentiment de la peine que ce pauvre homme auroit à souffrir *(b)* si son mensonge étoit reconnu.

Me voici dans un de ces momens critiques de ma vie où il est difficile de ne faire que narrer, parce qu'il est presque impossible que la narration même ne porte empreinte de censure ou d'apologie. J'essayerai toutefois de rapporter comment et sur quels

VAR. — *(a)* : l'air fat et avantageux ; sa... — *(b)* : à souffrir. Me voici...

motifs je me conduisis, sans y ajouter ni louange ni blâme.

J'étois ce jour-là [1] dans le même équipage négligé qui m'étoit ordinaire ; grande barbe et perruque assez mal peignée. Prenant ce défaut de décence pour un acte de courage, j'entrai de cette façon dans la même salle où devoient arriver, peu de tems après *(a)*, le Roi, la Reine, la famille royale et toute la cour. J'allai m'établir dans la loge où me conduisit M. de Cury, et qui étoit la sienne. C'étoit une grande loge sur le théâtre, vis-à-vis une *(b)* petite loge plus élevée, où se plaça le Roi avec madame de Pompadour. Environné de dames, et seul homme sur le devant de la loge, je ne pouvois douter qu'on m'eût mis là précisément pour être en vue. Quand on eut allumé, me voyant dans cet équipage, au milieu de gens tous excessivement parés, je commençai d'être mal à mon aise : je me demandai si j'étois à ma place, si j'y étois mis convenablement, et après quelques minutes d'inquiétude, je me répondis : Oui, avec une intrépidité qui venoit peut-être plus de l'impossibilité de m'en dédire que de la force de mes raisons. Je me dis : Je suis à ma place, puisque je vois jouer ma pièce, que j'y suis invité, que je ne l'ai faite que pour cela, et qu'après tout personne n'a plus de droit que moi-même à jouir du fruit de mon travail et de mes talens. Je suis mis à mon ordinaire, ni mieux ni pis. Si je recommence à m'asservir à

VAR. — *(a)* : *une demi-heure* après,... — *(b)* : *la* petite loge.

1. Le 18 octobre 1752. *Le Devin du Village* fut représenté, de nouveau, devant la cour, le 24 octobre suivant.

l'opinion dans quelque chose, m'y voilà bientôt asservi de rechef en tout. Pour être toujours moi-même, je ne dois rougir en quelque lieu que ce soit d'être mis selon l'état que j'ai choisi : mon extérieur est simple et négligé, mais non crasseux ni malpropre ; la barbe ne l'est point en elle-même, puisque c'est la nature qui nous la donne, et que, selon les tems et les modes, elle est quelquefois un ornement. On me trouvera ridicule, impertinent ; eh ! que m'importe ! Je dois savoir endurer le ridicule *(a)* et le blâme, pourvu qu'ils ne soient pas mérités. Après ce petit soliloque, je me raffermis si bien, que j'aurois été intrépide si j'eusse eu besoin de l'être. Mais, soit effet de la présence du maître, soit naturelle disposition des cœurs, je n'aperçus rien que d'obligeant et d'honnête dans la curiosité dont j'étois l'objet. J'en fus touché jusqu'à recommencer d'être inquiet sur moi-même et sur le sort de ma pièce, craignant d'effacer des préjugés si favorables, qui sembloient ne chercher qu'à m'applaudir. J'étois armé contre leur raillerie ; mais leur air caressant, auquel je ne m'étois pas attendu, me subjugua si bien, que je tremblois comme un enfant quand on commença.

J'eus bientôt de quoi me rassurer. La pièce fut très mal jouée quant aux acteurs, mais bien chantée et bien exécutée quant à la musique. Dès la première scène, qui véritablement est d'une naïveté touchante, j'entendis s'élever dans les loges un murmure de surprise et d'applaudissement jusqu'alors inouï dans ce genre de pièces. La fermentation croissante alla

VAR. — *(a)* : endurer le *murmure* et...

bientôt au point d'être sensible dans toute l'assemblée et, pour parler à la Montesquieu, d'augmenter son effet par son effet même. A la scène des deux petites bonnes gens, cet effet fut à son comble. On ne claque point devant le Roi ; cela fit qu'on entendit tout : la pièce et l'auteur y gagnèrent. J'entendois autour de moi un chuchotement de femmes qui me sembloient belles comme des anges, et qui s'entredisoient *(a)* à demi-voix : Cela est charmant, cela est ravissant ; il n'y a pas un son là qui ne parle au cœur. Le plaisir de donner de l'émotion à tant d'aimables personnes m'émut moi-même jusqu'aux larmes ; et je ne les pus contenir au premier duo, en remarquant que je n'étois pas seul *(b)* à pleurer. J'eus un moment de retour sur moi-même, en me rappelant le concert de M. de Treytorens. Cette réminiscence eut l'effet de l'esclave qui tenoit la couronne sur la tête des triomphateurs ; mais elle fut courte, et je me livrai bientôt pleinement et sans distraction au plaisir de savourer ma gloire. Je suis pourtant sûr qu'en ce moment la volupté du sexe y entroit beaucoup plus que la vanité d'auteur ; et sûrement s'il n'y eût eu là que des hommes, je n'aurois pas été dévoré, comme je l'étois sans cesse, du désir de recueillir de mes lèvres les délicieuses larmes que je faisois couler. J'ai vu des pièces exciter de plus vifs *(c)* transports d'admiration, mais jamais une ivresse aussi pleine, aussi douce, aussi touchante, régner dans tout un spectacle, et surtout à la cour,

VAR. — *(a)* : qui se *disoient*...— *(b)* : *le* seul... — *(c)* : de plus *grands*...

un jour de première représentation. Ceux qui ont vu celle-là doivent s'en souvenir ; car l'effet en fut unique.

Le même soir *(a)*, M. le duc d'Aumont me fit dire de me trouver au château le lendemain sur les onze heures, et qu'il me présenteroit au Roi. M. de Cury, qui me fit ce message, ajouta qu'on croyoit qu'il s'agissoit d'une pension, et que le Roi vouloit me l'annoncer lui-même.

Croira-t-on que la nuit qui suivit une aussi brillante journée fut une nuit d'angoisse et de perplexité pour moi? Ma première idée, après celle de cette présentation, se porta sur un fréquent besoin de sortir, qui m'avoit fait beaucoup souffrir le soir même au spectacle, et qui pouvoit me tourmenter le lendemain, quand je serois dans la galerie ou dans les appartemens du Roi, parmi *(b)* tous ces grands, attendant le passage de Sa Majesté. Cette infirmité étoit la principale cause qui me tenoit écarté des cercles *(c)*, et qui m'empêchoit d'aller m'enfermer chez des femmes. L'idée seule de l'état où ce besoin pouvoit me mettre étoit capable de me le donner au point de m'en trouver mal, à moins d'un esclandre auquel j'aurois préféré la mort. Il n'y a que les gens qui connoissent cet état qui puissent juger de l'effroi d'en courir le risque.

Je me figurois ensuite devant le Roi, présenté à Sa Majesté, qui daignoit s'arrêter et m'adresser la parole. C'étoit là qu'il falloit de la justesse et de la

VAR. — *(a)* : Le soir même, M. le duc d'Aumont... — *(b)* : *au milieu de* tous... — *(c)* : *de tout cercle,...*

présence d'esprit pour répondre. Ma maudite timidité, qui me trouble devant le moindre inconnu, m'auroit-elle quitté devant le Roi de France, ou m'auroit-elle permis de bien choisir à l'instant *(a)* ce qu'il falloit dire? Je voulois, sans quitter l'air et le ton sévère que j'avois pris, me montrer sensible à l'honneur que me faisoit un si grand monarque. Il falloit envelopper quelque grande et utile vérité dans une louange belle et méritée. Pour préparer d'avance une réponse heureuse, il auroit fallu prévoir juste ce qu'il pourroit me dire ; et j'étois sûr après cela de ne pas retrouver en sa présence un mot de ce que j'aurois médité. Que deviendrois-je en ce moment et sous les yeux de toute la cour, s'il alloit m'échapper dans mon trouble quelqu'une de mes balourdises ordinaires ? Ce danger m'alarma, m'effraya, me fit frémir au point de me déterminer *(b)*, à tout risque, à ne m'y pas exposer.

Je perdois, il est vrai, la pension qui m'étoit offerte en quelque sorte ; mais je m'exemptois aussi du joug qu'elle m'eût *(c)* imposé. Adieu la vérité, la liberté, le courage. Comment oser désormais parler *(d)* d'indépendance et de désintéressement? Il ne falloit plus que flatter ou me taire, en recevant cette pension : encore qui m'assuroit qu'elle me seroit payée ? Que de pas à faire, que de gens à solliciter ! Il m'en coûteroit plus de soins, et bien plus désagréables, pour la conserver, que pour m'en passer. Je crus donc, en y renonçant, prendre un parti très

VAR. — *(a)* : choisir ce qu'il... — *(b)* : me *résoudre*, à... — *(c)* : qu'elle *m'alloit* imposer... — *(d)* : oser parler...

conséquent à mes principes, et sacrifier l'apparence à la réalité. Je dis ma résolution à Grimm, qui n'y opposa rien. Aux autres j'alléguai ma santé, et je partis le matin même.

Mon départ fit du bruit et fut généralement blâmé. Mes raisons ne pouvoient être senties par tout le monde. M'accuser d'un sot orgueil étoit bien plus tôt fait, et contentoit mieux la jalousie de quiconque sentoit en lui-même qu'il ne se seroit pas conduit ainsi. Le lendemain, Jelyotte m'écrivit un billet, où il me détailla les succès de ma pièce et l'engouement où le Roi lui-même en étoit. Toute la journée, me marquoit-il, Sa Majesté ne cesse de chanter, avec la voix la plus fausse de son royaume : *J'ai perdu mon serviteur ; j'ai perdu tout mon bonheur.* Il ajoutoit que, dans la quinzaine, on devoit donner une seconde représentation du *Devin*, qui constateroit [1] aux yeux de tout le public le plein succès de la première.

Deux jours après, comme j'entrois le soir sur les neuf heures chez madame d'Épinay, où j'allois souper, je me vis croisé par un fiacre à la porte. Quelqu'un qui étoit dans ce fiacre me fit signe d'y monter *(a)* ; j'y monte : c'étoit Diderot. Il me parla de la pension avec un feu que sur pareil sujet je n'aurois pas attendu d'un philosophe. Il ne me fit pas un crime de n'avoir pas voulu être présenté au Roi ; mais il m'en fit un terrible de mon indifférence pour la pension. Il me dit que, si j'étois désintéressé pour mon compte, il ne m'étoit pas permis de l'être

VAR. — *(a)* : quelqu'un me fit signe de ce fiacre d'y...

1. Les deux manuscrits portent également : *qui constatoit.*

D'apres la peinture de Liotard — Lithographie de H. Baron

MADAME D'EPINAY

pour celui de madame Le Vasseur et de sa fille ; que je leur devois de n'omettre *(a)* aucun moyen possible et honnête de leur donner du pain et comme on ne pouvoit pas dire, après tout, que j'eusse refusé cette pension, il soutint que, puisqu'on avoit paru disposé à me l'accorder, je devois la solliciter et l'obtenir, à quelque prix que ce fût. Quoique je fusse touché de son zèle, je ne pus goûter ses maximes, et nous eûmes à ce sujet une dispute très vive, la première que j'aie eue avec lui ; et nous n'en avons jamais eu que de cette espèce, lui me prescrivant ce qu'il prétendoit que je devois faire, et moi m'en défendant, parce que je croyois ne le devoir pas.

Il étoit tard quand nous nous quittâmes. Je voulus le mener souper chez madame d'Épinay ; il ne le voulut point, et quelque effort que le désir d'unir tous ceux que j'aime m'ait fait faire en divers tems pour l'engager à la voir, jusqu'à la mener à sa porte, qu'il nous tint fermée, il s'en est toujours défendu, ne parlant d'elle qu'en termes très méprisans. Ce ne fut qu'après ma brouillerie avec elle et avec lui qu'ils se lièrent, et qu'il commença d'en parler avec honneur.

Depuis lors, Diderot et Grimm semblèrent prendre à tâche d'aliéner de moi les Gouverneuses, leur faisant entendre que si elles n'étoient pas plus à leur aise, c'étoit mauvaise volonté de ma part *(b)*, et qu'elles ne feroient jamais rien avec moi. Ils tâchoient

VAR. — *(a)* : de ne *négliger*... — *(b)* : que c'étoit mauvaise volonté de ma part, si elles n'étoient pas plus à leur aise...

de les engager à me quitter, leur promettant un regrat de sel, un bureau à tabac et je ne sais quoi encore, par le crédit de madame d'Épinay. Ils voulurent même entraîner Duclos, ainsi que d'Holbach, dans leur ligue, mais le premier s'y refusa toujours. J'eus alors quelque vent de tout ce manège ; mais je ne l'appris bien distinctement que longtems après, et j'eus souvent à déplorer le zèle aveugle et peu discret de mes amis, qui cherchant à me réduire, incommodé comme j'étois, à la plus triste solitude, travailloient dans leur idée à me rendre heureux par les moyens les plus propres en effet à me rendre misérable *(a)*.

Le carnaval suivant, 1753 [1], *Le Devin* fut joué à Paris, et j'eus le tems, dans cet intervalle, d'en faire l'ouverture et le divertissement. Ce divertissement, tel qu'il est gravé, devoit être en action d'un bout à l'autre, et dans un sujet suivi, qui, selon moi, fournissoit des tableaux très agréables. Mais quand je proposai cette idée à l'Opéra, on ne m'entendit seulement pas, et il fallut coudre des chants et des danses à l'ordinaire : cela fit que ce divertissement, quoique plein d'idées charmantes, qui ne déparent point les scènes, réussit très médiocrement. J'ôtai le récitatif de Jelyotte, et je rétablis le mien, tel que je l'avois fait d'abord et qu'il est gravé ; et ce récitatif, un peu francisé, je l'avoue, c'est-à-dire traîné

VAR. — *(a)* : à me rendre en effet misérable.

1. Le jeudi 1er mars 1753, sur la scène de l'Académie royale de musique. La partition parut la même année, chez Madame Boivin, un vol. in-folio.

par les acteurs, loin de choquer personne, n'a pas moins réussi que les airs, et a paru, même au public, tout aussi bien fait pour le moins. Je dédiai ma *(a)* pièce à M. Duclos, qui l'avoit protégée, et je déclarai que ce seroit ma seule dédicace. J'en ai pourtant fait une seconde avec son consentement ; mais il a dû se tenir encore plus honoré de cette exception, que si je n'en avois fait aucune.

J'ai sur cette pièce beaucoup d'anecdotes, sur lesquelles des choses plus importantes à dire ne me laissent pas le loisir *(b)* de m'étendre ici. J'y reviendrai peut-être un jour dans le supplément. Je n'en saurois pourtant omettre une qui peut avoir trait à tout ce qui suit. Je visitois un jour dans le cabinet du baron d'Holbach sa musique ; après en avoir parcouru de beaucoup d'espèces, il me dit, en me montrant un recueil de pièces de clavecin : Voilà des pièces qui ont été composées *(c)* pour moi ; elles sont pleines de goût, bien chantantes ; personne ne les connoît ni ne les verra que moi seul. Vous en devriez choisir quelqu'une pour l'insérer dans votre divertissement. Ayant dans la tête des sujets d'airs et de symphonies beaucoup plus que je n'en pouvois employer, je me souciois très peu des siens. Cependant il me pressa tant, que par complaisance je choisis une pastorale que j'abrégeai, et que je mis en trio pour l'entrée des compagnes de Colette. Quelques mois après, et tandis qu'on représentoit *Le Devin*, entrant un jour chez Grimm, je trouvai du monde autour de

VAR. — *(a)* : *la* pièce... — *(b)* : le *temps* de... — *(c)* : *exprès* pour moi ;...

son clavecin, d'où il se leva brusquement à mon arrivée. En regardant machinalement sur son pupitre, j'y vis ce même recueil du baron d'Holbach, ouvert précisément à cette même pièce qu'il m'avoit pressé de prendre, en m'assurant qu'elle ne sortiroit jamais de ses mains. Quelque tems après je vis encore ce même recueil ouvert *(a)* sur le clavecin de M. d'Épinay, un jour qu'il avoit musique chez lui. Grimm ni personne ne m'a jamais parlé de cet air, et je n'en parle *(b)* ici moi-même que parce qu'il se répandit quelque tems après un bruit que je n'étois pas l'auteur du *Devin du village*. Comme je ne fus jamais un grand croque-note, je suis persuadé que sans mon *Dictionnaire de Musique* on auroit dit à la fin que je ne la savois pas [1].

Quelque tems avant qu'on donnât *Le Devin du village*, il étoit arrivé à Paris des bouffons italiens [2], qu'on fit jouer sur le théâtre de l'Opéra sans prévoir l'effet qu'ils y alloient faire. Quoiqu'ils fussent détestables, et que l'orchestre, alors très ignorant, estropiât à plaisir *(c)* les pièces qu'ils donnèrent, elles ne laissèrent pas de faire à l'Opéra françois un tort qu'il n'a jamais réparé. La comparaison de ces deux

VAR. — *(a)* : ouvert *au même endroit* sur... — *(b)* : et je n'en *parlerois pas* ici moi-même, *si quelque tems après, il ne s'étoit répandu dans* Paris un bruit *qui, véritablement ne dura pas,* que je n'étois l'auteur *que* du *Devin du village*. — *(c)* : estropiât *comme* à...

1. Je ne prévoyois guère encore qu'on le diroit enfin, malgré le Dictionnaire. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note n'existe pas dans le manuscrit de Paris.

2. Au mois d'août 1752. Ils restèrent jusqu'en mars 1754 et donnèrent dans la salle de l'Opéra une série de spectacles empruntés au répertoire italien.

musiques, entendues le même jour, sur le même théâtre, déboucha les oreilles françoises. Il n'y en eut point qui pût endurer la traînerie de leur musique, après l'accent vif et marqué de l'italienne. Sitôt que les bouffons avoient fini, tout s'en alloit. On fut forcé de changer l'ordre, et de mettre les bouffons à la fin. On donnoit *Eglé*, *Pygmalion*, *Le Sylphe* ; rien ne tenoit. Le seul *Devin du village* soutint la comparaison, et plut encore après la *Serva padrona* [1]. Quand je composai mon intermède, j'avois l'esprit rempli de ceux-là ; ce furent eux qui m'en donnèrent l'idée, et j'étois bien éloigné de prévoir qu'on les passeroit en revue à côté de lui. Si j'eusse été un pillard, que de vols seroient alors devenus manifestes, et combien on eût pris soin de les faire sentir ! Mais rien : on a eu beau faire, on n'a pas trouvé dans ma musique la moindre réminiscence d'aucune autre ; et tous mes chants, comparés aux prétendus originaux *(a)*, se sont trouvés aussi neufs que le caractère de musique que j'avois créé. Si l'on eût mis Mondonville ou Rameau à pareille épreuve, ils n'en seroient sortis qu'en lambeaux.

Les bouffons firent à la musique italienne des sectateurs très ardens. Tout Paris se divisa en deux partis plus échauffés que s'il se fût agi d'une affaire d'état ou de religion. L'un, plus puissant, plus nombreux, composé des grands, des riches et des femmes, soutenoit la musique françoise ; l'autre, plus vif, plus fier, plus enthousiaste, étoit composé des vrais con-

VAR. — *(a)* : aux originaux,...

1. De Pergolèse.

noisseurs, des gens à talens, des hommes de génie. Son petit peloton se rassembloit à l'Opéra, sous la loge de la Reine. L'autre parti remplissoit tout le reste du parterre et de la salle ; mais son foyer principal étoit sous la loge du Roi. Voilà d'où vinrent ces noms de partis célèbres dans ce tems-là, de *Coin du Roi* et de *Coin de la Reine*. La dispute, en s'animant, produisit des brochures. Le Coin du Roi voulut plaisanter ; il fut moqué par *Le Petit Prophète* : il voulut se mêler de raisonner ; il fut écrasé par la *Lettre sur la musique françoise*[1]. Ces deux petits écrits, l'un de Grimm, et l'autre de moi, sont les seuls qui survivent à cette querelle ; tous les autres sont déjà morts.

Mais *Le Petit Prophète*, qu'on s'obstina longtems à m'attribuer malgré moi, fut pris en plaisanterie, et ne fit pas la moindre peine à son auteur[2] ; au lieu que la *Lettre sur la musique* fut prise au sérieux, et souleva contre moi toute la nation, qui se crut offensée dans sa musique. La description de l'incroyable effet de cette brochure seroit digne de la plume de Tacite. C'étoit le tems de la grande querelle du Parlement et du Clergé. Le Parlement venoit d'être exilé ; la fermentation étoit au comble ; tout menaçoit d'un prochain soulèvement. La *(a)* brochure parut ; à l'instant toutes les autres querelles furent oubliées ;

VAR. — *(a)* : Ma brochure...

1. *Lettre sur la musique françoise par J.-J. Rousseau.* (S. l.), 1753, in-8° ; *Œuvres complètes*, t. VI.

2. Melchior Grimm. Voyez ce qu'en dit Schérer, dans l'ouvrage qu'il a consacré à cet écrivain (Paris, Calmann-Lévy, 1887, p. 45 et ss.)

on ne songea qu'au péril de la musique françoise, et il n'y eut plus de soulèvement que contre moi. Il fut tel que la nation n'en est jamais bien revenue. A la cour on ne balançoit qu'entre la Bastille et l'exil, et la lettre de cachet alloit être expédiée, si M. de Voyer [1] n'en eût fait sentir le ridicule. Quand on lira que cette brochure a peut-être empêché une révolution dans l'état, on croira rêver. C'est pourtant une vérité bien réelle, que tout Paris peut encore attester, puisqu'il n'y a pas aujourd'hui plus de quinze ans de cette singulière anecdote.

Si l'on n'attenta pas à ma liberté, l'on ne m'épargna pas du moins les insultes ; ma vie même fut en danger. L'orchestre de l'Opéra fit l'honnête complot de m'assassiner quand j'en sortirois. On me le dit ; je n'en fus que plus assidu à l'Opéra ; et je ne sus que longtems après que M. Ancelet, officier des mousquetaires, qui avoit de l'amitié pour moi, avoit détourné l'effet du complot en me faisant escorter à mon insu à la sortie du spectacle. La ville venoit d'avoir la direction de l'Opéra. Le premier exploit du prévôt des marchands fut de me faire ôter *(a)* mes entrées, et cela de la façon la plus malhonnête qu'il fût possible *(b)*, c'est-à-dire en me les faisant refuser publiquement à mon passage ; de sorte que je fus obligé de prendre un billet d'amphithéâtre, pour n'avoir pas l'affront de m'en retourner ce jour-là. L'injustice étoit d'autant plus criante que le seul prix que j'avois mis à ma pièce, en la leur cédant,

VAR. — *(a)* : de m'ôter... — *(b)* : qu'il *put imaginer*, c'est...

2. Marc-Pierre de Voyer d'Argenson, ministre d'Etat.

étoit mes entrées à perpétuité ; car, quoique ce fût un droit pour tous les auteurs, et que j'eusse ce droit à double titre, je ne laissai pas de le stipuler expressément en présence de M. Duclos. Il est vrai qu'on m'envoya pour mes honoraires, par le caissier de l'Opéra, cinquante louis que je n'avois pas demandés ; mais, outre que ces cinquante louis ne faisoient pas même la somme qui me revenoit dans les règles, ce paiement n'avoit rien de commun avec le droit d'entrée, formellement stipulé, et qui en étoit entièrement indépendant. Il y avoit dans ce procédé une telle complication d'iniquité et de brutalité *(a)*, que le public, alors dans sa plus grande animosité contre moi, ne laissa pas d'en être unanimement choqué ; et tel qui m'avoit insulté la veille, crioit le lendemain tout haut dans la salle qu'il étoit honteux d'ôter ainsi les entrées à un auteur qui les avoit si bien méritées, et qui pouvoit même les réclamer pour deux. Tant est juste le proverbe italien, qu'*ogn'un ama la giustizia in casa d'altrui.*

Je n'avois là-dessus qu'un parti à prendre ; c'étoit de réclamer mon ouvrage, puisqu'on m'en ôtoit le prix convenu *(b)*. J'écrivis pour cet effet à M. d'Argenson [1] qui avoit le département de l'Opéra ; et je joignis à ma lettre un mémoire qui étoit sans réplique, et qui demeura sans réponse et sans effet, ainsi que ma lettre. Le silence de cet homme injuste me resta sur le cœur, et ne contribua pas à augmenter l'estime

VAR. — *(a)* : de brutalité et d'iniquité... — *(b)* : le prix *accordé*. J'écrivis...

1. *Correspondance*, Lettre LXXVI, 6 mars 1754.

très médiocre que j'eus toujours pour son caractère et pour ses talens. C'est ainsi qu'on a gardé ma pièce à l'Opéra, en me frustrant du prix pour lequel je l'avois cédée. Du foible au fort, ce seroit voler ; du fort au foible, c'est seulement s'approprier le bien d'autrui.

Quant au produit pécuniaire de cet ouvrage, quoiqu'il ne m'ait pas rapporté le quart de ce qu'il auroit rapporté dans les mains d'un autre, il ne laissa pas d'être assez grand pour me mettre en état de subsister plusieurs années, et suppléer à la copie qui alloit toujours assez mal. J'eus cent louis du Roi, cinquante de madame de Pompadour pour la représentation de Bellevue [1], où elle fit elle-même le rôle de Colin ; cinquante de l'Opéra, et cinq cents francs de Pissot pour la gravure ; en sorte que cet intermède, qui ne me coûta jamais que cinq ou six semaines de travail, me rapporta presque autant d'argent, malgré mon malheur et ma balourdise, que m'en a depuis rapporté l'*Emile*, qui m'avoit coûté vingt ans de méditation et trois ans de travail. Mais je payai bien l'aisance pécuniaire où me mit cette pièce, par les chagrins infinis qu'elle m'attira. Elle fut le germe des secrètes jalousies qui n'ont éclaté que longtems après. Depuis son succès, je ne remarquai plus ni dans Grimm, ni dans Diderot, ni dans presque aucun *(a)* des gens de lettres de ma connoissance, cette cor-

VAR. — *(a)* : ni dans aucun...

1. Elle eut lieu le 4 mars 1753. On donna à cette occasion une édition spéciale du *Devin du Village*, imprimée « par exprès commandement de Sa Majesté » (in-8° de 47 pp.).

dialité, cette franchise, ce plaisir de me voir, que j'avois cru trouver en eux jusqu'alors. Dès que je paroissois chez le Baron, la conversation cessoit d'être générale. On se rassembloit par petits pelotons, on se chuchotoit à l'oreille, et je restois seul sans savoir avec qui parler. J'endurai longtems ce choquant abandon et voyant que madame d'Holbach [1], qui étoit douce et aimable, me recevoit toujours bien, je supportois les grossièretés de son mari, tant qu'elles furent supportables. Mais un jour il m'entreprit sans sujet, sans prétexte, et avec une telle brutalité devant Diderot, qui ne dit pas un mot, et devant Margency, qui m'a dit souvent depuis lors avoir admiré la douceur et la modération de mes réponses, qu'enfin chassé de chez lui par ce traitement indigne, j'en sortis résolu de n'y plus rentrer. Cela ne m'empêcha pas de parler toujours honorablement de lui et de sa maison ; tandis qu'il ne s'exprimoit jamais sur mon compte qu'en termes outrageans, méprisans, sans me désigner autrement que par ce *petit cuistre*, et sans pouvoir cependant articuler aucun tort d'aucune espèce que j'aie eu jamais avec lui, ni avec personne à laquelle il prît intérêt. Voilà comment il finit par vérifier mes prédictions et mes craintes. Pour moi, je crois que mesdits amis m'auroient pardonné de faire des livres, et d'excellens livres, parce que cette gloire ne leur étoit pas étrangère; mais qu'ils ne purent me pardonner d'avoir fait un opéra, ni les succès brillans qu'eut cet ouvrage, parce qu'aucun

1. Geneviève-Basile-Suzanne d'Aine, première femme du baron d'Holbach.

d'eux n'étoit en état de courir la même carrière, ni d'apirer aux mêmes honneurs. Duclos seul, au-dessus de cette jalousie, parut même augmenter *(a)* d'amitié pour moi, et m'introduisit chez mademoiselle Quinault [1], où je trouvai autant d'attentions, d'honnêtetés, de caresses, que j'avois peu trouvé de tout cela chez M. d'Holbach.

Tandis qu'on jouoit *Le Devin du village* à l'Opéra, il étoit aussi question de son auteur à la Comédie-Françoise, mais un peu moins heureusement. N'ayant pu, dans sept ou huit ans, faire jouer mon *Narcisse* aux Italiens, je m'étois dégoûté de ce théâtre, par le mauvais jeu des acteurs dans le françois, et j'aurois bien voulu avoir fait passer ma pièce aux François, plutôt que chez eux. Je parlai de ce désir au comédien La Noue, avec lequel j'avois fait connoissance, et qui, comme on sait, étoit homme de mérite et auteur. *Narcisse* lui plut, il se chargea de le faire jouer anonyme, et en attendant il me procura les entrées, qui me furent d'un grand agrément, car j'ai toujours préféré le Théâtre-François aux deux autres. La pièce fut reçue avec applaudissement, et représentée [2] sans qu'on en nommât l'auteur ; mais j'ai lieu de croire que les comédiens et bien d'autres ne l'ignoroient pas. Les demoiselles Gaussin et Grandval jouoient les rôles d'amoureuses ; et quoique l'intelli-

VAR. — *(a)* : parut augmenter *encore...*

1. Jeanne-Françoise Quinault (1701-1783), ancienne actrice de la Comédie Française. On sait qu'elle tenait un des salons les plus littéraires de Paris.

2. Le 18 décembre 1752. *Narcisse* parut d'abord sans indication de lieu, et sans nom d'éditeur, en 1753 (in-8°, XXXIII-62 p.)

gence du tout fût manquée, à mon avis, on ne pouvoit pas appeler cela une pièce absolument mal jouée. Toutefois je fus surpris et touché de l'indulgence du public, qui eut la patience de l'entendre tranquillement d'un bout à l'autre, et d'en souffrir même une seconde représentation, sans donner le moindre signe d'impatience. Pour moi, je m'ennuyai tellement à la première, que je ne pus tenir jusqu'à la fin *(a)*, et sortant du spectacle, j'entrai au café de Procope où je trouvai Boissy et quelques autres, qui probablement s'étoient ennuyés comme moi. Là, je dis hautement mon *Peccavi*, m'avouant humblement ou fièrement *(b)* l'auteur de la pièce, et en parlant comme tout le monde en pensoit. Cet aveu public de l'auteur d'une mauvaise pièce qui tombe fut fort admiré, et me parut très peu pénible. J'y trouvai même un dédommagement d'amour-propre dans le courage avec lequel il fut fait, et je crois qu'il y eut en cette occasion plus d'orgueil à parler, qu'il n'y auroit eu de sotte honte à se taire. Cependant, comme il étoit sûr que la pièce, quoique glacée à la représentation, soutenoit la lecture, je la fis imprimer, et dans la préface, qui est un de mes bons écrits, je commençai de mettre à découvert mes principes, un peu plus que je n'avois fait jusqu'alors.

J'eus bientôt occasion de les développer tout-à-fait dans un ouvrage de plus grande importance ; car ce fut, je pense, en cette année 1753 que parut le programme de l'Académie de Dijon sur l'*Origine de*

VAR. — *(a)* : à la fin, et *me réfugiant* au café de Procope, *qui étoit vis-à-vis, j'y* trouvai... — *(b)* : humblement l'auteur...

l'inégalité parmi les hommes. Frappé de cette grande question, je fus surpris que cette Académie eût osé la proposer ; mais, puisqu'elle *(a)* avoit eu ce courage, je pouvois bien avoir celui de la traiter et je l'entrepris.

Pour méditer à mon aise ce grand sujet, je fis à Saint-Germain un voyage de sept ou huit jours, avec Thérèse, notre hôtesse, qui étoit une bonne femme, et une de ses amies. Je compte cette promenade pour une des plus agréables de ma vie. Il faisoit très beau ; ces bonnes femmes se chargèrent *(b)* des soins et de la dépense ; Thérèse s'amusoit avec elles ; et moi, sans souci de rien, je venois m'égayer sans gêne aux heures des repas. Tout le reste du jour *(c)*, enfoncé dans la forêt, j'y cherchois, j'y trouvois l'image des premiers tems, dont je traçois fièrement l'histoire ; je faisois main-basse sur les petits mensonges des hommes ; j'osois dévoiler à nu leur nature, suivre le progrès du tems et des choses qui l'ont défigurée, et comparant l'homme de l'homme avec l'homme naturel, leur montrer dans son perfectionnement prétendu la véritable source de ses misères. Mon âme, exaltée par ces contemplations sublimes, s'élevoit *(d)* auprès de la Divinité, et voyant de là mes semblables suivre, dans l'aveugle route de leurs préjugés, celle de leurs erreurs, de leurs malheurs, de leurs crimes, je leur criois d'une foible voix qu'ils ne pouvoient entendre : Insensés qui vous plaignez sans cesse de la nature, apprenez que tous vos maux vous viennent de vous.

VAR. — *(a)* : puisque *enfin* elle... — *(b)* : *se chargeoient*... — *(c)* : le reste *du tems*,... — *(d)* : *s'osoit placer* auprès...

De ces méditations résulta le *Discours sur l'Inégalité*, ouvrage qui fut plus du goût de Diderot que tous mes autres écrits, et pour lequel ses conseils me furent le plus utiles [1], mais qui ne trouva dans toute l'Europe que peu de lecteurs qui l'entendissent, et aucun de ceux-là qui voulût en parler. Il avoit été fait pour concourir au prix, je l'envoyai donc, mais sûr d'avance qu'il ne l'auroit pas, et sachant bien que ce n'est pas pour des pièces de cette étoffe que sont fondés les prix des académies.

Cette promenade et cette occupation firent du bien à mon humeur et à ma santé. Il y avoit déjà plusieurs années que, tourmenté de ma rétention, je m'étois livré tout à fait aux médecins, qui, sans alléger mon mal, avoient épuisé mes forces et détruit mon tempérament. Au retour de Saint-Germain, je me trouvai plus de forces, et me *(a)* sentis beaucoup mieux. Je suivis cette indication, et résolu de guérir

VAR. — *(a)* et *je* me...

1. Dans le tems que j'écrivois ceci, je n'avois encore aucun soupçon du grand complot de Diderot et de Grimm, sans quoi j'aurois aisément reconnu combien le premier abusoit de ma confiance, pour donner à mes écrits ce ton dur et cet air noir qu'ils n'eurent plus quand il cessa de me diriger. Le morceau du philosophe qui s'argumente en se bouchant les oreilles pour s'endurcir aux plaintes d'un malheureux est de sa façon, et il m'en avoit fourni d'autres plus forts encore, que je ne pus me résoudre à employer. Mais attribuant cette humeur *(b)* noire à celle que lui avoit donnée le Donjon de Vincennes, et dont on retrouve dans son *Clairval* une assez forte dose, il ne me vint jamais à l'esprit d'y soupçonner la moindre méchanceté. *(Note de J.-J. Rousseau.)*

VAR. — *(b)* : attribuant *uniquement* cette humeur...

ou mourir sans médecins et sans remèdes, je leur dis adieu pour jamais, et je me mis à vivre au jour la journée, restant coi quand je ne pouvois aller, et marchant sitôt que j'en avois la force. Le train de Paris parmi les gens à prétentions étoit si peu de mon goût ; les cabales des gens de lettres, leurs honteuses querelles, leur peu de bonne foi dans leurs livres, leurs airs tranchans dans le monde m'étoient si odieux, si antipathiques ; je trouvois si peu de douceur, d'ouverture de cœur, de franchise dans le commerce même de mes amis, que, rebuté de cette vie tumultueuse, je commençois de soupirer ardemment après le séjour de la campagne, et ne voyant pas que mon métier me permît de m'y établir, j'y courois du moins passer les heures que j'avois de libres. Pendant plusieurs mois, d'abord après mon dîner, j'allois me promener seul au Bois de Boulogne, méditant des sujets d'ouvrages, et je ne revenois qu'à la nuit.

Gauffecourt, avec lequel j'étois alors extrêmement lié, se voyant obligé d'aller à Genève pour son emploi [1], me proposa ce voyage ; j'y consentis. Je n'étois pas *(a)* assez bien pour me passer des soins de la Gouverneuse : il fut décidé qu'elle seroit du voyage, que sa mère garderoit la maison, et tous nos arrangemens pris, nous partîmes tous trois ensemble le premier juin 1754.

Je dois noter ce voyage comme l'époque de la première expérience qui, jusqu'à l'âge de quarante-

VAR. — *(a)* : pas *alors* assez...

1. Il occupait un emploi, près du résident de France.

deux ans que j'avois alors, ait porté atteinte au naturel pleinement confiant avec lequel j'étois né, et auquel je m'étois toujours livré sans réserve et sans inconvénient. Nous avions un carrosse bourgeois, qui nous menoit avec les mêmes chevaux à très petites journées. Je descendois et marchois souvent à pied. A peine étions-nous à la moitié de notre route, que Thérèse marqua la plus grande répugnance à rester seule dans la voiture avec Gauffecourt, et que quand, malgré ses prières, je voulois descendre, elle descendoit et marchoit aussi. Je la grondai longtems de ce caprice, et même je m'y opposai tout-à-fait, jusqu'à ce qu'elle se vît forcée enfin à m'en déclarer la cause. Je crus rêver, je tombai des nues quand j'appris que mon ami M. de Gauffecourt, âgé de plus de soixante ans, podagre, impotent, usé de plaisirs et de jouissances, travailloit *(a)* depuis notre départ à corrompre une personne qui n'étoit plus ni belle ni jeune, qui appartenoit à son ami, et cela par les moyens les plus bas, les plus honteux, jusqu'à lui présenter sa bourse, jusqu'à tenter de l'émouvoir par la lecture d'un livre abominable, et par la vue des figures infâmes dont il étoit plein. Thérèse, indignée, lui lança une fois son vilain livre par la portière, et j'appris que le premier jour, une violente migraine m'ayant fait aller coucher sans souper *(b)*, il avoit employé tout le tems de ce tête-à-tête à des tentatives et des manœuvres plus dignes d'un satyre et d'un bouc que d'un honnête homme

VAR. — *(a)* : travailloit *en secret* depuis... — *(b)* : jour, m'*étant allé* coucher sans souper, *à cause d'une* violente migraine, il...

auquel j'avois confié ma compagne et moi-même. Quelle surprise ! quel serrement de cœur tout nouveau pour moi ! Moi qui jusqu'alors avois cru l'amitié inséparable de tous les *(a)* sentimens aimables et nobles qui font tout son charme, pour la première fois de ma vie je me vois forcé de l'allier au dédain, et d'ôter ma confiance et mon estime à un homme que j'aime et dont je me crois aimé ! Le malheureux me cachoit sa turpitude. Pour ne pas exposer Thérèse, je me vis forcé de lui cacher mon mépris, et de recéler au fond de mon cœur des sentimens qu'il ne devoit *(b)* pas connoître. Douce et sainte illusion de l'amitié ! Gauffecourt leva le premier ton voile à mes yeux. Que de mains cruelles l'ont empêché depuis lors de retomber !

A Lyon, je quittai Gauffecourt pour prendre ma route par la Savoie, ne pouvant me résoudre à passer derechef si près de Maman sans la revoir. Je la revis... Dans quel état, mon Dieu ! quel avilissement ! Que lui restoit-il de sa vertu première? Étoit-ce la même madame de Warens, jadis si brillante, à qui le curé de Pontverre m'avoit adressé? Que mon cœur fut navré ! Je ne vis plus pour elle d'autre ressource que de se dépayser. Je lui réitérai vivement et vainement *(c)* les instances que je lui avois faites plusieurs fois dans mes lettres, de venir vivre paisiblement avec moi, qui voulois consacrer *(d)* mes jours et ceux de Thérèse à rendre les siens heureux. Attachée à sa pension, dont cependant, quoique exactement

VAR. — *(a) des* sentiments... — *(b) : que mon ami* ne devoit... — *(c) :* et *inutilement* les... — *(d) :* consacrer *ma vie et celle* de Thérèse à rendre ses *jours* heureux.

payée *(a)*, elle ne tiroit plus rien depuis longtems, elle ne m'écouta pas. Je lui fis encore quelque légère part de ma bourse, bien moins que je n'aurois dû, bien moins que je n'aurois fait, si je n'eusse été parfaitement sûr qu'elle n'en profiteroit pas d'un sol *(b)*. Durant mon séjour à Genève, elle fit un voyage en Chablais, et vint me voir à Grange-Canal *(c)*. Elle manquoit d'argent pour achever son voyage ; je n'avois pas sur moi ce qu'il falloit pour cela ; je le lui envoyai une heure après par Thérèse. Pauvre Maman ! Que je dise encore ce trait de son cœur. Il ne lui restoit pour dernier bijou qu'une petite bague. Elle l'ôta de son doigt pour le mettre à celui de Thérèse, qui la remit à l'instant au sien, en baisant cette noble main qu'elle arrosa de ses pleurs. Ah ! c'étoit alors le moment d'acquitter ma dette ! Il falloit tout quitter pour la suivre, m'attacher à elle jusqu'à sa dernière heure, et partager son sort quel qu'il fût. Je n'en fis rien ; distrait par un autre attachement, je sentis relâcher le mien pour elle, faute d'espoir de pouvoir le lui rendre utile. Je gémis sur elle, et ne la suivis pas. De tous les remords que j'ai sentis en ma vie, voilà le plus vif et le plus permanent. Je méritai par là les châtimens terribles qui depuis lors n'ont cessé de m'accabler : puissent-ils avoir expié mon ingratitude ! Elle fut dans ma conduite ; mais elle a trop déchiré mon cœur pour que jamais ce cœur ait été celui d'un ingrat.

Avant mon départ de Paris, j'avois esquissé la

VAR. — *(a)* : dont cependant, elle... — *(b)* : si je n'eusse été sûr qu'elle *n'en mettroit pas un sol à son usage.* — *(c)* : Grange-*Canard.*

dédicace de mon *(a)* *Discours sur l'Inégalité.* Je l'achevai à Chambéri, et la datai du même lieu, jugeant qu'il étoit mieux, pour éviter toute chicane, de ne la dater ni de France ni de Genève *(b)*. Arrivé dans cette ville, je me livrai à l'enthousiasme républicain qui m'y avoit amené. Cet enthousiasme augmenta par l'accueil que j'y reçus. Fêté, caressé dans tous les états, je me livrai tout entier au zèle patriotique, et, honteux d'être exclu de mes droits de citoyen par la profession d'un autre culte *(c)* que celui de mes pères, je résolus de reprendre ouvertement ce dernier *(d)*. Je pensois que *(e)* l'Évangile étant le même pour tous les chrétiens, et le fond du dogme n'étant différent qu'en ce qu'on se mêloit d'expliquer *(f)* ce qu'on ne pouvoit entendre, il appartenoit en chaque pays au seul souverain de fixer et le culte et ce dogme inintelligible *(g)*, et qu'il étoit par conséquent du devoir du citoyen d'admettre le dogme et de suivre le culte prescrit par la loi. La fréquentation des Encyclopédistes, loin d'ébranler ma foi, l'avoit affermie par mon aversion naturelle *(h)* pour la dispute et pour les partis. L'étude de l'homme et de l'univers m'avoit montré partout les causes finales et l'intelligence qui les dirigeoit. La lecture de la Bible, et surtout de l'Évangile, à laquelle je m'appliquois depuis quelques années, m'avoit fait mépriser les basses et sottes interprétations que don-

VAR. — *(a)* : *du* Discours... — *(b)* : la dater de France ni de Genève. — *(c)* : *par* un autre culte... — *(d)* : ouvertement *celui de mon pays.* Je... — *(e)* : que *la morale de* l'Évangile... — *(f)* : qu'on *vouloit* expliquer... — *(g)* : de fixer ce dogme inintelligible, *ainsi que le culte* et... — *(h)* : mon aversion pour...

noient à Jésus-Christ les gens les moins dignes de l'entendre. En un mot, la philosophie, en m'attachant à l'essentiel de la Religion, m'avoit détaché de ce fatras de petites formules dont les hommes l'ont offusquée. Jugeant qu'il n'y avoit pas pour un homme raisonnable deux manières d'être chrétien, je jugeois aussi que tout ce qui est forme et discipline étoit dans chaque pays du ressort des lois. De ce principe si sensé, si social, si pacifique, et qui m'a attiré de si cruelles persécutions, il s'ensuivoit que, voulant être citoyen, je devois être protestant, et rentrer dans le culte établi dans mon pays. Je m'y déterminai ; je me soumis même aux instructions du pasteur de la paroisse où je logeois *(a)*, laquelle étoit hors la ville. Je désirai seulement de n'être pas obligé de paroître en Consistoire. L'Édit Ecclésiastique cependant y étoit formel ; on voulut bien y déroger en ma faveur, et l'on nomma une commission de cinq ou six membres pour recevoir en particulier ma profession de foi. Malheureusement le ministre Perdriau, homme aimable et doux, avec qui j'étois lié, s'avisa de me dire qu'on se réjouissoit de m'entendre parler dans cette petite assemblée. Cette attente m'effraya si fort, qu'ayant étudié jour et nuit, pendant trois semaines, un petit discours que j'avois préparé, je me troublai lorsqu'il fallut le réciter, au point de n'en pouvoir pas dire un seul mot, et je fis dans cette conférence le rôle du plus sot écolier. Les commissaires parloient pour moi je répondois bêtement *oui* et *non* ; ensuite je fus

VAR. — *(a)* : logeois. Je...

admis à la communion, et réintégré dans mes droits de Citoyen [1] : je fus inscrit *(a)* comme tel dans le rôle des gardes que payent les seuls citoyens et bourgeois, et j'assistai à un conseil général extraordinaire, pour recevoir le serment du syndic Mussard. Je fus si touché des bontés que me témoignèrent en cette occasion le Conseil, le Consistoire, et des procédés obligeans et honnêtes de tous les magistrats, ministres et citoyens, que pressé par le bon homme De Luc [2], qui m'obsédoit sans cesse, et encore plus par mon propre penchant, je ne songeai à retourner à Paris que pour dissoudre mon ménage, mettre en règle mes petites affaires, placer madame Le Vasseur et son mari, ou pourvoir, à leur subsistance, et revenir avec Thérèse m'établir à Genève pour le reste de mes jours.

Cette résolution prise, je fis trêve aux affaires sérieuses pour m'amuser avec mes amis jusqu'au tems de mon départ. De tous ces amusemens celui qui me plut davantage, fut une promenade autour du lac, que je fis en bateau avec De Luc père, sa bru, ses deux fils et ma Thérèse. Nous mîmes sept jours [3]

VAR. — — *(a) : ayant été* inscrit...

1. Le lundi 29 juillet 1754. Rousseau assista au Conseil extraordinaire du 31 juillet qui reçut le serment du syndic Pierre Mussard.

2. Jacques-François De Luc, horloger (1698-1780). On trouvera un portrait de ce personnage, peint par Gardelle, au Musée de Genève.

3. Lisez *six* jours. (Voyez Th. Dufour, *Pages inéd. de J.-J. Rousseau.* Annales de la Soc. de J.-J. Rousseau, 1906, p. 155 et ss.) L'itinéraire de ce voyage, écrit par Rousseau, a été publié au tome I des *Mémoires de Condorcet sur la Révolution française*... Paris, 1824.

à cette tournée, par le plus beau tems du monde. J'en gardai le vif souvenir des sites qui m'avoient frappé à l'autre extrémité du lac, et dont je fis la description, quelques années après, dans la *Nouvelle Héloïse* [1].

Les principales liaisons que je fis à Genève, outre les De Luc, dont j'ai parlé, furent le jeune ministre Vernes, que j'avois déjà connu à Paris, et dont j'augurois mieux qu'il n'a valu dans la suite ; M. Perdriau, alors pasteur de campagne, aujourd'hui professeur de belles-lettres, dont la société, pleine de douceur et d'aménité, me sera toujours regrettable, quoiqu'il ait cru du bel air de se détacher de moi ; M. Jalabert, alors professeur de physique, depuis conseiller et syndic, auquel je lus mon *Discours sur l'Inégalité* (mais non pas la dédicace), et qui en parut transporté ; le professeur Lullin, avec lequel, jusqu'à sa mort, je suis resté en correspondance, et qui m'avoit même chargé d'emplettes de livres pour la Bibliothèque ; le professeur Vernet, qui me tourna le dos, comme tout le monde, après que je lui eus donné des preuves d'attachement et de confiance qui l'auroient dû toucher, si un théologien pouvoit être touché de quelque chose ; Chappuis, commis et successeur de Gauffecourt, qu'il voulut supplanter *(a)*, et qui bientôt fut supplanté lui-même ; Marcet de Mezières, ancien ami de mon père, et qui s'étoit aussi montré le mien ; mais qui après avoir jadis bien mérité de la patrie, s'étant fait auteur drama-

VAR. — *(a)* : supplanter *pour les sels de Valais*, et...

1. Partie IV, lettre XVII, *De Saint-Preux à Milord Edouard.*

tique, et prétendant aux Deux-Cents, changea de maximes, et devint ridicule avant sa mort. Mais celui de tous dont j'attendis davantage, fut Moultou [1] *(a)*, jeune homme de la plus grande espérance par ses talens, par son esprit plein de feu, que j'ai toujours aimé, quoique sa conduite à mon égard ait été souvent équivoque, et qu'il ait des liaisons avec mes plus cruels ennemis, mais qu'avec tout cela, je ne puis m'empêcher de regarder encore comme appelé à être un jour le défenseur de ma mémoire et le vengeur de son ami.

Au milieu de ces dissipations, je ne perdis ni le goût ni l'habitude de mes promenades solitaires, et j'en faisois souvent d'assez grandes sur les bords du lac, durant lesquelles ma tête, accoutumée au travail, ne demeuroit pas oisive. Je digérois le plan déjà formé de mes *Institutions politiques*, dont j'aurai bientôt à parler ; je méditois une *Histoire du Valais* [2], un plan de tragédie en prose, dont le sujet, qui n'étoit pas moins que Lucrèce [3] *(b)*, ne m'ôtoit pas l'espoir d'atterrer les rieurs, quoique j'osasse

VAR. — *(a)* : Moultou *le fils qui, pendant mon séjour à Genève, fut reçu dans le ministère, auquel il a depuis renoncé*, jeune homme... — *(b)* : Lucrèce, *et dont je n'espérois pas moins que* d'atterrer les rieurs. Je m'essayois...

1. Paul Moultou, né à Montpellier en 1725, mort à Coinsain, près de Genève, en 1785. Ministre protestant en 1754 ; nommé citoyen de Genève, en 1755. Il fut le dépositaire du Ms. définitif des *Confessions*.

2. Des fragments de cet ouvrage ont été publiés, en même temps que l'itinéraire du voyage sur le lac de Genève, dans les *Mémoires* déjà cités. Voyez Th. Dufour, *Pages inédites de J.-J. Rousseau*.

3. Quelques esquisses de cette pièce se trouvent dans les éditions des *Œuvres complètes*.

laisser paroître encore cette infortunée, quand elle ne le peut plus sur aucun théâtre françois. Je m'essayois en même tems sur Tacite, et je traduisis le premier livre de son histoire, qu'on trouvera parmi mes papiers.

Après quatre mois de séjour à Genève, je retournai au mois d'octobre à Paris, et j'évitai de passer par Lyon, pour ne pas me retrouver en route avec Gauffecourt. Comme il entroit dans mes arrangemens de ne revenir à Genève que le printems prochain, je repris pendant l'hiver mes habitudes et mes occupations, dont la principale fut de voir les épreuves de mon *Discours sur l'Inégalité*, que je faisois imprimer en Hollande [1] par le libraire Rey, dont je venois de faire la connoissance à Genève. Comme cet ouvrage étoit dédié à la République, et que cette dédicace pouvoit ne pas plaire au Conseil, je voulois attendre l'effet qu'elle feroit à Genève, avant que d'y retourner. Cet effet ne me fut pas favorable, et cette dédicace, que le plus pur patriotisme m'avoit dictée, ne fit que m'attirer des ennemis dans le Conseil, et des jaloux dans la bourgeoisie. M. Chouet, alors premier syndic, m'écrivit une lettre honnête, mais froide, qu'on trouvera dans mes recueils, Liasse A, nº 3. Je reçus des particuliers, entre autres de De Luc et de Jalabert, quelques complimens ; et ce fut là tout : je ne vis point qu'aucun Genevois me sût un vrai gré du zèle de cœur qu'on sentoit dans cet ouvrage. Cette indifférence scandalisa tous ceux qui la remarquèrent. Je me souviens que, dînant un jour à Clichy,

3. Il parut à Amsterdam, en 1755, avec un frontispice d'Eisen.

chez madame Dupin, avec Crommelin, résident de la République [1], et avec M. de Miran [2], celui-ci dit, en pleine table, que le Conseil me devoit un présent et des honneurs publics pour cet ouvrage, et qu'il se déshonoroit s'il y manquoit *(a)*. Crommelin, qui étoit un petit homme noir et bassement méchant, n'osa rien répondre en ma présence, mais il fit une grimace effroyable qui fit sourire madame Dupin. Le seul avantage que me procura cet ouvrage, outre celui d'avoir satisfait mon cœur, fut le titre de citoyen, qui me fut donné par mes amis, puis par le public à leur exemple, et que j'ai perdu dans la suite pour l'avoir trop bien mérité.

Ce mauvais succès ne m'auroit pourtant pas détourné d'exécuter ma retraite à Genève [3], si des motifs plus puissans sur mon cœur n'y avoient concouru. M. d'Épinay, voulant ajouter une aile qui manquoit au *(b)* château de Chevrette, faisoit une dépense immense pour l'achever. Étant allé voir un jour, avec madame d'Épinay, ces ouvrages *(c)*, nous poussâmes notre promenade un quart de lieue plus loin, jusqu'au réservoir des eaux du parc qui touchoit la forêt de Montmorency, et où étoit un joli potager, avec une *(d)* petite loge fort délabrée, qu'on appeloit l'Hermitage. Ce lieu solitaire et très agréable m'avoit frappé, quand je le vis pour la première

VAR. — *(a)* : s'il manquoit *à ce devoir*. — *(b)* : à *son* château de *la*... — *(c)* : ces ouvrages *de sa maison d'Epinay*, nous... — *(d)* : une *très*...

1. Isaac-Mathieu Crommelin (27 nov. 1730-16 oct. 1815).
2. Neveu de M. Dupin.
3. Rousseau paraît avoir quitté Genève au début d'octobre 1754.

fois, avant mon voyage de Genève. Il m'étoit échappé de dire dans mon transport : Ah ! madame, quelle habitation délicieuse ! Voilà un asile tout fait pour moi. Madame d'Épinay ne releva pas beaucoup mon discours ; mais à ce second voyage je fus tout surpris de trouver, au lieu de la vieille masure, une petite maison presque entièrement neuve, fort bien distribuée, et très logeable pour un petit ménage de trois personnes. Madame d'Épinay avoit fait faire cet ouvrage *(a)* en silence et à très peu de frais, en détachant quelques matériaux et quelques ouvriers de ceux du château. Au *(b)* second voyage, elle me dit en voyant ma surprise : Mon ours, voilà votre asile ; c'est vous qui l'avez choisi, c'est l'amitié qui vous l'offre ; j'espère qu'elle vous ôtera la cruelle idée de vous éloigner de moi. Je ne crois pas avoir *(c)* été de mes jours plus vivement, plus délicieusement ému : je mouillai de pleurs la main bienfaisante de mon amie, et si je ne fus pas vaincu dès cet instant même, je fus extrêmement ébranlé. Madame d'Épinay, qui ne vouloit pas en avoir le démenti, devint si pressante, employa tant de moyens, tant de gens pour me circonvenir, jusqu'à gagner pour cela madame Le Vasseur et sa fille, qu'enfin elle triompha de mes résolutions. Renonçant au séjour de ma patrie, je résolus, je promis d'habiter l'Hermitage ; et en attendant que le bâtiment fût sec, elle prit soin d'en préparer les meubles, en sorte que tout fut prêt pour y entrer le printems suivant *(d)*.

Une chose qui aida beaucoup à me déterminer fut

VAR. — *(a)* : *ce travail*... — *(b)* : A *ce* second... — *(c)* : Je ne crois pas *d'*avoir été... — *(d)* : le printems *prochain*.

l'établissement de Voltaire auprès de Genève. Je compris que cet homme y feroit révolution ; que j'irois retrouver dans ma patrie le ton, les airs, les mœurs qui me chassoient de Paris, qu'il me faudroit batailler sans cesse, et que je n'aurois d'autre choix dans ma conduite que celui d'être un pédant insupportable, ou un lâche et mauvais citoyen. La lettre que Voltaire m'écrivit sur mon dernier ouvrage me donna lieu d'insinuer mes craintes dans ma réponse [1] ; l'effet qu'elle produisit les confirma. Dès lors je tins Genève perdue, et je ne me trompai pas. J'aurois dû peut-être aller faire tête à l'orage, si je m'en étois senti le talent. Mais qu'eussé-je fait seul, timide et parlant très mal, contre un homme arrogant, opulent, étayé du crédit des grands, d'une brillante faconde, et déjà l'idole des femmes et des jeunes gens ? Je craignis d'exposer inutilement au péril mon courage ; je n'écoutai que mon naturel paisible, que mon amour *(a)* du repos, qui, s'il me trompa, me trompe encore aujourd'hui sur le même article. En me retirant à Genève, j'aurois pu m'épargner de grands malheurs à moi-même ; mais je doute qu'avec tout mon zèle ardent et patriotique j'eusse fait rien de grand et d'utile pour mon pays.

Tronchin [2], qui, dans le même tems à peu près, fut

VAR. — *(a)* : que *l'*amour...

1. La lettre de Voltaire est du 30 août 1755 : la réponse de Rousseau du 10 sept. suivant. (Voyez la *Correspondance*, lettres XCIII et XCIV.

2. Théodore Tronchin, né à Genève, le 24 mai 1709, mort à Paris, le 30 novembre 1781. Il fut, après Grimm et Diderot, le plus redoutable ennemi de Rousseau.

s'établir à Genève, vint quelque tems après à Paris [1] faire le saltimbanque, et en emporta des trésors. A son arrivée, il me vint voir avec le chevalier de Jaucourt. Madame d'Épinay souhaitoit fort de le consulter en particulier, mais la presse n'étoit pas facile à percer. Elle eut recours à moi. J'engageai Tronchin à l'aller voir. Ils commencèrent ainsi, sous mes auspices, des liaisons qu'il resserrèrent ensuite à mes dépens. Telle a toujours été ma destinée ; sitôt que j'ai rapproché l'un de l'autre deux amis que j'avois séparément, ils n'ont jamais manqué de s'unir contre moi. Quoique dans le complot que formoient dès lors les Tronchin d'asservir leur patrie, ils dussent tous me haïr mortellement, le docteur pourtant continua longtems à me témoigner de la bienveillance. Il m'écrivit même après son retour à Genève, pour m'y proposer la place de bibliothécaire honoraire. Mais mon parti étoit pris, et cette offre ne m'ébranla pas [2].

Je retournai dans ce tems-là chez M. d'Holbach. L'occasion en avoit été la mort de sa femme [3], arrivée, ainsi que celle de madame de Francueil, durant mon séjour à Genève. Diderot, en me la marquant, me parla de la profonde affliction du mari. Sa douleur émut mon cœur. Je regrettois vivement moi-même cette aimable femme. J'écrivis sur ce sujet à M. d'Hol-

1. Au printemps de 1756.

2. On consultera utilement sur les rapports de Tronchin et de Rousseau, ainsi que sur la proposition qui lui fut faite, et qu'il n'accepta pas, le livre de M. Henry Tronchin : *Un médecin du XVIIIe s., Th. Tronchin.* Paris, Plon, 1906, ch. VI.

3. La baronne d'Holbach mourut le 26 août 1755.

bach *(a)*. Ce triste événement me fit oublier tous ses torts, et lorsque je fus de retour de Genève, et qu'il fut de retour lui-même d'un tour de France qu'il avoit fait pour se distraire, avec Grimm et d'autres amis, j'allai le voir, et je continuai jusqu'à mon départ pour l'Hermitage. Quand on sut dans sa coterie que madame d'Épinay, qu'il ne voyoit point encore, m'y préparoit un logement, les sarcasmes tombèrent sur moi comme la grêle, fondés sur ce qu'ayant besoin de l'encens et des amusemens de la ville, je ne soutiendrois pas la solitude seulement quinze jours. Sentant en moi ce qu'il en étoit, je laissai dire, et j'allai mon train. M. d'Holbach ne laissa pas de m'être utile [1], pour placer le vieux bonhomme Le Vasseur, qui avoit plus de quatre-vingts ans, et dont sa femme, qui s'en sentoit surchargée, ne cessoit de me prier de la débarrasser. Il fut mis dans une maison de charité, où l'âge et le regret de se voir loin de sa famille le mirent au tombeau presque en arrivant. Sa femme et ses autres enfans le regrettèrent peu. Mais Thérèse, qui l'aimoit tendrement, n'a jamais pu se consoler de sa perte, et

VAR. — *(a)* : à M. d'Holbach. *Il me répondit honnêtement. Cette* triste *circonstance* me fit...

1. Voici un exemple *(b)* des tours que me joue ma mémoire. Longtems après avoir écrit ceci, je viens d'apprendre, en causant avec ma femme de son vieux bonhomme de père, que ce ne fut point M. d'Holbach, mais M. de Chenonceaux, alors un des administrateurs de l'Hôtel-Dieu, qui le fit placer. J'en avois si totalement perdu l'idée, et j'avois celle de M. d'Holbach si présente, que j'aurois juré pour ce dernier. *(Note de J.-J. Rousseau.)*

VAR. — *(b)* : un exemple *bien frappant* des tours...

d'avoir souffert que, si près de son terme, il allât loin d'elle achever ses jours.

J'eus à peu près dans le même tems une visite à laquelle je ne m'attendois guère, quoique ce fût une bien ancienne connoissance. Je parle de mon ami Venture, qui vint me surprendre un beau matin, lorsque je ne pensois à rien moins *(a)*. Un autre homme étoit avec lui. Qu'il me parut changé ! Au lieu de ses anciennes grâces, je ne lui trouvai plus qu'un air crapuleux, qui m'empêcha *(b)* de m'épanouir avec lui. Ou mes yeux n'étoient plus les mêmes, ou la débauche avoit abruti son esprit, ou tout son premier éclat tenoit à celui de la jeunesse, qu'il n'avoit plus. Je le vis presque avec indifférence, et nous nous séparâmes assez froidement. Mais quand il fut parti, le souvenir de nos anciennes liaisons me rappela si vivement celui de mes jeunes ans, si doucement, si sagement *(c)* consacrés à cette femme angélique qui maintenant n'étoit guères moins changée que lui, les petites anecdotes de cet heureux tems, la romanesque journée de Toune, passée avec tant d'innocence et de jouissance entre ces deux charmantes filles dont une main baisée avoit été l'unique faveur, et qui, malgré cela, m'avoit laissé des regrets si vifs, si touchans, si durables ; tous ces ravissans délires d'un jeune cœur, que j'avois sentis alors dans toute leur force, et dont je crois *(d)* le tems passé pour jamais ; toutes ces tendres réminis-

VAR. — *(a)* : moins. Qu'il me parut changé ! Un autre homme étoit avec lui... — *(b)* : qui *empêcha mon cœur* de *s'*... — *(c)* : si doucement, si *pleinement* consacrés... — *(d)* : je *croyois* le tems pour jamais passé ;...

cences me firent verser des larmes sur ma jeunesse écoulée, et sur ses transports désormais perdus pour moi. Ah ! combien j'en aurois versées sur leur retour tardif et funeste, si j'avois prévu les maux qu'il m'alloit coûter !

Avant de quitter Paris, j'eus, durant l'hiver qui précéda ma retraite, un plaisir bien selon mon cœur, et que je goûtai dans toute sa pureté. Palissot [1], académicien de Nancy, connu par quelques drames, venoit d'en donner un à Lunéville, devant le roi de Pologne. Il crut apparemment faire sa cour en jouant, dans ce drame, un homme qui avoit osé se mesurer avec le Roi, la plume à la main. Stanislas, qui étoit généreux et qui n'aimoit pas la satire, fut indigné qu'on osât ainsi personnaliser en sa présence. M. le comte de Tressan [2] écrivit, par l'ordre de ce prince [3], à d'Alembert et à moi, pour m'informer que l'intention de Sa Majesté étoit que le sieur Palissot fût chassé de son Académie. Ma réponse fut une vive prière à M. de Tressan d'intercéder auprès du Roi *(a)* de Pologne pour obtenir la grâce du sieur Palissot. La grâce fut accordée *(b)*, et M. de Tressan, en me le marquant au nom du Roi, ajouta que ce fait seroit inscrit sur les registres de l'Académie. Je répliquai

VAR. — *(a)* : du Roi pour... — *(b)* : accordée, *à ma sollicitation* et...

1. Charles Palissot de Montenay (1730-1814), l'auteur de la comédie des *Philosophes*.

2. Louis-Elisabeth de la Vergne, comte de Tressan, né au Mans, le 5 octobre 1705, mort le 31 octobre 1783. Il était grand maréchal de la Cour du roi Stanislas.

3. Le 20 décembre 1755.

que c'étoit moins accorder une grâce que perpétuer un châtiment. Enfin j'obtins, à force d'instances, qu'il ne seroit fait mention de rien dans les registres, et qu'il ne resteroit aucune trace publique de cette affaire. Tout cela fut accompagné, tant de la part du Roi que de celle de M. de Tressan, de témoignages d'estime et de considération dont je fus extrêmement flatté, et je sentis en cette occasion que l'estime des hommes qui en sont si dignes eux-mêmes, produit dans l'âme un sentiment bien plus doux et plus noble que celui de la vanité. J'ai transcrit dans mon recueil les lettres de M. de Tressan avec mes réponses, et l'on en trouvera les originaux dans la Liasse A, numéros 9, 10 et 11 [1].

Je sens bien que, si jamais ces Mémoires parviennent à voir le jour, je perpétue ici moi-même le souvenir d'un fait dont je voulois effacer la trace ; mais j'en transmets bien d'autres malgré moi. Le grand objet de mon entreprise, toujours présent à mes yeux, l'indispensable devoir de la remplir dans toute son étendue, ne m'en laisseront point détourner par de plus foibles considérations qui m'écarteroient de mon but. Dans l'étrange, dans l'unique situation où je me trouve, je me dois trop à la *(a)* vérité pour devoir rien de plus à autrui. Pour me bien connoître, il faut me connoître dans tous mes rapports, bons et mauvais. Mes confessions sont nécessairement liées

VAR. — *(a)* : trop la...

1. Les lettres de Tressan ont été publiées dans l'ouvrage de Streckeisen-Moultou, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, I, p. 245 et ss. Les réponses de Rousseau se trouvent dans ses *Œuvres complètes* (*Correspondance*, Lettres CII, CIV et CVI).

avec celles de beaucoup de gens : je fais les unes et les autres avec la même franchise, en tout ce qui se rapporte à moi, ne croyant devoir à qui que ce soit plus de ménagemens que je n'en ai pour moi-même, et voulant toutefois en avoir beaucoup plus. Je veux être toujours juste et vrai, dire d'autrui le bien tant qu'il me sera possible, ne dire jamais que le mal qui me regarde, et qu'autant que j'y suis forcé. Qui est-ce qui, dans l'état où l'on m'a mis, a droit d'exiger de moi davantage? Mes confessions ne sont point faites pour paroître de mon vivant, ni de celui des personnes intéressées. Si j'étois le maître de ma destinée et de celle de cet écrit, il ne verroit le jour que longtems après ma mort et la leur. Mais les efforts que la terreur de la vérité fait faire à mes puissans oppresseurs pour en effacer les traces me forcent à faire, pour les conserver, tout ce que me permettent le droit le plus exact et la plus sévère justice. Si ma mémoire devoit s'éteindre avec moi, plutôt que de compromettre personne, je souffrirois un opprobre injuste et passager sans murmure ; mais puisque enfin mon nom doit vivre *(a)*, je dois tâcher de transmettre avec lui le souvenir de l'homme infortuné qui le porta, tel qu'il fut réellement, et non tel que d'injustes *(b)* ennemis travaillent sans relâche à le peindre.

VAR. — *(a)* : vivre *et parvenir à la Postérité*, je *me* dois de... — *(b)* : que *ses iniques* ennemis...

FIN DU LIVRE HUITIÈME

LIVRE NEUVIÈME

1756-1757

L'IMPATIENCE d'habiter l'Hermitage *(a)* ne me permit pas d'attendre le retour de la belle saison ; et, sitôt que mon logement fut prêt, je me hâtai de m'y rendre, aux grandes huées de la coterie holbachique, qui prédisoit hautement que je ne supporterois pas trois mois de solitude, et qu'on me verroit dans peu revenir, avec ma courte honte, vivre comme eux à Paris. Pour moi qui, depuis quinze ans, hors de mon élément me voyois près d'y rentrer, je ne faisois pas même attention à leurs plaisanteries. Depuis que je m'étois, malgré moi, jeté dans le monde, je n'avois cessé de regretter mes

VAR. — *(a) : la campagne...*

chères Charmettes, et la douce vie que j'y avois menée. Je me sentois fait pour la retraite et la campagne *(a)* ; il m'étoit impossible de vivre heureux ailleurs. A Venise, dans le train des affaires publiques, dans la dignité d'une espèce de représentation, dans l'orgueil des projets d'avancement ; à Paris, dans le tourbillon de la grande société, dans la sensualité des soupers, dans l'éclat des spectacles, dans la fumée de la gloriole, toujours mes bosquets, mes ruisseaux, mes promenades solitaires, venoient, par leur souvenir, me distraire, me contrister, m'arracher des soupirs et des désirs. Tous les travaux auxquels j'avois pu m'assujettir, tous les projets d'ambition, qui, par accès, avoient animé mon zèle, n'avoient d'autre but que d'arriver un jour à ces bienheureux loisirs champêtres auxquels, en ce moment, je me flattois de toucher. Sans m'être mis dans l'honnête aisance que j'avois cru seule pouvoir m'y conduire, je jugeois, par ma situation particulière, être en état de m'en passer, et pouvoir arriver au même but par un chemin tout contraire. Je n'avois pas un sol de rente ; mais j'avois un nom, des talens ; j'étois sobre, et je m'étois ôté les besoins les plus dispendieux, tous ceux de l'opinion. Outre cela, quoique paresseux, j'étois laborieux cependant quand je voulois l'être, et ma paresse étoit moins celle d'un fainéant que celle d'un homme indépendant, qui n'aime à travailler qu'à son heure *(b)*. Mon métier de copiste de musique n'étoit ni brillant ni lucratif ; mais il étoit sûr. On

VAR. — *(a)* : pour la campagne et *pour* la retraite ;... — *(b)* : qui *ne sait* travailler...

me savoit gré dans le monde d'avoir eu le courage de le choisir. Je pouvois compter que l'ouvrage ne me manqueroit pas, et il pouvoit me suffire pour vivre *(a)* en bien travaillant. Deux mille francs qui me restoient du produit du *Devin du village* et de mes autres écrits me faisoient une avance pour n'être pas à l'étroit, et plusieurs ouvrages que j'avois sur le métier me promettoient, sans rançonner les libraires, des supplémens suffisans pour travailler à mon aise, sans m'excéder, et même en mettant à profit les loisirs de la promenade. Mon petit ménage, composé de trois personnes, qui toutes s'occupoient utilement, n'étoit pas d'un entretien fort coûteux. Enfin mes ressources, proportionnées à mes besoins et à mes désirs, pouvoient raisonnablement me permettre *(b)* une vie heureuse et durable dans celle que mon inclination m'avoit fait choisir.

J'aurois pu me jeter tout à fait du côté le plus lucratif, et, au lieu d'asservir ma plume à la copie, la dévouer entière à des écrits qui, du vol que j'avois pris et que je me sentois en état de soutenir, pouvoient me faire vivre dans l'abondance et même dans l'opulence, pour peu que j'eusse voulu joindre des manœuvres d'auteur au soin de publier de bons livres. Mais *(c)* je sentois qu'écrire pour avoir du pain eût bientôt étouffé mon génie et tué mon talent, qui étoit moins dans ma plume que dans mon cœur, et né uniquement d'une façon de penser élevée et fière, qui seule pouvoit le nourrir. Rien de vigoureux,

VAR. — *(a)* : suffire en bien travaillant. — *(b)* : me *promettre*... — *(c)* : Mais *sans répéter ce que j'ai dit sur le même sujet, j'ajouterai seulement qu'écrire des livres* pour avoir...

rien de grand ne peut partir d'une plume toute vénale. La nécessité, l'avidité peut-être m'eût fait faire plus vite que bien. Si le besoin du succès ne m'eût pas plongé *(a)* dans les cabales, il m'eût fait chercher à dire moins des choses utiles et vraies que des choses qui plussent à la multitude, et d'un auteur *(b)* distingué que je pouvois être, je n'aurois été qu'un barbouilleur de papier. Non, non : j'ai toujours senti que l'état d'auteur n'étoit ne pouvoit être illustre et respectable qu'autant qu'il n'étoit pas un métier. Il est trop difficile de penser noblement quand on ne pense que pour vivre. Pour pouvoir, pour oser dire de grandes vérités, il ne faut pas dépendre de son succès. Je jetois mes livres dans le public avec la certitude d'avoir parlé pour le bien commun, sans aucun souci du reste. Si l'ouvrage étoit rebuté, tant pis pour ceux qui n'en vouloient pas profiter : pour moi, je n'avois pas besoin de leur approbation pour vivre. Mon métier pouvoit me nourrir *(c)*, si mes livres ne se vendoient pas ; et voilà précisément ce qui les faisoit vendre.

Ce fut le 9 avril 1756 que je quittai la ville pour n'y plus habiter ; car je ne compte pas pour habitation quelques courts séjours que j'ai faits depuis, tant à Paris *(d)* qu'à Londres et dans d'autres villes, mais toujours de passage, ou toujours malgré moi. Madame d'Épinay vint nous prendre tous trois dans son carrosse ; son fermier vint charger mon petit bagage, et je fus installé dès le même jour. Je trouvai

VAR. — *(a) : fourré* dans... — *(b) : écrivain...* — *(c) : J'avois un* métier *qui* pouvoit... — *(d) :* tant à Paris qu'*en* d'autres villes,...

ma petite retraite arrangée et meublée simplement, mais proprement et même avec goût. La main qui avoit donné ses soins à cet ameublement le rendoit à mes yeux d'un prix inestimable, et je trouvois délicieux d'être l'hôte de mon amie, dans une maison de mon choix, qu'elle avoit bâtie *(a)* exprès pour moi.

Quoiqu'il fît froid, et qu'il y eût même encore de la neige, la terre commençoit à végéter ; on voyoit des violettes et des primevères ; les bourgeons des arbres commençoient à poindre, et la nuit même de mon arrivée fut marquée par le premier chant du rossignol, qui se fit entendre presque à ma fenêtre, dans un bois qui touchoit la maison. Après un léger sommeil, oubliant à mon réveil ma transplantation, je me croyois encore dans la rue [de] Grenelle, quand tout à coup ce ramage me fit tressaillir, et je m'écriai dans mon transport : Enfin tous mes vœux sont accomplis ! Mon premier soin fut de me livrer à l'impression *(b)* des objets champêtres dont j'étois entouré. Au lieu de commencer à m'arranger dans mon logement, je commençai par m'arranger pour mes promenades, et il n'y eut pas un sentier, pas un taillis, pas un bosquet, pas un réduit autour de ma demeure, que je n'eusse parcouru dès le lendemain. Plus j'examinois cette charmante retraite, plus je la sentois faite pour moi. Ce lieu solitaire plutôt que sauvage me transportoit en idée au bout du monde. Il avoit de ces beautés touchantes qu'on ne trouve guères auprès des villes ; et jamais, en s'y

VAR. — *(a)* : *faite* exprès... — *(b)* : à la *délicieuse* impression...

trouvant transporté tout d'un coup, on n'eût pu se croire à quatre lieues de Paris [1].

Après quelques jours livrés à mon délire champêtre, je songeai à ranger mes paperasses et à régler mes occupations. Je destinai, comme j'avois toujours fait, mes matinées à la copie, et mes après-dînées à la promenade, muni de mon petit livret *(a)* blanc et de mon crayon : car n'ayant jamais pu écrire et penser à mon aise que *sub dio*, je n'étois pas tenté de changer de méthode, et je comptois bien que la forêt de Montmorency, qui étoit presque à ma porte, seroit désormais mon cabinet de travail. J'avois plusieurs écrits commencés ; j'en fis la revue. J'étois assez magnifique en projet ; mais, dans les tracas de la ville, l'exécution jusqu'alors avoit marché lentement. J'y comptois mettre un peu plus de diligence quand j'aurois moins de distraction. Je crois avoir assez bien rempli cette attente, et pour un homme souvent malade, souvent à la Chevrette *(b)*, à Épinay, à Eaubonne, au château de Montmorency, souvent obsédé chez lui de curieux désœuvrés, et

VAR. — *(a)* : *livre*... — *(b)* : la Chevrette *chez Madame d'Epinay, plus* souvent *importuné* chez *moi* de curieux...

1. L'Ermitage de Rousseau était situé à un quart de lieue de l'ancien Montmorency. Après 1789, il fut considéré comme bien national. Le 19 septembre 1798, Grétry en fit l'acquisition et le garda jusqu'à sa mort. Mutilé odieusement, en 1852, par la comtesse de Chaumont, et, en grande partie démoli, en 1898, au bénéfice d'un malfaisant étranger, le sieur E., il n'offre plus aujourd'hui qu'un lamentable vestige de ce qu'il était au XVIIIe siècle. Toutefois, le rez-de-chaussée, à peu près respecté, contient encore, au midi, la chambre de Rousseau. (Voyez : A. Rey, *J.-J. Rousseau dans la Vallée de Montmorency*. Paris, Plon, s. d., in-18, p. 282 et ss.)

toujours occupé la moitié de la journée à la copie, si l'on compte et mesure les écrits que j'ai faits dans les six ans que j'ai passés tant à l'Hermitage qu'à Montmorency, l'on trouvera, je m'assure, que si j'ai perdu mon tems *(a)* durant cet intervalle, ce n'a pas été du moins dans l'oisiveté.

Des divers ouvrages que j'avois sur le chantier, celui que je méditois depuis plus longtems, dont je m'occupois avec le *(b)* plus de goût, auquel je voulois travailler toute ma vie, et qui devoit, selon moi, mettre le sceau à ma réputation, étoient mes *Institutions politiques*. Il y avoit treize ou quatorze ans que j'en avois conçu la première idée, lorsque étant à Venise j'avois eu quelque occasion de remarquer les défauts de ce gouvernement si vanté. Depuis lors mes vues s'étoient beaucoup étendues par l'étude historique de la morale. J'avois vu que tout tenoit radicalement à la politique, et que, de quelque façon qu'on s'y prît, aucun peuple ne seroit jamais que ce que la nature de son gouvernement le feroit être ; ainsi cette grande question *(c)* du meilleur gouvernement possible me paroissoit se réduire à celle-ci : Quelle est la nature du gouvernement propre à former un peuple le plus vertueux, le plus éclairé, le plus sage, le meilleur enfin, à prendre ce mot dans son plus grand sens? J'avois cru voir que cette question tenoit de bien près à cette autre-ci, si même elle en étoit différente : Quel est le gouvernement qui, par sa nature, se tient toujours le plus près de la loi? De là,

VAR. — *(a)* : temps, ce n'a... — *(b)* : avec plus de... — *(c)* : cette question...

qu'est-ce que la loi? et une chaîne de questions de cette importance. Je voyois que tout cela me menoit à de grandes vérités, utiles au bonheur du genre humain, mais surtout à celui de ma patrie, où je n'avois pas trouvé, dans le voyage que je venois d'y faire, les notions des lois et de la liberté assez justes, ni assez nettes à mon gré : et j'avois cru cette manière indirecte de les leur donner, la plus propre à ménager l'amour-propre de ses membres, et à me faire pardonner d'avoir pu voir là-dessus un peu plus loin qu'eux.

Quoiqu'il y eût déjà cinq ou six ans que je travaillois à cet ouvrage, il n'étoit encore guères avancé. Les livres de cette espèce demandent de la méditation, du loisir, de la tranquillité. De plus je faisois celui-là, comme on dit, en bonne fortune, et je n'avois voulu communiquer mon projet à personne, pas même à Diderot. Je craignois qu'il ne parût trop hardi pour le siècle et le pays où j'écrivois et que l'effroi de mes amis [1] ne me gênât dans l'exécution. J'ignorois encore s'il seroit fait à tems et de manière à pouvoir paroître de mon vivant. Je voulois pouvoir, sans contrainte, donner à mon sujet tout ce qu'il me demandoit ; bien sûr que, n'ayant point l'humeur

1. C'étoit surtout la sage sévérité de Duclos qui m'inspiroit cette crainte : car pour Diderot, je ne sais comment toutes mes conférences avec lui tendoient toujours à me rendre satirique et mordant, plus que mon naturel ne me portoit à l'être. Ce fut cela même qui me détourna de le consulter sur une entreprise où je voulois mettre uniquement toute la force du raisonnement, sans aucun vestige d'humeur et de partialité. On peut juger du ton que j'avois pris dans cet ouvrage par celui du *Contrat social*, qui en est tiré. *(Note de J.-J. Rousseau.)*

satirique, et ne voulant jamais chercher *(a)* d'application, je serois toujours irrépréhensible en toute équité. Je voulois user pleinement, sans doute, du droit de penser, que j'avois par ma naissance, mais toujours en respectant le gouvernement sous lequel j'avois à vivre, sans jamais désobéir à ses lois, et très attentif à ne pas violer le droit des gens, je ne voulois *(b)* pas non plus renoncer par crainte à ses avantages.

J'avoue même qu'étranger et vivant en France je trouvois ma position très favorable pour oser dire la vérité ; sachant bien que, continuant, comme je voulois faire, à ne *(c)* rien imprimer dans l'État sans permission, je n'y devois compte à personne de mes maximes et de leur publication partout ailleurs. J'aurois été bien moins libre à Genève même, où, dans quelque lieu que mes livres fussent imprimés, le magistrat avoit droit d'épiloguer sur leur contenu. Cette considération avoit beaucoup contribué à me faire céder aux instances de madame d'Épinay, et renoncer au projet d'aller m'établir à Genève *(d)*. Je sentois, comme je l'ai dit dans l'*Emile*, qu'à moins d'être homme d'intrigue, quand on veut consacrer des livres au vrai *(e)* bien de la patrie, il ne faut point les composer dans son sein.

Ce qui me faisoit trouver ma position plus heureuse étoit la persuasion où j'étois que le gouvernement de France, sans peut-être me voir de fort bon œil, se

VAR. — *(a)* : et ne *cherchant* jamais... — *(b)* : je ne *prétendois* pas non plus... — *(c)* : ne *jamais* rien... — *(d)* : à me *faire abandonner la résolution* d'aller m'établir à Genève et céder aux instances de Madame d'Epinay. — *(e)* : au bien...

feroit un honneur, sinon de me protéger, au moins de me laisser tranquille. C'étoit, ce me sembloit, un trait de politique très simple et cependant très adroite, de se faire un mérite de tolérer ce qu'on ne pouvoit empêcher ; puisque si l'on m'eût chassé de France, ce qui étoit tout ce qu'on avoit droit de faire, mes livres n'auroient pas moins été faits, et peut-être avec moins de retenue ; au lieu qu'en me laissant en repos on gardoit l'auteur pour caution de ses ouvrages, et de plus, on effaçoit des préjugés bien enracinés dans le reste de l'Europe, en se donnant la réputation d'avoir un respect éclairé pour le droit des gens.

Ceux qui jugeront sur l'événement que ma confiance m'a trompé pourroient bien se tromper eux-mêmes. Dans l'orage qui m'a submergé, mes livres ont servi de prétexte, mais c'étoit à ma personne qu'on en vouloit. On se soucioit très peu de l'auteur, mais on vouloit perdre Jean-Jacques, et le plus grand mal qu'on ait *(a)* trouvé dans mes écrits étoit l'honneur qu'ils pouvoient me faire. N'enjambons point sur l'avenir. J'ignore si ce mystère, qui en est encore un pour moi, s'éclaircira dans la suite *(b)* aux yeux des lecteurs. Je sais seulement que, si mes principes manifestés avoient dû m'attirer les traitemens que j'ai soufferts, j'aurois tardé moins longtems à en être la victime, puisque celui de tous mes écrits où ces principes sont manifestés *(c)* avec le plus de hardiesse, pour ne pas dire d'audace, avoit paru, avoit

VAR. — *(a)* : qu'on *a*... — *(b)* : suite *de cet ouvrage au gré de certains* lecteurs. — *(c)* : sont *développés*...

fait son effet, même avant ma retraite à l'Hermitage, sans que personne eût songé je ne dis pas à me chercher querelle, mais à empêcher seulement la publication de l'ouvrage en France, où il se vendoit aussi publiquement qu'en Hollande. Depuis lors la *Nouvelle Héloïse* parut encore avec la même facilité, j'ose dire avec le même applaudissement, et ce qui semble presque incroyable *(a)*, la profession de foi de cette même Héloïse mourante est exactement la même que celle du Vicaire savoyard. Tout ce qu'il y a de hardi dans le *Contrat social* étoit auparavant dans le *Discours sur l'Inégalité* ; tout ce qu'il y a de hardi dans l'*Emile* étoit auparavant dans la *Julie*. Or, ces choses hardies n'excitèrent aucune rumeur contre les deux premiers ouvrages *(b)* ; donc ce ne furent pas elles qui l'excitèrent contre les derniers.

Une autre entreprise à peu près du même genre, mais dont le projet étoit plus récent, m'occupoit davantage en ce moment : c'étoit l'extrait des ouvrages *(c)* de l'abbé de Saint-Pierre [1], dont, entraîné par le fil de ma narration, je n'ai pu parler jusqu'ici. L'idée m'en avoit été suggérée, depuis mon retour de Genève, par l'abbé de Mably, non pas immédiatement, mais par l'entremise de madame Dupin, qui avoit une sorte d'intérêt à me la faire adopter. Elle étoit une des trois ou quatre jolies femmes de Paris dont le vieux abbé de Saint-Pierre

VAR. — *(a)* : incroyable, *et qui pourtant est très vrai, est que* la... — *(b)* : premiers ouvrages ; ne *sont donc* pas elles... — *(c)* : *écrits*...

1. Charles-Irénée Castel, abbé de Saint-Pierre (1658-1743). Appelé à l'Académie française en 1695, il en fut exclu le 5 mai 1718.

avoit été l'enfant gâté, et si elle n'avoit pas eu décidément la préférence, elle l'avoit partagée au moins avec madame d'Aiguillon. Elle conservoit pour la mémoire du bon homme un respect et une affection qui faisoient honneur à tous deux, et son amour-propre eût été flatté de voir ressusciter, par son secrétaire, les ouvrages mort-nés de son ami. Ces mêmes ouvrages ne laissoient pas de contenir *(a)* d'excellentes choses, mais si mal dites, que la lecture en étoit difficile à soutenir, et il est étonnant que l'abbé de Saint-Pierre, qui regardoit ses lecteurs comme de grands enfans, leur parlât cependant comme à des hommes *(b)*, par le peu de soin qu'il prenoit de s'en faire écouter. C'étoit pour cela qu'on m'avoit proposé ce travail, comme utile en lui-même, et comme très convenable à un homme laborieux en manœuvre, mais paresseux comme auteur, qui, trouvant *(c)* la peine de penser très fatigante, aimoit mieux, en choses de son goût, éclaircir et pousser les idées d'un autre que d'en créer. D'ailleurs, en ne me bornant pas à la fonction de traducteur, il ne m'étoit pas défendu de penser quelquefois par moi-même, et je pouvois donner telle forme à mon ouvrage, que bien d'importantes vérités y passeroient sous le manteau de l'abbé de Saint-Pierre, encore plus heureusement que sous le mien. L'entreprise, au reste, n'étoit pas légère ; il ne s'agissoit de rien moins que de lire, de méditer, d'extraire vingt-trois *(d)* volumes,

VAR. — *(a)* : pas *d'être pleins* d'excellentes choses *qui méritoient d'être mieux dites*, et il est... — *(b)* : à des hommes, *en mettant si peu d'art à* s'en...— *(c)* : qui *trouvoit*... — *(d)* : vingt-trois *assommans* volumes,...

diffus, confus, pleins de *(a)* longueurs, de redites, de petites vues courtes ou fausses, parmi lesquelles il en falloit pêcher quelques-unes, grandes, belles, et qui donnoient le courage de supporter ce pénible travail. Je l'aurois moi-même souvent abandonné, si j'eusse honnêtement pu m'en dédire ; mais en recevant les manuscrits de l'abbé *(b)*, qui me furent donnés par son neveu, le comte de Saint-Pierre, à la sollicitation de Saint-Lambert, je m'étois en quelque sorte engagé d'en faire usage, et il falloit ou les rendre, ou tâcher d'en tirer parti. C'étoit dans cette dernière intention que j'avois apporté ces manuscrits à l'Hermitage, et c'étoit là le premier ouvrage auquel je comptois donner mes loisirs.

J'en méditois un troisième, dont je devois l'idée à des observations faites sur moi-même, et je me sentois d'autant plus de courage à l'entreprendre que j'avois lieu d'espérer faire un livre vraiment utile aux hommes, et même un des plus utiles qu'on pût leur offrir, si l'exécution répondoit dignement au plan que je m'étois tracé. L'on a remarqué que la plupart des hommes sont, dans le cours de leur vie, souvent dissemblables à eux-mêmes, et semblent se transformer en des hommes tout différens. Ce n'étoit pas pour établir une chose aussi connue que je voulois faire un livre : j'avois un objet plus neuf et même plus important ; c'étoit de chercher *(c)* les causes de ces variations, et de m'attacher à celles

VAR. — *(a)* : pleins de redites, *d'éternelles rabacheries* et de petites... — *(b)* : de l'abbé, *que Saint-Lambert me fit donner* par son neveu le comte de Saint-Pierre, je m'étois... — *(d)* : de *marquer*...

qui dépendent de nous, pour montrer comment elles pouvoient être dirigées par nous-mêmes, pour nous rendre meilleurs et plus sûrs de nous *(a)*. Car il est, sans contredit, plus pénible à l'honnête homme de résister à des désirs déjà tout formés *(b)* qu'il doit vaincre, que de prévenir, changer ou modifier ces mêmes désirs dans leur source, s'il étoit en état d'y remonter. Un homme tenté résiste une fois parce qu'il est fort, et succombe une autre fois parce qu'il est foible ; s'il eût été le même qu'auparavant, il n'auroit pas succombé.

En sondant en moi-même, et en recherchant dans les autres à quoi tenoient ces diverses manières d'être, je trouvai qu'elles dépendoient en grande partie de l'impression antérieure des objets extérieurs, et que, modifiés continuellement par nos sens et par nos organes, nous portions, sans nous en apercevoir, dans nos idées, dans nos sentimens, dans nos actions même, l'effet de ces modifications. Les frappantes et nombreuses observations que j'avois recueillies étoient au-dessus de toute dispute, et par leurs principes physiques, elles me paroissoient propres à fournir un régime extérieur, qui, varié selon les circonstances, pouvoit mettre ou maintenir l'âme dans l'état le plus favorable à la vertu. Que d'écarts on sauveroit à la raison, que de vices on empêcheroit de naître si l'on savoit forcer l'économie animale à favoriser l'ordre moral qu'elle trouble si souvent ! Les climats, les saisons, les sons, les couleurs,

VAR. — *(a)* : de nos *actions*. Car... — *(b)* : résister *aux désirs* qu'il...

l'obscurité, la lumière, les élémens, les alimens, le bruit, le silence, le mouvement, le repos, tout agit sur notre machine, et sur notre âme ; par conséquent tout nous offre mille prises presque *(a)* assurées, pour gouverner dans leur origine les sentimens dont nous nous laissons dominer. Telle étoit l'idée fondamentale dont j'avois déjà jeté l'esquisse sur le papier, et dont j'espérois un effet d'autant plus sûr pour les gens bien nés, qui, aimant sincèrement la vertu, se défient de leur foiblesse, qu'il me paroissoit aisé d'en faire un livre agréable à lire, comme il l'étoit à composer. J'ai cependant bien peu travaillé à cet ouvrage, dont le titre étoit *la Morale sensitive, ou le Matérialisme du sage.* Des distractions, dont on apprendra bientôt la cause, m'empêchèrent de m'en occuper, et l'on saura aussi quel fut le sort de mon esquisse, qui tient au mien de plus près qu'il ne sembleroit.

Outre tout cela, je méditois depuis quelque tems un système d'éducation, dont madame de Chenonceaux, que celle de son mari faisoit trembler pour son fils, m'avoit prié de m'occuper. L'autorité de l'amitié faisoit que cet objet, quoique moins de mon goût en lui-même, me tenoit au cœur plus que tous les autres. Aussi, de tous les sujets dont je viens de parler, celui-là est-il le seul que j'ai conduit à sa fin. Celle que je m'étois proposée, en y travaillant, méritoit, ce semble, à l'auteur, une autre destinée. Mais n'anticipons pas ici sur ce triste sujet. Je ne serai que trop forcé d'en parler dans la suite de cet écrit.

Tous ces divers projets m'offroient des sujets de

VAR. — *(a)* : prises assurées,...

méditation pour mes promenades : car, comme je crois l'avoir dit, je ne puis méditer *(a)* qu'en marchant ; sitôt que je m'arrête, je ne pense plus, et ma tête ne va qu'avec mes pieds. J'avois cependant eu la précaution de me pourvoir aussi d'un travail de cabinet pour les jours de pluie. C'étoit mon *Dictionnaire de Musique*, dont les matériaux épars, mutilés, informes, rendoient l'ouvrage nécessaire à reprendre presque à neuf. J'apportois quelques livres dont j'avois besoin pour cela ; j'avois passé deux mois à faire l'extrait de beaucoup d'autres, qu'on me prêtoit à la Bibliothèque du Roi, et dont on me permit même d'emporter quelques-uns à l'Hermitage. Voilà mes provisions pour compiler au logis, quand le tems ne me permettoit pas de sortir, et que je m'ennuyois de ma copie. Cet arrangement me convenoit si bien que j'en tirai parti, tant à l'Hermitage qu'à Montmorency, et même ensuite à Motiers, où j'achevai ce travail tout *(b)* en en faisant d'autres, et trouvant toujours qu'un changement d'ouvrage est un véritable délassement.

Je suivis assez exactement, pendant quelque tems, la distribution que je m'étois prescrite *(c)*, et je m'en trouvois très bien ; mais quand la belle saison ramena plus fréquemment madame d'Épinay à Épinay ,ou *(d)* à la Chevrette, je trouvai que des soins qui d'abord ne me coûtoient pas, mais que je n'avois pas mis en ligne de compte, dérangeoient beaucoup mes autres projets. J'ai déjà dit que

VAR. — *(a)* : je ne puis *de jour* méditer... — *(b)* : travail en... — *(c)* : *tracée*,... — *(d)* : *et* à la...

madame d'Épinay avoit des qualités très aimables ; elle aimoit bien ses amis, elle les servoit avec beaucoup de zèle, et n'épargnant pour eux ni son tems ni ses soins, elle méritoit assurément bien qu'en retour ils eussent des attentions pour elle. Jusqu'alors j'avois rempli ce devoir sans songer que c'en étoit un ; mais enfin je compris que je m'étois chargé d'une chaîne dont l'amitié seule m'empêchoit de sentir le poids : j'avois aggravé ce poids par ma répugnance pour les sociétés nombreuses. Madame d'Épinay s'en prévalut pour me faire une proposition qui paroissoit m'arranger, et *(a)* qui l'arrangeoit davantage. C'étoit de me faire avertir toutes les fois qu'elle seroit seule, ou à peu près. J'y consentis, sans voir à quoi je m'engageois. Il s'ensuivit de là que je ne lui faisois plus de visite à mon heure, mais à la sienne, et que je n'étois jamais sûr de pouvoir disposer de moi-même un seul jour. Cette gêne altéra beaucoup le plaisir que j'avois pris jusqu'alors à l'aller voir. Je trouvai que *(b)* cette liberté qu'elle m'avoit tant promise ne m'étoit donnée qu'à condition de ne m'en prévaloir jamais, et pour une fois ou deux que j'en voulus essayer, il y eut tant de messages, tant de billets, tant d'alarmes sur ma santé, que je vis bien qu'il n'y avoit que l'excuse d'être à plat de lit qui pût me dispenser de courir à son premier mot. Il falloit me soumettre à ce joug ; je le fis, et même assez volontiers pour un aussi grand ennemi de la dépendance, l'attachement sincère que j'avois pour elle m'empêchant en grande partie

VAR. — *(a)* : *mais* qui... — *(b)* : que *toute* cette...

de sentir le lien qui s'y joignoit. Elle remplissoit ainsi, tant bien que mal, les vides que l'absence de sa cour ordinaire laissoit dans ses amusemens. C'étoit pour elle un supplément bien mince, mais qui valoit encore mieux qu'une solitude absolue, qu'elle ne pouvoit supporter. Elle avoit cependant de quoi la remplir bien plus aisément, depuis qu'elle avoit voulu tâter de la littérature et qu'elle s'étoit fourré dans la tête de faire bon gré mal gré des romans, des lettres, des comédies, des contes, et d'autres fadaises comme cela [1]. Mais ce qui l'amusoit n'étoit pas tant *(a)* de les écrire que de les lire ; et s'il lui arrivoit de barbouiller de suite deux ou trois pages, il falloit qu'elle fût sûre au moins de deux ou trois auditeurs bénévoles, au bout de cet immense travail. Je n'avois guère l'honneur d'être au nombre des élus qu'à la faveur de quelque autre. Seul, j'étois presque toujours compté pour rien en toute chose ; et cela non seulement dans la société de madame d'Épinay, mais dans celle de M. d'Holbach, et partout où M. Grimm donnoit le ton. Cette nullité m'accommodoit fort partout ailleurs que dans le tête-à-tête, où je ne savois quelle contenance tenir, n'osant parler de littérature, dont il ne m'appartenoit pas de juger, ni de galanterie, étant trop timide, et craignant plus que la mort le ridicule d'un vieux

VAR. — *(a)* : l'amusoit, *c'étoit moins* de les...

1. Elles sont en général dénuées d'intérêt. Quelques-unes de ces productions ont été réimprimées sur une édition qui en a été donnée à Genève en 1759. Voyez : *Lettres à mon fils* et *Mes moments heureux*. Paris, A. Sauton, 1869, 2 vol. in-12

galant ; outre que cette idée ne me vint jamais près de madame d'Épinay, et ne m'y seroit peut-être pas venue une seule fois en ma vie, quand je l'aurois passée entière auprès d'elle : non que j'eusse pour sa personne aucune répugnance ; au contraire, je l'aimois peut-être trop comme ami, pour pouvoir l'aimer comme amant. Je sentois du plaisir à la voir, à causer avec elle. Sa conversation, quoique assez agréable en cercle, étoit aride en particulier ; la mienne, qui n'étoit *(a)* pas plus fleurie, n'étoit pas pour elle d'un grand secours. Honteux d'un trop long silence, je m'évertuois pour relever l'entretien ; et quoiqu'il me fatiguât souvent, il ne m'ennuyoit jamais. J'étois fort aise de lui rendre de petits soins, de lui donner de petits baisers bien fraternels qui ne me paroissoient pas plus sensuels pour elle : c'étoit là tout. Elle étoit fort maigre, fort blanche, de la gorge comme sur ma main. Ce défaut seul eût suffi pour me glacer : jamais mon cœur ni mes sens n'ont su voir *(b)* une femme dans quelqu'un qui n'eût pas des tétons, et d'autres causes inutiles à dire *(c)* m'ont toujours fait oublier son sexe auprès d'elle.

Ayant ainsi pris mon parti sur un assujettissement nécessaire, je m'y livrai sans résistance, et le trouvai, du moins la première année, moins onéreux que je ne m'y serois attendu. Madame d'Épinay, qui d'ordinaire passoit l'été presque entier à la campagne, n'y passa qu'une partie de celui-ci, soit que ses affaires la retinssent davantage à Paris, soit que

VAR. — *(a)* : qui n'*est*... — *(b)* : *trouver*... — *(c)* : d'autres causes, *dont il est inutile de parler ici*, m'ont toujours...

l'absence de Grimm lui rendît moins agréable le séjour de la Chevrette *(a)*. Je profitai des intervalles qu'elle n'y passoit pas, ou durant lesquels elle y avoit beaucoup de monde, pour jouir de ma solitude avec ma bonne Thérèse et sa mère, de manière à m'en bien faire sentir le prix. Quoique depuis quelques années j'allasse assez fréquemment à la campagne, c'étoit presque sans la goûter, et ces voyages, toujours faits avec des gens à prétentions, toujours gâtés par la gêne, ne faisoient qu'aiguiser en moi le goût des plaisirs rustiques, dont je n'entrevoyois de plus près l'image que pour mieux sentir leur privation. J'étois si ennuyé de salons, de jets d'eau, de bosquets, de parterres, et des plus ennuyeux montreurs de tout cela ; j'étois si excédé de brochures, de clavecins, de tris, de nœuds, de sots bons mots, de fades minauderies, de petits conteurs et de grands soupers, que quand je lorgnois du coin de l'œil un simple pauvre buisson d'épines, une haie, une grange, un pré ; quand je humois, en traversant un hameau, la vapeur d'une bonne omelette au cerfeuil ; quand j'entendois de loin le rustique refrain de la chanson des bisquières, je donnois au diable et le rouge et les falbalas et l'ambre, et regrettant le dîner de la ménagère et le vin du cru, j'aurois de bon cœur paumé la gueule à monsieur le chef et à monsieur le maître, qui me faisoient dîner à l'heure où je soupe, souper à l'heure où je dors ; mais surtout à messieurs les laquais, qui dévoroient des yeux mes morceaux, et, sous peine de mourir de soif, me vendoient le vin

VAR. — *(a)* : rendit la Chevrette moins agréable. Je...

drogué de leurs maîtres dix fois plus cher que je n'en aurois payé de meilleur au cabaret.

Me voilà donc enfin chez moi, dans un asile agréable et solitaire, maître d'y couler mes jours dans cette vie indépendante, égale et paisible, pour laquelle je me sentois né. Avant de dire l'effet que cet état, si nouveau pour moi, fit sur mon cœur, il convient d'en récapituler les affections secrètes, afin qu'on suive mieux dans ses causes *(a)* le progrès de ces nouvelles modifications.

J'ai toujours regardé le jour qui m'unit à ma Thérèse comme celui qui fixa mon être moral. J'avois besoin d'un attachement, puisque enfin celui qui devoit me suffire avoit été si cruellement rompu. La soif du bonheur ne s'éteint point dans le cœur de l'homme. Maman vieillissoit et s'avilissoit. Il m'étoit prouvé qu'elle ne pouvoit plus être heureuse ici-bas. Restoit à chercher un bonheur qui me fût propre, ayant perdu tout espoir de jamais partager le sien. Je flottai quelque tems d'idée en idée et de projet en projet. Mon voyage de Venise m'eût jeté dans les affaires publiques, si l'homme avec qui j'allai me fourrer avoit eu le sens commun. Je suis facile à décourager, surtout dans les entreprises pénibles et de longue haleine. Le mauvais succès de celle-ci me dégoûta de toute autre, et regardant, selon mon ancienne maxime, les objets lointains comme des leurres de dupe, je me déterminai à vivre désormais au jour la journée, ne voyant plus rien dans la vie qui me tentât de m'évertuer.

VAR. — *(a) : sa cause...*

Ce fut précisément alors que se fit notre connoissance. Le doux caractère de cette bonne fille me parut si bien convenir au mien, que je m'unis à elle d'un attachement à l'épreuve du tems et des torts, et que tout ce qui l'auroit dû rompre n'a jamais fait qu'augmenter. On connoîtra la force de cet attachement dans la suite, quand je découvrirai les plaies, les déchirures dont elle a navré mon cœur dans le fort de mes misères, sans que, jusqu'au moment où j'écris ceci, il m'en soit échappé jamais un seul mot de plainte à personne.

Quand on saura qu'après avoir tout fait, tout bravé pour ne m'en point séparer, qu'après vingt-cinq ans passés avec elle, en dépit *(a)* du sort et des hommes, j'ai fini sur mes vieux jours par l'épouser sans attente et sans sollicitation de sa part [1], sans engagement ni promesse de la mienne, on croira qu'un amour forcené, m'ayant dès le premier jour tourné la tête, n'a fait que m'amener par degrés à la dernière extravagance, et on le croira bien plus encore, quand on saura les raisons particulières et fortes qui devoient m'empêcher d'en jamais venir là. Que pensera donc le lecteur quand je lui dirai *(b)*, dans toute la vérité, qu'il doit maintenant me con-

VAR. — *(a)* : *malgré le* sort et *les* hommes... — *(b)* : lui *jurerai*, dans...

1. Le 29 août 1768, à Bourgoin. Cette union, librement consentie, devant le maire et le châtelain de Bourgoin, n'eut pas, il faut le dire, la consécration des lois. Voyez à propos de cette singulière cérémonie matrimoniale l'intéressant article de R. Chantelauze : *J.-J. Rousseau et Thérèse Le Vasseur, d'après des doc. peu connus.* Le Livre, 10 mai 1883.

noître, que du premier moment que je la vis jusqu'à ce jour, je n'ai jamais senti la moindre étincelle d'amour pour elle, que je n'ai pas plus désiré de la posséder que madame de Warens, et que les besoins des sens, que j'ai satisfaits auprès d'elle, ont uniquement été pour moi ceux du sexe, sans avoir rien de propre à l'individu? Il croira qu'autrement constitué qu'un autre homme, je fus incapable de sentir *(a)* l'amour, puisqu'il n'entroit point dans les sentimens qui m'attachoient aux femmes qui m'ont été les plus chères. Patience, ô mon lecteur ! le moment funeste approche où vous ne serez que trop bien désabusé.

Je me répète, on le sait ; il le faut. Le premier de *(b)* mes besoins, le plus grand, le plus fort, le plus inextinguible, étoit tout entier dans mon cœur ; c'étoit le besoin d'une société intime, et aussi intime qu'elle pouvoit l'être ; c'étoit surtout pour cela qu'il me falloit une femme plutôt qu'un homme, une amie plutôt qu'un ami. Ce besoin singulier étoit tel, que la plus étroite union des corps ne pouvoit encore y suffire : il m'auroit fallu deux âmes dans le même corps ; sans cela je sentois toujours du vide. Je me crus au moment de n'en plus sentir. Cette jeune personne, aimable par mille excellentes qualités, et même alors par la figure, sans ombre d'art ni de coquetterie, eût borné dans elle seule mon existence, si j'avois pu borner la sienne en moi, comme je l'avois espéré. Je n'avois rien à craindre de la part *(c)* des hommes ; je suis sûr d'être le seul qu'elle ait véritablement aimé, et ses tranquilles sens ne lui en ont

VAR. — *(a) : ressentir...* — *(b) :* de *tous...* — *(c) : du côté* des...

guères demandé d'autres, même quand j'ai cessé d'en être un pour elle à cet égard. Je n'avois point de famille ; elle en avoit une, et cette famille, dont tous les naturels différoient trop du sien, ne se trouva pas telle que j'en pusse faire la mienne. Là fut la première cause de mon malheur. Que n'aurois-je point donné pour me faire l'enfant de sa mère ! Je fis tout pour y parvenir, et n'en pus venir à bout. J'eus beau vouloir unir tous nos intérêts, cela me fut impossible. Elle s'en fit toujours un différent du mien, contraire au mien *(a)*, et même à celui de sa fille, qui déjà n'en étoit plus séparé. Elle et ses autres enfans et petits-enfans devinrent autant de sangsues, dont le moindre mal qu'ils fissent à Thérèse étoit de la voler. La pauvre fille, accoutumée à fléchir, même sous ses nièces, se laissoit dévaliser et gouverner sans mot dire ; et je voyois avec douleur qu'épuisant ma bourse et mes leçons, je ne faisois rien pour elle dont elle pût profiter. J'essayai de la détacher de sa mère ; elle y résista toujours. Je respectai sa résistance, et l'en estimois davantage ; mais son refus n'en tourna pas moins à son préjudice et au mien *(b)*. Livrée à sa mère et aux siens, elle fut à eux plus qu'à moi, plus qu'à elle-même. Leur avidité lui fut moins ruineuse que leurs conseils ne lui furent pernicieux. Enfin si, grâce à son amour pour moi, si, grâce à son bon naturel, elle ne fut pas tout à fait subjuguée, c'en fut assez du moins pour empêcher, en grande partie, l'effet des bonnes maximes que je m'efforçois

VAR. — *(a)* : ces trois derniers mots ont été ajoutés postérieurement par Rousseau sur le manuscrit de Paris. — *(b)* : *au* préjudice *de tous deux*. Livrée...

de lui inspirer ; c'en fut assez pour que, de quelque façon que je m'y sois pu prendre, nous ayons toujours continué d'être deux.

Voilà comment, dans un attachement sincère et réciproque, où j'avois mis toute la tendresse de mon cœur, le vide de ce cœur ne fut pourtant jamais bien rempli. Les enfans, par lesquels il l'eût été, vinrent ; ce fut encore pis. Je frémis de les livrer à cette famille mal élevée, pour en être élevés encore plus mal. Les risques de l'éducation des Enfans-Trouvés étoient beaucoup moindres *(a)*. Cette raison du parti que je pris, plus forte que toutes celles que j'énonçai dans ma lettre à madame de Francueil, fut pourtant la seule que je n'osai lui dire. J'aimai mieux être moins disculpé *(b)* d'un blâme aussi grave, et ménager la famille d'une personne que j'aimois. Mais on peut juger, par les mœurs de son malheureux frère, si jamais, quoi qu'on en pût dire, je devois exposer mes enfans à recevoir une éducation semblable à la sienne.

Ne pouvant goûter dans sa plénitude cette intime société dont je sentois le besoin, j'y cherchois des supplémens qui n'en remplissoient pas le vide, mais qui me le laissoient moins sentir. Faute d'un ami qui fût à moi tout entier, il me falloit des amis dont l'impulsion surmontât mon inertie : c'est ainsi que je cultivai, que je resserrai mes liaisons avec Diderot, avec l'abbé de Condillac, que j'en fis avec Grimm une nouvelle, plus étroite encore, et qu'enfin je me

VAR. — *(a)* : des Enfans-Trouvés *leur étoient cent fois moins funestes.* Cette... — *(b)* : mieux *ne pas me* disculper, *autant que je le pouvois,* d'un...

trouvai, par ce malheureux discours dont j'ai raconté *(a)* l'histoire, rejeté, sans y songer, dans la littérature, dont je me croyois sorti pour toujours.

Mon début me mena par une route nouvelle *(b)* dans un autre monde intellectuel, dont je ne pus, sans enthousiasme, envisager la simple et fière économie. Bientôt, à force de m'en occuper, je ne vis plus qu'erreur et folie dans la doctrine de nos sages, qu'oppression et misère dans notre ordre social. Dans l'illusion de mon sot orgueil, je me crus fait pour dissiper tous ces prestiges ; et jugeant que, pour me faire écouter, il falloit mettre ma conduite d'accord avec mes principes, je pris l'allure singulière qu'on ne m'a pas permis de suivre, dont mes prétendus amis ne m'ont pu pardonner l'exemple, qui d'abord me rendit ridicule, et qui m'eût enfin rendu respectable, s'il m'eût été possible d'y persévérer.

Jusques-là *(c)* j'avois été bon : dès lors je devins vertueux, ou du moins enivré de la vertu. Cette ivresse avoit commencé dans ma tête, mais elle avoit passé dans mon cœur. Le plus noble orgueil y germa sur les débris de la vanité déracinée. Je ne jouai rien : je devins en effet tel que je parus, et pendant *(d)* quatre ans au moins que dura cette effervescence dans toute sa force, rien de grand et de beau ne peut entrer dans un cœur d'homme dont je ne fusse capable entre le ciel et moi. Voilà d'où naquit ma subite éloquence ; voilà d'où se répandit dans mes premiers livres ce feu vraiment céleste

VAR. — *(a)* : dont j'ai *narré* l'histoire... — *(b)* : nouvelle *qui me jeta* dans... — *(c)* : *Jusqu'alors* j'avois... — *(d)* : et *durant*...

qui m'embrasoit *(a)*, et dont pendant quarante ans il ne s'étoit pas échappé la moindre étincelle, parce qu'il n'étoit pas encore allumé.

J'étois vraiment transformé ; mes amis, mes connoissances ne me reconnoissoient plus. Je n'étois plus cet homme timide, et plutôt honteux que modeste, qui n'osoit ni se présenter ni parler ; qu'un mot badin déconcertoit, qu'un regard de femme faisoit rougir. Audacieux, fier, intrépide, je portois partout une assurance d'autant plus ferme, qu'elle étoit simple et résidoit dans mon âme plus que dans mon maintien. Le mépris que mes profondes méditations m'avoient inspiré pour les mœurs, les maximes et les préjugés de mon siècle, me rendoient insensible aux railleries de ceux qui les avoient, et j'écrasois leurs petits bons mots avec mes sentences, comme j'écraserois un insecte entre mes doigts. Quel changement *(b)* ! Tout Paris répétoit les âcres et mordans sarcasmes de ce même homme qui, deux ans auparavant et dix ans après, n'a jamais su trouver la chose qu'il avoit à dire, ni le mot qu'il devoit employer. Qu'on cherche l'état du monde le plus contraire à mon naturel, on trouvera celui-là. Qu'on se rappelle un de ces courts momens de ma vie, où je devenois un autre et cessois d'être moi ; on le trouve encore dans le tems dont je parle : mais au lieu de durer six jours, six semaines, il dura près de six ans, et dureroit peut-être encore, sans les circonstances particulières qui le firent cesser, et me

VAR. — *(a)* : qui m'*échauffoit en dedans*, et... — *(b)* : changement *étonnant* !

rendirent à la nature, au-dessus de laquelle j'avois voulu m'élever.

Ce changement commença sitôt que j'eus quitté Paris, et que le spectacle des vices de cette grande ville cessa de nourrir l'indignation qu'il m'avoit inspirée. Quand je ne vis plus les hommes, je cessai de les mépriser ; quand je ne vis plus les méchans, je cessai de les hair. Mon cœur, peu fait pour la haine, ne fit plus que déplorer leur misère, et n'en distinguoit pas leur méchanceté. Cet état plus doux, mais bien moins sublime, amortit bientôt l'ardent enthousiasme qui m'avoit transporté si longtems ; et sans qu'on s'en aperçût, sans presque m'en apercevoir moi-même, je redevins craintif, complaisant, timide *(a)*, en un mot, le même Jean-Jacques que j'avois été auparavant.

Si la révolution n'eût fait que me rendre à moi-même, et s'arrêter là, tout étoit bien ; mais malheureusement elle alla plus loin, et m'emporta rapidement à l'autre extrême. Dès lors mon âme en branle n'a plus fait que passer par la ligne de repos, et ses oscillations toujours renouvelées ne lui ont jamais permis d'y rester. Entrons dans le détail de cette seconde révolution : époque terrible et fatale d'un sort qui n'a point d'exemple chez les mortels.

N'étant que trois dans notre retraite, le loisir et la solitude devoient naturellement resserrer notre intimité. C'est aussi ce qu'ils firent entre Thérèse et moi. Nous passions tête-à-tête, sous les ombrages, des heures charmantes, dont je n'avois jamais si

VAR. — *(a)* : complaisant, *facile*, en un mot,...

bien senti la douceur. Elle me parut la goûter elle-même encore plus qu'elle n'avoit fait jusqu'alors. Elle m'ouvrit son cœur sans réserve, et m'apprit de sa mère et de sa famille des choses qu'elle avoit eu la force de me taire pendant longtems. L'une et l'autre avoient reçu de madame Dupin des multitudes de présens faits à mon intention, mais que la vieille madrée *(a)*, pour ne pas me fâcher, s'étoit appropriés pour elle et pour ses autres enfans, sans en rien laisser à Thérèse, et avec très sévères défenses de m'en parler, ordre que la pauvre fille avoit suivi *(b)* avec une obéissance incroyable.

Mais une chose qui me surprit beaucoup davantage fut d'apprendre qu'outre les entretiens particuliers que Diderot et Grimm avoient eus souvent avec l'une et l'autre pour les détacher de moi, et qui n'avoient pas réussi, par la résistance de Thérèse, tous deux avoient eu depuis lors de fréquens et secrets colloques avec sa mère, sans qu'elle eût pu rien savoir de ce qui se brassoit *(c)* entre eux. Elle savoit seulement que les petits présens s'en étoient mêlés, et qu'il y avoit de petites allées et venues dont on tâchoit de lui faire mystère, et dont elle ignoroit absolument le motif. Quand nous partîmes de Paris, il y avoit déjà longtems que madame Le Vasseur étoit dans l'usage d'aller voir M. Grimm deux ou trois fois par mois [1], et d'y passer quelques heures à

VAR. — *(a)* : madrée s'étoit... — *(b)* : suivi *jusqu'alors*... — *(c)* : qui se *traitoit*...

1. Voyez les *Mémoires de Madame d'Epinay*, II, p. 290.

des conversations si secrètes, que le laquais *(a)* de Grimm étoit toujours renvoyé.

Je jugeai que ce motif n'étoit autre que le même projet dans lequel on avoit tâché de faire entrer la fille, en promettant de leur procurer, par madame d'Épinay, un regrat de sel, un bureau à tabac, et les tentant, en un mot, par l'appât du gain. On leur avoit représenté qu'étant hors d'état de *(b)* rien faire pour elles, je ne pouvois pas même, à cause d'elles, parvenir à rien faire pour moi. Comme je ne voyois à tout cela que de la bonne intention, je ne leur en savois pas absolument mauvais gré. Il n'y avoit que le mystère qui me révoltât, surtout de la part de la vieille, qui *(c)*, de plus, devenoit de jour en jour plus flagorneuse et plus pateline avec moi : ce qui ne l'empêchoit pas de reprocher sans cesse en secret à sa fille qu'elle m'aimoit trop, qu'elle me disoit tout, qu'elle n'étoit qu'une bête, et qu'elle en seroit la dupe.

Cette femme possédoit au suprême degré l'art de tirer d'un sac dix moutures, de cacher à l'un ce qu'elle recevoit de l'autre, et à moi ce qu'elle recevoit de tous. J'aurois *(d)* pu lui pardonner son avidité, mais je ne pouvois lui pardonner sa dissimulation. Que pouvoit-elle avoir à me cacher, à moi qu'elle savoit si bien qui faisois mon bonheur presque unique de celui de sa fille et du sien? Ce que j'avois

VAR. — *(a)* : loquais *même* de Grimm étoit renvoyé. — *(b)* : de *jamais* rien... — *(c)* : qui devenoit, *outre cela*, plus flagorneuse, plus pateline avec moi *qu'elle n'avoit jamais été* : ce... — *(d)* : tous. *Je lui pardonnois* son avidité, mais *j'avois peine à* lui pardonner...

fait pour sa fille, je l'avois fait pour moi ; mais ce que j'avois fait pour elle méritoit de sa part quelque reconnoissance *(a)* ; elle en auroit dû savoir gré, du moins à sa fille, et m'aimer pour l'amour d'elle, qui m'aimoit. Je l'avois tirée de la plus complète misère ; elle tenoit de moi sa subsistance, elle me devoit toutes ces connoissances dont elle tiroit si bon parti. Thérèse l'avoit longtems nourrie de son travail, et la nourrissoit maintenant de mon pain. Elle tenoit tout de cette fille, pour laquelle elle n'avoit rien fait ; et ses autres enfans qu'elle avoit dotés, pour lesquels elle s'étoit ruinée, loin de lui aider à subsister, dévoroient encore sa subsistance et la mienne. Je trouvois que dans une pareille situation elle devoit me regarder comme son unique ami, son plus sûr protecteur, et, loin de me faire un secret *(b)* de mes propres affaires, loin de comploter contre moi dans ma propre maison, m'avertir fidèlement de tout ce qui pouvoit m'intéresser, quand elle l'apprenoit plus tôt que moi. De quel œil pouvois-je donc voir sa conduite *(c)* fausse et mystérieuse? Que devois-je penser surtout des sentimens qu'elle s'efforçoit de donner à sa fille *(d)*? Quelle monstrueuse ingratitude devoit être la sienne quand elle cherchoit à lui en inspirer !

Toutes ces réflexions aliénèrent enfin mon cœur de cette femme, au point de ne pouvoir plus la voir sans dédain. Cependant je ne cessai jamais de traiter avec respect la mère de ma compagne, et de lui

VAR. — *(a)* : quelque *gratitude* ;... — *(b)* : loin *d'avoir pour moi des secrets*, loin... — *(c)* : conduite ? Que... — *(d)* : fille *envers moi ?*

marquer en toutes choses presque les égards et la considération d'un fils ; mais il est vrai que je n'aimois guères *(a)* à rester longtems avec elle, et il n'est guères en moi de savoir me gêner.

C'est encore ici un de ces courts momens de ma vie où j'ai vu le bonheur de bien près, sans pouvoir l'atteindre, et sans qu'il y eût de ma faute à l'avoir manqué. Si cette femme se fût trouvée *(b)* d'un bon caractère, nous étions heureux tous les trois jusqu'à la fin de nos jours ; le dernier vivant seul fût resté à plaindre. Au lieu de cela, vous allez voir la marche des choses, et vous jugerez si j'ai pu la changer.

Madame Le Vasseur, qui vit que j'avois gagné du terrain sur le cœur de sa fille, et qu'elle en avoit perdu, s'efforça de le reprendre, et au lieu de revenir à moi par elle, tenta de me l'aliéner tout à fait. Un des moyens qu'elle employa fut d'appeler sa famille à son aide. J'avois prié Thérèse de n'en faire venir personne à l'Hermitage ; elle me le promit. On les fit venir en mon absence, sans la consulter ; et puis *(c)* on lui fit promettre de ne m'en rien dire. Le premier pas fait, tout le reste fut facile ; quand une fois on fait à quelqu'un qu'on aime un secret de quelque chose, on ne se fait bientôt plus guères de scrupule de lui en faire sur tout. Sitôt que j'étois à la Chevrette, l'Hermitage étoit plein de monde qui s'y réjouissoit assez bien. Une mère est toujours bien forte sur une fille d'un bon naturel ; cependant, de quelque façon que s'y prît la vieille, elle ne put jamais faire entrer Thérèse dans ses vues, et l'en-

VAR. — *(a)* : *pas*... — *(b)* : *eût été* d'un... — *(c)* : consulter ; *mais*...

gager à se liguer contre moi. Pour elle, elle se décida sans retour : et voyant d'un côté sa fille et moi, chez qui l'on pouvoit vivre, et puis c'étoit tout ; de l'autre, Diderot, Grimm, d'Holbach, madame d'Épinay, qui promettoient beaucoup et donnoient quelque chose, elle n'estima pas qu'on pût avoir jamais tort dans le parti d'une fermière générale et d'un baron. Si j'eusse eu de meilleurs yeux, j'aurois vu dès lors que je nourrissois un serpent dans mon sein ; mais mon aveugle confiance, que rien encore n'avoit altérée, étoit telle, que je n'imaginois pas même qu'on pût vouloir nuire à quelqu'un qu'on devoit aimer : en voyant ourdir autour de moi mille trames, je ne savois me plaindre que de la tyrannie de ceux que j'appelois mes amis, et qui vouloient, selon moi, me forcer d'être heureux à leur mode, plutôt qu'à la mienne.

Quoique Thérèse refusât d'entrer dans la ligue avec sa mère, elle lui garda derechef le secret : son motif étoit louable ; je ne dirai pas si elle fit bien ou mal. Deux femmes qui ont des secrets aiment à babiller ensemble : cela les rapprochoit, et Thérèse, en se partageant, me laissoit sentir quelquefois que j'étois seul, car je ne pouvois plus compter pour société celle que nous avions tous trois ensemble. Ce fut alors que je sentis vivement le tort que j'avois eu, durant nos premières liaisons, de ne pas profiter de la docilité que lui donnoit son amour, pour l'orner de talens et de connoissances qui, nous tenant plus rapprochés dans notre retraite, auroient agréablement rempli son tems et le mien, sans jamais nous laisser sentir la longueur du tête-à-tête. Ce n'étoit

pas que l'entretien tarît entre nous, et qu'elle parût s'ennuyer dans nos promenades ; mais enfin nous n'avions pas assez d'idées communes pour nous faire un grand magasin : nous ne pouvions plus parler sans cesse de nos projets, bornés désormais à celui de jouir. Les objets qui se présentoient m'inspiroient des réflexions qui n'étoient pas à sa portée. Un attachement de douze *(a)* ans n'avoit plus besoin de paroles ; nous nous connoissions trop pour avoir plus rien à nous apprendre. Restoit la ressource des caillettes, médire, et dire des quolibets. C'est surtout dans la solitude qu'on sent l'avantage de vivre avec quelqu'un qui sait penser. Je n'avois pas besoin de cette ressource pour me plaire avec elle ; mais elle en auroit eu besoin pour se plaire toujours avec moi. Le pis étoit qu'il falloit avec cela prendre nos tête-à-tête en bonne fortune : sa mère, qui m'étoit devenue importune, me forçoit à les épier. J'étois gêné chez moi, c'est tout dire ; l'air de l'amour gâtoit la bonne amitié. Nous avions un commerce intime, sans vivre dans l'intimité.

Dès que je crus voir que Thérèse cherchoit quelquefois des prétextes pour éluder les promenades que je lui proposois, je cessai de lui en proposer, sans lui savoir mauvais gré de ne pas s'y plaire autant que moi. Le plaisir n'est point une chose qui dépende de la volonté. J'étois sûr de son cœur, ce m'étoit assez. Tant que mes plaisirs étoient les siens, je les goûtois avec elle *(b)* : quand cela n'étoit pas, je préférois son contentement au mien.

VAR. — *(a)* : de *treize*... — *(b)* : siens, j'*en étois fort aise* ; quand...

Voilà comment, à demi trompé dans mon attente, menant une vie de mon goût, dans un séjour de mon choix, avec une personne qui m'étoit chère, je parvins pourtant à me sentir presque isolé. Ce qui me manquoit m'empêchoit de goûter ce que j'avois. En fait de bonheur et de jouissances, il me falloit tout ou rien. On verra pourquoi ce détail m'a paru nécessaire. Je reprens à présent le fil de mon récit.

Je croyois avoir des trésors dans les *(a)* manuscrits que m'avoit donnés le comte de Saint-Pierre. En les examinant, je vis que ce n'étoit presque que le recueil des ouvrages imprimés de son oncle, annotés et corrigés de sa main, avec quelques *(b)* autres petites pièces qui n'avoient pas vu le jour. Je me confirmai, par ses écrits de morale, dans l'idée que m'avoient donnée quelques lettres de lui, que madame de Créqui m'avoit montrées, qu'il avoit beaucoup plus d'esprit que je n'avois cru : mais l'examen approfondi de ses ouvrages de politique ne me montra que des vues superficielles, des projets utiles, mais impraticables, par l'idée *(c)* dont l'auteur n'a jamais pu sortir, que les hommes se conduisoient par leurs lumières plutôt que par leurs passions. La haute opinion qu'il avoit *(d)* des connoissances modernes lui avoit fait adopter ce faux principe de la raison perfectionnée, base de tous les établissemens qu'il proposoit, et source de tous ses sophismes politiques. Cet homme rare, l'honneur de son siècle et de son espèce, et le seul *(e)* peut-être, depuis

VAR. — *(a)* : les *immenses*... — *(b)* : avec *très peu* d'autres... — *(c)* : par l'*erreur* dont... — *(d)* : avoit *prise* des... — *(e)* : le seul, depuis...

l'existence du genre humain, qui n'eût d'autre passion que celle de la raison, ne fit cependant que marcher d'erreur en erreur dans tous ses systèmes, pour avoir voulu rendre les hommes semblables à lui, au lieu de les prendre tels qu'ils sont, et qu'ils continueront d'être. Il n'a travaillé que pour des êtres imaginaires, en pensant travailler pour ses contemporains.

Tout cela vu, je me trouvai dans quelque embarras sur la forme à donner à mon ouvrage. Passer à l'auteur ses visions, c'étoit ne rien faire d'utile : les réfuter à la rigueur étoit faire une chose malhonnête, puisque le dépôt de ses manuscrits, que j'avois accepté, et même demandé, m'imposoit l'obligation d'en traiter honorablement l'auteur. Je pris enfin le parti qui me parut le plus décent, le plus judicieux et *(a)* le plus utile. Ce fut de donner séparément les idées de l'auteur et les miennes, et, pour cela, d'entrer dans ses vues, de les éclaircir, de les étendre, et de ne rien épargner pour leur faire valoir tout leur prix.

Mon ouvrage devoit donc être composé de deux parties absolument séparées : l'une, destinée à exposer de la façon que je viens de dire les divers projets de l'auteur ; dans l'autre, qui ne devoit paroître qu'après que la première auroit fait son effet, j'aurois porté mon jugement sur ces mêmes projets : ce qui, je l'avoue, eût pu les exposer quelquefois au sort du sonnet du *Misanthrope*. A la tête de tout l'ouvrage devoit être une vie de l'auteur, pour laquelle j'avois

VAR. — *(a)* : me parut le plus *honnête*, le plus *équitable* et le plus...

ramassé d'assez bons matériaux, que je me flattois de ne pas gâter en les employant. J'avois un peu vu l'abbé de Saint-Pierre dans sa vieillesse, et la vénération que j'avois pour sa mémoire m'étoit garant qu'à tout prendre M. le comte ne seroit pas mécontent de la manière dont j'aurois traité son parent.

Je fis mon essai sur la *Paix perpétuelle*[1], le plus considérable et le plus travaillé de tous les ouvrages qui composoient ce recueil, et avant de me livrer à mes réflexions, j'eus le courage de lire absolument tout ce que l'abbé avoit écrit sur ce beau sujet, sans jamais me rebuter par ses longueurs et par ses redites. Le public a vu cet extrait, ainsi je n'ai rien à en dire. Quant au jugement que j'en ai porté, il n'a point été imprimé, et j'ignore s'il le sera jamais ; mais il fut fait en même tems que l'extrait. Je passai de là à la *Polysynodie*[2], ou pluralité des conseils, ouvrage fait sous le Régent pour favoriser l'administration qu'il avoit choisie, et qui fit chasser de l'Académie françoise l'abbé de Saint-Pierre, pour quelques traits contre l'administration précédente, dont la duchesse du Maine et le cardinal de Polignac furent fâchés. J'achevai ce travail comme le précédent, tant le jugement que l'extrait : mais je m'en tins là, sans vouloir continuer cette entreprise, que je n'aurois pas dû commencer.

La réflexion qui m'y fit renoncer se présente d'elle-même, et il étoit étonnant qu'elle ne me fût

1. *Extrait du Projet de paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre*. s. l., 1761, in-12 (Voyez *Œuvres complètes*, III).
2. *Polysynodie de l'abbé de Saint-Pierre* (*Ibid.*, III).

pas venue plus tôt. La plupart des écrits de l'abbé de Saint-Pierre étoient ou contenoient des observations critiques sur quelques parties du gouvernement de France, et il y en avoit même de si libres, qu'il étoit heureux pour lui de les avoir faites impunément. Mais dans les bureaux des ministres, on avoit de tout tems regardé l'abbé de Saint-Pierre comme une espèce de prédicateur *(a)*, plutôt que comme un vrai politique, et on le laissoit dire tout à son aise, parce qu'on voyoit bien que personne ne l'écoutoit. Si j'étois parvenu à le faire écouter, le cas eût été *(b)* différent. Il étoit François, je ne l'étois pas ; et en m'avisant de répéter ses censures, quoique sous son nom, je m'exposois à me faire demander un peu rudement, mais sans injustice, de quoi je me mêlois. Heureusement, avant d'aller plus loin *(c)*, je vis la prise que j'allois donner sur moi, et me retirai bien vite. Je savois que, vivant seul au milieu des hommes, et d'hommes tous plus puissans que moi, je ne pouvois jamais, de quelque façon que je m'y prisse, me mettre à l'abri du mal qu'ils voudroient me faire. Il n'y avoit qu'une chose en cela qui dépendît de moi, c'étoit de faire en sorte au moins que, quand ils m'en voudroient faire, ils ne le pussent qu'injustement. Cette maxime, qui me fit abandonner l'abbé de Saint-Pierre, m'a fait souvent renoncer à des projets beaucoup plus chéris. Ces gens, toujours prompts à faire un crime de l'adversité *(d)*, seroient bien surpris s'ils savoient tous les soins que j'ai pris en ma vie pour qu'on ne

VAR. — *(a)* : prédicateur *moral*. — *(b)* : été *bien*... — *(c)* : plus *avant*... — *(d)* : l'adversité, *qui jugent de ma conduite par mes disgrâces*, seroient...

pût jamais me dire avec vérité *(a)* dans mes malheurs : *Tu les as bien mérités.*

Cet ouvrage abandonné me laissa quelque tems incertain sur celui que j'y ferois succéder, et cet intervalle de désœuvrement fur ma perte, en me laissant tourner mes réflexions sur moi-même, faute d'objet étranger qui m'occupât. Je n'avois plus de projet pour l'avenir qui pût amuser mon imagination ; il ne m'étoit pas même possible d'en faire, puisque la situation où j'étois étoit précisément celle où s'étoient réunis tous mes désirs : je n'en avois plus à former, et j'avois encore le cœur vide. Cet état étoit d'autant plus cruel, que je n'en voyois point à lui préférer. J'avois rassemblé mes plus tendres affections dans une personne selon mon cœur, qui me les rendoit. Je vivois avec elle sans gêne, et pour ainsi dire à discrétion. Cependant un secret serrement de cœur ne me quittoit ni près ni loin d'elle. En la possédant, je sentois qu'elle me manquoit encore, et la seule idée que je n'étois pas tout pour elle faisoit qu'elle n'étoit presque rien pour moi.

J'avois des amis des deux sexes, auxquels j'étois attaché par la plus pure amitié, par la plus parfaite estime ; je comptois sur le plus vrai retour de leur part, et il ne m'étoit pas même venu dans l'esprit de douter une seule fois de leur sincérité. Cependant cette amitié m'étoit plus tourmentante que douce, par leur obstination, par leur affectation même à contrarier tous mes goûts, mes penchans, ma manière de vivre ; tellement qu'il me suffisoit de paroître

VAR. — *(a)* : *équité.*.

désirer une chose qui n'intéressoit que moi seul, et qui ne dépendoit pas d'eux, pour les voir tous se liguer à l'instant même pour me contraindre d'y renoncer. Cette obstination de me contrôler en tout dans mes fantaisies, d'autant plus injuste que, loin de contrôler les leurs, je ne m'en informois pas même, me devint si cruellement onéreuse qu'enfin je ne recevois pas une de leurs lettres sans sentir, en l'ouvrant, un certain effroi qui n'étoit que trop justifié par sa lecture. Je trouvois que, pour des gens tous plus jeunes que moi, et qui tous auroient eu grand besoin pour eux-mêmes des leçons qu'ils me prodiguoient, c'étoit aussi trop me traiter en enfant. Aimez-moi, leur disois-je, comme je vous aime ; et du reste, ne vous mêlez pas plus de mes affaires que je ne me mêle des vôtres : voilà tout ce que je vous demande. Si de ces deux choses ils m'en ont accordé une, ce n'a pas été du moins la dernière.

J'avois une demeure isolée, dans une solitude charmante ; maître chez moi, j'y pouvois vivre à ma mode, sans que personne eût à m'y contrôler. Mais cette habitation m'imposoit des devoirs doux à remplir, mais indispensables. Toute ma liberté n'étoit que précaire ; plus asservi que par des ordres, je devois l'être par ma volonté. Je n'avois pas un seul jour dont en me levant, je pusse dire : J'emploierai ce jour comme il me plaira. Bien plus, outre ma dépendance des arrangemens de madame d'Épinay, j'en avois une autre bien plus importune du public et des survenans. La distance où j'étois de Paris n'empêchoit pas qu'il ne me vînt journellement des tas de désœuvrés qui, ne sachant que faire de leur tems, pro-

diguoient le mien sans aucun scrupule. Quand j'y pensois le moins, j'étois impitoyablement assailli, et rarement j'ai fait un joli projet pour ma journée, sans le voir renverser par quelque arrivant.

Bref : au milieu des biens que j'avois le plus convoités, ne trouvant point de pure jouissance, je revenois par élans aux jours *(a)* sereins de ma jeunesse, et je m'écriois quelquefois en soupirant : Ah ! ce ne sont pas encore ici les Charmettes !

Les souvenirs des divers tems de ma vie m'amenèrent à réfléchir sur le point où j'étois parvenu, et je me vis déjà sur le déclin de l'âge, en proie à des maux douloureux, et croyant approcher du terme de ma carrière, sans avoir goûté dans sa plénitude presque aucun des plaisirs dont mon cœur étoit avide, sans avoir donné l'essor aux vifs sentimens que j'y sentois en réserve, sans avoir savouré, sans avoir effleuré du moins cette enivrante volupté que je sentois dans mon âme en puissance, et qui, faute d'objet, s'y trouvoit toujours comprimée, sans pouvoir s'exhaler autrement *(b)* que par mes soupirs.

Comment se pouvoit-il qu'avec une âme naturellement expansive, pour qui vivre, c'étoit aimer, je n'eusse pas trouvé jusqu'alors un ami tout à moi, un véritable ami, moi qui me sentois si bien fait pour l'être? Comment se pouvoit-il qu'avec des sens si combustibles, avec *(c)* un cœur tout pétri d'amour, je n'eusse pas du moins une fois *(d)* brûlé de sa flamme pour un objet déterminé? Dévoré du besoin

VAR. — *(a)* : *sur* les jours... — *(b)* : s'exhaler *que par*... — *(c)* : *qu'*avec... — *(d)* : une *seule* fois brûlé...

d'aimer, sans jamais l'avoir pu bien satisfaire, je me voyois atteindre aux portes de la vieillesse, et mourir sans avoir vécu.

Ces réflexions tristes, mais attendrissantes, me faisoient replier sur moi-même avec un regret qui n'étoit pas sans douceur. Il me sembloit que la destinée me devoit quelque chose qu'elle ne m'avoit pas donné. A quoi bon m'avoir fait naître avec des facultés exquises, pour les laisser jusqu'à la fin sans emploi ? Le sentiment de mon prix interne, en me donnant celui de cette injustice, m'en dédommageoit en quelque sorte, et me faisoit verser des larmes que j'aimois à laisser couler.

Je faisois ces méditations dans la plus belle saison de l'année, au mois de juin, sous des bocages frais, au chant du rossignol, au gazouillement des ruisseaux. Tout concourut à me replonger dans cette mollesse trop séduisante, pour laquelle j'étois né, mais dont le ton dur et sévère, où venoit de me monter une longue effervescence, m'auroit dû délivrer pour toujours. J'allai malheureusement me rappeler le dîner du château de Toune, et ma rencontre avec ces deux charmantes filles, dans la même saison et dans des lieux à peu près semblables à ceux où j'étois en ce moment. Ce souvenir, que l'innocence qui s'y joignoit me rendoit plus doux encore, m'en rappela d'autres de la même espèce. Bientôt je vis rassemblés autour de moi tous les objets qui m'avoient donné de l'émotion dans ma jeunesse. Mademoiselle Galley, mademoiselle de Graffenried, mademoiselle de Breil, madame Bazile, madame de Larnage, mes jolies écolières, et jusqu'à

la piquante Zulietta, que mon cœur ne peut oublier. Je me vis entouré d'un sérail de houris, de mes anciennes connoissances pour qui *(a)* le goût le plus vif ne m'étoit pas un sentiment nouveau. Mon sang s'allume et pétille, la tête me tourne, malgré mes *(b)* cheveux déjà grisonnans, et voilà le grave citoyen de Genève, voilà l'austère Jean-Jacques, à près de quarante-cinq ans, redevenu tout à coup le berger extravagant. L'ivresse dont je fus saisi, quoique si prompte et si folle, fut si durable et si forte, qu'il n'a pas moins fallu *(c)*, pour m'en guérir, que la crise imprévue et terrible des malheurs où elle m'a précipité. Cette ivresse, à quelque point qu'elle fût portée, n'alla pourtant pas jusqu'à me faire oublier mon âge et ma situation, jusqu'à me flatter de pouvoir inspirer de l'amour encore, jusqu'à tenter de communiquer enfin ce feu dévorant, mais stérile, dont depuis mon enfance je sentois en vain consumer mon cœur. Je ne l'espérai point, je ne le désirai pas même. Je savois que le tems d'aimer étoit passé, je sentois trop le ridicule des galans surannés pour y tomber, et je n'étois pas homme à devenir avantageux et confiant sur mon déclin, après l'avoir été si peu durant mes *(d)* belles années. D'ailleurs, ami de la paix, j'aurois craint les orages domestiques, et j'aimois trop sincèrement ma Thérèse pour l'exposer au chagrin de me voir porter à d'autres des sentimens plus vifs que ceux qu'elle m'inspiroit.

Que fis-je en cette occasion? Déjà mon *(e)* lecteur

VAR. — *(a)* : qui, *toutes*, le... — *(b)* : *ses*... — *(c)* : qu'il a fallu,... — *(d)* : mes *plus* belles... — *(e)* : *le* lecteur...

l'a deviné, pour peu qu'il m'ait suivi jusqu'ici. L'impossibilité d'atteindre aux êtres réels me jeta dans le pays des chimères, et ne voyant rien d'existant qui fût digne de mon délire, je le nourris dans un monde idéal, que mon imagination créatrice eut bientôt peuplé d'êtres selon mon cœur. Jamais cette ressource ne vint plus à propos, et ne se trouva si féconde. Dans mes continuelles extases, je m'enivrois à torrens des plus délicieux sentimens qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme. Oubliant tout à fait la race humaine, je me fis des sociétés de créatures parfaites, aussi célestes par leurs vertus que par leurs beautés, d'amis sûrs, tendres, fidèles, tels que je n'en trouvai jamais ici-bas. Je pris un tel goût à planer ainsi dans l'empyrée, au milieu des objets charmans dont je m'étois entouré, que j'y passois les heures, les jours sans compter ; et perdant le souvenir de toute autre chose, à peine avois-je mangé un morceau à la hâte, que je brûlois de m'échapper pour courir retrouver mes bosquets. Quand, prêt à partir pour le monde enchanté, je voyois arriver de malheureux mortels qui venoient me retenir sur la terre, je ne pouvois ni modérer, ni cacher mon dépit, et n'étant plus maître de moi, je leur faisois un accueil si brusque, qu'il pouvoit porter le nom de brutal. Cela ne fit qu'augmenter ma réputation de misanthropie, par tout ce qui m'en eût acquis une bien contraire, si l'on eût mieux lu dans mon cœur.

Au fort de ma plus grande exaltation, je fus retiré tout d'un coup par le cordon comme un cerf-volant, et remis à ma place par la nature, à l'aide d'une

attaque assez vive de mon mal. J'employai le seul remède qui m'eût soulagé, savoir les bougies, et cela fit trêve à mes angéliques amours : car, outre qu'on n'est guère amoureux quand on souffre, mon imagination, qui s'anime à la campagne et sous les arbres, languit et meurt dans la chambre et sous les solives d'un plancher. J'ai souvent *(a)* regretté qu'il n'existât pas des dryades *(b)* ; c'eût infailliblement été parmi elles que j'aurois fixé mon attachement.

D'autres tracas domestiques vinrent en même tems augmenter mes chagrins. Madame Le Vasseur, en me faisant les plus beaux complimens du monde, aliénoit de moi sa fille tant qu'elle pouvoit. Je reçus des lettres de mon ancien voisinage, qui m'apprirent que la bonne vieille avoit fait à mon insu plusieurs dettes au nom de Thérèse, qui le savoit et qui ne m'en avoit rien dit. Les dettes à payer me fâchoient beaucoup moins que le secret qu'on m'en avoit fait. Eh ! comment celle pour qui *(c)* je n'eus jamais aucun secret pouvoit-elle en avoir pour moi? Peut-on dissimuler quelque chose aux gens qu'on aime? La coterie holbachique, qui ne me voyoit faire aucun voyage à Paris, commençoit à craindre tout de bon que je ne me plusse en campagne, et que je ne fusse assez fou pour y demeurer. Là commencèrent les tracasseries par lesquelles on cherchoit à me rappeler indirectement à la ville. Diderot, qui ne vouloit pas se montrer sitôt lui-même, commença par me

VAR. — *(a)* : J'ai *cent fois*... — *(b)* : dryades ; *car* c'eût... — *(c)* : pour qui jamais je n'eus aucun...

détacher Deleyre, à qui j'avois procuré sa connoissance, lequel recevoit et me transmettoit les impressions que vouloit lui donner Diderot, sans que lui, Deleyre, en vît *(a)* le vrai but.

Tout sembloit concourir à me tirer de ma douce et folle rêverie. Je n'étois pas guéri *(b)* de mon attaque, quand je reçus un exemplaire du poème sur la ruine de Lisbonne que je supposai m'être envoyé par l'auteur. Cela me mit dans l'obligation de lui écrire, et de lui parler de sa pièce. Je le fis par une lettre qui a été imprimée longtems après, sans mon aveu, comme il sera dit ci-après.

Frappé de voir ce pauvre homme, accablé, pour ainsi dire, de prospérités et de gloire, déclamer toutefois amèrement contre les misères de cette vie, et trouver toujours que tout étoit mal, je formai l'insensé projet de le faire rentrer en lui-même, et de lui prouver que tout étoit bien. Voltaire, en paroissant toujours croire en Dieu, n'a réellement jamais cru qu'au diable, puisque son Dieu prétendu n'est qu'un être malfaisant qui, selon lui, ne prend de plaisir qu'à nuire. L'absurdité de cette doctrine, qui saute aux yeux, est surtout révoltante dans un homme comblé des biens de toute espèce, qui, du sein du bonheur, cherche à désespérer ses semblables par l'image affreuse et cruelle de toutes les calamités dont il est exempt. Autorisé plus que lui à compter et peser les maux de la vie humaine, j'en fis l'équitable examen, et je lui prouvai que de tous ces maux, il n'y en avoit pas un dont la Providence ne fût dis-

VAR. — *(a)* : en *découvrit* le... — *(b)* : pas *rétabli...*

culpée, et qui n'eût sa source dans l'abus que l'homme a fait de ses facultés plus que dans la nature elle-même. Je le traitai dans cette lettre avec tous les égards, toute la considération, tout le ménagement, et je puis dire avec tout le respect possibles. Cependant, lui connoissant un amour-propre extrêmement irritable, je ne lui envoyai pas cette lettre à lui-même, mais au docteur Tronchin, son médecin et son ami, avec plein pouvoir de la donner ou supprimer, selon ce qu'il trouveroit le plus convenable. Tronchin donna la lettre. Voltaire me répondit en peu de lignes qu'étant malade et garde-malade *(a)* lui-même, il remettoit à un autre tems sa réponse, et ne dit pas un mot sur la question. Tronchin, en m'envoyant cette lettre, en joignit une où il marquoit peu d'estime pour celui qui la lui avoit remise.

Je n'ai jamais publié ni même montré ces deux lettres, n'aimant point à faire parade de ces sortes de petits triomphes ; mais elles sont en originaux dans mes recueils (Liasse A, n°s 20 et 21)[1]. Depuis lors, Voltaire a publié cette réponse qu'il m'avoit promise, mais qu'il ne m'a pas envoyée. Elle n'est autre que le roman de *Candide*, dont je ne puis parler, parce que je ne l'ai pas lu.

Toutes ces distractions m'auroient dû guérir radicalement de mes fantasques amours *(b)*, et c'étoit peut-être un moyen que le ciel m'offroit d'en pré-

VAR. — *(a)* : garde-malade et malade... — *(b)* : de mes *fantastiques* amours...

1. Lettres CXXIII et CXXIV. *A Monsieur de Voltaire*, 18 août 1756 ; *Réponse de Voltaire à la lettre précédente*, 12 sept. 1756.

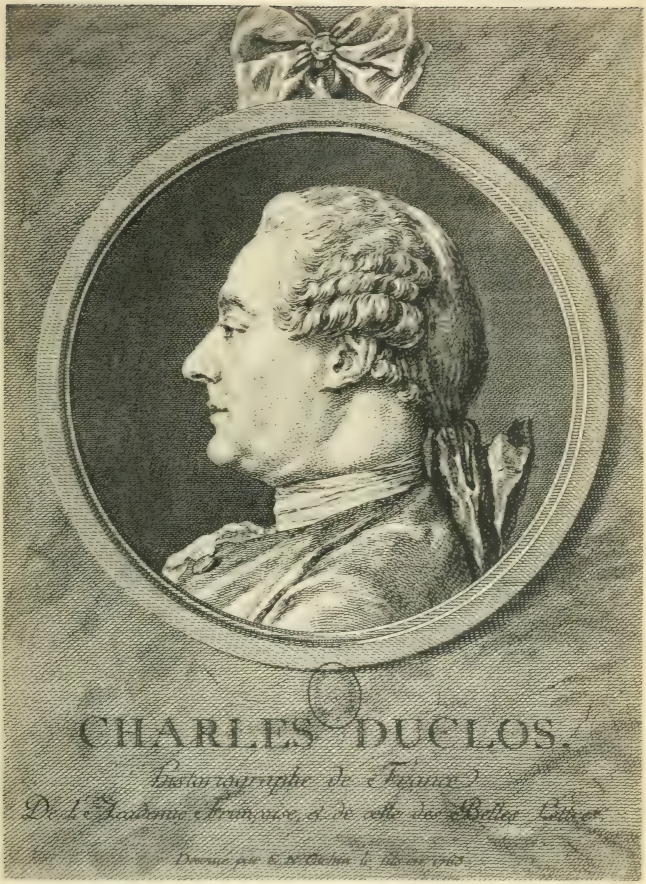
CHARLES DUCLOS.
Historiographe de France,
De l'Académie Française, & de celle des Belles Lettres.

venir les suites funestes : mais ma mauvaise étoile fut la plus forte, et à peine recommençai-je à sortir, que mon cœur, ma tête et mes pieds reprirent les mêmes routes. Je dis les mêmes, à certains égards ; car mes idées, un peu moins exaltées, restèrent cette fois sur la terre, mais avec un choix si exquis de tout ce qui pouvoit s'y trouver d'aimable en tout genre, que cette élite n'étoit guère moins chimérique que le monde imaginaire que j'avois *(a)* abandonné.

Je me figurai l'amour, l'amitié, les deux idoles de mon cœur, sous les plus ravissantes images. Je me plus à les orner de tous les charmes du sexe que j'avois toujours adoré. J'imaginai deux amies plutôt que deux amis, parce que si l'exemple est plus rare *(b)*, il est aussi plus aimable. Je les douai de deux caractères analogues, mais différens : de deux figures non pas parfaites, mais de mon goût, qu'animoient la bienveillance et la sensibilité. Je fis l'une brune et l'autre blonde, l'une vive et l'autre douce, l'une sage et l'autre foible : mais d'une si touchante foiblesse, que la vertu sembloit y gagner. Je donnai à l'une des deux un amant dont l'autre fut la tendre amie, et même quelque chose de plus ; mais je n'admis ni rivalité ni querelle, ni jalousie, parce que tout sentiment pénible me coûte à imaginer, et que je ne voulois ternir ce riant tableau par rien qui dégradât la nature. Épris de mes deux charmans modèles, je m'identifiois avec l'amant et l'ami le plus qu'il m'étoit possible ; mais je le fis aimable et jeune, lui

VAR. — *(a)* : que je *venois d'*abandonner. — *(b)* : rare, il est plus aimable *en même tems.*

donnant au surplus les vertus et les défauts que je me sentois.

Pour placer mes personnages dans un séjour qui leur convînt, je passai successivement en revue les plus beaux lieux que j'eusse vus dans mes voyages, mais je ne trouvai point de bocage assez frais, point de paysage assez touchant à mon gré. Les vallées de la Thessalie m'auroient pu contenter, si je les avois vues ; mais mon imagination, fatiguée à inventer, vouloit quelque lieu réel qui pût lui servir de point d'appui, et me faire illusion sur la réalité des habitans que j'y voulois mettre. Je songeai longtems aux îles Borromées, dont l'aspect délicieux m'avoit transporté ; mais j'y trouvai trop d'ornement et d'art pour mes personnages. Il me falloit cependant *(a)* un lac, et je finis par choisir celui autour duquel mon cœur n'a jamais cessé d'errer. Je me fixai sur la partie des bords de ce lac à laquelle depuis longtems mes vœux ont placé ma résidence dans le bonheur imaginaire auquel le sort m'a borné. Le lieu natal de ma pauvre Maman avoit encore pour moi un attrait de prédilection. Le contraste des positions, la richesse et la varité des sites, la magnificence, la majesté de l'ensemble *(b)* qui ravit les sens, émeut le cœur, élève l'âme, achevèrent de me déterminer, et j'établis à Vevay mes jeunes pupilles. Voilà tout ce que j'imaginai du premier bond ; le reste n'y fut ajouté que dans la suite.

Je me bornai longtems à un plan si vague, parce

VAR. — *(a)* : *absolument* un... — *(b)* : majesté *totale du spectacle* qui...

qu'il suffisoit pour remplir mon imagination d'objets agréables, et mon cœur de sentimens dont il aime à se nourrir. Ces fictions, à force de revenir, prirent enfin plus de consistance, et se fixèrent dans mon cerveau sous une forme déterminée. Ce fut alors que la fantaisie me prit d'exprimer sur le papier quelques-unes des situations qu'elles m'offroient, et rappelant tout ce que j'avois senti dans ma jeunesse, de donner ainsi l'essor en quelque sorte au désir d'aimer, que je n'avois *(a)* pu satisfaire, et dont je me sentois dévoré.

Je jetai d'abord sur le papier quelques lettres éparses *(b)*, sans suite, et sans liaison, et lorsque je m'avisai de les vouloir coudre, j'y fus souvent fort embarrassé. Ce qu'il y a de peu croyable et de très vrai est que les deux premières parties ont été écrites presque en entier de cette manière, sans que j'eusse aucun plan bien formé, et même sans prévoir qu'un jour je serois tenté d'en faire un ouvrage en règle. Aussi voit-on que ces deux parties, formées après coup de matériaux qui n'ont pas été taillés pour la place qu'ils occupent, sont pleines d'un remplissage verbeux, qu'on ne trouve pas dans les autres.

Au plus fort de mes douces rêveries, j'eus une visite de madame d'Houdetot, la première qu'elle m'eût faite en sa vie, mais qui malheureusement ne fut pas la dernière, comme on verra ci-après. La comtesse d'Houdetot étoit fille de feu M. de Bellegarde, fermier-général, sœur de M. d'Épinay et de MM. de Lalive et de La Briche, qui depuis ont été

VAR. — *(a)* : n'avois *jamais* pu... — *(b)* : *et* sans suite...

tous deux introducteurs des ambassadeurs. J'ai parlé de la connoissance que je fis avec elle étant fille. Depuis son mariage, je ne la vis qu'aux fêtes de la Chevrette, chez madame d'Épinay sa belle-sœur. Ayant souvent passé plusieurs jours avec elle, tant à la Chevrette qu'à Épinay, non seulement je la trouvai toujours très aimable, mais je crus lui voir aussi pour moi de la bienveillance. Elle aimoit assez à se promener avec moi ; nous étions marcheurs l'un et l'autre, et l'entretien ne tarissoit pas entre nous. Cependant je n'allai jamais la voir à Paris, quoiqu'elle m'en eût prié et même sollicité plusieurs fois. Ses liaisons avec M. de Saint-Lambert [1], avec qui je commençois d'en avoir, me la rendirent encore plus intéressante, et c'étoit pour m'apporter des nouvelles de cet ami, qui pour lors étoit, je crois à Mahon, qu'elle vint me voir à l'Hermitage [2].

Cette visite eut un peu l'air d'un début de roman. Elle s'égara dans la route. Son cocher, quittant le chemin qui tournoit, voulut traverser en droiture, du moulin de Clairvaux à l'Hermitage : son carrosse s'embourba dans le fond du vallon ; elle voulut descendre et faire le reste du trajet à pied. Sa mignonne chaussure fut bientôt percée ; elle enfonçoit dans la crotte ; ses gens eurent toutes les peines du monde à la dégager, et enfin elle arriva à l'Hermitage

1. Charles-François, marquis de Saint-Lambert, l'auteur des *Saisons*. Né à Nancy, le 26 décembre 1716 ; mort le 9 février 1803.

2. Dans l'été de 1756, si l'on s'en tient strictement au texte de Rousseau. En janvier 1757, si l'on admet la chronologie des faits établie par M. Auguste Rey, dans son intéressant ouvrage : *J.-J. Rousseau dans la Vallée de Montmorency*, p. 8 et ss.

en bottes, et perçant l'air d'éclats de rire, auxquels je mêlai les miens en la voyant arriver. Il fallut changer de tout ; Thérèse y pourvut, et je l'engageai d'oublier la dignité pour faire une collation rustique dont elle se trouva fort bien. Il étoit tard, elle resta peu ; mais l'entrevue fut si gaie qu'elle y prit goût, et parut disposée à revenir. Elle n'exécuta pourtant ce projet que l'année suivante ; mais, hélas ! ce retard ne me garantit de rien.

Je passai l'automne à une occupation dont on ne se douteroit pas, à la garde du fruit de M. d'Épinay. L'Hermitage étoit le réservoir des eaux du parc de la Chevrette. Il y avoit un jardin clos de murs, et garni d'espaliers et d'autres arbres, qui donnoient plus de fruits à M. d'Épinay que son *(a)* potager de la Chevrette, quoiqu'on lui en volât les trois quarts. Pour n'être pas un hôte absolument inutile, je me chargeai de la direction du jardin et de l'inspection du jardinier. Tout alla bien jusqu'au tems des fruits ; mais à mesure qu'ils mûrissoient, je les voyois disparoître, sans savoir ce qu'ils étoient devenus. Le jardinier m'assura que c'étoient les loirs qui mangeoient tout. Je fis la guerre aux loirs, j'en détruisis beaucoup, et le fruit n'en disparoissoit pas moins. Je guettai si bien, qu'enfin je trouvai que le jardinier lui-même étoit le grand loir. Il logeoit à Montmorency, d'où il venoit les nuits, avec sa femme et ses enfans, enlever les dépôts de fruits qu'il avoit faits pendant la journée, et qu'il faisoit vendre à la

VAR. — *(a)* : son *grand* potager de la Chevrette *et fournissoit presque toute l'année son office et sa table.* Pour n'être...

halle à Paris aussi publiquement que s'il eût eu un jardin à lui. Ce misérable que je comblois de bienfaits, dont Thérèse habilloit les enfans, et dont je nourrissois presque le père, qui étoit mendiant, nous dévalisoit aussi aisément qu'effrontément, aucun des trois n'étant assez vigilant pour y mettre ordre ; et dans une seule nuit il parvint à vider ma cave, où je ne trouvai rien le lendemain. Tant qu'il ne parut s'adresser qu'à moi, j'endurai tout ; mais voulant rendre compte du fruit, je fus obligé d'en dénoncer le voleur. Madame d'Épinay me pria de le payer, de le mettre dehors, et d'en chercher un autre ; ce que je fis. Comme ce grand coquin rôdoit toutes les nuits autour de l'Hermitage, armé d'un gros bâton ferré qui avoit l'air d'une massue, et suivi d'autres vauriens de son espèce, pour rassurer les Gouverneuses, que cet homme effrayoit terriblement, je fis coucher *(a)* son successeur toutes les nuits à l'Hermitage, et, cela ne les tranquillisant pas encore, je fis demander à Madame d'Épinay un fusil que je tins dans la chambre du jardinier, avec charge à lui de ne s'en servir qu'au besoin, si l'on tentoit de forcer la porte ou d'escalader le jardin, et de ne tirer qu'à poudre, uniquement pour effrayer les voleurs. C'étoit assurément la moindre précaution que pût prendre, pour la sûreté commune, un homme incommodé, ayant à passer l'hiver au milieu des bois, seul avec deux femmes timides. Enfin, je fis l'acquisition d'un petit chien pour servir de sentinelle. Deleyre m'étant

VAR. — *(a) : je pris le parti de faire* coucher..

venu voir dans ce tems-là, je lui contai mon cas, et ris avec lui de mon appareil militaire.

De retour à Paris, il en voulut amuser Diderot à son tour, et voilà comment la coterie holbachique apprit que je voulois tout de bon passer l'hiver à l'Hermitage. Cette constance, qu'ils n'avoient pu se figurer, les désorienta, et en attendant qu'ils imaginassent quelque autre tracasserie pour me rendre mon séjour déplaisant [1], ils me détachèrent, par Diderot, le même Deleyre, qui, d'abord ayant trouvé mes précautions toutes simples, finit par les trouver inconséquentes à mes principes, et pis que ridicules, dans des lettres où il m'accabloit de plaisanteries amères, et assez piquantes pour m'offenser, si mon humeur eût été tournée de ce côté-là. Mais alors, saturé de sentimens affectueux et tendres, et n'étant susceptible d'aucun autre, je ne voyois dans ses aigres sarcasmes que le mot pour rire, et ne le trouvois que folâtre où tout autre l'eût trouvé extravagant *(a)*.

VAR. — *(a)* : extravagant. *Ainsi ceux qui le soufflèrent en furent cette fois pour leur peine, et je n'en passai pas mon hiver moins tranquillement.* A force...

1. « *J'admire en ce moment ma stupidité de n'avoir pas vu, quand j'écrivois ceci, que le dépit avec lequel les holbachiens me virent aller et rester à la campagne regardoit principalement la mère Le Vasseur, qu'ils n'avoient plus sous la main pour les guider dans leurs systèmes d'imposture par des points fixes de tems et de lieux. Cette idée qui me vient si tard, éclaircit parfaitement la bizarrerie de leur conduite, qui dans toute autre supposition est inexplicable.* » *(Note de J.-J. Rousseau.)* — Cette note que nous empruntons au manuscrit de Paris, n'a pu être transcrite par Rousseau sur celui de Genève, ce dernier n'étant plus alors entre les mains de l'auteur des *Confessions*.

A force de vigilance et de soins, je parvins à garder si bien le jardin, que, quoique la récolte du fruit eût presque manqué cette année, le produit fut triple de celui des années précédentes, et il est vrai que je ne m'épargnois point pour le préserver, jusqu'à escorter les envois que je faisois à la Chevrette et à Épinay, jusqu'à porter des paniers moi-même, et je me souviens que nous en portâmes un si lourd, la tante et moi, que, prêts à succomber sous le faix, nous fûmes contraints de nous reposer de dix en dix pas, et n'arrivâmes que tout en nage.

Quand la mauvaise saison commença de me renfermer au logis, je voulus reprendre mes occupations casanières ; il ne me fut pas possible. Je ne voyois partout que les deux charmantes amies, que leur ami, leurs entours, le pays qu'elles habitoient, qu'objets créés ou embellis pour elles par mon imagination. Je n'étois plus un moment à moi-même, le délire ne me quittoit plus. Après beaucoup d'efforts inutiles pour écarter de moi toutes ces fictions, je fus enfin tout à fait séduit par elles, et je ne m'occupai plus qu'à tâcher d'y mettre quelque ordre et quelque suite, pour en faire une espèce de roman.

Mon grand embarras étoit la honte de me démentir ainsi moi-même si nettement et si hautement. Après les principes sévères que je venois d'établir avec tant de fracas, après les maximes austères que j'avois *(a)* si fortement prêchées, après tant d'invectives mordantes contre les livres efféminés qui respiroient l'amour et la mollesse, pouvoit-on rien imaginer de

VAR. — *(a)* : j'avois *prêchées,...*

plus inattendu, de plus choquant, que de me voir tout d'un coup m'inscrire de ma propre main parmi les auteurs de ces livres que j'avois si durement censurés? Je sentois cette inconséquence dans toute sa force, je me la reprochois, j'en rougissois, je m'en dépitois : mais tout cela ne put suffire pour me ramener à la raison. Subjugué complètement, il fallut me soumettre à tout risque, et me résoudre à braver le qu'en dira-t-on, sauf à délibérer dans la suite si je me résoudrois à montrer mon ouvrage ou non : car je ne supposois pas encore que *(a)* j'en vinsse à le publier.

Ce parti pris, je me jette à plein collier dans mes rêveries, et à force de les tourner et retourner dans ma tête, j'en forme enfin l'espèce de plan dont on a vu l'exécution. C'étoit assurément le meilleur parti qui se pût tirer de mes folies : l'amour du bien, qui n'est jamais sorti de mon cœur, les tourna *(b)* vers des objets utiles, et dont la morale eût pu faire son profit. Mes tableaux voluptueux auroient perdu toutes leurs *(c)* grâces, si le doux coloris de l'innocence y eût manqué. Une fille foible est un objet de pitié, que l'amour peut rendre intéressant, et qui souvent n'est pas moins aimable : mais qui peut supporter sans indignation le spectacle des mœurs à la mode? et qu'y a-t-il de plus révoltant que l'orgueil d'une femme infidèle, qui, foulant ouvertement aux pieds tous ses devoirs, prétend que son mari soit pénétré de reconnoissance de la grâce qu'elle lui

VAR. — *(a)* : que *jamais* j'en... — *(b)* : tourna *naturellement*... — *(c)* : perdu *de* leurs grâces,...

accorde de vouloir bien ne pas se laisser prendre sur le fait? Les êtres parfaits ne sont pas dans la nature, et leurs leçons ne sont pas assez près de nous. Mais qu'une jeune personne, née avec un cœur aussi tendre qu'honnête, se laisse vaincre à l'amour étant fille, et retrouve, étant femme, des forces pour le vaincre à son tour, et redevenir *(a)* vertueuse, quiconque vous dira que ce tableau dans sa totalité est scandaleux et n'est pas utile est un menteur et un hypocrite ; ne l'écoutez pas.

Outre cet objet de mœurs et d'honnêteté conjugale, qui tient radicalement à tout l'ordre social, je m'en fis un plus secret de concorde et de paix publique ; objet plus grand, plus important peut-être en lui-même, et du moins pour le moment où l'on se trouvoit. L'orage excité par *L'Encyclopédie*, loin de se calmer, étoit alors dans sa plus grande force. Les deux partis, déchaînés l'un contre l'autre avec la dernière fureur, ressembloient plutôt *(b)* à des loups enragés, acharnés à s'entre-déchirer, qu'à des chrétiens et des philosophes qui veulent réciproquement *(c)* s'éclairer, se convaincre, et se ramener dans la voie de la vérité. Il ne manquoit peut-être à l'un et l'autre que des chefs remuans qui eussent du crédit, pour dégénérer en guerre civile, et Dieu sait ce qu'eût produit une guerre civile de religion, où l'intolérance la plus cruelle étoit au fond la même des deux côtés. Ennemi né de tout esprit de parti, j'avois dit franchement aux uns et aux autres des

VAR. — *(a)* : et *se maintenir* vertueuse... — *(b)* : *plus* à des... — *(c)* : veulent s'éclairer, se convaincre *mutuellement*, et se...

vérités dures qu'ils n'avoient pas écoutées. Je m'avisai d'un autre expédient, qui, dans ma simplicité *(a)*, me parut admirable : c'étoit d'adoucir leur haine réciproque en détruisant leurs préjugés, et de montrer à *(b)* chaque parti le mérite et la vertu dans l'autre, dignes de l'estime publique et du respect de tous *(c)* les mortels. Ce projet peu sensé, qui supposoit de la bonne foi dans les hommes, et par lequel je tombai dans le défaut que je reprochois à l'abbé de Saint-Pierre, eut le succès qu'il devoit avoir ; il ne rapprocha point les partis, et ne les réunit que pour m'accabler. En attendant que l'expérience m'eût fait sentir ma folie, je m'y livrai, j'ose le dire, avec un zèle *(e)* digne du motif qui me l'inspiroit, et je dessinai les deux caractères de Wolmar et de Julie, dans un ravissement qui me faisoit *(f)* espérer de parvenir à les rendre aimables tous les deux, et, qui plus est, l'un par l'autre.

Content d'avoir grossièrement esquissé mon plan, je revins aux situations de détail que j'avois tracées ; et de l'arrangement que je leur donnai résultèrent les deux premières parties de la *Julie*, que je fis et mis au net durant cet hiver avec un plaisir inexprimable, employant pour cela le plus beau papier doré *(g)*, de la poudre d'azur et d'argent pour sécher l'écriture, de la nonpareille bleue pour coudre mes cahiers, enfin ne trouvant rien d'assez galant, rien d'assez mignon pour les charmantes filles dont

VAR. — *(a)* : simplicité *de cœur*.... — *(b)* : *dans* chaque... — *(c)* : de *tout l'univers*. — *(e)* : un *enthousiasme* digne... — *(f)* : *croire* de... — *(g)* : doré, *séchant* l'écriture *avec* de la poudre d'azur et d'argent, *cousant* mes cahiers *avec* de la non-pareille bleue, enfin...

je raffolois *(a)* comme un autre Pygmalion. Tous les soirs, au coin de mon feu, je lisois et relisois ces deux parties aux Gouverneuses. La fille, sans rien dire, sanglotoit avec moi d'attendrissement ; la mère, qui ne trouvant point là de complimens, n'y comprenoit rien, restoit tranquille, et se contentoit dans les momens de silence, de me répéter toujours : Monsieur, cela est bien beau.

Madame d'Épinay, inquiète de me savoir seul en hiver au milieu des bois, dans une maison isolée, envoyoit très souvent savoir de mes nouvelles. Jamais je n'eus de si vrais témoignages de son amitié pour moi, et jamais la mienne n'y répondit plus vivement. J'aurois tort de ne pas spécifier, parmi ces témoignages, qu'elle m'envoya son portrait, et qu'elle me demanda des instructions pour avoir le mien, peint par La Tour, et qui avoit été exposé au Salon. Je ne dois pas non plus *(b)* omettre une autre de ses attentions, qui paroîtra risible, mais qui fait [trait] [1] à l'histoire de mon caractère, par l'impression qu'elle fit sur moi. Un jour qu'il geloit très fort, en ouvrant un paquet qu'elle m'envoyoit, de plusieurs commissions dont elle s'étoit chargée, j'y trouvai un petit jupon de dessous, de flanelle d'Angleterre, qu'elle me marquoit avoir porté, et dont elle vouloit que je me fisse faire un gilet. Le tour de son billet étoit

VAR. — *(a)* : raffolois, *malgré ma barbe déjà grisonnante.* Tous... *(b)* : ne dois pas omettre...

1. Le mot *trait* que nous avons dû ajouter, afin de compléter la phrase, manque dans les deux manuscrits de Genève et de Paris.

charmant, plein de caresse et de naïveté[1]. Ce soin, plus qu'amical, me parut si tendre, comme si elle se fût dépouillée pour me vêtir, que dans mon émotion je baisai vingt fois, en pleurant, le billet et le jupon. Thérèse me croyoit devenu fou. Il est singulier que, de toutes les marques d'amitié que madame d'Épinay m'a prodiguées, aucune ne m'a jamais touché comme celle-là, et que même, depuis notre rupture, je n'y ai jamais repensé sans attendrissement. J'ai longtems conservé son petit billet, et je l'aurois encore s'il n'eût eu le sort de mes autres lettres du même tems.

Quoique mes rétentions me laissassent alors peu de relâche en hiver, et qu'une partie de celui-ci je fusse réduit à l'usage des sondes, ce fut pourtant, à tout prendre, la saison que, depuis ma demeure en France, j'ai passée avec le plus de douceur et de tranquillité. Durant quatre ou cinq mois que le mauvais tems me tint davantage *(a)* à l'abri des survenans, je savourai, plus que je n'ai fait avant et depuis, cette vie indépendante, égale et simple, dont la jouissance ne faisoit pour moi qu'augmenter le prix, sans autre compagnie que celle des deux Gouver-

VAR. — *(a)* : *presque* à l'abri...

1. Voici ce billet, tel qu'il est rapporté dans les *Mémoires de Madame d'Epinay*, édit. P. Boiteau, tome II, p. 191 : « *J'envoie, mon hermite, de petites provisions à mesdames Le Vasseur : et comme c'est un commissionnaire nouveau dont je me sers, voici le détail de ce dont il est chargé : un petit baril de sel, un rideau pour la chambre de madame Le Vasseur, et un cotillon tout neuf à moi (que je n'ai pas porté, au moins), d'une flanelle de soie très propre à lui en faire un, ou à vous-même un bon gilet. Bonjour, le roi des ours ! Un peu de vos nouvelles.* »

neuses en réalité, et celle des deux cousines en idée. C'est alors surtout que je me félicitois chaque jour davantage du parti que j'avois eu le bon sens de prendre, sans égard aux clameurs de mes amis, fâchés de me voir affranchi de leur tyrannie, et quand j'appris l'attentat *(a)* d'un forcené [1], quand Deleyre et madame d'Épinay me parloient dans leurs lettres du trouble et de l'agitation qui régnoient dans Paris, combien je remerciai le ciel de m'avoir éloigné de ces spectacles d'horreurs et de crimes, qui n'eussent fait que nourrir, qu'aigrir l'humeur bilieuse que l'aspect des désordres publics m'avoit donnée ; tandis que, ne voyant plus autour de ma retraite que des objets rians et doux, mon cœur ne se livroit qu'à des sentimens aimables. Je note ici avec complaisance le cours des derniers momens paisibles qui m'ont été laissés. Le printems qui suivit cet hiver si calme vit éclore le germe des malheurs qui me restent à décrire, et dans le tissu desquels on ne verra plus d'intervalle semblable, où j'aie eu le loisir de respirer.

Je crois pourtant me rappeler que durant cet intervalle de paix et jusqu'au fond de ma solitude, je ne restai pas tout à fait tranquille de la part des holbachiens. Diderot me suscita quelque tracasserie, et je suis fort trompé si ce n'est durant cet hiver que parut *Le Fils naturel* [2], dont j'aurai bientôt à parler.

VAR. — *(a)* : l'attentat *exécrable* d'un forcené...

1. La tentative d'assassinat faite sur Louis XV par Damiens, le 4 janvier 1757.
2. En mars 1757.

Outre que par des causes qu'on saura dans la suite, il m'est resté peu de monumens sûrs de cette époque, ceux mêmes qu'on m'a laissés sont très peu précis quant aux dates. Diderot ne datoit jamais ses lettres. Madame d'Épinay, madame d'Houdetot, ne datoient guères les leurs que du jour de la semaine, et Deleyre faisoit comme elles le plus souvent. Quand j'ai voulu ranger ces lettres dans leur ordre, il a fallu suppléer, en tâtonnant, des dates incertaines, sur lesquelles je ne puis compter. Ainsi, ne pouvant fixer avec certitude le commencement de ces brouilleries, j'aime mieux rapporter ci-après dans un seul article tout ce que je m'en puis rappeler.

Le retour du printems avoit redoublé mon tendre délire, et dans mes érotiques transports, j'avois composé pour les dernières parties de la *Julie* plusieurs lettres *(a)* qui se sentent du ravissement dans lequel je les écrivis. Je puis citer entre autres celles de l'Elysée et de la promenade sur le lac, qui, si je m'en souviens bien, sont à la fin de la quatrième partie. Quiconque, en lisant ces deux lettres, ne sent pas amollir et fondre son cœur dans l'attendrissement qui me les dicta, doit fermer le livre : il n'est pas fait pour juger des choses de sentiment.

Précisément dans le même tems, j'eus de madame d'Houdetot une seconde visite imprévue [1]. En l'ab-

VAR. — *(a)* : lettres qui, *j'ose le dire*, se...

1. Dans l'été de 1757, probablement à la fin de mai. Voyez sur les relations du philosophe et de sa charmante amie, l'excellent travail de E. Ritter : *J.-J. Rousseau et Madame d'Houdetot*, Annales de la Soc. de J.-J. Rousseau, 1906.

sence de son mari, qui étoit capitaine de gendarmerie, et de son amant, qui servoit aussi, elle étoit venue à Eaubonne, au milieu de la vallée de Montmorency, où elle avoit loué une assez jolie maison. Ce fut de là qu'elle vint faire à l'Hermitage une nouvelle excursion. A ce voyage, elle étoit à cheval et en homme. Quoique je n'aime guères *(a)* ces sortes de mascarades, je fus pris à l'air romanesque de celle-là, et, pour cette fois, ce fut de l'amour. Comme il fut le premier et l'unique en toute ma vie, et que ses suites le rendront à jamais mémorable et terrible à mon souvenir, qu'il me soit permis d'entrer dans quelques détails sur cet article.

Madame la comtesse d'Houdetot approchoit de la trentaine, et n'étoit point belle ; son visage étoit marqué de la petite vérole ; son teint manquoit de finesse, elle avoit la vue basse et les yeux un peu ronds : mais elle avoit l'air jeune avec tout cela, et sa physionomie, à la fois vive et douce, étoit caressante. Elle avoit une forêt de grands cheveux noirs, naturellement bouclés, qui lui tomboient *(b)* au jarret ; sa taille étoit mignonne, et elle mettoit dans tous ses mouvemens de la gaucherie et de la grâce tout à la fois. Elle avoit l'esprit très naturel et très agréable ; la gaieté, l'étourderie et la naïveté s'y marioient *(c)* heureusement : elle abondoit en saillies charmantes qu'elle ne recherchoit point et qui partoient *(d)* quelquefois malgré elle. Elle avoit plusieurs talens agréables, jouoit du clavecin, dansoit

VAR. — *(a)* : *point*... — *(b)* : lui *descendoient* au... — *(c)* : *très* heureusement... — *(d)* : qui *lui venoient*...

bien, faisoit d'assez jolis vers [1]. Pour son caractère, il étoit angélique : la douceur d'âme en faisoit le fond ; mais, hors la prudence et la force, il rassembloit toutes les vertus. Elle étoit surtout d'une telle sûreté dans le commerce, d'une telle fidélité dans la société, que ses ennemis même n'avoient pas besoin de se cacher d'elle. J'entens par ses ennemis ceux ou plutôt celles qui la haïssoient ; car, pour elle, elle n'avoit pas un cœur qui pût hair, et je crois que cette conformité *(a)* contribua beaucoup à me passionner pour elle. Dans les confidences de la plus intime amitié, je ne lui ai jamais ouï parler mal des absens, pas même de sa belle-sœur. Elle ne pouvoit ni déguiser ce qu'elle pensoit à personne, ni même contraindre aucun de ses sentimens, et je suis persuadé qu'elle parloit de son amant à son mari même, comme elle en parloit à ses amis, à ses connoissances, et à tout le monde indifféremment. Enfin, ce qui prouve sans réplique la pureté et la sincérité de son excellent naturel, c'est qu'étant sujette aux plus énormes distractions et aux plus visibles étourderies, il lui en échappoit souvent de très imprudentes pour elle-même, mais jamais d'offensantes pour qui que ce fût.

On l'avoit mariée très jeune et malgré elle au comte d'Houdetot, homme de condition, bon *(b)* militaire,

VAR. — *(a)* : conformité *de naturel*... — *(b)* : *brave* militaire,...

1. On trouvera d'assez nombreuses poésies de Madame d'Houdetot dans l'ouvrage que lui a consacré M. Hippolyte Buffenoir : *La comtesse d'Houdetot*. Paris, Calmann-Lévy, s. d., ch. IV. Ce sont, en général, des pièces fort médiocres.

mais joueur, chicaneur, très peu aimable, et qu'elle n'a jamais aimé. Elle trouva dans M. de Saint-Lambert tous les mérites de son mari, avec des qualités plus agréables, de l'esprit, des vertus, des talens *(a)*. S'il faut pardonner quelque chose aux mœurs du siècle, c'est sans doute un attachement *(b)* que sa durée épure, que ses effets honorent, et qui ne s'est cimenté que par une estime réciproque *(c)*.

C'étoit un peu par goût, à ce que j'ai pu croire, mais beaucoup pour complaire à Saint-Lambert, qu'elle venoit me voir. Il l'y avoit exhortée, et il avoit raison de croire que l'amitié qui commençoit à s'établir entre nous rendroit cette société agréable à tous les trois. Elle savoit que j'étois instruit de leurs liaisons, et pouvant me parler de lui sans gêne, il étoit naturel qu'elle se plût avec moi. Elle vint ; je la vis ; j'étois ivre d'amour sans objet ; cette ivresse fascina mes yeux, cet objet se fixa sur elle ; je vis ma Julie en madame d'Houdetot, et bientôt je ne vis plus que madame d'Houdetot *(d)*, mais revêtue de toutes les perfections dont je venois d'orner l'idole de mon cœur. Pour m'achever, elle me parla de Saint-Lambert en amante passionnée. Force contagieuse de l'amour ! en l'écoutant, en me sentant auprès d'elle, j'étois saisi d'un frémissement *(e)* délicieux, que je n'avois éprouvé jamais auprès de personne. Elle parloit, et je me sentois ému : je croyois ne faire que m'intéresser à ses senti-

VAR. — *(a)* : des vertus *et les plus rares* talens. — *(b)* : un *pareil* attachement... — *(c)* : qui ne s'est cimentée que par *des vertus*. C'étoit... — *(d)* : d'Houdetot, *elle-même*,... — *(e)* : frémissement *nouveau, mais* délicieux...

mens, quand j'en prenois de semblables ; j'avalois à longs traits la coupe empoisonnée, dont je ne sentois *(a)* encore que la douceur. Enfin, sans que je m'en aperçusse et sans qu'elle s'en aperçût, elle m'inspira pour elle-même tout ce qu'elle exprimoit pour son amant. Hélas ! ce fut bien tard, ce fut bien cruellement brûler d'une passion non moins vive que malheureuse pour une femme dont le cœur étoit plein d'un autre amour.

Malgré les mouvemens extraordinaires que j'avois éprouvés auprès d'elle, je ne m'aperçus pas d'abord de ce qui m'étoit arrivé : ce ne fut qu'après son départ que, voulant penser à Julie, je fus frappé de ne pouvoir plus penser qu'à madame d'Houdetot. Alors mes yeux se dessillèrent ; je sentis mon malheur, j'en gémis, mais je n'en prévis pas les suites.

J'hésitai longtems sur la manière dont je me conduirois avec elle, comme si l'amour véritable laissoit assez de raison pour suivre des délibérations. Je n'étois pas déterminé quand elle revint me prendre au dépourvu. Pour lors j'étois instruit. La honte, compagne du mal, me rendit muet, tremblant devant elle ; je n'osois ouvrir la bouche ni lever les yeux ; j'étois dans un trouble inexprimable, qu'il étoit impossible qu'elle ne vît pas. Je pris le parti de le lui avouer, et de lui en laisser deviner la cause : c'étoit la lui dire assez clairement.

Si j'eusse été jeune et aimable, et que dans la suite madame d'Houdetot eût été foible, je blâmerois ici sa conduite : mais tout cela n'étant pas, je ne puis

VAR. — *(a)* : empoisonnée *sans en sentir* encore...

que l'applaudir et l'admirer. Le parti qu'elle prit étoit également celui de la générosité et de la prudence. Elle ne pouvoit s'éloigner brusquement de moi sans en dire la cause à Saint-Lambert, qui l'avoit lui-même engagée à me voir ; c'étoit exposer deux amis à une rupture, et peut-être à un éclat qu'elle vouloit *(a)* éviter. Elle avoit pour moi de l'estime et de la bienveillance. Elle eut pitié de ma folie ; sans la flatter elle la plaignit et tâcha de m'en guérir. Elle étoit bien aise de conserver à son amant et à elle-même un ami dont elle faisoit cas : elle ne me parloit de rien avec plus de plaisir que de l'intime et douce société que nous pouvions former entre nous trois, quand je serois devenu raisonnable ; elle ne se bornoit pas toujours à ces exhortations amicales, et ne m'épargnoit pas au besoin les reproches plus durs que j'avois bien mérités.

Je me les épargnois encore moins moi-même. Sitôt que je fus seul, je revins à moi ; j'étois plus calme après avoir parlé : l'amour connu de celle qui l'inspire en devient plus supportable. La force avec laquelle je me reprochois le mien m'en eût dû guérir, si la chose eût été possible. Quels puissans motifs n'appelai-je point à mon aide pour l'étouffer ! Mes mœurs, mes sentimens, mes principes, la honte, l'infidélité, le crime, l'abus d'un dépôt confié par l'amitié, le ridicule enfin de brûler à mon âge de la passion la plus extravagante pour un objet dont le cœur préoccupé ne pouvoit ni me rendre aucun retour, ni me laisser aucun espoir : passion de plus, qui, loin

VAR. — *(a)* : qu'elle *devoit*...

d'avoir rien à gagner par la constance; devenoit moins souffrable de jour en jour.

Qui croiroit que cette dernière considération, qui devoit ajouter du poids à toutes les autres, fut celle qui les éluda? Quel scrupule, pensai-je, puis-je me faire d'une folie nuisible à moi seul? Suis-je donc un jeune cavalier fort à craindre pour madame d'Houdetot? Ne diroit-on pas, à mes présomptueux remords, que ma galanterie, mon air, ma parure *(a)*, vont la séduire? Eh ! pauvre Jean-Jacques, aime à ton aise, en *(b)* sûreté de conscience, et ne crains pas que tes soupirs nuisent à Saint-Lambert.

On a vu que jamais je ne fus avantageux même dans ma jeunesse. Cette façon de penser étoit dans mon tour d'esprit, elle flattoit ma passion ; c'en fut assez pour m'y livrer sans réserve, et rire même de l'impertinent scrupule que je croyois m'être fait par vanité plus que par raison. Grande leçon pour les âmes honnêtes, que le vice n'attaque jamais à découvert, mais qu'il trouve le moyen de surprendre, en se masquant toujours de quelque sophisme, et souvent de quelque vertu.

Coupable sans remords, je le fus bientôt sans mesure et, de grâce, qu'on voie comment ma passion suivit la trace de mon naturel, pour m'entraîner enfin dans l'abîme. D'abord elle prit un air humble pour me rassurer, et *(c)* pour me rendre entreprenant, elle poussa cette humilité jusqu'à la défiance. Madame d'Houdetot, sans cesser de me rappeler à mon devoir,

VAR. — *(a)* : que mon *équipage*, ma galanterie, mon air,... — *(b)* : en *toute* sûreté... — *(c)* : et *puis* pour...

à la raison, sans jamais flatter un moment ma folie, me traitoit au reste avec la plus grande douceur, et prit avec moi le ton de l'amitié la plus tendre. Cette amitié m'eût suffi, je le proteste, si je l'avois crue sincère ; mais la trouvant trop vive pour être vraie, n'allai-je pas me fourrer dans la tête que l'amour, désormais si peu convenable à mon âge *(a)*, à mon maintien, m'avoit avili aux yeux de madame d'Houdetot ; que cette jeune folle ne vouloit que se divertir de moi et de mes douceurs surannées ; qu'elle en avoit fait confidence à Saint-Lambert, et que l'indignation de mon infidélité ayant fait entrer son amant dans ses vues, ils s'entendoient tous les deux pour achever de me faire tourner la tête et me persifler? Cette bêtise, qui m'avoit fait extravaguer à vingt-six ans, auprès de madame de Larnage, que je ne connoissois pas, m'eût été pardonnable à quarante-cinq, auprès de madame d'Houdetot, si j'eusse ignoré qu'elle et son amant étoient trop honnêtes gens l'un et l'autre pour se faire un aussi barbare amusement.

Madame d'Houdetot continuoit à me faire des visites que je ne tardai pas à *(b)* lui rendre. Elle aimoit à marcher, ainsi que moi : nous faisions de longues promenades dans un pays enchanté. Content d'aimer et de l'oser dire, j'aurois été dans la plus douce situation, si mon extravagance n'en eût détruit tout le charme. Elle ne comprit rien d'abord à la sotte humeur avec laquelle je recevois ses caresses : mais mon cœur, incapable de savoir jamais rien

VAR. — *(a)* : âge et *à ma parure*, m'avoit. — *(b)* : pas *de* lui...

cacher de ce qui s'y passe, ne lui laissa pas longtems ignorer mes soupçons ; elle en voulut rire ; cet expédient ne réussit pas : des transports de rage en auroient été l'effet : elle changea de ton. Sa compatissante douceur fut invincible ; elle me fit des reproches qui me pénétrèrent ; elle me témoigna, sur mes injustes craintes, des inquiétudes dont j'abusai. J'exigeai des preuves qu'elle ne se moquoit pas de moi. Elle vit qu'il n'y avoit nul autre moyen de me rassurer. Je devins pressant, le pas étoit délicat. Il est étonnant, il est unique peut-être qu'une femme ayant pu venir jusqu'à marchander, s'en soit tirée à si bon compte. Elle ne me refusa rien de ce que la plus tendre amitié pouvoit accorder. Elle ne m'accorda rien qui pût la rendre infidèle, et j'eus l'humiliation de voir que l'embrasement dont ses légères faveurs allumoient mes sens n'en porta jamais aux siens la moindre étincelle.

J'ai dit quelque part qu'il ne faut rien accorder aux sens, quand on veut leur refuser quelque chose. Pour connoître combien cette maxime se trouva fausse avec madame d'Houdetot, et combien elle eut raison de compter sur elle-même, il faudroit entrer dans les détails de nos longs et fréquens tête-à-tête, et les suivre dans toute leur vivacité durant quatre mois que nous passâmes ensemble dans une intimité presque sans exemple entre deux amis de différens sexes, qui se renferment dans les bornes dont nous ne sortîmes jamais. Ah ! si j'avois tardé si longtems à sentir le véritable amour, qu'alors mon cœur et mes sens lui payèrent bien l'arrérage ! et

quels sont donc les transports qu'on doit éprouver auprès d'un objet aimé qui nous aime, si même un amour non partagé peut en inspirer de pareils?

Mais j'ai tort de dire un amour non partagé ; le mien l'étoit en quelque sorte : il étoit égal des deux côtés, quoiqu'il ne fût pas réciproque. Nous étions ivres d'amour l'un et l'autre, elle pour son amant, moi pour elle ; nos soupirs, nos délicieuses larmes se confondoient. Tendres confidens l'un de l'autre, nos sentimens avoient tant de rapports, qu'il étoit impossible qu'ils ne se mêlassent pas en quelque chose ; et toutefois, au milieu de cette dangereuse ivresse, jamais elle ne s'est oubliée un moment ; et moi je proteste, je jure *(a)* que si, quelquefois égaré par mes sens, j'ai tenté de la rendre infidèle, jamais je ne l'ai véritablement désiré. La véhémence de ma passion la contenoit par elle-même. Le devoir des privations avoit exalté mon âme. L'éclat de toutes les vertus ornoit à mes yeux l'idole de mon cœur ; en souiller la divine image eût été l'anéantir. J'aurois pu commettre le crime ; il a cent fois été commis dans mon cœur ; mais avilir ma Sophie? Ah ! cela se pouvoit-il jamais? Non, non ; je le lui ai cent fois dit à elle-même, eussé-je été le maître de me satisfaire, sa propre volonté l'eût-elle mise à ma discrétion, hors quelques courts momens de délire, j'aurois refusé d'être heureux à ce prix. Je l'aimois trop pour vouloir la posséder.

Il y a près d'une lieue de l'Hermitage à Eaubonne ;

VAR. — *(a)* : jure *à la face du ciel* que...

dans mes fréquens voyages, il m'est arrivé quelquefois d'y coucher ; un soir, après avoir soupé tête-à-tête, nous allâmes nous promener au jardin par un très beau clair de lune. Au fond de ce jardin étoit un assez grand taillis, par où nous fûmes chercher un joli bosquet orné d'une cascade dont je lui avois donné l'idée, et qu'elle avoit fait exécuter. Souvenir immortel d'innocence et de jouissance ! Ce fut dans ce bosquet, qu'assis avec elle sur un banc de gazon, sous un acacia tout chargé de fleurs, je trouvai, pour rendre les mouvemens de mon cœur, un langage vraiment digne d'eux. Ce fut la première et l'unique fois de ma vie ; mais je fus sublime, si l'on peut nommer ainsi tout ce que l'amour le plus tendre et le plus ardent peut porter d'aimable et de séduisant dans un cœur d'homme. Que d'enivrantes larmes je versai sur ses genoux ! Que je lui en fis verser malgré elle ! Enfin, dans un transport involontaire, elle s'écria : Non, jamais homme ne fut si aimable, et jamais amant n'aima comme vous ! Mais votre ami Saint-Lambert nous écoute, et mon cœur ne sauroit aimer deux fois. Je me tus en soupirant ; je l'embrassai : quel embrassement ! Mais ce fut tout. Il y avoit six mois qu'elle vivoit seule, c'est-à-dire loin de son amant et de son mari ; il y en avoit trois que je la voyois presque tous les jours, et toujours l'amour en tiers entre elle et moi. Nous avions soupé tête-à-tête, nous étions seuls, dans un bosquet au clair de la lune, et après deux heures de l'entretien le plus vif et le plus tendre, elle sortit au milieu de la nuit de ce bosquet et des bras de son ami, aussi intacte, aussi pure de corps et de cœur qu'elle y étoit entrée. Lec-

teurs, pesez toutes ces circonstances ; je n'ajouterai rien de plus [1].

Et qu'on n'aille pas s'imaginer qu'ici mes sens me laissoient tranquille, comme auprès de Thérèse et de Maman. Je l'ai déjà dit, c'étoit de l'amour cette fois, et l'amour dans toute son énergie et dans toutes ses fureurs. Je ne décrirai ni les agitations, ni les frémissemens, ni les palpitations, ni les mouvemens convulsifs, ni les défaillances de cœur que j'éprouvois continuellement ; on en pourra juger par l'effet que sa seule image faisoit sur moi. J'ai dit qu'il y avoit loin de l'Hermitage à Eaubonne : je passois par les coteaux d'Andilly, qui sont charmans. Je rêvois

1. On a dit que la scène n'eut pas tout le pathétique que lui prêta Rousseau, et, qu'un instant surprise par les sens, Madame d'Houdetot trouva un prétexte assez plaisant pour échapper aux transports de son ami. Ce qu'il y a de piquant dans l'histoire, c'est qu'on la tient de l'héroïne, laquelle la conta à Népomucène Lemercier. Villenave, qui l'entendit raconter, la rapporta à peu près en ces termes : Le mur de l'enclos de Madame d'Houdetot séparait seul les arbres du chemin ; tandis que le philosophe soupirait aux pieds de Madame d'Houdetot, un charretier vint à passer, en criant à son cheval : Eh ! avance donc, b... ! Elle ne put s'empêcher de rire, et Jean-Jacques se releva déconcerté. (Cf. *Revue rétrospective*, 1894, XX, 131.)

On consultera utilement sur les relations qu'entretinrent Rousseau et Madame d'Houdetot les ouvrages suivants : *Mémoires de Madame d'Epinay*, éd. P. Boiteau ; la *Correspondance* de Rousseau ; *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, par Streckeisen-Moultou (Correspond. de Madame d'Houdetot), t. I ; Aug. Rey, *J.-J. Rousseau dans la Vallée de Montmorency* ; *La Comtesse d'Houdetot, sa famille et ses amis*, par H. Buffenoir (cette correspondance contient 18 lettres inédites de Madame d'Houdetot). Paris, Leclerc, 1905, in-8° ; Frederika Macdonald, *La Légende de J.-J. Rousseau*, trad. de l'anglais par G. Roth. Paris, Hachette, 1909, in-18 ; E. Ritter, *J.-J. Rousseau et Madame d'Houdetot*. Annales de la Soc. de J.-J. Rousseau, 1906.

en marchant à celle que j'allois voir, à l'accueil caressant qu'elle me feroit, au baiser qui m'attendoit à mon arrivée. Ce seul baiser, ce baiser funeste, avant même de le recevoir, m'embrasoit le sang à tel point, que ma tête se troubloit, un éblouissement m'aveugloit, mes genoux tremblans ne pouvoient me soutenir ; j'étois forcé de m'arrêter, de m'asseoir ; toute ma machine étoit dans un désordre inconcevable : j'étois prêt à m'évanouir. Instruit du danger, je tâchois , en partant, de me distraire et de penser à autre chose. Je n'avois pas fait vingt pas que les mêmes souvenirs et tous les accidens qui en étoient la suite revenoient m'assaillir sans qu'il me fût possible de m'en délivrer, et de quelque façon que je m'y sois pu prendre, je ne crois pas qu'il me soit jamais arrivé de faire seul ce trajet impunément. J'arrivois à Eaubonne, foible, épuisé, rendu, me soutenant à peine. A l'instant que je la voyois, tout étoit réparé, je ne sentois plus auprès d'elle que l'importunité d'une vigueur inépuisable et toujours inutile. Il y avoit sur ma route, à la vue d'Eaubonne, une terrasse agréable, appelée le mont Olympe, où nous nous rendions quelquefois, chacun de notre côté. J'arrivois le premier ; j'étois fait pour l'attendre; mais que cette attente me coûtoit cher ! Pour me distraire, j'essayois d'écrire avec mon crayon des billets que j'aurois pu tracer du plus pur de mon sang : je n'en ai pu jamais achever un qui fût lisible. Quand elle en trouvoit quelqu'un dans la niche dont nous étions convenus, elle n'y pouvoit voir autre chose que l'état vraiment déplorable où j'étois en

l'écrivant [1]. Cet état, et surtout sa durée, pendant trois mois d'irritation continuelle et de privation, me jeta dans un épuisement dont je n'ai pu me tirer de plusieurs années, et finit par me donner une descente que j'emporterai ou qui m'emportera au tombeau. Telle a été la seule jouissance amoureuse de l'homme du tempérament le plus combustible, mais le plus timide en même tems, que peut-être la nature ait jamais produit. Tels ont été les derniers beaux jours qui m'aient été comptés sur la terre : ici commence le long tissu des malheurs de ma vie, où l'on verra peu d'interruption.

On a vu, dans tout le cours de ma vie, que mon cœur, transparent comme le cristal, n'a jamais su cacher durant une minute entière un sentiment un peu vif qui s'y fût réfugié. Qu'on juge s'il me fut possible de cacher longtems mon amour pour madame d'Houdetot. Notre intimité frappoit tous les yeux, nous n'y mettions ni secret ni mystère. Elle n'étoit pas de nature à en avoir besoin, et comme madame d'Houdetot avoit pour moi l'amitié la plus tendre, qu'elle ne se reprochoit point, que j'avois pour elle une estime dont personne ne connoissoit mieux que moi toute la justice ; elle, franche, distraite, étourdie ; moi, vrai, maladroit, fier, impatient, emporté, nous donnions encore sur nous, dans

1. On trouvera dans la *Correspondance* une lettre à Sophie, datée de l'Ermitage, en juin 1757, qui, si elle est authentique, peut justifier ce que dit ici J.-J. Rousseau. Elle débute par ces mots : « Viens, Sophie, que j'afflige ton cœur injuste, que je sois, à mon tour, sans pitié comme toi. Pourquoi t'épargnerois-je tandis que tu m'ôtes la raison, l'honneur et la vie ? etc... »

notre trompeuse sécurité, beaucoup plus de prise que nous n'aurions fait si nous eussions été coupables. Nous allions l'un et l'autre à la Chevrette, nous nous y trouvions souvent ensemble, quelquefois même par rendez-vous. Nous y vivions à notre ordinaire, nous promenant tous les jours tête-à-tête, en parlant de nos amours, de nos devoirs, de notre ami, de nos innocens projets, dans le parc, vis-à-vis l'appartement de madame d'Épinay, sous ses fenêtres, d'où, ne cessant de nous examiner, et se croyant bravée, elle assouvissoit son cœur, par ses yeux, de rage et d'indignation.

Les femmes ont toutes l'art de cacher leur fureur *(a)*, surtout quand elle est vive ; madame d'Épinay, violente, mais réfléchie, possède surtout cet art éminemment. Elle feignit de ne rien voir, de ne rien soupçonner, et dans le même tems qu'elle redoubloit avec moi d'attentions, de soins, et presque d'agaceries, elle affectoit d'accabler sa belle-sœur de procédés malhonnêtes, et de marques d'un dédain qu'elle sembloit vouloir me communiquer. On juge bien qu'elle ne réussissoit pas ; mais j'étois au supplice. Déchiré de sentimens contraires, en même tems que j'étois touché de ses caresses, j'avois peine à contenir ma colère quand je la voyois manquer à madame d'Houdetot. La douceur angélique de celle-ci lui faisoit tout endurer sans se plaindre, et même sans lui en savoir plus mauvais gré. Elle étoit d'ailleurs souvent si distraite, et toujours si peu sen-

VAR. — *(a)* : fureur, quand elle...

sible à ces choses-là, que la moitié du tems elle ne s'en apercevoit pas.

J'étois si préoccupé de ma passion, que ne voyant rien que Sophie (c'étoit un des noms de madame d'Houdetot), je ne remarquois pas même que j'étois devenu la fable de toute la maison et des survenans. Le baron d'Holbach, qui n'étoit jamais venu, que je sache, à la Chevrette, fut au nombre de ces derniers. Si j'eusse été aussi défiant que je le suis devenu dans la suite, j'aurois fort soupçonné madame d'Épinay d'avoir arrangé ce voyage pour lui donner l'amusant cadeau de voir le Citoyen amoureux. Mais j'étois alors si bête, que je ne voyois pas même ce qui crevoit les yeux à tout le monde. Toute ma stupidité ne m'empêcha pourtant pas de trouver au Baron l'air plus content, plus jovial qu'à son ordinaire. Au lieu de me regarder noir, selon la *(a)* coutume, il me lâchoit cent propos guoguenards, auxquels je ne comprenois rien. J'ouvrois de grands yeux sans rien répondre : madame d'Épinay se tenoit les côtés de rire : je ne savois sur quelle herbe ils avoient marché. Comme rien ne passoit encore les bornes de la plaisanterie, tout ce que j'aurois eu de mieux à faire, si je m'en étois aperçu, eût été de m'y prêter. Mais il est vrai qu'à travers la railleuse gaieté du Baron l'on voyoit briller dans ses yeux une maligne joie, qui m'auroit *(b)* peut-être inquiété, si je l'eusse aussi bien remarquée alors que je me la rappelai dans la suite.

VAR. — *(a)* : *sa*... — *(b)* : qui m'*eût*...

Un jour que j'allai voir madame d'Houdetot à Eaubonne, au retour d'un de ses voyages de Paris, je la trouvai triste, et je vis qu'elle avoit pleuré. Je fus obligé de me contraindre, parce que madame de Blainville, sœur de son mari, étoit là ; mais sitôt que je pus trouver un moment, je lui marquai mon inquiétude. Ah ! me dit-elle en soupirant, je crains bien que vos folies ne me coûtent le repos de mes jours. Saint-Lambert est instruit et m'a instruit. Il me rend justice, mais il a de l'humeur, dont, qui pis est, il me cache une partie. Heureusement je ne lui ai rien tu de nos liaisons, qui se sont *(a)* faites sous ses auspices. Mes lettres étoient pleines de vous, ainsi que mon cœur : je ne lui ai caché que votre amour insensé, dont j'espérois vous guérir, et dont, sans m'en parler, je vois qu'il me fait un crime. On nous a desservis ; l'on m'a fait tort ; mais n'importe. Ou rompons tout à fait, ou soyez tel que vous devez être. Je ne veux plus rien avoir à cacher à mon amant.

Ce fut là le premier moment où je fus sensible à la honte de me voir humilié, par le sentiment de ma faute, devant une jeune femme dont *(b)* j'éprouvois les justes reproches et dont j'aurois dû être le mentor. L'indignation que j'en ressentis contre moi-même eût suffi peut-être pour surmonter ma foiblesse, si la tendre compassion que m'en inspiroit la victime n'eût encore amolli mon cœur. Hélas ! étoit-ce le moment de pouvoir l'endurcir, lorsqu'il étoit inondé

VAR. — *(a)* : qui *s'étoient* faites... — *(b)* : dont j'aurois dû être...

par des larmes qui le pénétroient de toutes parts? Cet attendrissement se changea bientôt en colère contre les vils délateurs qui n'avoient vu que le mal d'un sentiment criminel *(a)*, mais involontaire, sans croire, sans imaginer même la sincère honnêteté de cœur qui le rachetoit. Nous ne restâmes pas longtems en doute sur la main d'où partoit le coup.

Nous savions l'un et l'autre que madame d'Épinay étoit en commerce de lettres avec Saint-Lambert. Ce n'étoit pas le premier orage qu'elle avoit suscité à madame d'Houdetot, dont elle avoit fait mille efforts pour le détacher, et que les succès *(b)* de quelques-uns de ces efforts faisoient trembler pour la suite. D'ailleurs Grimm, qui, ce me semble, avoit suivi M. de Castries à l'armée, étoit en Westphalie, aussi bien que Saint-Lambert ; ils se voyoient quelquefois. Grimm avoit fait près de madame d'Houdetot quelques tentatives qui n'avoient pas réussi. Grimm, très piqué, cessa tout à fait de la voir. Qu'on juge du sang-froid avec lequel, modeste comme on sait qu'il l'est, il lui supposoit des préférences pour un homme plus âgé que lui, et dont lui Grimm, depuis qu'il fréquentoit les grands, ne parloit plus que comme de son protégé.

Mes soupçons sur madame d'Épinay se changèrent en certitude quand j'appris ce qui s'étoit passé chez moi. Quand j'étois à la Chevrette, Thérèse y venoit souvent, soit pour m'apporter mes lettres, soit pour me rendre des soins nécessaires à ma mauvaise santé.

VAR. — *(a)* : Ce mot a été ajouté postérieurement, en marge dans le manuscrit de Paris. — *(b)* : les succès *passagers* de...

Madame d'Épinay lui avoit demandé si nous ne nous écrivions pas, madame d'Houdetot et moi. Sur son aveu, madame d'Épinay la pressa de lui remettre les lettres de madame d'Houdetot, l'assurant qu'elle les recachèteroit si bien qu'il n'y paraîtroit pas. Thérèse, sans montrer combien cette proposition la scandalisoit et même sans m'avertir, se contenta de mieux cacher les lettres qu'elle m'apportoit : précaution très heureuse, car madame d'Épinay la faisoit guetter à son arrivée, et l'attendant au passage, poussa plusieurs fois l'audace jusqu'à chercher dans sa bavette. Elle fit plus : s'étant un jour invitée à venir avec M. de Margency dîner à l'Hermitage, pour la première fois depuis que j'y demeurois, elle prit le tems que je me promenois avec Margency pour entrer dans mon cabinet avec la mère et la fille, et les presser de lui montrer les lettres de madame d'Houdetot. Si la mère eût su où elles étoient, les lettres étoient livrées ; mais heureusement, la fille seule le savoit, et nia que j'en eusse conservé aucune. Mensonge assurément plein d'honnêteté, de fidélité, de générosité, tandis que la vérité n'eût été qu'une perfidie. Madame d'Épinay, voyant qu'elle ne pouvoit la séduire, s'efforça de l'irriter par la jalousie, en lui reprochant sa facilité et son aveuglement. Comment pouvez-vous, lui dit-elle, ne pas voir qu'ils ont entre eux un commerce criminel? Si, malgré tout ce qui frappe vos yeux, vous avez besoin d'autres preuves, prêtez-vous donc à ce qu'il faut faire pour les avoir : vous dites qu'il déchire les lettres de madame d'Houdetot aussitôt qu'il les a lues. Eh bien ! recueillez avec soin les pièces, et

donnez-les-moi ; je me charge de les rassembler. Telles étoient les leçons que mon amie donnoit à ma compagne [1].

Thèrése eut la discrétion de me taire assez longtems toutes ces tentatives ; mais voyant mes perplexités, elle se crut obligée à me tout dire, afin que, sachant à qui j'avois affaire, je prisse mes mesures pour me garantir des trahisons qu'on me préparoit. Mon indignation, ma fureur ne peut se décrire. Au lieu de dissimuler avec madame d'Épinay, à son exemple, et de me servir *(a)* de contre-ruses, je me livrai sans mesure à l'impétuosité de mon naturel, et avec mon étourderie ordinaire, j'éclatai tout ouvertement. On peut juger de mon imprudence par les lettres suivantes, qui montrent suffisamment la manière de procéder de l'un et de l'autre en cette occasion.

BILLET DE MADAME D'ÉPINAY

(Liasse A, N° 44) [2]

Pourquoi donc ne vous vois-je pas, mon cher ami? Je suis inquiète de vous. Vous m'aviez tant (b) promis de ne faire qu'aller et venir de l'Hermitage ici ! Sur

VAR. — *(a)* : et d'*user* de... — *(b)* : m'aviez promis...

1. Voyez les *Mémoires de Madame d'Epinay*, t. II, p. 292.

2. Mercredi 13 juillet 1757. Consultez l'ouvrage de A. Rey, *J.-J. Rousseau dans la Vallée de Montmorency*, p. 72. Ce billet, — ainsi que les trois suivants de Madame d'Epinay, — a été réimprimé sur les originaux de la Bibliothèque de Neuchâtel, par Streckeisen-Moultou, dans son ouvrage, *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis*, I, p. 541 et ss.

cela je vous ai laissé libre ; et point du tout, vous laissez passer huit jours. Si [l'] on ne m'avoit pas dit que vous étiez en bonne santé, je vous croirois malade. Je vous attendois avant-hier ou hier, et je ne vous vois point arriver. Mon Dieu! qu'avez-vous donc? Vous n'avez point d'affaires ; vous n'avez pas non plus de chagrins, car je me flatte que vous seriez venu sur-le-champ me les confier. Vous êtes donc malade! Tirez-moi d'inquiétude bien vite, je vous en prie. Adieu, mon cher ami ; que cet adieu me donne un bonjour de vous.

RÉPONSE

Ce mercredi matin[1].

Je ne puis rien vous dire encore. J'attens d'être mieux instruit, et je le serai tôt ou tard. En attendant, soyez sûre que l'innocence accusée trouvera un défenseur assez ardent pour donner quelque repentir aux calomniateurs, quels qu'ils soient.

SECOND BILLET DE LA MÊME

(Liasse A, N° 45)[2]

Savez-vous que votre lettre m'effraye? Qu'est-ce qu'elle veut donc dire? Je l'ai relue plus de vingt-cinq fois. En vérité je n'y comprens rien. J'y vois seulement que vous êtes inquiet et tourmenté, et que vous attendez que vous ne le soyez plus pour m'en parler. Mon cher ami, est-ce là ce dont nous étions convenus?

1. *Mémoires de Madame d'Epinay*, II, p. 321. Ce billet aurait été porté par Thérèse Le Vasseur.
2. Du même jour que le précédent.

Qu'est donc devenue cette amitié, cette confiance? et comment l'ai-je perdue? Est-ce contre moi, ou pour moi, que vous êtes fâché? Quoi qu'il en soit, venez dès ce soir, je vous en conjure : souvenez-vous que vous m'avez promis, il n'y a pas huit jours, de ne rien garder sur le cœur, et de me parler sur-le-champ. Mon cher ami, je vis dans cette confiance... Tenez, je viens encore de lire votre lettre : je n'y conçois pas davantage, mais elle me fait trembler. Il me semble que vous êtes cruellement agité. Je voudrois vous calmer ; mais, comme j'ignore le sujet de vos inquiétudes, je ne sais que vous dire, sinon que me voilà tout aussi malheureuse que vous jusqu'à ce que je vous aie vu. Si vous n'êtes pas ici ce soir à six heures, je pars demain pour l'Hermitage, quelque tems qu'il fasse, et dans quelque état que je sois ; car je ne saurois tenir à cette inquiétude. Bonjour, mon cher bon ami. A tout hasard, je risque de vous dire, sans savoir si vous en avez besoin ou non, de tâcher de prendre garde et d'arrêter les progrès que fait l'inquiétude dans la solitude. Une mouche devient un monstre, je l'ai souvent éprouvé.

RÉPONSE

Ce mercredi soir [1].

Je ne puis vous aller voir, ni recevoir votre visite, tant que durera l'inquiétude où je suis. La confiance dont vous parlez n'est plus, et il ne vous sera pas aisé de la recouvrer. Je ne vois à présent, dans votre empresse-

1. *Mémoires de Madame d'Epinay*, II, p. 322. Cette dernière version offre quelques variantes.

ment, que le désir de tirer des aveux d'autrui quelque avantage qui convienne à vos vues ; et mon cœur, si prompt à s'épancher dans un cœur qui s'ouvre pour le recevoir, se ferme à la ruse et à la finesse. Je reconnois votre adresse ordinaire dans la difficulté que vous trouvez à comprendre mon billet. Me croyez-vous assez dupe pour penser que vous ne l'ayez pas compris ? Non ; mais je saurai vaincre vos subtilités à force de franchise. Je vais m'expliquer plus clairement, afin que vous m'entendiez encore moins.

Deux amans bien unis et dignes de s'aimer me sont chers ; je m'attens bien que vous ne saurez pas qui je veux dire, à moins que je ne vous les nomme. Je présume qu'on a tenté de les désunir, et que c'est de moi qu'on s'est servi pour donner de la jalousie à l'un des deux. Le choix n'est pas fort adroit, mais il a paru commode à la méchanceté, et cette méchanceté, c'est vous que j'en soupçonne. J'espère que ceci devient plus clair.

Ainsi donc la femme que j'estime le plus auroit, de mon su, l'infamie de partager son cœur et sa personne entre deux amans, et moi celle d'être un de ces deux lâches ? Si je savois qu'un seul moment de la vie vous eussiez pu penser ainsi d'elle et de moi, je vous haïrois jusqu'à la mort. Mais c'est de l'avoir dit, et non de l'avoir cru, que je vous taxe. Je ne comprens pas, en pareil cas, auquel c'est des trois que vous avez voulu nuire ; mais si vous aimez le repos, craignez d'avoir eu le malheur de réussir. Je n'ai caché ni à vous ni à elle, tout le mal que je pense de certaines liaisons ; mais je veux qu'elles finissent par un moyen aussi honnête que sa cause, et qu'un amour illégitime se change en

une éternelle amitié. Moi, qui ne fis jamais de mal à personne, servirois-je innocemment à en faire à mes amis? Non ; je ne vous le pardonnerois jamais, je deviendrois votre irréconciliable ennemi. Vos secrets seuls seroient (a) respectés, car je ne serai jamais un homme sans foi.

Je n'imagine pas que les perplexités où je suis puissent durer bien longtems. Je ne tarderai pas à savoir si je me suis trompé. Alors j'aurai peut-être de grands torts à réparer, et je n'aurai rien fait en ma vie de si bon cœur. Mais savez-vous comment je rachèterai mes fautes durant le peu de tems qui me reste à passer près de vous? En faisant ce que nul autre ne fera que moi ; en vous disant franchement ce qu'on pense de vous dans le monde, et les brèches que vous avez à réparer à votre réputation. Malgré tous les prétendus amis qui vous entourent, quand vous m'aurez vu partir, vous pourrez dire adieu à la vérité ; vous ne trouverez plus personne qui vous la dise.

TROISIÈME BILLET DE LA MÊME

(Liasse A, N° 46) [1]

Je n'entendois pas votre lettre de ce matin : je vous l'ai dit, parce que cela étoit. J'entens celle de ce soir ; n'ayez pas peur que j'y réponde jamais : je suis trop pressée de l'oublier, et quoique vous me fassiez pitié, je n'ai

VAR. — *(a)* : seroient *toujours* respectés,...

1. Du même jour que le précédent. Dans les *Mémoires de Madame d'Epinay* (II, 324), le texte de ce billet a été complètement modifié.

pu me défendre de l'amertume dont elle me remplit l'âme. Moi ! user de ruse, de finesse avec vous ; moi ! accusée de la plus noire des infamies ! Adieu ; je regrette que vous ayez la... Adieu : je ne sais ce que je dis... Adieu : je serai bien pressée de vous pardonner. Vous viendrez quand vous voudrez ! vous serez reçu mieux que ne l'exigeroient vos soupçons. Dispensez-vous seulement de vous mettre en peine de ma réputation. Peu m'importe celle qu'on me donne. Ma conduite est bonne, et cela me suffit. Au surplus, j'ignorois absolument ce qui est arrivé aux deux personnes qui me sont aussi chères qu'à vous.

Cette dernière lettre me tira d'un terrible embarras, et me replongea dans un autre qui n'étoit guères moindre. Quoique toutes ces lettres et réponses fussent allées et venues dans l'espace d'un jour, avec une extrême rapidité, cet intervalle avoit suffi pour en mettre entre mes transports de fureur, et pour me laisser réfléchir sur l'énormité de mon imprudence. Madame d'Houdetot ne m'avoit rien tant recommandé que de rester tranquille, et de lui laisser le soin de se tirer seule de cette affaire, et d'éviter, surtout dans le moment même, toute rupture et tout éclat, et moi, par les insultes les plus ouvertes et les plus atroces, j'allois achever de porter la rage dans le cœur d'une femme qui n'y étoit déjà que trop disposée. Je ne devois naturellement attendre de sa part qu'une réponse si fière, si dédaigneuse, si méprisante, que je n'aurois pu, sans la plus indigne lâcheté, m'abstenir de quitter sa maison sur-le-champ. Heureusement, plus adroite encore que

je n'étois emporté, elle évita, par le tour de sa réponse, de me réduire à cette extrémité. Mais il falloit ou sortir, ou l'aller voir sur-le-champ : l'alternative étoit inévitable. Je pris le dernier parti, fort embarrassé de ma contenance dans l'explication que je prévoyois. Car comment m'en tirer sans compromettre ni madame d'Houdetot, ni Thérèse? Et malheur à celle que j'aurois nommée ! Il n'y avoit rien que la vengeance d'une femme implacable et intrigante ne me fît craindre pour celle qui en seroit l'objet. C'étoit pour prévenir ce malheur que je n'avois parlé que de soupçons dans mes lettres, afin d'être dispensé d'énoncer mes preuves. Il est vrai que cela rendoit mes emportemens plus inexcusables, nuls simples soupçons ne pouvant m'autoriser à traiter une femme, et surtout une amie, comme je venois de traiter madame d'Épinay. Mais ici commence la grande et noble tâche que j'ai dignement remplie, d'expier mes fautes et mes foiblesses cachées en me chargeant *(a)* de fautes plus graves, dont j'étois incapable, et que je ne commis jamais.

Je n'eus pas à soutenir la prise que j'avois redoutée, et j'en fus quitte pour la peur. A mon abord, madame d'Épinay me sauta au cou, en fondant en larmes [1]. Cet accueil inattendu, et de la part d'une ancienne

VAR. — *(a)* : chargeant *du blâme* de...

1. Cette scène de réconciliation, qui eut lieu le 18 juillet, est rapportée d'une manière différente dans les *Mémoires de Madame d'Epinay* (II, 325, *Lettre de Madame d'Epinay à M. Grimm)*. On n'ignore plus aujourd'hui, après la publication du livre de Madame F. Macdonald, que ce dernier texte a été falsifié par Diderot et par le venimeux Grimm.

amie, m'émut extrêmement *(a)* ; je pleurai beaucoup aussi. Je lui dis quelques mots qui n'avoient pas grand sens ; elle m'en dit quelques-uns qui en avoient encore moins, et tout finit là. On avoit servi ; nous allâmes à table, où, dans l'attente de l'explication, que je croyois remise après le souper, je fis mauvaise figure, car je suis tellement subjugué par la moindre inquiétude qui m'occupe, que je ne la saurois cacher aux moins clairvoyans. Mon air embarrassé devoit lui donner du courage ; cependant elle ne risqua point l'aventure : il n'y eut pas plus d'explication après le souper qu'avant. Il n'y en eut pas plus le lendemain, et nos silencieux tête-à-tête ne furent remplis que de choses indifférentes, ou de quelques propos honnêtes de ma part, par lesquels, lui témoignant ne pouvoir encore rien prononcer sur le fondement de mes soupçons, je lui protestois avec bien de la vérité que, s'ils se trouvoient mal fondés, ma vie entière seroit employée à réparer leur injustice. Elle ne marqua pas la moindre curiosité de savoir précisément quels étoient ces soupçons, ni comment ils m'étoient venus, et tout notre raccommodement, tant de sa part que de la mienne, consista dans l'embrassement du premier abord. Puisqu'elle étoit seule offensée, au moins dans la forme, il me parut que ce n'étoit pas à moi de chercher un éclaircissement qu'elle ne cherchoit pas elle-même, et je m'en retournai comme j'étois venu. Continuant au reste à vivre avec elle comme auparavant, j'oubliai bientôt presque entièrement cette querelle, et je

VAR. — *(a) : puissamment...*

crus bêtement qu'elle l'oublioit elle-même *(a)*, parce qu'elle paroissoit ne s'en plus souvenir.

Ce ne fut pas là, comme on verra bientôt, le seul chagrin que m'attira ma foiblesse ; mais j'en avois d'autres non moins sensibles, que je ne m'étois point attirés, et qui n'avoient pour cause *(b)* que le désir de m'arracher de ma solitude [1], à force de m'y tourmenter. Ceux-ci me venoient de la part de Diderot et des holbachiens. Depuis mon établissement à l'Hermitage, Diderot n'avoit cessé de m'y harceler, soit par lui-même, soit par Deleyre [2], et je vis bientôt, aux plaisanteries de celui-ci sur mes courses boscaresques, avec quel plaisir ils avoient travesti l'hermite en galant berger. Mais il n'étoit pas question de cela dans mes prises avec Diderot ; elles avoient des causes plus graves. Après la publication du *Fils naturel*, il m'en avoit envoyé un exemplaire, que

VAR. — *(a)* : oublioit *de même*, parce... — *(b)* : qui n'avoient pour *toute* cause...

1. C'est-à-dire d'en arracher la vieille dont on avoit besoin pour arranger le complot. Il est étonnant que, durant tout ce long orage, ma stupide confiance m'ait empêché de comprendre que ce n'étoit point moi, mais elle, qu'on vouloit ravoir à Paris. *(Note de J.-J. Rousseau.)*

Cette note de bas de page ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris.

2. Alexandre Deleyre, né le 6 janvier 1726 aux Portrets, près de Bordeaux, mort à Paris, le 10 mars 1797, Ami de Montesquieu, de Duclos, de d'Alembert, etc., il fut successivement secrétaire des Carabiniers, bibliothécaire du duc de Parme, et... membre de la Convention. On vérifiera par ses lettres à Rousseau publiées dans l'ouvrage de Streckeisen-Moultou (I, p. 135 et ss.) — notamment par celle qui porte la date du 2 juillet 1757, — combien Rousseau avait raison de se défier de ce mauvais plaisant, doublé d'un insipide bavard.

j'avois lu avec l'intérêt et l'attention qu'on donne aux ouvrages d'un ami. En lisant l'espèce de poétique en dialogue qu'il y a jointe, je fus surpris, et même un peu contristé, d'y trouver, parmi plusieurs choses désobligeantes, mais tolérables, contre les solitaires, cette âpre et dure sentence, sans aucun adoucissement : *Il n'y a que le méchant qui soit seul.* Cette sentence est équivoque, et présente deux sens, ce me semble : l'un très vrai, l'autre très faux ; puisqu'il est même impossible qu'un homme qui est et veut être seul puisse et veuille nuire à personne, et par conséquent qu'il soit un méchant. La sentence en elle-même exigeoit donc une interprétation ; elle l'exigeoit bien plus encore *(a)* de la part d'un auteur qui, lorsqu'il imprimoit cette sentence, avoit un ami retiré *(b)* dans une solitude. Il me paroissoit choquant et malhonnête *(c)*, ou d'avoir oublié, en la publiant *(d)*, cet ami solitaire, ou, s'il s'en étoit souvenu, de n'avoir pas fait, du moins en maxime générale, l'honorable et juste exception qu'il devoit non seulement à cet ami, mais à tant de sages respectés, qui dans tous les tems ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont, pour la première fois depuis que le monde existe, un écrivain s'avise, avec un seul trait de plume, de faire indistinctement autant de scélérats.

J'aimois tendrement Diderot ; je l'estimois sincèrement, et je comptois avec une entière confiance sur les mêmes sentimens de sa part. Mais excédé de

VAR. — *(a)* : plus, *ce me semble,* de... — *(b)* : retiré *depuis six mois* dans... — *(c)* : *également* malhonnête et choquant,... — *(d)* : publiant, *qu'il avoit un* ami solitaire...

son infatigable obstination à me contrarier éternellement sur mes goûts, mes penchans, ma manière de vivre, sur tout ce qui n'intéressoit *(a)* que moi seul ; révolté de voir un homme plus jeune que moi vouloir à toute force me gouverner *(b)* comme un enfant ; rebuté de sa facilité à promettre et de sa négligence à tenir ; ennuyé de tant de rendez-vous donnés et manqués de sa part, et de sa fantaisie d'en donner toujours de nouveaux pour y manquer derechef ; gêné de l'attendre inutilement trois ou quatre fois par mois, les jours marqués par lui-même, et de dîner seul le soir, après être allé au-devant de lui jusqu'à Saint-Denis, et l'avoir attendu toute la journée, j'avois déjà le cœur plein de ses torts multipliés. Ce dernier me parut plus grave, et me navra davantage. Je lui écrivis pour m'en plaindre, mais avec une douceur et un attendrissement qui me fit inonder mon papier de mes larmes ; et ma lettre étoit assez touchante pour avoir dû lui en tirer. On ne devineroit jamais quelle fut sa réponse sur cet article ; la voici mot pour mot (Liasse A, nº 33) :

Je suis bien aise que mon ouvrage vous ait plu, qu'il vous ait touché. Vous n'êtes pas de mon avis sur les hermites ; dites-en tant de bien qu'il vous plaira, vous serez le seul au monde dont j'en penserai : encore y auroit-il bien à dire là-dessus, si l'on pouvoit vous parler sans vous fâcher. Une femme de quatre-vingts

VAR. — *(a)* : qui ne *regardoit* que... — *(b)* : gouverner, *malgré moi*, comme...

ans ! etc. On m'a dit une phrase d'une lettre du fils de madame d'Epinay, qui a dû vous peiner beaucoup, ou je connois mal le fond de votre âme [1].

Il faut expliquer *(a)* les deux dernières phrases de cette lettre.

Au commencement de mon séjour à l'Hermitage, madame Le Vasseur parut s'y déplaire et trouver l'habitation trop seule. Ses propos là-dessus m'étant revenus, je lui offris de la renvoyer à Paris si elle s'y plaisoit davantage ; d'y payer son loyer, et d'y prendre le même soin d'elle que si elle étoit encore avec moi. Elle rejeta mon offre, me protesta qu'elle se plaisoit fort à l'Hermitage, que l'air de la campagne lui faisoit du bien ; et l'on voyoit que cela étoit vrai, car elle y rajeunissoit, pour ainsi dire, et s'y portoit beaucoup mieux qu'à Paris. Sa fille m'assura même qu'elle eût été dans le fond très fâchée que nous quittassions l'Hermitage, qui réellement étoit un séjour charmant, aimant fort le petit tripotage du jardin et des fruits, dont elle avoit le maniement ; mais qu'elle avoit dit ce qu'on lui avoit fait dire, pour tâcher de m'engager à retourner à Paris.

Cette tentative n'ayant pas réussi, ils tâchèrent d'obtenir par le scrupule l'effet que la complaisance n'avoit pas produit, et me firent un crime de garder là cette vieille femme, loin des secours dont elle

VAR. — *(b)* : expliquer *maintenant* les...

1. Ce n'est ici qu'un fragment d'une lettre adressée par Diderot à Rousseau, au commencement de l'année 1757. On trouvera le morceau tout entier dans l'ouvrage de Streckeisen, I, p. 272.

pouvoit avoir besoin à son âge ; sans songer qu'elle et beaucoup d'autres vieilles gens, dont l'excellent air du pays prolonge la vie, pouvoient tirer ces secours de Montmorency, que j'avois à ma porte ; et comme s'il n'y avoit des vieillards qu'à Paris, et que partout ailleurs ils fussent hors d'état de vivre. Madame Le Vasseur, qui mangeoit beaucoup, et avec une extrême *(a)* voracité, étoit sujette à des débordemens de bile et à de fortes diarrhées, qui lui duroient quelques jours, et lui servoient de remède. A Paris, elle n'y faisoit jamais rien, et laissoit agir la nature. Elle en usoit de même à l'Hermitage, sachant bien qu'il n'y avoit rien de mieux à faire. N'importe : parce qu'il n'y avoit pas des médecins et des apothicaires *(b)* à la campagne, c'étoit vouloir sa mort que de l'y laisser *(c)*, quoiqu'elle s'y portât très bien. Diderot auroit dû déterminer à quel âge il n'est plus permis, sous peine d'homicide, de laisser vivre les vieilles gens hors de Paris.

C'étoit là une des deux accusations atroces sur lesquelles il ne m'exceptoit pas de sa sentence, qu'il n'y avoit que le méchant qui fût seul ; et c'étoit *(d)* ce que signifioit son exclamation pathétique *(e)* et l'*et cœtera* qu'il y avoit bénignement ajouté : *Une femme de quatre-vingts ans*[1], *etc.*

Je crus ne pouvoir mieux répondre à ce reproche qu'en m'en rapportant à madame Le Vasseur elle-

VAR. — *(a)* : *grande*... — *(b)* : des apothicaires et des médecins... — *(c)* : laisser. Diderot... — *(d)* : c'étoit *là*... — *(e)* : pathétique : *Une femme*...

1. Madame Le Vasseur n'avait alors que soixante-neuf ans.

même. Je la priai d'écrire naturellement son sentiment à madame d'Épinay. Pour la mettre plus à son aise, je ne voulus point voir sa lettre, et je lui montrai celle que je vais transcrire, et que j'écrivois à madame d'Épinay, au sujet d'une réponse que j'avois voulu faire à une autre lettre de Diderot encore plus dure, et qu'elle m'avoit empêché d'envoyer.

Ce jeudi.

Madame Le Vasseur doit vous écrire, ma bonne amie; je l'ai priée de vous dire sincèrement ce qu'elle pense. Pour la mettre bien à son aise, je lui ai dit que je ne voulois point voir sa lettre, et je vous prie de ne me rien dire de ce qu'elle contient.

Je n'enverrai pas ma lettre, puisque vous vous y opposez; mais, me sentant très grièvement offensé, il y auroit, à convenir que j'ai tort, une bassesse et une fausseté que je ne saurois me permettre. L'Evangile ordonne bien à celui qui reçoit un soufflet d'offrir l'autre joue, mais non pas de demander pardon. Vous souvenez-vous de cet homme de la comédie qui crie en donnant des coups de bâton? Voilà le rôle du philosophe.

Ne vous flattez pas de l'empêcher de venir par le mauvais tems qu'il fait. Sa (a) colère lui donnera le tems et les forces que l'amitié lui refuse, et ce sera la première fois de sa vie qu'il sera venu le jour qu'il avoit promis. Il s'excédera pour venir me répéter de bouche les injures qu'il me dit dans ses lettres; je ne les endurerai rien moins que patiemment. Il s'en

VAR. — *(a) : La* colère...

retournera être malade à Paris ; et moi, je serai, selon l'usage, un homme fort odieux. Que faire? Il faut souffrir.

Mais n'admirez-vous pas la sagesse de cet homme qui vouloit me venir prendre à Saint-Denis, en fiacre, y dîner, me ramener en fiacre (Liasse A, N° 33) [1], *et à qui, huit jours après* (Liasse A, n° 34) [2], *sa fortune ne permet plus d'aller à l'Hermitage autrement qu'à pied? Il n'est pas absolument impossible, pour parler son langage, que ce soit là le ton de la bonne foi ; mais, en ce cas, il faut qu'en huit jours il soit arrivé d'étranges changemens dans sa fortune.*

Je prens part au chagrin que vous donne la maladie de madame votre mère ; mais vous voyez que votre peine n'approche pas de la mienne. On souffre moins encore à voir malades les personnes qu'on aime, qu'injustes et cruelles.

Adieu, ma bonne amie ; voici la dernière fois que je vous parlerai de cette malheureuse affaire. Vous me parlez d'aller à Paris, avec un sang-froid qui me réjouiroit dans un autre tems [3].

J'écrivis à Diderot ce que j'avois fait au sujet de madame Le Vasseur, sur la proposition de madame d'Épinay elle-même ; et *(a)* madame Le Vasseur ayant choisi, comme on peut bien croire, de rester

VAR. — *(a)* : elle-même ; Madame...

1. Voyez le texte de la lettre publiée par Streckeisen, I, p. 273.
2. Streckeisen, I, p. 274, lettre I (janvier 1757).
3. Cette lettre a été réimprimée avec quelques variantes dans la *Correspondance* de Rousseau. (*Œuvres complètes*, t. X, p. 140.)

à l'Hermitage *(a)*, où elle se portoit très bien, où elle avoit toujours compagnie, et où elle vivoit très agréablement, Diderot, ne sachant plus de quoi me faire un crime, m'en fit un de cette précaution de ma part, et ne laissa pas de m'en faire un autre de la continuation du séjour de madame Le Vasseur à l'Hermitage, quoique cette continuation fût de son *(b)* choix, et qu'il n'eût tenu, et ne tînt toujours qu'à elle, de retourner vivre à Paris, avec les mêmes secours de ma part qu'elle avoit auprès de moi.

Voilà l'explication du premier reproche de la lettre de Diderot, nº 33. Celle du second est dans sa lettre nº 34.

Le Lettré (c'étoit un nom de plaisanterie donné par Grimm au fils de madame d'Épinay) [1], *le Lettré a dû vous écrire qu'il y avoit sur le rempart vingt pauvres qui mouroient de faim et de froid, et qui attendoient le liard que vous leur donniez. C'est un échantillon de notre petit babil... et si vous entendiez le reste, il vous amuseroit (c) comme cela* [2].

Voici ma réponse à ce terrible argument, dont Diderot paroissoit si fier :

Je crois avoir répondu au Lettré, *c'est-à-dire au fils d'un fermier général, que je ne plaignois pas les*

VAR. — *(a)* : l'Hermitage, Diderot ne sachant... — *(b)* : de son *très libre* choix... — *(c)* : il vous *réjouiroit*...

1. Louis d'Epinay, né le 25 sept. 1746, mort à Fribourg en 1813.
2. On trouvera dans l'ouvrage de Streckeisen (I, p. 274, sous la date de janvier 1757), la lettre d'où ce fragment est tiré.

pauvres qu'il avoit aperçus sur le rempart, attendant mon liard ; qu'apparemment il les en avoit amplement dédommagés ; que je l'établissois mon substitut ; que les pauvres de Paris n'auroient pas à se plaindre de cet échange ; que je n'en trouverois (a) pas aisément un aussi bon pour ceux de Montmorency, qui en avoient beaucoup plus de besoin. Il y a ici un bon vieillard respectable qui, après avoir passé sa vie à travailler, ne le pouvant plus, meurt de faim sur ses vieux jours. Ma conscience est plus contente des deux sols que je lui donne tous les lundis que de cent liards que j'aurois distribués à tous les gueux du rempart. Vous êtes plaisans, vous autres philosophes, quand vous regardez tous les habitans des villes comme les seuls hommes auxquels vos devoirs vous lient. C'est à la campagne qu'on apprend à aimer et servir l'humanité ; on n'apprend qu'à la mépriser dans les villes [1].

Tels étoient les singuliers scrupules sur lesquels un homme d'esprit avoit l'imbécillité de me faire sérieusement un crime de mon éloignement de Paris, et prétendoit me prouver, par mon propre exemple, qu'on ne pouvoit vivre hors de la capitale sans être un méchant homme. Je ne comprens pas aujourd'hui comment j'eus la bêtise de lui répondre et de me fâcher, au lieu de lui rire au nez pour toute réponse.

VAR. — *(a)* : que je *ne* trouverois pas *si* aisément un *si* bon *substitut* pour...

1. *Correspondance*, lettre CXLI, *A Diderot, ce mercredi soir* 1757.

Cependant les décisions de madame d'Épinay et les clameurs de la coterie holbachique avoient tellement fasciné les esprits en sa faveur, que je passois généralement pour avoir tort dans cette affaire, et que madame d'Houdetot elle-même, grande enthousiaste de Diderot, voulut que j'allasse le voir à Paris, et que je fisse toutes les avances d'un raccommodement, qui, tout sincère et entier qu'il fut de ma part, se trouva pourtant peu durable. L'argument victorieux sur mon cœur dont elle se servit fut qu'en ce moment Diderot étoit malheureux. Outre l'orage excité contre l'*Encyclopédie*, il en essuyoit alors un très violent au sujet de sa pièce, que, malgré la petite histoire qu'il avoit mise à la tête, on l'accusoit d'avoir prise en entier de Goldoni. Diderot, plus sensible encore aux critiques que Voltaire, en étoit alors accablé. Madame de Graffigny avoit même eu la méchanceté de faire courir le bruit que j'avois rompu avec lui à cette occasion. Je trouvai qu'il y avoit de la justice et de la générosité de prouver publiquement le contraire, et j'allai passer deux jours non seulement avec lui, mais chez lui. Ce fut, depuis mon établissement à l'Hermitage, mon second voyage à Paris. J'avois fait le premier pas pour courir au pauvre Gauffecourt, qui eut une attaque d'apoplexie dont il n'a jamais été bien remis, et durant laquelle je ne quittai pas son chevet qu'il ne fût hors d'affaire.

Diderot me reçut bien. Que l'embrassement d'un ami peut effacer de torts ! Quel ressentiment peut après cela rester dans le cœur *(a)*? Nous eûmes peu

VAR. — *(a)* : peut rester dans le cœur après cela ?

d'explications. Il n'en est pas besoin pour des invectives réciproques. Il n'y a qu'une chose à faire, savoir de les oublier. Il n'y avoit point eu de procédés souterrains, du moins qui fussent à ma connoissance : ce n'étoit pas comme avec madame d'Épinay. Il me montra le plan du *Père de famille*. Voilà, lui dis-je, la meilleure défense du *Fils naturel*. Gardez le silence, travaillez cette pièce avec soin, et puis jetez-la tout d'un coup au nez de vos ennemis pour toute réponse. Il le fit et s'en trouva bien. Il y avoit près de six mois que je lui avois envoyé les deux premières parties de la *Julie*, pour m'en dire son avis. Il ne les avoit pas encore lues. Nous en lûmes un cahier ensemble. Il trouva tout cela *feuillet*, ce fut son terme ; c'est-à-dire chargé de paroles et redondant. Je l'avois déjà bien senti moi-même : mais c'étoit le bavardage de la fièvre ; je ne l'ai jamais pu corriger. Les dernières parties ne sont pas comme cela. La quatrième surtout, et la sixième, sont des chefs-d'œuvre de diction.

Le second jour de mon arrivée, il voulut absolument me mener souper chez M. d'Holbach. Nous étions loin de compte ; car je voulois même rompre l'accord du manuscrit de chimie, dont je m'indignois d'avoir l'obligation à cet homme-là. Diderot l'emporta sur tout. Il me jura que M. d'Holbach m'aimoit de tout son cœur ; qu'il falloit lui pardonner un ton qu'il prenoit avec tout le monde, et dont ses amis avoient plus à souffrir que personne. Il me représenta que refuser le produit de ce manuscrit *(a)*, après

VAR. — *(a)* : refuser ce manuscrit,...

l'avoir accepté deux ans auparavant, étoit un affront au donateur, qu'il n'avoit pas mérité, et que ce refus pourroit même être mésinterprété, comme un secret reproche d'avoir attendu si longtems d'en conclure le marché. Je vois d'Holbach tous les jours, ajouta-t-il ; je connois mieux que vous l'état de son âme. Si vous n'aviez pas lieu d'en être content, croyez-vous votre ami capable de vous conseiller une bassesse? Bref, avec ma foiblesse ordinaire, je me laissai subjuguer, et nous allâmes souper chez le Baron, qui me reçut à son ordinaire. Mais sa femme me reçut froidement, et presque malhonnêtement. Je ne reconnus plus cette aimable Caroline [1] qui marquoit avoir pour moi tant de bienveillance étant fille. J'avois cru sentir dès longtems auparavant que depuis que Grimm fréquentoit la maison d'Aine, on ne m'y voyoit plus d'aussi bon œil.

Tandis que j'étois à Paris, Saint-Lambert y arriva de l'armée. Comme je n'en savois rien, je ne le vis qu'après mon retour en campagne, d'abord à la Chevrette [2], et ensuite à l'Hermitage, où il vint avec madame d'Houdetot me demander à dîner. On peut juger si je les reçus avec plaisir ! Mais j'en pris bien plus encore à voir leur bonne intelligence. Content de n'avoir pas troublé leur bonheur j'en étois heureux moi-même ; et je puis jurer que durant toute ma folle passion, mais surtout en ce moment, quand j'aurois pu lui ôter madame d'Houdetot, je ne l'aurois pas voulu faire, et je n'en aurois pas même été tenté.

1. Caroline-Suzanne d'Aine, sœur de sa première femme.
2. Probablement le 4 juillet.

Je la trouvois si aimable, aimant Saint-Lambert, que je m'imaginois à peine qu'elle eût pu l'être autant en m'aimant moi-même ; et sans vouloir troubler leur union, tout ce que j'ai le plus véritablement désiré d'elle dans mon délire étoit qu'elle se laissât aimer. Enfin, de quelque violente passion que j'aie brûlé pour elle, je trouvois aussi doux d'être le confident que l'objet de ses amours, et je n'ai jamais un moment regardé son amant comme mon rival, mais toujours comme mon ami. On dira que ce n'étoit pas encore là *(a)* de l'amour : soit, mais c'étoit donc plus.

Pour Saint-Lambert, il se conduisit en honnête homme et judicieux : comme j'étois le seul coupable, je fus aussi le seul puni, et même avec indulgence. Il me traita durement, mais amicalement, et je vis que j'avois perdu quelque chose dans son estime, mais rien dans son amitié. Je m'en consolai, sachant que l'une me seroit bien plus facile à recouvrer que l'autre, et qu'il étoit trop sensé pour confondre une foiblesse involontaire et passagère avec un vice de caractère. S'il y avoit de ma faute dans tout ce qui s'étoit passé, il y en avoit bien peu. Etoit-ce moi qui avois recherché sa maîtresse? N'étoit-ce pas lui qui me l'avoit envoyée? N'étoit-ce pas elle qui m'avoit cherché? Pouvois-je éviter de la recevoir? Que pouvois-je faire? Eux seuls avoient fait le mal, et c'étoit moi qui l'avois souffert. A ma place, il en eût fait autant que moi, peut-être pis : car enfin, quelque fidèle, quelque estimable que fût madame d'Houdetot,

VAR. — *(a)* : là, *vraiment*, de...

elle étoit femme ; il étoit absent ; les occasions étoient fréquentes, les tentations étoient vives, et il lui eût été bien difficile de se défendre toujours avec le même succès contre un homme plus entreprenant. C'étoit assurément beaucoup pour elle et pour moi, dans une pareille situation, d'avoir pu poser *(a)* des limites que nous ne nous soyons jamais permis de passer.

Quoique je me rendisse, au fond de mon cœur, un témoignage assez honorable, tant d'apparences étoient contre moi, que l'invincible honte qui me domina toujours me donnoit devant lui tout l'air d'un coupable, et il en abusoit *(b)* pour m'humilier. Un seul trait peindra cette position réciproque. Je lui lisois, après le dîner, la lettre que j'avois écrite l'année précédente à Voltaire, et dont lui Saint-Lambert avoit entendu parler. Il s'endormit durant la lecture, et moi, jadis si fier, aujourd'hui si sot, je n'osai jamais interrompre ma lecture, et continuai de lire tandis qu'il continuoit de ronfler. Telles étoient mes indignités, et telles étoient ses vengeances ; mais sa générosité ne lui permit jamais de les exercer qu'entre nous trois.

Quand il fut reparti, je trouvai madame d'Houdetot fort changée à mon égard. J'en fus surpris comme si je n'avois pas dû m'y attendre ; j'en fus touché plus que je n'aurois dû l'être, et cela me fit beaucoup de mal. Il sembloit que tout ce dont j'attendois ma guérison ne fît qu'enfoncer dans mon cœur davantage le trait qu'enfin j'ai plutôt brisé qu'arraché.

VAR. — *(a)* : *nous* poser... — *(b)* : abusoit *souvent* pour...

J'étois déterminé tout-à-fait à me vaincre, et à ne rien épargner pour changer ma folle passion en une amitié pure et durable. J'avois fait pour cela les plus beaux projets du monde, pour l'exécution desquels j'avois besoin du concours de madame d'Houdetot. Quand je voulus lui parler, je la trouvai distraite, embarrassée ; je sentis qu'elle avoit cessé de se plaire avec moi, et je vis clairement qu'il s'étoit passé quelque chose qu'elle ne vouloit pas me dire, et que je n'ai jamais su. Ce changement, dont il me fut impossible d'obtenir l'explication, me navra. Elle me redemanda ses lettres ; je les lui rendis toutes avec une fidélité dont elle me fit l'injure de douter un moment. Ce doute fut encore un déchirement inattendu pour mon cœur, qu'elle devoit si bien connoître. Elle me rendit justice, mais ce ne fut pas sur-le-champ ; je compris que l'examen du paquet que je lui avois rendu *(a)* lui avoit fait sentir son tort : je vis même qu'elle se le reprochoit, et cela me fit regagner quelque chose. Elle ne pouvoit retirer ses lettres sans me rendre les miennes. Elle me dit qu'elle les avoit brûlées ; j'en osai douter à mon tour, et j'avoue que j'en doute encore. Non, l'on ne met point au feu de pareilles lettres [1]. On a trouvé

VAR. — *(a) : remis* lui...

1. Ces lettres n'ont jamais été retrouvées. Il est donc vraisemblable qu'elles ont été détruites. Le texte d'une seule paraît nous avoir été conservé dans la *Correspondance* de Rousseau (lettre CLIV, *A Sophie, l'Hermitage, juin* 1757). Nous l'avons déjà signalée. Elle donne le ton des épîtres amoureuses adressées par le galant philosophe à sa charmante amie. Voyez au sujet des lettres brûlées une note de l'éditeur Petitain *(Confessions,* 1839, p. 447).

brûlantes celles de la *Julie*. Eh Dieu ! qu'auroit-on donc dit de celles-là ! Non, non, jamais celle qui peut inspirer une pareille passion n'aura le courage d'en brûler les preuves. Mais je ne crains pas non plus qu'elle en ait abusé : *(a)* je ne l'en crois pas capable ; et de plus, j'y avois mis bon ordre. La sotte, mais vive crainte d'être persiflé m'avoit fait commencer cette correspondance sur un ton qui mit mes lettres à l'abri des communications. Je portai jusqu'à la tutoyer la familiarité que j'y pris dans mon ivresse : mais quel tutoiement ! elle n'en devoit sûrement pas être offensée. Cependant elle s'en plaignit plusieurs fois *(b)*, mais sans succès : ses plaintes ne faisoient que réveiller mes craintes *(c)*, et d'ailleurs je ne pouvois me résoudre à rétrograder. Si ces lettres sont encore en être, et qu'un jour elles soient vues, on connoîtra comment j'ai aimé.

La douleur que me causa le refroidissement de madame d'Houdetot, et la certitude de ne l'avoir pas mérité, me firent prendre le singulier parti de m'en plaindre à Saint-Lambert même. En attendant l'effet de la lettre que je lui écrivis à ce sujet, je me jetai dans les distractions que j'aurois dû chercher plus tôt. Il y eût des fêtes à la Chevrette, pour lesquelles je fis de la musique. Le plaisir de me faire honneur auprès de madame d'Houdetot d'un talent qu'elle aimoit, excita ma verve, et un autre objet contribuoit encore à l'animer, savoir : le désir de montrer que l'auteur du *Devin du village* savoit la musique,

VAR. — *(a)* : abusé ; *elle n'en est* pas capable *et d'ailleurs* j'y avois... — *(b)* : plusieurs fois, *assez vivement*, mais sans succès... — *(c)* : que réveiller *ma défiance*, et...

car je m'apercevois depuis longtems que quelqu'un travailloit en secret à rendre cela douteux, du moins quant à la composition. Mon début à Paris, les épreuves où j'y avois été mis à diverses fois, tant chez M. Dupin que chez M. de la Poplinière, quantité de musique que j'y avois composée pendant quatorze ans au milieu des plus célèbres artistes, et sous leurs yeux, enfin l'opéra des *Muses galantes*, celui même du *Devin (a)*, un motet que j'avois fait pour mademoiselle Fel, et qu'elle avoit chanté au Concert spirituel, tant de conférences que j'avoies eues sur ce bel art avec les plus grands maîtres, tout sembloit devoir prévenir ou dissiper un pareil doute. Il existoit cependant, même à la Chevrette, et je voyois que M. d'Épinay n'en étoit pas exempt. Sans paroître m'apercevoir de cela, je me chargeai de lui composer un motet pour la dédicace de la chapelle de la Chevrette, et je le priai de me fournir des paroles de son choix. Il chargea de Linant, le gouverneur de son fils, de les faire. De Linant arrangea des paroles convenables au sujet, et huit jours après qu'elles m'eurent été données le motet fut achevé. Pour cette fois, le dépit fut mon Apollon, et jamais musique plus étoffée ne sortit de mes mains. Les paroles commencent par ces mots : *Ecce sedes hic Tonantis* [1]. La

VAR. — *(a) : Devin du Village,...*

1. J'ai appris depuis que ces paroles étoient de Santeuil, et que M. de Linant se les étoit doucement appropriées. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note de bas de page ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris. — Le manuscrit du motet : *Ecce sedes hic Tonantis*, et celui que Rousseau composa pour Mademoiselle Fel, dont il est parlé plus haut, sont conservés à la Bibliothèque Nationale.

pompe du début répond aux paroles, et toute la suite du motet est d'une beauté de chant qui frappa tout le monde. J'avois travaillé en grand orchestre. D'Épinay rassembla les meilleurs symphonistes. Madame Bruna, chanteuse italienne, chanta le motet et fut bien *(a)* accompagnée. Le motet eut un si grand succès qu'on l'a donné dans la suite au Concert spirituel, où, malgré les sourdes cabales et l'indigne exécution, il a eu deux fois les mêmes applaudissemens. Je donnai pour la fête de M. d'Épinay l'idée d'une espèce de pièce, moitié drame, moitié pantomime, que madame d'Épinay composa, et dont je fis encore la musique. Grimm, en arrivant, entendit parler de mes succès harmoniques. Une heure après, on n'en parla plus : mais du moins on ne mit plus en question, que je sache, si je savois la composition.

A peine Grimm fut-il à la Chevrette, où déjà je ne me plaisois pas trop, qu'il acheva de m'en rendre *(b)* le séjour insupportable, par des airs *(c)* que je ne vis jamais à personne, et dont je n'avois pas même l'idée. La veille de son arrivée on me délogea de la chambre de faveur que j'occupois, contiguë à celle de madame d'Épinay ; on la prépara pour M. Grimm, et on m'en donna une autre plus éloignée. Voilà, dis-je en riant à madame d'Épinay, comment les nouveaux venus déplacent les anciens. Elle parut embarrassée. J'en compris mieux la raison dès le même soir, en apprenant qu'il y avoit entre sa

VAR. — *(a)* : *très* bien... — *(b)* : de me *la* rendre insupportable... — *(c)* : airs *tels*...

chambre et celle que je quittois *(a)* une porte masquée de communication, qu'elle avoit jugé inutile de me montrer. Son commerce avec Grimm n'étoit ignoré de personne, ni chez elle, ni dans le public, pas même de son mari : cependant, loin d'en convenir avec moi, confident de secrets qui lui importoient beaucoup davantage, et dont elle étoit bien sûre, elle s'en défendit toujours très fortement. Je compris que cette réserve venoit de Grimm, qui, dépositaire de tous mes secrets, ne voulut pas que je le fusse d'aucun des siens.

Quelque prévention que mes anciens sentimens, qui n'étoient pas éteints, et le mérite réel de cet homme-là, me donnassent en sa faveur, elle ne put tenir contre les soins qu'il prit pour la détruire. Son abord fut celui du comte de Tuffière ; à peine daigna-t-il me rendre le salut ; il ne m'adressa pas une seule fois la parole, et me corrigea bientôt de la lui adresser, en ne me répondant point du tout. Il passoit partout le premier, prenoit partout la première place, sans jamais faire aucune attention à moi. Passe pour cela, s'il n'y eût pas mis une affectation choquante : mais on en jugera par un seul trait pris entre mille. Un soir madame d'Épinay, se trouvant un peu incommodée, dit qu'on lui portât un morceau dans sa chambre, et monta pour souper au coin de son feu. Elle me proposa de monter avec elle ; je le fis. Grimm vint ensuite. La petite table étoit déjà mise ; il n'y avoit que deux couverts. On sert : madame d'Épinay prend sa place à l'un des coins du feu ; M. Grimm

VAR. — *(a)* : que j'*avois quittée...*

prend un fauteuil, s'établit à l'autre coin, tire la petite table entre eux deux, déplie sa serviette et se met en devoir de manger, sans me dire un seul mot. Madame d'Épinay rougit, et, pour l'engager à réparer sa grossièreté, m'offre sa propre place. Il ne dit rien, ne me regarda pas. Ne pouvant approcher du feu, je pris le parti de me promener par la chambre, en attendant qu'on m'apportât un couvert *(a)*. Il me laissa souper au bout de la table, loin du feu, sans me faire la moindre honnêteté, à moi incommodé, son aîné, son ancien dans la maison, qui l'y avois introduit, et à qui même, comme favori de la dame, il eût dû faire les honneurs. Toutes ses manières avec moi répondoient fort bien à cet échantillon. Il ne me traitoit pas précisément comme son inférieur ; il me regardoit comme nul. J'avois peine à reconnoître là l'ancien *(b)* cuistre qui, chez le prince de Saxe-Gotha, se tenoit honoré de mes regards. J'en avois encore plus à concilier ce profond silence, et cette morgue insultante, avec la tendre amitié qu'il se vantoit d'avoir pour moi, près de tous ceux *(c)* qu'il savoit en avoir eux-mêmes. Il est vrai qu'il ne la témoignoit guères que pour me plaindre de ma fortune, dont je ne me plaignois point, pour compatir à mon triste sort, dont j'étois content, et pour se lamenter *(d)* de me voir me refuser durement aux soins bienfaisans qu'il disoit vouloir me rendre. C'étoit avec cet art qu'il faisoit admirer sa tendre générosité, blâmer mon ingrate misanthropie, et

VAR. — *(a)* : couvert. *Enfin*, il me... — *(b)* : l'ancien *petit* cuistre... — *(c)* : de ceux... — *(d)* : *amèrement* de me...

qu'il accoutumoit insensiblement tout le monde à n'imaginer entre un protecteur tel que lui et un malheureux tel que moi que des liaisons de bienfaits d'une part, et d'obligations de l'autre, sans y supposer, même dans les possibles, une amitié d'égal à égal. Pour moi, j'ai cherché vainement en quoi je pouvois être obligé à ce nouveau patron. Je lui avois prêté de l'argent, il ne m'en prêta jamais ; je l'avois gardé dans sa maladie, à peine me venoit-il voir dans les miennes ; je lui avois donné tous mes amis, il ne m'en donna jamais aucun des siens *(a)* ; je l'avois prôné de tout mon pouvoir, il... S'il m'a prôné, c'est moins publiquement, et c'est *(b)* d'une autre manière. Jamais il ne m'a rendu ni même offert aucun service d'aucune espèce. Comment étoit-il donc *(c)* mon Mécène? Comment étois-je son protégé? Cela me passoit, et me passe encore.

Il est vrai que, du plus au moins, il étoit arrogant avec tout le monde, mais avec personne aussi brutalement qu'avec moi. Je me souviens qu'une fois Saint-Lambert faillit à lui jeter son assiette à la tête, sur une espèce de démenti qu'il lui donna *(d)* en pleine table, en lui disant grossièrement : *Cela n'est pas vrai.* A son ton naturellement tranchant, il ajouta la suffisance d'un parvenu, et devint même ridicule à force d'être impertinent. Le commerce des grands l'avoit séduit au point de se donner à lui-même des airs qu'on ne voit qu'aux moins sensés d'entre eux. Il n'appeloit jamais son laquais que par *Eh !* comme

VAR. — *(a)* : aucun ; je... — *(b)* : et d'une... — *(c)* : étoit-il mon... — *(d)* : qu'il *osa lui donner...*

si, sur le nombre de ses gens, Monseigneur n'eût pas su lequel étoit de garde. Quand il lui donnoit des commissions, il lui jetoit l'argent par terre, au lieu de le lui donner dans la main. Enfin, oubliant tout à fait qu'il étoit homme, il le traitoit avec un mépris si choquant, avec un dédain si dur en toute chose, que ce pauvre garcon, qui étoit un fort bon sujet, que madame d'Épinay lui avoit donné, quitta son service, sans autre grief que l'impossibilité d'endurer de pareils traitemens : c'étoit le La Fleur de ce nouveau Glorieux.

Aussi fat qu'il étoit vain, avec ses gros yeux troubles et sa figure dégingandée, il avoit des prétentions près des femmes, et depuis sa farce *(a)* avec mademoiselle Fel, il passoit auprès de plusieurs d'entre elles pour un homme à grands sentimens. Cela l'avoit mis à la mode, et lui avoit donné du goût pour la propreté de femme : il se mit à faire le beau : sa toilette devint une grande affaire ; tout le monde sut qu'il mettoit du blanc, et moi, qui n'en croyois rien, je commençai de le croire, non seulement par l'embellissement de son teint, et pour avoir trouvé des tasses de blanc sur sa toilette, mais sur ce qu'entrant un matin dans sa chambre je le trouvai brossant ses ongles avec une petite vergette faite exprès ; ouvrage qu'il continua fièrement devant moi. Je jugeai qu'un homme qui passe deux heures tous les matins à brosser ses ongles peut bien passer quelques instans à remplir de blanc les creux de sa peau. Le bon homme Gauffecourt, qui n'étoit pas sac-à-

VAR. — *(a)* : depuis *sa comédie...*

diable, l'avoit assez plaisamment surnommé *Tyran-le-Blanc.*

Tout cela n'étoit que des ridicules, mais bien *(a)* antipathiques à mon caractère. Ils achevèrent de me rendre suspect le sien. J'eus peine à croire qu'un homme à qui la tête tournoit de cette façon pût conserver un cœur bien placé. Il ne se piquoit *(b)* de rien tant que de sensibilité d'âme et d'énergie de sentiment. Comment cela s'accordoit-il avec des défauts qui sont propres aux petites âmes? Comment les vifs et continuels élans que fait hors de lui-même un cœur sensible peuvent-ils le laisser s'occuper sans cesse de tant de petits soins pour sa petite personne? Eh ! mon Dieu ! celui qui sent embraser son cœur *(c)* de ce feu céleste cherche à l'exhaler, et veut montrer le dedans. Il voudroit mettre son cœur sur son visage ; il n'imaginera jamais d'autre fard.

Je me rappelai le sommaire de sa morale, que madame d'Épinay m'avoit dit, et qu'elle avait adopté. Ce sommaire consistoit en un seul article ; savoir, que l'unique devoir de l'homme est de suivre en tout *(d)* les penchans de son cœur. Cette morale, quand je l'appris, me donna terriblement à penser, quoique je ne la prisse alors que pour un jeu d'esprit. Mais je vis bientôt que ce principe étoit réellement la règle de sa conduite, et je n'en eus que trop, dans la suite, la preuve à mes dépens. C'est la doctrine intérieure dont Diderot m'a tant parlé, mais qu'il ne m'a jamais expliquée.

VAR. — *(a)* : mais *les plus* antipathiques... — *(b)* : Il ne s'*étoit piqué* de... — *(c)* : celui qui *se sent embrasé* de... — *(d)* : de suivre les...

PORTRAIT EN PIED DE THÉRÈSE LE VASSEUR

D'après une Copie de Naudet

Je me rappelai les fréquens avis qu'on m'avoit donnés, il y avoit plusieurs années, que cet homme étoit faux, qu'il jouoit le sentiment, et surtout qu'il ne m'aimoit pas. Je me souvins *(a)* de plusieurs petites anecdotes que m'avoient là-dessus racontées M. de Francueil et madame de Chenonceaux, qui ne l'estimoient ni l'un ni l'autre, et qui devoient le connoître, puisque madame de Chenonceaux étoit fille de madame de Rochechouart, intime amie du feu comte de Frièse, et que M. de Francueil, très lié alors avec le vicomte de Polignac, avoit beaucoup vécu au Palais-Royal, précisément quand Grimm commençoit à s'y introduire. Tout Paris fut instruit de son désespoir après la mort du comte de Frièse. Il s'agissoit de soutenir la réputation qu'il s'étoit donnée *(b)* après les rigueurs de mademoiselle Fel, et dont j'aurois vu la forfanterie mieux que personne, si j'eusse alors été moins aveuglé. Il fallut l'entraîner à l'hôtel de Castries, où il joua dignement son rôle, livré à la plus mortelle affliction. Là tous les matins il alloit dans le jardin pleurer à son aise, tenant sur ses yeux son mouchoir baigné de larmes, tant qu'il étoit en vue de l'hôtel ; mais, au détour d'une certaine allée, des gens auxquels il ne songeoit pas le virent mettre à l'instant le mouchoir dans sa poche, et tirer un livre. Cette observation, qu'on répéta, fut bientôt publique dans tout Paris, et presque aussitôt oubliée. Je l'avois oubliée moi-même ; un fait qui me regardoit servit à me la rappeler. J'étois

VAR. — *(a)* : me *ressouvins*... — *(b)* : donnée, *par son histoire de carpe pâmée*, après...

à l'extrémité dans mon lit, rue de Grenelle : il étoit à la campagne ; il vint un matin me voir tout essoufflé, disant qu'il venoit d'arriver à l'instant même ; je sus un moment après qu'il étoit arrivé de la veille, et qu'on l'avoit vu au spectacle le même jour.

Il me revint mille faits de cette espèce ; mais une observation que je fus surpris de faire si tard me frappa plus que tout cela. J'avois donné à Grimm tous mes amis sans exception, ils étoient tous devenus les siens. Je pouvois si peu me séparer de lui, que j'aurois à peine voulu me conserver l'entrée d'une maison où il ne l'auroit pas eue. Il n'y eut que madame de Créqui qui refusa de l'admettre, et qu'aussi je cessai presque de voir depuis ce tems-là. Grimm, de son côté, se fit d'autres *(a)* amis, tant de son estoc que de celui du comte de Frièse. De tous ces amis-là, jamais un seul n'est devenu le mien ; jamais il ne m'a dit un mot pour m'engager de faire au moins leur connoissance, et de tous ceux que j'ai quelquefois rencontrés chez lui, jamais un seul ne m'a marqué la moindre bienveillance, pas même le comte de Frièse, chez lequel il demeuroit, et avec lequel il m'eût par conséquent été très agréable de former quelque liaison, ni le comte de Schomberg, son parent, avec lequel Grimm étoit encore plus familier.

Voici plus : mes propres amis, dont je fis les siens, et qui tous m'étoient tendrement attachés avant cette connoissance, changèrent sensiblement pour moi quand elle fut faite. Il ne m'a jamais donné

VAR. — *(a)* : se fit *plusieurs* amis,...

aucun des siens ; je lui ai donné tous les miens, et il a fini par me les tous ôter. Si ce sont là des effets de l'amitié, quels seront donc ceux de la haine ?

Diderot même, au commencement, m'avertit plusieurs fois que Grimm, à qui je donnois tant de confiance, n'étoit pas mon ami. Dans la suite il changea de langage *(a)*, quand lui-même eut cessé d'être le mien.

La manière dont j'avois disposé de mes enfans n'avoit besoin du concours de personne. J'en instruisis cependant mes amis, uniquement pour les en instruire, pour ne pas paroître à leurs yeux meilleur que je n'étois. Ces amis étoient au nombre de trois : Diderot, Grimm, madame d'Épinay ; Duclos, le plus digne de ma confidence, fut le seul à qui je ne la fis pas. Il la sut cependant ; par qui? Je l'ignore. Il n'est guère probable que cette infidélité soit venue de madame d'Épinay, qui savoit qu'en l'imitant, si j'en eusse été capable, j'avois de quoi *(b)* m'en venger cruellement. Restent Grimm et Diderot, alors si unis en tant de choses, surtout contre moi, qu'il est plus que probable que ce crime leur fut commun. Je parierois que Duclos, à qui je n'ai pas dit mon secret, et qui, par conséquent, en étoit le maître, est le seul qui me l'ait gardé.

Grimm et Diderot, dans leur projet de m'ôter les Gouverneuses, avoient fait effort pour le faire entrer dans leurs vues : il s'y refusa toujours avec dédain. Ce ne fut que dans la suite que j'appris de

VAR. — *(a)* : — de langage, *mais ce fut* quand... — *(b)* : capable, *je pouvois me* venger...

lui tout ce qui s'étoit passé entre eux à cet égard ; mais j'en appris dès lors assez par Thérèse pour voir qu'il y avoit à tout cela quelque dessein secret, et qu'on vouloit disposer de moi, sinon contre mon gré, du moins à mon insu *(a)*, ou bien qu'on vouloit faire servir ces deux personnes d'instrument à quelque dessein caché. Tout cela n'étoit assurément pas de la droiture. L'opposition de Duclos le prouve sans réplique. Croira *(b)* qui voudra que c'étoit de l'amitié.

Cette prétendue amitié m'étoit aussi fatale au dedans qu'au dehors. Les longs et fréquens entretiens avec madame Le Vasseur depuis plusieurs années avoient changé sensiblement cette femme à mon égard, et ce changement ne m'étoit assurément pas favorable. De quoi traitoient-ils donc dans ces singuliers tête-à-tête? Pourquoi ce profond mystère? La conversation de cette vieille femme étoit-elle donc assez agréable pour la prendre ainsi en bonne fortune, et assez importante pour en faire un si grand secret? Depuis trois ou quatre ans que ces colloques duroient, ils m'avoient paru risibles : en y repensant alors, je commençai de m'en étonner. Cet étonnement eût été jusqu'à l'inquiétude, si j'avois su dès lors ce que cette femme me préparoit.

Malgré le prétendu zèle pour moi dont Grimm se targuoit au dehors, et difficile à concilier avec le ton qu'il prenoit vis-à-vis de moi-même, il ne me revenoit rien de lui, d'aucun côté, qui fût à mon avantage,

VAR. — *(a)* : insu. Ce n'étoit pas assurément de la droiture ; l'opposition... — *(b)* : *Jugera...*

et la commisération qu'il feignoit *(a)* d'avoir pour moi tendoit bien moins à me servir qu'à m'avilir. Il m'ôtoit même, autant qu'il étoit en lui, la ressource du métier que je m'étois choisi, en me décriant comme un mauvais copiste, et je conviens qu'il disoit en cela la vérité ; mais ce n'étoit pas à lui de la dire. Il prouvoit que ce n'étoit pas plaisanterie, en se servant d'un autre copiste, et en ne me laissant aucune des pratiques qu'il pouvoit m'ôter. On eût dit que son projet étoit de me faire dépendre de lui et de son crédit pour ma subsistance, et d'en tarir la source jusqu'à ce que j'en fusse réduit là.

Tout cela résumé, ma raison fit taire enfin mon ancienne prévention *(b)* qui parloit encore : je jugeai son caractère au moins très suspect, et quant à son amitié, je la décidai fausse. Puis, résolu de ne le plus voir, j'en avertis madame d'Épinay, appuyant ma résolution de plusieurs faits sans réplique, mais que j'ai maintenant oubliés.

Elle combattit fortement cette *(c)* résolution, sans savoir trop que dire *(d)* aux raisons sur lesquelles elle étoit fondée. Elle ne s'étoit pas encore concertée avec lui. Mais le lendemain, au lieu de s'expliquer verbalement avec moi, elle me remit une lettre très adroite, qu'ils avoient minutée ensemble, et par laquelle, sans entrer dans aucun détail des faits, elle le justifioit par son caractère *(e)* concentré, et, me faisant un crime de l'avoir soupçonné de perfidie envers son ami, m'exhortoit à me raccommoder avec

VAR. — *(a)* : qu'il *affectoit* d'avoir... — *(b)* : mon *ancien attachement* qui... — *(c)* : *ma*... — *(d)* : qu'*opposer à mes* raisons. Elle ne... — *(e)* : *naturellement* concentré,...

lui. Cette lettre, qu'on trouvera dans la Liasse A, n° 48 [1], m'ébranla. Dans une conversation que nous eûmes ensuite, et où je la trouvai mieux préparée qu'elle ne l'étoit la première fois, j'achevai de me laisser vaincre : j'en vins à croire que je pouvois avoir mal jugé, et qu'en ce cas j'avois réellement, envers un ami, des torts graves que je devois réparer. Bref comme j'avois déjà fait plusieurs fois avec Diderot, avec le baron d'Holbach, moitié gré, moitié foiblesse, je fis toutes les avances que j'avois droit d'exiger ; j'allai chez M. Grimm comme un autre George Dandin, lui faire excuse des offenses qu'il m'avoit faites, toujours dans cette fausse persuasion qui m'a fait faire en ma vie mille bassesses auprès de mes feints amis, qu'il n'y a point de haine qu'on ne désarme à force de douceur et de bons procédés, au lieu qu'au contraire la haine des méchans ne fait que s'animer davantage par l'impossibilité de trouver sur quoi la fonder, et le sentiment de leur propre injustice n'est qu'un grief de plus contre celui qui en est l'objet. J'ai, sans sortir de ma propre histoire, une preuve bien forte de cette maxime dans Grimm et dans Tronchin, devenus mes deux plus implacables ennemis par goût, par plaisir, par fantaisie, sans pouvoir alléguer aucun tort d'aucune espèce que j'aie eu jamais avec aucun des deux [2], et dont la rage

1. Streckeisen, I, p. 343-348, *Lettres de Madame d'Epinay*, X. On ne saurait être surpris du caractère de cette épître destinée à justifier Grimm aux yeux de Rousseau. Madame d'Epinay était la maîtresse du premier.

2. Je n'ai donné, dans la suite, au dernier le surnom de *Jongleur* que longtems après son inimitié déclarée, et les sanglantes per-

s'accroît de jour en jour, comme celle des tigres, par la facilité qu'ils trouvent à l'assouvir.

Je m'attendois que, confus de ma condescendance et de mes avances, Grimm me recevroit les bras ouverts, avec la plus tendre amitié. Il me reçut en empereur romain, avec une morgue que je n'avois *(a)* jamais vue à personne. Je n'étois point du tout préparé à cet accueil. Quand, dans l'embarras d'un rôle si peu fait pour moi, j'eus rempli, en peu de mots, et d'un air timide, l'objet qui m'amenoit près de lui, avant de me recevoir en grâce, il prononça, avec beaucoup de majesté, une longue harangue qu'il avoit préparée, et qui contenoit la nombreuse énumération de ses rares vertus, et surtout dans l'amitié. Il appuya longtems sur une chose qui d'abord me frappa beaucoup ; c'est qu'on lui voyoit toujours conserver les mêmes amis. Tandis qu'il parloit, je me disois tout bas qu'il seroit bien cruel pour moi de faire seul exception à cette règle. Il y revint si souvent et avec tant d'affectation qu'il me fit penser que s'il ne suivoit en cela que les sentimens de son cœur, il seroit moins frappé de cette maxime, et qu'il s'en faisoit un art utile à ses vues dans les moyens de parvenir *(b)*. Jusqu'alors j'avois été dans le même cas, j'avois conservé toujours tous mes amis ; depuis ma plus tendre enfance je n'en avois pas perdu un

VAR. — *(a)* : que je *n'ai*... — *(b)* : parvenir. Ils'attacha ensuite...

sécutions qu'il m'avoit suscitées à Genève et ailleurs. J'ai même bientôt supprimé ce nom, quand je me suis vu tout à fait sa victime. Les basses vengeances sont indignes de mon cœur, et la haine n'y prend jamais pied. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note de bas de page ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris.

seul, si ce n'est par la mort, et cependant je n'en avois pas fait jusqu'alors la réflexion ; ce n'étoit pas une maxime que je me fusse prescrite. Puisque c'étoit un avantage alors commun à l'un et à l'autre, pourquoi donc s'en targuoit-il par préférence, si ce n'est qu'il songeoit d'avance à me l'ôter? Il s'attacha ensuite à m'humilier par les preuves de la préférence que nos amis communs lui donnoient sur moi. Je connoissois aussi bien que lui cette préférence ; la question étoit [de savoir][1] à quel titre il l'avoit obtenue; si c'étoit à force de mérite ou d'adresse, en s'élevant lui-même ou en cherchant à me rabaisser. Enfin, quand il eut mis, à son gré, entre lui et moi toute la distance qui pouvoit donner du prix à la grâce qu'il m'alloit faire, il m'accorda le baiser de paix dans un léger embrassement qui ressembloit à l'accolade que le roi donne aux nouveaux chevaliers. Je tombois des nues, j'étois ébahi, je ne savois que dire, je ne trouvois pas un mot. Toute cette scène eut l'air de la réprimande qu'un précepteur fait à son disciple, en lui faisant grâce du fouet. Je n'y pense jamais sans sentir combien sont trompeurs les jugemens fondés sur l'apparence, auxquels le vulgaire donne tant de poids, et combien souvent l'audace et la fierté sont du côté du coupable, la honte et l'embarras du côté de l'innocent.

Nous étions réconciliés [2] ; c'étoit toujours un soulagement pour mon cœur, que toute querelle jette dans des angoisses mortelles. On se doute bien

1. Ces deux mots sont empruntés au manuscrit de Paris ; ils manquent à celui de Genève.

2. M. Auguste Rey date cette réconciliation du 10 octobre.

qu'une pareille réconciliation ne changea pas ses manières ; elle m'ôta seulement le droit de m'en plaindre. Aussi pris-je le parti d'endurer tout, et de ne dire plus rien.

Tant de chagrins, coup sur coup, me jetèrent dans un accablement qui ne me laissoit guères la force de reprendre l'empire de moi-même. Sans réponse de Saint-Lambert, négligé de madame d'Houdetot, n'osant plus m'ouvrir à personne, je commençai de craindre qu'en faisant de l'amitié l'idole de mon cœur, je n'eusse employé ma vie à sacrifier à des chimères. Epreuve faite, il ne restoit de toutes mes liaisons que deux hommes qui eussent conservé toute mon estime, et à qui mon cœur pût donner sa confiance : Duclos, que depuis ma retraite à l'Hermitage j'avois perdu de vue, et Saint-Lambert. Je crus ne pouvoir bien réparer mes torts envers ce dernier qu'en lui déchargeant mon cœur sans réserve, et je résolus de lui faire pleinement mes confessions en tout ce qui ne compromettroit pas sa maîtresse. Je ne doute pas que ce choix ne fût encore un piège de ma passion, pour me tenir plus rapproché d'elle ; mais il est certain que je me serois jeté dans les bras de son amant sans réserve, que je me serois mis pleinement sous sa conduite et que j'aurois poussé la franchise aussi loin qu'elle pouvoit aller. J'étois prêt à lui écrire une seconde lettre, à laquelle j'étois sûr qu'il auroit répondu, quand j'appris la triste cause de son silence sur la première. Il n'avoit pu soutenir jusqu'au bout les fatigues de cette campagne. Madame d'Épinay m'apprit qu'il venoit d'avoir une attaque de paralysie, et madame d'Houdetot, que

son affliction finit par rendre malade elle-même, et qui fut hors d'état de m'écrire sur-le-champ, me marqua deux ou trois jours après, de Paris où elle étoit alors, qu'il se faisoit porter à Aix-la-Chapelle pour y prendre les bains [1]. Je ne dis pas que cette triste nouvelle m'affligea comme elle ; mais je doute que le serrement de cœur qu'elle me donna fût moins pénible que sa douleur et ses larmes. Le chagrin de le savoir dans cet état, augmenté par la crainte que l'inquiétude n'eût contribué à l'y mettre, me toucha plus que tout ce qui m'étoit arrivé jusqu'alors, et je sentis cruellement qu'il me manquoit, dans ma propre estime, la force dont j'avois besoin pour supporter tant de déplaisir. Heureusement, ce généreux ami ne me laissa pas longtemps dans cet accablement ; il ne m'oublia pas, malgré son attaque, et je ne tardai pas d'apprendre par lui-même que j'avois trop mal jugé de ses sentimens et de son état [2]. Mais il est tems d'en venir à la grande révolution de ma destinée, à la catastrophe qui a partagé ma vie en deux parties si différentes, et qui d'une bien légère cause a tiré de si terribles effets.

Un jour que je ne songeois à rien moins, madame d'Épinay m'envoya chercher. En entrant, j'aperçus dans ses yeux et dans toute sa contenance un air de trouble dont je fus d'autant plus frappé, que cet air ne lui étoit point ordinaire, personne au monde ne sachant mieux qu'elle gouverner son visage et ses

1. Octobre 1757. Voyez dans le recueil de Streckeisen (t. I) les lettres de Madame d'Houdetot.

2. Streckeisen, I, p. 415-521, lettres du 11 octobre et du 21 novembre 1757.

mouvemens. Mon ami, me dit-elle, je pars pour Genève ; ma poitrine est en mauvais état, ma santé se délabre au point que, toute chose cessante, il faut que j'aille voir et consulter Tronchin. Cette résolution, si brusquement prise et à l'entrée de la mauvaise saison, m'étonna d'autant plus que je l'avois quittée trente-six heures auparavant sans qu'il en fût question. Je lui demandai qui elle emmèneroit avec elle. Elle me dit qu'elle emmèneroit son fils avec M. de Linant, et puis elle ajouta négligemment : Et vous, mon ours, ne viendrez-vous pas aussi? Comme je ne crus pas qu'elle parlât sérieusement, sachant que dans la saison où nous entrions j'étois à peine en état de sortir de ma chambre, je plaisantai sur l'utilité du cortège d'un malade pour un autre malade ; elle parut elle-même n'en avoir pas fait tout de bon la proposition, et il n'en fut plus question. Nous ne parlâmes plus que des préparatifs de son voyage, dont elle s'occupoit avec beaucoup de vivacité, étant résolue à partir dans quinze jours.

Je n'avois pas besoin de beaucoup de pénétration pour comprendre qu'il y avoit à ce voyage un motif secret qu'on me taisoit. Ce secret, qui n'en étoit un dans toute la maison que pour moi, fut découvert dès le lendemain par Thérèse, à qui Teissier, le maître d'hôtel, qui le savoit de la femme de chambre, le révéla. Quoique je ne doive pas ce secret à madame d'Épinay, puisque je ne le tiens pas d'elle, il est trop lié avec ceux que j'en tiens pour que je puisse l'en séparer : ainsi je me tairai sur cet article [1]. Mais ces

1. On a prétendu depuis qu'elle était enceinte de Grimm.

secrets, qui jamais ne sont sortis, ni ne sortiront, de ma bouche ni de ma plume, ont été sus de trop de gens pour pouvoir être ignorés dans tous les entours de madame d'Épinay.

Instruit du vrai motif de ce voyage, j'aurois reconnu la secrète impulsion d'une main ennemie, dans la tentative de m'y faire le chaperon de madame d'Épinay ; mais elle avoit si peu insisté, que je persistai à ne point regarder cette tentative comme sérieuse, et je ris seulement du beau personnage que j'aurois fait là, si j'eusse eu la sottise de m'en charger. Au reste, elle gagna beaucoup à mon refus, car elle vint à bout d'engager son mari même à l'accompagner.

Quelques jours après, je reçus de Diderot le billet que je vais transcrire. Ce billet seulement plié en deux, de manière que tout le dedans se lisoit sans peine, me fut adressé chez madame d'Épinay, et recommandé à M. de Linant, le gouverneur du fils et le confident de la mère.

BILLET DE DIDEROT

(Liasse A, N° 52) [1]

Je suis fait pour vous aimer et pour vous donner du chagrin. J'apprens que madame d'Epinay va à Ge-

1. Streckeisen, t. I, p. 277. Automne 1757. Il paraît par ce billet que Diderot se mêlait de ce qui ne le regardait point. On s'expliquerait mal le rôle de Diderot dans la brouille qui sépara Rousseau et Madame d'Epinay, si l'on ne connaissait déjà le caractère de ce triste personnage.

nève, et je n'entens point dire que vous l'accompagniez. Mon ami, content de madame d'Epinay, il faut partir avec elle ; mécontent, il faut partir beaucoup plus vite. Etes-vous surchargé du poids des obligations que vous lui avez ? voilà une occasion de vous acquitter en partie et de vous soulager. Trouverez-vous une autre occasion dans votre vie de lui témoigner votre reconnoissance ? Elle va dans un pays où elle sera comme tombée des nues. Elle est malade : elle aura besoin d'amusement et de distraction. L'hiver ! voyez, mon ami. L'objection de votre santé peut être beaucoup plus forte que je ne la crois. Mais êtes-vous plus mal aujourd'hui que vous ne l'étiez il y a un mois, et que vous ne le serez au commencement du printems ? Ferez-vous dans trois mois d'ici le voyage plus commodément qu'aujourd'hui ? Pour moi, je vous avoue que si je ne pouvois supporter la chaise, je prendrois un bâton et je la suivrois. Et puis ne craignez-vous point qu'on ne mésinterprète votre conduite ? On vous soupçonnera ou d'ingratitude, ou d'un autre motif secret. Je sais bien que, quoi que vous fassiez, vous aurez toujours pour vous le témoignage de votre conscience, mais ce témoignage suffit-il seul, et est-il permis de négliger jusqu'à certain point celui des autres hommes ? Au reste, mon ami, c'est pour m'acquitter avec vous et avec moi que je vous écris ce billet. S'il vous déplaît, jetez-le au feu, et qu'il n'en soit non plus question que s'il n'eût jamais été écrit. Je vous salue, vous aime, et vous embrasse.

Le tremblement de colère, l'éblouissement qui me gagnoient en lisant ce billet [1], et qui me permirent à peine de l'achever, ne m'empêchèrent pas d'y remarquer l'adresse avec laquelle Diderot y affectoit un ton plus doux, plus caressant, plus honnête que dans toutes ses autres lettres, dans lesquelles il me traitoit tout au plus de mon cher, sans daigner *(a)* m'y donner le nom d'ami. Je vis aisément le ricochet par lequel me venoit ce billet, dont la suscription, la forme et la marche déceloient même assez maladroitement le détour : car nous nous écrivions ordinairement par la poste ou par le messager de Montmorency, et ce fut la première et l'unique fois *(b)* qu'il se servît de cette voie-là.

Quand le premier transport de mon indignation me permit d'écrire, je lui traçai précipitamment la réponse suivante, que je portai sur-le-champ, de l'Hermitage où j'étois pour lors, à la Chevrette, pour la montrer à madame d'Épinay, à qui, dans mon aveugle colère, je la voulus lire moi-même, ainsi que le billet de Diderot.

Mon cher ami, vous ne pouvez savoir ni la force des obligations que je puis avoir à madame d'Epinay, ni jusqu'à quel point elles me lient, ni si elle a réellement besoin de moi dans son voyage, ni si elle désire que je l'accompagne, ni s'il m'est possible de le faire,

VAR. — *(a)* : sans *avoir presque jamais daigné* m'y... — *(b)* : la *première* fois...

1. Rousseau le reçut chez Madame d'Epinay. Toute la scène qui suit a été rapportée d'une manière mélodramatique dans les *Mémoires* publiés sous le nom de cette dernière.

ni les raisons que je puis avoir de m'en abstenir. Je ne refuse pas de discuter avec vous tous ces points ; mais, en attendant, convenez que me prescrire si affirmativement ce que je dois faire, sans vous être mis en état d'en juger, c'est, mon cher philosophe, opiner en franc étourdi. Ce que je vois de pis à cela est que votre avis ne vient pas de vous. Outre que je suis peu d'humeur à me laisser mener sous votre nom par le tiers et le quart, je trouve à ces ricochets certains détours qui ne vont pas (a) à *votre franchise, et dont vous ferez bien, pour vous et pour moi, de vous abstenir désormais.*

Vous craignez qu'on n'interprète mal ma conduite ; mais je défie un cœur comme le vôtre d'oser mal penser du mien. D'autres, peut-être, parleroient mieux de moi si je leur ressemblois davantage. Que Dieu me préserve de me faire approuver d'eux ! Que les méchans m'épient et m'interprètent : Rousseau n'est pas fait pour les craindre, ni Diderot pour les écouter.

Si votre billet m'a déplu, vous voulez que je le jette au feu, et qu'il n'en soit plus question ! Pensez-vous qu'on oublie ainsi ce qui vient de vous ? Mon cher, vous faites aussi bon marché de mes larmes, dans les peines que vous me donnez, que de ma vie et ma santé dans les soins que vous m'exhortez à prendre. Si vous pouviez vous corriger de cela, votre amitié m'en seroit plus douce, et j'en deviendrois moins à plaindre[1].

VAR. — *(a) :* ne vont pas *trop* à...

1. On ne trouve pas cette lettre dans l'édition de la *Correspondance* publiée par Hachette *(Œuvres complètes,* X, XI et XII).

En entrant dans la chambre de madame d'Épinay, je trouvai Grimm avec elle, et j'en fus charmé. Je leur lus à haute et claire voix mes deux lettres avec une intrépidité dont je ne me serois pas cru capable, et j'y ajoutai, en finissant, quelques discours qui ne la démentoient pas. A cette audace inattendue dans un homme ordinairement si craintif, je les vis l'un et l'autre atterrés, abasourdis, ne répondant pas un mot ; je vis surtout cet homme arrogant baisser les yeux à terre, et n'oser soutenir les étincelles de mes regards ; mais dans le même instant, au fond de son cœur, il juroit ma perte, et je suis sûr qu'ils la concertèrent avant de se séparer.

Ce fut à peu près dans ce tems-là que je reçus enfin par madame d'Houdetot la réponse de Saint-Lambert (Liasse A, n° 57), datée encore de Wolfenbutel [1], peu de jours après son accident, à ma lettre qui avoit tardé longtems en route. Cette réponse m'apporta des consolations, dont j'avois grand besoin dans ce moment-là, par les témoignages d'estime et d'amitié dont elle étoit pleine, et qui me donnèrent le courage et la force de les mériter. Dès ce moment je fis mon devoir ; mais il est constant que si Saint-Lambert se fût trouvé moins sensé, moins généreux, moins honnête homme, j'étois perdu sans retour.

La saison devenoit mauvaise, et l'on commençoit à quitter la campagne. Madame d'Houdetot me marqua le jour où elle comptoit venir faire ses adieux à la vallée [2], et me donna rendez-vous à Eaubonne. Ce

1. Streckeisen, I, p. 415. Wolfenbuttel, 11 oct. 1757.
2. Streckeisen, I, p. 363, octobre l. X.

jour se trouva par hasard le même où madame d'Épinay quittoit la Chevrette pour aller à Paris achever les préparatifs de son voyage. Heureusement elle partit le matin, et j'eus le tems encore, en la quittant, d'aller dîner avec sa belle-sœur. J'avois la lettre de Saint-Lambert dans ma poche ; je la relus plusieurs fois en marchant. Cette lettre me servit d'égide contre ma foiblesse. Je fis et tins la résolution de ne voir plus en madame d'Houdetot que mon amie et la maîtresse de mon ami, et je passai tête-à-tête avec elle quatre ou cinq heures dans un calme délicieux, préférable infiniment, même quant à la jouissance, à ces accès de fièvre ardente que jusqu'alors j'avois eus auprès d'elle. Comme elle savoit trop que mon cœur n'étoit pas changé, elle fut sensible aux efforts que j'avois faits pour me vaincre ; elle m'en estima davantage, et j'eus le plaisir de voir que son amitié pour moi n'étoit point éteinte. Elle m'annonça le prochain retour de Saint-Lambert, qui, quoique assez bien rétabli de son attaque, n'étoit plus en état de soutenir les fatigues de la guerre, et quittoit le service pour venir *(a)* vivre paisiblement auprès d'elle. Nous formâmes le projet charmant d'une étroite société entre nous trois, et nous pouvions espérer que l'exécution de ce projet seroit durable, vu que tous les sentimens qui peuvent unir des cœurs sensibles et droits en faisoient la base, et que nous rassemblions *(b)* à nous trois assez de talens et de connoissances pour nous suffire à nous-mêmes, et n'avoir

VAR. — *(a)* : pour *revenir*... — *(b)* : *d'ailleurs*, à nous...

besoin d'aucun supplément étranger[1]. Hélas ! en me livrant à l'espoir d'une si douce vie, je ne songeois guères à celle qui m'attendoit.

Nous parlâmes ensuite de ma situation présente avec madame d'Épinay. Je lui montrai la lettre de Diderot, avec ma réponse : je lui détaillai tout ce qui s'étoit passé à ce sujet, et je lui déclarai la résolution où j'étois de quitter l'Hermitage. Elle s'y opposa vivement, et par des raisons toutes-puissantes sur mon cœur. Elle me témoigna combien elle auroit désiré que j'eusse fait le voyage de Genève, prévoyant qu'on ne manqueroit pas de la compromettre dans mon refus : ce que la lettre de Diderot sembloit annoncer d'avance[2]. Cependant, comme elle savoit mes raisons aussi bien que moi-même, elle n'insista pas sur cet article ; mais elle me conjura d'éviter tout éclat, à quelque prix que ce pût être, et de pallier mon refus de raisons assez plausibles pour éloigner l'injuste soupçon qu'elle pût y avoir part. Je lui dis qu'elle ne m'imposoit pas une tâche aisée ; mais que résolu d'expier mes torts au prix même de ma réputation, je voulois donner la préférence à la sienne, en tout ce que l'honneur me permettoit d'endurer. On connoîtra bientôt si j'ai su remplir cet engagement.

Je le puis jurer, loin que ma passion malheureuse eût rien perdu de sa force, je n'aimai jamais ma Sophie aussi vivement, aussi tendrement que je fis

1. Voyez la lettre adressée à Rousseau par la comtesse d'Houdetot, le 26 oct. 1757 (Streckeisen, I, p. 365).

2. Voyez dans le recueil de Streckeisen (I, p. 369 et suiv.) les lettres de Madame d'Houdetot, des 1er, 4, 7 et 10 nov. 1757.

ce jour-là. Mais telle fut l'impression que firent sur moi la lettre de Saint-Lambert, le sentiment du devoir et l'horreur de la perfidie, que, durant toute cette entrevue, mes sens me laissèrent pleinement en paix auprès d'elle, et que je ne fus pas même tenté de lui baiser la main. En partant, elle m'embrassa devant ses gens. Ce baiser, si différent de ceux que je lui avois dérobés quelquefois sous les feuillages, me fut garant que j'avois repris l'empire de moi-même : je suis presque assuré que si mon cœur avoit eu le tems de se raffermir dans le calme, il ne me falloit pas trois mois pour être guéri radicalement.

Ici finissent mes liaisons personnelles avec madame d'Houdetot. Liaisons dont chacun a pu juger sur les apparences selon les dispositions de son propre cœur, mais dans lesquelles la passion que m'inspira cette aimable femme, passion la plus vive peut-être qu'aucun homme ait jamais sentie, s'honorera toujours, entre le ciel et nous, des rares et pénibles sacrifices faits par tous deux au devoir, à l'honneur, à l'amour et à l'amitié. Nous nous étions trop élevés *(a)* aux yeux l'un de l'autre pour pouvoir nous avilir aisément. Il faudroit être indigne de toute estime pour se résoudre à en perdre une de si haut prix, et l'énergie même des sentimens qui pouvoient nous rendre coupables fut ce qui nous empêcha de le devenir.

C'est ainsi qu'après une si longue amitié pour l'une de ces deux femmes, et un si vif amour pour l'autre,

VAR. — *(a)* : élevés, *j'ose le dire*, aux...

je leur fis séparément mes adieux en un même jour : à l'une pour ne la revoir de ma vie, à l'autre pour ne la revoir *(a)* que deux fois dans les occasions que je dirai ci-après.

Après leur départ, je me trouvai dans un grand embarras pour remplir tant de devoirs pressans et contradictoires, suite de mes imprudences. Si j'eusse été dans mon état naturel, après la proposition et le refus de ce voyage de Genève, je n'avois qu'à rester tranquille, et tout étoit dit. Mais j'en avois sottement fait une affaire qui ne pouvoit rester dans l'état où elle étoit, et je ne pouvois me dispenser de toute ultérieure explication qu'en quittant l'Hermitage ; ce que je venois de promettre à madame d'Houdetot de ne pas faire, au moins pour le moment présent. De plus, elle avoit exigé que j'excusasse auprès de mes soi-disans amis le refus de ce voyage, afin qu'on ne lui imputât pas ce refus. Cependant je n'en pouvois alléguer la véritable cause sans outrager madame d'Épinay, à qui je devois certainement de la reconnoissance, après tout ce qu'elle avoit fait pour moi. Tout bien considéré, je me trouvai dans la dure, mais indispensable alternative de manquer à madame d'Épinay, à madame d'Houdetot, ou à moi-même, et je pris le dernier parti. Je le pris hautement, pleinement, sans tergiverser, et avec une générosité digne assurément de laver les fautes qui m'avoient réduit à cette extrémité. Ce sacrifice, dont mes ennemis ont su tirer parti, et qu'ils attendoient peut-être, a fait la ruine de ma réputation, et m'a

VAR. — *(a)* : pour ne la plus *voir* que...

ôté, par leurs soins, l'estime publique ; mais il m'a rendu la mienne, et m'a consolé dans mes malheurs. Ce n'est pas la dernière fois, comme on verra, que j'ai fait de pareils sacrifices, ni la dernière aussi qu'on s'en est prévalu pour m'accabler.

Grimm étoit le seul qui parût n'avoir pris aucune part dans cette affaire ; ce fut à lui que je résolus de m'adresser. Je lui écrivis une longue lettre[1] dans laquelle j'exposai le ridicule de vouloir me faire un devoir de ce voyage de Genève, l'inutilité, l'embarras même dont j'y aurois été à madame d'Épinay, et les inconvéniens qu'il en auroit résulté pour moi-même. Je ne résistai pas, dans cette lettre, à la tentation de lui laisser voir *(a)* que j'étois instruit, et qu'il me paroissoit singulier qu'on prétendît que c'étoit à moi de faire ce voyage, tandis que lui-même s'en dispensoit, et qu'on ne faisoit pas mention de lui. Cette lettre, où, faute de pouvoir dire nettement mes raisons, je fus forcé de battre souvent la campagne, m'auroit donné dans le public l'apparence de bien des torts : mais elle étoit un exemple de retenue et de discrétion pour les gens qui, comme Grimm, étoient au fait des choses que j'y taisois, et qui justifioient pleinement ma conduite. Je ne craignis pas même de mettre un préjugé de plus contre moi, en prêtant l'avis de Diderot à mes autres amis, pour insinuer que madame d'Houdetot avoit pensé de même, comme il étoit vrai, et taisant que, sur mes

VAR. — *(a) : entrevoir...*

1. *Correspondance*, lettre CLXVI, A *Grimm*, le lundi 19 octobre 1757. C'est une des belles pages de Rousseau.

raisons, elle avoit changé d'avis. Je ne pouvois mieux la disculper du soupçon de conniver avec moi qu'en paroissant, sur ce point, mécontent d'elle.

Cette lettre finissoit par un acte de confiance dont tout autre homme auroit été touché ; car en exhortant Grimm à peser mes raisons et à me marquer après cela son avis, je lui marquois que cet avis seroit suivi, quel qu'il pût être, et c'étoit mon intention, eût-il même opiné pour mon départ ; car M. d'Épinay s'étant fait le conducteur de sa femme dans ce voyage, le mien prenoit alors un coup d'œil tout différent : au lieu que c'étoit moi d'abord qu'on voulût charger de cet emploi, et qu'il ne fût question de lui qu'après mon refus.

La réponse de Grimm se fit attendre ; elle fut singulière. Je vais la transcrire ici. (Voyez Liasse A, n° 59. [1])

Le départ de madame d'Epinay est reculé ; son fils est malade, il faut attendre qu'il soit rétabli. Je rêverai à votre lettre. Tenez-vous tranquille à votre Hermitage. Je vous ferai passer mon avis à tems. Comme elle ne partira sûrement pas de quelques jours, rien ne presse. En attendant, si vous le jugez à propos, vous pouvez lui faire vos offres, quoique cela me paroisse encore assez égal. Car, connoissant votre position aussi bien que vous-même, je ne doute point qu'elle ne réponde à vos offres comme elle doit, et tout ce que je vois à gagner à cela, c'est que vous pourrez dire à ceux qui vous pressent que si vous n'avez pas été, ce n'est pas

1. Streckeisen, I, 351.

faute de vous être offert. Au reste, je ne vois pas pourquoi vous voulez absolument que le philosophe soit le porte-voix de tout le monde, et parce que son avis est que vous partiez, pourquoi vous imaginez que tous vos amis prétendent la même chose. Si vous écrivez à madame d'Epinay, sa réponse peut vous servir de réplique à tous ces amis, puisqu'il vous tient tant au cœur de leur répliquer. Adieu : je salue madame Le Vasseur et le Criminel [1].

Frappé d'étonnement en lisant cette lettre, je cherchois avec inquiétude ce qu'elle pouvoit signifier, et je ne trouvois rien. Comment ! au lieu de me répondre avec simplicité sur la mienne, il prend du tems pour y rêver, comme si celui qu'il avoit *(a)* déjà pris ne lui avoit pas suffi. Il m'avertit même de la suspension dans laquelle il veut me tenir, comme s'il s'agissoit d'un profond problème à résoudre, ou comme s'il importoit à ses vues de m'ôter tout moyen de pénétrer son sentiment, jusqu'au moment qu'il voudroit me le déclarer. Que signifient donc ces précautions, ces retardemens, ces mystères? Est-ce ainsi qu'on répond à la confiance? Cette allure est-elle celle de la droiture et de la bonne foi? Je cherchois en vain quelque interprétation favorable à

VAR. — *(a)* : qu'il *a* déjà...

1. M. Le Vasseur, que sa femme menoit un peu rudement, l'appeloit le *Lieutenant Criminel*. Grimm donnoit par plaisanterie le même [nom] à la fille ; et, pour abréger, il lui plut *(a)* d'en retrancher le premier mot. *(Note de J.-J. Rousseau.)*

VAR. — *(a)* : il lui plut *ensuite* d'en...

cette conduite, je n'en trouvois point. Quel que fût son dessein, s'il m'étoit contraire, sa position en facilitoit l'exécution, sans que, par la mienne, il me fût possible d'y mettre obstacle. En faveur dans la maison d'un grand prince, répandu dans le monde, donnant le ton à nos communes sociétés, dont il étoit l'oracle, il pouvoit, avec son adresse ordinaire, disposer à son aise toutes ses machines ; et moi, seul dans mon Hermitage, loin de tout, sans avis de personne, sans aucune communication, je n'avois d'autre parti que d'attendre et rester en paix *(a)*. Seulement j'écrivis à madame d'Épinay, sur la maladie de son fils, une lettre aussi honnête qu'elle pouvoit l'être, mais où je ne donnois pas dans le piège *(b)* de lui offrir de partir avec elle [1].

Après des siècles d'attente dans la cruelle incertitude où cet homme barbare m'avoit plongé, j'appris au bout de huit ou dix jours que madame d'Épinay étoit partie, et je reçus de lui une seconde lettre [2]. Elle n'étoit que de sept à huit lignes, que je n'achevai pas de lire... C'étoit une rupture, mais dans des termes tels que la plus infernale haine les peut dicter, et qui même devenoient bêtes à force de vouloir être offensans. Il me défendoit sa présence comme il m'auroit défendu ses États. Il ne manquoit à sa lettre, pour faire rire, que d'être lue avec plus de sang-froid. Sans la transcrire, sans même en

VAR. — *(a)* : paix ; *c'est ce que je fis.* Seulement... — *(b)* : piège *grossier...*

1. *Correspondance*, lettre CLIX *(Ce jeudi, l'Ermitage*, août).
2. *Mémoire de Madame d'Epinay*, II, p. 386, *Samedi 3 novembre.*

achever la lecture, je la lui renvoyai sur-le-champ avec celle-ci :

Je me refusois à ma juste défiance ; j'achève trop tard de vous connoître.

Voilà donc la lettre que vous vous êtes donné le loisir de méditer. Je vous la renvoie, elle n'est pas pour moi. Vous pouvez montrer la mienne à toute la terre, et me haïr ouvertement ; ce sera de votre part une fausseté de moins [1].

Ce que je lui disois, qu'il pouvoit montrer ma précédente lettre, se rapportoit à un article de la sienne sur lequel on pourra juger de la profonde adresse qu'il mit à toute cette affaire.

J'ai dit que pour gens qui n'étoient pas au fait, ma lettre pouvoit donner sur moi bien des prises. Il le vit avec joie ; mais comment se prévaloir de cet avantage sans se compromettre? En montrant cette lettre, il s'exposoit au reproche d'abuser de la confiance de son ami.

Pour sortir de cet embarras, il imagina de rompre avec moi, de la façon la plus piquante qu'il fût possible, et de me faire valoir dans sa lettre la grâce qu'il me faisoit de ne pas montrer la mienne. Il étoit bien sûr que, dans l'indignation de ma colère, je me refuserois à sa feinte discrétion, et lui permettrois de montrer ma lettre à tout le monde : c'étoit précisément ce qu'il vouloit, et tout arriva comme il l'avoit arrangé. Il fit courir ma lettre dans tout Paris, avec

1. *Correspondance*, lettre CLXX *(L'Hermitage, novembre)*.

des commentaires de sa façon, qui pourtant n'eurent pas tout le succès qu'il s'en étoit promis. On ne trouva pas que la permission de montrer ma lettre, qu'il avoit su m'extorquer, l'exemptât du blâme de m'avoir si légèrement pris au mot pour me nuire. On demandoit toujours quels torts personnels j'avois avec lui, pour autoriser une si violente haine. Enfin l'on trouvoit que, quand j'aurois eu de tels torts qui l'auroient obligé de rompre, l'amitié, même éteinte, avoit encore des droits qu'il auroit dû respecter. Mais malheureusement Paris est frivole ; ces remarques du moment s'oublient, l'absent infortuné se néglige ; l'homme qui prospère en impose par sa présence ; le jeu de l'intrigue et de la méchanceté se soutient, se renouvelle, et bientôt son effet sans cesse renaissant efface tout ce qui l'a précédé.

Voilà comment, après m'avoir si longtems trompé, cet homme enfin quitta pour moi son masque, persuadé que, dans l'état où il avoit amené les choses, il cessoit d'en avoir besoin. Soulagé de la crainte d'être injuste envers ce misérable, je l'abandonnai à son propre cœur, et cessai de penser à lui. Huit jours après avoir reçu cette lettre, je reçus de madame d'Épinay sa réponse, datée de Genève, à ma précédente (Liasse B, nº 10)[1]. Je compris, au ton qu'elle y prenoit *(a)* pour la première fois de sa vie, que l'un et l'autre, comptant sur le succès de leurs

VAR. — *(a)* : prenoit *avec moi* pour...

1. Streckeisen, I, 348, lettre XI. Genève, 12 nov. 1757 : « Je n'ai reçu votre lettre du 29 qu'à mon arrivée ici, c'est-à-dire le 9. J'ai eu peine à croire qu'elle fût de vous et qu'elle fût pour moi... »

mesures, agissoient de concert, et que, me regardant comme un homme perdu sans ressource, ils se livroient désormais sans risque au plaisir d'achever de m'écraser.

Mon état, en effet, étoit des plus déplorables. Je voyois s'éloigner de moi tous mes amis, sans qu'il me fût possible de savoir ni comment ni pourquoi. Diderot, qui se vantoit de me rester, de me rester seul *(a)*, et qui depuis trois mois me promettoit une visite, ne venoit point. L'hiver commençoit à se faire sentir, et avec lui les atteintes de mes maux habituels. Mon tempérament, quoique vigoureux, n'avoit pu soutenir les combats de tant de passions contraires. J'étois dans un épuisement qui ne me laissoit ni force ni courage pour résister à rien. Quand mes engagemens, quand les continuelles représentations de Diderot et de madame d'Houdetot m'auroient permis en ce moment de quitter l'Hermitage, je ne savois ni où aller ni comment me traîner. Je restois immobile et stupide, sans pouvoir agir ni penser. La seule idée d'un pas à faire, d'une lettre à écrire, d'un mot à dire, me faisoit frémir. Je ne pouvois cependant laisser la lettre de madame d'Épinay sans réplique, à moins de m'avouer digne des traitemens dont elle et son ami m'accabloient. Je pris le parti de lui notifier mes sentimens et mes résolutions, ne doutant pas un moment que, par humanité, par générosité, par bienséance, par les bons sentimens que j'avois cru voir en elle, malgré les mauvais, elle ne s'empressât d'y souscrire. Voici ma lettre :

VAR. — *(a)* : se vantoit de me rester seul,...

A l'Hermitage, le 23 Novembre 1757[1].

Si l'on mouroit de douleur, je ne serois pas en vie. Mais enfin j'ai pris mon parti. L'amitié est éteinte entre nous, madame ; mais celle qui n'est plus garde encore des droits que je sais respecter. Je n'ai point oublié vos bontés pour moi et vous pouvez compter de ma part sur toute la reconnaissance qu'on peut avoir pour quelqu'un qu'on ne doit plus aimer. Toute autre explication seroit inutile : j'ai pour moi ma conscience, et vous renvoie à la vôtre.

J'ai voulu quitter l'Hermitage, et je le devois. Mais on prétend qu'il faut que j'y reste jusqu'au printems ; et puisque mes amis le veulent, j'y resterai jusqu'au printems, si vous y consentez.

Cette lettre écrite et partie, je ne pensai plus qu'à me tranquilliser à l'Hermitage, en y soignant ma santé, tâchant de recouvrer des forces, et de prendre des mesures pour en sortir au printems, sans bruit et sans afficher une rupture. Mais ce n'étoit pas là le compte de M. Grimm et de madame d'Épinay, comme on verra dans un moment.

Quelques jours après, j'eus enfin le plaisir de recevoir de Diderot cette visite si souvent promise et manquée. Elle ne pouvoit venir plus à propos ; c'étoit mon plus ancien ami, c'étoit presque le seul qui me restât ; on peut juger du plaisir que j'eus à le

1. Cette lettre, publiée aussi dans les *Mémoires de Madame d'Epinay* (II, p. 412), est incomplète dans la *Correspondance* de Rousseau. (Voyez : *Œuvres complètes*, X, p. 177, l. CLXXIII, *L'Hermitage*, 23 *nov.* 1757.)

voir dans ces circonstances. J'avois le cœur plein, je l'épanchai dans le sien. Je l'éclairai sur beaucoup de faits qu'on lui avoit tus, déguisés ou supposés. Je lui appris de tout ce qui s'étoit passé, ce qu'il m'étoit permis de lui dire. Je n'affectai point de lui taire ce qu'il ne savoit que trop, qu'un amour aussi malheureux qu'insensé avoit été l'instrument de ma perte ; mais je ne convins jamais que madame d'Houdetot en fût instruite, ou du moins que je le lui eusse déclaré. Je lui parlai des indignes manœuvres de madame d'Épinay pour surprendre les lettres très innocentes que sa belle-sœur m'écrivoit. Je voulus qu'il apprît ces détails de la bouche même des personnes qu'elle *(a)* avoit tenté de séduire. Thérèse le lui fit exactement : mais que devins-je quand ce fut le tour de la mère, et que je l'entendis déclarer et soutenir que rien de cela n'étoit à sa connoissance ! Ce furent ses termes, et jamais elle ne s'en départit. Il n'y avoit pas quatre jours qu'elle m'en avoit répété le récit à moi-même, et elle me dément en face, devant mon ami. Ce trait me parut décisif, et je sentis alors vivement mon imprudence d'avoir gardé si longtems une pareille femme auprès de moi. Je ne m'étendis point en invectives contre elle ; à peine daignai-je lui dire quelques mots de mépris. Je sentis ce que je devois à la fille, dont l'inébranlable droiture contrastoit avec l'indigne lâcheté de la mère. Mais dès lors mon parti fut pris sur le compte de la vieille, et je n'attendis que le moment de l'exécuter.

VAR. — *(a)* : que *cette dangereuse femme* avoit...

Ce moment vint plus tôt que je ne l'avois attendu. Le 10 décembre, je reçus de madame d'Épinay réponse à ma précédente lettre. En voici le contenu :

A Genève, le 1er *Décembre* 1757. (Liasse B, nº 11.)

Après vous avoir donné, pendant plusieurs années, toutes les marques possibles d'amitié et d'intérêt, il ne me reste qu'à vous plaindre. Vous êtes bien malheureux. Je désire que votre conscience soit aussi tranquille que la mienne. Cela pourroit être nécessaire au repos de votre vie.

Puisque vous vouliez quitter l'Hermitage, et que vous le deviez, je suis étonnée que vos amis vous aient retenu. Pour moi, je ne consulte point les miens sur mes devoirs, et je n'ai plus rien à vous dire sur les vôtres.

Un congé si imprévu, mais si nettement prononcé, ne me laissa pas un instant à balancer. Il falloit sortir sur-le-champ, quelque tems qu'il fît, en quelque état que je fusse, dussé-je coucher dans les bois et sur la neige, dont la terre étoit alors couverte, et quoi que pût dire et faire madame d'Houdetot ; car je voulois bien lui complaire en tout, mais non pas jusqu'à l'infamie.

Je me trouvai dans le plus terrible embarras où j'aie été de mes jours ; mais ma résolution étoit prise : je jurai, quoi qu'il arrivât, de ne pas coucher à l'Hermitage le huitième jour *(a)*. Je me mis en devoir de sortir mes effets, déterminé à les laisser

VAR. — *(a)* : coucher le huitième jour à l'Hermitage. Je... —

en plein champ, plutôt que de ne pas rendre les clefs dans la huitaine ; car je voulois surtout que tout fût fait avant qu'on pût écrire à Genève et recevoir réponse. J'étois d'un courage que je ne m'étois jamais senti : toutes mes forces étoient revenues. L'honneur et l'indignation m'en rendirent sur lesquelles madame d'Épinay n'avoit pas compté. La fortune aida mon audace. M. Mathas [1], procureur fiscal de M. le prince de Condé, entendit parler de mon embarras. Il me fit offrir une petite maison qu'il avoit à son jardin de Mont-Louis, à Montmorency. J'acceptai avec empressement et reconnoissance. Le marché fut bientôt fait ; je fis en hâte acheter quelques meubles *(a)*, avec ceux que j'avois déjà, pour nous coucher, Thérèse et moi. Je fis charrier mes effets à grand'peine et à grands frais : malgré la glace et la neige, mon déménagement fut fait dans deux jours, et le 15 décembre je rendis les clefs de l'Hermitage, après avoir payé les gages du jardinier, ne pouvant payer mon loyer.

Quant à madame Le Vasseur, je lui déclarai qu'il falloit nous séparer : sa fille voulut m'ébranler ; je fus inflexible. Je la fis partir pour Paris, dans la voiture du messager, avec tous les effets et meubles que sa fille et elle avoient en commun. Je lui donnai quelque argent, et je m'engageai à lui payer son loyer chez ses enfans ou ailleurs, à pourvoir à sa subsistance autant qu'il me seroit possible, et à ne jamais

VAR. — *(a)* : meubles, pour nous...

1. Jacques-Joseph Mathas, mort en 1762. Il avait été pourvu en 1733 de la charge de procureur fiscal qu'avait son père.

la laisser manquer de pain, tant que j'en aurois moi-même.

Enfin, le surlendemain de mon arrivée à Mont-Louis, j'écrivis à madame d'Épinay la lettre suivante :

A Montmorency, le 17 *Décembre* 1757 [1].

Rien n'est si simple et si nécessaire, madame, que de déloger de votre maison, quand vous n'approuvez pas que j'y reste. Sur votre refus de consentir que je passasse à l'Hermitage le reste de l'hiver, je l'ai donc quitté le 15 *décembre. Ma destinée étoit d'y entrer malgré moi, et d'en sortir de même. Je vous remercie du séjour que vous m'avez engagé d'y faire, et je vous en remercierois davantage, si je l'avois payé moins cher. Au reste, vous avez raison de me croire (a) malheureux ; personne au monde ne sait mieux que vous combien je dois l'être. Si c'est un malheur de se tromper sur le choix de ses amis, c'en est un autre non moins cruel de revenir d'une erreur si douce.*

Tel est le narré fidèle de ma demeure à l'Hermitage, et des raisons qui m'en ont fait sortir. Je n'ai pu couper ce récit, et il importoit de le suivre avec la plus grande exactitude, cette époque de ma vie ayant eu sur la suite une influence qui s'étendra jusqu'à mon dernier jour.

VAR. — *(a)* : me *trouver* malheureux...

1. *Correspondance*, lettre CLXXIV. Dans les *Mémoires de Madame d'Epinay* cette lettre est suivie du post-scriptum suivant : « Votre jardinier est payé jusqu'au 1er janvier. »

FIN DU LIVRE NEUVIÈME

LIVRE DIXIÈME

1758-1759

La force extraordinaire qu'une effervescence passagère m'avoit donnée pour quitter l'Hermitage m'abandonna sitôt que j'en fus dehors. A peine fus-je établi dans ma nouvelle demeure [1], que de vives et fréquentes attaques de mes rétentions se compliquèrent avec l'incommodité nouvelle d'une descente qui me tourmentoit depuis quelque tems, sans que je susse que c'en étoit une. Je tombai bientôt dans les plus cruels accidens. Le médecin

1. A Montlouis. Voyez sur la situation et l'aspect de cette habitation au XVIIIe siècle, l'ouvrage de M. Auguste Rey déjà cité : *J.-J. Rousseau dans la Vallée de Montmorency*, ch. IX et XIV et les notes de P. Boiteau aux *Mémoires de Madame d'Epinay*, II, p. 434 et ss.

Thierry, mon ancien ami, vint me voir et m'éclaira sur mon ancien état *(a)*. Les sondes, les bougies, les bandages, tout l'appareil des infirmités de l'âge rassemblé autour de moi, me fit durement sentir qu'on n'a plus le cœur jeune impunément quand le corps a cessé de l'être. La belle saison ne me rendit point mes forces, et je passai toute l'année 1758 dans un état de langueur qui me fit croire que je touchois à la fin de ma carrière. J'en voyois approcher le terme avec une sorte d'empressement. Revenu des chimères de l'amitié, détaché de tout ce qui m'avoit fait aimer la vie, je n'y voyois plus rien qui pût me la rendre agréable : je n'y voyois plus que des maux et des misères qui m'empêchoient de jouir de moi. J'aspirois au moment d'être libre et d'échapper à mes ennemis. Mais reprenons *(b)* le fil des événemens.

Il paroît que ma retraite à Montmorency déconcerta madame d'Épinay ; vraisemblablement elle ne s'y étoit pas attendue. Mon triste état, la rigueur de la saison, l'abandon général où je me trouvois, tout leur faisoit croire, à Grimm et à elle, qu'en me poussant à la dernière extrémité, ils me réduiroient à crier *(c)* merci, et à m'avilir aux dernières bassesses, pour être laissé dans l'asile dont l'honneur m'ordonnoit de sortir. Je délogeai si brusquement qu'ils n'eurent pas le tems de prévenir le coup, et il ne leur resta plus que le choix *(d)* de jouer à quitte ou double, et d'achever de me perdre ou de tâcher de

VAR. — *(a)* : sur mon état. — *(b)* : reprenons *en détail* le... — *(c)* : à *leur* crier... — *(d)* : que l'*option*...

me ramener. Grimm prit le premier parti, mais je crois que madame d'Épinay eût préféré l'autre ; et j'en juge par sa réponse à ma dernière lettre, où elle radoucit beaucoup le ton qu'elle avoit pris dans les précédentes, et où elle sembloit ouvrir la porte à un raccommodement. Le long retard de cette réponse qu'elle me fit attendre un mois entier, indique assez l'embarras où elle se trouvoit pour lui donner un tour convenable, et les délibérations dont elle la fit précéder. Elle ne pouvoit s'avancer plus loin sans se commettre *(a)* : mais après ses lettres précédentes, et après ma brusque sortie de sa maison, l'on ne peut qu'être frappé du soin qu'elle prend dans cette lettre de n'y pas laisser glisser un seul mot désobligeant. Je vais la transcrire en entier, afin qu'on en juge. (Liasse B, nº 23.) [1]

A Genève, le 17 Janvier 1758.

Je n'ai reçu votre lettre du 17 décembre, monsieur, qu'hier. On me l'a envoyée dans une caisse remplie de différentes choses, qui a été tout ce tems en chemin. Je ne répondrai qu'à l'apostille : quant à la lettre, je ne l'entens pas bien, et si nous étions dans le cas de nous expliquer, je voudrois bien mettre tout ce qui s'est passé sur le compte d'un malentendu. Je reviens à l'apostille. Vous pouvez vous rappeler, monsieur, que nous étions convenus que les gages du jardinier de l'Hermitage passeroient par vos mains, pour lui mieux

VAR. — *(a)* : se *compromettre...*

1. *Mémoires de Madame d'Epinay,* II, p. 430.

faire sentir qu'il dépendoit de vous, et pour vous éviter des scènes aussi ridicules et indécentes qu'en avoit fait son prédécesseur. La preuve en est que les premiers quartiers de ses gages vous ont été remis, et que j'étois convenue avec vous, peu de jours avant mon départ, de vous faire rembourser vos avances. Je sais que vous en fîtes d'abord difficulté ; mais ces avances, je vous avois prié de les faire ; il étoit simple de m'acquitter, et nous en convînmes. Cahouet m'a marqué que vous n'avez point voulu recevoir cet argent. Il y a assurément du quiproquo là-dedans. Je donne ordre qu'on vous le reporte, et je ne vois pas pourquoi vous voudriez payer mon jardinier, malgré nos conventions, et au-delà même du terme que vous avez habité l'Hermitage. Je compte donc, monsieur, que vous rappelant tout ce que j'ai l'honneur de vous dire, vous ne refuserez pas d'être remboursé de l'avance que vous avez bien voulu faire pour moi.

Après tout ce qui s'étoit passé, ne pouvant plus prendre de confiance en madame d'Épinay, je ne voulus point renouer avec elle ; je ne répondis point à cette lettre[1], et notre correspondance finit là. Voyant mon parti pris, elle prit le sien, et entrant alors dans toutes les vues de Grimm et de la coterie holbachique, elle unit ses efforts aux leurs pour me couler à fond. Tandis qu'ils travailloient à Paris, elle travailloit à Genève. Grimm, qui dans la suite alla

1. Rousseau commet ici une erreur de mémoire. Voyez dans les *Mémoires de Madame d'Epinay* une lettre fort vive qu'il adressa à cette dernière, le 27 février 1758. On la trouvera aussi dans la *Correspondance* (l. CLXXVIII).

l'y joindre, acheva ce qu'elle avoit commencé. Tronchin, qu'ils n'eurent pas de peine à gagner, les seconda puissamment, et devint le plus furieux de mes persécuteurs, sans avoir jamais eu de moi, non plus que Grimm, le moindre sujet de plainte. Tous trois d'accord semèrent sourdement dans Genève le germe qu'on y vit éclore quatre ans après.

Ils eurent plus de peine à Paris, où j'étois plus connu, et où les cœurs, moins disposés à la haine, n'en reçurent *(a)* pas si aisément les impressions. Pour porter leurs coups avec plus d'adresse, ils commencèrent par débiter que c'étoit moi qui les avois quittés. (Voyez la lettre de Deleyre. Liasse B, nº 30.) [1] De là, feignant d'être toujours mes amis, ils semoient adroitement leurs accusations malignes, comme des plaintes de l'injustice de leur ami. Cela faisoit que, moins en garde, on étoit plus porté à les écouter et à me blâmer. Les sourdes accusations de perfidie et d'ingratitude se débitoient avec plus de précaution, et par là même avec plus d'effet. Je sus qu'ils m'imputoient des noirceurs atroces, sans jamais pouvoir apprendre en quoi ils les faisoient consister. Tout ce que je pus déduire de la rumeur publique fut qu'elle se réduisoit à ces quatre crimes capitaux : 1º ma retraite à la campagne ; 2º mon amour pour madame d'Houdetot ; 3º refus d'accompagner à Genève madame d'Épinay ; 4º sortie de l'Hermitage. S'ils y ajoutèrent d'autres griefs, ils prirent leurs mesures si justes, qu'il m'a été parfaite-

VAR. — *(a)* : *recevoient...*

1. Streckeisen, I, 177, lettre XXII, *Paris*, 28 *février* 1758.

ment impossible d'apprendre jamais quel en étoit le sujet [1].

C'est donc ici que je crois pouvoir fixer l'établissement d'un système adopté depuis par ceux qui disposent de moi avec un progrès et un succès si rapides, qu'il tiendroit du prodige pour qui ne sauroit pas quelle facilité tout ce qui *(a)* favorise la malignité des hommes trouve à s'établir. Il faut tâcher d'expliquer *(b)* en peu de mots ce que cet obscur et profond système a de visible à mes yeux.

Avec un nom déjà célèbre et connu dans toute l'Europe, j'avois conservé la simplicité de mes premiers goûts. La mortelle aversion pour tout ce qui s'appeloit parti, faction, cabale, m'avoit maintenu libre, indépendant, sans autre chaîne que les attachemens de mon cœur. Seul, étranger, isolé, sans appui, sans famille, ne tenant qu'à mes principes et à mes devoirs, je suivois avec intrépidité les routes de la droiture, ne flattant, ne ménageant jamais personne aux dépens de la justice et de la vérité. De plus, retiré depuis deux ans dans la solitude, sans correspondance de nouvelles, sans relation des affaires du monde, sans être instruit ni curieux de rien, je vivois à quatre lieues de Paris, aussi séparé

VAR. — *(a)* : facilité ce qui favorise... — *(b)* : d'*exposer* en...

1. On sait aujourd'hui, grâce au livre de Madame F. Macdonald, *(La Légende de J.-J. Rousseau rectifiée d'après une nouvelle critique)* ce qu'il faut penser des griefs reprochés à l'auteur des *Confessions* par ses anciens amis Grimm et Diderot. Après avoir tant épilogué sur le « cas » Rousseau, on est en droit de se demander s'il n'y a pas un « cas » Diderot ou un « cas » Grimm. Les procédés de ces deux derniers nous paraissent ressortir de la pathologie.

de cette capitale, par mon incurie, que je l'aurois été par les mers dans l'île de Tinian.

Grimm, Diderot, d'Holbach, au contraire, au centre du tourbillon, vivoient répandus dans le plus grand monde, et s'en partageoient presque entre eux toutes les sphères. Grands, beaux esprits, gens de lettres, gens de robe, femmes, ils pouvoient de concert se faire écouter partout. On doit voir déjà l'avantage que cette position donne à trois hommes bien unis contre un quatrième dans celle où je me trouvois. Il est vrai que Diderot et d'Holbach n'étoient pas, (du moins je ne puis le croire), gens à tramer *(a)* des complots bien noirs ; l'un n'en avoit pas la méchanceté [1], ni l'autre l'habileté : mais c'étoit en cela même que la partie étoit mieux liée. Grimm seul formoit son plan dans sa tête, et n'en montroit aux deux autres que ce qu'ils avoient besoin de voir pour concourir à l'exécution. L'ascendant qu'il avoit pris sur eux rendoit ce concours facile, et l'effet du tout répondoit à la supériorité de son talent.

Ce fut avec ce talent supérieur que, sentant l'avantage qu'il pouvoit tirer de nos positions respectives, il forma le projet de renverser ma réputation de fond en comble, et de m'en faire une tout opposée, sans se compromettre, en commençant par élever autour de moi un édifice de ténèbres qu'il

VAR. — *(a)* : tramer *d'eux-mêmes* des...

1. Après ces mots : « la méchanceté », on trouve en renvoi la note suivante, que Rousseau n'a pas cru devoir transcrire dans le manuscrit dit de Genève : *J'avoue que depuis ce livre écrit, tout ce que j'entrevois à travers les mystères qui m'environnent me fait craindre de n'avoir pas connu Diderot.*

me fût impossible de percer, pour éclairer ses manœuvres, et pour le démasquer.

Cette entreprise étoit difficile, en ce qu'il en falloit pallier l'iniquité aux yeux de ceux qui devoient y concourir. Il falloit tromper les honnêtes gens ; il falloit écarter de moi tout le monde, ne pas me laisser un seul ami, ni petit ni grand. Que dis-je ! il ne falloit pas laisser percer un seul mot de vérité jusqu'à moi. Si un seul homme généreux me fût venu dire : Vous faites le vertueux, cependant voilà comment on vous traite, et voilà sur quoi l'on vous juge : qu'avez-vous à dire *(a)* ? la vérité triomphoit et Grimm étoit perdu. Il le savoit, mais il a sondé son propre cœur, et n'a estimé les hommes que ce qu'ils valent. Je suis fâché, pour l'honneur de l'humanité, qu'il ait calculé si juste.

En marchant dans ces souterrains, ses pas, pour être sûrs, devoient être lents. Il y a douze *(b)* ans qu'il suit son plan, et le plus difficile reste encore à faire : c'est d'abuser le public entier. Il y reste des yeux qui l'ont suivi de plus près qu'il ne pense. Il le craint *(c)*, et n'ose encore exposer sa trame au grand jour [1]. Mais il a trouvé le peu difficile moyen d'y faire entrer la puissance, et cette puissance dispose de moi. Soutenu de cet appui, il avance avec

VAR. — *(a)* : à dire ? Grimm étoit... — *(b)* : *dix*... — *(c)* : Il le *sent*, et n'ose...

1. Depuis que ceci est écrit, il a franchi le pas avec le plus plein et le plus inconcevable succès. Je crois que c'est Tronchin qui lui en a donné le courage et les moyens. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note, relative à Grimm, ne se trouve pas dans le Manuscrit de Paris.

moins de risque. Les satellites de la puissance se piquant peu de droiture pour l'ordinaire, et beaucoup moins de franchise, il n'a plus guères à craindre l'indiscrétion de quelque homme de bien *(a)*; car il a besoin surtout que je sois environné de ténèbres impénétrables, et que son complot me soit toujours caché, sachant bien qu'avec quelque art qu'il en ait ourdi la trame, elle ne soutiendroit jamais mes regards. Sa grande adresse est de paroître me ménager en me diffamant, et de donner encore à sa perfidje l'air de la générosité.

Je sentis les premiers effets de ce système par les sourdes accusations de la coterie holbachique, sans qu'il me fût possible de savoir ni de conjecturer même en quoi consistoient ces accusations. Deleyre me disoit dans ses lettres qu'on m'imputoit des noirceurs. Diderot me disoit plus mystérieusement *(b)* la même chose, et quand j'entrois en explication avec l'un et l'autre, tout se réduisoit aux chefs d'accusation ci-devant notés. Je sentois un refroidissement graduel dans les lettres de madame d'Houdetot. Je ne pouvois attribuer ce refroidissement à Saint-Lambert, qui continuoit à m'écrire avec la même amitié, et qui me vint même voir après son retour. Je ne pouvois non plus m'en imputer la faute, puisque nous nous étions séparés très contens l'un de l'autre, et qu'il ne s'étoit rien passé de ma part, depuis ce tems-là, que mon départ de l'Hermitage, dont elle avoit elle-même senti la nécessité.

VAR. — *(a)* : bien. Je sentis les... — *(b)* : disoit *à peu près* la...

Ne sachant donc à quoi m'en prendre de ce refroidissement, dont elle ne convenoit pas, mais sur lequel mon cœur ne prenoit pas le change, j'étois inquiet de tout. Je savois qu'elle ménageoit extrêmement sa belle-sœur et Grimm, à cause de leurs liaisons avec Saint-Lambert ; je craignois leurs œuvres. Cette agitation rouvrit mes plaies et rendit ma correspondance orageuse, au point de l'en dégoûter tout à fait. J'entrevoyois mille choses cruelles, sans rien voir distinctement. J'étois dans la position la plus insupportable pour un homme dont l'imagination s'allume *(a)* aisément. Si j'eusse été tout à fait isolé, si je n'avois rien su du tout, je serois devenu plus tranquille *(b)* ; mais mon cœur tenoit encore à des attachemens par lesquels mes ennemis avoient sur moi mille prises, et les foibles rayons qui perçoient dans mon asile ne servoient qu'à me laisser voir la noirceur des mystères qu'on me cachoit.

J'aurois succombé, je n'en doute point, à ce tourment trop cruel, trop insupportable à mon naturel ouvert et franc qui, par l'impossibilité de cacher mes sentimens, me fait tout craindre de ceux qu'on me cache, si très heureusement il ne se fût présenté des objets assez intéressans à mon cœur pour faire une diversion salutaire à ceux qui m'occupoient malgré moi. Dans la dernière visite que Diderot m'a *(c)* faite à l'Hermitage, il m'avoit parlé de l'article *Genève*, que d'Alembert avoit mis dans l'*Encyclopédie* ; il m'avoit appris que cet article, concerté

VAR. — *(a)* : *s'allumoit*... — *(b)* : devenu tranquille ;... — *(c)* : m'*avoit* faite...

avec des Genevois du haut étage, avoit pour but l'établissement de la comédie à Genève ; qu'en conséquence les mesures étoient prises, et que cet établissement ne tarderoit pas d'avoir lieu. Comme Diderot paroissoit trouver tout cela fort bien, qu'il ne doutoit pas du succès, et que j'avois avec lui trop d'autres débats pour disputer encore sur cet article, je ne lui dis rien ; mais indigné de tout ce manège de séduction dans ma patrie, j'attendois avec impatience le volume de l'*Encyclopédie* où étoit cet article, pour voir s'il n'y auroit pas moyen d'y faire quelque réponse qui pût parer ce malheureux coup. Je reçus le volume peu après mon établissement à Mont-Louis, et je trouvai l'article fait avec beaucoup d'adresse et d'art, et digne de la plume dont il étoit parti. Cela ne me détourna pourtant pas de vouloir y répondre, et malgré l'abattement où j'étois, malgré mes chagrins et mes maux, la rigueur de la saison et l'incommodité de ma nouvelle demeure, dans laquelle je n'avois pas encore eu le tems de m'arranger, je me mis à l'ouvrage avec un zèle qui surmonta tout.

Pendant un hiver assez rude, au mois de février, et dans l'état que j'ai décrit ci-devant, j'allai tous les jours passer deux heures le matin, et autant l'après-dînée, dans un donjon tout ouvert, que j'avois au bout du jardin où étoit mon habitation. Ce donjon, qui terminoit une allée en terrasse, donnoit sur la vallée et l'étang de Montmorency, et m'offroit, pour terme du point de vue, le simple, mais respectable château de Saint-Gratien, retraite du vertueux Catinat. Ce fut dans ce lieu, pour lors glacé, que, sans abri contre le vent et la neige, et sans autre feu que

celui de mon cœur *(a)*, je composai, dans l'espace de trois semaines, ma *Lettre à d'Alembert sur les Spectacles*. C'est ici *(b)*, (car la *Julie* n'étoit pas à moitié faite), le premier de mes écrits où j'aie trouvé des charmes dans le travail. Jusqu'alors l'indignation de la vertu m'avoit tenu lieu d'Apollon ; la tendresse et la douceur d'âme m'en tinrent lieu cette fois. Les injustices dont je n'avois été que spectateur m'avoient irrité ; celles dont j'étois devenu l'objet m'attristèrent, et cette tristesse sans fiel n'étoit que celle d'un cœur trop aimant, trop tendre, qui, trompé par ceux qu'il avoit crus de sa trempe, étoit forcé de se retirer au-dedans de lui. Plein de tout ce qui venoit de m'arriver, encore ému de tant de violens mouvemens, le mien mêloit le sentiment de ses peines aux idées que la méditation de mon sujet m'avoit fait naître ; mon travail se sentit de ce mélange. Sans m'en apercevoir, j'y décrivis ma situation actuelle ; j'y peignis Grimm, madame d'Épinay, madame d'Houdetot, Saint-Lambert, moi-même. En l'écrivant, que je versai de délicieuses larmes ! Hélas ! on y sent trop que l'amour, cet amour fatal dont je m'efforçois de guérir, n'étoit pas encore sorti de mon cœur. A tout cela, se mêloit un certain attendrissement sur moi-même, qui me sentois mourant, et qui croyois faire au public mes derniers adieux. Loin de craindre la mort, je la voyois approcher avec joie ; mais j'avois regret de quitter mes semblables, sans qu'ils sentissent tout ce que je valois, sans qu'ils

VAR. — *(a)* : cœur, *que* je composai,... — *(b)* : C'est ici le premier de mes écrits, car la *Julie* n'étoit pas à moitié faite, où j'aie...

sussent combien j'aurois mérité d'être aimé d'eux, s'ils m'avoient connu davantage. Voilà les secrètes causes du ton singulier qui règne dans cet ouvrage, et qui tranche si prodigieusement avec celui du précédent [1].

Je retouchois et mettois au net cette lettre, et je me disposois à la faire imprimer, quand après, un long silence, j'en reçus une de madame d'Houdetot, qui me plongea dans une affliction nouvelle, la plus sensible que j'eusse encore éprouvée. Elle m'apprenoit dans cette lettre (Liasse B, nº 34) [2] que ma passion pour elle étoit connue dans tout Paris ; que j'en avois parlé à des gens qui l'avoient rendue publique ; que ces bruits, parvenus à son amant, avoient failli lui coûter la vie ; qu'enfin il lui rendoit justice, et que leur paix étoit faite ; mais qu'elle lui devoit, ainsi qu'à elle-même et au soin de sa réputation, de rompre avec moi tout commerce : m'assurant, au reste, qu'ils ne cesseroient jamais l'un et l'autre de s'intéresser à moi, qu'ils me défendroient dans le public, et qu'elle enverroit de tems en tems savoir de mes nouvelles.

Et toi aussi, Diderot ! m'écriai-je. Indigne ami !... Je ne pus cependant me résoudre à le juger encore. Ma foiblesse étoit connue d'autres gens qui pouvoient l'avoir fait parler. Je voulus douter... mais bientôt je ne le pus plus. Saint-Lambert fit peu après un acte digne de sa générosité. Il jugeoit, connoissant assez mon âme, en quel état je devois être, trahi

1. Le *Discours sur l'Inégalité*. (*Note de J.-J. Rousseau.*)
2. Streckeisen, I, p. 411, lettre XXXVII, *Eaubonne*, 6 *mai* 1758.

d'une partie de mes amis, et délaissé des autres. Il vint me voir. La première fois il avoit peu de tems à me donner. Il revint. Malheureusement, ne l'attendant pas, je ne me trouvai pas chez moi. Thérèse, qui s'y trouva, eut avec lui un entretien de plus de deux heures, dans lequel ils se dirent mutuellement beaucoup de faits dont il m'importoit que lui et moi fussions informés. La surprise avec laquelle j'appris par lui que personne ne doutoit dans le monde que je n'eusse vécu avec madame d'Épinay, comme Grimm y vivoit maintenant, ne peut être égalée que par celle qu'il eut lui-même, en apprenant combien ce bruit étoit faux. Saint-Lambert, au grand déplaisir de la dame, étoit dans le même cas que moi, et tous les éclaircissemens qui résultèrent de cet entretien achevèrent d'éteindre en moi tout regret d'avoir rompu sans retour avec elle. Par rapport à madame d'Houdetot, il détailla à Thérèse plusieurs circonstances qui n'étoient connues ni d'elle ni même de madame d'Houdetot, que je savois seul, que je n'avois dites qu'au seul Diderot, sous le sceau de l'amitié, et c'étoit précisément Saint-Lambert qu'il avoit choisi pour lui en faire la confidence. Ce dernier trait me décida, et, résolu de rompre avec Diderot pour jamais, je ne délibérai plus que sur la manière : car je m'étois aperçu que les ruptures secrètes tournoient *(a)* à mon préjudice, en ce qu'elles laissoient le masque de l'amitié à mes plus cruels *(b)* ennemis.

Les règles de bienséance établies dans le monde sur cet article semblent dictées par l'esprit de men-

VAR. — *(a)* : tournoient *toutes*... — *(b)* : mes plus *dangereux*...

songe et de trahison. Paroître encore l'ami d'un homme dont on a cessé de l'être, c'est se réserver des moyens de lui nuire, en surprenant les honnêtes gens. Je me rappelai que, quand l'illustre Montesquieu rompit avec le P. de Tournemine, il se hâta de le déclarer hautement, en disant à tout le monde : N'écoutez ni le P. de Tournemine, ni moi, parlant l'un de l'autre ; car nous avons cessé d'être amis. Cette conduite fut très applaudie, et tout le monde en loua la franchise et la générosité. Je résolus de suivre avec Diderot le même exemple *(a)* ; mais comment de ma retraite publier cette rupture authentiquement, et pourtant sans scandale? Je m'avisai d'insérer, par forme de note, dans mon ouvrage, un passage du livre de l'*Ecclésiastique*, qui déclaroit cette rupture, et même le sujet, assez clairement pour quiconque étoit au fait, et ne signifioit rien pour le reste du monde ; m'attachant, au surplus, à ne désigner dans l'ouvrage, l'ami auquel je renonçois, qu'avec l'honneur qu'on doit toujours rendre à l'amitié même éteinte. On peut voir tout cela dans l'ouvrage même [1].

Il n'y a qu'heur et malheur dans ce monde, et il semble que tout acte de courage soit un crime dans l'adversité. Le même trait qu'on avoit admiré dans Montesquieu ne m'attira que blâme et reproche. Sitôt que mon ouvrage fut imprimé et que j'en eus des exemplaires, j'en envoyai un à Saint-Lambert,

VAR. — *(a)* : *la* même *méthode* ;...

1. *Lettre à M. d'Alembert... sur son article Genève*, dans le VIIe volume de *l'Encyclopédie*, etc., Préface.

qui, la veille même, m'avoit écrit, au nom de madame d'Houdetot et au sien, un billet plein de la plus tendre amitié (Liasse B, nº 37).[1] Voici la lettre qu'il m'écrivit en me renvoyant mon exemplaire (Liasse B, nº 38) :

Eaubonne, 10 *Octobre* 1758[2].

En vérité, monsieur, je ne puis accepter le présent que vous venez de me faire. A l'endroit de votre préface, où, à l'occasion de Diderot, vous citez un passage de l'Ecclésiaste (il se trompe, c'est de l'*Ecclésiastique)*, *le livre m'est tombé des mains. Après les conversations de cet été, vous m'avez paru convaincu que Diderot étoit innocent des prétendues indiscrétions que vous lui imputiez. Il peut avoir des torts avec vous : je l'ignore ; mais je sais bien qu'ils ne vous donnent pas le droit de lui faire une insulte publique. Vous n'ignorez pas les persécutions qu'il essuie, et vous allez mêler la voix d'un ancien ami aux cris de l'envie (a). Je ne puis vous dissimuler, monsieur, combien cette atrocité me révolte. Je ne vis point avec Diderot, mais je l'honore, et je sens vivement le chagrin que vous donnez à un homme à qui (b), du moins vis-à-vis de moi, vous n'avez jamais reproché qu'un peu de foiblesse. Monsieur, nous différons trop de principes pour nous convenir jamais. Oubliez mon existence ; cela ne doit pas être difficile. Je n'ai jamais fait aux hommes ni le*

VAR. — *(a)* : l'envie. Je *vous avoue*, monsieur, *que* je ne puis vous dissimuler combien... — *(b)* : *auquel*,...

1. Streckeisen, I, p. 422.
2. *Ibid.*, p. 422-423.

bien ni le mal dont on se souvient longtems. Je vous promets, moi, monsieur, d'oublier votre personne, et de ne me souvenir que de vos talens.

Je ne me sentis pas moins déchiré qu'indigné *(a)* de cette lettre, et dans l'excès de ma misère, retrouvant enfin ma fierté, je lui répondis par le billet suivant :

A Montmorency, le 11 *Octobre* 1758 [1].

Monsieur, en lisant votre lettre, je vous ai fait l'honneur d'en être surpris, et j'ai eu la bêtise d'en être ému ; mais je l'ai trouvée indigne de réponse.

Je ne veux point continuer les copies de madame d'Houdetot. S'il ne lui convient point de garder ce qu'elle a, elle peut me le renvoyer, je lui rendrai son argent. Si elle le garde, il faut toujours qu'elle envoie chercher le reste de son papier et de son argent. Je la prie de me rendre en même tems le prospectus dont elle est dépositaire. Adieu, monsieur.

Le courage dans l'infortune irrite les cœurs lâches, mais il plaît aux cœurs généreux. Il paraît que ce billet fit rentrer Saint-Lambert en lui-même, et qu'il eut regret à ce qu'il avoit fait ; mais trop fier à son tour pour en revenir ouvertement, il saisit, il prépara peut-être le moyen d'amortir le coup qu'il m'avoit

VAR. — *(a)* : indigné *que* déchiré *par* cette...

1. On ne trouve pas cette lettre dans l'édition des *Œuvres complètes.*

porté. Quinze jours après, je reçus de M. d'Épinay la lettre suivante (Liasse B, n° 10) [1] :

Ce Jeudi 26.

J'ai reçu, monsieur, le livre que vous avez eu la bonté de m'envoyer [2] *; je le lis avec le plus grand plaisir. C'est le sentiment que j'ai toujours éprouvé à la lecture de tous les ouvrages qui sont sortis de votre plume. Recevez-en tous mes remerciemens. J'aurois été vous les faire moi-même, si mes affaires m'eussent permis de demeurer quelque tems dans votre voisinage ; mais j'ai bien peu habité la Chevrette cette année. M. et madame Dupin viennent m'y demander à dîner dimanche prochain. Je compte que MM. de Saint-Lambert, de Francueil, et madame d'Houdetot seront de la partie ; vous me feriez un vrai plaisir, monsieur, si vous vouliez être des nôtres. Toutes les personnes que j'aurai chez moi vous désirent, et seront charmées de partager avec moi le plaisir de passer avec vous une partie de la journée.*

J'ai l'honneur d'être, avec la plus parfaite considération, etc.

Cette lettre me donna d'horribles battemens de cœur. Après avoir fait depuis un an la nouvelle de Paris, l'idée de m'aller donner en spectacle vis-à-vis de madame d'Houdetot me faisoit trembler, et j'avois peine à trouver assez de courage pour soutenir cette épreuve. Cependant, puisqu'elle et Saint-

1. Streckeisen, I, p. 353, 28 *octobre* 1758.
2. La *Lettre à M. d'Alembert.*

Lambert le vouloient bien, puisque d'Épinay parloit au nom de tous les conviés, et qu'il n'en nommoit aucun que je ne fusse bien aise de voir, je ne crus point, après tout, me compromettre en acceptant un dîner où j'étois en quelque sorte invité par tout le monde. Je promis donc. Le dimanche il fit mauvais. M. d'Épinay m'envoya son carrosse, et j'allai.

Mon arrivée fit sensation. Je n'ai jamais reçu d'accueil plus caressant. On eût dit que toute la compagnie sentoit combien j'avois besoin d'être rassuré. Il n'y a que les cœurs françois qui connoissent ces sortes de délicatesses. Cependant je trouvai plus de monde que je ne m'y étois attendu. Entre autres, le comte d'Houdetot, que je ne connoissois point du tout, et sa sœur, madame de Blainville, dont je me serois bien passé. Elle étoit venue plusieurs fois l'année précédente à Eaubonne, et sa belle-sœur, dans nos promenades solitaires, l'avoit souvent laissée s'ennuyer à garder le mulet. Elle en avoit nourri contre moi un ressentiment qu'elle satisfit durant ce dîner tout à son aise ; car on sent *(a)* que la présence du comte d'Houdetot et de Saint-Lambert ne mettoit pas les rieurs de mon côté, et qu'un homme embarrassé dans les entretiens les plus faciles n'étoit pas fort brillant dans celui-là. Je n'ai jamais tant souffert, ni fait plus *(b)* mauvaise contenance, ni reçu d'atteintes plus imprévues. Enfin, quand on fut sorti de table, je m'éloignai de cette mégère ; j'eus le plaisir de voir Saint-Lambert et madame d'Houdetot s'approcher de moi, et nous

VAR. — *(a)* : *assez* que... — *(b)* : *si* mauvaise...

causâmes ensemble une partie de l'après-midi, de choses indifférentes, à la vérité, mais avec la même familiarité qu'avant mon égarement. Ce procédé ne fut pas perdu dans mon cœur, et si Saint-Lambert y eût pu lire, il en eût sûrement été content. Je puis jurer que, quoique, en arrivant, la vue de madame d'Houdetot m'eût donné des palpitations jusqu'à la défaillance, en m'en retournant je ne pensai presque pas à elle : je ne fus occupé que de Saint-Lambert.

Malgré les malins sarcasmes de madame de Blainville[1], ce dîner me fit grand bien, et je me félicitai fort de ne m'y être pas refusé. J'y reconnus non seulement que les intrigues de Grimm et des holbachiens n'avoient point détaché de moi mes anciennes connoissances[2], mais, ce qui me flatta davantage encore, que les sentimens de madame d'Houdetot et de Saint-Lambert étoient moins changés que je n'avois cru ; et je compris enfin qu'il y avoit plus de jalousie que de mésestime dans l'éloignement où il la tenoit de moi. Cela me consola et me tranquillisa. Sûr de n'être pas un objet de mépris pour ceux qui l'étoient de mon estime, j'en travaillai sur mon propre cœur avec plus de courage et de succès. Si je ne vins pas à bout d'y éteindre entièrement une passion coupable et malheureuse, j'en réglai du moins si bien les restes, qu'ils ne m'ont pas fait faire une seule faute

1. Anne-Charlotte-Simonette d'Houdetot, belle-sœur de Madame d'Houdetot, mariée au marquis de Blainville.

2. Voilà ce que, dans la simplicité de mon cœur, je croyois encore quand j'écrivis mes confessions. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note de bas de page ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris.

depuis ce tems-là. Les copies de madame d'Houdetot, qu'elle m'engagea de reprendre, mes ouvrages que je continuai de lui envoyer quand ils paroissoient, m'attirèrent encore de sa part, de tems à autre, quelques messages et billets indifférens, mais obligeans. Elle fit même plus, comme on verra dans la suite, et la conduite réciproque de tous les trois, quand notre commerce eut cessé, peut servir d'exemple de la manière *(a)* dont les honnêtes gens se séparent, quand il ne leur convient plus de se voir.

Un autre avantage que me procura ce dîner fut qu'on en parla dans Paris, et qu'il servit de réfutation sans réplique au bruit que répandoient partout mes ennemis, que j'étois brouillé mortellement avec tous ceux qui s'y trouvèrent, et surtout avec M. d'Épinay. En quittant l'Hermitage, je lui avois écrit une lettre de remercîment très honnête, à laquelle il répondit non moins honnêtement, et les attentions mutuelles *(b)* ne cessèrent point, tant avec lui qu'avec M. de Lalive, son frère, qui même vint me voir à Montmorency, et m'envoya ses gravures. Hors les deux belles-sœurs de madame d'Houdetot, je n'ai jamais été mal avec personne de sa famille.

Ma *Lettre à d'Alembert* eut un grand succès [1]. Tous mes ouvrages en avoient eu ; mais celui-ci me fut plus favorable. Il apprit au public à se défier des insinuations de la coterie holbachique. Quand j'allai

VAR. — *(a)* : de la *façon* dont... — *(b)* : *réciproques* ne...

1. Elle parut le 20 mars 1758.

à l'Hermitage, elle prédit avec sa suffisance ordinaire que je n'y tiendrois pas trois mois. Quand elle vit que j'y en avois tenu vingt, et que, forcé d'en sortir, je fixois encore ma demeure à la campagne, elle soutint que c'étoit obstination pure ; que je m'ennuyois à la mort dans ma retraite, mais que, rongé d'orgueil, j'aimois mieux y périr victime de mon opiniâtreté, que de m'en dédire et de revenir à Paris. La *Lettre à d'Alembert* respiroit une douceur d'âme qu'on sentit n'être point jouée. Si j'eusse été rongé d'humeur dans ma retraite, mon ton s'en seroit senti. Il en régnoit dans tous les écrits que j'avois faits à Paris : il n'en régnoit plus dans le premier que j'avois fait à la campagne. Pour ceux qui savent observer, cette remarque étoit décisive. On vit que j'étois rentré dans mon élément.

Cependant ce même ouvrage, tout plein de douceur qu'il étoit, me fit encore, par ma balourdise et par mon malheur ordinaire, un nouvel ennemi parmi les gens de lettres. J'avois fait connoissance avec Marmontel chez M. de la Poplinière, et cette connoissance s'étoit entretenue chez le Baron. Marmontel faisoit alors le *Mercure de France*. Comme j'avois la fierté de ne point envoyer mes ouvrages aux auteurs périodiques, et que je voulois cependant lui envoyer celui-ci *(a)*, sans qu'il crût que c'étoit à ce titre, ni *(b)* pour qu'il en parlât dans le *Mercure*, j'écrivis sur son exemplaire que ce n'étoit point pour l'auteur du *Mercure*, mais pour M. Marmontel. Je crus lui faire un très beau compliment ; il crut y voir

VAR. — *(a)* : *le mien,...* — *(b)* : *et* **pour...**

une cruelle offense, et devint mon irréconciliable ennemi [1]. Il écrivit contre cette même lettre avec politesse, mais avec un fiel qui se sent aisément, et depuis lors il n'a manqué aucune occasion de me nuire dans la société [2], et de me maltraiter indirectement dans ses ouvrages : tant le très irritable amour-propre des gens de lettres est difficile à ménager, et tant on doit avoir soin de ne rien laisser, dans les complimens qu'on leur fait, qui puisse même avoir la moindre apparence équivoque.

Devenu tranquille de tous les côtés, je profitai du loisir et de l'indépendance où je me trouvois pour reprendre mes travaux avec plus de suite. J'achevai cet hiver la *Julie*, et je l'envoyai à Rey, qui la fit imprimer l'année suivante. Ce travail fut cependant encore interrompu par une petite diversion, et même assez désagréable. J'appris qu'on préparoit à l'Opéra une nouvelle remise du *Devin du village*. Outré de voir ces gens-là disposer arrogamment de

1. Rousseau rapporte le même incident dans une lettre à la Marquise de Créqui datée du 5 février 1761. Voyez dans la *Correspondance*, la l. CCLII : ... il faut vous dire qu'une équivoque plaisante de M. de Marmontel m'a fait un ennemi personnel, furieux et implacable, attendu que la vanité blessée ne pardonne point, etc. »

2. Marmontel ne fait aucune mention dans ses *Mémoires* de l'envoi que Rousseau lui fit de son ouvrage. Il ne dissimule point, par contre, toute l'aversion que lui inspire l'auteur de la lettre à d'Alembert. C'est en raison même de la partialité des propos rapportés par ce dernier, homme de lettres dans la plus mauvaise acception du terme, que nous nous sommes abstenu de citer jusqu'ici son témoignage.

Les *Mémoires de Marmontel* ont été réimprimés sur le texte de l'édition originale de 1804 par Maurice Tourneux (Paris, Librairie des Bibliophiles, 1891, 3 vol. in-18).

mon bien, je repris le mémoire que j'avois envoyé à M. d'Argenson, et qui étoit demeuré sans réponse, et l'ayant retouché, je le fis remettre par M. Sellon, résident de Genève, avec une lettre dont il voulut bien se charger, à M. le comte de Saint-Florentin [1], qui avoit remplacé M. d'Argenson dans le département de l'Opéra. M. de Saint-Florentin promit une réponse, et n'en fit aucune. Duclos, à qui j'écrivis ce que j'avois fait, en parla aux *petits violons* [2], qui offrirent de me rendre non mon opéra, mais mes entrées, dont je ne pouvois plus profiter. Voyant que je n'avois d'aucun côté aucune justice à espérer, j'abandonnai cette affaire, et la direction de l'Opéra, sans répondre à mes raisons ni les écouter, a continué de disposer comme de son propre bien et de faire son profit du *Devin du village*, qui très incontestablement n'appartient qu'à moi seul [3].

Depuis que j'avois secoué le joug de mes tyrans, je menois une vie assez égale et paisible ; privé du charme des attachemens trop vifs, j'étois libre aussi du poids de leurs chaînes. Dégoûté des amis protecteurs, qui vouloient absolument disposer de ma destinée et m'asservir à leurs prétendus bienfaits malgré moi, j'étois résolu de m'en tenir désormais aux liaisons de simple bienveillance, qui, sans gêner la liberté, font l'agrément de la vie, et dont une

1. *Correspondance*, lettre CXCVIII, Montmorency, 11 févr. 1759.
2. Rebel et Francœur. Voyez plus haut, p. 248.
3. Il lui appartient depuis lors, par un nouvel accord qu'elle a fait avec moi tout nouvellement. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note de bas de page ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris.

mise d'égalité fait le fondement. J'en avois de cette espèce autant qu'il m'en falloit pour goûter les douceurs de la liberté *(a)*, sans en souffrir la dépendance, et, sitôt que j'eus essayé de ce genre de vie, je sentis que c'étoit celui qui me convenoit à mon âge, pour finir mes jours dans le calme, loin de l'orage, des brouilleries et des tracasseries, où je venois d'être à demi submergé.

Durant mon séjour à l'Hermitage, et depuis mon établissement à Montmorency, j'avois fait à mon voisinage quelques connoissances qui m'étoient agréables, et qui ne m'assujettissoient à rien. A leur tête étoit le jeune Loyseau de Mauléon [1], qui débutant alors au barreau, ignoroit *(b)* quelle y seroit sa place. Je n'eus pas comme lui ce doute. Je lui marquai bientôt la carrière illustre qu'on le voit fournir aujourd'hui. Je lui prédis que, s'il se rendoit sévère sur le choix des causes, et qu'il ne fût jamais que le défenseur de la justice et de la vertu, son génie, élevé par ce sentiment sublime, égaleroit celui des plus grands orateurs. Il a suivi mon conseil, et il en a senti l'effet. Sa défense de M. de Portes est digne de Démosthène. Il venoit tous les ans à un quart de lieue de l'Hermitage passer les vacances à Saint-Brice *(c)*, dans le fief de Mauléon, appartenant à sa mère, et où jadis avoit logé le grand Bossuet. Voilà un fief dont

VAR. — *(a)* : de la *société*,... — *(b)* : ignoroit *encore*... — *(c)* : passer les vacances à Saint-Brice, à un quart de lieue de l'Hermitage...

1. Alexandre-Jérôme Loiseau de Mauléon, né en 1728. Il devint par la suite procureur général du comte de Provence et mourut d'un amour contrarié, en 1771.

une succession de pareils maîtres rendroit la noblesse difficile à soutenir.

J'avois, au même village de Saint-Brice, le libraire Guérin, homme d'esprit, lettré, aimable, et de la haute volée dans son état. Il me fit faire aussi connoissance avec Jean Néaulme, libraire d'Amsterdam, son correspondant et son ami *(a)*, qui dans la suite imprima l'*Emile*.

J'avois, plus près encore que Saint-Brice, M. Maltor, curé de Grosley [1], plus fait pour être homme d'État et ministre que curé de village, et à qui l'on eût donné tout au moins un diocèse à gouverner, si les talens décidoient des places. Il avoit été secrétaire du comte du Luc, et avoit connu très particulièrement Jean-Baptiste Rousseau. Aussi plein d'estime pour la mémoire de cet illustre banni que d'horreur pour celle du fourbe Saurin, il savoit sur l'un et sur l'autre beaucoup d'anecdotes curieuses, que Ségui n'avoit pas mises dans la vie encore manuscrite du premier, et il m'assuroit que le comte du Luc, loin d'avoir eu jamais à s'en plaindre, avoit conservé jusqu'à la fin de sa vie la plus ardente *(b)* amitié pour lui. M. Maltor, à qui M. de Vintimille avoit donné cette retraite assez bonne, après la mort de son patron, avoit été employé jadis dans beaucoup d'affaires dont il avoit, quoique vieux, la mémoire encore présente, et dont il raisonnoit très bien. Sa conversation, non moins instructive

VAR. — *(a)* : et ami,... — *(b)* : la plus *tendre* amitié...

1. Antoine Maltor, licencié en droit de la Faculté de Paris, mort à 78 ans, le 31 août 1767, dans sa cure de Groslay.

qu'amusante, ne sentoit point son curé de village : il joignoit le ton d'un homme du monde aux connoissances d'un homme de cabinet. Il étoit, de tous mes voisins permanens *(a)*, celui dont la société m'étoit le plus agréable, et que j'ai eu le plus de regret de quitter.

J'avois à Montmorency les oratoriens, et entre autres le P. Berthier, professeur de physique, auquel, malgré quelque léger vernis de pédanterie, je m'étois attaché par un certain air de bonhomie que je lui trouvois. J'avois cependant peine à concilier cette grande simplicité avec le désir et l'art qu'il avoit de se fourrer partout, chez les grands, chez les femmes, chez les dévots, chez les philosophes ; il savoit se faire tout à tous. Je me plaisois fort avec lui. J'en parlois à tout le monde. Apparemment ce que j'en disois lui revint. Il me remercioit un jour, en ricanant, de l'avoir trouvé bonhomme. Je trouvai dans son souris je ne sais quoi de sardonique qui changea totalement sa physionomie à mes yeux, et qui m'est souvent revenu depuis lors dans la mémoire. Je ne peux pas mieux comparer ce souris qu'à celui de Panurge achetant les moutons de Dindenaut. Notre connoissance avoit commencé peu de tems après mon arrivée à l'Hermitage, où il me venoit voir très souvent. J'étois déjà établi à Montmorency, quand il en partit pour retourner demeurer à Paris. Il y voyoit souvent madame Le Vasseur. Un jour que je ne pensois à rien moins, il m'écrivit de la part de cette femme, pour m'informer que M. Grimm offroit de se

VAR. — *(a)* : tous mes voisins, celui...

charger de son entretien, et pour me demander la permission d'accepter *(a)* cette offre. J'appris qu'elle consistoit en une pension de trois cents livres, et que madame Le Vasseur *(b)* devoit venir demeurer à Deuil, entre la Chevrette et Montmorency. Je ne dirai pas l'impression que fit sur moi cette nouvelle, qui auroit été moins surprenante si Grimm avoit eu dix mille livres de rente ou quelque relation plus facile à comprendre avec cette femme, et qu'on ne m'eût pas fait un si grand crime de l'avoir amenée à la campagne, où cependant il lui plaisoit maintenant de la ramener, comme si elle étoit rajeunie depuis ce tems-là. Je compris que la bonne vieille ne me demandoit cette *(c)* permission, dont elle auroit bien pu se passer si je l'avois refusée, qu'afin de ne pas s'exposer à perdre ce que je lui donnois de mon côté. Quoique cette charité me parût très extraordinaire, elle ne me frappa pas alors autant qu'elle a fait dans la suite. Mais quand j'aurois su tout ce que j'ai pénétré depuis, je n'en aurois pas moins donné mon consentement, comme je fis, et comme j'étois obligé de faire, à moins de renchérir sur l'offre de M. Grimm. Depuis lors le P. Berthier me guérit un peu de l'imputation de bonhomie, qui lui avoit paru si plaisante, et dont je l'avois si étourdiment chargé.

Ce même P. Berthier avoit la connoissance de deux hommes qui recherchèrent aussi la mienne, je ne sais pourquoi ; car il y avoit assurément peu de

VAR. — *(a)* : de *l'*accepter. J'appris... — *(b)* : et *qu'elle* devoit... — *(c)* : *une* permission,...

rapport entre leurs goûts et les miens. C'étoient des enfants de Melchisédec, dont on ne connaissait ni le pays ni la famille, ni probablement le vrai nom. Ils étoient jansénistes, et passoient pour des prêtres déguisés, peut-être à cause de leur façon ridicule de porter les rapières auxquelles ils étoient attachés. Le mystère prodigieux qu'ils mettoient à toutes leurs allures leur donnoit un air de chefs de parti et je n'ai jamais douté qu'ils ne fissent la *Gazette ecclesiastique*. L'un, grand, bénin, patelin, s'appeloit M. Ferrand ; l'autre, petit, trapu, ricaneur, pointilleux, s'appeloit M. Minard. Ils se traitoient de cousins. Ils logeoient à Paris avec d'Alembert, chez sa nourrice, appelée madame Rousseau, et ils avoient pris à Montmorency un petit appartement pour y passer les étés. Ils faisoient leur ménage eux-mêmes, sans domestique et sans commissionnaire. Ils avoient alternativement chacun sa semaine pour aller aux provisions, faire la cuisine et balayer la maison. D'ailleurs ils se tenoient assez bien ; nous mangions quelquefois les uns chez les autres. Je ne sais pas pourquoi ils se soucioient de moi ; pour moi, je ne me souciois d'eux que parce qu'ils jouoient aux échecs ; et, pour obtenir une pauvre petite partie, j'endurois quatre heures d'ennui. Comme ils se fourroient partout et vouloient se mêler de tout, Thérèse les appeloit *les Commères*, et ce nom leur est demeuré à Montmorency.

Telles étoient avec mon hôte, M. Mathas, qui étoit un bon homme, mes principales connoissances de campagne. Il m'en restoit assez à Paris pour y vivre, quand je voudrois, avec agrément, hors de

la sphère des gens de lettres, où je ne comptois que le seul Duclos pour ami : car Deleyre étoit encore trop jeune, et quoique, après avoir vu de près les manœuvres de la clique philosophique à mon égard, il s'en fût tout à fait détaché *(a)*, du moins je le crus ainsi, je ne pouvois encore oublier la facilité qu'il avoit eue à se faire auprès de moi le porte-voix de tous ces gens-là.

J'avois d'abord mon ancien et respectable ami M. Roguin. C'étoit un ami du bon tems, que je ne devois point à mes écrits, mais à moi-même, et que pour cette raison j'ai toujours conservé. J'avois le bon Lenieps, mon compatriote, et sa fille alors vivante, madame Lambert. J'avois un jeune Genevois, appelé Coindet [1], bon garçon, ce me sembloit, soigneux, officieux, zélé, mais ignorant, confiant, gourmand, avantageux, qui m'étoit venu voir dès le commencement de ma demeure à l'Hermitage, et, sans autre introducteur que lui-même, s'étoit bientôt établi chez moi, malgré moi. Il avoit quelque goût pour le dessin, et connoissoit les artistes. Il me fut utile pour les estampes de la *Julie* ; il se chargea de la direction des dessins et des planches, et s'acquitta bien de cette commission.

J'avois la maison de M. Dupin, qui, moins brillante que durant les beaux jours de madame Dupin, ne laissoit pas d'être encore, par le mérite des maîtres, et par le choix du monde *(b)* qui s'y rassembloit,

VAR. — *(a)* : détaché, je ne pouvois... —*(b)* : *des gens* qui...

1. Jean-Jacques Coindet, fils de Pierre-Etienne Coindet, né le 23 avril 1743.

une des meilleures maisons de Paris. Comme je ne leur avois préféré personne, que je ne les avois quittés que pour vivre libre, ils n'avoient point cessé de me voir avec amitié, et j'étois sûr d'être en tout tems bien reçu de madame Dupin. Je la pouvois même compter pour une de mes voisines de campagne, depuis qu'ils s'étoient fait un établissement à Clichy, où j'allois quelquefois passer un jour ou deux, et où j'aurois été davantage, si madame Dupin et madame de Chenonceaux avoient vécu de meilleure intelligence. Mais la difficulté de se partager dans la même maison, entre deux femmes qui ne sympathisoient pas, me rendoit Clichy trop gênant. Attaché à madame de Chenonceaux d'une amitié plus égale et plus familière, j'avois le plaisir de la voir plus à mon aise à Deuil, presque à ma porte, où elle avoit loué une petite maison, et même chez moi, où elle me venoit voir assez souvent.

J'avois madame de Créqui, qui, s'étant jetée dans la haute dévotion, avoit cessé de voir les d'Alembert, les Marmontel, et la plupart des gens de lettres, excepté, je crois, l'abbé Trublet, manière alors de demi-cafard, dont elle étoit même assez ennuyée. Pour moi, qu'elle avoit recherché, je ne perdis ni sa bienveillance ni sa correspondance. Elle m'envoya des poulardes du Mans aux étrennes, et sa partie étoit faite pour venir me voir *(a)* l'année suivante, quand un voyage de madame de Luxembourg croisa le sien. Je lui dois ici une place à part ; elle en aura toujours une distinguée dans mes souvenirs.

VAR. — *(a)* : me venir voir...

J'avois un homme qu'excepté Roguin, j'aurois dû mettre le premier en compte : mon ancien confrère et ami de Carrio, ci-devant secrétaire titulaire de l'ambassade d'Espagne à Venise, puis en Suède, où il fut, par sa cour, chargé des affaires, et enfin nommé réellement secrétaire d'ambassade à Paris. Il me vint surprendre à Montmorency, lorsque je m'y attendois le moins. Il étoit décoré d'un ordre d'Espagne dont j'ai oublié le nom, avec une belle croix en pierreries. Il avoit été obligé, dans ses preuves, d'ajouter une lettre à son nom de Carrio, et portoit celui de chevalier de Carrion. Je le trouvai toujours le même *(a)*, le même excellent cœur, l'esprit de jour en jour plus aimable. J'aurois repris avec lui la même intimité qu'auparavant, si Coindet, s'interposant entre nous à son ordinaire, n'eût profité de mon éloignement pour s'insinuer à ma place et en mon nom dans sa confiance, et me supplanter à force de zèle à me servir.

La mémoire de Carrion me rappelle celle d'un de mes voisins de campagne, dont j'aurois d'autant plus de tort de ne pas parler, que j'en ai à confesser un bien inexcusable *(b)* envers lui. C'étoit l'honnête M. Le Blond, qui m'avoit rendu service à Venise, et qui, étant venu faire un voyage en France avec sa famille, avoit loué une maison de campagne à La Briche, non loin de Montmorency [1]. Sitôt que j'appris

VAR. — *(a)* : le même, *c'est-à-dire* excellent cœur,... — *(b)* : inexcusable et *bien choquant* envers...

1. Quand j'écrivois ceci, plein de mon ancienne et aveugle confiance, j'étois bien loin de soupçonner le vrai motif et l'effet

qu'il étoit mon voisin, j'en fus dans la joie de mon cœur, et me fis encore plus une fête qu'un devoir d'aller lui rendre visite. Je partis pour cela dès le lendemain. Je fus rencontré par des gens qui me venoient voir moi-même, et avec lesquels il fallut retourner. Deux jours après, je pars encore : il avoit dîné à Paris avec toute sa famille. Une troisième fois il étoit chez lui : j'entendis des voix de femmes, je vis à la porte un carrosse qui me fit peur *(a)*. Je voulois du moins, pour la première fois, le voir à mon aise, et causer avec lui de nos anciennes liaisons. Enfin je remis si bien ma visite de jour à autre, que la honte de remplir si tard un pareil devoir fit que je ne le remplis point du tout : après avoir osé tant attendre, je n'osai plus me montrer. Cette négligence, dont M. Le Blond ne put qu'être justement indigné, donna vis-à-vis de lui l'air de l'ingratitude à ma paresse : et cependant je sentois mon cœur si peu coupable, que si j'avois pu faire à M. Le Blond quelque vrai plaisir *(b)*, même à son insu, je suis bien sûr qu'il ne m'eût pas trouvé paresseux. Mais l'indolence, la négligence, et les délais dans les petits devoirs à remplir, m'ont plus fait de tort que de grands *(c)* vices. Mes pires fautes ont été d'omission : j'ai rarement fait ce qu'il ne falloit pas faire, et malheureusement j'ai plus rarement encore fait ce qu'il falloit.

VAR. — *(a)* : je vis un carrosse à la porte. *Cela* me fit peur ; je voulois... — *(b)* : plaisir, *j'étois* sûr qu'il... — *(c)* : de tort que de *plus* grands...

de ce voyage de Paris. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris.

Puisque me voilà revenu à mes connoissances de Venise, je n'en dois pas oublier une qui s'y rapporte et que je n'avois interrompue, ainsi que les autres, que depuis beaucoup moins de tems. C'est celle de M. de Jonville[1], qui avoit continué, depuis son retour de Gênes, à me faire beaucoup d'amitiés. Il aimoit fort à me voir et à causer avec moi des affaires d'Italie et des folies de M. de Montaigu, dont il savoit, de son côté, bien des traits par les bureaux des affaires étrangères, dans lesquels il avoit beaucoup de liaisons. J'eus le plaisir aussi de revoir chez lui mon ancien camarade Dupont, qui avoit acheté une charge dans sa province, et dont les affaires le ramenoient quelquefois à Paris. M. de Jonville devint peu à peu si empressé de m'avoir, qu'il en devint même gênant, et, quoique nous logeassions dans des quartiers fort éloignés, il y avoit du bruit entre nous quand je passois une semaine entière sans aller dîner chez lui. Quand il alloit à Jonville, il m'y vouloit toujours emmener ; mais y étant une fois allé passer huit jours, qui me parurent fort longs, je n'y voulus plus retourner. M. de Jonville étoit assurément un honnête et galant homme, aimable même à certains égards ; mais il avoit peu d'esprit, il étoit beau, tant soit peu Narcisse, et passablement ennuyeux. Il avoit un recueil singulier, et peut-être unique au monde, dont il s'occupoit beaucoup, et dont il occupoit aussi ses hôtes, qui quelquefois s'en amusoient moins que lui. C'étoit une collection très

1. François Chaillon de Jonville, gentilhomme de la maison du roi, mort en 1765.

complète de tous les vaudevilles de la cour et de Paris, depuis plus de cinquante ans, où l'on trouvoit beaucoup d'anecdotes qu'on auroit *(a)* inutilement cherchées ailleurs. Voilà des Mémoires pour l'histoire de France, dont on ne s'aviseroit gueres *(b)* chez toute autre nation.

Un jour, au fort de notre meilleure intelligence, il me fit un accueil si froid, si glaçant, si peu dans son ton ordinaire, qu'après lui avoir donné occasion de s'expliquer, et même l'en avoir prié, je sortis de chez lui avec la résolution, que j'ai tenue, de n'y plus remettre les pieds ; car on ne me voit guères où j'ai été une fois mal reçu, et il n'y avoit point ici de Diderot qui plaidât pour M. de Jonville. Je cherchai vainement dans ma tête quel tort je pouvois avoir avec lui : je ne trouvai rien. J'étois sûr de n'avoir jamais parlé de lui ni des siens que de la facon la plus honorable, car je lui étois sincèrement attaché, et outre que je n'en avois que du bien à dire, ma plus inviolable maxime a toujours été de ne parler *(c)* qu'avec honneur des maisons que je fréquentois.

Enfin, à force de ruminer, voici ce que je conjecturai. La dernière fois que nous nous étions vus, il m'avoit donné à souper chez des filles de sa connoissance, avec deux ou trois commis des affaires étrangères, gens très aimables, et qui n'avoient point du tout l'air ni le ton libertin, et je puis jurer que de mon côté la soirée se passa à méditer assez tristement sur

VAR. — *(a)* : auroit *peut-être* cherchées... — *(b)* : *jamais* chez... — *(c)* : parler *jamais* qu'avec...

le malheureux sort de ces créatures. Je ne payai pas mon écot, parce que M. de Jonville nous donnoit à souper, et je ne donnai rien à ces filles, parce que je ne leur fis point gagner, comme à la *Padoana*, le payement que j'aurois pu leur offrir. Nous sortîmes tous assez gais et de très bonne intelligence. Sans être retourné chez ces filles j'allai trois ou quatre jours après dîner chez M. de Jonville, que je n'avois pas revu depuis lors, et qui me fit l'accueil que j'ai dit. N'en pouvant imaginer d'autre cause que quelque malentendu relatif à ce souper, et voyant qu'il ne vouloit pas s'expliquer, je pris mon parti et cessai de le voir ; mais je continuai de lui envoyer mes ouvrages : il me fit faire souvent des complimens, et l'ayant un jour rencontré au chauffoir de la Comédie, il me fit, sur ce que je n'allois plus le voir, des reproches obligeans qui ne m'y ramenèrent pas. Ainsi cette affaire avoit plus l'air d'une bouderie que d'une rupture *(a)*. Toutefois ne l'ayant pas revu, et n'ayant plus ouï parler de lui depuis lors, il eût été trop tard pour y retourner au bout d'une interruption de plusieurs années. Voilà pourquoi M. de Jonville n'entre point ici dans ma liste, quoique j'eusse assez longtems fréquenté sa maison.

Je n'enflerai point la même liste de beaucoup d'autres connoissances moins familières, ou qui, par mon absence, avoient cessé de l'être, et que je ne laissai pas de voir quelquefois en campagne, tant chez moi qu'à mon voisinage, telles, par exemple, que les abbés de Condillac, de Mably, MM. de Mairan,

VAR. — *(a)* : que d'une *brouillerie*.

de Lalive, de Boisgelou, Watelet, Ancelet, et d'autres qu'il seroit trop long de nommer. Je passerai légèrement aussi sur celle de M. de Margency, gentilhomme ordinaire du roi, ancien membre de la coterie holbachique, qu'il avoit quittée ainsi que moi, et ancien ami de madame d'Épinay, dont il s'étoit détaché ainsi que moi, ni sur celle de son ami Desmahis, auteur célèbre, mais éphémère, de la comédie de *l'Impertinent.* Le premier étoit mon voisin de campagne, sa terre de Margency étant près de Montmorency. Nous étions d'anciennes connoissances ; mais le voisinage et une certaine conformité d'expérience nous rapprochèrent davantage. Le second mourut peu après. Il avoit du mérite et de l'esprit : mais il étoit un peu l'original de sa comédie, un peu fat auprès des femmes, et n'en fut pas extrêmement regretté.

Mais je ne puis omettre une correspondance nouvelle de ce tems-là, qui a trop influé sur le reste de ma vie pour que je néglige d'en marquer le commencement. Il s'agit de M. de Lamoignon de Malesherbes [1], premier président de la cour des aides, chargé pour lors de la librairie, qu'il gouvernoit avec autant de lumières que de douceur, et à la grande satisfaction des gens de lettres. Je ne l'avois pas été voir à Paris une seule fois; cependant j'avois toujours éprouvé de sa part les facilités les plus obligeantes,

1. Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, né à Paris, en 1721, mort sur l'échafaud révolutionnaire, le 22 avril 1794. Il fut le protecteur et l'ami de Rousseau. On lira avec intérêt dans le recueil de Streckeisen (II, p. 398 et ss.) dix-neuf lettres fort curieuses qu'il adressa à l'auteur des *Confessions.*

quant à la censure, et je savois qu'en plus d'une occasion il avoit fort malmené ceux qui écrivoient contre moi. J'eus de nouvelles preuves de ses bontés au sujet de l'impression de la *Julie* ; car les épreuves d'un si grand ouvrage étant *(a)* fort coûteuses à faire venir d'Amsterdam par la poste, il permit, ayant ses ports francs, qu'elles lui fussent adressées, et il me les envoyoit franches aussi, sous le contre-seing de monsieur le Chancelier, son père. Quand l'ouvrage fut imprimé, il n'en permit le débit dans le royaume qu'en suite d'une édition qu'il en fit faire à mon profit, malgré moi-même : comme ce profit eût été de ma part un vol fait à Rey, à qui j'avois vendu mon manuscrit, non seulement je ne voulus point accepter le présent qui m'étoit destiné pour cela, sans son aveu, qu'il accorda très généreusement, mais je voulus partager avec lui les cent pistoles à quoi monta ce présent et dont il ne voulut rien. Pour ces cent pistoles, j'eus le désagrément, dont M. de Malesherbes ne m'avoit pas prévenu, de voir horriblement mutiler mon ouvrage, et empêcher le débit de la bonne édition jusqu'à ce que la mauvaise fût écoulée [1].

J'ai toujours regardé M. de Malesherbes comme un homme d'une droiture à toute épreuve. Jamais rien de ce qui m'est arrivé ne m'a fait douter un moment

VAR. — *(a)* : *étoient* fort...

1. Voyez pour toute cette affaire les lettres de Malesherbes publiées par Streckeisen, II, p. 399 et suiv. et les réponses de Rousseau insérées dans ses *Œuvres complètes (Correspondance,* lettres CCXXIV, CCXLI, CCXLII, CCXLIII, CCL et CCLIV).

de sa probité : mais aussi foible qu'honnête, il nuit quelquefois aux gens pour lesquels il s'intéresse, à force de les vouloir préserver. Non seulement il fit retrancher plus de cent pages dans l'édition de Paris [1], mais il fit un retranchement qui pouvoit porter le nom d'infidélité dans l'exemplaire de la bonne édition qu'il envoya à madame de Pompadour. Il est dit quelque part, dans cet ouvrage, que la femme d'un charbonnier est plus digne de respect que la maîtresse d'un prince. Cette phrase m'étoit venue dans la chaleur de la composition, sans aucune application, je le jure. En relisant l'ouvrage, je vis qu'on feroit cette application. Cependant, par la très imprudente maxime de ne rien ôter, par égard aux applications qu'on pouvoit faire, quand j'avois dans ma conscience le témoignage de ne les avoir pas faites en écrivant, je ne voulus point ôter cette phrase, et je me contentai de substituer le mot *prince* au mot *roi*, que j'avois d'abord mis. Cet adoucissement ne parut pas suffisant à M. de Malesherbes : il retrancha la phrase entière, dans un carton qu'il fit imprimer exprès, et coller aussi proprement qu'il fut possible dans l'exemplaire de madame de Pompadour. Elle n'ignora pas ce tour de passe-passe. Il se trouva de bonnes âmes qui l'en instruisirent. Pour moi, je ne l'appris que longtems après, lorsque je commençois d'en sentir les suites.

1. Voyez à ce sujet une lettre de Malesherbes à Rousseau, du 16 février 1761 (Streckeisen, II, p. 406-414). Cette lettre contient une note des retranchements faits à la *Nouvelle Héloïse*, par Malesherbes.

N'est-ce point encore ici la première origine de la haine couverte, mais implacable, d'une autre dame, qui étoit dans un cas pareil [1], sans que j'en susse rien, ni même que je la connusse quand j'écrivis ce passage ? Quand le livre se publia, la connoissance étoit faite, et j'étois très inquiet. Je le dis au chevalier de Lorenzy, qui se moqua de moi, et m'assura que cette dame en étoit si offensée, qu'elle n'y avoit pas même fait attention. Je le crus un peu légèrement peut-être, et je me tranquillisai fort mal à propos.

Je reçus, à l'entrée de l'hiver, une nouvelle marque des bontés de M. de Malesherbes, à laquelle je fus fort sensible, quoique je ne jugeasse pas à propos d'en profiter. Il y avoit une place vacante dans le *Journal des Sçavans*. Margency m'écrivit pour me la proposer comme de lui-même. Mais il me fut aisé de comprendre, par le tour de sa lettre (Liasse C, nº 33), qu'il étoit instruit et autorisé, et lui-même me marqua dans la suite (Liasse C, nº 47) qu'il avoit été chargé de me faire cette offre. Le travail de cette place étoit peu de chose. Il ne s'agissoit que de deux extraits par mois, dont on m'apporteroit les livres, sans être obligé jamais à aucun voyage de Paris, pas même pour faire au magistrat une visite de remercîment. J'entrois par là dans une société de gens de lettres du premier mérite, MM. de Mairan, Clairaut, de Guignes, et l'abbé Barthélemy, dont la connoissance étoit déjà faite avec les deux premiers, et très bonne à faire avec les deux autres. Enfin, pour un

1. La comtesse de Boufflers.

travail si peu pénible, et que je pouvois *(a)* faire si commodément, il y avoit un honoraire de huit cents francs attaché à cette place. Je délibérai quelques heures avant que de me déterminer, et je puis jurer que la [seule chose qui me fit balancer ce ne fut que la][1] crainte de fâcher Margency et de déplaire à M. de Malesherbes. Mais enfin la gêne insupportable de ne pouvoir travailler à mon heure et d'être commandé par le tems ; bien plus encore la certitude de mal remplir les fonctions dont il falloit me charger, l'emportèrent sur tout, et me déterminèrent à refuser une place pour laquelle je n'étois pas propre. Je savois que tout mon talent ne venoit que d'une certaine chaleur d'âme *(b)* sur les matières que j'avois à traiter, et qu'il n'y avoit que l'amour du grand, du vrai, du beau, qui pût animer mon génie *(c)*. Et que m'auroient importé les sujets de la plupart des livres que j'aurois à extraire, et les livres mêmes? Mon indifférence pour la chose eût glacé ma plume et abruti mon esprit. On s'imaginoit que je pouvois écrire par métier, comme tous les autres gens de lettres, au lieu que je ne sus jamais écrire que par passion. Ce n'étoit assurément pas là ce qu'il falloit au *Journal des Sçavans*. J'écrivis donc à Margency une lettre de remercîment, tournée avec

VAR. — *(a)* : et qu'*on me permettoit de* faire... — *(b)* : mon talent venoit *du vif intérêt que je prenois aux* matières... — *(c)* : génie ; et que m'auroient...

1. Les mots entre crochets sont empruntés au manuscrit de Paris. Celui de Genève ne contient que ce texte incomplet : ... *et je puis jurer que la crainte de fâcher Margency et de déplaire à M. de Malesherbes.*

toute l'honnêteté possible, dans laquelle je lui fis si bien le détail de mes raisons, qu'il ne se peut pas *(a)* que ni lui ni M. de Malesherbes aient cru qu'il entrât ni humeur ni orgueil dans mon refus. Aussi l'approuvèrent-ils l'un et l'autre, sans m'en faire moins bon visage, et le secret fut si bien gardé sur cette affaire, que le public n'en a jamais eu le moindre vent.

Cette proposition ne venoit pas dans un moment favorable pour me la faire agréer. Car depuis quelque tems je formois le projet de quitter tout à fait la littérature, et surtout le métier d'auteur. Tout ce qui venoit de m'arriver m'avoit absolument dégoûté des gens de lettres, et j'avois éprouvé qu'il étoit impossible de courir la même carrière, sans avoir quelques liaisons avec eux. Je ne l'étois guères moins des gens du monde, et en général de la vie mixte que je venois de mener, moitié à moi-même, et moitié à des sociétés pour lesquelles je n'étois point fait. Je sentois plus que jamais, et par une constante expérience, que toute association inégale est toujours désavantageuse au parti foible *(b)*. Vivant avec des gens opulens, et d'un autre état que celui que j'avois choisi, sans tenir maison comme eux, j'étois obligé de les imiter en bien des choses, et de menues dépenses, qui n'étoient rien pour eux, étoient pour moi non moins ruineuses qu'indispensables. Qu'un autre homme aille dans une maison de campagne, il est servi par son laquais, tant à table que dans sa chambre ; il l'envoie chercher tout ce dont il a besoin :

VAR. — *(a)* : qu'*il n'est pas possible* que ni... — *(b)* : au *côté* foible.

n'ayant rien à faire directement avec les gens de la maison, ne les voyant même pas, il ne leur donne des étrennes que quand et comme il lui plaît ; mais moi, seul, sans domestique, j'étois à la merci de ceux de la maison, dont il falloit nécessairement capter les bonnes grâces, pour n'avoir pas beaucoup à souffrir, et, traité comme l'égal de leur maître, il en falloit aussi traiter les gens comme tel *(a)*, et même faire pour eux plus qu'un autre, parce qu'en effet j'en avois bien plus besoin. Passe encore quand il y a peu de domestiques ; mais, dans les maisons où j'allois il y en avoit beaucoup, tous très rogues, très fripons, très alertes, j'entens pour leur intérêt, et les coquins savoient faire en sorte que j'avois successivement besoin de tous. Les femmes de Paris, qui ont tant d'esprit, n'ont aucune idée juste sur cet article, et à force de vouloir économiser ma bourse, elles me ruinoient. Si je soupois en ville un peu loin de chez moi, au lieu de souffrir que j'envoyasse chercher un fiacre, la dame de la maison faisoit mettre des chevaux pour me ramener ; elle étoit fort aise de m'épargner les vingt-quatre sols du fiacre ; quant à l'écu que je donnois au laquais et au cocher, elle n'y songeoit pas. Une femme m'écrivoit-elle de Paris à l'Hermitage ou à Montmorency, ayant regret aux quatre sols de port que sa lettre m'auroit coûté, elle me l'envoyoit par un de ses gens, qui arrivoit à pied *(b)* tout en nage, et à qui je donnois à dîner et un écu qu'il avoit assurément bien gagné. Me proposoit-

VAR. — *(a)* : traiter les gens comme tel. Passe encore quand il y a peu de domestiques : mais dans les maisons... — *(b)* : qui arrivoit tout en nage, et...

elle d'aller passer huit ou quinze jours avec elle à sa campagne, elle se disoit en elle-même : ce sera toujours une économie pour ce pauvre garçon ; pendant ce tems-là sa nourriture ne lui coûtera rien. Elle ne songeoit pas qu'aussi, durant ce tems-là, je ne travaillois point ; que mon ménage *(a)*, et mon loyer, et mon linge, et mes habits, n'en alloient pas moins ; que je payois mon barbier à double, et qu'il ne laissoit pas de m'en coûter chez elle plus qu'il ne m'en auroit coûté chez moi *(b)*. Quoique je bornasse mes petites largesses aux seules maisons où je vivois d'habitude, elles ne laissoient pas de [m]'être ruineuses. Je puis assurer que j'ai bien versé vingt-cinq écus chez madame d'Houdetot, à Eaubonne, où je n'ai couché que quatre ou cinq fois, et plus de cent pistoles, tant à Épinay qu'à la Chevrette, pendant les cinq ou six ans que j'y fus le plus assidu. Ces dépenses sont inévitables pour un homme de mon humeur, qui ne sait se pourvoir de rien, ni s'ingénier sur rien, ni supporter l'aspect d'un valet qui grogne, et qui vous sert en rechignant. Chez madame Dupin même, où j'étois de la maison, et où je rendois mille services aux domestiques, je n'ai jamais reçu les leurs qu'à la pointe de mon argent *(c)*. Dans la suite, il a fallu renoncer tout à fait à ces petites libéralités que ma situation ne m'a plus permis de faire *(d)*, et c'est alors qu'on m'a fait sentir bien plus durement encore l'inconvénient de fréquenter des gens d'un autre état que le sien.

VAR. — *(a)* : mon ménage n'en *alloit* pas moins... — *(b)* : chez moi. Je puis... — *(c)* : de mon argent. Il a fallu renoncer... — *(d)* : de faire *et cette réforme* m'a fait sentir...

Encore si cette vie eût été de mon goût, je me serois consolé d'une dépense onéreuse, consacrée à mes plaisirs : mais se ruiner pour s'ennuyer étoit trop insupportable : et j'avois si bien senti le poids de ce train de vie que, profitant de l'intervalle de liberté où je me trouvois pour lors, j'étois déterminé à le perpétuer, à renoncer totalement à la grande société, à la composition des livres, à tout commerce de littérature, et à me renfermer, pour le reste de mes jours, dans la sphère étroite et paisible pour laquelle je me sentois né.

Le produit de la *Lettre à d'Alembert* et de *La Nouvelle Héloïse* [1] avoit un peu remonté mes finances, qui s'étoient fort épuisées à l'Hermitage. Je me voyois environ mille écus devant moi. L'*Emile*, auquel je m'étois mis tout de bon, quand j'eus achevé l'*Héloïse*, étoit fort avancé, et son produit devoit au moins doubler cette somme. Je formai le projet de placer ce fonds, de manière à me faire une petite rente viagère qui pût, avec ma copie, me faire subsister sans plus écrire. J'avois encore deux ouvrages sur le chantier. Le premier étoit mes *Institutions politiques*. J'examinai l'état de ce livre, et je trouvai qu'il demandoit encore plusieurs années de travail. Je n'eus pas le courage de le *(a)* poursuivre et d'attendre qu'il fût achevé pour exécuter ma résolution. Ainsi, renonçant à cet ouvrage, je résolus d'en tirer ce qui pouvoit se détacher, puis de brûler tout le

VAR. — *(a)* : de poursuivre...

1. On sait que la *Nouvelle Héloïse* parut en 1761. Il y eut alors deux tirages de ce livre.

reste, et poussant ce travail avec zèle, sans interrompre celui de l'*Emile*, je mis, en moins de deux ans, la dernière main au *Contrat social*.

Restoit le *Dictionnaire de Musique*. C'étoit un travail de manœuvre, qui pouvoit se faire en tout tems, et qui n'avoit pour objet qu'un produit pécuniaire. Je me réservai de l'abandonner, ou de l'achever à mon aise, selon que mes autres ressources rassemblées me rendroient celle-là nécessaire ou superflue. A l'égard de la *Morale sensitive*, dont l'entreprise étoit restée en esquisse, je l'abandonnai totalement.

Comme j'avois en dernier projet, si je pouvois me passer tout à fait *(a)* de la copie, celui de m'éloigner *(b)* de Paris, où l'affluence des survenans rendoit ma subsistance coûteuse, et m'ôtoit le tems d'y pourvoir, pour prévenir dans ma retraite l'ennui dans lequel on dit que tombe un auteur quand il a quitté la plume, je me réservois une occupation qui pût remplir le vide de ma solitude, sans me tenter de plus rien faire imprimer de mon vivant. Je ne sais par quelle fantaisie Rey me pressoit depuis longtems d'écrire les Mémoires de ma vie. Quoiqu'ils ne fussent pas jusqu'alors fort intéressans par les faits, je sentis qu'ils pouvoient le devenir par la franchise que j'étois capable d'y mettre, et je résolus d'en faire un ouvrage unique par une véracité sans exemple, afin qu'au moins une fois on pût voir un homme tel qu'il étoit en dedans. J'avois toujours ri de la fausse naïveté de Montaigne, qui, faisant semblant d'avouer

VAR. — *(a)* : passer de la copie,... — *(b)* : m'éloigner *tout à fait* de...

ses défauts, a grand soin de ne s'en donner que d'aimables ; tandis que je sentois, moi qui me suis cru toujours, et qui me crois encore, à tout prendre, le meilleur des hommes, qu'il n'y a point d'intérieur humain, si pur qu'il puisse être, qui ne recèle quelque vice odieux. Je savois qu'on me peignoit dans le public sous des traits si peu semblables aux miens, et quelquefois si difformes, que, malgré le mal dont je ne voulois rien taire, je ne pouvois que gagner encore à me montrer tel que j'étois. D'ailleurs, cela ne se pouvant faire sans laisser voir aussi d'autres gens tels qu'ils étoient, et par conséquent cet ouvrage ne pouvant paroître qu'après ma mort et celle de beaucoup d'autres, cela m'enhardissoit davantage à faire mes confessions, dont jamais je n'aurois à rougir devant personne. Je résolus donc de consacrer mes loisirs à bien exécuter cette entreprise, et je me mis à recueillir les lettres et papiers qui pouvoient guider ou réveiller ma mémoire, regrettant fort tout ce que j'avois déchiré, brûlé, perdu jusqu'alors.

Ce projet de retraite absolue, un des plus sensés que j'eusse jamais faits, étoit fortement empreint dans mon esprit, et déjà je travaillois à son exécution, quand le ciel, qui me préparoit une autre destinée, me jeta dans un nouveau tourbillon.

Montmorency, cet ancien et beau patrimoine de l'illustre maison de ce nom, ne lui appartient plus depuis la confiscation. Il a passé, par la sœur du duc Henri, dans la maison de Condé, qui a changé le nom de Montmorency en celui d'Enguien, et ce duché n'a d'autre château qu'une vieille tour, où l'on tient

les archives, et où l'on reçoit *(a)* les hommages des vassaux. Mais on voit à Montmorency ou Enguien une maison particulière, bâtie par Croisat, dit le *pauvre*, laquelle, ayant la magnificence des plus superbes châteaux, en mérite et en porte le nom. L'aspect imposant de ce bel édifice, la terrasse sur laquelle il est bâti, sa vue unique peut-être au monde, son vaste salon peint d'une excellente main, son jardin planté par le célèbre Le Nôtre, tout cela forme un tout dont la majesté frappante a pourtant je ne sais quoi de simple, qui soutient et nourrit l'admiration [1]. M. le maréchal duc de Luxembourg, qui occupoit alors cette maison, venoit tous les ans dans ce pays, où jadis ses pères étoient les maîtres, passer en deux fois cinq ou six semaines, comme simple habitant, mais avec un éclat qui ne dégénéroit point de l'ancienne splendeur de sa maison. Au premier voyage qu'il y fit depuis mon établissement à Montmorency, monsieur et madame la Maréchale envoyèrent un valet de chambre me faire compliment de leur part, et m'inviter à souper chez eux toutes les fois que cela me feroit plaisir. A chaque fois qu'ils revinrent, ils ne manquèrent point de réitérer le même compliment et la même invitation. Cela me rappeloit madame de Beuzenval m'envoyant dîner à l'office. Les tems étoient changés ; mais j'étois demeuré le même. Je ne voulois point qu'on m'envoyât dîner à l'office, et je me souciois peu de la table des grands. J'aurois mieux aimé qu'ils me laissassent

VAR. — *(a)* : et *où se fait* l'hommage...

1. Le château de Montmorency a été démoli en 1816

pour ce que j'étois, sans me fêter et sans m'avilir. Je répondis honnêtement et respectueusement aux politesses de monsieur et madame de Luxembourg ; mais je n'acceptai pas leurs offres, et tant mes incommodités que mon humeur timide et mon embarras à parler me faisant frémir à la seule idée de me présenter dans une assemblée de gens de la cour, je n'allai pas même au château faire une visite de remerciemens, quoique je comprisse assez que c'étoit ce qu'on cherchoit, et que tout cet empressement étoit plutôt une affaire de curiosité que de bienveillance.

Cependant les avances continuèrent, et allèrent même en augmentant. Madame la comtesse de Boufflers, qui étoit fort liée avec madame la Maréchale, étant venue à Montmorency, envoya savoir de mes nouvelles, et me proposer de me venir voir. Je répondis comme je devois, mais je ne démarrai point. Au voyage de Pâques de l'année suivante 1759, le chevalier de Lorenzy, qui étoit de la cour de M. le prince de Conti et de la société de madame de Luxembourg, vint me voir plusieurs fois : nous fîmes connoissance ; il me pressa d'aller au château : je n'en fis rien. Enfin, un après-midi que je ne songeois à rien moins, je vis arriver M. le Maréchal de Luxembourg[1], suivi de cinq ou six personnes. Pour lors il n'y eut plus moyen de m'en dédire, et je ne pus éviter, sous peine d'être un arrogant et un malappris, de lui rendre sa visite, et d'aller faire ma cour à

1. Charles-François-Frédéric de Montmorency, maréchal-duc de Luxembourg, petit-fils du « tapissier de Notre-Dame » ; né en 1702, mort le 18 mai 1764.

madame la Maréchale, de la part de laquelle il m'avoit comblé des choses les plus obligeantes. Ainsi commencèrent, sous de funestes auspices, des liaisons dont je ne pus plus longtems me défendre, mais qu'un pressentiment trop bien fondé *(a)* me fit redouter jusqu'à ce que j'y fusse engagé.

Je craignois excessivement madame de Luxembourg [1]. Je savois qu'elle étoit aimable. Je l'avois vue plusieurs fois au spectacle, et chez madame Dupin, il y avoit dix ou douze ans, lorsqu'elle étoit duchesse de Boufflers et qu'elle brilloit encore de sa première beauté. Mais elle passoit pour méchante, et dans une aussi grande dame, cette réputation me faisoit trembler. A peine l'eus-je vue que je fus subjugué. Je la trouvai charmante, de ce charme à l'épreuve du tems, le plus fait pour agir sur mon cœur. Je m'attendois à lui trouver un entretien mordant et plein d'épigrammes. Ce n'étoit point cela, c'étoit beaucoup mieux. La conversation de madame de Luxembourg ne pétille pas d'esprit. Ce ne sont pas des saillies, et ce n'est pas même proprement de la finesse : mais c'est une délicatesse exquise, qui ne frappe jamais, et qui plaît toujours. Ses flatteries sont d'autant plus enivrantes qu'elles sont plus simples ; on diroit qu'elles lui échappent sans qu'elle y pense, et que

VAR. — *(a)* : pressentiment *secret* me fit...

1. Madeleine-Angélique de Neufville, née en 1707, veuve en 1747 de Joseph-Marie, duc de Boufflers, mariée en secondes noces — 1756 — au maréchal de Luxembourg, veuf lui-même, morte en 1787. Dame d'honneur de la reine, elle eut une jeunesse fort orageuse. Voyez : Les *Mémoires du Baron de Besenval* (Paris, Baudouin fr., 1821, I, p. 136 et ss.)

c'est son cœur qui s'épanche, uniquement parce qu'il est trop rempli. Je crus m'apercevoir, dès la première visite, que, malgré mon air gauche et mes lourdes phrases, je ne lui déplaisois pas. Toutes les femmes de la cour savent vous persuader cela, quand elles veulent, vrai ou non ; mais toutes ne savent pas, comme madame de Luxembourg, vous rendre cette persuasion si douce qu'on ne s'avise plus d'en vouloir douter. Dès le premier jour, ma confiance en elle eût été aussi entière qu'elle ne tarda pas à le devenir, si madame la duchesse de Montmorency, sa belle-fille [1], jeune folle, assez maligne, et, je pense, un peu tracassière, ne se fût avisée de m'entreprendre, et, tout au travers de force éloges de sa maman, et de feintes agaceries pour son propre compte, ne m'eût mis en doute si je n'étois pas persiflé.

Je me serois peut-être difficilement rassuré sur cette crainte auprès des deux dames, si les extrêmes bontés de M. le Maréchal ne m'eussent confirmé que les leurs étoient sérieuses. Rien de plus surprenant, vu mon caractère timide, que la promptitude avec laquelle je le pris au mot, sur le pied d'égalité où il voulut se mettre avec moi, si ce n'est peut-être celle avec laquelle il me prit au mot lui-même, sur l'indépendance absolue dans laquelle je voulois vivre [2]. Persuadés l'un et l'autre que j'avois raison d'être content de mon état et de n'en vouloir pas changer *(a)*,

VAR. — *(a)* : changer, *jamais* ni...

1. Fille du prince de Tingry.

2. Voyez dans la *Correspondance* la lettre CC, adressée par Rousseau au Maréchal de Luxembourg, le 30 avril 1759 et la réponse de ce dernier, datée du 9 mai suivant.

ni lui ni madame de Luxembourg n'ont paru *(a)* vouloir s'occuper un instant de ma bourse ou de ma fortune ; quoique je ne pusse douter du tendre intérêt qu'ils prenoient à moi tous les deux, jamais ils ne m'ont proposé de place et ne m'ont offert leur crédit, si ce n'est une seule fois que madame de Luxembourg parut désirer que je voulusse entrer à l'Académie françoise. J'alléguai ma religion : elle me dit que ce n'étoit pas un obstacle, ou qu'elle s'engageoit à le lever. Je répondis que, quelque honneur que ce fût pour moi d'être membre d'un corps si illustre, ayant refusé à M. de Tressan, et en quelque sorte au Roi de Pologne, d'entrer dans l'Académie de Nancy, je ne pouvois plus honnêtement entrer dans aucune. Madame de Luxembourg n'insista pas, et il n'en fut plus reparlé. Cette simplicité de commerce avec de si grands seigneurs et qui pouvoient tout en ma faveur, M. de Luxembourg étant et méritant bien d'être l'ami particulier du Roi *(b)*, contraste bien singulièrement avec les continuels soucis, non moins importuns qu'officieux, des amis protecteurs que je venois de quitter, et qui cherchoient moins à me servir qu'à m'avilir.

Quand M. le Maréchal m'étoit venu voir à Mont-Louis, je l'avois reçu avec peine, lui et sa suite, dans mon unique chambre, non parce que je fus obligé de le faire asseoir au milieu de mes assiettes sales et de mes pots cassés, mais parce que mon plancher pourri tomboit en ruine, et que je craignois que le

VAR. — *(a)* : paru s'occuper... — *(b)* : du Roi, *cette simplicité, dis-je, faisoit un bien singulier contraste* avec...

poids de sa suite ne l'effondrât tout à fait. Moins occupé de mon propre danger que de celui que l'affabilité de ce bon seigneur lui faisoit courir, je me hâtai de le tirer de là, pour le mener, malgré le froid qu'il faisoit encore, à mon Donjon, tout ouvert et sans cheminée. Quand il y fut, je lui dis la raison qui m'avoit engagé à l'y conduire : il la redit à madame la Maréchale, et l'un et l'autre me pressèrent, en attendant qu'on referoit mon plancher, d'accepter un logement au château, ou, si je l'aimois mieux, dans un édifice isolé, qui étoit au milieu du parc, et qu'on appeloit le petit Château. Cette demeure enchantée mérite qu'on en parle.

Le parc ou jardin de Montmorency n'est pas en plaine, comme celui de la Chevrette. Il est inégal, montueux, mêlé de collines et d'enfoncemens, dont l'habile artiste a tiré parti pour varier les bosquets, les ornemens, les eaux, les points de vue, et multiplier, pour ainsi dire, à force d'art et de génie, un espace en lui-même assez resserré. Ce parc est couronné dans le haut par la terrasse et le château ; dans le bas il forme une gorge qui s'ouvre et s'élargit vers la vallée *(a)*, et dont l'angle est rempli par une grande pièce d'eau. Entre l'orangerie qui occupe cet élargissement, et cette pièce d'eau entourée de coteaux bien décorés de bosquets et d'arbres, est le petit Château dont j'ai parlé. Cet édifice et le terrain qui l'entoure appartenoient jadis au célèbre Le Brun, qui se plut à le bâtir et le décorer avec ce goût exquis d'ornemens et d'architecture dont ce grand peintre

VAR. — *(a)* : vallée, et *qui remplit* une grande...

s'étoit nourri. Ce château depuis lors a été rebâti, mais toujours sur le dessin du premier maître. Il est petit, simple, mais élégant. Comme il est dans un fond, entre le bassin de l'orangerie et la grande pièce d'eau, par conséquent sujet à l'humidité, on l'a percé dans son milieu d'un péristyle à jour entre deux étages de colonnes, par lequel l'air jouant dans tout l'édifice le maintient sec malgré sa situation. Quand on regarde ce bâtiment de la hauteur opposée qui lui fait perspective, il paroît absolument environné d'eau, et l'on croit voir une île enchantée, ou la plus jolie des trois îles Borromées, appelée *Isola bella*, dans le lac Majeur.

Ce fut dans cet édifice solitaire qu'on me donna le choix d'un des *(a)* quatre appartemens complets qu'il contient, outre le rez-de-chaussée, composé d'une salle de bal, d'une salle de billard, et d'une cuisine. Je pris le plus petit et le plus simple au-dessus de la cuisine que j'eus aussi. Il étoit d'une propreté charmante ; l'ameublement en étoit blanc et bleu. C'est dans cette profonde et délicieuse solitude qu'au milieu des bois et des eaux, aux concerts des oiseaux de toute espèce, au parfum de la fleur d'orange, je composai dans une continuelle extase le cinquième livre de l'*Emile*, dont je dus en grande partie le coloris assez frais à la vive impression *(b)* du local où je l'écrivois [1].

VAR. — *(a)* : le choix des quatre... — *(b)* : à l'impression du...

1. Rousseau s'installa au petit château vers le 15 mai 1759. Ce bâtiment, qui menaçait ruine, quelques années après, fut démoli en 1790.

Avec quel empressement je courois tous les matins au lever du soleil respirer un air embaumé sur le péristyle ! Quel bon café au lait j'y prenois tête-à-tête avec ma Thérèse ! Ma chatte et mon chien nous faisoient compagnie. Ce seul cortège m'eût suffi pour toute ma vie, sans éprouver jamais un moment d'ennui. J'étois là dans le Paradis terrestre ; j'y vivois avec autant d'innocence, et j'y goûtois le même bonheur.

Au voyage de juillet, monsieur et madame de Luxembourg me marquèrent tant d'attention, et me firent tant de caresses, que, logé chez eux et comblé de leurs bontés, je ne pus moins faire que d'y répondre en les voyant assidûment. Je ne les quittois presque point : j'allois le matin faire ma cour à madame la Maréchale ; j'y dînois ; j'allois l'après-midi me promener avec M. le Maréchal ; mais je n'y soupois pas, à cause du grand monde, et qu'on y soupoit trop tard pour moi. Jusqu'alors tout étoit convenable, et il n'y avoit point de mal encore, si j'avois su m'en tenir là. Mais je n'ai jamais su garder un milieu dans mes attachemens, et remplir simplement des devoirs de société. J'ai toujours été tout, ou rien ; bientôt je fus tout ; et me voyant fêté, gâté par des personnes de cette considération, je passai les bornes, et me pris pour eux d'une amitié qu'il n'est permis d'avoir que pour ses égaux. J'en mis toute la familiarité dans mes manières, tandis qu'ils ne se relâchèrent jamais dans les leurs de la politesse à laquelle ils m'avoient accoutumé. Je n'ai pourtant jamais été très à mon aise avec madame la Maréchale. Quoique je ne fusse pas parfaitement

rassuré sur son caractère, je le redoutois moins que son esprit. C'étoit par là surtout qu'elle m'en imposoit. Je savois qu'elle étoit difficile en conversations, et qu'elle avoit le droit de l'être. Je savois que les femmes, et surtout les grandes dames, veulent absolument être amusées, qu'il vaudroit mieux les offenser que les ennuyer, et je jugeois, par ses commentaires sur ce qu'avoient dit les gens qui venoient de partir, de ce qu'elle devoit penser de mes balourdises. Je m'avisai d'un supplément, pour me sauver auprès d'elle l'embarras de parler ; ce fut de lire. Elle avoit ouï parler de la *Julie* ; elle savoit qu'on l'imprimoit ; elle marqua de l'empressement de voir cet ouvrage ; j'offris de le lui lire ; elle accepta. Tous les matins je me rendois chez elle sur les dix heures ; M. de Luxembourg y venoit ; on fermoit la porte. Je lisois à côté de son lit, et je compassai si bien mes lectures, qu'il y en auroit eu pour tout le voyage, quand même il n'auroit pas été interrompu [1]. Le succès de cet expédient passa mon attente. Madame de Luxembourg s'engoua de la *Julie* et de son auteur ; elle ne parloit que de moi, ne s'occupoit que de moi, me disoit des douceurs toute la journée, m'embrassoit dix fois le jour. Elle voulut que j'eusse toujours ma place à table à côté d'elle, et quand quelques seigneurs vouloient prendre cette place, elle leur disoit que c'étoit la mienne, et les faisoit mettre ailleurs. On peut juger de l'impression que ces manières charmantes faisoient sur moi, que

1. La perte d'une grande bataille, qui affligea beaucoup le Roi, força M. de Luxembourg de retourner précipitamment à la Cour. *(Note de J.-J. Rousseau.)*

les moindres marques d'affection subjuguent. Je m'attachois réellement à elle, à proportion de l'attachement qu'elle me témoignoit. Toute ma crainte, en voyant cet engouement, et me sentant si peu d'agrément dans l'esprit pour le soutenir, étoit qu'il ne se changeât en dégoût, et malheureusement pour moi cette crainte ne fut que trop bien fondée.

Il falloit qu'il y eût une opposition naturelle entre son tour d'esprit et le mien, puisque, indépendamment des foules de balourdises qui m'échappoient à chaque instant dans la conversation, dans mes lettres même, et lorsque j'étois le mieux avec elle, il se trouvoit des choses qui lui déplaisoient, sans que je pusse imaginer pourquoi. Je n'en citerai qu'un exemple, et j'en pourrois citer vingt. Elle sut que je faisois pour madame d'Houdetot une copie de l'*Héloïse* à tant la page. Elle en voulut avoir une sur le même pied. Je la lui promis, et la mettant par là du nombre de mes pratiques, je lui écrivis *(a)* quelque chose d'obligeant et d'honnête à ce sujet ; du moins telle étoit mon intention [1]. Voici sa réponse, qui me fit tomber des nues (Liasse C, n° 43 [2]) :

A Versailles, ce mardi.

Je suis ravie, je suis contente ; votre lettre m'a fait un plaisir infini, et je me presse pour vous le mander et pour vous en remercier.

VAR. — *(a)* : écrivis, *dans une de mes lettres* quelque...

1. Voyez dans la *Correspondance* la lettre CCIX (Montmorency, 29 oct. 1759).
2. Streckeisen, I, p. 451.

Voici les propres termes de votre lettre : Quoique vous soyez sûrement une très bonne pratique, je me fais quelque peine de prendre de votre argent : régulièrement, ce seroit à moi de payer le plaisir que j'aurois de travailler pour vous. *Je ne vous en dis pas davantage. Je me plains de ce que vous ne me parlez jamais de votre santé. Rien ne m'intéresse davantage. Je vous aime de tout mon cœur ; et c'est, je vous assure, bien tristement que je vous le mande, car j'aurois bien du plaisir à vous le dire moi-même. M. de Luxembourg vous aime et vous embrasse de tout son cœur.*

En recevant cette lettre, je me hâtai d'y répondre, en attendant plus ample examen, pour protester contre toute interprétation désobligeante, et après m'être occupé quelques *(a)* jours à cet examen, avec l'inquiétude qu'on peut concevoir, et toujours sans y rien comprendre, voici quelle fut enfin ma dernière réponse à ce sujet [1] :

A Montmorency, le 8 *Décembre* 1759.

Depuis ma dernière lettre, j'ai examiné cent et cent fois le passage en question. Je l'ai considéré par son sens propre et naturel ; je l'ai considéré par tous les sens qu'on peut lui donner, et je vous avoue, madame la

VAR. — *(a) : plusieurs...*

1. La lettre qui suit, et qu'on chercherait en vain dans l'édition des *Œuvres complètes* publiée par Hachette, avait été précédée d'une autre, datée du 15 novembre (lettre CCXII), restée sans réponse.

Maréchale, que je ne sais plus si c'est moi qui vous dois des excuses, ou si ce n'est point vous qui m'en devez.

Il y a maintenant dix ans que ces lettres ont été écrites. J'y ai souvent repensé depuis ce tems-là, et telle est encore aujourd'hui ma stupidité sur cet article, que je n'ai pu parvenir à sentir ce qu'elle avoit pu trouver dans ce passage, je ne dis pas d'offensant, mais même qui pût lui déplaire [1].

A propos de cet exemplaire manuscrit de l'*Héloïse* que voulut avoir madame de Luxembourg, je dois dire ici ce que j'imaginai pour lui donner quelque avantage marqué qui le distinguât de tout autre. J'avois écrit à part les aventures de mylord Edouard, et j'avois balancé longtems à les insérer, soit en entier, soit par extrait, dans cet ouvrage, où elles me *(a)* paroissoient manquer. Je me déterminai enfin à les retrancher tout-à-fait, parce que, n'étant pas du ton de tout le reste, elles en auroient gâté la touchante simplicité. J'eus une autre raison bien plus forte, quand je connus madame de Luxembourg : c'est qu'il y avoit dans ces aventures une marquise

VAR. — *(a)* : où elles paroissoient...

1. Il paraît, à lire la correspondance de la Maréchale de Luxembourg, que Rousseau s'est fait une idée bien fausse des sentiments qu'il avait inspirés à cette dernière. En effet, rien ne paraît plus sincèrement touchant que les lettres qui lui furent adressées par la maréchale pendant plus de huit années. Jamais on n'a montré tant d'esprit dans les choses du cœur. (Voyez : Streckeisen-Moultou, *Les Amis et les Ennemis de J.-J. Rousseau*, t. I, p. 428-457, lettres de la Maréchale de Luxembourg à J.-J. Rousseau.)

romaine d'un caractère très odieux, dont quelques traits, sans lui être applicables, auroient pu lui être appliqués par ceux qui ne la connoissoient que de réputation. Je me félicitai donc beaucoup du parti que j'avois pris, et m'y confirmai. Mais, dans l'ardent désir d'enrichir son exemplaire de quelque chose qui ne fût dans aucun autre, n'allai-je pas songer à ces malheureuses aventures, et former le projet d'en faire l'extrait pour l'y ajouter? Projet insensé, dont on ne peut expliquer l'extravagance que par l'aveugle *(a)* fatalité qui m'entraînoit à ma perte !

Quos vult perdere Jupiter dementat [1]

J'eus la stupidité de faire cet extrait avec bien du soin, bien du travail, et de lui envoyer ce morceau comme la plus belle chose du monde, en la prévenant toutefois *(b)*, comme il étoit vrai, que j'avois brûlé l'original, que l'extrait étoit pour elle seule [2], et ne seroit jamais vu de personne, à moins qu'elle ne le montrât elle-même ; ce qui, loin de lui prouver ma prudence et ma discrétion, comme je croyois faire, n'étoit que l'avertir du jugement que je portois moi-même *(c)* sur l'application des traits dont elle auroit pu s'offenser. Mon imbécillité fut telle, que je ne doutois pas qu'elle ne fût enchantée de mon procédé. Elle ne me fit pas là-dessus les grands complimens que

VAR. — *(a)* : l'*invincible* fatalité... — *(b)* : prévenant, comme... — *(c)* : portois sur...

1. Jupiter ôte la raison à ceux dont il a décidé la perte.

2. Depuis, il a paru à la suite de *La Nouvelle Héloïse*, Madame de Luxembourg en ayant donné communication aux éditeurs de Genève.

j'en attendois, et jamais, à ma très grande surprise, elle ne me parla du cahier que je lui avois envoyé. Pour moi, toujours charmé de ma conduite dans cette affaire, ce ne fut que longtems après que je jugeai, sur d'autres indices, de l'effet qu'elle avoit produit.

J'eus encore, en faveur de son manuscrit, une autre idée plus raisonnable, mais qui, par des effets plus éloignés, ne m'a guères été moins nuisible *(a)* ; tant tout concourt à l'œuvre de la destinée quand elle appelle un homme au malheur ! Je pensai d'orner ce manuscrit des dessins des estampes de la *Julie*, lesquels dessins se trouvèrent être du même format que le manuscrit. Je demandai à Coindet ses dessins, qui m'appartenoient à toutes sortes de titres, et d'autant plus que je lui avois abandonné le produit des planches, lesquelles eurent un grand débit. Coindet est aussi rusé que je le suis peu. A force de se faire demander ces dessins [1], il parvint à savoir ce que j'en voulois faire. Alors sous prétexte d'ajouter quelques ornemens à ces dessins, il se les fit laisser, et finit par les présenter lui-même.

Ego versiculos feci, tulit alter honores [2]

Cela acheva de l'introduire à l'hôtel de Luxembourg sur un certain pied. Depuis mon établissement au petit Château, il m'y venoit voir très souvent, et

VAR. — *(a)* : *plus avantageuse* ; tant...

1. Il s'agit ici des dessins originaux de Gravelot. Ils servirent à orner le manuscrit que Rousseau exécuta pour Madame de Luxembourg et qui est actuellement conservé à la Bibliothèque de la Chambre des Députés.

2. J'ai fait les vers, un autre en a recueilli l'honneur (VIRGILE).

toujours dès le matin, surtout quand monsieur et madame de Luxembourg étoient à Montmorency. Cela faisoit que, pour passer avec lui la journée, je n'allois point au château. On me reprocha ces absences ; j'en dis la raison. On me pressa d'amener M. Coindet : je le fis. C'étoit ce que le drôle avoit cherché. Ainsi, grâce aux bontés excessives qu'on avoit pour moi, un commis de M. Théluson, qui vouloit bien lui donner quelquefois sa table quand il n'avoit personne à dîner, se trouva tout d'un coup admis à celle d'un maréchal de France, avec les princes, les duchesses, et tout ce qu'il y avoit de grand à la cour. Je n'oublierai jamais qu'un jour qu'il étoit obligé de retourner à Paris de bonne heure, M. le Maréchal dit après le dîner à la compagnie : Allons nous promener sur le chemin de Saint-Denis, nous accompagnerons M. Coindet. Le pauvre garçon n'y tint pas ; sa tête s'en alla tout-à-fait. Pour moi, j'avois le cœur si ému, que je ne pus dire un seul mot. Je suivois par derrière, pleurant comme un enfant, et mourant d'envie de baiser les pas de ce bon Maréchal. Mais la suite de cette histoire de copie m'a fait anticiper ici sur les tems. Reprenons-les dans leur ordre, autant que ma mémoire me le permettra.

Sitôt que la petite maison de Mont-Louis fut prête, je la fis meubler proprement, simplement, et retournai m'y établir ; ne pouvant renoncer à cette loi que je m'étois faite, en quittant l'Hermitage, d'avoir toujours mon logement à moi ; mais je ne pus me résoudre non plus à quitter mon appartement du petit Château. J'en gardai la clef, et, tenant beau-

coup aux jolis déjeuners du péristyle, j'allois souvent y coucher, et j'y passois quelquefois deux ou trois jours comme à une maison de campagne. J'étois peut-être alors le particulier de l'Europe le mieux et le plus agréablement logé. Mon hôte, M. Mathas, qui étoit le meilleur homme du monde, m'avoit absolument laissé la direction des réparations de Mont-Louis et voulut que je disposasse de ses ouvriers, sans même qu'il s'en mêlât. Je trouvai donc le moyen de me faire, d'une seule chambre au premier, un appartement complet, composé d'une chambre, d'une antichambre et d'une garde-robe. Au rez-de-chaussée étoient la cuisine et la chambre de Thérèse. Le Donjon me servoit de cabinet, au moyen d'une bonne cloison vitrée et d'une cheminée qu'on y fit faire. Je m'amusai, quand j'y fus, à orner la terrasse qu'ombrageoient déjà deux rangs de jeunes tilleuls ; j'y en fis ajouter deux, pour faire un cabinet de verdure ; j'y fis poser une table et des bancs de pierre : je l'entourai de lilas, de seringat, de chèvrefeuille ; j'y fis faire une belle plate-bande de fleurs parallèle aux deux rangs d'arbres, et cette terrasse, plus élevée que celle du château *(a)* dont la vue étoit du moins aussi belle *(b)*, et sur laquelle j'avois apprivoisé des multitudes d'oiseaux, me servoit de salle de compagnie pour recevoir monsieur et madame de Luxembourg, M. le duc de Villeroy, M. le prince de Tingry, M. le marquis d'Armentières, madame la duchesse de Montmorency, madame la duchesse de Boufflers, madame la comtesse de Valentinois, madame la

VAR. — *(a)* : *et* dont la vue... — *(b)* : belle, me servoit...

comtesse de Boufflers, et *(a)* d'autres personnes de ce rang, qui, du château, ne dédaignoient pas de faire, par une montée très fatigante, le pèlerinage de Mont-Louis. Je devois à la faveur de monsieur et madame de Luxembourg toutes ces visites ; je le sentois, et mon cœur leur en faisoit bien l'hommage. C'est dans un de ces transports d'attendrissement que je dis une fois à M. de Luxembourg en l'embrassant : Ah ! monsieur le Maréchal, je haïssois les grands avant que de vous connoître, et je les hais davantage encore depuis que vous me faites si bien sentir combien il leur seroit *(b)* aisé de se faire adorer.

Au reste, j'interpelle tous ceux qui m'ont vu durant cette époque, s'ils se sont jamais aperçus que cet éclat m'ait un instant *(c)* ébloui, que la vapeur de cet encens m'ait porté à la tête ; s'ils m'ont vu moins uni dans mon maintien, moins simple dans mes manières, moins liant avec le peuple, moins familier avec mes voisins, moins prompt à rendre service à tout le monde, quand je l'ai pu, sans me rebuter jamais des importunités sans nombre, et souvent déraisonnables, dont j'étois sans cesse accablé. Si mon cœur m'attiroit au château de Montmorency par mon sincère attachement pour les maîtres, il me ramenoit de même à mon voisinage goûter les douceurs *(d)* de cette vie égale et simple hors de laquelle il n'est point de bonheur pour moi. Thérèse avoit fait amitié avec la fille d'un maçon, mon voisin, nommé

VAR. — *(a)* : et *beaucoup* d'autres... — *(b)* : leur *est* aisé... — *(c)* : un *seul* instant... — *(d)* : goûter *les charmes* de...

Pilleu ; je la fis de même avec le père, et après avoir le matin dîné au château, non sans gêne, mais pour complaire à madame la Maréchale, avec quel empressement je revenois le soir souper avec le bonhomme Pilleu et sa famille, tantôt chez lui, tantôt chez moi.

Outre ces deux logemens, j'en eus bientôt un troisième à l'hôtel de Luxembourg, dont les maîtres me pressèrent si fort d'aller les y voir quelquefois, que j'y consentis, malgré mon aversion pour Paris, où je n'avois été, depuis ma retraite à l'Hermitage, que les deux seules fois dont j'ai parlé. Encore n'y allois-je que les jours convenus, uniquement pour souper et m'en retourner le lendemain matin. J'entrois et je sortois par le jardin qui donnoit sur le boulevard; de sorte que je pouvois dire, avec la plus exacte vérité, que je n'avois pas mis le pied sur le pavé de Paris.

Au sein de cette prospérité passagère se préparoit de loin la catastrophe qui devoit en marquer la fin. Peu de tems après mon retour à Mont-Louis, j'y fis, et bien malgré moi, comme à l'ordinaire, une nouvelle connoissance qui fait encore époque dans mon histoire. On jugera dans la suite si c'est en bien ou en mal. C'est madame la marquise de Verdelin [1],

1. Marie-Louise-Madeleine de Brémond d'Ars ; elle avait épousé, en 1750, Bernard, marquis de Verdelin, ancien maréchal général des logis des camps et armées du roi, chevalier de Saint-Louis. Soixante-deux de ses lettres à Rousseau ont été publiées dans l'ouvrage de Streckeisen-Moultou, *Les Amis et les Ennemis de J.-J. Rousseau*, II, p. 469. On trouvera les réponses de ce dernier dans la *Correspondance*, et dans le journal *l'Artiste* (année 1840).

ma voisine, dont le mari venoit d'acheter une maison de campagne à Soisy, près de Montmorency. Mademoiselle d'Ars, fille du comte d'Ars, homme de condition, mais pauvre, avoit épousé M. de Verdelin, vieux, laid, sourd, dur, brutal, jaloux, balafré, borgne, au demeurant bon homme, quand on savoit le prendre et possesseur de quinze à vingt mille livres de rente, auxquelles on la maria. Ce mignon, jurant, criant, grondant, tempêtant, et faisant pleurer sa femme toute la journée, finissoit par faire toujours ce qu'elle vouloit, et cela pour la faire enrager, attendu qu'elle savoit lui persuader que c'étoit lui qui le vouloit, et que c'étoit elle qui ne le vouloit pas. M. de Margency, dont j'ai parlé, étoit l'ami de madame, et devint celui de monsieur. Il y avoit quelques années qu'il leur avoit loué son château de Margency, près d'Eaubonne et d'Andilly, et ils y étoient précisément durant mes amours pour madame d'Houdetot. Madame d'Houdetot et madame de Verdelin se connoissoient par madame d'Aubeterre [1], leur commune amie, et comme le jardin de Margency étoit sur le passage de madame d'Houdetot pour aller au Mont-Olympe, sa promenade favorite, madame de Verdelin lui donna une clef pour passer. A la faveur de cette clef, j'y passois souvent avec elle ; mais je n'aimois point les rencontres imprévues, et quand madame de Verdelin se trouvoit par hasard sur notre passage, je les laissois ensemble sans lui rien dire, et j'allois toujours devant. Ce procédé peu galant n'avoit pas dû me mettre en bon prédicament auprès d'elle.

1. La maréchale d'Aubeterre, voisine de Madame d'Houdetot.

Cependant, quand elle fut à Soisy, elle ne laissa pas de me rechercher. Elle me vint voir plusieurs fois à Mont-Louis, sans me trouver, et, voyant que je ne lui rendois pas sa visite, elle s'avisa, pour m'y forcer, de m'envoyer des pots de fleurs pour ma terrasse. Il fallut bien l'aller remercier : c'en fut assez. Nous voilà liés.

Cette liaison commença par être orageuse, comme toutes celles que je faisois malgré moi. Il n'y régna même jamais un vrai calme. Le tour d'esprit de madame de Verdelin étoit par trop antipathique avec le mien. Les traits malins et les épigrammes partent chez elle avec tant de simplicité, qu'il faut une attention continuelle, et pour moi très fatigante, pour sentir quand on est persiflé. Une niaiserie, qui me revient, suffira pour en juger. Son frère venoit d'avoir le commandement d'une frégate en course contre les Anglois. Je parlois de la manière d'armer cette frégate sans nuire à sa légèreté. Oui, dit-elle d'un ton tout uni, l'on ne prend de canons que ce qu'il en faut pour se battre. Je l'ai rarement ouï parler en bien de quelqu'un de ses amis absens, sans glisser quelque mot à leur charge. Ce qu'elle ne voyoit pas en mal, elle le voyoit en ridicule, et son ami Margency n'étoit pas excepté. Ce que je trouvois encore en elle d'insupportable étoit la gène continuelle de ses petits envois, de ses petits cadeaux, de ses petits billets, auxquels il falloit me battre les flancs pour répondre, et toujours nouveaux embarras pour remercier ou pour refuser. Cependant, à force de la voir, je finis par m'attacher à elle. Elle avoit ses chagrins, ainsi que moi. Les confidences réci-

proques nous rendirent intéressans nos tête-à-tête. Rien ne lie tant les cœurs que la douceur de pleurer ensemble. Nous nous cherchions pour nous consoler, et ce besoin m'a souvent fait passer sur beaucoup de choses. J'avois mis tant de dureté dans ma franchise avec elle, qu'après avoir montré quelquefois si peu d'estime pour son caractère, il falloit réellement en avoir beaucoup pour croire qu'elle pût sincèrement me pardonner. Voici un échantillon des lettres que je lui ai quelquefois écrites, et dont il est à noter que jamais, dans aucune de ses réponses, elle n'a paru piquée en aucune façon.

A Montmorency, le 5 novembre 1760.

Vous me dites, Madame, que vous ne vous êtes pas bien expliquée, pour me faire entendre que je m'explique mal. Vous me parlez de votre prétendue bêtise, pour me faire sentir la mienne. Vous vous vantez de n'être qu'une bonne femme, comme si vous aviez peur d'être prise au mot, et vous me faites des excuses pour m'apprendre que je vous en dois. Oui, Madame, je le sais bien, c'est moi qui suis une bête, un bon homme, et pis encore s'il est possible ; c'est moi qui choisis mal mes termes, au gré d'une belle dame françoise, qui fait autant d'attention aux paroles et qui parle aussi bien que vous. Mais considérez que je les prens dans le sens commun de la langue, sans être au fait ou en souci des honnêtes acceptions qu'on leur donne dans les vertueuses sociétés de Paris. Si quelquefois mes expres-

sions sont équivoques (a), je tâche que ma conduite en détermine le sens, etc. [1].

Le reste de la lettre est à peu près sur le même ton. Voyez-en la réponse (Liasse D, nº 41) [2], et jugez de l'incroyable modération d'un cœur de femme, qui peut n'avoir pas plus de ressentiment d'une pareille lettre que cette réponse n'en laisse paroître, et qu'elle ne m'en a jamais témoigné. Coindet, entreprenant, hardi jusqu'à l'effronterie, et qui se tenoit à l'affût de tous mes amis, ne tarda pas à s'introduire en mon nom chez madame de Verdelin, et y fut bientôt, à mon insu, plus familier que moi-même. C'étoit un singulier corps que ce Coindet. Il se présentoit de ma part chez toutes mes connoissances, s'y établissoit, y mangeoit sans façon. Transporté de zèle pour mon service, il ne parloit jamais de moi que les larmes aux yeux : mais quand il me venoit voir, il gardoit le plus profond silence sur toutes ces liaisons, et sur tout ce qu'il savoit devoir m'intéresser. Au lieu de me dire ce qu'il avoit appris, ou dit, ou vu, qui m'intéressoit, il m'écoutoit, m'interrogeoit même. Il ne savoit jamais rien de Paris que ce que je lui en apprenois : enfin, quoique tout le monde me parlât de lui, jamais il ne me parloit de personne : il n'étoit secret et mystérieux qu'avec son ami. Mais laissons, quant à présent, Coindet et

VAR. — *(a)* : ont *un tour* équivoque,...

1. Cette lettre ne se trouve pas dans la *Correspondance* (Ed. Hachette).
2. Streckeisen, II, p. 471 *(Soisy*, 8 nov. 1760).

madame de Verdelin. Nous y reviendrons dans la suite.

Quelque tems après mon retour à Mont-Louis, La Tour, le peintre, vint m'y voir, et m'apporta mon portrait en pastel, qu'il avoit exposé au Salon il y avoit quelques années. Il avoit voulu me donner ce portrait, que je n'avois pas accepté. Mais madame d'Épinay, qui m'avoit donné le sien et qui vouloit avoir celui-là, m'avoit engagé à le lui redemander. Il avoit pris du tems pour le retoucher. Dans cet intervalle vint ma rupture avec madame d'Épinay ; je lui rendis son portrait, et n'étant plus question de lui donner le mien, je le mis dans ma chambre au petit Château. M. de Luxembourg l'y vit, et le trouva bien ; je le lui offris, il l'accepta ; je le lui envoyai. Ils comprirent, lui et madame la Maréchale, que je serois bien aise d'avoir les leurs. Ils les firent faire en miniature, de très bonne main, les firent enchâsser dans une boîte à bonbons, de cristal de roche, montée en or, et m'en firent le cadeau d'une façon très galante, dont je fus enchanté. Madame de Luxembourg ne voulut jamais consentir que son portrait occupât le dessus de la boîte. Elle m'avoit reproché plusieurs fois que j'aimois mieux M. de Luxembourg qu'elle, et je ne m'en étois point défendu, parce que cela étoit vrai. Elle me témoigna bien galamment, mais bien clairement, par cette façon de placer son portrait, qu'elle n'oublioit pas cette préférence.

Je fis, à peu près dans ce même tems, une sottise qui ne contribua pas à me conserver ses bonnes grâces. Quoique je ne connusse point du tout M. de

Silhouette[1], et que je fusse peu porté à l'aimer, j'avois une grande opinion de son administration. Lorsqu'il commença d'appesantir sa main sur les financiers, je vis *(a)* qu'il n'entamoit pas son opération dans un tems favorable : je n'en fis pas des vœux moins ardens pour son succès, et quand j'appris qu'il étoit déplacé, je lui écrivis dans mon intrépide étourderie la lettre suivante, qu'assurément je n'entreprens pas de justifier.

A Montmorency, le 2 *Décembre* 1759[2].

Daignez, monsieur, recevoir l'hommage d'un solitaire qui n'est pas connu de vous, mais qui vous estime par vos talens, qui vous respecte par votre administration, et qui vous a fait l'honneur de croire qu'elle ne vous resteroit pas longtems. Ne pouvant sauver l'Etat qu'aux dépens de la capitale qui l'a perdu, vous avez bravé les cris des gagneurs d'argent. En vous voyant écraser ces misérables, je vous enviois votre place ; en vous la voyant quitter sans vous être démenti, je vous admire. Soyez content de vous, monsieur, elle vous laisse un honneur dont vous jouirez longtems sans concurrent. Les malédictions des fripons sont la gloire de l'homme juste.

VAR. — *(b)* : je vis *bien...*

1. Etienne de Silhouette (1709-1767), contrôleur général des finances.
2. *Correspondance*, lettre CCXIV.

Madame de Luxembourg qui savoit que j'avois écrit cette lettre, m'en parla au voyage de Pâques [1] ; je la lui montrai ; elle en souhaita une copie, je la lui donnai : mais j'ignorois, en la lui donnant, qu'elle étoit un de ces gagneurs d'argent qui s'intéressoient aux sous-fermes et qui avoient fait déplacer Silhouette. On eût dit, à toutes mes balourdises, que j'allois excitant à plaisir la haine d'une femme aimable et puissante, à laquelle, dans le vrai, je m'attachois davantage de jour en jour, et dont j'étois bien éloigné de vouloir m'attirer la disgrâce, quoique je fisse, à force de gaucheries, tout ce qu'il falloit pour cela. Je crois qu'il est assez superflu d'avertir que c'est à elle que se rapporte l'histoire de l'opiate de M. Tronchin, dont j'ai parlé dans ma première partie [2] : l'autre dame étoit madame de Mirepoix. Elles ne m'en ont jamais reparlé, ni fait le moindre semblant de s'en souvenir, ni l'une ni l'autre ; mais de présumer que madame de Luxembourg ait pu l'oublier réellement, c'est ce qui me paroit bien difficile, quand même on ne sauroit rien des événemens subséquens. Pour moi, je m'étourdissois sur l'effet de mes bêtises, par le témoignage que je me rendois de n'en avoir fait aucune à dessein de l'offenser : comme si jamais femme en pouvoit pardonner de pareilles, même avec la plus parfaite certitude que la volonté n'y a pas eu la moindre part.

Cependant, quoiqu'elle parût ne rien voir, ne rien

1. « Je trouve votre lettre à M. de Silhouette bien belle, lui écrivait-elle en janvier 1760 (Streckeisen, I, p. 433), mais je crains qu'il ne la mérite pas ».

2. Voyez t. I, p. 186.

sentir, et que je ne trouvasse encore ni diminution dans son empressement, ni changement dans ses manières, la continuation, l'augmentation même d'un pressentiment trop bien fondé, me faisoit trembler sans cesse que l'ennui ne succédât bientôt à cet engouement. Pouvois-je attendre d'une si grande dame une constance à l'épreuve de mon peu d'adresse à la soutenir? Je ne savois pas même lui cacher ce pressentiment sourd qui m'inquiétoit, et ne me rendoit que plus maussade. On en jugera par la lettre suivante, qui contient une bien singulière prédiction.

N. B. Cette lettre, sans date dans mon brouillon, est du mois d'octobre 1760 au plus tard.

... Que vos bontés sont cruelles ! Pourquoi troubler la paix d'un solitaire qui renonçoit aux plaisirs de la vie pour n'en plus sentir les ennuis? J'ai passé mes jours à chercher en vain des attachemens solides. Je n'en ai pu former dans les conditions auquelles je pouvois atteindre ; est-ce dans la vôtre que j'en dois chercher? L'ambition ni l'intérêt ne me tentent pas ; je suis peu vain, peu craintif ; je puis résister à tout, hors aux caresses. Pourquoi m'attaquez-vous tous deux par un foible qu'il faut vaincre, puisque, dans la distance qui nous sépare, les épanchemens des cœurs sensibles ne doivent pas rapprocher le mien de vous? La reconnoissance suffira-t-elle pour un cœur qui ne connoît pas deux manières de se donner, et ne se sent capable que d'amitié? D'amitié, madame la Maréchale ! Ah ! voilà mon malheur ! Il est beau à vous,

à monsieur le Maréchal, d'employer ce terme : mais je suis insensé de vous prendre au mot. Vous vous jouez, moi je m'attache, et la fin du jeu me prépare de nouveaux regrets. Que je hais tous vos titres, et que je vous plains de les porter ! Vous me semblez si dignes de goûter les charmes de la vie privée ! Que n'habitez-vous Clarens ! J'irois y chercher le bonheur de ma vie : mais le château de Montmorency, mais l'hôtel du Luxembourg ! Est-ce là qu'on doit voir Jean-Jacques ? Est-ce là qu'un ami de l'égalité doit porter les affections d'un cœur sensible qui, payant ainsi l'estime qu'on lui témoigne, croit rendre autant qu'il reçoit ? Vous êtes bonne et sensible aussi, je le sais, je l'ai vu ; j'ai regret de n'avoir pu plus tôt le croire : mais dans le rang où vous êtes, dans votre manière de vivre, rien ne peut faire une impression durable, et tant d'objets nouveaux s'effacent mutuellement qu'aucun ne demeure. Vous m'oublierez, madame, après m'avoir mis hors d'état de vous imiter. Vous aurez beaucoup fait pour me rendre malheureux, et pour être inexcusable [1].

Je lui joignois là M. de Luxembourg, afin de rendre le compliment moins dur pour elle ; car, au reste, je me sentois si sûr de lui, qu'il ne m'étoit *(a)* pas même venu dans l'esprit une seule crainte sur la durée de son amitié. Rien de ce qui m'intimidoit de la part de madame la Maréchale ne s'est un moment

VAR. — *(a)* : qu'il ne m'*est*...

1. Cette lettre n'a pas été réimprimée dans la *Correspondance* (Ed. Hachette).

étendu jusqu'à lui. Je n'ai jamais eu la moindre défiance sur son caractère, que je savois être foible, mais sûr. Je ne craignois pas plus de sa part un refroidissement que je n'en attendois un attachement héroïque. La simplicité, la familiarité de nos manières l'un avec l'autre, marquoit combien nous comptions réciproquement sur nous. Nous avions raison tous deux : j'honorerai, je chérirai, tant que je vivrai, la mémoire de ce digne seigneur, et, quoi qu'on ait pu faire pour le détacher de moi, je suis aussi certain qu'il est mort mon ami, que si j'avois reçu son dernier soupir.

Au second voyage de Montmorency, de l'année 1760, la lecture de la *Julie* étant finie, j'eus recours à celle de l'*Emile*, pour me soutenir auprès de madame de Luxembourg ; mais cela ne réussit pas si bien, soit que la matière fût moins de son goût *(a)*, soit que tant de lecture l'ennuyât à la fin. Cependant, comme elle me reprochoit de me laisser duper par mes libraires, elle voulut que je lui laissasse le soin de faire imprimer cet ouvrage, afin d'en tirer un meilleur parti. J'y consentis, sous l'expresse condition qu'il ne s'imprimeroit point en France, et c'est sur quoi nous eûmes une longue dispute, moi, prétendant que la permission tacite étoit impossible à obtenir, imprudente même à demander, et ne voulant point permettre autrement l'impression dans le royaume ; elle, soutenant que cela ne feroit pas même une difficulté à la censure, dans le système que le gouvernement avoit adopté. Elle trouva le moyen

VAR. — *(a)* : matière fut *moins intéressante pour elle*, soit...

de faire entrer dans ses vues M. de Malesherbes, qui m'écrivit à ce sujet une longue lettre, toute de sa main, pour me prouver que la *Profession de foi du Vicaire savoyard* étoit précisément une pièce faite pour avoir partout l'approbation du genre humain, et celle de la cour dans la circonstance Je fus surpris de voir ce magistrat, toujours si craintif, devenir si coulant dans cette affaire. Comme l'impression d'un livre qu'il approuvoit étoit par cela seul légitime, je n'avois plus d'objection *(a)* à faire contre celle de cet ouvrage. Cependant, par un scrupule extraordinaire, j'exigeai toujours que l'ouvrage s'imprimeroit en Hollande, et même par le libraire Néaulme que je ne me contentai pas d'indiquer, mais que j'en prévins ; consentant, au reste, que l'édition se fît au profit d'un libraire françois *(b)*, et que, quand elle seroit faite, on la débitât, soit à Paris, soit où l'on voudroit, attendu que ce débit ne me regardoit pas. Voilà exactement ce qui fut convenu entre madame de Luxembourg et moi, après quoi je lui remis mon manuscrit.

Elle avoit amené à ce voyage sa petite-fille, mademoiselle de Boufflers, aujourd'hui madame la duchesse de Lauzun. Elle s'appeloit Amélie [1]. C'étoit une charmante personne. Elle avoit vraiment une

VAR. — *(a)* : plus de *bonne* objection... — *(b)* : libraire *de France*,...

1. Amélie de Boufflers, fille de Charles-Joseph de Boufflers (mort à vingt ans, en 1751). On sait que Madame de Luxembourg avait eu deux enfants de son premier mari : une fille, morte à quinze ans, et un fils, Charles-Joseph. Amélie de Boufflers était née le 5 mai 1751.

figure, une douceur, une timidité virginale *(a)*. Rien de plus aimable et de plus intéressant que sa figure, rien de plus tendre et de plus chaste que les sentimens qu'elle inspiroit. D'ailleurs c'étoit une *(b)* enfant ; elle n'avoit pas onze ans. Madame la Maréchale, qui la trouvoit trop timide, faisoit ses efforts pour l'animer. Elle me permit plusieurs fois de lui donner un baiser ; ce que je fis avec ma maussaderie ordinaire. Au lieu des gentillesses qu'un autre eût dites à ma place, je restois là muet, interdit, et je ne sais lequel étoit le plus honteux, de la pauvre petite ou de moi. Un jour je la rencontrai seule dans l'escalier du petit Château : elle venoit de voir Thérèse, avec laquelle sa gouvernante étoit encore. Faute de savoir que lui dire, je lui proposai un baiser, que, dans l'innocence de son cœur, elle ne refusa pas, en ayant reçu un le matin même par l'ordre de sa grand'maman, et en sa présence. Le lendemain, lisant l'*Emile* au chevet de madame la Maréchale, je tombai précisément sur un passage où je censure, avec raison, ce que j'avois fait la veille. Elle trouva la réflexion très juste, et dit là-dessus quelque chose de fort sensé, qui me fit rougir. Que je maudis mon incroyable bêtise, qui m'a si souvent donné l'air vil et coupable, quand je n'étois que sot et embarrassé ! Bêtise qu'on prend même pour une fausse excuse dans un homme qu'on sait n'être pas sans esprit. Je puis jurer que dans ce baiser si répréhensible, ainsi que dans les autres, le cœur et les sens de mademoiselle Amélie n'étoient pas plus purs que les

VAR. — *(a)* : de *vierge*. — *(b)* : *un* enfant ;...

miens, et je puis jurer même que si, dans ce moment, j'avois pu éviter sa rencontre, je l'aurois fait ; non qu'elle ne me fît grand plaisir à voir, mais par l'embarras de trouver en passant quelque mot agréable à lui dire. Comment se peut-il qu'un [1] enfant même intimide un homme que le pouvoir des rois n'a pas effrayé? Quel parti prendre? Comment se conduire, dénué de tout impromptu dans l'esprit? Si je me force à parler aux gens que je rencontre, je dis une balourdise infailliblement : si je ne dis rien, je suis un misanthrope, un animal farouche, un ours. Une totale imbécillité m'eût été bien plus favorable : mais les talens dont j'ai manqué dans le monde ont fait les instrumens de ma perte des talens que j'eus à part moi.

A la fin de ce même voyage, madame de Luxembourg fit une bonne œuvre à laquelle j'eus quelque part. Diderot ayant très imprudemment offensé madame la princesse de Robeck, fille de M. de Luxembourg, Palissot, qu'elle protégeoit, la vengea par la comédie des *Philosophes*, dans laquelle je fus tourné en ridicule, et Diderot extrêmement maltraité. L'auteur m'y ménagea davantage, moins, je pense, à cause de l'obligation qu'il m'avoit, que de peur de déplaire au père de sa protectrice dont il savoit que j'étois aimé. Le libraire Duchesne, qu'alors je ne connoissois point *(a)*, m'envoya cette pièce quand elle fut imprimée, et je soupçonne que ce fut par l'ordre de Palissot, qui crut peut-être que je verrois

VAR. — *(a)* : connoissois point *du tout*, m'envoya...

1. A la page précédente Rousseau a écrit : *une* enfant,

avec plaisir déchirer un homme avec lequel j'avois rompu. Il se trompa fort. En rompant avec Diderot, que je croyois *(a)* moins méchant qu'indiscret et foible, j'ai toujours conservé dans l'âme de l'attachement pour lui, même de l'estime, et du respect pour notre ancienne amitié, que je sais avoir été longtems aussi sincère de sa part que de la mienne. C'est tout autre chose avec Grimm, homme faux par caractère, qui ne m'aima jamais, qui n'est pas même capable d'aimer, et qui, de gaîté de cœur, sans aucun sujet de plainte, et seulement pour contenter sa noire jalousie, s'est fait, sous le masque, mon plus cruel calomniateur. Celui-ci n'est plus rien pour moi : l'autre sera toujours mon ancien ami. Mes entrailles s'émurent à la vue de cette odieuse pièce ; je n'en pus supporter la lecture, et, sans l'achever, je la renvoyai à Duchesne avec la lettre suivante :

A Montmorency, le 21 *mai* 1760.

En parcourant, Monsieur, la pièce que vous m'avez envoyée, j'ai frémi de m'y voir loué. Je n'accepte point cet horrible présent. Je suis persuadé qu'en me l'envoyant vous n'avez point voulu me faire une injure ; mais vous ignorez ou vous avez oublié que j'ai eu l'honneur d'être l'ami d'un homme respectable, indignement noirci et calomnié dans ce libelle [1].

VAR. — *(a)* : que je *savois* moins...

1. *Correspondance*, lettre CCXXVI.

Duchesne montra cette lettre *(a)*. Diderot, qu'elle auroit dû toucher, s'en dépita. Son amour-propre ne put me pardonner la supériorité d'un procédé généreux, et je sus que sa femme se déchaînoit partout contre moi, avec une aigreur qui m'affectoit peu, sachant qu'elle étoit connue de tout le monde pour une harengère.

Diderot, à son tour, trouva un vengeur dans l'abbé Morellet [1], qui fit contre Palissot un petit écrit imité du *Petit Prophète*, et intitulé *La Vision*. Il offensa très imprudemment dans cet écrit madame de Robeck [2], dont les amis le firent mettre à la Bastille ; car pour elle, naturellement peu vindicative, et pour lors mourante, je suis persuadé qu'elle ne s'en mêla pas.

D'Alembert, qui étoit fort lié avec l'abbé Morellet, m'écrivit pour m'engager à prier madame de Luxembourg de solliciter sa liberté *(b)*, lui promettant, en reconnoissance, des louanges dans l'*Encyclopédie* [3]. Voici ma réponse :

VAR. — *(a)* : *Cette lettre courut.* Diderot... — *(b)* : son *élargissement,...*

1. André Morellet (1727-1829). L'écrit dont il est question ici : *Préface... des Philosophes ou Vision de Charles Palissot* parut en 1760 et valut, en effet, à l'auteur un séjour de deux mois à la Bastille.

2. On a vu plus haut qu'elle était fille du Maréchal de Luxembourg.

3. Cette lettre, avec plusieurs autres, a disparu à l'hôtel de Luxembourg, tandis que mes papiers y étoient en dépôt *(Note de J.-J. Rousseau)*. Cette note ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris.

Je n'ai pas attendu votre lettre, monsieur, pour témoigner à madame la Maréchale de Luxembourg la peine que me faisoit la détention de l'abbé Morellet. Elle sait l'intérêt que j'y prens, elle saura celui que vous y prenez, et il lui suffiroit, pour y prendre intérêt elle-même, de savoir que c'est un homme de mérite. Au surplus, quoique elle et monsieur le Maréchal m'honorent d'une bienveillance qui fait la consolation de ma vie, et que le nom de votre ami soit près d'eux une recommandation pour l'abbé Morellet, j'ignore jusqu'à quel point il leur convient d'employer en cette occasion le crédit attaché à leur rang et la considération due à leurs personnes. Je ne suis pas même persuadé que la vengeance en question regarde madame la princesse de Robeck autant que vous paroissez le croire, et quand cela seroit, on ne doit pas s'attendre que le plaisir de la vengeance appartienne aux philosophes exclusivement, et que quand ils voudront être femmes, les femmes seront philosophes.

*Je vous rendrai compte de ce que m'aura dit madame de Luxembourg quand je lui aurai montré votre lettre. En attendant, je crois la connoître assez pour pouvoir vous assurer d'avance que, quand elle auroit le plaisir de contribuer à l'élargissement de l'abbé Morellet, elle n'accepteroit point le tribut de reconnoissance que vous lui promettez dans l'*Encyclopédie, *quoiqu'elle s'en tînt honorée, parce qu'elle ne fait point le bien pour la louange, mais pour contenter son bon cœur* [1].

1. Cette lettre n'a pas été réimprimée dans la *Correspondance* (Ed. Hachette).

Je n'épargnai rien pour exciter le zèle et la commisération de madame de Luxembourg en faveur du pauvre captif, et je réussis. Elle fit un voyage à Versailles, exprès pour voir M. le comte de Saint-Florentin, et ce voyage abrégea celui de Montmorency, que M. le Maréchal fut obligé de quitter en même tems, pour se rendre à Rouen, où le Roi l'envoyoit comme Gouverneur de Normandie, au sujet de quelques mouvemens du Parlement qu'on vouloit contenir. Voici la lettre que m'écrivit madame de Luxembourg, le surlendemain de son départ (Liasse D, nº 23) :

A Versailles, ce mercredi 1.

M. de Luxembourg est parti hier à six heures du matin. Je ne sais pas encore si j'irai. J'attens de ses nouvelles, parce qu'il ne sait pas lui-même combien de tems il y sera. J'ai vu M. de Saint-Florentin, qui est le mieux disposé pour l'abbé Morellet ; mais il y trouve des obstacles dont il espère cependant triompher à son premier travail avec le Roi, qui sera la semaine prochaine. J'ai demandé aussi en grâce qu'on ne l'exilât point, parce qu'il en étoit question ; on vouloit l'envoyer à Nanci. Voilà, Monsieur, ce que j'ai pu obtenir ; mais je vous promets que je ne laisserai pas M. de Saint-Florentin en repos que l'affaire ne soit finie comme vous le désirez. Que je vous dise donc à présent le chagrin que j'ai eu de vous quitter si tôt ;

1. Streckeisen, I, p. 437, lettre XI (*Versailles, juillet* 1760). La réponse à ce billet est du 28 juillet. Voyez la *Correspondance*, lettre CCXXXI.

mais je me flatte que vous n'en doutez pas. Je vous aime de tout mon cœur et pour toute ma vie.

Quelques jours après, je reçus ce billet de d'Alembert, qui me donna une véritable joie (Liasse D, nº 26) :

Ce 1er Août.

Grâce à vos soins, mon cher philosophe, l'abbé est sorti de la Bastille, et sa détention n'aura point d'autres suites. Il part pour la campagne, et vous fait, ainsi que moi, mille remerciemens et complimens. Vale et me ama [1].

L'abbé m'écrivit aussi, quelques jours après [2], une lettre de remerciement (Liasse D, nº 29), qui ne me parut pas respirer une certaine effusion de cœur, et dans laquelle il sembloit exténuer en quelque sorte le service que je lui avois rendu, et, à quelque tems de là, je trouvai que d'Alembert et lui m'avoient en quelque sorte je ne dirai pas supplanté, mais succédé auprès de madame de Luxembourg, et que j'avois perdu près d'elle autant qu'ils avoient gagné. Cependant je suis bien éloigné de soupçonner l'abbé Morellet d'avoir contribué à ma disgrâce ; je l'estime trop pour cela. Quant à M. d'Alembert, je n'en dis rien ici : j'en reparlerai dans la suite.

J'eus dans le même tems une autre affaire, qui occasionna la dernière lettre que j'ai écrite à M. de

1. Streckeisen, I, p. 268.
2. Le 4 août 1760. Voyez cette lettre dans le recueil de Streckeisen, I, p. 317.

Voltaire : lettre dont il a jeté les hauts cris, comme d'une insulte abominable, mais qu'il n'a jamais montrée à personne. Je suppléerai ici à ce qu'il n'a pas voulu faire.

L'abbé Trublet [1], que je connoissois un peu, mais que j'avois très peu vu, m'écrivit, le 13 juin 1760 (Liasse D, nº 11), pour m'avertir que M. Formey, son ami et correspondant, avoit imprimé dans son journal ma lettre à M. de Voltaire sur le désastre de Lisbonne. L'abbé Trublet vouloit savoir comment cette impression s'étoit pu faire, et dans son tour d'esprit finet et jésuitique, me demandoit mon avis sur la réimpression de cette lettre, sans vouloir me dire le sien. Comme je hais souverainement les ruseurs de cette espèce, je lui fis les remerciemens que je lui devois, mais j'y mis un ton dur qu'il sentit, et qui ne l'empêcha pas de me pateliner encore en deux ou trois lettres, jusqu'à ce qu'il sût tout ce qu'il avoit voulu savoir.

Je compris bien, quoi qu'en pût dire Trublet, que Formey n'avoit point trouvé cette lettre imprimée, et que la première impression en venoit de lui. Je le connoissois pour un effronté pillard, qui, sans façon, se faisoit un revenu des ouvrages des autres, quoiqu'il n'y eût pas mis encore l'impudence incroyable d'ôter d'un livre déjà publié le nom de l'auteur, d'y mettre le sien *(a)*, et de le vendre à son

VAR. — *(a)* : quoiqu'il n'y eut pas *encore mis* l'impudence incroyable *dont il usa, dans la suite, envers moi*. Mais comment ce manuscrit...

1. Nicolas-Charles-Joseph Trublet, trésorier de l'église de Nantes, archidiacre et chanoine de Saint-Malo, membre de l'Aca-

profit[1]. Mais comment ce manuscrit lui étoit-il parvenu? C'étoit là la question, qui n'étoit pas difficile à résoudre, mais dont j'eus la simplicité d'être embarrassé. Quoique Voltaire fût honoré par excès dans cette lettre, comme enfin, malgré ses procédés malhonnêtes, il eût été fondé à se plaindre, si je l'avois fait imprimer sans son aveu, je pris le parti de lui écrire à ce sujet. Voici cette seconde lettre, à laquelle il ne fit aucune réponse, et dont, pour mettre sa brutalité plus à l'aise, il fit semblant d'être irrité jusqu'à la fureur.

A Montmorency, le 17 *juin* 1760[2]

Je ne pensois pas, monsieur, me trouver jamais en correspondance avec vous. Mais apprenant que la lettre que je vous écrivis en 1756 *a été imprimée à Berlin, je dois vous rendre compte de ma conduite à cet égard, et je remplirai ce devoir avec vérité et simplicité.*

Cette lettre, vous ayant été réellement adressée, n'étoit point destinée à l'impression. Je la communiquai sous condition, à trois personnes à qui les droits de l'amitié ne me permettoient pas de rien refuser de semblable, et à qui les mêmes droits permettoient encore moins d'abuser de leur dépôt en violant leur promesse.

démie française. Né en 1694, mort le 14 mars 1770. Il n'y a rien d'excessif dans le jugement que porte Rousseau sur ce vil personnage, bafoué et ridiculisé par tous ses contemporains.

1. C'est ainsi qu'il s'est, dans la suite, approprié l'*Emile*. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris.

2. *Correspondance*, lettre CCXXVIII.

Ces trois personnes sont madame de Chenonceaux, belle-fille de madame Dupin, madame la comtesse d'Houdetot, et un Allemand nommé M. Grimm. Madame de Chenonceaux souhaitoit que cette lettre fût imprimée, et me demanda mon consentement pour cela. Je lui dis qu'il dépendoit du vôtre. Il vous fut demandé, vous le refusâtes, et il n'en fut plus question.

Cependant M. l'abbé Trublet, avec qui je n'ai nulle espèce de liaison, vient de m'écrire, par une attention pleine d'honnêteté, qu'ayant reçu les feuilles d'un journal de M. Formey, il y avoit lu cette même lettre, avec un avis dans lequel l'éditeur dit, sous la date du 23 octobre 1759, qu'il l'a trouvée, il y a quelques semaines, chez les libraires de Berlin, et que, comme c'est une de ces feuilles volantes qui disparoissent bientôt sans retour, il a cru lui devoir donner place dans son journal.

Voilà, monsieur, tout ce que j'en sais. Il est très sûr que jusqu'ici l'on n'avoit pas même ouï parler à Paris de cette lettre. Il est très sûr que l'exemplaire, soit manuscrit, soit imprimé, tombé dans les mains de M. Formey n'a pu venir que de vous, ce qui n'est pas vraisemblable, ou d'une des trois personnes que je viens de nommer. Enfin il est très sûr que les deux dames sont incapables d'une pareille infidélité. Je n'en puis savoir davantage de ma retraite. Vous avez des correspondances au moyen desquelles il vous seroit aisé, si la chose en valoit la peine, de remonter à la source et de vérifier le fait.

Dans la même lettre, M. l'abbé Trublet me marque qu'il tient la feuille en réserve, et ne la prêtera point

sans mon consentement, qu'assurément je ne donnerai pas. Mais cet exemplaire peut n'être pas le seul à Paris. Je souhaite, monsieur, que cette lettre n'y soit pas imprimée, et je ferai de mon mieux pour cela ; mais si je ne pouvois éviter qu'elle ne le fût, et qu'instruit à tems je pusse avoir la préférence, alors je n'hésiterois pas à la faire imprimer moi-même. Cela me paroît juste et naturel.

Quant à votre réponse à la même lettre, elle n'a été communiquée à personne, et vous pouvez compter qu'elle ne sera point imprimée sans votre aveu, qu'assurément je n'aurai point l'indiscrétion de vous demander, sachant bien que ce qu'un homme écrit à un autre, il ne l'écrit pas au public. Mais si vous en vouliez faire une pour être publiée, et me l'adresser, je vous promets de la joindre fidèlement à ma lettre, et de n'y pas répliquer un seul mot.

Je ne vous aime point, monsieur ; vous m'avez fait les maux qui pouvoient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous avez perdu Genève pour le prix de l'asile que vous y avez reçu ; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissemens que je vous ai prodigués parmi eux : c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable ; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourans, et jeté, pour tout honneur, dans une voirie, tandis que tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais, enfin, puisque vous l'avez voulu ; mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer, si vous l'aviez voulu. De tous les sentimens dont mon cœur

étoit pénétré pour vous, il n'y reste que l'admiration qu'on ne peut refuser à votre beau génie, et l'amour de vos écrits. Si je ne puis honorer en vous que vos talens, ce n'est pas ma faute. Je ne manquerai jamais au respect qui leur est dû (a), ni aux procédés que ce respect exige. Adieu, monsieur.

Au milieu de toutes ces petites tracasseries littéraires, qui me confirmoient de plus en plus dans ma résolution, je reçus le plus grand honneur que les lettres m'aient attiré, et auquel j'ai été le plus sensible, dans la visite que M. le prince de Conti [1] daigna me faire par deux fois, l'une au petit Château, et l'autre à Mont-Louis. Il choisit même toutes les deux fois [2] le tems que *(b)* madame de Luxembourg n'étoit pas à Montmorency, afin de rendre plus manifeste qu'il n'y venoit que pour moi. Je n'ai jamais douté que je ne dusse les premières bontés de ce prince à madame de Luxembourg et à madame de Boufflers ; mais je ne doute pas non plus que je ne doive à ses propres sentimens et à moi-même celles dont il n'a cessé de m'honorer depuis lors [3].

VAR. — *(a)* : Au respect *que je leur dois*, ni aux procédés... — *(b)* : le tems *où M. et* Mme de Luxembourg n'étoient...

1. Louis-François de Bourbon, prince de Conti, né à Paris, le 13 août 1717, mort au Temple, le 2 juillet 1776. Bien qu'il ait été calomnié par les historiens de son temps, il fut un prince libéral, généreux et éclairé. (Voyez la *Vie privée du prince de Conty*, par G. Capon et R. Yve-Plessis. Paris, J. Schemit, 1907, in-8°.)

2. Casanova dans ses *Mémoires* (éd. Garnier, IV, p. 108) a rapporté d'une façon fort inexacte l'une de ces visites.

3. Remarquez la persévérance de cette aveugle et stupide confiance, au milieu de tous les traitemens qui devoient le plus m'en désabuser. Elle n'a cessé que depuis mon retour à Paris

Comme mon appartement de Mont-Louis étoit très petit, et que la situation du Donjon étoit charmante, j'y conduisis le prince qui, pour comble de grâce, voulut que j'eusse l'honneur de faire sa partie aux échecs [1]. Je savois qu'il gagnoit le chevalier de Lorenzy, qui étoit plus fort que moi. Cependant, malgré les signes et les grimaces du chevalier et des assistans, que je ne fis pas semblant de voir, je gagnai les deux parties que nous jouâmes. En finissant, je lui dis d'un ton respectueux, mais grave : Monseigneur, j'honore trop Votre Altesse Sérénissime, pour ne la pas gagner toujours aux échecs. Ce grand prince, plein d'esprit et de lumières, et si digne de n'être pas adulé, sentit en effet, du moins je le pense, qu'il n'y avoit là que moi qui le traitasse en homme, et j'ai tout lieu de croire qu'il m'en a vraiment su bon gré.

Quand il m'en auroit su mauvais gré, je ne me reprocherois pas de n'avoir voulu le tromper en rien *(a)*, et je n'ai pas assurément à me reprocher non plus d'avoir mal répondu dans mon cœur à ses bontés, mais bien d'y avoir répondu quelquefois de mauvaise grâce, tandis qu'il mettoit lui-même une grâce infinie dans la manière de me les marquer. Peu de jours après, il me fit envoyer un panier de gibier, que je reçus comme je devois. A quelque

VAR. — *(a)* : de n'avoir *pas* voulu le tromper, et...

en 1770. *(Note de J.-J. Rousseau.)* Cette note ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris.

1. Sept ans après, dans une lettre à du Peyrou, du 27 septembre 1767, Rousseau rappelle cette anecdote et se flatte d'avoir gagné au prince trois parties de suite.

tems de là, il m'en fit envoyer un autre, et l'un de ses officiers des chasses écrivit par ses ordres *(a)* que c'étoit de la chasse de Son Altesse, et du gibier tiré de sa propre main. Je le reçus encore ; mais j'écrivis à madame de Boufflers que je n'en recevrois plus [1]. Cette lettre fut généralement blâmée, et méritoit de l'être. Refuser des présens en gibier d'un prince du sang, qui de plus met tant d'honnêteté dans l'envoi, est moins la délicatesse d'un homme fier qui veut conserver son indépendance, que la rusticité d'un malappris qui se méconnoît. Je n'ai jamais relu cette lettre dans mon recueil sans en rougir, et sans me reprocher de l'avoir écrite. Mais enfin je n'ai pas entrepris mes confessions pour taire mes sottises, et celle-là me révolte trop moi-même, pour qu'il me soit permis de la dissimuler.

Si je ne fis pas celle de devenir son rival, il s'en fallut de peu : car alors madame de Boufflers étoit encore sa maîtresse [2], et je n'en savois rien. Elle me venoit voir assez souvent avec le chevalier de Lorenzy. Elle étoit belle et jeune encore ; elle affectoit l'esprit romain, et moi, je l'eus toujours roma-

VAR. — *(b)* : par *son ordre...*

1. Voyez dans la *Correspondance* la lettre CCXXXVII, écrite à Montmorency, le 7 octobre 1760. On trouvera — mais avec une date erronée — la réponse de Madame de Boufflers, dans le recueil de Streckeisen, tome II, p. 30 (2 *sept.* 1760).

2. Elle avait succédé à Madame d'Arty vers 1751. Marie-Charlotte-Hippolyte de Campet de Saujon était née à Paris et avait été baptisée à Saint-Sulpice, le 6 sept. 1725. Mariée au comte de Boufflers-Rouverel et devenue veuve en 1764, elle émigra en Angleterre pendant la Révolution, revint en France, fut arrêtée le 22 janvier 1794 et mourut à Rouen, le 28 novembre 1800.

nesque ; cela se tenoit d'assez près. Je faillis me prendre ; je crois qu'elle le vit : le chevalier le vit aussi ; du moins il m'en parla, et de manière à ne pas me décourager. Mais pour le coup je fus sage, et il en étoit tems, à cinquante ans. Plein de la leçon que je venois de donner aux barbons dans ma *Lettre à d'Alembert*, j'eus honte d'en profiter si mal moi-même ; d'ailleurs, apprenant ce que j'avois ignoré, il auroit fallu que la tête m'eût *(a)* tourné pour porter si haut mes concurrences. Enfin, mal guéri peut-être encore de ma passion pour madame d'Houdetot, je sentis que plus rien ne la pouvoit remplacer dans mon cœur, et je fis mes adieux à l'amour pour le reste de ma vie. Au moment où j'écris ceci, je viens d'avoir d'une jeune femme *(b)*, qui avoit ses vues, des agaceries bien dangereuses et avec des yeux bien inquiétans : mais si elle a fait semblant d'oublier mes douze lustres *(c)*, pour moi, je m'en suis souvenu. Après m'être tiré de ce pas, je ne crains plus de chutes, et je répons de moi pour le reste de mes jours.

Madame de Boufflers, s'étant aperçue de l'émotion qu'elle m'avoit donnée, put s'apercevoir aussi que j'en avois triomphé. Je ne suis ni assez fou ni assez vain pour croire avoir pu lui inspirer du goût à mon âge ; mais, sur certains propos qu'elle tint à Thérèse, j'ai cru lui avoir inspiré de la curiosité ; si cela est, et qu'elle ne m'ait pas pardonné cette curiosité frustrée, il faut avouer que j'étois bien né pour être vic-

VAR. — *(a)* : m'eût *tout à fait* tourné... — *(b)* : d'une jeune *et belle personne*, des agaceries... — *(c)* : d'oublier *ma soixantaine*, pour...

time de mes foiblesses, puisque *(a)* l'amour vainqueur me fut si funeste, et que l'amour vaincu me le fut encore plus.

Ici finit le recueil de lettres qui m'a servi de guide dans ces deux livres. Je ne vais plus marcher que sur la trace de mes souvenirs, mais ils sont tels dans cette cruelle époque, et la forte impression m'en est si bien restée, que, perdu dans la mer immense de mes malheurs, je ne puis oublier les détails de mon premier naufrage, quoique ses suites ne m'offrent plus que des souvenirs confus. Ainsi je puis marcher *(b)* dans le livre suivant avec encore assez d'assurance. Si je vais plus loin, ce ne sera plus qu'en tâtonnant.

VAR. — *(a)* : puisque *si* l'amour vainqueur me fut si funeste, l'amour vaincu... — *(b)* : marcher *encore* dans...

FIN DU LIVRE DIXIÈME ET DU TOME SECOND

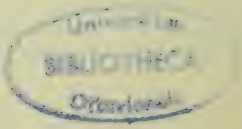
BIBLIOTHECA

IMPRIMERIE

F. PAILLART

ABBEVILLE

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

12 FEV. 1997.

FEB 25 1997

FEV 13 1997

2 JUIN 1998

25 MAI 1998

a39003 002559432b

CE PQ 2036
.A1 1914 V002
COO ROUSSEAU, JE LES CONFESSI
ACC# 1217881